

Malaise dans les lettres

Enquête sur l'histoire sociale du concept de littérature en France ces quatre
dernières décennies

Membres du jury :

Pierre Piret (UCLouvain), co-promoteur
Radu Toma (Université de Bucarest), co-promoteur
Lidia Cotea (Université de Bucarest), lecteur
Michel Lisse (UCLouvain), lecteur
Benoît Denis (Université de Liège), lecteur externe

Thèse réalisée par
Larisa Botnari

en vue de l'obtention du grade de
Docteur en Langues et lettres
(à l'Université catholique de Louvain)

Docteur en Philologie
(à l'Université de Bucarest)

à Ş. Rotaru

Remerciements

Je remercie, tout d'abord, mon directeur de thèse, le professeur Radu Toma, de l'Université de Bucarest, pour l'accompagnement intellectuel et humain ininterrompu tout au long de mon parcours académique, à commencer par la direction de mon travail de fin d'études, puis de mon mémoire de master, et surtout durant les cinq dernières années dédiées à mes recherches doctorales.

Je remercie également mon promoteur à l'Université catholique de Louvain, le professeur Pierre Piret, d'avoir eu la grande gentillesse d'accepter de co-diriger ma thèse dans le cadre d'un accord de cotutelle. Sa disponibilité, ses conseils avisés et son précieux soutien m'ont encouragée à persévérer en toutes circonstances.

Je remercie les membres de mon comité d'accompagnement, les professeuses Lidia Cotea, Ileana Mihăilă et Dolores Toma, de l'Université de Bucarest, pour les discussions passionnantes et les conseils pratiques formulés lors des entretiens d'avancement de ma thèse et lors de mon épreuve de confirmation.

Je remercie l'Ecole Doctorale francophone en Sciences Sociales (EDSS) et le Centre Régional Francophone de Recherches Avancées en Sciences Sociales (CEREFREA Villa Noël), pour la formation doctorale intensive dont j'ai pu bénéficier pendant ma première année de doctorat à l'Université de Bucarest, ainsi que pour la bourse de cotutelle de thèse accordée pendant ma troisième année à l'Université catholique de Louvain.

J'adresse mes profonds remerciements à l'ensemble des membres du jury, qui m'ont fait l'honneur de bien vouloir étudier avec attention mon travail.

En dehors de l'encadrement académique de la part de ceux que je viens de mentionner, je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance à une série de personnes proches de mon esprit et de mon cœur, sans qui toute cette aventure n'aurait jamais été possible.

Merci donc, tout particulièrement, à Ann Vandaele et à Sylvette Norré, qui m'ont accueillie au sein de leurs familles en Belgique, en m'offrant leur protection et leur amour inconditionnel.

Merci à ma mère, Valentina Coșan, et à ma sœur, Maria Botnari, pour les sacrifices qu'elles ont faits afin de m'ouvrir la voie universitaire.

Merci à Dragoș Jipa, de l'Université de Bucarest, pour son aide inestimable, mais surtout pour une discussion autour d'un café qu'il m'a offert le 7 janvier 2016, en me dissuadant, mine de rien, d'abandonner.

Merci à André Deridder, directeur adjoint de la Bibliothèque des Arts et des Lettres (BFLT) de l'UCLouvain, pour le stage que j'y ai effectué sous sa direction pendant l'été 2017, mais aussi pour nos interminables débats bourdieusiens.

Merci à Alexandru Matei, de l'Université « Ovidius », Constanța, dont les réflexions ont toujours souterrainement orienté les miennes. Entre autres, c'est grâce au séminaire qu'il animait à la faculté de lettres de l'Université de Bucarest, pendant l'année académique 2011-2012, que j'ai pour la première fois eu l'occasion d'approfondir une idée devenue ultérieurement centrale à ma thèse : celle de crise – ou fin – de la littérature.

Merci, enfin, très affectueusement, à Anne-Sophie Esbenshade, grâce à qui je ne me suis jamais permis d'oublier que la crise de la littérature n'était pas la pire des crises.

Je dédie cette thèse à Ștefan Rotaru (1931-2016), très cher ami et grand-père spirituel, en témoignage de ma profonde gratitude pour son infatigable support et pour sa confiance en moi sans limites.

Table des matières

Remerciements	3
Introduction	7
La crise de la littérature et ses multiples déclinaisons.....	8
Objet d'étude. Hypothèse	13
Limites temporelles	15
Méthodes de travail. Corpus.....	19
Structure	26
I. « Comment parler de la littérature ? » Théorie et approche historique en question	29
I.1 « Le débat du <i>Débat</i> » : vers une rhétorique du consensus	35
I.1.1 <i>La Troisième République des lettres</i> – un retour à l'histoire littéraire	38
I.1.2 Marc Fumaroli, Gérard Genette, Antoine Compagnon : quel débat ?.....	45
I.1.3 Le discours sur la littérature « en régime de démocratie intellectuelle »	62
I.2 Historicité de la théorie et théorisation de l'histoire littéraire : le consensus à l'épreuve	69
I.2.1 De la théorie par l'histoire littéraire	72
I.2.2 Alain Vaillant vs Gérard Genette : pour ou contre quelle « littérarité » ?.....	91
I.2.3 Littérature et/ou historicité : un objet d'étude toujours à (re)définir	108
I.3 La « théorie littéraire » : critiques, héritiers, démons. Le consensus à l'épreuve – suite	119
I.3.1 De la <i>Théorie de la littérature</i> à la « Critique du structuralisme » : le cas Todorov	122
I.3.2 Théorie littéraire et mort de la littérature : William Marx et la controverse d'un « adieu »	139
I.3.3 Consensus, polémiques ou dialogue de sourds ? Conclusions de la première partie	161

II. « Pour quoi faire ? » De la littérarité à la spécificité de la connaissance littéraire.....	167
II.1 Littéraires et sociologues : la littérature comme objet et comme outil de connaissance	175
II.1.1 Terrain ou laboratoire : pistes pour une « sociologie implicite » de la littérature	178
II.1.2 Pierre Bourdieu et Nathalie Heinich : pouvoirs littéraires en sociologie	202
II.1.3 Vers une épistémologie de la littérature comme discipline à part entière	219
II.2 Littéraires et historiens : la littérature comme « force supplétive de l’histoire »	229
II.2.1 L’école des <i>Annales</i> : projet scientifique et stratégie de pouvoir	235
II.2.2 « Savoirs de la littérature » – réouverture d’un dossier ?	248
II.2.3 L’histoire face aux études littéraires : l’impossible partage d’un territoire	260
II.3 Littéraires et philosophes : la littérature comme dispositif de reconfiguration de l’expérience humaine	267
II.3.1 La configuration narrative – un mécanisme universel ?	273
II.3.2 Jacques Rancière : la radicale démocratie de l’écriture littéraire	293
II.3.3 La littérature appartient-elle à tout le monde ? Conclusions de la deuxième partie	310
Conclusions.....	319
Bibliographie	327

Introduction

« [...] la méthode et le rapport général d'une société à ses textes sont indissociables. »

« Tant que le critique (ou le professeur) ne saura pas ce qu'il cherche dans les textes, tant qu'il ne s'interrogera pas sur le *pourquoi* de ses pratiques et n'essaiera pas d'accrocher à cette interrogation ses réflexions sur le *comment*, c'est tout l'appareil littéraire qui sera en crise. »

(Michel Charles, *Introduction à l'étude des textes*)

Dans le paysage intellectuel français et francophone, le tournant du XXI^e siècle littéraire semble marqué par ce qu'il paraît désormais convenu d'appeler la « crise de la littérature », voire la mort imminente de celle-ci. Bien que n'ayant guère, en soi, une grande originalité¹, ce cri d'alarme annonçant la fin de ce qui avait joué en France un rôle culturel essentiel, relancé par une série de travaux récents de différentes factures, autour du même sujet, ne devrait quand-même pas passer pour insignifiant. *L'Adieu à la littérature* de William Marx (Paris : Minuit, 2005), *Contre Saint-Proust ou la fin de la littérature* de Dominique Maingueneau (Paris : Belin, 2006), *La Littérature, pour quoi faire ?* d'Antoine Compagnon (Paris : Fayard, 2007), *La littérature en péril* de Tzvetan Todorov (Paris : Flammarion, 2007), le dossier réuni par la revue en ligne du collectif Fabula : « Tombeaux de la littérature » (*Fabula LHT*, n° 6, mai 2009), deux amples colloques organisés par Dominique Viart et Laurent Demanze, dont les actes, en deux tomes, sont publiés sous le titre générique *Fins de la littérature* (Paris : Armand Colin, 2011-2012) : il n'y a là qu'un aperçu rapide, mais bien suggestif, des dimensions d'un débat qui, loin d'être épisodique et secondaire, s'est encore vu alimenter tout récemment par la surprise générale de l'attribution, en 2016, du prix Nobel de la littérature à un chanteur, à savoir à l'Américain Bob Dylan².

Le projet de la présente recherche est issu d'une vive curiosité concernant la juste interprétation à donner à ce phénomène discursif dont nous sommes les contemporains. Nous

¹ Voir l'éclairante mise en perspective du motif de la crise de la littérature opérée par Alexandre Gefen : « Ma fin est mon commencement : les discours critiques sur la fin de la littérature », *Fabula-LhT*, n° 6, « Tombeaux de la littérature », mai 2009, URL : <http://www.fabula.org/lht/6/gefen.html>, dernière consultation le 5 mars 2019.

² Voir par exemple un article du 13 octobre 2016 intitulé précisément « La Mort de la Littérature ou Bob Dylan, prix Nobel » (Johan Faerber, *Diacritik*, URL : <https://diacritik.com/2016/10/13/la-mort-de-la-litterature-ou-bob-dylan-prix-nobel/>, dernière consultation le 5 mars 2019).

n'avions donc pas, au départ, l'ambition d'approuver ou de contredire le diagnostic de crise de la littérature, mais, plus globalement, d'interroger le pourquoi de ces discours multiples et sans doute très complexes, les ressorts de leur émergence et de leur persistance, ainsi que les possibles enjeux propres à l'époque actuelle qu'on peut éventuellement en faire ressortir. Notre démarche s'appuyait d'abord sur un constat plutôt évident : certes, par la simple considération de ces débats, nous ne pouvons pas nous prononcer directement sur la réalité d'une situation concrète de crise de la littérature (par ailleurs, les positions récusant ce diagnostic n'en sont pas moins nombreuses) ; et pourtant, ce dont l'ampleur des discussions dans ce sens est un témoignage certain, c'est qu'il y a un sentiment assez fort de malaise qui paraît affecter le monde des lettres en général. Autrement dit, parler de crise de la littérature n'entraîne pas nécessairement la conclusion de la réalité de celle-ci, pour laquelle une enquête bien plus large, à différents niveaux, s'impose. Mais parler de crise, si fort et à une si grande échelle, cela veut dire qu'il y a au moins un ressenti puissant, plus ou moins généralement partagé, dans ce sens.

C'est, par conséquent, à l'éclaircissement d'une série d'éléments susceptibles de se trouver à la base de ce ressenti indéniable de crise actuelle de la littérature que notre recherche sera principalement consacrée. Mais avant d'en venir à l'explicitation de notre propos, de nos pistes de réflexion, de notre hypothèse et de nos méthodes de travail, une brève présentation des lignes de force majeures des discussions concernant le sujet qui nous intéresse, à l'intérieur desquelles nous nous situons et à partir desquelles nous entendons construire notre propre objet d'étude, nous apparaît comme nécessaire.

La crise de la littérature et ses multiples déclinaisons

Parmi la diversité des discours déclarant l'état de crise et, plus catégoriquement, la fin de la littérature, il serait possible de distinguer trois grandes orientations de pensée, se recoupant parfois au sein de la même réflexion. Premièrement, on remarquera que nombre de travaux placent le tableau de la fin dans le champ de la production littéraire contemporaine, définissant ainsi la situation de crise comme un état d'essoufflement, d'épuisement ou d'usure des formes et des pratiques littéraires. Epousant souvent la forme du pamphlet, les essais de critiques

comme Jean-Philippe Domecq, Pierre Jourde, Jean Bessière, Laurent Nunez, Richard Millet et bien d'autres³ regrettent en chœur l'inculture généralisée des écrivains, comme celle du public, accusant les productions littéraires actuelles de l'insignifiance et de la pauvreté de leurs sujets, superficiels ou stéréotypés, de manque de style, de simplification de la langue, voire d'une perte des repères identitaires (argument qui servirait en même temps à politiser le débat), ou bien dénonçant la soumission générale aux normes du consumérisme et de l'industrialisation dans le monde des lettres.

Ce dernier reproche rejoint en partie un deuxième point de vue, qui élargit le cadre de l'observation, en situant la « postlittérature » dans une série de mutations complexes de la société dans son ensemble. Le progrès accéléré des technologies et des sciences, la modification en profondeur du statut du savoir, par sa marchandisation et sa mise au service de l'efficacité économique et du pouvoir politique⁴, l'essor rapide des nouveaux médias, entraînant « le basculement de la graphosphère dans la vidéosphère puis dans le monde du numérique »⁵, ainsi que l'avènement d'une culture dite « de masse », toutes ces transformations rendraient inévitable le déplacement du rôle, autrefois central, de la littérature et du prestige de l'homme de lettres en France, déplacement vécu comme une dévalorisation. Ceci quand la même dévalorisation n'est pas mise sur le compte d'une « évolution interne de la littérature »⁶, dont le déclin actuel ne serait que la dernière étape d'un processus en trois phases : l'expansion, l'autonomisation, la dévalorisation. Selon William Marx, en effet, ce serait la « scission de l'art et de la vie »⁷, opérée par « la littérature elle-même » au nom de l'idéal romantique de l'art pour l'art, qui aurait eu pour effet son enfermement dans une « autoréférentialité narcissique »⁸ et causé par la suite le désintérêt de la société à son égard.

³ Voir par exemple J.-Ph. Domecq, *Qui a peur de la littérature ?*, Paris : Mille et une nuits, 2002 ; P. Jourde, *La Littérature sans estomac*, Paris : L'Esprit des péninsules, 2002 ; J. Bessière, *Qu'est-il arrivé aux écrivains français ? D'Alain Robbe-Grillet à Jonathan Littell*, Loverval : Éditions Labor, 2006 ; L. Nunez, *Les écrivains contre l'écriture*, Paris : José Corti, 2006 ; R. Millet, *Désenchantement de la littérature*, Paris : Gallimard, 2007 ; *L'Enfer du roman : Réflexions sur la postlittérature*, Paris : Gallimard, 2010.

⁴ Voir dans ce sens Jean-François Lyotard, *La Condition postmoderne. Rapport sur le savoir*, Paris : Minuit, 1979.

⁵ Vincent Kaufmann, *La faute à Mallarmé. L'aventure de la théorie littéraire*, Paris : Seuil, 2011, p. 11.

⁶ William Marx, *L'Adieu à la littérature. Histoire d'une dévalorisation, XVIII^e-XX^e siècles*, Paris : Minuit, 2005, p. 72.

⁷ *Ibid.*, p. 82

⁸ *Ibid.*, p. 78.

On n'aurait pas tort d'essayer de faire dialoguer la thèse de William Marx avec le grief formulé par Tzvetan Todorov contre la « triade formaliste-solipsiste-nihiliste »⁹, qui aurait mis « la littérature en péril ». Cependant, pour Todorov, une responsabilité supérieure incombe à l'enseignement littéraire, plus qu'à la qualité, au contenu ou au projet théorique à la base des œuvres elles-mêmes. Selon lui, la perpétuation à l'école d'un certain modèle relevant de l'analyse structurale, propre aux théories littéraires des années 1960-1970 en France et posant l'œuvre comme « un objet langagier clos, autosuffisant, absolu »¹⁰, serait parmi les causes de la perte de légitimité et carrément de sens des études littéraires. Nous arrivons ainsi à une troisième possible représentation de la crise de la littérature, selon laquelle il s'agirait plutôt d'une crise des études littéraires : « s'il y a crise, en l'occurrence c'est d'abord celle des *études* et non celle des *pratiques* littéraires », avance catégoriquement Jean-Marie Schaeffer¹¹. Dominique Viart souligne également cet aspect du débat, qui ne concernerait pas tant les écrivains que certains critiques, inquiets surtout « de la place et de la forme prises par les études littéraires, plus qu'ils ne prennent véritablement en considération la création littéraire actuelle »¹². Cette inquiétude s'expliquerait en partie par l'absence, dans la critique littéraire actuelle, d'un « cadre de références, des repères – épistémologiques et esthétiques – qui permettraient de décrire ce qui se passe et d'en prendre la mesure »¹³. D'où l'échec des « commentateurs institutionnels »¹⁴ à penser la spécificité de la production littéraire contemporaine dans les transformations qu'elle est en train de subir depuis plusieurs décennies, ainsi que d'en apprécier la véritable force, en proposant de nouvelles catégories critiques susceptibles d'en rendre compte.

Dans une optique similaire, Dominique Maingueneau entreprend, entre autres, de faire le point sur une série de difficultés survenant dans l'évaluation du statut des études littéraires

⁹ Tzvetan Todorov, *La littérature en péril*, Paris : Flammarion, 2007, p. 67.

¹⁰ *Ibid.*, p. 31.

¹¹ Jean-Marie Schaeffer, *Petite écologie des études littéraires. Pourquoi et comment étudier la littérature ?*, Vincennes : Thierry Marchaisse, 2011, p. 14 (souligné dans le texte).

¹² Dominique Viart, « Résistances de la Littérature contemporaine », entretien avec Alexandre Gefen, *Fabula-LhT*, n° 6, « Tombeaux de la littérature », mai 2009, URL : <http://www.fabula.org/lht/6/viart.html> (dernière consultation le 5 mars 2019).

¹³ Dominique Viart, « Le moment critique de la littérature. Comment penser la littérature contemporaine ? », *Le roman français aujourd'hui. Transformations, perceptions, mythologies*, sous la direction de Bruno Blanckeman et Jean-Christophe Millois, Paris : Prétexte, 2004, p. 15.

¹⁴ *Ibid.*, p. 30.

comme discipline. Ne semblant poser aucun doute sur le plan du découpage académique institutionnel, la consistance épistémologique des études littéraires en tant que discipline de recherche serait en revanche fortement menacée par une antinomie essentielle qui traverserait de part en part leur discours. Car, voulant toujours préserver une autonomie fondée sur la croyance en la primauté de la relation herméneutique aux textes face à d'autres approches possibles, relevant des sciences humaines et sociales en général, ce discours se verrait désormais obligé de se légitimer, au niveau épistémologique et institutionnel, en se réclamant des normes de ces mêmes sciences, jugées extérieures. Cet effort contradictoire se traduirait par le « double langage » pratiqué par les études littéraires, ayant pour conséquence le « statut radicalement incertain »¹⁵ de celles-ci. Elles seraient ainsi « condamnées à emprunter sans cesse aux autres disciplines des éléments de connaissance qu'en même temps elles récusent »¹⁶, au nom d'une supériorité du contact personnel avec le texte, jugé irréductible à d'autres démarches de connaissance. La cause principale à la base de cette situation dommageable, selon Maingueneau, serait la prégnance, dans l'idéologie spontanée des littéraires de nos jours, d'une certaine conception de la littérature propre à l'esthétique romantique, et que l'œuvre proustienne aurait menée à son paroxysme, par le postulat de la séparation des deux « moi » du créateur : le moi profond et le moi social (d'où le titre de l'ouvrage : *Contre Saint-Proust où la fin de la littérature*). La crise des études littéraires proviendrait justement de l'inadaptation de cette conception aux réalités et contraintes actuelles de la recherche, tout comme de leur incapacité à en prendre acte définitivement.

Dans les termes de Jean-Marie Schaeffer, il s'agirait encore d'une « vision canonique [...] mise en place par le modèle *ségrégationniste* du XIX^e siècle »¹⁷, considérant la littérature comme « une réalité autonome et close sur elle-même »¹⁸. A l'instar de Maingueneau, Schaeffer s'attache à montrer que la supposée crise n'affecterait précisément que ce modèle-là, sapé en profondeur par de multiples inadéquations. Rappelant le faible lien entre l'étude de la littérature à l'université, d'une part, et la réalité et les usages concrets du fait littéraire extérieur à cet espace, d'autre part, l'auteur constate en effet que la « société qui a institué "La Littérature"

¹⁵ Dominique Maingueneau, *Contre Saint-Proust ou la fin de la littérature*, Paris : Belin, 2006, p. 135.

¹⁶ *Ibid.*, p. 142.

¹⁷ Jean-Marie Schaeffer, *Petite écologie des études littéraires*, *op. cit.*, p. 12 (souligné dans le texte).

¹⁸ *Ibidem*.

n'est plus la nôtre »¹⁹, le phénomène littéraire ayant évolué simultanément. Il en conclut dès lors que « si les études littéraires sont en difficulté, ce n'est pas parce que leur objet est menacé par le déferlement de l'inculture, mais plus banalement parce qu'elles confondent leur objet avec une de ses institutionnalisations passées »²⁰. De plus, les conséquences de cette séparation nuisible seraient accentuées par certaines tendances des littéraires à pratiquer ce que l'auteur appelle « l'isolement interdisciplinaire et la ségrégation intradisciplinaire »²¹ : des stratégies de délimitation des discours et des méthodes à l'intérieur du champ des études littéraires ou par rapport aux démarches et modèles proposés par d'autres disciplines du champ des sciences humaines et sociales, afin de « tenter d'échapper à la mise en concurrence des théories »²². Ces stratégies d'isolement rendraient justement impossibles le contact et l'échange si nécessaires à la compréhension et à la transmission efficace de connaissances sur le fait littéraire actuel, perçu de ce fait comme étant lui-même en crise, alors que la vraie source du problème se trouverait ailleurs.

Parallèlement à ces prises de position variées, plusieurs types de postures face à la menace de crise de la littérature s'en dégagent. Il serait possible, d'une part, d'en démentir ironiquement la pertinence et de considérer ces « déplorations » comme une même inlassable « rengaine » ou encore comme « des discours éminemment intéressés »²³ ; on pourrait aussi, d'autre part, en admettre le bien-fondé, tout en exhortant à la « résistance » ou à la « défense et illustration de la littérature »²⁴, c'est-à-dire à la réhabilitation de sa légitimité injustement décriée. Une troisième voie, qui n'exclut pas les deux autres, mais qui entend dépasser la première et concourir à rendre la deuxième plus praticable, serait de chercher à voir plus clair dans les raisonnements multiples des « déclinologues », en soumettant certains de leurs arguments à une

¹⁹ *Ibid.*, p. 14.

²⁰ *Ibid.*, p. 14-15.

²¹ *Ibid.*, p. 29.

²² *Ibidem.*

²³ Alexandre Gefen, « Ma fin est mon commencement : les discours critiques sur la fin de la littérature », article cité.

²⁴ Antoine Compagnon, *La Littérature, pour quoi faire ?*, Paris, Fayard, 2007. Parmi les entreprises poursuivant un but similaire nous pouvons citer surtout celles de Dominique Viart et Bruno Vercier, *La Littérature française au présent - Héritage, modernité, mutations*, Paris, Bordas, 2005 ; Yves Citton, *Lire, interpréter, actualiser. Pourquoi les études littéraires ?*, Paris, Éditions Amsterdam, 2007 ; Vincent Jouve, *Pourquoi étudier la littérature ?* Paris, Armand Colin, 2010 ; etc.

vérification aussi rigoureuse que possible. Telle est également la voie que nous nous proposons d'emprunter dans le cadre de notre propre recherche.

Objet d'étude. Hypothèse

Les prémisses à partir desquelles nous entendons construire notre objet d'étude s'inscrivent en droite ligne avec les propositions formulées par Dominique Viart, Dominique Maingueneau et Jean-Marie Schaeffer : sans contester la pertinence des réflexions centrées sur la mise en évidence des autres facteurs de la crise actuelle de la littérature, nous avançons l'hypothèse d'un état d'incertitude et d'instabilité, autant dire d'une crise de légitimité, affectant avant tout le statut épistémologique des études littéraires, plutôt que le champ de la production et de la consommation des œuvres. C'est pourquoi nous situons notre enquête sur le terrain de la littérature comme discipline, c'est-à-dire comme une composante essentielle de l'institution littéraire au sens large, ayant pour fonctions à la fois la recherche et l'enseignement, véhiculant des enjeux de connaissance en même temps que de pouvoir. Nous argumentons donc en faveur de l'intérêt d'appréhender plus concrètement l'idée de crise comme un ensemble de dysfonctionnements d'ordre institutionnel, repérables surtout au niveau des discours théoriques, critiques et méta-critiques des intellectuels français contemporains autour du concept de littérature.

Notre objet d'étude, que nous pourrions dès lors définir largement comme l'évolution des études littéraires ces quatre dernières décennies (nous reviendrons ci-après à cet intervalle de temps, pour essayer d'en proposer une justification), serait ainsi plus spécifiquement constitué par une série de discours et de débats, prenant origine et circulant principalement dans le champ académique des études littéraires (mais interférant avec les discours des autres disciplines également), à l'intérieur desquels nous nous proposons d'identifier, puis de soumettre à une analyse ciblée, quelques-uns de ces points problématiques – conflits, incohérences, mésententes, contradictions, tensions – susceptibles d'engendrer un ressenti de crise de la littérature dans le monde des lettres et dans la société en général. C'est ainsi que, s'il s'agit,

dans l'ouvrage de Jean-Marie Schaeffer, d'une analyse « plus philosophique que littéraire »²⁵, d'une part, et d'autre part, dans le cas de Dominique Maingueneau, d'une réflexion plutôt générale, quasiment pas ou très peu étayée par des exemples précis, le propre de notre démarche consiste précisément dans l'intérêt accru que nous accordons aux situations concrètes, qui représentent ainsi, par l'examen attentif auquel nous entendons les soumettre, autant d'étapes de notre argumentation. Ce que nous proposons donc dans notre thèse, c'est surtout une succession d'études de cas, par lesquelles nous voudrions illustrer et élucider les tensions susmentionnées.

Car, ainsi que Jean-Marie Schaeffer le souligne avec perspicacité, « "La Littérature" est d'abord et avant tout une notion scolaire, et c'est à travers le système d'éducation qu'elle s'est implantée et maintenue »²⁶. Autrement dit, l'entendement que nous avons du phénomène littéraire concret, la plupart de nos idées spontanées à cet égard, ainsi que nos perceptions concernant les multiples déplacements qu'il ne cesse d'enregistrer, dépendent essentiellement des « représentations instituées »²⁷ de celui-ci, dont nous prenons connaissance à l'école et à l'université, d'abord, à travers les discours et les actions des autorités en la matière, par la suite²⁸. Du moment que le processus d'élaboration et de mise en cohérence de ces représentations au niveau institutionnel est impacté par de multiples difficultés et divergences, il est fort probable que la société dans son ensemble se retrouve dans un moment de désorientation face au défi de saisir le rôle et la valeur en soi des faits littéraires passés et présents, afin d'en tirer le meilleur profit. D'où l'importance non-négligeable, à notre sens, d'étudier, tout autant que les transformations du concept de littérature au niveau de la société, les tensions dans ce sens ayant cours au niveau du champ intellectuel, dans le but d'éclaircir quelques-uns des possibles ressorts du sentiment de malaise dans les lettres que nous nous sommes proposé d'interroger.

²⁵ Jean-Marie Schaeffer, *Petite écologie des études littéraires*, op. cit., p. 7.

²⁶ *Ibid.*, p. 14.

²⁷ *Ibid.*, p. 12.

²⁸ Pierre Bourdieu parle également d'un « canon objectif incorporé [...], inculqué systématiquement au niveau de l'enseignement » : « Les systèmes scolaires sont donc en tout cas reproducteurs et partiellement producteurs d'un système de catégories de perception, d'expression et d'action, qui est très fortement national » (« Le fonctionnement du champ intellectuel », *Regards Sociologiques*, n°17/18, 1999, p. 17).

Limites temporelles

L'apparente indécision que dénote la formule plutôt approximative de « quatre dernières décennies », retenue ici pour désigner les repères chronologiques de notre recherche, relèverait en fait d'une indétermination liée au moment historique même où nous en situons le point initial, à savoir le tournant de la décennie 1980 en France. Marquée par une série de mutations significatives, entre lesquelles nous pensons entrevoir un mouvement important de renouvellement du discours dominant sur la littérature, l'époque dans son ensemble est en effet caractérisée par différents penseurs contemporains comme une époque de bouleversements fulgurants et radicaux, aux niveaux politique et culturel, social et idéologique, etc. C'est probablement à François Cusset que l'on doit un des plus élaborés, mais aussi un des plus inexorablement sombres tableaux de cet épisode de l'histoire, qu'il décrit comme « un cauchemar intellectuel et politique »²⁹ : marqué par « la disparition de tout sens critique », il apparaîtrait comme le moment par excellence « d'un affaïssement général et du grand renoncement »³⁰. Le verdict de Cusset est en effet cruel :

On est passé en effet, en quelques années, de la détestation des puissants à la passion du pouvoir, du *non* systématique de la contestation au *oui* extatique de l'assentiment, de la candeur et de l'intransigeance d'un soulèvement imminent aux postures et aux impostures d'un aplatissement servile. On est passé du combat égalitariste à l'offensive pure et simple contre l'égalité, de la critique radicale à l'éloge du fait accompli, du conflit permanent au consensus béat – ou encore d'une Renaissance un peu hirsute, avec son désir de réinventer un monde et ses moyens rudimentaires, à un véritable *Moyen Âge en réseau*, une ère féodale et perfidement hiérarchique fière de son Minitel et de ses gadgets rutilants. Et ce « on » recouvre souvent les mêmes, passés simplement eux-mêmes d'un âge à l'autre de leur histoire personnelle, comme de celle de la France de la seconde moitié du XX^e siècle³¹.

La perplexité de l'historien face au défi de saisir et de transmettre dans toute leur monstrueuse complexité ces nombreuses transformations paraît accrue par l'impossibilité de délimiter avec exactitude « la longue décennie 1980, qu'on peut tirer en amont jusqu'aux premières semonces du grand retour à l'ordre (1976-1977) et prolonger en aval vers le lent

²⁹ François Cusset, *La Décennie. Le grand cauchemar des années 1980*, Paris : La Découverte, 2006, quatrième de couverture.

³⁰ *Ibidem*.

³¹ *Ibid.*, p. 9-10 (souligné dans le texte).

réveil de la critique (1993-1995) »³². Si bien que, si l'hypothèse d'un ébranlement historique puissant, sur différents aspects de la vie intellectuelle et sociopolitique au tournant des années 1980, est plutôt incontestable, il serait en revanche fort difficile, sinon impossible d'identifier une date ou un événement précis, auxquels on puisse attribuer le rôle de déclencheurs de toutes ces mutations.

Déjà en 1979, Jean-François Lyotard pensait les multiples changements sociaux et culturels, économiques et technologiques en train de se produire, dans le paradigme de ce qu'il appelait la « condition postmoderne ». A travers l'analyse d'un moment de la société à l'ère postindustrielle, caractérisé surtout par la fin des grands métarécits de légitimation, une société dans laquelle le progrès accéléré des sciences et des techniques continue à modifier en profondeur le statut, les fonctions et la nature même du savoir en tant qu'ensemble complexe de connaissances et de compétences, l'essai de Lyotard met l'accent sur l'affaiblissement progressif des repères et des critères traditionnels qui offraient à l'homme une vision cohérente du monde, tout comme de la finalité même de la connaissance. Celle-ci n'étant plus orientée vers la recherche de la vérité ou de l'Être, ni mue par une ambition d'émancipation du citoyen ou de réalisation de l'Esprit, se voit entraîner par la dynamique généralisée de la mercantilisation et de la commercialisation des services et des pratiques, ayant désormais pour but « la croissance économique et le développement de la puissance sociopolitique »³³ : « Sous sa forme de marchandise informationnelle indispensable à la puissance productive, le savoir est déjà et sera un enjeu majeur, peut-être le plus important, dans la compétition mondiale pour le pouvoir »³⁴. De sorte que le monde intellectuel se retrouve, selon Lyotard, dans un point critique de revirement par rapport à ses anciennes raisons d'être, à la recherche d'une légitimité nouvelle.

De son côté, bien que pour des raisons vraisemblablement très différentes, Pierre Nora, fondateur en 1980 de la revue *Le Débat*, plaçait la création de celle-ci sous le signe d'un « sentiment aigu d'un monde à tous égards nouveau »³⁵. Vingt ans plus tard, Nora évoquera

³² *Ibid.*, p. 11.

³³ Jean-François Lyotard, *La Condition postmoderne*, op. cit., p. 18.

³⁴ *Ibid.*, p. 15.

³⁵ Pierre Nora, « À propos de la revue *Le Débat* », présentation disponible sur le site Internet de la revue, <http://le-debat.gallimard.fr/>, dans la rubrique « Contacts », dernière consultation le 11 mars 2019.

encore ce même « sentiment intime, intense, d'un ébranlement historique en profondeur »³⁶ qui l'avait animé dans ce fameux tournant de la décennie. Le titre de l'article qui ouvre le premier numéro de la revue – « Que peuvent les intellectuels ? » – paraît témoigner d'une préoccupation similaire à celle de l'auteur de la *Condition postmoderne*, de réinterrogation et de redéfinition de la légitimité d'un pouvoir qui paraît en déclin (pour peu qu'on le mette en rapport aussi avec le *Tombeau de l'intellectuel* de Lyotard, paru quatre ans plus tard³⁷), ou du moins d'un souci de responsabilisation de l'intellectuel. Affecté par la « politisation, mass-médiatisation, socialisation, bureaucratisation »³⁸, celui-ci semblait avoir renoncé, selon Pierre Nora, à son pouvoir et à sa vraie mission. Un renoncement qui n'est peut-être pas le moindre des éléments qui allaient mener, dans un registre légèrement différent, à la disparition, en 1982, de la dernière des avant-gardes européennes que fut la revue *Tel Quel* – avant-gardes dont Philippe Sollers avait annoncé la crise dès 1977, sur un mode provisoirement interrogatif³⁹. Signe, entre autres, d'un certain refroidissement des ambitions de lutte et d'opposition, comme le spécifie clairement François Cusset, ou tout simplement de ce que Pierre Nora appelait « la spécialisation universitaire »⁴⁰. Aussi le titre même de la revue – *Le Débat* – est-il éloquent par rapport à la tâche que son fondateur entend assigner à cet instrument d'observation et d'analyse qu'il met en place : soumettre au débat, c'est non seulement dialoguer, mais aussi polémiquer, disputer, contester – procédés qui représenteraient, selon Nora, autant de moyens privilégiés pour atteindre et préserver un « régime de démocratie intellectuelle »⁴¹.

Sans doute, tous ces reproches traduisent, d'une part, un certain climat diffus de méfiance à l'intérieur et vis-à-vis de l'activité intellectuelle, fondé en partie par le refus désormais clair de toute vérité fixe et universelle. Mais il est aussi intéressant, d'autre part, de considérer la double possibilité interprétative d'un pareil phénomène. C'est encore Jean-François Lyotard qui le fait remarquer : « Le déclin, peut-être la ruine de l'idée universelle peut affranchir la

³⁶ Pierre Nora, « Adieu aux intellectuels ? », *Le Débat*, 2000/3 (n° 110), p. 5.

³⁷ Jean-François Lyotard, *Tombeau de l'intellectuel et autres papiers*, Editions Galilée, Paris, 1984.

³⁸ Pierre Nora, « Que peuvent les intellectuels ? », *Le Débat*, 1980/1 (n° 1), p.5.

³⁹ Philippe Sollers, « Crise de l'avant-garde ? », conférence prononcée à Beaubourg, le 12 décembre 1977, reprise dans la revue *Art press*, nr. 16, mars 1978 (en ligne, URL : <http://www.pileface.com/sollers/spip.php?article662>, dernière consultation le 13/03/2019).

⁴⁰ Pierre Nora, « À propos de la revue *Le Débat* », *loc. cit.*

⁴¹ Pierre Nora, « Que peuvent les intellectuels ? », article cité, p. 9.

pensée et la vie des obsessions totalisantes »⁴². Renoncement rime alors avec affranchissement, crise, avec démocratie, et affaiblissement avec, paradoxalement, élargissement des perspectives, ouverture à la discussion et à la libre réflexion d'un sujet et d'un objet de la connaissance qui ne sont plus uniques et inébranlables. Ce double mouvement se laisserait apparenter, dans une certaine mesure, à une notion introduite à la même époque par les philosophes italiens Gianni Vattimo et Pier Aldo Rovatti, qui est celle de « pensée faible »⁴³, renvoyant à l'échec des tentatives de la philosophie métaphysique à faire tenir ensemble les grands systèmes, ainsi que les idées de totalité du monde, d'un sens unitaire de l'histoire et d'un sujet universel, autosuffisant et maître de lui-même. Un échec qui peut aussi bien représenter une émancipation du sujet, par la prise de conscience et l'acceptation de son essence temporelle, voire éphémère, et de son inscription nécessaire dans l'histoire.

C'est donc en raison de toutes ces considérations, nous permettant de présumer qu'au milieu de ces bouleversements un déplacement majeur affecterait simultanément la littérature et la réflexion sur la littérature⁴⁴, que nous avons décidé de placer au tournant de la décennie 1980 une des limites temporelles de notre enquête sur les possibles éléments conduisant au ressenti actuel de crise dans le monde des lettres. La crise intellectuelle plus large que nous venons d'évoquer n'entre donc pas dans les limites de notre objet d'étude, tel que nous l'avons défini dans le volet précédent, mais sert uniquement de premier jalon chronologique à notre recherche. Quant au deuxième repère, il est constitué par le moment concret de la réalisation de cette recherche et de la rédaction du texte de notre thèse, moment qui s'étend entre 2015 et 2019. D'où la relative imprécision, à notre sens inévitable, voire opportune par la flexibilité qu'elle autorise, de la période de temps – les quatre dernières décennies – à l'intérieur de laquelle nous entendons établir notre terrain d'exploration pour cerner les problématiques que nous avons définies à cet égard.

⁴² Jean-François Lyotard, *Tombeau de l'intellectuel et autres papiers*, op. cit., p. 21.

⁴³ Gianni Vattimo et Pier Aldo Rovatti, *Il pensiero debole*, Milano : Feltrinelli, 1983 (ouvrage consulté dans sa traduction roumaine par Ștefania Mincu: *Gândirea slabă*, Editions Pontica, Constanța, 1998).

⁴⁴ Nous expliquons plus en détail, dans le développement proprement-dit des deux parties de notre thèse, en quoi consisterait principalement ce déplacement, vu d'un côté comme un retrait de la vague formaliste-structuraliste en études littéraires et, conjointement, un apparent retour à l'histoire littéraire, ainsi qu'un réinvestissement de la littérature avec des fonctions épistémiques et affectives, de l'autre.

Méthodes de travail. Corpus

La présence du syntagme « histoire sociale du concept de littérature » dans le sous-titre de notre thèse est vouée à signaler une préoccupation méthodologique centrale de notre démarche, à savoir l'intention de considérer les différents discours soumis à l'analyse inséparablement, d'une part, de leurs contextes sociaux et institutionnels de production et mise en circulation, ainsi que, d'autre part, des effets pragmatiques visés par leurs émetteurs et des réactions suscitées chez leur public. Bien qu'il ne s'agisse pas ici, à strictement parler, d'une histoire sociale dans le sens classique de cette expression, tel qu'il a surtout été consacré, en France, par l'Ecole des Annales, il est néanmoins important de souligner que nous envisageons le processus de construction historique d'un concept comme celui de littérature en tant qu'espace de débat et de permanentes renégociations, ceux-ci n'étant pas indépendants des mécanismes de fonctionnement de l'ordre social dans lequel ce processus a lieu. Ainsi que l'affirmait, il y a déjà un moment, Michel Foucault, « l'histoire d'un concept n'est pas, en tout et pour tout, celle de son affinement progressif, de sa rationalité continûment croissante, de son gradient d'abstraction, mais celle de ses divers champs de constitution et de validité, celle de ses règles successives d'usage, des milieux théoriques multiples où s'est poursuivies et achevée son élaboration »⁴⁵. Dans cette perspective, la position réelle et le statut symbolique à l'intérieur du champ intellectuel des auteurs que nous nous proposons d'aborder, leurs parcours académiques, leur hiérarchie, leur relation au pouvoir, etc., sont autant d'éléments tout aussi pertinents pour notre enquête que les idées abstraites énoncées sur le plan théorique.

Parler de champ intellectuel révèle automatiquement un regard sociologique marqué par les concepts et les théories de Pierre Bourdieu, que nous citons déjà ci-dessus, et qui nous paraît désormais incontournable pour penser tout sujet ayant plus ou moins directement trait au social. Notre démarche n'est pourtant pas entièrement bourdieusienne, mais se construit plutôt comme une approche méthodologique mixte, empruntant certains instruments de travail à la pensée du grand sociologue, mais s'inspirant aussi largement de courants comme le contextualisme développé à partir des années 1960 par l'historien des idées d'origine

⁴⁵ Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, Editions Gallimard, Paris, 1969, p. 11.

britannique Quentin Skinner⁴⁶, ou encore, plus près de nous, le style pragmatique de l'analyse sociologique, appelée également sociologie des épreuves, principalement systématisée et mise en œuvre par un groupe de chercheurs de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris et qui semble connaître actuellement un succès remarquable⁴⁷. C'est dans l'articulation de ces trois orientations que réside en quelque sorte le propre de la démarche analytique que nous entendons mettre en œuvre dans notre travail. Toutefois, avant d'exposer succinctement, dans les paragraphes qui suivent, quelques-uns des présupposés fondamentaux qui nous ont servi de balises, nous devons signaler que les théories que nous invoquons seront présentes dans nos analyses moins par une conceptualisation sociologique explicite des données de notre enquête, que par un certain type de regard posé sur notre objet d'étude, que ces théories ont contribué, plus ou moins directement et de manière non-exclusive, à façonner.

Tout d'abord, rappelons une définition indispensable, formulée par Pierre Bourdieu à propos du champ littéraire, mais pouvant s'appliquer au champ intellectuel dans son ensemble : celui-ci représenterait donc « un champ de forces agissant sur tous ceux qui y entrent, et de manière différentielle selon la position qu'ils y occupent [...], en même temps qu'un champ de

⁴⁶ Notre référence principale pour la présentation des propositions méthodologiques de cet auteur sera la conférence inaugurale prononcée par Skinner en juin 2010, en tant que Barber Beaumont Professor of the Humanities, à Queen Mary, Université de Londres, retranscrite et publiée en volume sous le titre *La vérité et l'historien* (pour la version française, Paris : Editions de l'EHESS, 2012 ; précédée par une ample introduction intitulée « Quentin Skinner entre histoire et philosophie », par Christopher Hamel, portant sur le lien entre les préceptes théoriques de Skinner et sa pratique effective de l'histoire des idées, ainsi que sur sa carrière et ses choix intellectuels dans l'ensemble).

⁴⁷ Apparue au milieu des années 1980, sous la forme d'une série d'approches sociologiques nouvelles, sans aucun plan concerté, mais se reconnaissant néanmoins un certain « air de famille », par l'inspiration qu'elles semblaient trouver toutes dans des courants américains comme l'interactionnisme, l'ethnométhodologie et, dans une certaine mesure aussi, la pragmatique linguistique, ainsi que par la recherche d'une voie intermédiaire aux deux théories dominantes à l'époque (l'individualisme méthodologique de Raymond Boudon et la théorie de la reproduction sociale de Pierre Bourdieu), la sociologie pragmatique connaît d'abord une concrétisation majeure dans les travaux de Luc Boltanski et Laurent Thévenot. Une première tentative de synthèse des présupposés épistémologiques du style pragmatique en sociologie peut être lue dans l'ouvrage de Mohamed Nachi, *Introduction à la sociologie pragmatique* (Paris : Armand Colin, 2006, avec une préface de Luc Boltanski). Ultérieurement, c'est surtout grâce aux efforts de systématisation déployés par des chercheurs appartenant au Groupe de sociologie politique et morale (GSPM) de l'Institut Marcel Mauss, EHESS-CNRS, dont tout particulièrement Cyril Lemieux, que la sociologie pragmatique se constitue peu à peu en une approche méthodologique solide. Voir dans ce sens : Cyril Lemieux, « De la théorie de l'habitus à la sociologie des épreuves : relire *L'expérience concentrationnaire* » (dans Israël (L.), Voldman (D.), dir., *Michaël Pollak. De l'identité blessée à une sociologie des possibles*, Paris : Editions Complexe, 2008, p. 179-205) ; Yannick Barthe et al., « Sociologie pragmatique : mode d'emploi », *Politix*, 2013/3 N° 103, p. 175-204 ; Cyril Lemieux, « Étudier la communication au XXI^e siècle. De la théorie de l'action à l'analyse des sociétés », *Réseaux*, 2014/2 (n° 184-185), p. 279-302 ; ainsi que le tout récent livre de Cyril Lemieux, *La sociologie pragmatique*, Paris : La Découverte, 2018.

luttres de concurrence qui tendent à conserver ou à transformer ce champ de forces »⁴⁸. Sans avoir la prétention de synthétiser ici toute la théorie bourdieusienne des champs (tâche gigantesque, d'ailleurs, et maintes fois recommencée⁴⁹), remarquons néanmoins déjà que, dans l'optique dessinée par cette définition, notre investigation des discours et des interactions ayant pour objet le concept de littérature est amenée à privilégier d'emblée une perspective pragmatique, mettant l'accent sur la dimension performative, essentiellement conflictuelle et compétitive des échanges intellectuels. Ensuite, penser le milieu intellectuel dans le paradigme de la notion bourdieusienne de champ, c'est affirmer en même temps l'importance d'une observation et d'une description aussi rigoureuses que possible de la position que chacun des agents dont on analyse les actions occupe à l'intérieur de ce rapport de forces. C'est ce que nous essayons de faire, en présentant chaque fois, pour les auteurs majeurs que nous invoquons (sans prétention d'exhaustivité et dans la mesure des informations publiquement disponibles) leur appartenance institutionnelle, leur parcours, etc. En effet, c'est à partir de cette position que la vision de l'agent sur le champ se construit en tant qu'un « espace des possibles » ; c'est également ce qui fait que l'on puisse identifier des positions dominantes et des positions dominées, selon le volume de capital dont les agents disposent et qui détermine « leur poids relatif dans l'espace »⁵⁰. C'est pourquoi les agents « exercent dans ce champ des effets potentiels variables, proportionnels à leur poids »⁵¹. Il y a là, notamment, un des critères à la base du choix des auteurs faisant partie de notre corpus, sur lesquels nous reviendrons un peu plus loin. Car il est important de savoir aussi que cet espace ainsi hiérarchisé comporterait un réseau de figures dominantes majeures, généralement reconnues par leurs « noms propres constitués en pôles de référence par rapport auxquels il faut se situer »⁵². C'est principalement en raison de ces éléments que le recours à la notion de champ nous est utile, dans la mesure où cette notion enferme en soi une première conception originale et complexe du mode de

⁴⁸ Pierre Bourdieu, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 89, septembre 1991, p. 4-5.

⁴⁹ On consultera, pour une discussion éclairante des principaux concepts du sociologue, ainsi que des nombreuses apories auxquelles aboutirait parfois sa pensée, le récent ouvrage de Jean-Louis Fabiani, *Pierre Bourdieu. Un structuralisme héroïque*, Paris : Seuil, 2016.

⁵⁰ Pierre Bourdieu, « Le fonctionnement du champ intellectuel », article cité, p. 7.

⁵¹ *Ibidem*.

⁵² *Ibid.*, p. 9.

fonctionnement de tout ordre social, y compris celui qu'on peut observer dans le milieu académique⁵³. Ce dernier représenterait dès lors un espace nécessairement agonistique, où chaque prise de parole serait en même temps une prise de position vis-à-vis d'une autorité reconnue et respectée et, implicitement, une action.

Il est important de souligner, cependant, que nous ne souscrivons pas sans d'importantes réserves à cette conception. Plus exactement, c'est à l'explication de l'action des agents par de multiples déterminismes, ainsi que par le concept d'*habitus* – qui rend toujours cette action plus ou moins prévisible et fait considérer les incohérences comme des exceptions – que nous opposons deux postulats contraires – le pluralisme et l'indétermination – avancés par la sociologie pragmatique. Plutôt que d'invoquer une série de contraintes structurales, qui façonneraient irréversiblement les dispositions à agir des agents, la sociologie pragmatique propose donc de parler surtout de « contraintes situationnelles »⁵⁴, dont résulterait « le caractère pluriel et potentiellement contradictoire des dispositions »⁵⁵ de ceux-ci. D'après ce nouveau modèle d'analyse, l'évolution des discours et des comportements des agents dépendrait davantage de leur capacité d'ajustement aux multiples contextes et situations dans lesquels ils se verraient entraînés, comportant des exigences pragmatiques tout aussi variées, parfois antinomiques. Cela se traduirait par un relatif « éclatement » de leur moi et de leur voix, conséquence, entre autres, d'une tension manifeste entre des contraintes divergentes, auquel devrait répondre, de la part du chercheur, « un effort analytique destiné à mettre en lumière les tensions, parfois même les contradictions, qui travaillent non seulement les relations que les personnes entretiennent entre elles mais encore, et peut-être ici surtout, les relations qu'elles entretiennent avec elles-mêmes »⁵⁶. C'est dans ce sens que cette perspective méthodologique offrirait un éclairage précieux sur les problématiques que nous avons soulevées : poursuivant la compréhension, la description et la critique de l'action en situation (il s'agira forcément, en ce qui concerne notre recherche, d'une action discursive⁵⁷), elle nous apparaît bien appropriée

⁵³ Voir aussi, dans ce sens : Pierre Bourdieu, *Homo academicus*, Paris : Minuit, 1984.

⁵⁴ Cîryl Lemieux, *La sociologie pragmatique*, op. cit., p. 4.

⁵⁵ Yannick Barthe et al., « Sociologie pragmatique : mode d'emploi », article cité, p. 191.

⁵⁶ Cîryl Lemieux, « De la théorie de l'*habitus* à la sociologie des épreuves : relire *L'expérience concentrationnaire* », article cité, p. 186.

⁵⁷ Il est important de noter, justement, le lien nécessaire que la sociologie pragmatique reconnaît entre « communiquer » et « agir », définissant, à côté de la dimension performative de tout discours, la communication

à l'examen des différentes incohérences, inadéquations, contradictions et surtout tensions que nous nous sommes donné pour but d'identifier et de décrire dans notre thèse.

Ce dernier point nous amène justement à expliciter en particulier un aspect de base de notre démarche, et qui représente aussi, en partie, le fondement des propos défendus par l'historien des idées Quentin Skinner, selon qui les mots sont également, ou plutôt avant tout, des actes. D'où le changement d'optique décisif au cœur de sa méthode, à savoir celui par lequel, dans l'interprétation de tout discours, on devrait substituer à la question « qu'est-il [l'auteur] en train de dire ? » une autre, bien plus pertinente, à savoir : « qu'est-il en train de faire ? », ou « à quoi il s'affaire en disant ce qu'il dit ? »⁵⁸. En effet, d'après Skinner, les discours ne se ramèneraient jamais au simple schéma d'une expression directe des croyances d'un individu, mais devraient être appréhendés en tant qu'actions complexes, accomplies dans un contexte (intellectuel, en l'occurrence) précis, qu'il conviendrait également à l'interprète de reconstituer et d'intégrer à son analyse. On pourrait, par ailleurs, reconnaître ici la théorie des actes de langage de John L. Austin (reprise et retravaillée par John Searle), que Skinner ne revendique cependant pas ouvertement, mais dont le rôle dans l'élaboration de ses propres convictions méthodologiques serait évident à travers ses écrits successifs⁵⁹. Quoi qu'il en soit, c'est encore une fois la performativité des textes que nous serons amenés à étudier qui nous intéresse davantage, dans le sens où, en accord avec les thèses de Skinner, ce que nous nous proposons de saisir, ce sont moins les « *significations des idées* » que les « *usages des arguments* »⁶⁰ et les stratégies argumentatives mises en œuvre.

Un deuxième précepte énoncé par Quentin Skinner, qui découle en quelque sorte naturellement du premier, pose la nécessité de faire abstraction, en tant qu'historien des idées et interprète des textes, de la question du statut de vérité ou d'erreur de ces idées ou de ces textes. Dans ce cas encore, l'examen des contextes multiples de production et de circulation de ceux-ci permettrait une restitution de la logique et de la cohérence internes ayant présidé à leur élaboration. Skinner affirme ainsi qu'une méthode efficace pour parvenir à cet effet serait « la

elle-même comme « une dimension constitutive de l'action » (voir également : Cyril Lemieux, *Le devoir et la grâce. Pour une analyse grammaticale de l'action*, Paris : Economica, 2009).

⁵⁸ Quentin Skinner, *La vérité et l'historien*, op. cit., p. 53.

⁵⁹ Voir dans ce sens l'introduction de Christophe Hamel à *La vérité et l'historien*, op. cit., en particulier p. 23-25.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 26 (souligné dans le texte).

comparaison intertextuelle, en mettant au jour la relation entre les textes, les contextes et d'autres textes »⁶¹. C'est dans ce sens alors que nous privilégions, à notre tour, l'observation des interactions discursives – polémiques, échanges, dialogues directs ou indirects, confrontations et réactions – plutôt que des textes dans leur singularité, essayant de cerner surtout la rationalité et la cohérence (ou – comme c'est souvent le cas, vu le sujet de notre recherche – l'incohérence, la contradiction) des prises de parole successives des auteurs que nous analysons, d'un point de vue que nous espérons tout à fait neutre. Si bien que nous pourrions faire notre cette déclaration de Skinner, plaidant « la cause d'une étude de la littérature ou de la philosophie qui vise moins à fournir des interprétations de textes individuels qu'à nous proposer le spectacle d'une culture qui est en débat avec elle-même »⁶². De même ne prétendons-nous pas, dans l'exposé de nos propres idées, détenir une vérité absolue sur le sujet : dans un esprit similaire, le meilleur aboutissement que nous pouvons à notre tour « raisonnablement espérer » pour les résultats de notre recherche serait ainsi « que ce que l'on dit apparaisse rationnellement acceptable à ceux qui se trouvent dans la meilleure position pour en juger »⁶³.

Enfin, tout aussi crucial, car précédant et orientant d'une certaine manière cette attention de type pragmatique, sera dans nos analyses le souci pour une interprétation herméneutique classique des discours étudiés, impliquant une prise en compte non moins indispensable des éléments langagiers, de structure et de vocabulaire, etc., mobilisés par les auteurs, dans la mesure où leurs choix au niveau de l'expression infléchissent parfois considérablement les effets de leurs prises de parole. Notre investigation poursuivra dès lors à faire valoir autant que possible le lien dynamique entre ce qu'on pourrait appeler une approche interne et une approche externe des textes, dont l'intérêt est admirablement mis en évidence par François Dosse, dans ces quelques lignes de sa postface à l'édition de 2012 de son *Histoire du structuralisme* :

Ce ne sont pas des mécanismes de causalité qui peuvent émerger d'une approche à la fois internaliste et externaliste, mais plus modestement la mise en évidence de corrélations, de simples liens possibles à titre d'hypothèses entre le contenu exprimé, le dire, d'une part, et l'existence de réseaux, l'appartenance générationnelle, l'adhésion à une école, la période

⁶¹ *Ibid.*, p. 55.

⁶² *Ibidem*.

⁶³ *Ibid.*, p. 66.

et ses enjeux, de l'autre. L'historien dispose d'un atout face à ces difficultés d'élaboration d'une histoire intellectuelle, grâce à sa capacité à mettre en intrigue, à construire un récit complexe qui permette cette mise en corrélation, tout en préservant l'indétermination et le caractère probabiliste des hypothèses avancées⁶⁴.

Toutes ces considérations ayant servi à mettre en place notre démarche analytique permettent aussi, dans une certaine mesure, de justifier le choix du corpus proprement dit des textes et des auteurs dont nous avons fait nos points d'ancrage substantiels dans notre recherche. Premièrement, ainsi que la vision de Pierre Bourdieu paraît le préconiser, une série de figures dominantes majeures, en raison de leur position au sein du champ, tout comme du volume de capital symbolique dont elles paraissent jouir, s'imposent comme des repères incontournables pour appréhender une situation globale, telle qu'elle pourrait apparaître à un public dont l'attention est forcément absorbée d'abord par le devant de la scène. C'est donc plutôt pour des critères non pas tant de représentativité, que de visibilité des auteurs et, pour ainsi dire, d'audibilité de leurs voix, que notre corpus s'est constitué progressivement, à travers l'investigation de ce qu'on pourrait appeler les « positions de pouvoir », mais aussi, parfois, à travers les différents réseaux de renvois bibliographiques qui se sont dessinés au fur et à mesure qu'avançaient nos recherches sur tel ou tel aspect de la problématique générale, et où certains titres et noms d'auteurs semblaient revenir avec insistance, signalant de ce fait l'importance des discours ainsi produits et mis en circulation. Entre ceux-ci, nous retrouvons des personnages individuels comme, le plus souvent, Antoine Compagnon, Gérard Genette, Tzvetan Todorov, Marc Fumaroli, Alain Vaillant, Jacques Dubois⁶⁵, etc., ainsi que des non-littéraires (dans la deuxième partie de la thèse surtout) comme Paul Ricoeur, Jacques Rancière ou Pierre Bourdieu lui-même, dont le discours apparaît ainsi également en tant que support textuel dans le cadre de nos analyses sur les relations entre littérature et sociologie. Mais nous retrouvons aussi parfois des groupes, comme c'est le cas, plus précisément, de l'Ecole des Annales, dans le chapitre que nous consacrons à l'examen des rapports entre littérature et histoire. Dans chacun des cas

⁶⁴ François Dosse, « Postface à l'édition de 2012 », *Histoire du structuralisme. Tome II : Le chant du cygne*. 1967 à nos jours, Paris : La Découverte, 2012 (1992), p. 541-542.

⁶⁵ Comme nous pouvons déjà le remarquer, le cadre géographique de la France est une référence majeure, mais non exclusive, en ce qui concerne la provenance des discours que nous avons sélectionnés pour nos analyses. D'autres auteurs de Belgique, Suisse ou Canada, mais dont les travaux sont publiés également aux grandes maisons d'édition de France, apparaissent dans le développement de notre enquête.

étudiés, nous considérons les auteurs invoqués moins comme des postures emblématiques et plutôt comme des « pôles de référence », avec lesquels d'autres auteurs interagissent et par rapport auxquels ces derniers seraient à leur tour tenus de prendre position. Encore que l'on puisse largement supposer les deux dimensions comme étroitement liées, dans la mesure où les voix puissantes auraient en même temps la capacité d'influencer les positions dominées, de « donner le ton » à une majorité des agents du champ.

Toujours est-il qu'une certaine image des études littéraires pourrait s'en dégager, à la suite d'une observation de celles-ci à travers un corpus tel que nous venons de le décrire ; une image dont on n'est guère en droit d'affirmer la correspondance à la réalité concrète des pratiques de recherche multiples ayant actuellement cours dans les universités et les centres de recherche en littérature de France et d'ailleurs. Une image, par ailleurs, dans laquelle nombre de littéraires risqueraient toujours de ne pas se reconnaître. C'est pourquoi nous insistons à signaler encore une fois que le corpus finalement retenu dans notre thèse n'est bien évidemment pas un corpus exhaustif. Nos analyses n'épuisent pas la totalité des situations multiples que l'on pourrait observer dans la réalité actuelle des études littéraires. Par « études littéraires » on n'entendra donc pas une réalité unifiée et homogène, mobilisant un ensemble de discours, de méthodes et d'outils communs à visée univoque, ce qui reviendrait à nier la diversité empirique que, sans aucun doute, cette notion recouvre. Ce syntagme tend plutôt à désigner, dans le développement de notre thèse, une certaine « ligne de crête » du paysage intellectuel que nous nous proposons d'explorer, dans un sens non pas évaluatif de cette métaphore, mais se rapportant plutôt à la visibilité et au poids relatifs des acteurs des débats que nous soumettons à l'analyse.

Structure

Le plan de rédaction de notre thèse s'articule autour des éléments d'une question récurrente, formulée, entre autres, par Antoine Compagnon au début de sa leçon inaugurale au Collège de France, et qui a le mérite de synthétiser et de donner voix à un ensemble d'interrogations présentes aussi bien dans le cercle des spécialistes de la littérature, critiques

littéraires, professeurs, voire étudiants et élèves, que dans la société en général : « Pourquoi et comment parler de la littérature ? »⁶⁶. Le but de notre recherche, comme on vient de le voir, n'est pourtant pas d'en proposer de possibles solutions, mais d'examiner plutôt la question en elle-même, plus exactement la manière dont les intellectuels que nous aborderons s'y sont confrontés, leurs prises de position et les enjeux ainsi mis au jour. Le « comment » et le « pourquoi » seront donc à la base des deux principales parties de la thèse. Nous remettrons en question, dans un premier temps, les discussions autour des différentes méthodes d'approche du texte littéraire, entre lesquelles deux orientations – « théorique » et « historique » – ont fait naguère l'objet de vives polémiques. Dans un deuxième temps, nous examinerons les réponses apportées au « pour quoi faire ? », ayant pour pivot la notion de « connaissance littéraire », de plus en plus invoquée, ces quatre dernières décennies, pour justifier l'importance de la littérature et de son étude.

Il nous sera ainsi possible de vérifier et de montrer également la pertinence de l'expression de Jean-Marie Schaeffer, citée ci-dessus, concernant les deux tendances affectant les études littéraires : « l'isolement interdisciplinaire et la ségrégation intradisciplinaire ». La première partie de la thèse, s'intéressant à des questions de méthode, intérieures à la discipline « littérature », mettra en scène des discussions et des débats opposant principalement des littéraires de différentes orientations théoriques et méthodologiques. Dans la deuxième partie, au contraire, en abordant la notion de « connaissance littéraire » comme une des possibles réponses au « pour quoi faire ? » pesant sur la littérature, réponse avancée en égale mesure par des littéraires, des sociologues, des historiens ou des philosophes, nous mettrons l'accent surtout sur les relations des études littéraires à d'autres disciplines du champ des sciences humaines et sociales. Nous examinerons donc ici les débats présentés surtout comme des aperçus d'une réalité plus ample, qu'on pourrait appeler une « guerre des disciplines ». Autrement dit, les auteurs que nous invoquons en tant que « sujets de la lutte scientifique » (d'après la formule de Pierre Bourdieu⁶⁷) apparaîtront avant tout comme des représentants de

⁶⁶ Antoine Compagnon, *La Littérature : pour quoi faire ?*, op. cit., p. 17. Jean-Marie Schaeffer reprend cette question en sous-titre de son ouvrage de 2011, en mettant l'accent surtout, comme nous l'avons déjà montré, sur la question de l'enseignement littéraire : « Pourquoi et comment étudier la littérature ? » (nous soulignons).

⁶⁷ Voir en particulier : Pierre Bourdieu, *Science de la science et réflexivité. Cours au Collège de France. 2000-2001*, Paris : Editions Raisons d'Agir, 2001.

leurs disciplines académiques, dont les frontières seraient « protégées par un droit d'entrée plus ou moins codifié, strict et élevé » et représenteraient parfois « l'enjeu de luttes avec des disciplines voisines »⁶⁸.

En définitive, nous estimons légitime d'espérer que les résultats de notre recherche, mettant en lumière les mécanismes dysfonctionnels dans le champ intellectuel des études littéraires, comme autant de sources de tension à la base du ressenti de malaise dans les lettres particulièrement manifeste au tournant du nouveau millénaire, permettront une interprétation sous un angle nouveau de ce sentiment, tout comme un affinement de notre sens critique à l'égard de la question angoissante de la crise actuelle de la littérature. En même temps, de possibles stratégies de résistance pourraient en être envisagées par la suite, au niveau de la recherche académique, mais aussi au niveau de l'attitude individuelle de tout un chacun, compte tenu du fait que la littérature reste toujours, somme toute, une composante à portée considérable dans notre vie culturelle et dans notre vie tout court.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 130. Citons également ici la définition que propose Pierre Bourdieu et qui nous a largement servi de repère : « La discipline est un champ relativement stable et délimité, donc relativement facile à identifier : elle a un nom reconnu scolairement et socialement [...] ; elle est inscrite dans des institutions, des laboratoires, des départements universitaires, des revues, des instances nationales et internationales (congrès), des procédures de certification des compétences, des systèmes de rétribution, des prix. » (*Ibid.*, p. 128).

I. « Comment parler de la littérature ? » Théorie et approche historique en question

« Formalisme. Toujours glacé. Tonner contre. »

« Structuralisme. Doctrine rigide et stérile, loin de la réalité historique. Tonner contre. »

« Théorie. Toujours abstraite. Détourne de la pratique. Tonner contre. »

(Gérard Genette, *Bardadrac*)

Le choix du tournant des années 1980 comme borne chronologique pour la recherche que nous avons l'intention de mener autour de l'évolution de la réflexion sur le concept de littérature en France n'est certes pas aléatoire, comme nous venons de le voir dans l'introduction, mais n'a pour autant rien d'une nécessité non plus. Qu'un intervalle de temps soit un repère indispensable, mais non contraignant, Patrick Boucheron le signale, dans sa leçon inaugurale au Collège de France : « Une période est un temps que l'on se donne. On peut l'occuper à sa guise, le déborder, le déplacer. On n'a aucune obligation d'en faire une chose existant par elle-même, une chose délimitée et vivant de sa vie propre [...] »¹. Vouloir saisir notre objet de recherche dans les limites temporelles que l'on s'est ainsi fixées n'exclut donc évidemment pas la validité de certaines des affirmations que l'on avancera en dehors de ce cadre. Néanmoins, entre des justifications objectives et des appréciations inspirées plus ou moins par l'intuition, nous construisons notre démarche à partir de l'hypothèse d'un déplacement majeur qui se serait produit dans le discours dominant sur la littérature au tournant de la décennie, dont la publication, en 1983, du livre d'Antoine Compagnon, *La Troisième République des lettres*², semble marquer un moment clé. Parmi les échos quasi immédiats de ce livre, une série d'articles parus dans la revue *Le Débat* en 1984 et 1985, ayant pour sujet les possibles approches de la littérature, leurs spécificités, ainsi que leur compatibilité ou incompatibilité réciproques, retient

¹ Patrick Boucheron, *Ce que peut l'histoire*, Leçon inaugurale prononcée le 17 décembre 2015, texte intégral disponible en ligne à <https://books.openedition.org/cdf/4507>, dernière consultation le 30 mars 2019.

² Antoine Compagnon, *La Troisième République des lettres. De Flaubert à Proust*, Paris : Seuil, 1983.

l'attention en tant que signe d'une question qui se fait jour de manière pressante et qui requiert un éclaircissement nouveau : « Comment parler de la littérature ? »³.

Les trois chapitres de cette première partie de notre travail seront ainsi consacrés à l'élucidation de cette question, plus exactement à l'examen d'une série de possibles réponses qui y sont plus ou moins directement liées. Puisqu'elle implique, de toute évidence, un choix de méthode, nous nous interrogerons sur l'évolution, dans la période étudiée, de certaines controverses, parfois très violentes, concernant ce choix, entre les deux principales directions dans l'étude de la littérature, dont les méthodes se seraient particulièrement trouvées en opposition durant les deux décennies précédant le tournant des années 1980. D'une part, ce qu'il est convenu d'appeler l'histoire littéraire, discipline qui se serait imposée en France à la fin du XIX^e siècle, dominant globalement les études littéraires à l'université, discipline associée surtout au nom et au rôle de Gustave Lanson, dont Antoine Compagnon fait également le personnage principal de sa *Troisième République des lettres*. D'autre part, nombre d'approches « nouvelles », s'inspirant des travaux des formalistes russes des années 1920, du structuralisme linguistique ou encore du *New Criticism* de l'outre-Atlantique, approches bien diverses, mais auxquelles on a tendance à attribuer une certaine unité et qu'on regroupe souvent sous l'appellation générale de « théorie littéraire ». Ne serait-ce qu'*a posteriori*, comme l'atteste le titre donné au colloque réuni en 1999 par Evelyne Grossman et Julia Kristeva : *Où en est la théorie littéraire* ?⁴. Particulièrement éclairante s'avère être l'intervention d'Alain Viala à ce colloque, où il s'attache à montrer que, dans un sens large, résumé par une formule reprise à Tzvetan Todorov en tant que « réflexions générales sur la littérature », la théorie littéraire a existé de tout temps et partout, aussi bien dans la création littéraire que dans l'espace universitaire. Il préfère alors désigner par « théorie du texte » – d'après le titre d'un des travaux

³ L'analyse que nous proposons dans le premier chapitre aura principalement pour support trois articles : « Comment parler de la littérature ? Marc Fumaroli et Gérard Genette : un échange », *Le Débat*, 1984/2 (n° 29), p. 139-157 ; Antoine Compagnon : « Comment parler de la littérature ? », *Le Débat*, 1984/5 (n° 32), p. 176-181 ; Gérard Genette : « Comment parler de la littérature ? », *Le Débat*, 1985/2 (n° 34), p. 182-184 ; mais nous prendrons en considération aussi, pour en tirer quelques utiles conclusions, les deux articles de Tzvetan Todorov : « Une critique dialogique ? », *Le Débat*, 1984/2 (n° 29), p. 158-166 et « Littérature et critique. Paul Bénichou : entretien avec Tzvetan Todorov », *Le Débat*, 1984/4 (n° 31), p. 53-81, repris par la suite dans le livre *Critique de la critique. Un roman d'apprentissage*, Paris : Seuil, 1984.

⁴ Colloque organisé à l'Université Paris-7- Denis Diderot, les 28 et 29 mai 1999, actes réunis et publiés par Julia Kristeva et Evelyne Grossman, *Textuel* n° 37, Paris, 2000.

de synthèse de Roland Barthes – l'ensemble des méthodes qui nous intéressent ici, en précisant d'abord que « la *théorie littéraire* désigne en un sens spécifique un mouvement qui s'est fortement manifesté en France dans les années 1960 et 70, autour de l'idée de l'*intransitivité* du texte »⁵, pour souligner ensuite que « la "théorie du texte" a tenté de se donner non pour une théorie littéraire (parmi d'autres, après d'autres et avant d'autres), mais en se désignant comme la *théorie littéraire*, pour celle qui réorganisait définitivement les liens indissolubles entre réflexion, critique et production »⁶. C'est éventuellement pour cette raison que d'autres, comme Antoine Compagnon, en parlent en la qualifiant simplement de « théorie »⁷, quand elle ne fait pas l'objet d'une construction plus complexe comme celle de « mouvance théorique-réflexive » proposée par Vincent Kaufmann, dans un livre dont le sous-titre reprend quand-même la même formule qui paraît désormais consacrée⁸.

En remettant ainsi face à face les deux types d'approches de la littérature que nous venons de mentionner, nous considérerons d'abord l'hypothèse d'un « retour » de l'histoire littéraire sur le devant de la scène et donc d'un « retrait » de la vague théorique, suivis, d'une part, de la déclaration en quasi-unanimité du « consensus » entre les deux directions ennemies. D'autre part, nous prendrons en compte un deuxième aspect de ce phénomène, qui consiste en la perpétuation, malgré tout, d'une certaine méfiance, voire d'une hostilité à l'adresse des méthodes en vogue pendant les années 1960-1970, souvent concrétisée dans des propositions accusatrices assez incisives, dont les trois citations – certes caricaturales – de Gérard Genette, que nous avons mises en exergue de cette première partie, présentent tout de même un aperçu bien éloquent. Nous entendons en quelque sorte vérifier par là l'aboutissement d'un projet et d'un souhait dont l'expression de Pierre Nora, fondateur, en 1980, de la revue *Le Débat*, donnerait une description des plus suggestives : l'instauration, dans le monde des lettres, d'un « régime de démocratie intellectuelle »⁹. Il est vrai que Pierre Nora ne visait pas uniquement le champ des études littéraires en posant ce *desideratum* pour la vie intellectuelle française, qu'il

⁵ Alain Viala, « Théories littéraires, théorie du texte et histoire des théories littéraires », *Où en est la théorie littéraire ?*, loc. cit., p. 211 (souligné dans le texte).

⁶ *Ibid.*, p. 217 (souligné dans le texte).

⁷ Antoine Compagnon, *Le démon de la théorie. Littérature et sens commun*, Paris : Seuil, 1998.

⁸ Vincent Kaufmann, *La faute à Mallarmé. L'aventure de la théorie littéraire*, Paris : Seuil, 2011.

⁹ Pierre Nora, « Que peuvent les intellectuels ? », *Le Débat*, 1980/1 (n° 1), p. 18.

associait à l'époque à une situation politique de « despotisme », de « tyrannie », de « pouvoir absolu », jugeant l'acte intellectuel comme « impérialiste et solitaire, tyrannique et jaloux »¹⁰, gouverné par le « narcissisme meurtrier de la domination solitaire »¹¹. Mais nous n'aurions pas tout à fait tort non plus d'y reconnaître une même tonalité réprobatrice à l'adresse d'une démarche intellectuelle largement qualifiée de « terrorisme théorique »¹², qu'il faudrait désormais combattre, « pour que naisse ou renaisse, en France, un véritable débat »¹³.

Nous nous demandons dès lors non seulement dans quelle mesure la nouvelle situation, qu'on voudrait décrire comme celle d'un consensus entre théorie et histoire littéraires, correspond à la situation réelle du champ des études littéraires en France, mais aussi nous chercherons à mieux cerner la pertinence d'une supposée relation d'équivalence entre cette nouvelle situation et le « régime de démocratie intellectuelle » que Pierre Nora appelait de ses vœux et qui, bien au contraire, paraît inciter surtout au débat. Notre propos est d'analyser ces circonstances à travers une série d'interactions entre différents discours, afin de mettre en lumière le fait qu'au-delà des déclarations de l'accord collectif ou des multiples points polémiques subsistant – naturellement, a-t-on envie de dire – dans toutes les prises de position identifiées, ce qui persiste est une série de tensions, de contradictions, de conflits en sourdine ou internes à la même réflexion. C'est à l'éclaircissement de quelques-unes de ces situations, répétons-le, essentiellement de tension, liées aux attitudes variées par rapport au choix de méthode posé plus haut, que nous nous appliquerons dans cette première partie.

¹⁰ *Ibid.*, p. 5.

¹¹ *Ibidem.*

¹² Julia Kristeva, « Penser la pensée littéraire », *Où en est la théorie littéraire ?*, *loc. cit.*, p. 25.

¹³ Pierre Nora, « Que peuvent les intellectuels ? », article cité, p. 19.

I.1 « Le débat du *Débat* » : vers une rhétorique du consensus

« Les études littéraires sont à un tournant »¹. Tel est le clair constat par lequel s'ouvre un article du numéro de mars 1984 de la revue *Le Débat*, et on peut déjà en déduire une intention de faire le point sur la situation d'un moment historique traversé par ces « études », terme assez générique, qui paraît englober un ensemble de travaux intellectuels, dont les efforts seraient orientés vers la meilleure observation et compréhension de l'objet « littérature ». En effet, la première colonne de l'article présente dans quelques phrases concises un tableau d'ensemble : puisque le fait d'invoquer un tournant suppose l'existence d'au moins deux orientations possibles, dont l'une est progressivement quittée en faveur de l'autre, l'hypothèse qui est énoncée pose une certaine diminution de l'intérêt pour « la recherche d'une théorie de la littérature » (*Ibidem*) en faveur d'un retour « en force » de la préoccupation pour « l'approche historique » (*Ibidem*) des textes littéraires. Cette hypothèse entend se légitimer par une affirmation non moins directe, reprise à la quatrième de couverture d'un livre publié une année plus tôt – *La Troisième République des lettres* d'Antoine Compagnon (livre défini justement comme « un exemple parlant des interrogations de l'heure », *Ibidem*) – à savoir ce court « diagnostic » d'après lequel « les formalismes au pouvoir depuis vingt ans donnent des signes de fatigue »².

Or, l'article est une invitation au débat, et les deux noms des futurs protagonistes de ce débat sont accompagnés, dans cette brève introduction, des attributs visant à mettre en évidence leur prestige déjà acquis : Marc Fumaroli, auteur d'un ouvrage « des plus remarquables et des plus remarqués » (n° 29, p.139) – *L'Age de l'éloquence*, paru en 1980 – et qui aurait « redonné du lustre » à la « discipline décriée » (*Ibidem*) de l'histoire littéraire, et Gérard Genette, « l'un des tenants les plus notoires » (*Ibidem*) de l'approche opposée, non historienne, appelée ici « la nouvelle critique ». Les questions exactes que *Le Débat* adresse à Marc Fumaroli et à Gérard

¹ « Comment parler de la littérature ? Marc Fumaroli et Gérard Genette : un échange », article cité, p. 139. Dans le développement qui suit, nous indiquerons entre parenthèses la source des citations reprises aux trois articles du *Débat* énumérés ci-dessus (voir note 3 de l'introduction à cette première partie), en précisant le numéro de la revue (n° 29, n° 32 ou n° 34) et la page.

² Antoine Compagnon, *La Troisième République des lettres*, op. cit., quatrième de couverture.

Genette portent, d'une part, sur une présumée « insatisfaction générale » provoquée par la nouvelle critique, d'où le besoin d'en faire le bilan, et, d'autre part, sur la « spécificité », si elle existe, « de l'histoire de la littérature par rapport à l'histoire générale » (*Ibidem*). C'est plutôt sans peine qu'on pourrait donc admettre que les deux interlocuteurs auxquels on a fait appel pour une discussion à ce sujet sont censés représenter deux directions différentes pour l'étude de la littérature, entre lesquelles une transition serait en train de s'opérer, et qu'une confrontation est voulue entre les défenseurs de chacune de ces directions.

En prenant pour support de notre analyse cette discussion entre Genette et Fumaroli de mars 1984, nous nous proposons d'examiner de plus près les positions qui sont énoncées et la manière dont les deux invités au débat répondent ou plutôt hésitent de répondre aux questions du texte liminaire, ainsi que de donner suite au défi de s'affronter réciproquement. Mais, en même temps, nous souhaiterions surtout attirer l'attention sur le troisième personnage de cette confrontation, ou plutôt le premier, dans l'ordre de l'apparition dans l'article et pour avoir, semble-t-il, été celui qui avait suscité ce dialogue : Antoine Compagnon ; ceci dans le but de montrer qu'entre Gérard Genette et Marc Fumaroli il n'y a, en fait, qu'un faux débat et qu'une deuxième controverse peut être identifiée, autrement intéressante et beaucoup plus vive, entre Gérard Genette et Antoine Compagnon. Ce dernier, en effet, se sent appelé à formuler, pour sa part, « plusieurs remarques » (n° 32, p. 176) à propos de l'entreprise même de la revue *Le Débat* d'avoir convoqué les deux interlocuteurs. Mais son intervention, publiée dans le numéro de novembre de la même année, sous un titre qui reprend la question initiale – « Comment parler de la littérature ? » - se constitue aussi en une réaction, sinon une contre-offensive, à des objections de Gérard Genette qui, tout en ne le visant pas explicitement, étaient néanmoins dirigées vers l'affirmation qui lui appartenait et qui deviendra fameuse, celle qui attribuait aux « formalismes » des symptômes de « fatigue ». La réponse de Compagnon ne reste pas sans réplique, car Genette revient avec une dernière explication qu'il souhaite exposer « aussi brièvement que possible » (n° 34, p. 182). Un troisième article s'ajoute ainsi à ce corpus provisoire de notre recherche : deux pages serrées et mordantes, au cours desquelles Gérard Genette admet lui-même que les lecteurs sont devenus témoins de sa confrontation « non avec Fumaroli, mais bien (via *Le Débat*) déjà avec Compagnon » (n° 34, p. 183).

Cependant, s'il n'y a pas de querelle à proprement parler entre théorie et histoire littéraires, comme nous espérons bien pouvoir le prouver, il est en revanche intéressant de vérifier une seconde hypothèse qui nous est suggérée par la tournure que prennent les discussions. Mettant en doute le retour « en force » de « l'approche historique » au détriment de la « théorie de la littérature », nous pensons entrevoir l'émergence d'un type de discours différent, qui voudrait s'affranchir aussi bien des contraintes d'une approche purement théorique, formelle, essentialiste, que de la conception étroite d'une histoire littéraire qui ne se réduirait qu'aux monographies, à la recherche des sources et des influences, bref, un discours sur la littérature plutôt libre, associant théories et historicité du fait littéraire, soucieux en même temps de penser le texte comme un objet complexe, tout en interrogeant à fondements nouveaux ses rapports avec, d'une part, son contexte historique et social et, d'autre part, avec la vie humaine en général. Ce nouveau discours s'articule, par contre, autour d'une autre question, qui ajoute au « comment parler de la littérature ? » une mise à l'épreuve des raisons que l'on peut bien avoir de s'y intéresser et une redéfinition des enjeux que cet intérêt implique, autrement dit la question du « pourquoi ? » ou encore « pour quoi faire ? ». Une problématique assez large, dont nous ne nous proposons pour l'instant que de tracer quelques grandes lignes, en nous appuyant, bien entendu, sur les interventions successives de Fumaroli, Genette et Compagnon en 1984, mais aussi sur deux articles parus au cours de la même année, toujours dans *Le Débat*, et qui pourraient bien en représenter l'esquisse d'un programme : « Une critique dialogique ? », de Tzvetan Todorov, et un entretien de celui-ci avec Paul Bénichou, « Littérature et critique », repris tous les deux dans le livre *Critique de la critique. Un roman d'apprentissage* que Todorov publie ultérieurement, avec un titre beaucoup plus éloquent pour le deuxième : « La littérature comme fait et valeur »³.

³ Tzvetan Todorov, *Critique de la critique. Un roman d'apprentissage*, Paris : Seuil, 1984.

I.1.1 *La Troisième République des lettres – un retour à l’histoire littéraire*

A l’automne de 1983, le jeune polytechnicien et, en même temps, un lettré « quasi-autodidacte »⁴ Antoine Compagnon, né en 1950, ingénieur des ponts et chaussées, ayant soutenu sa thèse de troisième cycle de lettres à l’Université Paris VII en 1977⁵, publie chez Seuil un « superbe livre »⁶, comme l’accueille son public à l’époque, livre qu’il paraît avoir pensé comme un appel à une prise de conscience qu’il émet, dès les premières lignes de son avant-propos, comme « un cri d’alarme : les relations de la critique littéraire et de l’histoire ne sont pas ce qu’elles devraient être »⁷. Poussé comme il avoue l’être par « le sentiment obstiné de la fin d’un temps »⁸ et se plaçant lui-même en successeur, dans ce sens, d’Hippolyte Taine, Gustave Lançon, Lucien Febvre et Roland Barthes, l’auteur avance comme prémisse de sa future démonstration la traversée d’une période de crise qui affecterait, au début des années 1980 comme au tournant du XX^e siècle, l’étude de la littérature : la crise d’un discours qui aurait précisément préféré tracer une nette frontière entre critique littéraire et histoire, un discours ayant reçu, dans les années précédant 1983, « diverses appellations : structuralisme, poétique, sémiologie, sémiotique » ou « nouvelle critique »⁹. Il s’assigne pour tâche de soumettre à une ré-analyse cette frontière, qu’il semble considérer comme hostile à ce qui « devrait être », de revenir donc sur les relations controversées entre fait littéraire et fait historique, en faisant « la petite histoire » d’une situation, selon lui, analogue, dans le but justement de contribuer à la recherche des moyens de franchir la crise du moment présent (1983) par l’éclaircissement d’un moment similaire (1870-1914).

« Nous quittons une époque où l’approche théorique du texte littéraire a été reine », lit-on encore sur la même première page, où cette sentence est néanmoins atténuée par une trace

⁴ Comme il se définira lui-même plus tard dans sa leçon inaugurale au Collège de France : *La littérature, pour quoi faire?*, Paris : Fayard, 2007, p. 15 (leçon prononcée le jeudi 30 novembre 2006, texte intégral également disponible en ligne à <http://books.openedition.org/cdf/524>).

⁵ *La Seconde Main ou le travail de la citation*, Paris : Seuil, 1979. Il ne deviendra docteur d’Etat qu’en 1985.

⁶ Jean-Pierre Rioux, « Compagnon Antoine, *La Troisième République des lettres, de Flaubert à Proust* », *Vingtième Siècle*, revue d’histoire, n°2, avril 1984. p. 136.

⁷ Antoine Compagnon, *La Troisième République des lettres*, op. cit., p. 5.

⁸ *Ibidem*.

⁹ *Ibid.*, p. 6.

de doute : « Nous ne sommes pas d'ailleurs certains d'en être sortis »¹⁰. Et pourtant, sur la quatrième de couverture du livre, là où l'œil est plutôt susceptible de regarder tout d'abord, avant de l'ouvrir, le « diagnostic », que reprendra *Le Débat* quelques mois plus tard, ne comporte pas de modélisation : « Les formalismes au pouvoir depuis vingt ans donnent des signes de fatigue ». L'expression de Compagnon ressemble effectivement à un diagnostic au sens premier du mot, et l'on songe également au « Pourquoi la littérature respire mal » de Julien Gracq¹¹ ; et bien qu'il dût remettre à bien plus tard d'explicitier son point de vue concernant les raisons de cet épuisement¹², quasiment analogues à celles qu'énonce Gracq pour expliquer le malaise de la littérature, cette phrase synthèse permet pour l'instant de deviner l'attitude de l'auteur face à la rencontre des deux façons possibles de « parler littérature » – « l'une historique, l'autre formelle »¹³, tout en accrochant le lecteur par un excellent aperçu de la plasticité qui caractérise en égale mesure le langage d'Antoine Compagnon que celui de Gracq.

La Troisième République des lettres, étude ample de l'espace universitaire français à l'époque qu'annonce déjà le titre, se constitue en un panorama fort dynamique de ce champ de disciplines à l'intérieur duquel les études des lettres se sont vues à un moment donné contraintes de réinterroger leurs postulats et leurs méthodes, afin de faire face à la montée en puissance de la discipline historique, qui menaçait de les réduire au silence. Un récit entraînant, par lequel les personnages évoqués, qui vont souvent par couples, Brunetière et Faguet, Monod et Lavis, Langlois et Seignobos, peut-être pour mieux souligner la singularité de la figure centrale de Gustave Lanson, ces personnages reprennent vie et corps mouvants, jouant sous les yeux du lecteur le spectacle de la vie intellectuelle d'un temps où littérature et histoire ont dû renégocier leurs rapports, mues par un enjeu bien plus pratique que les joutes épistémologiques : celui de la mise en place d'un nouveau format pour l'institution universitaire française à la fin du XIX^e siècle, aspirant à s'aligner sur le modèle allemand, considéré supérieur, surtout dans le contexte qui suit les événements de 1870-1871. Mais hormis le sérieux de la problématique abordée, le texte paraît avoir été écrit pour séduire, car le langage qu'emploie Compagnon, nous l'avons déjà remarqué, se distingue ostensiblement aussi bien par un humour caractéristique de son

¹⁰ *Ibid.*, p. 5.

¹¹ Julien Gracq, « Pourquoi la littérature respire mal », *Préférences*, Paris : José Corti, 1961.

¹² A savoir dans *Le Démon de la théorie. Littérature et sens commun*, Paris : Seuil, 1998.

¹³ Antoine Compagnon, *La Troisième République des lettres*, *op. cit.*, quatrième de couverture.

« style oral qui fait plus d'une fois réagir »¹⁴ – d'après l'observation qu'en fait aussi un compte-rendu de l'époque –, soit qu'il accuse Gustave Lanson de sa « vieille ruse de rhéteur malin »¹⁵ ou bien un autre des multiples acteurs des querelles évoquées d'avoir été « le seul à préférer, à oser oublier, à avoir le culot de passer sous silence l'existence de Baudelaire »¹⁶, soit qu'il compare la lutte pour « l'immortalité littéraire » entre Bossuet et Voltaire à « une guerre des étoiles, un choc des titans »¹⁷ ou encore Mme de Maintenon à « une comète [qui] défila, un astre qui ne fit pas long feu »¹⁸, aussi bien par l'humour, disions-nous, que par une certaine préférence pour des affirmations catégoriques et tranchantes, qui ne semblent pas être privées d'une intention de créer l'effet de surprise face à des déclarations telles que « le temps de l'éloquence littéraire est passé, la rhétorique est morte ! »¹⁹ ou encore que « l'enjeu politique de l'immortalité littéraire dans la République : c'est Mme de Maintenon »²⁰. La même recension citée ci-dessus met également en évidence le style énergique des analyses de Compagnon : « Il cite beaucoup, il va, vient et revient à l'intérieur du débat, et il répète, ce qui permet de se retrouver »²¹.

Ces considérations d'ordre stylistique mises à part, on retient l'idée d'un autre débat, donc, au tournant du siècle : l'hypothèse d'Antoine Compagnon présente l'histoire littéraire « comme *discipline*, c'est-à-dire comme matière à la fois de science et d'instruction, comme objet de recherche et d'enseignement [...], comme enjeu de pouvoir, bref comme institution »²², qui prit naissance au milieu des tourbillonnantes années de la Troisième République comme un « salut » pour les études littéraires, par la « légitimité scientifique » que ses méthodes, prétendant à la rigueur de l'histoire, ont cru donner aux « lettres pures », en elles-mêmes rien qu'une « nourriture creuse »²³ pour les jeunes esprits de l'époque. Ceci en même temps que, de son côté, l'histoire a cessé d'être associée à un genre littéraire, comme c'était le cas pour les

¹⁴ Guy Sagnes, « A. Compagnon, *La Troisième République des Lettres* », *Romantisme*, 1985, n°49, « L'imaginaire du romantisme anglais », p. 128.

¹⁵ Antoine Compagnon, *La Troisième République des lettres*, op. cit., p. 90.

¹⁶ *Ibid.*, p. 92.

¹⁷ *Ibid.*, p. 98.

¹⁸ *Ibid.*, p. 99.

¹⁹ *Ibid.*, p. 38.

²⁰ *Ibid.*, p. 102.

²¹ Guy Sagnes, « A. Compagnon, *La Troisième République des Lettres* », article cité, p. 128.

²² Antoine Compagnon, *La Troisième République des lettres*, op. cit., p. 22 (souligné dans le texte).

²³ Romain Roland (*Le cloître de la rue d'Ulm*), cité par Antoine Compagnon, *ibid.*, p. 35.

écrits de Jules Michelet, pour n'en citer que l'auteur le plus célèbre, en construisant pour son propre compte ses outils d'analyse et de restitution des événements, dans un souci général de modification en profondeur du discours intellectuel à force de remplacer par l'érudition un langage par trop imprégné d'éloquence et de rhétorique. Un besoin de précision, une exigence de science et de méthode, inséparables du projet de fonder le haut enseignement français sur le modèle de l'Allemagne, déterminent dès lors l'évolution des disciplines universitaires. C'est en ce sens que l'approche de la littérature par l'histoire « permet aux littéraires de remonter la pente »²⁴, de s'élever au-dessus de ce qu'avait été jusqu'alors une critique impressionniste, épuisée au point de ne plus représenter qu'un verbiage stérile.

Et pourtant, depuis ce début du siècle bien éloigné déjà, il paraît que la loi de l'épuisement n'ait pas non plus épargné l'histoire littéraire, surtout avec la découverte en France des formalistes russes et l'exploitation par les études littéraires du courant structuraliste. Toujours est-il qu'à partir des années 1980 un certain regain d'intérêt pour l'histoire de la littérature est souvent annoncé dans les manifestations consacrées à ce sujet : journées d'études, colloques, numéros spéciaux de revues et ouvrages traitant des rapports de la littérature à l'histoire se seraient en effet multipliés ces quatre dernières décennies. Et l'ouvrage d'Antoine Compagnon, par l'habile résurrection de « Lanson et sa clique » qu'il opère, n'en est pas le moindre des témoignages, car la conclusion générale qui paraît en ressortir est résumée par une autre recension contemporaine du livre dans des propos qui ne laissent pas d'équivoque : « La théorie littéraire ayant vécu et ses formalismes syntaxiques ayant lassé, on consent à penser, à l'aube des années 1980, qu'il n'est plus si trivial de s'interroger sur le traitement historique de la littérature »²⁵. L'appréciation qu'en faisait *Le Débat*, on s'en souvient, allait dans une direction similaire : la « discipline décriée » de l'histoire littéraire venait de regagner son « lustre », grâce, entre autres, à l'ouvrage de Marc Fumaroli, *L'Age de l'éloquence*, mais celui de Compagnon y jouait un rôle non moins important. Que ce dernier ait été reçu et interprété de la sorte, on l'apprend surtout en lisant le compte-rendu de *La Troisième République des lettres* dans les pages de l'illustre *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, compte-rendu signé par

²⁴ *Ibid.*, p. 45.

²⁵ Jean-Pierre Rioux, « Compagnon Antoine, *La Troisième République des lettres, de Flaubert à Proust* », article cité, p. 136.

Anne Roche, elle-même co-auteur d'un titre publié chez Seuil en 1977, qui se proposait déjà une réévaluation des apports de Gustave Lanson et de sa méthode à l'étude de la littérature²⁶. Par une réflexion pareille, elle repère à son tour les prédictions que ferait indirectement le livre d'Antoine Compagnon : « Barthes est mort [et] avec lui, peut-être, la théorie littéraire, dominante depuis une vingtaine d'années et qui aujourd'hui semble s'essouffler, sinon expirer. Et dans ce vide s'avancerait l'histoire littéraire, "faisant retour" »²⁷.

Entouré de guillemets dans le texte d'Anne Roche, peut-être pour signifier qu'il s'agit là d'une sorte de citation, synthétisant les vagues « interrogations de l'heure » dont parlait encore *Le Débat*, le mot « retour » pourrait effectivement représenter un motif récurrent dans les discussions qui sont menées au sujet de l'histoire littéraire. Antoine Compagnon y fait appel lui aussi : « Réflexion sur le retour d'un souci historique après la nouvelle critique », c'est ainsi qu'est intitulée son intervention au colloque international organisé en 1986 par le Centre de recherche en littérature québécoise de l'Université Laval et dont le principal intérêt concernait justement, comme son titre l'indique, *L'Histoire littéraire. Théories, méthodes, pratiques*²⁸. Un autre colloque d'une importance majeure suit en 1987 : *L'Histoire littéraire aujourd'hui*, dont les actes sont publiés en 1990²⁹, sous la direction d'Henri Béhar et Roger Fayolle : un volume réunissant « treize articles traitant sous divers angles du problème d'un éventuel retour à l'histoire littéraire en tant que discipline à part entière »³⁰. Il est intéressant de remarquer que, dans sa communication placée en tête des Actes et visant à se constituer en un « Bilan de Lanson », Roger Fayolle justifie sa démarche par un argument qu'il reprend à Antoine Compagnon, tout en reconnaissant dans ce dernier un prédécesseur : « Connaître les débats de la critique, de la théorie, de la pédagogie littéraires, voici un siècle, permet d'éclairer ceux d'aujourd'hui. Exemple, sur ce sujet, est le livre d'Antoine Compagnon, *La Troisième*

²⁶ Anne Roche et Gérard Delfau, *Histoire / Littérature. Histoire et interprétation du fait littéraire*, Paris : Seuil, 1977. Il n'est peut-être pas insignifiant de remarquer que le numéro 30 de la revue *Poétique* de la même année 1977 publie un article intitulé « Pour une "histoire littéraire", tout de même » (Geneviève Idt, *Poétique*, n° 30, juin 1977, « Enseignements »).

²⁷ Anne Roche, « Antoine Compagnon, *La Troisième République des lettres. De Flaubert à Proust* », compte rendu, *Revue d'histoire littéraire de la France* 1985/05 (A85, n° 3), p. 518.

²⁸ Les actes du colloque ont été réunis et publiés dans *L'Histoire littéraire, théories, méthodes, pratiques*, éd. Clément Moisan, Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1989.

²⁹ *L'Histoire littéraire aujourd'hui*, sous la direction d'Henri Béhar et Roger Fayolle, Paris : Armand Colin, 1990.

³⁰ Monica Zapata, « *L'histoire littéraire aujourd'hui*, sous la direction de Béhar, Henri et Fayolle, Roger », *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 69, fasc. 3, 1991, p. 655.

République des lettres »³¹. Enfin, notons encore qu'en 1987 Jean-Yves Tadié introduisait, dans sa *Critique littéraire au XX^e siècle*, un court chapitre traitant d'un possible « Retour à Lanson »³², et qu'au tournant du XXI^e siècle, Luc Fraisse ouvrait le volume consacré à *L'Histoire littéraire, ses méthodes, ses résultats*, par une affirmation aussi directe que précise : « On constate aujourd'hui – pour s'en réjouir ou le déplorer – un net retour de l'histoire littéraire dans la critique et l'enseignement de la littérature française »³³.

Parmi les événements susceptibles de justifier ce genre d'affirmations nous pouvons compter aussi, à partir des années 1990, le numéro spécial – *L'Histoire littéraire*³⁴ – de la revue *Littérature et nation* de l'Université de Tours ou encore le colloque *L'Histoire littéraire en question* organisé en mars 1995 à Nice³⁵. Mais la manifestation la plus ample, par le moment de célébration qu'elle marque, par les participants qu'elle réunit et aussi par les ambitions qu'elle annonce de manière suggestive le titre – *L'Histoire littéraire hier, aujourd'hui et demain, ici et ailleurs* –, serait le Colloque du Centenaire de la *Revue D'Histoire Littéraire de La France* de novembre 1994³⁶. De nouveau le mot « retour » est prononcé, faisant référence à Sainte-Beuve cette fois-ci, un autre nom associé à une méthode plutôt méprisée, mais qui reviendrait dans l'attention des littéraires, soucieux de la réinterroger, sinon de l'appliquer à nouveau : « Deux signes prouvent ce retour à Sainte-Beuve : l'édition des *Portraits littéraires* par Gérard Antoine (« Bouquins », 1993), qui les préface avec sympathie, tact, sens de la mesure. Et, il y a vingt ans, qui aurait imaginé que Cerisy pût organiser un colloque (automne 1994) sur Sainte-Beuve ? »³⁷.

³¹ Roger Fayolle, « Bilan de Lanson », *L'Histoire littéraire aujourd'hui*, op. cit., p. 12-13.

³² Jean-Yves Tadié, « Retour à Lanson », *La Critique littéraire au XX^e siècle*, Paris : Belfond, 1987, p. 275-277.

³³ Luc Fraisse, « Ouverture », *L'Histoire littéraire, ses méthodes, ses résultats. Mélanges offerts à Madeleine Bertaut*, réunis par Luc Fraisse, Genève, Droz, 2001, p. 5.

³⁴ En effet, fondée en 1990, la revue *Littérature et nation* publie déjà en 1991 un numéro spécial dédié à *L'Histoire littéraire*. Plusieurs articles de ce numéro sont cités par José-Luis Diaz dans « Quelle histoire littéraire ? Perspectives d'un dix-neuviémiste », *Revue d'histoire littéraire de la France* 2003/3 (Vol. 103).

³⁵ *L'Histoire littéraire en question*, Actes du colloque de Nice (mars 1995) organisé par l'IUFM de l'Académie de Nice et le Centre de recherches littéraires pluridisciplinaires, réunis par Claude Pérez, Nice : Association des publications de la Faculté des Lettres, 1997.

³⁶ *L'Histoire littéraire hier, aujourd'hui et demain, ici et ailleurs*, Actes du colloque du centenaire de la RHLF (18-19 novembre 1994), publiés par Claude Pichois, Marc Fumaroli et Sylvain Menant, Supplément à la *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 6, 1985.

³⁷ Claude Pichois, « De l'Histoire Littéraire », *ibid.*, p. 21.

En même temps, ce qui serait également à retenir, à cet endroit de notre recherche, du Colloque du Centenaire de la *RHLF*, et cela pour revenir au point de départ de notre propos, c'est que *La Troisième République des lettres* d'Antoine Compagnon y est citée par cinq intervenants au début ou au cours de leurs présentations³⁸, à part Compagnon lui-même, qui renvoie lui aussi à son livre, devenu visiblement une référence non négligeable dans le cadre des questionnements auxquels on soumet le sujet de l'histoire littéraire. Et si en 2003, dans son article introductif au dossier réuni par la *RHLF* autour de la même problématique – « Multiple histoire littéraire » – José-Luis Diaz comptait aussi quelques-uns de ces « signes que l'histoire littéraire est, depuis une décennie, de nouveau l'objet de prometteuses discussions »³⁹, il ne serait peut-être pas exagéré de reculer d'une décennie de plus la date vers laquelle un renouvellement des questions posées dans ce sens semble se produire. En effet, dans le numéro zéro de la revue en ligne *Fabula-LHT*, dont le titre reprenait les termes du débat – « Théorie et histoire littéraire » –, Jean-Louis Jeannelle, directeur de la revue, revendiquait, à maintes reprises, pour le livre d'Antoine Compagnon un certain statut de discours inaugural : « Ce n'est toutefois qu'avec la publication de *La Troisième République des lettres* d'Antoine Compagnon, en 1983, que le terrain défriché par Anne Roche et Gérard Delfau est apparu comme un champ d'étude central » ; « Depuis la publication de *La Troisième République des lettres*, les travaux portant sur la naissance et le développement de cette discipline se sont multipliés » ; « Depuis *La Troisième République des lettres*, le programme esquissé par Lanson est sans cesse invoqué et [ses] enjeux [...] inlassablement rappelés. Car le projet de Lanson – "tenter d'établir entre

³⁸ Peter France (« Histoire littéraire et biographie : le modèle britannique ») renvoie au livre de Compagnon en tant que présentation exemplaire de la méthode de Gustave Lanson (p. 98) ; Domna C. Stanton (« Pour une histoire littéraire contextuelle : les études françaises aux Etats-Unis ») résume la position de Gustave Lanson vis-à-vis des études littéraires au tournant du XX^e siècle en s'appuyant sur la démonstration donnée dans *La Troisième République des lettres* (p. 117) ; Raymonde Debray-Genette (« Histoire littéraire et critique génétique ») cite « quelques noms de chercheurs », parmi lesquels Antoine Compagnon, « dont les travaux historiques et génétiques aiguissent actuellement le peu de réflexion dont [elle se sentirait] capable » (p. 157) ; Michel Delon (« Quelques remarques sur les objets de l'histoire littéraire en France aujourd'hui ») renvoie aussi à *La Troisième République des lettres* dès la première phrase qui condense la définition de l'histoire littéraire au début du siècle à « une ambition théorique et un projet pédagogique et social » (p. 171) ; enfin, Marc Fumaroli mentionne aussi, dans la conclusion des discussions, le nom d'Antoine Compagnon, qui « s'est fait l'historien » de l'Histoire littéraire (p.187).

³⁹ José-Luis Diaz, « Quelle histoire littéraire ? Perspectives d'un dix-neuviémiste », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2003/3 (Vol. 103), p. 515.

l'histoire (sans épithète) et l'histoire littéraire une plus étroite communication" – est plus que jamais à l'ordre du jour »⁴⁰.

Cependant, si regain d'intérêt il y a, à partir des années 1980, en faveur d'une historicisation du fait littéraire, cela ne va pas, on se le rappelle aussi, sans une perte de terrain de la part de ces autres discours non historiens appelés « formalismes ». Par ailleurs, si Antoine Compagnon choisit de traiter de « l'homme et l'œuvre » qui fut Gustave Lançon, nom auquel la discipline de l'histoire littéraire se serait peu à peu identifiée, c'est pour comprendre la manière dont celui-ci réussit à faire surmonter la crise que traversaient les études en littérature, crise qui les menacerait de nouveau à présent, en 1983, vu les « signes de fatigue » qu'il leur attribue. Il y aurait donc une alternance de ces deux « façons de parler littérature [...] : l'une historique, l'autre formelle ». Mais non pas une alternance en termes d'exclusion, car elles ont néanmoins coexisté : ce dont il est plutôt question, et Antoine Compagnon le dit clairement, c'est une alternance « au pouvoir ». Encore faut-il savoir ce qu'il entend par cette expression qui, pour l'instant, on le voit bien, ne passe pas inaperçue et sans engendrer des réactions, voire des controverses.

I.1.2 Marc Fumaroli, Gérard Genette, Antoine Compagnon : quel débat ?

Dans les pages qui précèdent nous avons tenté une brève présentation de ce « tournant » qu'évoque, en 1984, la revue *Le Débat*, citant à son appui l'ouvrage d'Antoine Compagnon, dont nous nous sommes également appliqués à relever l'importance, en observant en même temps quelques-uns de ses traits de composition et stylistiques, ainsi que certains de ses échos (ceux-ci n'étant peut-être pas sans rapport avec ceux-là). C'est ainsi que l'on voit se dessiner le tableau d'ensemble d'une tension entre, d'une part, les discours « théoriques » sur la littérature, qui auraient tout particulièrement animé l'esprit des études littéraires pendant les années soixante et soixante-dix, et, d'autre part, l'approche historique, restée plutôt dans l'ombre, mais

⁴⁰ Jean-Louis Jeannelle, « Histoire littéraire et genres factuels », *Fabula-LhT*, n° zéro, « Théorie et histoire littéraire », février 2005, URL : <http://www.fabula.org/lht/0/jeannelle.html>, dernière consultation le 18 avril 2019.

non disparue du paysage intellectuel français, si bien qu'elle paraît à son tour chercher à réimposer ses principes. La situation créée par la convocation de Gérard Genette et de Marc Fumaroli au *Débat* voudrait donc, en quelque sorte, reproduire, sur un mode moins violent, le schéma d'une autre dispute restée célèbre et qui opposa, pendant plusieurs années, Roland Barthes à Raymond Picard, « deux professeurs aux différentes méthodes »⁴¹ qui, à partir d'un désaccord portant sur l'analyse critique de l'œuvre de Racine, devinrent vite « deux personnages stéréotypés luttant sur deux fronts »⁴² et de farouches adversaires. Nous nous proposons, dans ce qui suit, un examen de cette confrontation entre Genette et Fumaroli, pour en faire justement ressortir l'idée que ce débat n'en est pas tout à fait un et que si dispute il y a, elle sera plutôt visible dans la suite que donnent Antoine Compagnon et puis Gérard Genette à ce dialogue dont le premier est aussi, indirectement, l'initiateur.

A les observer sommairement, Marc Fumaroli et Gérard Genette s'intéressent effectivement à la littérature de deux manières nettement distinctes. En 1984, la dissemblance est manifeste. Bien qu'appartenant à la même génération, tout semble opposer leurs personnalités et leurs parcours intellectuels sont clairement divergents. Marc Fumaroli, né en 1932, poursuit des études supérieures au Lycée Thiers à Marseille, puis à la Faculté des Lettres de l'université d'Aix-en-Provence et à la Sorbonne. Agrégé de Lettres classiques en 1958, pensionnaire de la Fondation Thiers entre 1963 et 1966, Docteur ès Lettres en 1976 à l'Université de Paris IV-Sorbonne, sa carrière se construit principalement dans l'espace universitaire : il est successivement assistant, puis chargé d'enseignement à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille III (de 1965 à 1976), avant d'être nommé maître de conférences en 1976 et professeur en 1978 à Paris IV-Sorbonne, succédant ainsi au professeur Raymond Picard. Parallèlement, son activité de recherche se déroule dans le cadre d'institutions prestigieuses. En 1977, il participe à la création de la Société internationale pour l'Histoire de la Rhétorique, dont il sera le vice-président, de 1983 à 1985, et le président, de 1985 à 1987. Membre du Comité national de la Recherche scientifique entre 1977 et 1981, il sera directeur du Centre d'études littéraires du XVII^e et du XVIII^e siècles (Paris-Sorbonne-CNRS) de 1984 à

⁴¹ Christophe Prochasson, « Les espaces de la controverse. Roland Barthes contre Raymond Picard : un prélude à Mai 68 », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle* 2007/1 (n° 25), p. 144.

⁴² *Ibidem*.

1994. Marc Fumaroli est encore membre du Comité consultatif des Universités (1976 – 1980), membre du conseil de rédaction de la revue *Commentaire* et directeur de la revue *XVII^e siècle* (1976 – 1986), cette dernière appartenant à la Société d'Étude du XVII^e siècle. Parmi les nombreuses distinctions honorifiques qui lui furent accordées, en 1984 il compte déjà le titre de Commandeur dans l'ordre des Arts et Lettres et celui de Chevalier dans l'ordre des Palmes académiques, ainsi que le prix Monseigneur Marcel de l'Académie française, prix d'histoire, « destiné à l'auteur d'un ouvrage consacré à l'histoire philosophique, littéraire ou artistique de la Renaissance »⁴³, que Marc Fumaroli obtient en 1982 pour son unique grand livre publié jusqu'à ce moment-là.

Issue des recherches doctorales de son auteur, *L'Âge de l'éloquence. Rhétorique et « res litteraria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique* pourrait indubitablement représenter le prototype par excellence de la grande thèse, dont la rédaction s'étend sur une période très longue et exige une documentation extrêmement riche. L'entreprise très vaste de Fumaroli aboutit ainsi à un ouvrage monumental, dont le nombre de 882 pages et la bibliographie de 1722 titres ne sont que les indices les plus évidents de ses dimensions. Etude historique faisant preuve d'une remarquable érudition, le livre de Marc Fumaroli s'attache à suivre au fil du temps une tradition d'après laquelle la discipline de l'histoire littéraire n'aurait été d'abord qu'une science auxiliaire de la rhétorique, un art de la parole qui englobait alors toutes les autres disciplines par l'unité qu'elle leur conférait, l'art de bien dire et de convaincre se constituant en cause finale des discours de tout genre. A travers une histoire de la rhétorique, donc, préoccupée de restituer à celle-ci son étendue réelle, trop souvent réduite au seul « domaine des figures », *L'Âge de l'éloquence* porte en même temps sur l'histoire de la littérature, discipline qui se substitua, à la fin du XIX^e siècle, à l'enseignement de la rhétorique, cela au prix d'un détachement de l'objet « littérature » de l'ensemble de la « *res litteraria* », notion autrement large, qui comprenait une pluralité de types d'écritures, médecine, géographie, mathématiques, histoire, aussi bien que poésie et textes de fiction. « La *res litteraria* englobe Strabon et Hippocrate, Euclide et Thucydide, au même titre que Virgile et Horace, Homère et

⁴³ Conformément à la description qu'en donne le site Internet de l'Académie Française, URL : <http://www.academie-francaise.fr/prix-monseigneur-marcel> consulté le 21/09/2016. Marc Fumaroli reçoit également le Prix de la Critique de l'Académie française en 1992, avant de devenir lui-même membre de l'Académie en 1995.

Longus »⁴⁴. Cette appartenance aurait fini par être oubliée, une fois le statut « d'exceptionnel prestige » attribué à la littérature au cours de son âge d'or, à l'époque du « sacre de l'écrivain », suite à quoi elle aurait « voulu projeter sur le passé une autonomie tardivement acquise »⁴⁵. Par le souhait de faire redécouvrir cette unité originelle, Marc Fumaroli propose également une révision des méthodes de l'étude des lettres, suggérant la nécessité de reconsidérer et refaire valoir leur dette historique envers cet art oratoire, « clefs de voûte de la culture humaniste »⁴⁶, susceptible de fournir un langage commun aux chercheurs de différents domaines, voire de différents pays.

Contrairement à la carrière universitaire de Marc Fumaroli, à son fort enracinement institutionnel et à sa liaison étroite à l'Académie française, Gérard Genette avoue lui-même ne s'être jamais senti « chez lui » à la Sorbonne, empreint qu'il était, dès les années de sa formation, par « un certain dédain de l'érudition universitaire »⁴⁷. Né en 1930, élève de l'Ecole Normale Supérieure de Paris et agrégé de lettres, il est d'abord professeur d'hypokhâgne au lycée du Mans. Il devient assistant à la Sorbonne en 1963, « pour revenir vivre à Paris »⁴⁸, comme il le dit encore, mais il quitte son poste à l'université quatre ans plus tard, en 1967, dès qu'il réussit à accéder, « grâce au soutien efficace de Roland Barthes »⁴⁹, à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, en tant que maître de conférences et ensuite directeur d'études. La position de Genette est ainsi éclaircie par sa préférence pour cette institution « universitairement mineure », comme la décrit Pierre Bourdieu dans son étude bien documentée du champ universitaire français à la veille de 1968⁵⁰. « Marginale, mais prestigieuse et dynamique »⁵¹, l'Ecole des Hautes Etudes aurait ceci de particulier qu'elle disposerait d'une liberté due au refus des « servitudes scolaires », telles que les divers examens de recrutement et l'agrégation, aussi bien qu'à une certaine autonomie dans l'organisation de ses activités de recherche, par la création

⁴⁴ Marc Fumaroli, *L'Age de l'éloquence. Rhétorique et « res litteraria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève : Librairie Droz, 2002, p. 18-19.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 18.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 2.

⁴⁷ Gérard Genette, « Du texte à l'œuvre. Entretien avec Gérard Genette », *Le Débat*, 1999/1, n° 103, p. 170.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 171.

⁴⁹ *Ibidem*. Ce détail guère négligeable pourrait bien faire écho, et non seulement sur le plan symbolique, à un autre mentionné plus haut, à savoir que Marc Fumaroli fut le successeur à la Sorbonne de Raymond Picard.

⁵⁰ Pierre Bourdieu, *Homo Academicus*, Paris : Minuit, 1984, p. 145.

⁵¹ *Ibidem*.

de ses propres « laboratoires », indépendants du CNRS, de la Sorbonne ou du Collège de France, de ses propres bibliothèques, centres de calculs et moyens de publication⁵². Une atmosphère d'ouverture aux nouveaux domaines de recherche y régnerait, un esprit de détachement et d'appétit pour l'innovation.

Gérard Genette s'opposerait ainsi à ceux que Pierre Bourdieu appelle « les orthodoxes » ou encore « les détenteurs du monopole du commentaire légitime des textes littéraires »⁵³, dont Marc Fumaroli semble faire partie, en tant que « sorbonnard ». Ses préoccupations en matière de recherches littéraires vont d'ailleurs visiblement dans un sens différent. Loin de l'imposante construction de Fumaroli, « chef-d'œuvre singulier et total, produit au terme d'un effort solitaire »⁵⁴, les premières publications de Gérard Genette ont un caractère plutôt fragmentaire, privilégiant un mode d'expression du type de « l'article scientifique, apportant une contribution originale sur un point précis »⁵⁵ : le titre au pluriel, *Figures*, et le sous-titre explicatif « Essais », ainsi que la table des matières du petit volume de moins de trois cents pages paru en 1966, témoignent ensemble d'un intérêt multiple et dispersé dans des sujets aussi divers que la poésie baroque française, Stendhal et Flaubert, mais aussi Proust et Alain Robbe-Grillet. *Figures II* suit en 1969 et *Figures III* en 1972, amplifiant l'impression d'être devant une série de « recueils », la forme plurielle devenant une vraie préférence de l'auteur, avec également *Mimologiques* en 1976 et *Palimpsestes* en 1982 (tout comme, plus tard, *Seuils*, en 1987⁵⁶). Cependant, ces recueils ne manquent pas d'unité, par la réflexion nouvelle sur les textes littéraires qui y est mise en avant, centrée sur les formes, les genres, les thèmes et les structures, plutôt que sur leur appartenance à un temps historique spécifique. N'empêche qu'une certaine insouciance à l'égard des « bienséances » académiques est perceptible dans les livres de Gérard Genette. Ceux-ci doivent avoir suscité bien des contestations à l'époque, orientées d'une part contre une démarche perçue comme « réductrice », pour son lexique « techniciste » et son goût

⁵² Entre 1955 et 1970, dix-sept revues auraient été lancées par l'Ecole des Hautes Etudes, d'après l'enquête de Bourdieu, *ibid.*, p. 146.

⁵³ *Ibid.*, p. 151.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 137.

⁵⁵ *Ibidem*.

⁵⁶ Parmi les autres publications de Gérard Genette, mentionnons encore deux ouvrages d'une importance non négligeable, parus avant le moment du débat dont nous tenterons ici l'analyse : *Introduction à l'architexte*, Paris : Seuil, coll. « Poétique », 1979 et *Nouveau Discours du récit*, Paris : Seuil, coll. « Poétique », 1983.

des classifications, des tableaux et de petits schémas appliqués aux œuvres littéraires : « Réduire l'immense et brumeux domaine proustien à l'état de "squelette narratif" [...] est déjà un geste radical, décalé, à côté »⁵⁷, constate l'un de ses recenseurs ; d'autre part, un « dédain manifeste à l'égard de l'érudition », « le traitement disons désinvolte des références et des "exigences" bibliographiques »⁵⁸, une ironie « grinçante et polémique »⁵⁹ sont autant d'éléments retenus par les commentateurs du jeune critique, qui lui valent aussi bien le succès que la réprobation.

C'est un pareil esprit de liberté et en même temps de révolte, générateur d'une situation en marge par rapport aux grandes institutions officielles et à la Sorbonne, situation par laquelle il se voit peut-être potencé en retour, qui aurait inspiré Gérard Genette lors de la création, en 1970, de la revue *Poétique* et de la collection homonyme, aux éditions du Seuil, en collaboration avec Tzvetan Todorov. Dans le même sens va la remarque de Michel Charles, directeur de la revue depuis 1979, qui tient à souligner que si « *Poétique* n'a pas d'autre support institutionnel qu'une adresse : elle a eu une boîte aux lettres à l'EHESS, elle en a une à l'ENS », c'est parce que « les structures institutionnelles manquent souvent de souplesse, elles ne sont pas forcément les structures qu'on préfère »⁶⁰. Sous-titrée « Revue de théorie et d'analyse littéraire », *Poétique* entend promouvoir une approche de la littérature qui combine « théorie littéraire » et « nouvelle critique », méthode qui était pensée à l'époque, de l'aveu ultérieur de son fondateur, comme « une alliance stratégique face à ce véritable "autre" qu'était à [ses] yeux, l'"histoire littéraire" de tradition pseudo-lansonienne »⁶¹, ainsi que comme une forme de résistance contre l'impérialisme « typiquement institutionnel »⁶² de celle-ci. Un projet qui, par conséquent, se définit principalement « contre », dans le sillage du *Contre Sainte-Beuve* de Marcel Proust, dont la découverte en 1954 représenta pour la jeune génération de l'époque « une révélation et une

⁵⁷ Jean-Louis Bachellier, « La poétique lézardée. *Figures III*, de Gérard Genette », *Littérature*, n°12, décembre 1973, p. 108.

⁵⁸ Frank Wagner, « Aimez-vous Genette ? (Éloge de la poétique *cum grano salis*) », *Fabula-LhT*, n° 10, « L'aventure poétique », décembre 2012, URL : <http://www.fabula.org/lht/10/wagner.html>, dernière consultation le 18 avril 2019.

⁵⁹ *Ibidem*.

⁶⁰ Michel Charles, « Avec et sans majuscule », *Fabula-LhT*, n° 10, « L'aventure poétique », décembre 2012, URL : <http://www.fabula.org/lht/10/charles.html>, dernière consultation le 18 avril 2019.

⁶¹ Gérard Genette, « Quarante ans de Poétique », *Fabula-LhT*, n° 10, « L'aventure poétique », décembre 2012, URL : <http://www.fabula.org/lht/10/genette.html>, dernière consultation le 18 avril 2019.

⁶² *Ibidem*.

sorte d'antidote à la conception étroitement biographisante qui régnait alors dans les études littéraires »⁶³.

Tenant compte de ces présentations pourtant assez succinctement esquissées, la rencontre de Marc Fumaroli et Gérard Genette pourrait aisément être préjugée comme porteuse au moins d'une discussion contradictoire, sinon d'une vraie querelle. Aux questions que leur adresse *Le Débat* ils répondent tout d'abord chacun de son côté et ensuite, après s'être lus mutuellement, ils continuent par un entretien oral, dont l'article reproduit également la transcription. Penchons-nous, à présent, sur leurs échanges.

Des quatre pages de l'intervention introductive que Marc Fumaroli rédige pour l'article du *Débat*, seule la dernière est employée pour une réponse effective aux questions du texte liminaire, qui, rappelons-le, réclamaient un « bilan » de la « nouvelle critique » et une redéfinition de la « spécificité », si elle existe, de l'histoire de la littérature par rapport à l'histoire générale. Plutôt que de s'y appliquer tout de suite, Fumaroli préfère passer par un long détour sur une interrogation englobant, selon lui, « logiquement et moralement », toutes les autres, à savoir « y a-t-il lieu aujourd'hui d'étudier et d'enseigner la littérature ? » (n° 29, p. 140). En mettant l'accent sur le « pourquoi » plutôt que sur le « comment » du parler sur la littérature, le regard ainsi jeté sur l'état des études littéraires à travers le temps sous-entend moins une mise en doute de l'existence des raisons profondes de s'intéresser à la « chose littéraire » (*Ibidem*) qu'un reproche visant une certaine ignorance de ces raisons par les différentes écoles successives. C'est précisément ce qui ferait le défaut de chacune des approches, historique ou formelle, de la littérature : le fait d'avoir considéré celle-ci insuffisante, incapable, par ses propres moyens, de se justifier en tant que discipline, et d'avoir donc mésestimé, tout en voulant à tout prix la faire échapper au soupçon de manquer de scientificité, ses vertus spécifiques en matière de connaissance de la réalité. Car, pour Marc Fumaroli, il y a une confusion épistémologique à la base de cette fausse opposition entre littérature – « synonyme de "grandes choses vagues" » (*Ibid.*, p. 141) – et science, tenue pour unique voie rigoureuse d'accès à la vérité : celle de « supposer le monde idéalement homogène » (*Ibid.*, p.140), en reniant par là

⁶³ Gérard Genette, « Du texte à l'œuvre. Entretien avec Gérard Genette », article cité, p. 171.

même, au nom du seul savoir scientifique, un autre point de vue tout aussi légitime, sinon supérieur, qu'il appelle « la connaissance littéraire ».

L'argumentation de Marc Fumaroli en faveur de cette autre forme de compréhension du monde qu'est la « connaissance littéraire » passe par un requestionnement de la notion même de « vérité ». Elle ne renverrait plus, de ce fait, à un ensemble de propositions dont la validité et la conformité au réel soient fixées une bonne fois pour toutes par les démarches des sciences exactes, mais resterait toujours susceptible d'être reconsidérée, renégociée, reformulée, d'après les préceptes du *modus rhetoricus* qu'invoque tout naturellement ce futur titulaire de la chaire de « Rhétorique et société en Europe » au Collège de France. La définition qu'il en donne mérite d'être citée en entier :

La vérité, sur le « mode rhétorique », est fille du dialogue entre sujets parlants et signifiants, en situation, en perspective, dans une sphère subjective et vitale où rien n'est jamais arrêté, où les « données du problème » sont proprement inépuisables, et où le meilleur choix, même doué d'une puissance de conviction qui peut sembler provisoirement déterminante, reste sujet à controverse, à interprétation, à approximations ultérieures. Héritière en régime scientifique de ce « mode rhétorique », la littérature demeure *l'atelier du vraisemblable*, et quelle que soit la marginalité où elle a été réduite, elle reste le centre mobile et le point de convergence où la pluralité des sujets parlants de leurs vérités partielles tente de formuler cette synthèse, de dessiner un carrefour commun (*Ibid.*, p. 141).

Aussi la littérature serait-elle, par la riche diversité des personnages et des situations humaines qu'elle réunit, la plus à même de donner expression à ce dialogue incessant et inépuisable. C'est dans ce sens qu'elle représenterait une forme de connaissance, d'une efficacité au moins égale à celle des méthodes scientifiques.

Après s'être assuré, ou bien rassuré lui-même, d'avoir montré l'importance pour lui indubitable de l'étude de la littérature, par l'élucidation de la notion de « connaissance littéraire », Marc Fumaroli se déclare « plus à l'aise » (*Ibid.*, p. 143) pour donner suite aux questions du *Débat*, comme s'il se sentait responsable, au nom de la logique et de la morale, de cette mise au point plus urgente, afin de pouvoir s'adonner convenablement à des considérations qui ne seraient que secondaires. Selon lui, donc, c'est pour avoir méconnu la portée réelle de cette propriété fondamentale des œuvres que théorie et histoire littéraires auraient, chacune de son côté, fait des « sacrifices à long terme ruineux » (*Ibid.*, p. 140) et « appauvri la saveur de la littérature » (*Ibid.*, p. 143). Son « bilan » de la « nouvelle critique » s'avère ainsi impitoyable.

Non seulement celle-ci n'aurait-elle « rien fondé » – autant dire qu'elle aurait plutôt détruit tout fondement des études littéraires – à la place de l'institution du « Père Lanson » (*Ibidem*), mais encore ses audaces dédaigneuses aurait-elles creusé « un fossé » entre la recherche en littérature et son enseignement, dont la pratique deviendrait difficile et dont le prestige en sortirait gravement endommagé. Par cet isolement de « l'univers scolaire » par rapport à une sorte d'élite que représenterait le « monde des séminaires pour coteries », les écrivains eux-mêmes se trouveraient « étourdis », le texte littéraire « disqualifié », amputé de son sens, de son « génie de la fiction et du style » et remplacé par « une synthèse acrobatique » de « fictions "théoriques" au second degré », d'une « étrangeté abstraite et morne » (*Ibidem*).

Mais en regrettant ces « dégâts », Marc Fumaroli ne prétend pas pour autant être l'adepte de l'histoire littéraire lansonienne et l'image que l'on déduirait de sa formule invoquant le « Père Lanson » serait moins celle d'un parent vénérable ou d'un chef glorieux, que celle d'un vieillard dont les préceptes seraient expirés depuis longue date. S'il constate à son tour une situation de crise des études littéraires, c'est pour émettre un appel au consensus. Ce qu'il appelle de ses vœux, c'est une approche nouvelle, à la rencontre des deux discours, « entre une histoire littéraire délivrée du nationalisme et du scientisme, et une "modernité" délivrée de son propre scientisme, de son parisianisme, et de son complexe à l'égard de l'historicité littéraire » (*Ibidem*). Il n'hésite pas à admettre les mérites de Barthes, de Genette et de Todorov d'avoir, entre autres, rétabli en France l'étude de la rhétorique, mais les deux maîtres qu'il se reconnaît sont Giambattista Vico et Paul Bénichou. Ceux-ci auraient fait preuve, dans leurs travaux sur la littérature, de l'exercice supérieur d'un « sens intuitif, mais infaillible, des traits propres à la connaissance littéraire et à sa tradition spécifique » (*Ibidem*).

Si, pour sa part, Gérard Genette se tient d'emblée plus près de l'invitation du *Débat* à répondre aux questions déjà énoncées, c'est toujours indirectement, car il se plaît surtout à s'attaquer « à la manière dont elles étaient formulées, et à leurs présuppositions pour [lui] inacceptables » (*Ibid.*, p. 149). Or, c'est la phrase-synthèse d'Antoine Compagnon, affirmant que « les formalismes au pouvoir depuis vingt ans donnent des signes de fatigue », qui est prise pour cible et dénoncée dans chacune de ses composantes, sur une tonalité qui ne manque pas de révolte, mais assaisonnée en même temps d'un exquis sarcasme, tout aussi savoureux que piquant. Le pluriel du sujet est ainsi tout au moins « mystérieux », tandis que le complément de

temps ne fait qu'une « cocasse précision chronologique », les deux n'ayant pour fonction que de donner un « effet de réel » à un ensemble essentiellement faux (*Ibid.*, p. 144). Parce que la réfutation s'élève en particulier contre le non-fondé non seulement des « signes de fatigues » attribués à un discours sur la littérature supposé quelque peu à la hâte être celui de Genette, mais encore de l'idée de pouvoir qui, de toute façon, n'appartiendrait guère aux méthodes d'analyse formalistes et serait invariablement resté aux historiens, comme le montre, affirme-t-il, l'organisation des chaires universitaires et des programmes d'études, pensée toujours en fonction des siècles littéraires (*Ibidem*).

Gérard Genette ne s'identifie d'ailleurs pas, lui non plus, à l'étiquette collée au camp pour lequel il avait été appelé à combattre, bien qu'il n'hésite pas à défendre « les formalismes » contre le constat injuste de lassitude intellectuelle, en les trouvant, en revanche, avec un humour subtil et presque malicieux, « en pleine forme », « Voire : en pleines formes » (*Ibid.*, p. 146), et la narratologie « en pleine explosion planétaire » (*Ibidem*)⁶⁴. Il préfère délimiter quand même son terrain de recherche, par un souci de précision conceptuelle, à celui de la « poétique », tout en prenant le soin de signaler que celle-ci ne s'oppose pas à l'Histoire. Bien au contraire, Gérard Genette souhaiterait que la poétique contribuât au renouveau de l'histoire littéraire, « s'il doit y avoir un renouveau » (*Ibid.*, p. 148). A l'encontre de la nouvelle critique, dont l'objet serait toujours l'œuvre singulière, la poétique ambitionnerait de s'occuper d'un objet bien plus large, qui comprenne l'ensemble des possibles littéraires, et donc tracerait ainsi « la carte des choix offerts à l'Histoire », l'incitant à s'intéresser à la « longue durée littéraire » (*Ibidem*). La pleine réalisation de ce projet unificateur ressemblerait, dans les « rêves » de Genette, à l'image osée, avant-gardiste, on dirait, d'une « sorte de vaste table de contrôle pour aiguilleurs du ciel » (*Ibidem*), sur laquelle les cases représentant les genres, les formes, les thèmes et modes divers, s'allumeraient, s'éteindraient ou clignoteraient en fonction des époques et des cultures, en

⁶⁴ Parmi les arguments qu'il énumère à l'appui de ce nouveau « diagnostic » à lui, il mentionne les publications de la collection « Poétique », mais aussi les ouvrages de Susan Suleiman : *Le Roman à thèse*, de Paul Zumthor : *Introduction à la poésie orale*, de Michael Riffaterre : *Sémiotique de la poésie*, et il ajoute, avec sa désinvolture caractéristique, qu'il y a aussi « un troisième dont j'ai oublié le titre ». On apprend plus tard qu'il s'agissait de son *Nouveau discours du récit* (« voilà celui que j'oubliais »). D'où l'on s'aperçoit de la part de jeu comprise dans cette désinvolture, dont on se doute qu'elle n'est pas du tout synonyme de l'ignorance.

permettant de suivre, à travers le temps historique, l'évolution et les correspondances de « ces données durables que sont les grandes catégories transcendantes aux œuvres » (*Ibidem*).

Il n'y aurait, en fin de compte, pas de bilan à faire, ni de tournant à relever, si n'est par une « presse avide de tournants, voire de virages », là où en réalité, dit encore Genette, les diverses disciplines – critique, histoire littéraire ou poétique – peuvent coexister, étant complémentaires. Quant à la question du pouvoir, qu'il ne le détienne pas, à l'en croire, ne contrarie point Genette, qui déclare, du reste, ne pas y prétendre ; ce dont il est pourtant mécontent, c'est qu'on s'ambitionne « hardiment » à insinuer le contraire (*Ibid.*, p. 144). Le souhait qu'il exprime à la fin, et qui est audible dans l'ensemble de son article introductif, n'exige donc pas une autorité à part pour la poétique au détriment d'une autre approche de la littérature, mais tout simplement, « le droit au travail, et qu'on ne la mette pas au repos sans la consulter » (*Ibid.*, p. 149)⁶⁵.

A la lecture de leurs interventions successives, l'inimitié présumée entre Marc Fumaroli et Gérard Genette commence à perdre de sa crédibilité. Si Fumaroli est bien d'accord de faire le bilan de la nouvelle critique et même en trace un qui, certes, n'a rien d'une approbation, l'essentiel pour lui n'est pas là. De son côté, Gérard Genette, ne se reconnaissant pas dans la posture de représentant de cette nouvelle critique, avoue d'ailleurs ne pas beaucoup croire « à ces bilans, à ces tournants, à cette rotation affairée des *trends* » (*Ibid.*, p. 146) et son emportement vient justement de ce refus de donner suite à une invitation qui a à sa base une proposition à laquelle il n'adhère pas. Leur attendue confrontation tend plutôt à tourner au consensus, et cette impression nous est confirmée par leur échange de répliques à l'oral. En prenant la parole le premier, Genette fait tout d'abord, lui aussi, un constat similaire : « c'est clair, nous n'en sommes plus au débat Barthes-Picard » (*Ibid.*, p. 149). Malgré les divergences, leurs positions sont loin d'une conflictualité irréductible. Bien au contraire, c'est plutôt vers les similitudes qui les rapprochent que sont dirigés leurs observations et commentaires.

C'est ainsi que l'indignation de Gérard Genette paraît se dissiper, dans cette deuxième partie de l'article, où il exprime souvent son plein accord par rapport à des affirmations de Marc

⁶⁵ Une allusion à l'auteur de cette « mise au repos » qui irrite Gérard Genette pourrait être lue dans une phrase antérieure, empreinte de la même ironie grinçante, qui dit que « la poétique, qui est une très gentille dame et qui a souvent changé de compagnons, n'est pas fatiguée : elle n'est pas à un "tournant" près, elle en a vu d'autres ».

Fumaroli et n'hésite pas à faire quelques concessions en ce qui concerne ses propres affirmations. Son premier souci est donc de trouver « au moins un point d'accord » entre leurs opinions, et il manifeste de la sorte sa complète adhésion à la formule de Fumaroli : la littérature, pour lui aussi, est « à coup sûr un *sujet* de connaissance » et il déclare suivre « volontiers » l'idée d'une connaissance non pas seulement *de* la littérature, mais « qui passe *par* la littérature » (*Ibidem*). Si des critiques sont énoncées, c'est plutôt Fumaroli qui en est l'auteur, mais Gérard Genette ne craint pas de les accepter et même de les reformuler toujours en faveur d'une réconciliation. Au reproche que lui fait Marc Fumaroli de ne contester le « pouvoir » des « formalismes », en protestant qu'il appartient toujours aux historiens de la littérature, que dans le seul but de « continuer d'apparaître comme la force de révolte et de renouvellement » (*Ibid.*, p. 150), Genette répond par un compromis sur la radicalité de son expression : « Je comprends que vous contestiez le caractère absolu de ma formule. [...] Disons simplement que *si* quelque chose est au pouvoir, c'est *plutôt* l'histoire littéraire que la poétique » (*Ibidem*). Pareillement, en ce qui concerne le projet rêvé d'une « table de contrôle » qui permettrait de représenter et de suivre l'ensemble du possible littéraire, dans lequel Marc Fumaroli voit en même temps un « morceau de bravoure », « un tour de magie », un « mythe », mais aussi « une idée très séduisante » (*Ibid.*, p. 151), tout en opposant à cette image une autre, plus modeste, celle d'une maison « invisible, intérieure », mais « très réelle » (*Ibid.*, p. 153), où des portraits et des inscriptions des ancêtres attendraient d'être déchiffrés et ranimés, Gérard Genette admet bien partager de bon gré cette autre version du mythe : « votre maison, avec sa cave et son grenier, j'ai l'impression de l'habiter tout autant que vous » (*Ibidem*).

Si, à l'encontre de l'attitude pacifiste de Genette, Marc Fumaroli semble faire preuve de plus de sévérité dans ses remarques, qui ressemblent aussi à des accusations, son intention, on le comprend facilement, n'est pas de combattre, mais de trouver des solutions à une situation considérée comme préjudiciable aux études littéraires, « divisées et dispersées » (*Ibid.*, p. 150). Cette fois-ci encore, il ramène la discussion à un endroit où il se sent visiblement plus « à l'aise » que dans le débat sur les diverses manières de parler de la littérature. L'essentiel n'étant pas dans le « comment », il invoque même une sorte de contrainte qui justifierait du point de vue pratique l'organisation des études universitaires en littérature par époques historiques : cette manière de faire représenterait surtout un instrument de travail efficace, sans forcément

vouloir se définir comme « une poussée de l'historicisme littéraire dans l'institution universitaire » (*Ibid.*, p. 151). Il voudrait justement éviter les « querelles idéologiques », cause principale pour laquelle il en veut à la nouvelle critique, au-delà des préceptes méthodologiques de celle-ci ; son but est donc de se mettre d'accord : il invite Gérard Genette, ainsi que tous les littéraires, à une réflexion supérieure, « afin de parvenir à une meilleure compréhension de ce qui [les] unit et à une meilleure image publique de [leurs] disciplines » (*Ibid.*, p. 150).

Quel est donc ce combat, de quel débat est-on alors autorisé à parler ? Décidément très loin de la querelle Barthes – Picard, le dialogue entre Fumaroli et Genette s'avère effectivement un échange, comme présenté par le titre, voire un échange fructueux, pourrait-on dire. Théorie et histoire littéraires s'accorderaient volontiers pour faire passer les études en littérature vers une nouvelle étape, apportant leurs contributions spécifiques à une meilleure connaissance aussi bien *de* la littérature, que *par* la littérature. Certes, les points de désaccord n'en sont pas absents, n'empêche que si polémique il y a, c'est plutôt dans un sens constructif, une polémique bien amiable entre des pairs dont les principaux intérêts se croisent pour défendre une idée forte de la littérature et des études littéraires.

Cependant, à la suite des brèves analyses que nous venons de proposer, une autre controverse semble prendre contours, et ce contre quoi s'emporte Gérard Genette, nous l'avons vu, c'est une certaine hardiesse venant, il faut le remarquer aussi, de la part d'un jeune homme relativement assez récemment admis dans le champ littéraire : Antoine Compagnon. Si bien que celui-ci se sent appelé à répondre aux objections dressées contre ce qu'il avoue lui-même avoir lancé comme un défi : « la boutade s'entendait comme une provocation – une provocation à la réflexion bien sûr –, et en un sens elle a réussi » (n° 32, p. 176). Malgré la précaution de restreindre sa teneur, le propos garde sa portée intacte, et Compagnon n'est pas le dernier à en être conscient. Car la réussite de la provocation ne se résume pas à avoir suscité un réexamen de l'état des études littéraires en 1984, mais inclut également l'éveil des curiosités par rapport à son auteur : « Mais qui est donc ce malin-là qui invite les littéraires à tenter un bilan de la "nouvelle critique", à poser des jalons pour une "nouvelle histoire littéraire" ? » (*Ibidem*). En effet, qui était-il ? En se présentant lui-même dans les termes ci-dessus, Antoine Compagnon fait preuve de l'intelligence parfaite qu'il a de sa position de nouvel entrant dans le champ. De plus, ainsi que nous l'avons déjà introduit un peu plus haut, non-normalien, « Ingénieur des

Ponts et Chaussées », comme le fait également apparaître la même fameuse quatrième de couverture de *La Troisième République des lettres*, il enseigne à ce moment-là la littérature à l'Ecole polytechnique, où il avait fait des études, et à l'université de Rouen. Tout en ne pas ayant une formation littéraire classique et pas encore une position dans les hauts cercles universitaires parisiens, il est néanmoins ancien pensionnaire de la très prestigieuse fondation Thiers, censée accueillir « des jeunes gens déjà distingués par leur savoir et leur esprit »⁶⁶, et il avait encore été, durant l'année 1980-1981, professeur à l'Institut français du Royaume-Uni à Londres. En outre, il n'est peut-être pas insignifiant non plus de constater que ses livres sont publiés, dès le premier, chez l'une des grandes maisons d'édition françaises comme l'est sans doute Seuil⁶⁷. Il n'en reste pas moins que sa « boutade », venant d'un jeune ingénieur converti à la littérature et défiant les grands maîtres du domaine, n'est pas sans se distinguer par un certain degré d'ambition à la mesure du projet qu'il esquisse lui-même : faire un bilan de la « nouvelle critique » et tracer les repères d'une « nouvelle histoire littéraire ».

Les bilans, auxquels Gérard Genette disait ne pas trop croire, Antoine Compagnon semble en avoir le goût. On l'entrevoit dans *La Troisième République des lettres*, et cela dès son avant-propos, intitulé de manière suggestive « Les deux Barthes », dans lequel il entreprend de faire la lumière sur une ambiguïté souvent imputée aux écrits du grand critique : « les deux Barthes, le systématique et le subjectif, le dogmatique et l'impressionniste, le coriace et le tendre, le méthodiste et l'hédoniste, ils ne font qu'un »⁶⁸. Faisant référence à la prétention de la nouvelle critique à fonder une science de la littérature et d'être en même temps soi-même création littéraire, ce mélange de rigueur et de liberté artistique ne serait qu'une fausse contradiction. Car, « historiquement », Barthes, et la nouvelle critique qu'il a pratiquée, sont unitaires : par une série de similitudes entre celle-ci et le type de critique contre laquelle l'histoire littéraire lansonienne s'était justement rebellée, par la revendication des mêmes principes dont l'histoire littéraire avait construit le réquisitoire contre la « vieille vieille critique » de Brunetière, Taine

⁶⁶ Telle aurait été la volonté de Félicie Dosne, belle-sœur d'Adolphe Thiers, par la donation de laquelle fut créée l'institution (information présente sur le site internet de la Fondation Thiers, URL : <http://fondation-thiers.institut-de-france.fr/historique> , page consultée le 4 juillet 2016).

⁶⁷ En 1983, Antoine Compagnon avait déjà publié au Seuil *La Seconde Main ou le travail de la citation*, 1979 ; *Le Deuil antérieur*, 1979 ; *Nous, Michel de Montaigne*, 1980.

⁶⁸ Antoine Compagnon, *La Troisième République des lettres*, op. cit., p. 11.

ou Sainte-Beuve, à savoir une volonté de systématisme associée au subjectivisme impressionniste, enfin, par son inscription nécessaire dans l'histoire en raison de ces faits, qui donnent l'impression d'un retour auquel la nouvelle critique paraît tout simplement ne pas avoir songé. En un sens, le point faible de la théorie littéraire – son « impensé » – aurait été cette ignorance, plus ou moins intentionnelle, de son appartenance à l'histoire, « contre l'histoire, avec l'ambiguïté de la préposition qui marque la proximité et l'opposition »⁶⁹.

C'est en cela que la démarche de Compagnon se veut différente, car il insiste à maintes reprises sur l'incontournable besoin de se situer historiquement, de donner une « épaisseur historique » à la connaissance que l'on a des discours des autres, ainsi que d'historiciser son propre discours du moment présent. Aussi dans sa réplique aux aigres remarques de Gérard Genette s'engage-t-il tout d'abord à montrer un schéma diachronique de deux généalogies dans lesquelles il case pratiquement ses « adversaires », si adversité il y a : « Il y a en France deux très anciennes tendances dans les études littéraires, deux traditions divergentes et rivales depuis le XVII^e siècle : celle, historique et érudite, des abbayes bénédictines, et celle, éloquente et rhétorique, des collèges jésuites » (n° 32, p. 176-177). Avant de passer effectivement aux arguments concernant sa conception du pouvoir et de ses enjeux réels et de proposer en fin de compte, lui aussi, une autre approche de la littérature, qui concilie « l'événement et la structure, le particulier et le général » (*Ibid.*, p. 177), Antoine Compagnon dresse ce tableau magistralement éclairant, à la suite duquel il lui est plus aisé de faire comprendre que « Marc Fumaroli et Gérard Genette appartiennent de fait à la même tradition » (*Ibidem*) et que donc « s'ils peuvent dialoguer – ce que Barthes et Picard n'auraient pu –, c'est qu'ils sont au fond du même bord, sous le signe des jésuites et de la rhétorique » (*Ibid.*, p. 178). Intéressante stratégie, par ailleurs, si l'on pense que la meilleure position d'où l'on devient capable de voir un tableau en entier, c'est de l'extérieur : en représentant Fumaroli et Genette sur cette vue d'ensemble rétrospective, Compagnon s'assigne en même temps à lui-même un point de vue privilégié, s'extrait du tableau, se détache un instant du plan de la discussion et s'érige en spectateur impartial, sinon en une sorte d'arbitre, dépositaire d'une vérité supérieure, qu'il n'est pas loin de supposer inaccessible aux acteurs du débat.

⁶⁹ *Ibidem*.

C'est aussi, peut-on déduire, ce qui expliquerait, d'après Compagnon, une « conception trop étroite et conventionnelle » (*Ibidem*) que Gérard Genette se ferait du pouvoir dans le champ des études littéraires. L'expression ne semble pas chercher à masquer sa dureté, et c'est à cet endroit précis de l'intervention d'Antoine Compagnon que l'on saisit explicitement sa portée défensive et en même temps accusatrice. En effet, il invoque l'autorité de Roland Barthes et la date de parution de son *Sur Racine* (1963) pour légitimer la période de vingt ans dont Genette avait fait une « cocasse précision chronologique », mais il ne manque pas non plus de détailler ce qu'il entendait par « être au pouvoir » : non point, comme Genette le suggérait, être titulaire de chaires universitaires, à la Sorbonne ou ailleurs, mais plutôt exercer une forte influence dans l'enseignement secondaire – vers lequel les raisons d'être des cours universitaires eux-mêmes seraient orientées – où l'œuvre de Racine serait expliquée aux élèves surtout à travers l'étude qu'en donne Barthes, étude qui occuperait, de surcroît, à côté d'autres ouvrages appartenant à la nouvelle critique, des places bien plus importantes dans les librairies et dans les listes des éditions en format de poche. Ainsi, non seulement une précision supplémentaire est-elle formulée, mais celle-ci paraît être adressée spécialement à Gérard Genette, le seul à ne pas avoir compris ce qui, pour Antoine Compagnon, serait bien une évidence : « suggérant que les nouvelles critiques n'étaient pas sans pouvoir [...], je n'entendais pas que Gérard Genette distribuât les chaires en Sorbonne comme Lanson en ses beaux jours, et *j'imaginais que cela allait de soi* » (*Ibid.*, p. 179, nous soulignons).

Stratégie consciente ou pas, la position supérieure dans laquelle Antoine Compagnon se place lui-même par son discours, ainsi que son penchant à traiter de certains sujets comme « allant de soi », sont interprétés par Gérard Genette comme de l'artificialité, et il ne tarde pas à les désigner comme tels d'une manière concise et très directe. Les reproches que prononce la réplique de Genette sont ainsi presque tous dirigés vers un caractère qualifié de superficiel du regard porté par Compagnon sur les méthodes de Fumaroli et de Genette, mais aussi sur les études littéraires en général. Car tout ce schéma, d'abord, opposant deux généalogies – celle des bénédictins et celle des jésuites – n'est pour Gérard Genette qu'une « "mise au point" sophistiquée » qu'il ne voudrait justement pas approuver, même au risque de prolonger une controverse elle-même « quelque peu factice » (n° 34, p. 182). Classification « séduisante et spécieuse » (*Ibidem*), la construction de Compagnon ne tiendrait pas debout : affirmer que

Genette et Fumaroli appartiennent à la même tradition, ne s'appuyant que sur le seul argument de l'intérêt commun aux deux chercheurs pour la rhétorique classique, serait déjà un fait « très artificiel » (*Ibidem*) en lui-même. Animé par un pareil esprit de contestation, Gérard Genette accuse Compagnon à plusieurs reprises de « négligence de lecture » (*Ibidem*) : c'est ce qui lui aurait fait ignorer la part de recherche érudite des travaux du poéticien, ce qui l'aurait encouragé à caricaturer « triomphalement, mais paresseusement » (*Ibidem*) ses arguments, mais aussi ce qui l'aurait empêché de fournir davantage d'exemples, autres que la seule étude sur Racine de Roland Barthes, pour parler du pouvoir des « formalismes », d'autant plus que ce dernier, d'après Genette, « n'en relève ni de près ni de loin » (*Ibid.*, p. 183). Gérard Genette va même jusqu'à inviter Compagnon à « une relecture parallèle » (*Ibid.*, p. 184) de Barthes, afin de lui faire reconsidérer l'inclusion du grand critique sous l'étiquette de « formaliste ». Inclusion qui resterait, observe en fin de compte Genette, leur seul objet de désaccord : en effet, en retrouvant dans la réponse de Compagnon la distinction, pour lui très nette, entre « pouvoir » et « influence », tout en avouant se contenter, pour sa part, d'une « large influence sans grand pouvoir » (*Ibid.*, p. 183), il conclut à un certain recul de l'affirmation initiale de Compagnon, voire au retrait de celle-ci, par le fait également de ne pas insister sur la supposée « fatigue » de la « nouvelle critique », de n'en refaire même pas mention dans sa réponse. Se montrant satisfait de ce qu'il préfère considérer comme des signes d'une révision du jugement initial d'Antoine Compagnon, Genette finit sa dernière intervention dans ce débat par une constatation presque joyeuse de leur conciliation : « Nous voici donc [...] presque entièrement d'accord » (*Ibid.*, p. 184).

Un accord qui paraîtrait en quelque sorte ironiquement imposé, autant dire une réduction au silence, car Compagnon ne revient plus alimenter cette discussion, du moins pas dans l'immédiat. Toutefois, il s'en souviendra certainement : il ne manque pas l'occasion de réaffirmer, en 1998, son opinion sur « l'explication – celle de Gérard Genette – [qui lui] paraît courte »⁷⁰, en ce qui concerne les raisons de l'échec, selon Compagnon, de la nouvelle critique à remplacer l'histoire littéraire, dont le monopole sur les études françaises aurait été inébranlable, là où en réalité ce serait plutôt lui-même qui réduirait assez grossièrement les

⁷⁰ Antoine Compagnon, *Le Démon de la théorie. Littérature et sens commun*, op. cit., 1998, p. 9.

arguments de Genette pour qui, en 1984, on l'a bien vu, il n'y avait pas du tout question d'échec dans ce sens. Mais la manière dont il en parlait déjà en 1995, dans l'article « Critique littéraire » qu'il rédige pour *Encyclopaedia Universalis*⁷¹, n'en est pas moins révélatrice d'une tendance similaire à celle qui s'annonçait dans ses articles antérieurs et qui se serait accentuée par la suite. Sans pourtant donner la précision concernant son rôle à lui dans l'affaire, les termes qu'il emploie pour présenter le « débat » entre Genette et Fumaroli convergent encore vers la même idée de recherche d'un consensus : la rencontre des deux littéraires aurait été un « dialogue fructueux »⁷², aboutissant à un « accord majeur »⁷³, par lequel l'histoire littéraire et la poétique auraient constaté la nécessité première d'une « complémentarité des pratiques »⁷⁴, renonçant aux anciennes ambitions de lutte pour l'autorité d'une approche unique considérée comme seul discours légitime sur la littérature.

I.1.3 Le discours sur la littérature « en régime de démocratie intellectuelle »

La « controverse » que nous avons choisi d'analyser (même si, comme on l'a vu, ce mot pourrait être assez impropre) incarne à notre avis une situation représentative pour ce tournant qui se produirait dans le discours sur la littérature au début de la décennie 1980, dont nous émettions l'hypothèse au début de cette présentation. S'il nous a semblé intéressant de mettre en évidence non seulement une confrontation qui, en fin de compte, n'est qu'un faux débat entre Gérard Genette et Marc Fumaroli, mais aussi l'importance de l'échange de répliques bien plus dures entre Gérard Genette et Antoine Compagnon, c'est parce que nous sommes de l'avis que c'est la démarche de Compagnon qui finalement, et malgré toute apparence, « s'impose », ceci dans la mesure où l'on peut employer ce verbe en se référant à un type de discours qui justement entend renier toute volonté d'attribuer la suprématie à une approche ou à une autre. Fruit d'une conviction personnelle profonde ou d'une stratégie bien mise au point, cette démarche

⁷¹ Article repris par le *Dictionnaire des genres et notion littéraires*, Albin Michel, 1997.

⁷² Marc Cerisuelo, Antoine Compagnon, « Critique littéraire », *Universalis éducation* [en ligne]. *Encyclopædia Universalis*, consulté le 14 juillet 2016.

⁷³ *Ibidem*.

⁷⁴ *Ibidem*.

réconciliatrice, que ses premiers écrits, tout comme son attitude osée, mais discrète, et ses actes ne manquant pas d'une certaine précaution, laissent deviner au tournant de la décennie, est confirmée par les publications futures d'Antoine Compagnon, tout comme par son parcours qui donne également raison aux ambitions qu'il formulait en 1984.

S'il se propose de faire le bilan de la nouvelle critique et de « poser des jalons pour une "nouvelle histoire littéraire" », ce n'est pas pour s'ériger en défenseur de l'une ou de l'autre, mais, comme nous l'avons déjà souligné, pour être capable de situer ces deux « manières » sur le grand axe de l'histoire générale, admettre et suivre leurs alternances, afin de transformer leurs inimitiés en une source de profit pour une meilleure compréhension du fait littéraire. Car, pour Antoine Compagnon, « la vérité est toujours dans l'entre-deux »⁷⁵. Ce *credo*, énoncé à quinze ans distance du moment où il observait des « signes de fatigue » aux approches formalistes, dans l'Introduction d'un livre dont on pourrait bien dire cette fois-ci qu'il en déclare la mort définitive, est celui que l'auteur voudrait faire entendre dans toutes ses prises de position à ce sujet. Dans *Le Démon de la théorie*, en effet, le défi soulevé est celui de proposer aux questions qui se posent autour de sept grandes notions dont tout regard sur les textes littéraires serait inséparable – « la littérature, l'auteur, le monde, le lecteur, l'histoire, le style et la valeur »⁷⁶ – des réponses relevant de deux perspectives opposées, celle de « la théorie » et celle du « sens commun », contre lequel celle-là aurait voulu se révolter, mais sans parvenir à le faire complètement se taire. Par cette mise en parallèle de deux possibles points de vue sur une même problématique, dont les arguments sont défendables en égale mesure, mais jamais suffisants en eux-mêmes, l'auteur se maintient toujours dans une position intermédiaire, poursuivant, sans prendre parti, sa démonstration de l'irréductibilité des questions à une solution unique.

Dans une interview portant sur ce même ouvrage, Antoine Compagnon explicite encore son choix qui a surtout cette particularité de prôner, par volonté de faire preuve d'un esprit de pondération, de lucidité et de maturité critique, l'absence de tout choix décisif : « La position juste est dans l'hésitation, dans la perplexité, dans la disponibilité, dans l'ouverture »⁷⁷. Plus tard, devenu titulaire de la chaire de « Littérature française moderne et contemporaine » au

⁷⁵ Antoine Compagnon, *Le Démon de la théorie*, op. cit., p. 28.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 25 (souligné dans le texte).

⁷⁷ « Le Démon de la théorie », Entretien avec Antoine Compagnon sur *Vox Poetica*, consulté le 27/08/2016, URL : <http://www.vox-poetica.org/entretiens/intCompagnon.html>.

Collège de France, après avoir enseigné, de 1994 à 2006, à la Sorbonne, il prononce dans sa leçon inaugurale des opinions semblables : « À la fin du XX^e siècle, la vieille dispute de l'histoire et de la théorie, ou de la philologie et de la rhétorique, variante tardive de la Querelle des anciens et des modernes, n'eut enfin plus lieu d'être »⁷⁸. Aussi la « réunion » des deux « manières » est-elle, selon lui, « indispensable au bien-être de l'étude littéraire »⁷⁹, mais là encore intervient le besoin de modérer leurs anciens préceptes : « Théorie ne voudra dire ni doctrine ni système, mais attention aux notions élémentaires de la discipline, élucidation des préjugés de toute recherche, ou encore perplexité méthodologique ; et histoire signifiera moins chronologie ou tableau de la littérature que préoccupation du contexte, souci de l'autre, et donc prudence déontologique »⁸⁰.

Nous n'aurions peut-être pas tort d'oser dire ainsi qu'Antoine Compagnon paraît avoir saisi un certain esprit du moment historique qu'il traverse, moment où il fait justement son entrée dans le champ littéraire français, ce moment dont nous avons essayé de donner quelques idées et repères dans l'introduction, et que nous mettions par la suite en rapport avec ce que Pierre Nora avait appelé un « régime de démocratie intellectuelle ». Or, Compagnon se sert lui aussi de ce terme pour suggérer une analogie entre le monde politique et le champ littéraire : « Comme la démocratie, la critique de la critique est le moins mauvais des régimes, et si nous ne savons pas lequel est le meilleur, nous ne doutons pas que les autres soient pires »⁸¹. Certes, l'approche qu'il promeut, son « entre-deux », n'est pas sans susciter des contestations, mais être contesté c'est aussi se faire remarquer. Sa méthode, dont le mot d'ordre serait peut-être la nécessité de donner de « l'épaisseur historique » à son propre discours et à ses actes, à mettre en perspective, requestionner, prendre des distances afin de mieux prendre conscience des grands mouvements qui rythment l'histoire des discours successifs ayant pour objet la littérature, cette méthode, donc, serait à peu près, pensons-nous, celle qui caractérise l'évolution ultérieure de la réflexion en train d'être menée sur la littérature. L'accord qui se produit dans les pages de la revue *Le Débat*, entre des représentants de deux directions considérées comme antinomiques dans les études littéraires, pourrait constituer un des premiers signes de cette

⁷⁸ Antoine Compagnon, *La littérature, pour quoi faire ?*, op. cit., p. 24.

⁷⁹ *Ibidem*.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 25.

⁸¹ Antoine Compagnon, *Le Démon de la théorie*, op. cit., p. 312.

évolution. On assisterait même à une transformation de l'une et de l'autre, de l'une par l'autre, des deux approches. Se rappelant les débuts de *Poétique*, mettant en rapport ces temps-là avec la situation des années deux mille, Michel Charles fait également la constatation d'une telle mutation : « Les expressions un peu exacerbées du formalisme se sont assagies, les résistances de l'histoire littéraire aussi et il serait d'ailleurs assez vain de vouloir à toute force opposer les deux, sauf à les caricaturer »⁸².

De plus, *Critique de la critique* – « le moins mauvais des régimes », d'après Antoine Compagnon – est également le titre du livre que publie la même année, en 1984, Tzvetan Todorov, manifestant à son tour un souhait de renégocier ses rapports en tant que chercheur à son objet d'étude. Remettant à plus tard dans le développement de notre recherche une présentation plus ample de ce très intéressant auteur au parcours non moins captivant et sinueux, notons néanmoins, pour l'instant, l'importance considérable qui fut la sienne dans l'introduction en France du courant structuraliste, par la traduction des textes des Formalistes russes, dont il publie une anthologie en 1965 sous le titre *Théorie de la littérature*⁸³. Contrairement à ses premières préoccupations, la réflexion qu'il livre à son public en 1984, profondément marquée par une dimension autobiographique qui restera une tendance constante de ses publications ultérieures⁸⁴, se distingue par le souci de dépasser une vision « étroite » du texte pris comme objet clos sur lui-même, autosuffisant, destiné à servir de support à un commentaire dont la principale mission serait d'en décrire les formes et les mécanismes de langage. Et ce n'est peut-être pas par hasard que le dernier chapitre de cet ouvrage de Todorov, portant justement « sur l'évolution de son propre travail de critique » (n° 29, p. 139), eût premièrement paru dans le même numéro 29 de la revue *Le Débat*, à la suite de l'article-débat entre Gérard Genette et Marc Fumaroli : non seulement la nouvelle manière de parler de la

⁸² Michel Charles, « Avec et sans majuscule », article cité.

⁸³ *Théorie de la littérature, textes des formalistes russes*, Paris : Seuil, 1965. Tzvetan Todorov est aussi l'auteur du premier volume publié dans la collection « Poétique » (*Introduction à la littérature fantastique*, Seuil, 1970), dont, avec Gérard Genette, il est le cofondateur. De plus, les rapports de Todorov à Genette font des deux chercheurs, comme le signale Florian Pennanech, un « duo souvent perçu comme le noyau dur du structuralisme littéraire français » (Gérard Genette, « Quarante ans de Poétique », Entretien avec Florian Pennanech, article cité).

⁸⁴ Voir surtout, dans ce sens, *La Littérature en péril*, Paris : Flammarion, 2007. D'ailleurs, le sous-titre de *Critique de la critique* est justement *Un roman d'apprentissage*, faisant directement référence à l'intention de l'auteur de présenter les différents critiques dont il parle comme des rencontres tout au long d'un parcours de formation de soi, ou, comme il le dit lui-même, de raconter « l'histoire d'une aventure de l'esprit » (*op. cit.*, p.8).

littérature que Tzvetan Todorov entend promouvoir, bien qu'en la mettant encore sous un point d'interrogation – « Une critique dialogique ? » – va-t-elle de pair avec la tendance que nous avons déjà essayé d'exposer, la notion de « dialogue » comprenant déjà une disposition à l'ouverture vers l'autre, au compromis et au consensus, mais encore le revirement qui deviendrait ainsi visible dans le parcours de cet auteur militant autrefois pour la recherche d'une « théorie de la littérature » serait-il révélateur d'une rupture manifeste, dans ce type de discours, au tournant des années 1980. Enfin, le numéro 31 du *Débat* publie encore un entretien de Tzvetan Todorov avec Paul Bénichou⁸⁵, celui dont Marc Fumaroli avait fait son « maître vivant » (n° 29, p. 143), et cette nouvelle rencontre de deux littéraires à des méthodes à une première vue très opposées se clôt sur une même tonalité de disponibilité à l'accord en ce qui concerne l'étude de la littérature : « Accueillons donc les contraires dans nos études et tâchons de les accommoder ensemble dans notre critique comme en nous-mêmes »⁸⁶.

Par l'évocation de deux expériences plutôt personnelles sur lesquelles s'ouvre son article – des conversations avec Arthur Koestler et avec Isaiah Berlin, lors de deux conférences à Londres et à Oxford, mais en dehors du cadre proprement-dit des conférences – Tzvetan Todorov avoue s'être rétrospectivement aperçu des leçons que celles-ci lui avaient fait apprendre, sur lui-même et son métier de critique, mais aussi sur la notion de littérature, dont il dit avoir été amené à « réviser » le contenu. Les circonstances ainsi retracées mettent par elles-mêmes en évidence l'importance majeure attribuée au dialogue en tant qu'acte de confrontation de sa propre position à celles des autres et donc occasion de s'en détacher provisoirement afin d'adopter un point de vue différent, une occasion que Todorov reconnaît avoir vécue comme « une prise de conscience du caractère non nécessaire ou arbitraire » (n° 29, p.160) de la méthode critique qu'il pratiquait à l'époque. Aussi propose-t-il une nouvelle attitude à l'égard des textes littéraires, qu'il ne penserait plus comme des productions fermées, destinées à ne provoquer qu'un silence admiratif, mais comme des invitations au dialogue. « Une critique dialogique » serait ainsi la formule qui conviendrait à cette nouvelle manière : elle laisse sous-entendre, tout d'abord, le rapport interactif, conversationnel, que le critique devrait désormais

⁸⁵ Tzvetan Todorov et Paul Bénichou, « Littérature et critique. Paul Bénichou : entretien avec Tzvetan Todorov », *Le Débat*, 1984/4 (n° 31), p. 53-81.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 81.

entretenir à l'œuvre qu'il a sous les yeux, mais aussi à son lecteur qui est implicitement lecteur de cette même œuvre. Il en résulterait, par conséquent, un commentaire où plusieurs voix se rencontrent, celle du chercheur et celle de l'écrivain, « dont aucune n'a de privilège sur l'autre » (n° 29, p.163), mais entre lesquelles il n'y aurait pas nécessairement accord ou désaccord, le texte critique restant à son tour incitation à réfléchir adressée au lecteur, troisième interlocuteur de cette communication essentiellement polyphonique. Tzvetan Todorov oppose encore la « critique dialogique » à son discours précédant cette « prise de conscience », un discours qu'il appelle « dogmatique », dans lequel seule la voix du critique voudrait se faire entendre, imposant une interprétation toute faite et ne supportant pas de remise en question. Cette interprétation, quand bien même elle ne changerait pas fondamentalement, il préfère la redéfinir « comme un terrain d'entente possible avec l'autre plutôt que comme un acquis préalable » (n° 29, p.162).

Le déplacement que nous nous sommes proposé d'observer s'opérerait ainsi non pas de la théorie littéraire vers un retour en force de l'approche historique, mais entre un discours essentialiste, dominant dans les années 1960-1970 et dominé par la quête des traits « nécessaires et suffisants » de la « littérarité », ce qui témoigne surtout d'une volonté de délimiter et de défendre une certaine autonomie de l'objet « littérature » et, par conséquent, des recherches sur cet objet, et une tendance nouvelle, réconciliatrice des multiples approches possibles, visant une ouverture à d'autres disciplines et donc une remise en question de la singularité de la notion de littérature en tant qu'objet de recherche. De ce fait, il ne serait pas exagéré de supposer qu'une nouvelle définition de la littérature soit susceptible d'être énoncée. Tzvetan Todorov n'est pas loin d'en formuler une, en renonçant à l'idée de littérature comme système autonome et en affirmant qu'elle « a trait à l'existence humaine », que « c'est un discours [...] orienté vers la vérité et la morale » (n° 29, p.164). Il ajoute encore cette précision autrement significative : « Elle ne serait rien si elle ne nous permettait pas de *mieux comprendre la vie* » (*Ibidem*, nous soulignons). Une nouvelle définition, donc, qui mettrait plutôt l'accent, au détriment des propriétés intrinsèques, des traits définitoires de la littérarité, sur les usages qu'on est bien autorisé dorénavant à imaginer pour ces productions de l'esprit que sont les textes littéraires, autrement dit, une mutation visible d'une préoccupation « théorique » vers un souci pour la dimension « pratique » de la littérature.

A l'appui de cette dernière affirmation nous pouvons citer encore Antoine Compagnon, qui, en 2006, intitule sa leçon inaugurale, déjà mentionnée ci-dessus, *La littérature, pour quoi faire ?*, mais la question qu'énonçait déjà Marc Fumaroli au début de son intervention dans *Le Débat* en 1984 est tout aussi éloquente dans ce sens : « y a-t-il lieu aujourd'hui d'étudier et d'enseigner la littérature ? ». Ceci d'autant plus que la notion de « connaissance littéraire », qui se trouve au centre de l'argumentation de Marc Fumaroli, est largement reprise et exploitée par les recherches ultérieures visant à élucider ce problème⁸⁷. Tel serait également le terrain vers lequel nous envisageons orienter nos recherches dans la deuxième partie de notre travail, dans le but de mieux saisir les transformations subies par le concept de littérature dans les années qui suivent le tournant de la décennie 1980 jusqu'à celles dont, entre autres, nous sommes les contemporains. Pour l'instant, nous nous proposons de nous arrêter un peu plus longuement, pendant les deux chapitres suivants, à l'idée du « consensus » que nous venons de détacher de celui-ci, afin de nuancer cette première conclusion, par une série d'analyses prenant comme support des dialogues qui ne le sont pas toujours en totalité, et donc d'en opérer par là une « mise à l'épreuve ».

⁸⁷ Parmi celles-ci, une série d'études remarquables s'inspirant du courant de la philosophie morale s'interrogent sur les propriétés cognitives des œuvres littéraires. Provenant surtout des travaux publiés aux Etats-Unis par des chercheurs comme Iris Murdoch, Stanley Cavell, Cora Diamond, Martha Nussbaum, etc., cette direction de recherche est représentée en France surtout par Jacques Bouveresse, Sandra Laugier ou encore Vincent Descombes.

I.2 Historicité de la théorie et théorisation de l'histoire littéraire : le consensus à l'épreuve

Citant, dans *La Troisième République des lettres*, l'explication donnée par Jean Pommier à la rapide ascension de Gustave Lanson dans l'espace universitaire français au tournant du XX^e siècle, consistant en « la convergence des besoins d'une époque et des ressources d'un individu »¹, Antoine Compagnon qualifiait ce dernier de « fin stratège »² : à force d'avoir bien deviné, en fonction de la demande, ce qu'il fallait offrir au monde des lettres, il aurait donc, « en l'espace de dix ans, conquis le pouvoir »³. A le suivre parallèlement dans son raisonnement et dans sa propre carrière, la tentation est assez grande d'appliquer à l'auteur lui-même une description similaire. Déjà en 1983, par la remise en question des liens problématiques, mais, semble-t-il, inévitables, entre faits littéraires et historicité, il paraît avoir lui-aussi deviné, au tournant de la décennie, un certain « esprit de l'époque », ayant l'intelligence d'y accorder ses « ressources », aussi bien que dans chacune de ses prises de position ultérieures. En effet, ceci est vraisemblable surtout, comme nous l'avons déjà souligné, à propos de l'ouvrage qu'il fait paraître en 1998. Posant résolument ce principe d'une évidence d'autant plus indéniable qu'il le voudrait inscrit en droite ligne avec une philosophie du « sens commun » – « la vérité est toujours dans l'entre-deux » – *Le Démon de la théorie* d'Antoine Compagnon serait devenu très vite, d'après la formule non sans ironie d'un Arnaud Bernadet, le « bréviaire de lucidité »⁴ de toute une génération de littéraires, par-là « démythifiés », « déniaisés ». « Survol judicieusement dégrisant »⁵, selon Yves Citton, des concepts et des principales idées sur la littérature promues par les théories des années 1960 et 1970, le « livre le plus important sur le sujet »⁶ correspondrait tout à fait, par l'argumentation développée et surtout par la prudente attitude de son auteur, à

¹ Antoine Compagnon, *La Troisième République des lettres*, Paris : Seuil, 1983, p. 45.

² *Ibidem*.

³ *Ibidem*.

⁴ Arnaud Bernadet, « De la critique au consensus : l'effet Compagnon », *Le français aujourd'hui* 2008/1 (n° 160), p. 44.

⁵ Yves Citton, *Lire, interpréter, actualiser. Pourquoi les études littéraires ?*, Paris : Amsterdam, 2007, p. 44.

⁶ Vincent Kaufmann, *La Faute à Mallarmé. L'aventure de la théorie littéraire*, Paris : Seuil, 2011, p. 16.

cette image d'une époque marquée par l'arrêt des vociférations et tournée vers le consensus, image dont nous venons également de tracer quelques rapides contours vers la fin du premier chapitre.

Bilans successifs de l'héritage de Lanson et de celui des « formalismes », *La Troisième République des lettres* et *Le Démon de la théorie* participeraient ainsi, rappelons-le, d'un mouvement non pas de retour à l'histoire littéraire contre les approches non-historiennes des textes, mais plutôt de réinvestissement de tout discours, littéraire et métalittéraire, d'une absolument nécessaire « épaisseur historique », condition primordiale d'une réelle entente entre les tenants de différentes orientations, souvent opposées, dans l'étude de la littérature. On parlerait alors à plus juste titre d'un retour de l'historicité, en tant que dimension constitutive de tout rapport à n'importe quel type de discours : historicité des textes littéraires, premièrement notée, textes qu'on voudrait bien s'accorder à réinsérer dans les contextes de leur production et réception, en vue d'une interprétation plus raisonnable ; mais, en même temps, historicité de l'histoire littéraire elle-même, ainsi que de la « théorie de la littérature », ce discours qui, paradoxalement, aurait justement tout fait pour y échapper. Les deux volumes de l'imposante *Histoire du structuralisme* de François Dosse en sont un des témoignages⁷. Mais, en ce qui concerne les études littéraires en particulier, aussi bien *La Troisième République des lettres* que *Le Démon de la théorie* s'efforceraient également d'opérer une mise en perspective diachronique et une contextualisation historique des approches de la littérature ainsi présentées et analysées.

Prenant appui sur cette première hypothèse, elle-même continuant en quelque sorte celle de « la rencontre heureuse d'un individu et d'une époque »⁸ qui nous mettrait en droit de généraliser à plus grande échelle les intuitions et démarches repérées dans les deux importants ouvrages d'Antoine Compagnon, nous en avançons une deuxième qui, de manière plus ou moins évidente, en découle : si, pour une meilleure compréhension des approches « formalistes », une réflexion en termes historiques s'impose, il paraît que l'interrogation sur l'histoire de l'histoire

⁷ François Dosse, *Histoire du structuralisme*. Tome 1. *Le champ du signe 1945-1966* ; Tome 2. *Le chant du cygne 1967 à nos jours*, Paris : La Découverte, 1991 et 1992 (réédités en 2012, avec un avant-propos et une postface inédite de l'auteur). Voir aussi le dossier critique réuni par *Le Débat* en 1993 « Le structuralisme a-t-il une histoire ? » (*Le Débat*, 1993/1, n° 73).

⁸ Antoine Compagnon, *La Troisième République des lettres*, op. cit., p. 59.

littéraire, tout en allant de pair avec un souci de renouvellement de cette discipline, implique à son tour une redéfinition de son programme, de son objet d'étude, de ses méthodes, bref, la recherche d'une théorie. Nous avons donc choisi, dans ce deuxième moment de notre recherche, de mettre en quelque sorte à l'épreuve le consensus dont nous venons de parler, entre théorie et approche historique de la littérature, à travers un examen de cette possible nouvelle configuration, impliquant non seulement la soumission du théorique à un regard historien, mais surtout, cette fois-ci, la mise en théorie de l'histoire littéraire.

Pour ce faire, nous nous proposons, dans un premier temps, de considérer de plus près différentes manières dont une série d'auteurs se sont confrontés à cet impératif de la théorisation de l'histoire littéraire, en en dégagant les principaux ressorts qui sous-tendent et orientent leurs discours, mais aussi les éventuelles résistances qui, tôt ou tard et avec plus ou moins de netteté, se laisseraient percevoir à l'intérieur de l'espace des positions ainsi identifiées. En effet, nous pensons pouvoir vérifier par là une hypothèse qui se dessinait déjà dans l'évolution des discussions analysées au précédent chapitre et qui est celle de la persistance d'une assez forte dimension polémique, au-delà des vœux consensuels. Mais cette dimension polémique paraît souvent mise entre des parenthèses, presque dissimulée, ce qui entraîne nécessairement des conséquences importantes, dont nous tenterons également une mise au clair.

Dans un deuxième temps, mais continuant le fil d'une même réflexion, nous allons nous arrêter, d'une part, sur un seul des problèmes que comprend la théorisation de l'histoire littéraire, à savoir sur la question de la définition de l'objet d'étude de cette discipline. D'autre part, afin de mieux saisir les points polémiques que l'on vient d'évoquer et leurs possibles nouveaux enjeux, nous limiterons le terrain de notre analyse à une situation concrète de prise en charge de cette question par un ouvrage récent et qui paraît avoir fait date : *L'Histoire littéraire*, d'Alain Vaillant⁹. Les réponses qui y sont apportées nous intéressent, bien évidemment, par le fait qu'elles nous montrent sans doute l'évolution significative du concept de littérature dans le champ intellectuel français. Mais la manière même dont l'auteur pose et traite ce problème semble révélatrice pour l'éclaircissement de la première grande question de notre recherche,

⁹ Alain Vaillant, *L'Histoire littéraire*, Paris : Armand Colin, 2010. Le livre vient de connaître une deuxième édition, en février 2017.

celle qui vise à mettre en lumière les tensions susceptibles d'être à la base d'un ressenti plus ou moins généralement partagé de crise dans les études littéraires.

En fin de compte, nous espérons pouvoir dégager, dans une troisième étape, une interprétation cohérente des faits et discours analysés, aboutissant à la conclusion d'un tableau du champ des études littéraires toujours mouvementé par une série de contradictions. Celles-ci proviendraient en partie de la résistance toujours présente, bien que peut-être non entièrement réfléchie, de l'histoire littéraire face à son adversaire de naguère, mais aussi de son positionnement ambivalent vis-à-vis d'autres disciplines, par rapport auxquelles elle se voit désormais contrainte de renégocier son statut.

I.2.1 De la théorie par l'histoire littéraire

Face à un sujet extrêmement vaste comme celui de l'histoire littéraire, qui, d'après l'expression usée, mais, somme toute, encore vraie, « a fait couler beaucoup d'encre », le choix d'un seul chemin précis par où nous entendons y entrer est obligatoire. Celui que nous voudrions emprunter, et qui concerne la dimension autoréflexive à l'avènement de laquelle la discipline de l'histoire littéraire semble constamment œuvrer à partir du tournant des années 1980, nous paraît venir dans la suite logique de notre démarche jusqu'à ce point : puisqu'on aboutit, dans le premier chapitre, à la conclusion d'une volonté de consensus, au sein des études sur la littérature, entre des approches longtemps considérées comme ennemies, nous nous proposons par là une vérification de la réussite de cette réconciliation généralement souhaitée, ainsi que des conséquences que nous pourrions en tirer. Gardant à l'esprit le mot de Compagnon, pour qui l'histoire littéraire aurait été longtemps, entre autres, « l'impensé de la théorie littéraire »¹⁰, nous nous demanderons si l'affirmation inverse n'est pas également valable et si « l'impensé » de l'histoire littéraire n'a pas souvent été justement la théorie, sa propre théorie. Du moins avons-nous jugé utile de nous pencher sur cette idée en croyant discerner, dans les différentes prises de parole que nous avons énumérées à l'occasion de l'évocation d'un possible retour à l'histoire

¹⁰ *Ibid.*, p. 7.

littéraire, une préoccupation pour la théorisation de celle-ci. D'où l'intuition d'une pareille concrétisation du consensus par la réflexion et l'élaboration de possibles théories pour l'histoire littéraire.

Cependant, notre propos n'est pas ici de dresser une nouvelle synthèse des problèmes théoriques soulevés ou des multiples solutions pratiques avancées. Nous envisageons, au contraire, de soumettre à l'examen la préoccupation pour la théorisation en elle-même : la place qu'elle occupe à l'intérieur des débats, la manière dont est affirmée cette nécessité et celle-là même dont on se prend pour définir le syntagme de « théorie pour l'histoire littéraire ». En considérant les discussions autour des différentes questions abordées, notre intérêt premier est de dégager les enjeux mis au clair par la manière même de formuler ces questions et de s'y confronter par la suite, en nous interrogeant aussi sur les interprétations concevables pour telle ou telle position adoptée par les intervenants. C'est ainsi que le terrain sur lequel nous entendons déployer notre recherche, dans le présent volet de ce chapitre, s'élargit à une série plus ample de discours énoncés dans le cadre des événements, dont nous avons déjà mentionné quelques-uns dans le chapitre précédent, consacrés à la remise en discussion de l'histoire littéraire : manifestations, colloques, numéros spéciaux de revues ou bien ouvrages individuels ou collectifs. A l'encontre des analyses antérieures, dont le point de focalisation était une situation concrète de face-à-face ou de dialogue explicite, nous nous proposons d'observer cette fois-ci la circulation et l'évolution de certaines idées à travers une succession d'interactions discursives qui ne se donnent pas forcément à voir comme telles, des idées, reprises, retravaillées, contredites ou critiquées, par des renvois, citations ou allusions moins transparentes, par lesquelles nous pensons pouvoir mettre en évidence la dynamique particulièrement ambiguë de la réflexion sur la théorisation de la discipline « histoire littéraire » dans le champ intellectuel français.

Parmi ces événements, une première référence clé paraît être le colloque organisé en 1987 à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris III par les professeurs Henri Béhar et Roger Fayolle : *L'Histoire littéraire aujourd'hui*¹¹, moment considéré, même à une vingtaine d'année distance,

¹¹ Professeurs tous les deux, en 1987, à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris III, Henri Béhar (né en 1940) et Roger Fayolle (1928–2006) appartiennent presque à des générations différentes et manifestent des intérêts variés. Auteur d'une thèse de doctorat sur Sainte-Beuve, soutenue en 1971 et publiée une année plus tard sous le titre *Sainte-Beuve et le XVIII^e siècle ou Comment les révolutions arrivent* (Paris, Armand-Colin, 1972), Roger Fayolle

comme un « véritable coup d'envoi des réjouissances »¹², pour avoir amorcé une réflexion théorique féconde sur la discipline dont on annonçait déjà, depuis quelques années, le grand retour. Moins manifestement formulé, le problème de la théorisation de l'histoire littéraire y est décelable dans l'accent interrogatif qui, dans l'introduction, pèse surtout sur une préposition : « Retour à l'histoire littéraire de grand-père ou retour *sur* l'histoire littéraire comme discipline elle-même enrichie par les développements des sciences humaines et les résultats obtenus par des méthodes nouvelles ? »¹³. Le souhait que permet de déchiffrer la tournure de cette question paraît être celui-là même d'Antoine Compagnon, qui se demandait encore en 1983 s'il y avait une possibilité de franchir le moment de crise des « formalismes », sans pour autant « retourner *bêtement* en arrière, à l'histoire littéraire de nos aïeux »¹⁴. Il y a donc, en même temps que constat du regain d'intérêt pour l'historicité du fait littéraire, dont le colloque en lui-même semble porter témoignage, une exigence de mise au point, tout comme une prise de distance : l'histoire littéraire ne devrait « faire retour » qu'à condition d'accomplir d'abord un retour critique sur elle-même, en vue de son renouvellement, de son enrichissement. La théorisation, comme énonciation d'un ensemble organisé de principes, hypothèses, règles, objectifs et concepts, est ainsi vue comme une étape incontournable d'un processus de démarcation : « l'histoire littéraire de grand-père », d'un côté, avec ses « vieilles habitudes », son « bon discours d'autrefois sur la vie et l'œuvre de nos écrivains », soucieuse d'amasser un « lot de documents extérieurs aux

semble plutôt préoccupé par l'interrogation de l'histoire littéraire d'une perspective globale et extérieure, par la question qu'il y adresse en tout premier lieu, celle de « l'origine de nos opinions littéraires » (formule figurant dans le titre d'un de ses articles – « Sur l'origine de nos opinions littéraires », *Philologica Pragensia*, XVI, 1973 – et qui sera plus tard souvent reprise aussi bien par lui-même que par ses élèves et collègues, comme on le constate dans le volume posthume *Comment la littérature nous arrive*, édité par J. Bersani, M. Collot, Y. Jeanneret et P. Régner, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2009. Henri Béhar, quant à lui, s'intéresserait plutôt à l'étude empirique d'une période précise de l'histoire littéraire, celle qui fut dominée par l'école surréaliste. Fondateur et directeur du Centre de recherches sur le surréalisme (« équipe d'accueil » Paris III devenue GDR 2223 du CNRS en 2000) depuis 1971, auteur de nombreuses publications sur l'œuvre, entre autres, d'André Breton, Alfred Jarry, Tristan Tzara, il est en même temps membre de la Société d'Histoire Littéraire de la France. En plus, ses fonctions successives de Directeur de l'U.E.R. de Littérature française, Paris III (1980-1982) d'administrateur provisoire de l'Université Paris III (1981- 1982) et de Président de l'Université Paris III (1982-1986) auraient également pu jouer un rôle dans la mise en place et la diffusion de l'ample manifestation dont nous nous occupons présentement.

¹² Jean-Louis Jeannelle, « Histoire littéraire et genres factuels », *Fabula-LhT*, n° zéro, « Théorie et histoire littéraire », février 2005, URL : <http://www.fabula.org/lht/0/Jeannele.html>, page consultée le 02 juillet 2017.

¹³ Henri Béhar, Roger Fayolle, *L'Histoire littéraire aujourd'hui*, Paris : Armand Colin, 1990, p. 5 (souligné dans le texte).

¹⁴ Antoine Compagnon, *La Troisième République des lettres*, op. cit., quatrième de couverture (nous soulignons).

textes »¹⁵, et, de l'autre côté, la « redécouverte d'une histoire littéraire rénovée », capable de tirer les leçons convenables des « violentes querelles suscitées naguère par les nouvelles critiques », de les dépasser et d'« associer ces nouvelles analyses à une interprétation historique correcte »¹⁶ des textes.

Le besoin de théorisation s'affirme d'autant plus catégorique et la démarcation d'autant plus visible si l'on songe, d'une part, que cette histoire littéraire, dont on voudrait à présent se séparer, est justement réputée, grâce au livre d'Antoine Compagnon surtout, avoir manqué, dans ses débuts et dans ses développements ultérieurs, de théorie. La *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, dont la création en 1894 aurait été relativement tardive par rapport aux autres revues spécialisées comme la *Revue historique*, la *Revue philosophique* (1876) ou encore la *Revue géographique*, n'exposerait en outre, dans son premier numéro, aucun programme : « Après coup, vu d'aujourd'hui, le titre a tout l'air d'un programme. En réalité, il en tient lieu et la revue n'en a pas. [...] personne n'est, parmi les littéraires en mesure, en état de faire le point sur les travaux et de proposer des objectifs »¹⁷. Gustave Lanson lui-même, dont le nom semble définitivement attaché à la discipline, n'aurait pas non plus laissé « d'exposé systématique et maniable de la méthode qu'il préconisa »¹⁸ et le succès de celle-ci paraît être « moins dû à la solidité de sa théorie qu'à Lanson qui lui a donné des bases philosophiques et a mis en œuvre sa technique »¹⁹. « Inutile de souligner davantage combien l'histoire littéraire manquait en ses débuts d'une doctrine élaborée »²⁰, conclut Compagnon, et Roger Fayolle, dans son « Bilan de Lanson » présenté au colloque de 1987, renchérit sur cette remarque : « Il [Gustave Lanson] a réussi à imposer des pratiques auxquelles se sont exercées des générations d'étudiants sans être jamais invités à réfléchir sur leur bien-fondé (la recherche des sources et des influences ; l'exercice de l'explication de textes) »²¹. S'il doit y avoir un retour de l'histoire littéraire, c'est alors visiblement d'une discipline nouvelle, dotée cette fois-ci d'un « programme » et d'une

¹⁵ Henri Béhar, Roger Fayolle, *L'Histoire littéraire aujourd'hui*, op. cit., p. 5.

¹⁶ *Ibidem*.

¹⁷ Antoine Compagnon, *La Troisième République des lettres*, op. cit., p. 43.

¹⁸ *Ibid.*, p. 55.

¹⁹ *Ibid.*, p. 167.

²⁰ *Ibid.*, p. 44.

²¹ Henri Béhar, Roger Fayolle, *L'Histoire littéraire aujourd'hui*, op. cit., p. 12.

« doctrine élaborée », capable de « proposer des objectifs » et de justifier son « bien-fondé », qu'il s'agit premièrement pour les historiens de la littérature engagés à cette réflexion.

On peut, d'autre part, constater que le renouvellement visé, tout en passant par l'exploitation des nouveaux outils mis à la disposition des chercheurs par les développements, encore tout récents à cette date-là, de la technique et de l'informatique, (deux communications au colloque de 1987 portent sur ces facteurs : « L'un et le multiple : éléments de bibliométrie littéraire », par Alain Vaillant, et « Apport des technologies modernes à l'histoire littéraire », par Etienne Brunet), aussi bien que par le questionnement des rapports des textes littéraires aux « nouveaux médias » (Roger Odin : « L'histoire littéraire et les médias »), ne saurait pourtant pas se mettre en place, d'après les organisateurs du même colloque, sans la prise en compte des « méthodes nouvelles », des « nouvelles analyses » des textes littéraires. L'articulation de la théorie à l'histoire littéraire serait donc également à penser sous l'angle d'une réconciliation de cette dernière avec « la théorie » littéraire, le mot portant encore, apparemment de manière inséparable, la charge de son autre sens acquis récemment et désignant précisément ces approches nouvelles qui auraient éclipsé l'approche historique durant les années 1960-1970. L'homonymie semble contribuer délibérément, dirait-on, à l'introduction d'une expressive ambiguïté. Décidément, nous nous retrouvons là dans l'horizon déjà familier des vœux de suspension des polémiques « oiseuses » et de circonscription d'un terrain d'entente harmonieuse entre théorie et histoire littéraires, traduisibles dans une sorte de jeu de mots selon lequel le regain de vitalité de l'histoire littéraire devrait se faire par la théorie, dans les deux acceptions du terme, si ce n'est pas *contre* celle-ci, « avec l'ambiguïté de la préposition qui marque la proximité et l'opposition »²², dirait encore Antoine Compagnon.

En effet, dans le cadre du colloque international organisé à l'Université Laval au Canada une année plus tôt (1986) et intitulé *L'histoire littéraire : théories, méthodes, pratiques*, cette proximité tend déjà à se manifester. Elle transparaît surtout dans le discours de Clément Moisan, organisateur du colloque, chercheur et professeur de cette même université, mais titulaire d'un doctorat obtenu à Paris et considéré comme un « chercheur de calibre international »²³, ainsi que

²² Antoine Compagnon, *La Troisième République des lettres*, op. cit., p. 11.

²³ Voir la présentation qui lui est faite lors de la cérémonie de proclamation en tant que professeur émérite de l'Université Laval en 1999, URL : <https://www.lefil.ulaval.ca/Au.fil.des.evenements/1999/05.27/profs.html>, page consultée le 2 juillet 2017.

dans les communications de certains des intervenants, l'un et les autres donnant souvent l'impression de se situer dans un univers de références dominé toujours par les cadres de pensée qui s'étaient imposés dans le milieu intellectuel français à partir des années 1950. Cela est saisissable d'abord dans l'importance accordée au mot d'ordre de la scientificité, qui semble régir l'entreprise de théorisation de l'histoire littéraire, telle qu'elle est précisée dans la présentation du volume publié en 1989 : « Les théories ont pour objectif de donner, si possible, un caractère scientifique à la discipline »²⁴, déclare Clément Moisan, annonçant par là le but qu'il poursuivra par la suite, celui d'élaborer « les fondements d'un modèle de construction d'une histoire littéraire comme discours scientifique »²⁵. A part cet objectif, qui ressemble déjà significativement au projet des formalistes de constituer une science de la littérature, l'universitaire québécois se rapproche encore du discours de ces derniers par son intention de se servir, dans ce sens, de « l'idée de système », côtoyant ainsi de très près la notion de « structure ». Invoquant les travaux de Hans Robert Jauss, qui reprend à son tour cette même idée de système au *Cours de linguistique générale* de Saussure, pour décrire le projet d'une « histoire structurale de la littérature et de ses fonctions »²⁶, l'intervention de Clément Moisan se nourrit largement de renvois bibliographiques relevant des auteurs en vogue pendant les deux décennies antérieures (Greimas, Jauss, Saussure, Jakobson, Gadamer, Tynianov, Todorov, Genette, mais aussi Pierre Bourdieu, auquel il fait appel pour mettre en avant la nécessité d'une étude des interactions présentes entre les éléments – œuvres et écrivains – de l'histoire littéraire ainsi conçue, à l'instar du champ culturel pour Bourdieu, comme un « système de lignes de force »²⁷) et il rappelle, bien que sans les citer directement, les mérites de Claude Lévi-Strauss et de Jacques Lacan d'avoir opposé résistance à un certain discrédit ayant frappé la « démarche systémique » appliquée aux sciences humaines et sociales²⁸.

²⁴ *L'histoire littéraire : théories, méthodes, pratiques*, sous la direction de Clément Moisan, Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1989 p. VII.

²⁵ *Ibid.*, p. VIII. Le premier volet du volume, dédié à la partie « théories », s'ouvre sur un exposé centré sur « La notion de paradigme » (Pierre Ouellet), notion reprise justement à l'histoire des sciences, et que l'auteur trouve raisonnable d'employer pour la constitution d'une « histoire des paradigmes littéraires ».

²⁶ Hans Robert Jauss cité par Clément Moisan, *ibid.*, p. 26.

²⁷ *Ibid.*, p. 27.

²⁸ *Ibid.*, p. 30.

Clément Moisan plaide ainsi pour « une histoire littéraire différente qui, au lieu d'isoler le phénomène littéraire du système global et laisser croire que la somme des écrivains et des œuvres permet de construire le système, prend comme point de départ le tout, conçu comme la formation et l'organisation d'éléments dont l'analyse des interrelations permet de définir le phénomène littéraire dans sa totalité »²⁹. La substitution au terme « littérature » de celui de « phénomène littéraire », qui s'opère ici, n'est pas sans avoir des conséquences majeures pour la définition du concept qui nous intéresse, en rupture avec une conception essentialiste de la littérature, où seul comptait le texte comme entité autonome, autosuffisante, coupée du monde. Car le « phénomène littéraire » dont préfère parler Moisan inclut aussi bien les activités « de production, de diffusion et de réception de textes par des individus qui sont eux-mêmes conditionnés par leur être, physique, social, politique et par leur histoire propre »³⁰, que celle de consécration de ces textes par « des instances, dont l'Ecole, l'enseignement, la critique »³¹. Il y a là clairement une séparation radicale par rapport à l'objet d'étude « littérature » tel que les formalistes auraient voulu le revendiquer. Mais il n'y a guère d'écart en ce qui concerne la technique à mettre en œuvre pour l'observation et la description de cet objet : élargi aux multiples contextes, c'est toujours, en quelque sorte, sa « structure » comme « tout », son « système global », qui représente le principal point d'intérêt, ainsi que « l'analyse des interrelations » qui caractérisent l'ensemble de ses éléments, plutôt que la considération des éléments particuliers en eux-mêmes.

La proximité entre le structuralisme et le « systémisme » de Clément Moisan est, en fait, ouvertement réclamée par celui-ci. Dans son livre *Qu'est-ce que l'histoire littéraire ?*, paru en 1987 aux Presses Universitaires de France, il définit le concept comme un « prolongement », une « suite du structuralisme »³², en déclarant que « les domaines peuvent varier, les structures (ou leur idée) demeurent »³³. A la recherche d'une solution contre la « crise » dans laquelle

²⁹ *Ibid.*, p. 28.

³⁰ *Ibidem.*

³¹ *Ibid.*, p. 29.

³² Clément Moisan, *Qu'est-ce que l'histoire littéraire ?*, Paris : P.U.F, 1987, p. 163.

³³ *Ibid.*, p. 160.

l'histoire littéraire comme discipline se serait trouvée à un moment donné³⁴, l'auteur prend fermement position : « Mon ouvrage n'est pas un manifeste, mais il pourrait l'être : *Pour une poétique de l'histoire littéraire* »³⁵. Ce qu'il propose, en gros, c'est une extension du programme structuraliste par ajout de la dimension diachronique, ainsi que l'extension de l'aire d'investigation du chercheur, qui ne soit plus limitée au seul plan des textes, mais comprenne également les autres « systèmes » qui, selon lui, interfèrent avec ceux-ci, pour aboutir à ce qu'il appelle le « polysystème » de l'histoire littéraire :

La vision systémique unit deux visions : ascension/descente de l'histoire historique ; et simultanéité/développement de l'analyse structurale, en une seule, globale, où les structures, plates, horizontales, verticales, linéaires ou autres sont un point de départ pour s'élever au-dessus et apercevoir une organisation supérieure à la première, celle des systèmes formés d'éléments en organisation de relations et d'interrelations composant un TOUT³⁶.

Ambition très vaste, dont on peut se demander si elle pourra jamais dépasser le stade de projet. Ce qui est néanmoins bien clair, c'est que le projet de Clément Moisan, loin de représenter un « retour en force » de l'histoire littéraire ennemie de la théorie, va dans le sens d'une continuation de cette dernière. La conjonction de son intérêt pour l'histoire littéraire à une préoccupation constante de se situer à la confluence des discours historien et théoricien sur la littérature apparaît, jusqu'à ce point, incontestable³⁷.

C'est d'ailleurs là que nous supposons que se trouve le point d'originalité de sa position en tant qu'historien de la littérature, par rapport à d'autres plaidoyers en faveur de l'accord à établir vis-à-vis de la théorie. Puisque, comme on l'aura déjà compris, la rhétorique du consensus est largement mobilisée à l'occasion de chaque réflexion sur le devenir des études littéraires après le tournant de la décennie 1980, il est intéressant de comparer, ne serait-ce que

³⁴ « Non seulement ses méthodes et ses pratiques ont été depuis quelques décennies remises en question, mais son objet, mal défini, sa problématique, jamais clairement annoncée, sa démarche, sans cesse reproduite, font l'objet d'une perpétuelle interrogation » (*ibid.*, quatrième de couverture).

³⁵ *Ibid.*, p. 233.

³⁶ *Ibid.*, p. 166 (majuscules dans le texte).

³⁷ Celle-ci ressortit également du sujet dont Clément Moisan choisit de traiter au colloque organisé par Henri Béhar et Roger Fayolle : il s'agit de la question des « Genres comme catégories de l'histoire littéraire », qu'il considère, en citant Tzvetan Todorov, un « point d'intersection de la poétique générale et de l'histoire littéraire », tout en s'interrogeant sur une possibilité de dépasser la dichotomie entre « l'histoire littéraire qui suppose une théorisation qu'elle fuit » et « la théorie des genres qui suppose une histoire dont elle ne tient pas compte » (*L'Histoire littéraire aujourd'hui*, op. cit., p. 73-74).

très brièvement, celle de Clément Moisan à celle exposée par un autre grand spécialiste de l'histoire littéraire en France – Claude Pichois³⁸ – dans son intervention inaugurale du colloque célébrant le centenaire de la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, en 1994. C'est ainsi qu'on s'aperçoit qu'à l'encontre d'une simple évocation de la fin des inimitiés et des refus réciproques, suivie d'un appel à l'« adaptation » et à la prise en compte « des possibilités d'accès au cœur de l'œuvre que lui offrent les nouvelles méthodes »³⁹, comme le sera la communication de Claude Pichois, pour qui, paraît-il, théoriciens et historiens de la littérature « préparent le travail »⁴⁰ les uns aux autres, l'histoire littéraire dont rêve Clément Moisan semble se constituer en une vraie fusion du théorique, de l'historique et du social, dans une perspective globale et parfaitement neutre sur la totalité du phénomène littéraire. Non seulement le « cœur de l'œuvre » n'a pas, chez lui, le même caractère essentiel que pour Claude Pichois une dizaine d'années plus tard, mais encore là où ce dernier cherchera pour sa discipline une méthode « apte à proposer aussi des critères esthétiques »⁴¹, afin de « distinguer ce qui mérite d'être lu et ce qui peut être négligé »⁴², le « systémisme » de Moisan privilégierait une présentation générale des faits, qui se priverait même volontiers du mode d'exposition traditionnel du récit : « le tableau, la grille, les courbes laissent au lecteur sa liberté de réflexion, alors que l'écriture enchaîne aux valeurs de l'organisation discursive »⁴³.

S'il fallait alors répondre à la question au centre du colloque d'Henri Béhar et de Roger Fayolle par la solution avancée par Clément Moisan, il s'agirait certainement d'un retour « sur »

³⁸ Professeur à la l'Université Sorbonne Nouvelle Paris III (à partir de 1978), occupant la chaire de Littérature comparée, après avoir enseigné aussi à l'Université de Bâle, en Suisse, et à Vanderbilt University, à Nashville (Etats-Unis), Claude Pichois (1925–2004) fut également vice-président de la Société d'Histoire littéraire de la France et membre du Comité de direction de la *RHLF*. Spécialiste du XIX^e siècle et tout particulièrement de l'œuvre de Charles Baudelaire (dont il fournit une édition des *Correspondances*, en 1973, puis des *Œuvres complètes*, en 1975 et 1976, à la Bibliothèque de la Pléiade, tout comme un *Dictionnaire Baudelaire* en 2002, entre de nombreuses autres publications dédiées au poète), Claude Pichois joue un rôle remarquable par la monumentale entreprise de direction de la collection intitulé simplement *Littérature française* : seize volumes d'environ 400 pages chacun, édités en 1970 chez Arthaud, traitant de l'histoire littéraire de la France depuis « les origines » (Moyen-Age) à l'époque contemporaine des auteurs (1970), dont il assure également la rédaction du Tome XIII (Le Romantisme, II. 1843-1869).

³⁹ Claude Pichois, « De l'histoire littéraire », *L'histoire littéraire, hier, aujourd'hui et demain, ici et ailleurs*, actes du colloque des 17 et 18 novembre 1994, *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 6, Paris, Armand Colin, 1995, p. 26.

⁴⁰ *Ibidem*.

⁴¹ *Ibidem*.

⁴² *Ibid.*, p. 27.

⁴³ Clément Moisan, *Qu'est-ce que l'histoire littéraire ?*, op. cit., p. 240.

l'histoire littéraire, radicalement transformée, dans la transcription théorique de celui-ci, par rapport à ce qu'aurait été la traditionnelle recherche des sources et des influences. Par ailleurs, les rapports, vraisemblablement étroits, entre l'événement organisé par Clément Moisan en 1986 et celui qui le suit, une année plus tard, à Paris, deviennent assez aisément déductibles si l'on fait remarquer la participation de Roger Fayolle, d'abord, au colloque international de l'Université Laval, suivie par la présence de l'universitaire québécois, seul invité extérieur à la France, au colloque sur l'histoire littéraire de l'Université Sorbonne Nouvelle Paris III. Il n'est ainsi guère surprenant que les réflexions menées par les deux organisateurs apparaissent en continuation l'une de l'autre et peut-être s'alimentant réciproquement.

Mais c'est encore à une manifestation consacrée, paradoxalement, dirait-on, à la théorie littéraire, que ces aspects de la rencontre entre théorie et histoire littéraires sont posés et analysés par le professeur de littérature française du XIX^e siècle, José-Luis Diaz⁴⁴. Dès le titre de sa communication, il énonce le problème d'une manière qui se rapproche le plus de celle qui est ici la nôtre : « Quelle théorie pour l'histoire littéraire ? »⁴⁵. C'est surtout par le contexte de l'énonciation qu'on se voit suggérer le sens, d'emblée ambivalent, que prend ici le terme « théorie » : plus qu'un ensemble de règles, principes et concepts, c'est la théorie à laquelle l'histoire littéraire aurait dû faire face pendant les années 1960-1970 que Diaz paraît avoir en vue lorsqu'il formule sa question. Et si le but annoncé est effectivement celui d'une « réflexion de fond »⁴⁶, susceptible de mettre les « bases pour refonder une histoire littéraire »⁴⁷, qui

⁴⁴ La notice précédant un de ses articles de 2016 dans la *Revue de la BNF* le présente en ces termes : « Professeur émérite de littérature française du xix^e siècle à l'université Paris-Diderot. Président de la Société des études romantiques et dix-neuviémistes (SERD), directeur du *Magasin du xix^e siècle*, il coordonne pour le xix^e siècle « Les Essentiels de la littérature » de Gallica. Ses travaux portent sur les représentations de l'écrivain au xix^e siècle (*L'Écrivain imaginaire. Scénographies auctoriales à l'époque romantique*, Champion, 2007), le biographique (*L'Homme et l'œuvre : contribution à une histoire de la critique*, PUF, 2011), Balzac (*Devenir Balzac. L'Invention de l'écrivain par lui-même*, Pirot, 2007), la critique du xix^e siècle (*Sainte-Beuve. Pour la critique*, Gallimard, et coordination d'un numéro de la *Revue des sciences humaines* sur les « Préfaces et manifestes du xix^e siècle »). (José-Luis Diaz, « L'ivresse des poètes », *Revue de la BNF*, 2016/2 (n° 53), p. 102-113. URL : <http://www.cairn.info/revue-de-la-bibliotheque-nationale-de-france-2016-2-page-102.htm>, page consultée le 2 juillet 2017).

⁴⁵ José-Luis Diaz, « Quelle théorie pour l'histoire littéraire ? », *Où en est la théorie littéraire ?*, actes du colloque organisé à l'Université Paris 7- Denis Diderot, les 28 et 29 mai 1999, textes réunis par Julia Kristeva et Evelyne Grossman, Textuel, numéro 37, Paris, 2000.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 168.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 173.

éviteraient aux chercheurs de « retomber dans les naïvetés d’antan »⁴⁸, la question à laquelle il s’attaque – celle de l’auteur ou, comme il le dit encore, de « l’instance auctoriale » – trouve pour lui sa justification précisément dans le fait de représenter le « point d’articulation essentiel entre littérature et histoire »⁴⁹ et, par là, « un des motifs essentiels de ce *divorce aux torts réciproques* »⁵⁰, de « cette antithèse foncière »⁵¹, qu’il serait grand temps déjà de surmonter. Si bien qu’il apparaît de manière assez évidente que l’objectif de la réconciliation avec la théorie des formalistes prévaut globalement à celui de l’élaboration d’une théorie pour l’histoire littéraire dans le but uniquement de conférer une légitimité et un caractère scientifique à la discipline. Sur un autre plan, la présence même de José-Luis Diaz à cet événement pourrait bien témoigner de l’unanimité des vœux de reformuler « autrement que sur le mode de l’exclusion réciproque et de la suspicion »⁵² les rapports conflictuels d’autrefois. C’est ainsi que l’intervention de Diaz au colloque en question, tout en proposant clairement une réinterrogation de l’histoire littéraire par la théorie, a pu également être appréhendée dans un sens symétrique, comme une tentative de « faire de l’histoire littéraire une voie de renouvellement pour la théorie elle-même »⁵³.

Tout compte fait, il semble vraiment que l’histoire littéraire soit incapable de penser son rapport aux théories autrement qu’en révoquant sans cesse les torts subis de la part de « la théorie », qu’on voudrait à présent, malgré l’appel à la coopération, rendre coupable, non seulement d’avoir « simplifié, purgé la littérature »⁵⁴, mais aussi d’avoir empêché le développement d’une réflexion théorique à l’intérieur de la discipline de l’histoire littéraire. José-Luis Diaz le dit explicitement : « D’abord tout naturellement empirique, a-théorique, puis se privant volontairement de toute théorie, en réaction contre le terrorisme théorique dont elle se sentait menacée, [...] l’histoire littéraire s’est peu à peu desséchée, ringardisée »⁵⁵. Bref, ce serait toujours la faute aux formalismes pour le manque de rigueur scientifique de l’approche

⁴⁸ *Ibidem*.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 171.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 168 (souligné dans le texte).

⁵¹ *Ibid.*, p. 169.

⁵² *Ibid.*, p. 167.

⁵³ Jean-Louis Jeannelle, « Histoire littéraire et genres factuels », article cité.

⁵⁴ José-Luis Diaz, « Quelle théorie pour l’histoire littéraire ? », *loc. cit.*, p. 168.

⁵⁵ *Ibidem*.

historienne. Bien qu'un refus délibéré de la part de cette dernière soit avoué, il n'en reste pas moins qu'une tentative de la justifier, voire de l'innocenter pour son absence d'intérêt à l'égard de sa propre théorisation, soit perceptible dans cette affirmation, tout autant qu'un reproche bien évident contre le « terrorisme théorique », les deux acceptions de la notion de « théorie » se confondant à nouveau de manière presque inextricable. Mais il y a là, en même temps, une autre question qui mérite qu'on s'y attarde : l'histoire littéraire serait « tout *naturellement* empirique, a-théorique » (nous soulignons). Il y aurait donc, d'une part, une opposition histoire/théorie dans la « nature » même des deux matières. Mais, d'autre part, ce qui s'avère peut-être comme le plus intéressant dans cette phrase de Diaz, c'est le fait même de revendiquer l'existence d'une « nature » de l'histoire littéraire. Une nature qui aurait comme premier trait distinctif de contrevenir à l'activité de théorisation : activité « contre nature », en déduit-on, mais, en somme, bien nécessaire, ayant, par ailleurs, comme principale visée justement la mise au clair des autres traits distinctifs, d'une certaine spécificité de la discipline, préexistante et essentielle.

Si cette dernière idée n'apparaît que de manière assez fugitive dans l'intervention de José-Luis Diaz au colloque dédié à la théorie littéraire en 1999, sans que l'on puisse l'ignorer pour autant, la position adoptée par Luc Fraisse, dans son discours inaugurant une ample manifestation, en 2003, autour du sujet, cette fois-ci, de « L'histoire littéraire à l'aube du XXI^e siècle »⁵⁶, se construit nettement à partir de ce postulat, pour lui hors de doute : faire la théorie

⁵⁶ Luc Fraisse est agrégé de Lettres classiques en 1983, professeur à l'Université de Strasbourg, spécialiste notamment de l'œuvre de Marcel Proust, mais ayant aussi déjà démontré sa grande préoccupation pour la question de l'histoire littéraire, en faisant successivement paraître deux autres volumes de dimensions considérables : *L'Histoire littéraire, ses méthodes, ses résultats. Mélanges offerts à Madeleine Bertaut*, Genève : Droz, 2001 (869 pages) et *Les fondements de l'histoire littéraire. De Saint-René Taillandier à Lanson*, Paris : Champion, coll. "Romantisme et modernités", 2002 (720 pages), suivis des actes du colloque de 2003 : *L'histoire littéraire à l'aube du XXI^e siècle : controverses et consensus*, Paris : P.U.F., 2005 (744 pages). Voici la présentation qu'il en donne lui-même, dans un de ses articles ultérieurs : « soixante conférenciers [...] se rencontrent à Strasbourg, en mai 2003, pour réfléchir, durant une semaine, sur *L'Histoire littéraire à l'aube du XXI^e siècle : controverses et consensus* : l'entreprise réunit onze nationalités, reçoit l'aide de trois ministères (Affaires étrangères, Culture et Éducation nationale), bénéficie du haut patronage de l'Académie française, et les Presses universitaires de France en accueillent les Actes (2005) » (Luc Fraisse, « La perspective de l'histoire littéraire dans l'enseignement secondaire », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 105, no. 1, 2005, p. 162). Dans l'ouverture du même colloque, Sylvain Menant, professeur à l'Université Paris IV et directeur de la *RHLF*, déclarait aussi que l'événement « constitue la plus vaste manifestation qui ait été consacrée exclusivement à l'histoire littéraire elle-même depuis que cette discipline s'est constituée et a donné un contenu scientifique à son nom » (Sylvain Menant, « Vers une nouvelle histoire littéraire : la reconstruction du continuum », *L'histoire littéraire à l'aube du XXI^e siècle*, op. cit., p. 16.) On remarquera en même temps l'appartenance majoritaire des intervenants parisiens à l'Université Paris IV : six participants, par rapport à un seul de Paris III (où la réflexion sur l'histoire littéraire est loin de manquer, nous l'avons vu ci-dessus) et un seul autre de Paris VII.

de l'histoire littéraire relèverait de la bizarrerie, si ce n'est pas du paradoxe même. Aussi le titre qu'il donne à l'article sur lequel s'ouvre le monumental volume paru en 2005 annonce-t-il déjà sa forte réticence vis-à-vis de ce qu'avant lui aurait été considéré davantage comme un impératif : « Une théorie de l'histoire littéraire est-elle possible ? »⁵⁷. Il est en quelque sorte encourageant de lire dans cette question la nuance d'une réplique à l'adresse de celle de Diaz. Cependant, contrairement à ses prédécesseurs, non seulement Luc Fraisse ne critique-t-il pas le manque de réflexion théorique par rapport à l'histoire littéraire, mais encore trouve-t-il ce manque légitime, voire salubre. Rappelant, comme il se doit, les « réfutations » dont l'histoire littéraire, « vilipendée ou ridiculisée », aurait fait l'objet, le professeur déclare que « ce qui lui a permis de survivre, c'est précisément ce qui l'a fait condamner : elle ne propose pas, pour développer son activité, en préambule un protocole théorique ; elle se pratique »⁵⁸. On remarquera le sens en partie nouveau, péjoratif, que prend en l'occurrence la notion de théorie, envisagée comme connaissance purement abstraite, spéculative, opposée à la pratique concrète, irréfutable : « On peut abattre assez durablement des idées – même si de certaines, on dit qu'elles ont la vie dure ; mais le propre d'une pratique est de tendre à se poursuivre »⁵⁹. Et s'il lui fallait néanmoins se référer à la théorie comme ensemble de principes et méthodes bien mis au point, indispensables à toute discipline, il a tendance à affirmer que, dans le cas de l'histoire littéraire, ceux-ci ne font nullement défaut, mais restent plutôt à l'état implicite, tout en permettant au chercheur de continuer son « travail silencieux », grâce à une capacité extraordinaire d'« adaptation intuitive et secrète aux nouveaux problèmes suscités dans la lecture des œuvres »⁶⁰. Cette propriété qui, dans les mots de Luc Fraisse paraît si mystérieuse, presque magique, tiendrait là encore à une qualité intrinsèque de l'histoire littéraire, « répondant à une vocation *essentiellement* empirique »⁶¹. C'est pourquoi une entreprise comme celle de la « théorisation », consistant à rendre explicites des lois et des techniques dont on supposerait

⁵⁷ Luc Fraisse, « Une théorie de l'histoire littéraire est-elle possible ? », *L'histoire littéraire à l'aube du XXI^e siècle : controverses et consensus*, op. cit., p. 5-15.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 5.

⁵⁹ *Ibidem*.

⁶⁰ *Ibidem*.

⁶¹ *Ibid.*, p. 8 (nous soulignons).

qu'elles sont mises en œuvre naturellement, spontanément, représenterait un défi des plus grands, sinon carrément absurde. Le langage utilisé ne laisse guère d'équivoque :

L'étrangeté consiste aujourd'hui à demander à l'Université de mettre en scène son propre travail, de s'en expliquer [...], d'exposer ses méthodes, de détailler et au besoin de discuter comment elle étudie dans ses travaux et enseigne dans ses cours la littérature. *Effort étrange* devant le public, qui voit *rarement* l'institution s'expliquer de propos délibéré sur ses pratiques mêmes ; *effort étrange* pour les savants, qui doivent suspendre l'étude proprement dite de leur auteur, de leur période, de leur domaine, pour évoquer, avec un degré *inaccoutumé* de généralité, les leçons à tirer de leur pratique⁶².

Et pourtant, Luc Fraisse n'est pas sans admettre une utilité à la tâche que, d'ailleurs, il s'est donné à lui-même en prenant l'initiative de cet ample colloque. C'est là qu'il nous semble bien qu'on retrouve le « spectre » de la théorie des années 1960-1970, qui n'était déjà peut-être pas absent de l'attitude au moins très réservée, pour ne pas dire hostile, vis-à-vis du projet d'une mise en théorie de la pratique historique. C'est, d'une part, dans le domaine de la recherche appliquée – l'enseignement de la littérature, mais aussi l'initiation à la recherche littéraire – que cette tâche prouverait son importance. Le double but des « enquêtes d'histoire littéraire » serait, d'après lui, tout d'abord celui de produire des connaissances nouvelles en vue de la conservation du patrimoine culturel, mais aussi, par la suite, celui de l'enrichissement personnel. C'est pourquoi, en considérant que ce type d'enquêtes ne susciterait plus l'intérêt des jeunes chercheurs que grâce à certains heureux « hasards de rencontres », il suggère qu'une synthétisation des « apports et [des] contenus de la recherche historique » servirait à « redonner forme à ces hasards », afin d'augmenter leurs chances de réussite⁶³. Mais tout aussi importante serait la mission de faire face aux « spécialisations techniques » dans l'étude de la littérature, ces dernières ne consistant qu'à imposer une sorte de « travail de laboratoire », par le fait de privilégier des sujets « tournés vers l'étude d'une structure ou l'application d'un concept, réclamant simplement une lecture immanente de l'œuvre, transformée pour cette raison en *texte*, au moyen de divers *outils* »⁶⁴. On aura reconnu dans cette description, bien que le mot ne soit pas prononcé, une critique à l'adresse des approches formalistes de la littérature, qu'il faudrait toujours, à en juger d'après cette dernière affirmation de Luc Fraisse, essayer de combattre. Car,

⁶² *Ibid.*, p. 6 (nous soulignons).

⁶³ *Ibid.*, p. 7-8.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 7 (souligné dans le texte).

d'autre part, une théorie pour l'histoire littéraire serait également nécessaire dans le but d'opérer justement une « remise à niveau [...] entre études historiques et études formelles de la littérature »⁶⁵, vu que ce serait surtout par son « fort outillage théorique »⁶⁶ que la nouvelle critique aurait naguère triomphé de l'histoire littéraire. Tout en reconnaissant à celle-là ses mérites dans ce sens, il ne manque pas de prévenir celle-ci contre le danger que la première non seulement n'aurait en fin de compte pas pris le soin d'éviter, mais continuerait encore d'ériger en une sorte de norme, au point d'exercer par là une « autorité contraignante sur l'ensemble des études littéraires », voire un « abus »⁶⁷ : « l'augmentation par le travail ne doit pas tant porter sur ce qu'elle produit, c'est-à-dire les connaissances, que sur ce qui la constitue, c'est-à-dire ses principes »⁶⁸. Ce danger serait ainsi celui de prendre pour fin ultime « la codification préalable d'elle-même » et de finir par « s'épuiser », se « scléroser »⁶⁹.

Difficile situation que celle dessinée par cette profession de foi assez ambiguë qu'on devine dans le discours de Luc Fraisse. Nécessaire, l'entreprise de théorisation de l'histoire littéraire apparaît en même temps comme une contrainte bien risquée, presque comme un piège. Quand bien même il serait persuadé de pouvoir y échapper, et cela de nouveau grâce à « l'empirisme *propre* de l'histoire littéraire » – « sagesse » fondamentale de la discipline, qui lui permettrait de « ne pas perdre de vue le sens par souci de structures »⁷⁰ (nouvelle allusion aux « péchés » du structuralisme ?), il tient à souligner une fois de plus l'excentricité de l'ambition : « l'historien n'est pas poussé ni tourné vers les interrogations générales »⁷¹. C'est ainsi qu'il arrive, vers le milieu de son discours, à ce qui paraît être le cœur même de son propos, qui aurait été celui de « rouvrir la discussion » : « Le débat entre l'histoire littéraire et la Nouvelle critique serait entièrement à reprendre »⁷². En effet, pensé sous le signe des « controverses et consensus », notions qui en composent le sous-titre, l'événement qu'inaugure ce discours aurait eu à gagner s'il y avait eu parmi les intervenants des représentants de cette

⁶⁵ *Ibid.*, p. 8.

⁶⁶ *Ibidem.*

⁶⁷ *Ibid.*, p. 9.

⁶⁸ *Ibidem.*

⁶⁹ *Ibidem.*

⁷⁰ *Ibidem* (nous soulignons).

⁷¹ *Ibid.*, p. 10.

⁷² *Ibidem.*

« Nouvelle critique », autoritaire, mais, somme toute, utile pour faire avancer la réflexion engagée par l'histoire littéraire sur sa propre théorie : « il est clair que l'histoire littéraire accélérerait la compréhension d'elle-même si quelques esprits spéculatifs de la nouvelle école voulaient bien plonger leur regard dans ses méthodes »⁷³. Cependant, malgré ses propres réticences et doutes que nous venons de faire voir, Luc Fraisse ne laisse pas d'imputer au camp opposé la déficience de dialogue dont il établit le constat : « c'est de l'école moderne que sont venues les réticences »⁷⁴. A l'aube du XXI^e siècle, donc, il est en train de suggérer, de manière assez curieuse, par ailleurs, à l'encontre de toutes les déclarations collectives de paix, une prolongation plutôt souterraine de la vieille polémique, en une sorte de guerre froide des études littéraires, dont il ne craint pas de dénoncer la continuité.

Ainsi aboutit-on, là encore, à une conclusion déjà formulée dans les presque mêmes termes : la réflexion théorique pour l'histoire littéraire, dans la prise de position de Luc Fraisse, comme dans celles que nous venons également de parcourir, reste toujours encombrée par le souvenir des querelles qui l'auraient opposée à « la théorie » en tant qu'ennemie. La position de la discipline histoire littéraire en ressort elle-même indéterminée, fluctuante. Si, d'une part, on s'accorde à en admettre le retour, ce n'est pas sans remettre en question les significations plus profondes de cette situation, car on ne veut tout de même pas « retourner bêtement en arrière ». Et puis, d'autre part, la résistance à l'idée même du retour, qualifiée d'inadéquante, n'est pas inconcevable, comme le démontre encore le raisonnement de Luc Fraisse, jugeant d'abord que l'histoire littéraire « ne peut faire retour, puisqu'elle ne s'est jamais absentée »⁷⁵ et déclarant ensuite, face à l'hypothèse d'un « mouvement de balancier » qui aurait détrôné les formalismes

⁷³ *Ibid.*, p. 11.

⁷⁴ *Ibidem*. L'exemple concret apporté à son appui est celui du refus de l'invitation de participer au colloque par Gérard Genette. Ce qui surprendrait, à l'intérieur de notre analyse, de la réponse que fait ce dernier, c'est son affirmation relative au statut de l'histoire littéraire en France au moment de la montée en puissance de la Nouvelle critique : il aurait affirmé ainsi que la méthode historique « ne dominait qu'institutionnellement », mais non pas « intellectuellement », elle n'aurait été qu'« une pratique universitaire très puissante en son domaine (collation des grades, distribution des postes, etc.), mais d'influence et de prestige assez faibles dans la culture publique » (*ibidem*). A comparer ces opinions à celles qu'il émettait en 1984, contredisant le « pouvoir » attribué aux « formalismes » par Antoine Compagnon et soutenant que « si quelque chose est au pouvoir, c'est plutôt l'histoire littéraire que la poétique », on dirait qu'en l'espace d'une vingtaine d'années il s'est bien laissé convaincre par les arguments de Compagnon, allant dans le même sens d'une distinction entre pouvoir institutionnel universitaire et influence sur l'enseignement secondaire et le public large en général.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 6.

pour réinstaurer le pouvoir de l'approche historique⁷⁶, que « pour s'exercer [celle-ci] n'a pas de places à prendre, ni de pouvoir à monopoliser »⁷⁷. Contrastant avec cette hypostase, victorieuse ou tout au moins bien portante, une autre image que l'histoire littéraire continue à donner d'elle-même la fait toujours apparaître dans la posture de victime, qu'elle semble encline à garder, voire à revendiquer, tout en perpétuant par son discours une certaine tonalité dénonciatrice des abus qu'elle subirait toujours de la part du discours concurrent, perçu comme « terroriste ». Enfin, faudrait-il encore rappeler le contraste foncier, entre l'affirmation en chœur de la volonté de se mettre d'accord et l'impression d'une poursuite en sourdine d'une sorte de revanche rétrospective, discordance qui n'est peut-être pas pour rien dans le ressenti général de crise dans les études littéraires, qui persisterait à travers les années et les différentes écoles.

En effet, on penserait retrouver le même diagnostic donné à l'histoire littéraire par Clément Moisan, en 1987, suivi de l'exhortation au redressement, dans les appréciations de l'état de la discipline formulées à bien des années distance, comme celles exprimées à l'occasion du numéro spécial que la *Revue d'Histoire littéraire de la France* consacrait en 2003 à la « Multiple histoire littéraire », reprenant les actes de deux journées d'études à la Société des études romantiques. Dans le mot que José-Luis Diaz prononçait en ouverture de ces événements, il réitérait ces mêmes vœux : « Ce que d'un geste commun nous aimerions ici promouvoir, c'est une histoire littéraire nouvelle, libérée de ses mots d'ordres primitifs, mais plus encore de certains de ses atavismes insidieux, à la fois scolaires, patriotiques et positivistes »⁷⁸. D'autres opinions font voir également un mécontentement profond vis-à-vis de la réussite des accomplissements de ces grands souhaits : « Le déficit théorique, on le voit, est considérable. De quoi parle-t-on ? de quoi s'agit-il ? Questions simples, mais auxquelles il est difficile d'apporter des réponses, tant est grande aujourd'hui l'absence de débat ou simplement de réflexion sur le sujet »⁷⁹. Eloquente et réprobatrice, la contribution d'Antoine Compagnon à ce

⁷⁶ « Mouvement de balancier » dont, par ailleurs, quelques années plus tôt, il faisait lui-même la constatation : voir Luc Fraisse, « Ouverture », *L'Histoire littéraire, ses méthodes, ses résultats. Mélanges offerts à Madeleine Bertaut*, op. cit., p. 5.

⁷⁷ Luc Fraisse, « Une théorie de l'histoire littéraire est-elle possible ? », loc. cit., p. 6.

⁷⁸ José-Luis Diaz, « Quelle histoire littéraire ? Perspectives d'un dix-neuviémiste », *Revue d'histoire littéraire de la France* 2003/3 (Vol. 103), p. 516.

⁷⁹ Pierre Laforgue, « Histoire littéraire, histoire de la littérature et sociocritique : quelle historicité pour quelle histoire ? », *ibid.*, p. 543.

numéro spécial déclarait aussi que « la nouvelle histoire littéraire se cherche encore. [...] La vieille histoire littéraire ne se porte pas si mal, et la nouvelle reste peu visible »⁸⁰. En même temps, les dangers qu'il identifie à son tour ne concernent plus, pour une fois, la théorie, mais bien une série d'autres disciplines concurrentes, comme celles des sociologues et des historiens, ces derniers ayant « encore lancé une histoire dite culturelle »⁸¹, appliquant à l'objet « littérature » différentes méthodes « extérieures ». La rhétorique mobilisée par Antoine Compagnon pour décrire cet état de choses va sans hésitation vers la présentation d'un tableau de guerre : « sans crier gare, par une avancée imprévue et rapide, les historiens et les sociologues se sont emparé d'un nouveau champ, l'institution littéraire, dont les littéraires se sont retrouvés largement dépossédés »⁸². La solution qu'il demande devrait ainsi être en mesure de dire « comment réagir face à cette occupation du terrain » et « quel renouveau de l'histoire littéraire opposer à la sociologie et à l'histoire culturelles »⁸³.

Encore en 2010, de telles solutions n'existeraient toujours pas, et cela de nouveau, on peut s'en douter, à cause de l'absence d'une réflexion théorique de l'histoire littéraire à propos d'elle-même, comme l'annonce dès les premières pages l'ouvrage remarquable d'Allain Vaillant, *L'Histoire littéraire* : « en France, il n'existe pas et il n'a jamais existé d'ouvrage synthétique présentant les principes et les méthodes de l'histoire littéraire »⁸⁴. A se fier à l'examen sans doute très poussé d'Allain Vaillant, bénéficiant, en plus, du recul nécessaire, comme on dit, par rapport aux entreprises de ses prédécesseurs, celles-ci n'auraient toujours pas réussi à atteindre l'objectif de départ, malgré l'impressionnante abondance des pages écrites à cette finalité.

⁸⁰ Antoine Compagnon, « Philologie et archéologie », *ibid.*, p. 538.

⁸¹ *Ibid.*, p. 539.

⁸² *Ibid.*, p. 538. A propos d'un numéro spécial de la revue *Annales* intitulé « Savoirs de la littérature » (2010/2), Antoine Compagnon se prononcera dans des mots similaires, en affirmant que par-là « un territoire est revendiqué, des acteurs sont mobilisés » (Antoine Compagnon, « Histoire et littérature, symptôme de la crise des disciplines », *Le Débat* 2011/3 (n° 165), p. 68). Nous reviendrons plus amplement dans la deuxième partie de notre thèse sur les intéressantes controverses suscitées par cette entreprise des « non-littéraires » (le mot est toujours de Compagnon) de mettre en discussion les « savoirs de la littérature », qui fut diversement reçue et discutée par les littéraires et non seulement.

⁸³ *Ibid.*, p. 540.

⁸⁴ Allain Vaillant, *L'Histoire littéraire*, Paris : Armand Colin, 2010, p. 9. A noter, cependant, que l'auteur identifie trois exceptions à cet état des choses, parmi lesquelles le livre de Clément Moisan (les deux autres étant les *Essais de méthode, de critique et d'histoire littéraire* de Gustave Lanson et *L'Histoire littéraire* de Jean Rohou), mais il s'empresse d'ajouter que « l'ouvrage est plus une application du systémisme à la sociologie littéraire [...] qu'un travail à visée proprement historique » (*ibidem*). Nous reviendrons plus tard sur cette remarque, non sans intérêt pour la prochaine étape du développement de notre sujet.

Situation « scandaleuse », voire « catastrophique », d'après Vaillant, qui, en y cherchant une explication à son tour, paraît faire le compte rendu de la position de Luc Fraisse telle qu'elle ressort de sa communication inaugurale au colloque de l'Université de Strasbourg en 2003 : cette situation serait due à « une méfiance à l'égard de la théorie qui reste très prégnante dans l'Université française »⁸⁵, d'une part, et, d'autre part, à une conviction largement partagée que « l'histoire littéraire serait une sorte de savoir spontané, qui s'acquerrait insensiblement avec la pratique, en accumulant de façon accumulée et non réfléchie de l'expérience et de l'érudition »⁸⁶. Bref, une sorte de « prose de monsieur Jourdain », résume non sans ironie l'auteur, en intitulant ainsi le premier volet de son avant-propos, dont le titre – « Le paradoxe de l'histoire littéraire » – contient déjà cette idée qui devient ainsi essentielle : on s'entêterait à faire de l'histoire littéraire sans le savoir, et c'est de là que viendrait le plus grand péril. Alain Vaillant se propose donc pour sa part de remédier à ce défaut d'une « doctrine globale », d'un « système explicite de description et d'interprétation des faits littéraires »⁸⁷, autant dire d'une théorie de la discipline, seule en mesure de la secourir enfin de l'état de crise.

Que ce diagnostic de crise soit objectivement justifié ou pas, ce n'est pas tout à fait notre propos d'en décider, ou du moins pas pour l'instant. Il n'en reste pas moins que sa réitération à des intervalles différents de temps, par différents acteurs du champ des études littéraires, n'est pas insignifiante. Tout comme sa mise en rapport, à chaque fois, avec une relation toujours problématique entre théorie et histoire littéraire, qu'on paraîtrait ne jamais arriver à résoudre de manière satisfaisante. Serait-ce que, comme nous le supposons au début et comme ces considérations de Jean-Louis Jeannelle le confirment, « la théorie soit elle-même l'impensé de l'histoire littéraire : non pas une discipline concurrente dont elle devrait suivre les recommandations, mais une dimension qui lui est, plus qu'elle ne le pense, constitutive et à laquelle elle reste à tort indifférente »⁸⁸ ? Indifférente ou méfiante, voire hostile : déchirée par une tension entre nécessité de théorisation, d'une part, et réticence à l'égard de ce qui fut une force oppressive et terroriste, d'autre part, l'histoire littéraire aurait-elle manqué à saisir le juste degré de proximité requise par rapport à la théorie, ainsi qu'à opérer la distinction sémantique à

⁸⁵ Allain Vaillant, *L'Histoire littéraire*, op. cit., p. 10.

⁸⁶ *Ibidem*.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 15.

⁸⁸ Jean-Louis Jeannelle, « Histoire littéraire et genres factuels », article cité.

l'intérieur de ce terme chargé pour elle de connotations fâcheuses ? Est-ce d'ailleurs à cette dernière seule qu'elle pourrait « en vouloir » et ne serait-ce qu'à cette confusion des deux sens du mot que serait due l'inévitable déception qu'entraîne presque chaque nouvelle tentative de formuler une théorie pour l'histoire littéraire ? C'est en essayant de répondre à ces interrogations que nous procéderons, dans les pages suivantes, à une analyse portant sur un des problèmes clés à aborder par toute discipline à la recherche de sa théorisation, le problème de la définition de l'objet d'étude, tel qu'il a été posé et développé par Alain Vaillant, dans le livre que nous venons de citer, *L'Histoire littéraire*.

I.2.2 Alain Vaillant vs Gérard Genette : pour ou contre quelle « littérarité » ?

Pour Alain Vaillant, dont nous venons de faire voir la position critique à l'égard des tâtonnements théoriques des historiens de la littérature, un des problèmes sur lesquels ces derniers auraient « achoppé » serait celui de « partir d'une définition, historiquement acceptable, de la littérature elle-même »⁸⁹, car, dit-il un peu plus loin, « il va de soi qu'on ne saurait prétendre faire la théorie ni l'histoire de quoi que ce soit sans essayer au moins de définir cet objet » (p. 101). Il y aurait donc là une difficulté « insurmontable et incontournable » (p. 14), dont nous pouvons sans peine admettre le bien-fondé logique. Partiellement, du moins : l'impératif premier et indiscutable de toute discipline serait bien celui de poser clairement son objet d'étude. Mais devrait-on également souscrire avec lui à cette autre « vérité » qu'il énonce comme « allant de soi », d'autant plus certaine, paraît-il, qu'il n'est même plus besoin de souligner son évidence, à savoir le fait que l'objet d'étude de l'histoire littéraire est forcément « la littérature elle-même » et qu'il revient à la théorie de la discipline de donner une définition unique de cet objet ? Telle est en quelque sorte la double question que nous entendons soulever dans le présent volet de notre analyse : poursuivre les possibles définitions que l'histoire littéraire aurait formulé (ou pas) de la « littérature » répondrait tout d'abord à l'intérêt central de

⁸⁹ Allain Vaillant, *L'Histoire littéraire*, *op. cit.*, p. 17. Dans le développement qui suit, pour des raisons de fluidité, les références à ce volume, support principal de notre analyse, seront données dans le corps du texte, entre parenthèses.

notre enquête, celui de cerner l'évolution du concept lui-même à l'intérieur du champ des études littéraires en France ; mais aussi remettre en cause le statut de cette « littérature » en tant qu'objet à définir par l'histoire littéraire, voire, en amont, par la théorie de celle-ci, nous permettrait de nous rapprocher d'une meilleure élucidation de la deuxième grande problématique de notre recherche, celle de la supposée « crise » de la littérature ou des études littéraires.

En effet, le projet initial de l'histoire littéraire impliquait-il la nécessité de donner une définition de la littérature ? Nombre d'avis induiraient une réponse plutôt négative. Antoine Compagnon, dont on ne saurait plus nier la compétence en la matière, nous assure que l'histoire littéraire du temps de Gustave Lanson « ne suppose aucun concept de littérature » : « toute asservie à son enseignement », son rôle majeur aurait été « la propagation d'une mythologie et d'une idéologie, en l'occurrence républicaine et patriote »⁹⁰. Vu la notoriété de l'ouvrage, ce point de vue paraît bien susceptible d'avoir contaminé les autres qui s'ensuivent, comme celui de Roger Fayolle, par exemple, dont le « Bilan de Lanson » commençait par poser le livre de Compagnon comme « exemplaire sur ce sujet » et dont l'exposé partait du même constat de la primauté d'une finalité pédagogique et sociale de l'entreprise du « père fondateur » : « S'il choisit de s'intéresser à cette discipline, c'est par un choix de pédagogue et de politique »⁹¹. Lanson n'aurait donc pas conçu de système théorique pour l'étude historique de la littérature, ni trouvé nécessaire de s'interroger sur ce que la littérature *était*, pour cette simple raison qu'une telle interrogation n'était que secondaire, sinon carrément superflue, pour la mise en œuvre de son programme à visée tout d'abord fonctionnelle et pratique :

Il ne s'agit pas chez lui d'une vision théorique et idéale d'un domaine particulier offert à l'investigation scientifique, mais de la découverte empirique et pragmatique d'une nouvelle façon de présenter les œuvres et les textes littéraires dans l'enseignement des belles-lettres au lycée et à la faculté, et d'une nouvelle orientation à donner aux recherches littéraires afin de mieux connaître, sous ses différents aspects, l'activité littéraire d'une nation⁹².

Cette description correspondrait encore à ce qu'un siècle plus tard, lors de la célébration du centenaire de la *Revue d'histoire littéraire de la France*, Claude Pichois préfère désigner

⁹⁰ Antoine Compagnon, *La Troisième République des lettres*, op. cit., p. 8.

⁹¹ Roger Fayolle, « Bilan de Lanson », *L'Histoire littéraire aujourd'hui*, op. cit., p. 15.

⁹² *Ibid.*, p. 13.

sous le nom plutôt d'histoire *de la* littérature : « Cette histoire de la littérature considère que la littérature existe ; elle ne s'interroge pas sur l'essence de la littérature, elle ne met pas en cause la notion de la littérature »⁹³. Quant à « l'histoire littéraire », expression dans laquelle il voit « un petit monstre lexical »⁹⁴, elle aurait ceci de particulier qu'elle s'intéresserait aussi à la « littérarité » – et l'on se doute qu'il est là question de cette histoire littéraire « rénovée », dont on souhaiterait surtout l'avènement – en même temps que le fait de mettre en évidence le lien très serré qui rattacherait l'évolution de la littérature française à celle de la société et de la politique, trait par lequel cette histoire littéraire dont parle Claude Pichois maintiendrait néanmoins un certain rapport indispensable à celle de Gustave Lanson.

Ainsi, pas de « vision théorique et idéale » de la littérature au tournant du XX^e siècle. Bien au contraire, pourrait-on dire, si l'on se rappelle le discrédit dont tout discours à prétention critique et qualifié de « littéraire » paraît atteint à cette époque-là, où la reconfiguration de l'espace universitaire français sur le modèle allemand impose aux disciplines de se légitimer scientifiquement. Dans ce contexte du partage des pouvoirs, tel que le décrit Antoine Compagnon, le moteur des actions de Gustave Lanson n'aurait guère pu être sa conviction d'une essence particulière de l'objet « littérature » qu'il lui aurait fallu imposer et défendre, mais plutôt le besoin de « sauver » les études littéraires, accusées d'un excès d'impressionnisme et de subjectivisme, en ajustant leurs méthodes à celles de la discipline détentrice du plus de fiabilité et d'autorité scientifique : l'histoire. Mais, dans leur souci de s'aligner sur les historiens, les littéraires auraient-ils fini par perdre de vue leur objet propre ? Tel semblait être le principal reproche que les « nouvelles méthodes » auraient formulé naguère contre l'approche historique : à force d'accumuler des fiches autour des biographies des écrivains, celle-ci aurait oublié de s'occuper des œuvres littéraires elles-mêmes. L'histoire littéraire, du point de vue des promoteurs de ces « nouvelles méthodes », ne parlerait en fait que de toute autre chose que de littérature. La « vieille » histoire littéraire, tout au moins. Devrait-on attendre, par conséquent, des nouveaux historiens de la littérature qu'ils se saisissent tout d'abord, en accord avec leur double préoccupation de ne pas répéter les erreurs des « aïeux », d'une part, et de se réimposer face au discours formalistes, qui auraient simplifié et « purgé » l'objet littéraire de sa vraie

⁹³ Claude Pichois, « De l'histoire littéraire », *loc. cit.*, p. 21.

⁹⁴ *Ibidem*.

substance, d'autre part, qu'ils se saisissent donc de ce même objet « littérature », pour en proposer cette fois-ci une définition bien « historique » et la justifier, historiquement ?

Et pourtant, comme le déclare d'emblée et très catégoriquement Alain Vaillant, en 2010, ce ne serait toujours pas le cas. Or, ce geste, plus que constatif, a quelque chose de grave, de téméraire et d'usurpateur en même temps, par cette accusation dressée contre l'ensemble des travaux produits et publiés suite aux nombreuses réflexions menées sur le sujet de l'histoire littéraire durant les trois décennies le précédant, dont nous avons également pu constater la non-négligeable quantité. Autrement dit, dans les quelques lignes, déjà citées ci-dessus, de l'introduction à *L'Histoire littéraire*, mine de rien, l'auteur de l'ouvrage fait table rase, en réduisant à néant toutes les monumentales actions entreprises avant lui dans ce sens, parmi lesquelles, nous le mentionnions déjà, celles de Luc Fraisse, que la métaphore de la « prose de Monsieur Jourdain » semble subtilement viser en particulier, d'un air polémique et persifleur à l'adresse de l'« adaptation intuitive et secrète » de l'historien de la littérature, chère à ce dernier⁹⁵. Tout en se proposant de combler une impardonnable lacune dans le discours de l'histoire littéraire, Alain Vaillant entendrait de la sorte construire sa position comme radicalement nouvelle, une position que l'on devine également offensive et subversive. Car, dans ce « livre de référence désormais incontournable dans le domaine de l'histoire littéraire »⁹⁶, dont l'ambition – plurielle, voire « démesurée » (p. 15), de l'aveu même de l'auteur – serait de constituer « un traité, un manuel et un essai » (*ibidem*), plusieurs professions de foi, énoncées déjà à d'autres occasions et dont on pourra mesurer la portée novatrice et contestataire, se rejoignent et s'attachent à déconstruire d'autres argumentations remarquables, réputées solides⁹⁷. Si bien que le fait de faire sienne cette difficile tâche, qu'il dénonce comme n'étant

⁹⁵ Il faut cependant noter que, dans la bibliographie générale de son ouvrage, Alain Vaillant ne mentionne aucun des grands livres de Luc Fraisse dont nous venons de parler.

⁹⁶ Sophie Dubois, « Théorie & pratique de l'histoire littéraire : la littérature comme système & comme acte de communication », *Acta fabula*, vol. 13, n° 1, « Nouveaux chemins de l'histoire littéraire », Janvier 2012, URL : <http://www.fabula.org/acta/document6742.php>, page consultée le 25 mai 2017.

⁹⁷ Dans le présent sous-chapitre nous analyserons principalement sa position polémique à l'égard de celle développée par Gérard Genette, dans *Fiction et diction* (Paris : Seuil, 1991). Mais il est également intéressant et important de remarquer, dans d'autres publications antérieures d'Alain Vaillant, cette même tendance à se positionner contre des opinions courantes, dues à des auteurs célèbres dont il s'attache à démonter le raisonnement. C'est ainsi qu'il déclare, dans son article du numéro spécial de la *RHLF* de 2003, la nécessité d'accomplir une « révolution copernicienne » au sein des études littéraires (Alain Vaillant, « Pour une histoire de la communication littéraire », *Revue d'histoire littéraire de la France* 2003/3, p. 551), afin de combattre ce qu'il appelle le « littératurocentrisme » : « une pure illusion d'optique », dont les conséquences seraient « désastreuses »,

toujours pas correctement accomplie, de donner « une définition, historiquement acceptable, de la littérature elle-même », en se prononçant « pour une histoire de la communication littéraire » (à l'étude de laquelle nous en reviendrons un peu plus tard), va bien au-delà de la simple affirmation d'une « vision personnelle de l'histoire littéraire, donc de la littérature » (p. 16), dictée par « le premier devoir de l'historien », celui de « prendre acte » de la nature « fondamentalement subjective » (*ibidem*) de la perception du fait littéraire.

C'est ainsi que, dans sa recherche à lui d'une définition de la littérature – une définition qui, précisons-le déjà, ne devrait pas « se satisfaire d'un relativisme paresseux » ou « rudimentaire », consistant à poser la littérature comme « l'ensemble des œuvres successivement considérées comme littéraires au cours des temps » (p. 103) – et pour montrer en quoi les autres tentatives de ce genre auraient échoué, Alain Vaillant s'attaque tout droit à une démonstration célèbre : celle élaborée par Gérard Genette – personnalité dont nous avons pu souligner, en partie, au chapitre précédent, l'importance du rôle joué dans le monde des lettres françaises – dans son livre de 1991, *Fiction et diction*⁹⁸, titre dont le couple notionnel a servi depuis de base théorique à de multiples réflexions et analyses empiriques. Le poids de

consistant à accorder à la littérature une sorte de position « noyau » par rapport à d'autres réalités de la vie culturelle et sociale, vues comme des « objets orbitaux » (*ibid.*, p. 552). Une telle erreur aurait à l'origine une « idée aujourd'hui très généralement admise », celle du « sacre de l'écrivain », mise en avant et soutenue surtout par les remarquables travaux de Paul Bénichou. Pour Alain Vaillant, il n'y aurait là qu'une « vulgate de l'histoire littéraire » (*ibid.*, p. 553). D'autre part, l'approche de la sociologie bourdieusienne sur la littérature aurait également contribué à cette falsification de la perspective sur l'histoire littéraire, par l'introduction et la propagation d'une « conception exclusivement et caricaturalement territoriale du champ littéraire, considéré comme un champ clos, une province fermée sur ses frontières » (*ibidem*). A l'encontre du « mythe romantique de la littérature triomphante », Vaillant se propose de démontrer le surgissement et l'acuité d'une crise à la même époque décrite par Paul Bénichou, par une sorte d'« ignorance obstinée », comme celle de l'apogée de la gloire des lettres : « En 1840, il faut beaucoup d'imagination, alors que l'édition est en crise, que les grands romantiques cessent d'écrire et que les poètes, puis les romanciers crient à la fin de la littérature, pour conclure au sacre de l'écrivain » (*ibid.*, p. 558). Alain Vaillant reprendra constamment par la suite cette idée d'une crise de la littérature (dont il affirme encore qu'« on a trop vite fait de prendre pour un cliché éternel », *ibid.*, p. 556, note 3) dans la première moitié du XIX^e siècle, liée, dit-il, au passage de la littérature comme discours, dotée d'une force performative, modèle dominant avant la Révolution, vers la littérature-texte, accessible à tous, mais jetant dans l'anonymat les auteurs, comme le public, le nouveau modèle convenant à la nouvelle situation politique, la République, mais entraînant des bouleversements considérables dans le milieu des écrivains et des poètes (voir en particulier son livre *La Crise de la littérature. Romantisme et modernité*, Grenoble : Ellug, « Bibliothèque stendhalienne et romantique », 2005 ; mais il y reviendra aussi dans *L'Histoire littéraire*, en 2010, pour de nouveau pointer du doigt les « dégâts » d'une conception « erronée » de la littérature et de l'histoire littéraire comme celle qui insiste sur « le sacre de l'écrivain »).

⁹⁸ Gérard Genette, *Fiction et diction*, Paris : Seuil, 1991 (livre réédité en format de poche en 2004, Éditions du Seuil, coll. "Points-essais", précédé de *Introduction à l'architexte*, de 1979, et suivi de « Post-scriptum » à *Fiction et diction* – ce dernier texte paru d'abord dans *Poétique*, n° 134, avril 2003).

l'affrontement et sa dimension provocatrice sont en même temps donnés par les proportions que Vaillant lui-même attribue à sa cible : Gérard Genette, d'après lui, serait « sans doute le théoricien français qui s'est le plus sérieusement attelé à la définition du littéraire » (p. 109). Qu'aurait-il donc à lui reprocher⁹⁹ ?

Considérant les hypothèses et les arguments développés par Genette comme une reformulation de la « théorie aristotélicienne de la *poiësis* » en tant que « première ébauche d'une définition de la littérature » (p. 105), que Vaillant ne manque pas de passer brièvement en revue, rappelant en gros l'importance accordée par Aristote à « la *mimesis* comme principe de discrimination artistique » (p. 104)¹⁰⁰, il reprend les deux distinctions, opérées par le poéticien, entre les régimes de littérarité « constitutifs » et « conditionnels », d'une part, et les critères « thématiques » et « rhématiques », d'autre part¹⁰¹, pour en admettre la clarté, mais une clarté dont on dirait qu'elle rime plutôt, pour lui, à de la simplicité, voire de la naïveté. En fait, ce que Sophie Dubois percevait, dans la démarche d'Alain Vaillant, comme un « commentaire mi-élogieux, mi-ironique »¹⁰² à l'adresse de Gérard Genette, s'avère être une critique fort sévère du schéma proposé par ce dernier, introduit à la hâte comme « un des célèbres tableaux à double

⁹⁹ Le développement qui suit concerne principalement le chapitre « Indéfinissable littérature », mais aussi, un peu plus loin, le chapitre final, « Qu'est-ce donc que la littérature ? », celui-ci reprenant, pour les nuancer, certaines des idées déjà formulées dans celui-là.

¹⁰⁰ Alain Vaillant s'attache pourtant à mettre aussi en évidence ce que selon lui constitue « une situation très paradoxale » : même si le principe de la *mimésis* est central, c'est principalement d'après la maîtrise supérieure des procédés et figures rhétoriques (exposés justement dans la *Rhétorique* – un traité d'éloquence – et non pas dans la *Poétique*) que les œuvres auraient été, depuis longue date déjà, jugées et qualifiées de littéraires. La confusion créée par le mélange des « conceptions poéticienne et rhétoricienne » de la poésie, dans les arts poétiques de la Renaissance à l'âge classique, serait alors directement responsable de « nos difficultés actuelles de définir la littérature » (*ibidem*).

¹⁰¹ S'il fallait résumer ici, pour des raisons de transparence, le point de vue de Gérard Genette, nous le ferions par une citation reprise (et forcément abrégée) à Genette lui-même : « Dans le chapitre éponyme de *Fiction et diction*, je distinguais deux régimes de littérarité : le premier, que j'appelais « constitutif », concerne les textes (écrits ou oraux) tenus pour ainsi dire *a priori* pour littéraires, du fait de leur appartenance générique ou formelle : par exemple les textes de fiction (aujourd'hui, typiquement, les romans ou nouvelles), ou de poésie (malgré le caractère devenu de plus en plus flou, depuis un bon siècle, du critère définitionnel de la poésie), sans compter tous ceux, comme les épopées ou tragédies de l'époque classique, qui présentent ces deux caractères à la fois [...] ; le second régime, que j'appelais « conditionnel », concerne des textes dont le caractère littéraire dépend plus fortement d'une attention d'ordre très *grosso modo* esthétique. Un ouvrage d'histoire ou de philosophie n'est reçu comme une œuvre littéraire que dans la mesure où son lecteur lui accorde une attention esthétique – par exemple (et pour parler vite) stylistique, comme il advient souvent pour Tacite ou Michelet en histoire, pour Platon ou Nietzsche en philosophie – et comme il peut d'ailleurs advenir à tout autre, selon le goût de chacun » (Gérard Genette, « Du texte à l'œuvre », *Figures IV*, Paris : Seuil, 1998, p. 26-27).

¹⁰² Sophie Dubois, « Théorie & pratique de l'histoire littéraire : la littérature comme système & comme acte de communication », article cité.

entrée genettiens » (p. 109), cette formule en elle-même laissant transparaître une certaine nuance de sarcasme proche de l'exaspération. Reproduisons ici ce tableau, dans sa transcription par Alain Vaillant :

CRITERE \ REGIME	CONSTITUTIF	CONDITIONNEL
THEMATIQUE	Fiction	
RHEMATIQUE	Poésie	Prose

La critique de Vaillant est soigneusement organisée sur quatre points. Tout d'abord, c'est le cas du poème en prose qui l'amène à remettre en cause les séparations trop rapides qu'effectuerait Gérard Genette entre poésie et fiction, d'une part, et entre poésie et prose, d'autre part, cela tout en gardant les mêmes définitions de la prose comme « usage prosaïque du langage » et de la poésie « au sens jakobsonien, non comme une forme précise, mais comme un recours intensif aux ressources esthétiques de la communication verbale » (p. 110), avec lesquelles opérerait le poéticien. Les contre-arguments de Vaillant portent donc, dans le premier cas, sur le fait que si la « poéticité », au sens jakobsonien, s'applique aussi à la prose, elle s'appliquerait alors aussi bien à la fiction, d'où une première distinction brouillée : « la fiction et la poésie ne désignent pas deux ensembles distincts de textes » (*ibidem*). Dans le deuxième cas, si la forme de la prose convient aussi à la poésie, celle-ci ne relèverait plus que du régime constitutif, mais devrait être envisagée également sous le mode du conditionnel, ce que, selon Alain Vaillant, Gérard Genette manquerait de faire. Remarquons cependant qu'il est toujours possible que ce soit à l'analyste, plutôt qu'à l'auteur des distinctions ainsi critiquées, que leur manque de finesse soit imputable, car il est toujours hasardeux de vouloir condenser en quelques lignes un raisonnement exposé sur plusieurs dizaines de pages, sans forcément le simplifier, voire le caricaturer, surtout lorsque le but poursuivi est celui d'invalidier ce même raisonnement. A l'appui de cette probabilité, rappelons simplement que Gérard Genette n'exclut nullement la possibilité pour un texte de « satisfaire à la fois à deux critères de littérarité : par le contenu fictionnel et par la forme poétique »¹⁰³, tout comme une « extension à la prose du critère

¹⁰³ Gérard Genette, *Fiction et diction*, op. cit., p. 26.

d'intransitivité » (désigné ci-dessus par « le sens jakobsonien de la poésie »), « admise d'avance par Mallarmé au nom de l'omniprésence du Vers bien au-delà de ce qu'il appelait le "vers officiel" »¹⁰⁴. Les frontières qu'Alain Vaillant voudrait à tout prix faire tomber s'avèreraient ainsi beaucoup plus floues et perméables dans la conception de Gérard Genette que dans la représentation qui en est donnée par le premier, dans le but d'en dénoncer d'autant plus sévèrement les incongruités¹⁰⁵.

Dans un deuxième temps, après avoir encore subtilement accusé Genette de détourner le sens original de la *mimesis* aristotélicienne « en fonction de ses propres attendus » (p. 110), Vaillant conteste le caractère de condition nécessaire et suffisante de la littérarité que celui-là attribuerait à la fiction – toute fiction langagière serait constitutivement littéraire –, en objectant par des exemples de fictions non-littéraires : « les livres pédagogiques, pratiques ou didactiques, qui agrémentent leur enseignement d'un fil rouge fictionnel » (*ibidem*). Dans cette logique, c'est le régime conditionnel qui concernerait là encore, plutôt que le constitutif, les textes de fiction ; car, dit-il résolument, « un roman n'est pas littéraire parce que fiction, c'est la fiction qui est littéraire parce que roman » (*ibidem*).

Troisièmement, le tableau de Genette serait en défaut justement à cause de sa case vide. En effet, il se passe à cet endroit-là de cette ample réfutation dressée contre Gérard Genette quelque chose d'assez extraordinaire : malgré son profond désaccord vis-à-vis de ce tableau, Alain Vaillant paraît subitement y adhérer, car il se met, paradoxalement, à le compléter lui-même. Il envisage ainsi tour à tour les possibilités que Genette aurait eu tort d'écarter, afin de ne pas le laisser « volontairement boiteux »¹⁰⁶, comme ce dernier avoue l'avoir fait. Parmi celles-ci, une fiction « conditionnellement littéraire » - notion « passablement contradictoire »¹⁰⁷ pour le poéticien – serait tout à fait concevable, nous venons de le voir, pour Alain Vaillant. Tout comme une non-fiction susceptible de provoquer des réactions esthétiques liées davantage à son contenu qu'à sa forme : il invoque à ce titre l'exemple d'Hérodote, qui aurait bien réussi à produire un

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 28.

¹⁰⁵ Dans le sens le plus brut et immédiat, cette dernière idée se traduirait par l'ajout d'une ligne supplémentaire dans la version que donne Alain Vaillant du tableau genettien. Dans la version de Genette, en effet, les deux cases inférieures n'en faisaient qu'une seule, suggérant le possible mélange des régimes constitutif et conditionnel de littérarité des textes de diction, tout comme les transferts libres et réciproques entre poésie et prose.

¹⁰⁶ Gérard Genette, *Fiction et diction*, *op. cit.*, p. 33.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 35.

effet esthétique par ses écrits, bien que ceux-ci, faute d'avoir su représenter « des choses assez générales » (p. 111), dans l'appréciation d'Aristote tout au moins, n'eussent pas atteint par leur forme le vrai degré de « poéticité », donc de « littérarité constitutive », le jugement esthétique ayant ainsi comme source le contenu de faits vrais racontés par l'historien. De plus, Gérard Genette laisserait de côté « tous les textes d'idées », qui, par leur « contenu philosophique », auraient « vocation à remplir cette case vide » (*ibidem*). Tous ces motifs ingénieusement articulés ne sont pas dépourvus d'une certaine cohérence. Et pourtant, nous nous retrouvons là devant un deuxième paradoxe, suivi d'une sorte de dissimulation : à part le peu d'embarras qu'il semble éprouver à se servir lui-même, en donnant ces exemples, de la distinction entre le texte et son référent, qu'il vient justement de qualifier de « naïveté assez stupéfiante » (*ibidem*), le laissant « perplexe », lorsqu'elle apparaît chez Genette (celui-ci ne l'ayant formulée, par ailleurs, que comme « une séparation entre histoire et récit [...] purement théorique », prenant bien soin d'en avertir le lecteur et d'insister sur la difficulté, sinon l'impossibilité d'assigner à un texte « la valeur esthétique d'un événement, hors de toute narration ou représentation dramatique »¹⁰⁸), sciemment ou pas, Alain Vaillant omet en outre le fait que Gérard Genette énumère bien, à côté de l'histoire et de l'autobiographie, seuls points retenus par le premier en vue de montrer que « le cas du récit l'occupe exclusivement, en narratologie qu'il est » (*ibidem*), tout un ensemble d'autres types de textes, relevant de l'éloquence ou de l'essai, ou encore « une lettre ou un discours », « un proverbe, une maxime, un aphorisme »¹⁰⁹, et que, dans le « Post-scriptum » à *Fiction et diction* de l'édition de 2004, il y inclut également les textes de critique littéraire, considérés comme de la littérature à part entière, dans le régime conditionnel de la diction et d'après des critères rhématiques, en faveur desquels il développe tout un argumentaire que Vaillant paraît bien ignorer¹¹⁰.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 38. Dans le même sens, Genette affirme que « tout récit introduit dans son histoire une "mise en intrigue" qui est déjà une mise en fiction et/ou en diction » (*ibidem*).

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 36.

¹¹⁰ Voir Gérard Genette, « Fiction ou diction », *Poétique* 2003/2 (n° 134), p. 131-139. Il est en même temps intéressant de relever ici un exemple, le seul, paraît-il, considéré par Genette comme élément potentiellement situable dans la case vide, et que Vaillant, curieusement, ne prend pas le temps de citer : c'est le cas du récit religieux ou du mythe. Texte « conditionnellement fictionnel », du fait que certains le considèrent comme une relation d'événements vrais et d'autres comme de la fiction, il ne serait tout de même pas une fiction conditionnellement littéraire, comme le principe du tableau le requerrait, sauf dans un sens « dérivé » : texte conditionnellement littéraire, d'après des critères thématiques, parce que conditionnellement fictionnel.

Enfin, le quatrième point de l'objection en vient en quelque sorte à renforcer le premier, en reformulant de manière plus générale le même reproche de la séparation trop radicale entre les différentes cases du tableau : « est-il d'ailleurs vraiment possible de distinguer aussi clairement le thématique et le rhématique ? » (p. 111), redemande Alain Vaillant. Cette fois-ci il accorde bien à Gérard Genette d'y avoir néanmoins réfléchi à son tour, quand ce dernier suggérait que « les deux catégories se recoupent », mais cela pour aussitôt regretter qu'il n'ait pas su en tirer toutes les conséquences, fait qui, d'après Vaillant, lui aurait révélé l'invalidité même de son tableau à double entrée. Telle serait, en somme, sa conclusion : quoiqu'initialement il reconnaisse dans la « clarté taxinomique » de la démarche de Genette un « mérite » (p. 109), c'est vraisemblablement contre cette même taxinomie qu'il se révolterait, en prônant silencieusement, mais fermement, pour l'effacement des lignes de démarcation et pour une fusion des cases, perçues comme trop étroites et rigides pour être réellement en mesure de donner une définition convenable du fait littéraire. Plus exactement, il revendique un élargissement de l'espace assigné à la « conditionnalité », de manière à entièrement recouvrir celui de la première colonne : « Tous les régimes de littérarité constitutifs pouvaient et devaient être aussi pensés en termes de conditionnalité » (p. 111). N'est-il pas en train de nier en profondeur, par-là, l'idée même d'une « littérarité constitutive » comme ensemble bien déterminé de critères en fonction desquels on puisse reconnaître, comme le voudrait Genette, « les textes (écrits ou oraux) tenus pour ainsi dire *a priori* pour littéraires » ? De manière plus intéressante encore, Alain Vaillant parachève son réquisitoire par une sorte de coup de maître final visant comme à dévoiler une stratégie plus grave : si Gérard Genette avait limité la portée du régime de conditionnalité, qui aurait dû, en déduit-on à présent, régir tous les critères, ce serait par un refus obstiné de l'histoire, en faisant recours à la notion de « conditionnalité » comme à un « terme euphémistique et théoriquement correct (comme on parle de "politiquement correct"), pour éviter la notion tabou d'historicité » (p. 112).

Avant de nous interroger sur les significations plus générales dont pourrait témoigner la critique opposée par Alain Vaillant à Gérard Genette, essayons d'observer de plus près cette dernière accusation en particulier. Il est ainsi important de noter, tout d'abord, que Gérard Genette avait en effet prévenu la possibilité d'une revendication pareille, en y résistant par anticipation : « toute éventuelle prétention de la poétique conditionaliste à régir la totalité du

champ serait donc abusive et littéralement illégitime, exorbitante de son droit »¹¹¹, car, voulant s'appliquer à des textes constitutivement littéraires, c'est-à-dire à des textes dont la littérarité serait « imprescriptible et indépendante de toute évaluation »¹¹², ou bien elle manquerait de pertinence et ne serait que superflue, en cas d'évaluation positive, ou bien elle s'avérerait inopérante, en cas de jugement négatif. Il en ressort, par conséquent, que pour Gérard Genette le régime conditionnel de littérarité relève nécessairement et, dirait-on aussi, strictement d'un jugement esthétique ou « jugement de goût [...] subjectif et immotivé »¹¹³, appliqué à un texte, impliquant donc automatiquement la dépendance totale de la littérarité de ce texte par rapport au public qui juge. Là-dessus, deux difficultés se présentent, en ce qui concerne la « dénonciation » par Alain Vaillant du supposé refus de l'historicité par Gérard Genette. D'un côté, dire, comme le fait Alain Vaillant, que tout « verdict » de littérarité doit relever du régime conditionnel et assimiler celui-ci à l'historicité, n'est-ce pas, *grosso modo*, revenir à l'affirmation d'une définition de la littérature comme ensemble des textes successivement considérés comme littéraires, à différents moments et par différents publics, c'est-à-dire à une définition dans les termes de ce que lui-même avait qualifié de démarche « rudimentaire » et de « relativisme paresseux » ? Nous verrons par la suite que la réponse n'est que partiellement affirmative. De l'autre côté, l'historicité du fait littéraire se réduirait-elle à la succession et à la variation dans le temps des jugements « de goût » portés sur les œuvres, comme l'assimilation opérée par Vaillant le laisserait entendre ? Il y aurait là, par contre, une autre critique, potentiellement mieux fondée, à l'adresse du régime constitutif de littérarité proposé par Genette, une critique formulée par Jacques Rancière, et que Vaillant n'effleure même pas : elle serait dérivée du constat des glissements survenus non pas tant dans les jugements esthétiques, mais, plus concrètement, dans les jugements catégoriels appliqués par différents publics aux différents textes. « Car aucun critère, ni universel ni historique, ne fonde l'inclusion du genre "théâtre" dans le genre "littérature". Le théâtre est un genre du spectacle, non de la littérature. Et la proposition de Genette [de voir dans *Britannicus* une œuvre constitutivement littéraire]

¹¹¹ Gérard Genette, *Fiction et diction*, op. cit., p. 30.

¹¹² *Ibidem*.

¹¹³ *Ibid.*, p. 26.

serait inintelligible pour les contemporains de Racine »¹¹⁴, argumentait Jacques Rancière. Ni Gérard Genette, ni Alain Vaillant, en effet, ne semblent s'être interrogés sur cet autre type de jugement qui conditionnerait historiquement la littérarité des œuvres, dont la variabilité dans le temps apparaît pourtant comme plus évidente, car plus directement constatable et vérifiable.

Toujours est-il que dans la position que prend Alain Vaillant vis-à-vis de la possibilité même de donner une définition exacte et valide du fait littéraire, de manière à échapper au relativisme, une assez forte nuance d'indécision reste perceptible, ce qui fait qu'une tension bien serrée paraît la traverser de part en part. C'est ainsi qu'on croirait surtout le voir hésiter entre, d'une part, le mépris pour une conception essentialiste de la littérature, telle qu'il l'impute à Genette, lorsqu'il s'acharne à conclure, après un « parcours historique » des acceptions du terme – moment qu'on peut aussi lire comme une leçon d'historicité donnée au poéticien, puisqu'il vient immédiatement après les critiques contre celui-ci que nous venons de citer – à la « perpétuelle hétérogénéité de l'ensemble "littérature" » (p. 116), et, d'autre part, la nécessité de trouver une « cohérence interne » (p. 104) à cet ensemble hétérogène, basée sur une série de traits distinctifs permettant d'en formuler une définition « claire et discriminante » (p. 116). La difficulté paraît consister, en ultime instance, à décider de ce qu'une définition de la littérature devrait concrètement être : elle supposerait ainsi ou bien la nécessité de dresser comme un inventaire des « textes qui ont été considérés ou qu'on considère aujourd'hui comme littéraires » (p. 104), ce qui tiendrait toujours du relativisme, ou bien celle de chercher des invariables qui en feraient « un ensemble cohérent, reconnaissable et définissable comme tel » (*ibidem*), ou encore « des constantes et des mécanismes transhistoriques » (p. 103), ce qui pourrait bien s'apparenter toujours à l'essentialisme.

Mais Alain Vaillant parviendrait néanmoins à concilier les deux faces en apparence opposées de cette alternative, en les envisageant comme deux étapes consécutives d'une même démarche. Car, s'il s'oppose à la définition en termes de « littérarité constitutive » proposée par Gérard Genette, ce n'est que dans la mesure où celle-ci concernerait les formes et les contenus du discours littéraire, tandis que lui-même s'attache à la retrouver intacte dans l'acte

¹¹⁴ Jacques Rancière, *La parole muette. Essai sur les contradictions de la littérature*, Paris : Hachette Littératures, 1998, p. 7. Nous reviendrons plus amplement sur les raisons de l'opposition de Rancière à Genette dans la deuxième partie de notre thèse.

pragmatique mobilisant ce discours. Aussi préfère-t-il le désigner par le syntagme de « communication littéraire » : sa définition à lui chercherait donc les traits distinctifs de la littérature dans sa « nature communicationnelle ». L'approche de Vaillant déclare s'inspirer ouvertement de celle mise en œuvre par Alain Viala et qualifiée de « sociopoétique »¹¹⁵, rappelant que la littérature doit nécessairement être considérée comme un fait social, tout d'abord, et un acte de communication, par la suite. Il existerait en effet, selon lui, une « logique communicationnelle » propre à certaines « productions discursives », à partir de laquelle il serait tout à fait plausible de « circonscrire très nettement les limites de la littérature » (p. 118). Elle comporterait, en gros, trois caractéristiques : la destination « aléatoire » ou « ouverte » (à l'encontre de tout autre discours qui viserait un destinataire ou un lecteur précis, le discours littéraire serait « lisible par tous et à toute époque » p. 117) ; la « différence » (supposant un « écart nécessaire » entre la production et la réception du discours littéraire, p. 117) ; la « notion de plaisir » esthétique (traduisible principalement par « l'absence d'utilité immédiate et concrète » des productions discursives qualifiées de littérature, p. 118). Dans le dernier chapitre – « Qu'est-ce donc que la littérature ? » – l'auteur revient plus amplement sur cette « notion de plaisir », afin d'y apporter un certain éclaircissement, et précise, en s'appuyant toujours sur les théories de Platon et d'Aristote, qu'il s'agit du plaisir d'imaginer et d'éprouver réellement des sentiments, agréables ou même désagréables, qui ne sont pas conditionnés par aucune circonstance extérieure réelle : que ce soit pour l'auteur ou le lecteur, ce plaisir résulterait simplement « *de l'exercice de l'imagination* » (p. 358, souligné dans le texte). Dans le cas du plaisir esthétique dont la littérature serait la source, il y aurait justement une « jouissance née de cette application de l'imagination au discours » (*ibidem*), d'où l'importance, enfin, de considérer les « conséquences textuelles » (p. 105) ou les « caractéristiques formelles » (p. 118) qu'impliquerait automatiquement l'exercice imaginatif en question, mué en langage. Tâche bien secondaire, dirait-on, d'après Vaillant, quoique non moins déterminante, du processus de délimitation du fait littéraire, dont le texte seul serait loin de représenter toute l'étendue.

Et pourtant, tout ce dernier chapitre, qui a aussi en quelque sorte la fonction d'une conclusion, y est consacré. Là encore, la définition que propose Alain Vaillant voudrait aller

¹¹⁵ Alain Vaillant fait référence principalement à l'ouvrage de Georges Molinié et Alain Viala, *Approches de la réception*, PUF, collection « Perspectives littéraires », Paris, 1993.

plus loin que celles de Platon et d'Aristote, qui se seraient limitées aux critères de la *mimésis* ou de la fiction pour caractériser les textes ainsi considérés. Pour Vaillant, trois formes d'imagination littéraire, et donc de plaisir esthétique, seraient identifiables et opérationnelles en vue d'une classification des discours littéraires en trois catégories. Il y aurait ainsi une « imagination littéraire intellectuelle », propre à ce qu'il désignait déjà par la « littérature d'idées » ou encore, cette fois-ci, par « fictions abstraites ». Comme dans la situation antérieure, où il classait ce type de littérature dans la « case vide » du tableau de Genette, il maintient et réexplique son argument de la prépondérance du contenu des sujets abordés par ces textes sur leur forme : c'est le fait de « reposer sur des mécanismes intellectuels utilisant l'imagination » (plutôt que sur des déductions logiques et mathématiques) qui leur donnerait le statut de littérature, et non pas des « qualités stylistiques » quelconques, fort mises en doute (p. 359). Vient ensuite l'imagination « fictionnelle », propre aux « fictions concrètes », qui seraient de deux types : « narrative » ou « prévisionnelle », consistant à imaginer une suite de situations ; « descriptive » ou « représentative », consistant à approfondir dans tous ses détails une situation unique (p. 360). La troisième forme d'imagination littéraire est curieusement appelée « imagination dictionnelle », s'appliquant aux textes en raison de leurs qualités formelles et indépendamment de toute intention argumentative ou narrative. Cette désignation apparaît là comme une concession au raisonnement de Gérard Genette, à qui Vaillant paraît accorder finalement, en toute dernière place, un droit à la parole, mais reformulant tout de même le critère du style soutenu par celui-là dans une supposée « énergie imaginative » du langage lui-même, issue des formes et procédés variés mis en œuvre dans l'écriture (p. 361).

Nous pouvons constater, en somme, que l'analyse par Alain Vaillant des « conséquences textuelles » des traits distinctifs de la communication littéraire se résume à décrire les différentes déclinaisons du « plaisir imaginaire » dans différents types de discours, un plaisir dont il dit encore qu'il devrait être « recherché pour lui-même » et qu'on en prenne conscience (p. 362). Mais, tout essentiel qu'il soit, cet aspect ne répond quand même qu'à une seule des trois conditions majeures posées plus haut pour qu'il y ait « communication littéraire ». Cependant, comme on vient de le noter, il occupe dans l'économie du livre la place assignée aux réponses finales et décisives, position plus suggestive encore par la question qui est énoncée dans le titre du chapitre : « Qu'est-ce donc que la littérature ? ». Ce fait n'est pas sans provoquer un certain

étonnement, car, en effet, « le lecteur voit mal le rôle conclusif de ce problème qui n'a pas été central dans l'ouvrage »¹¹⁶. C'est peut-être également de ce fait qu'on a ici l'occasion de s'apercevoir que la polémique d'Alain Vaillant contre Gérard Genette n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes, à l'analyse desquels nous en viendrons en fin de compte dans ce qui suit, pour essayer d'en tirer des conclusions provisoires, utiles à notre recherche.

Comme on l'aura déjà compris, la réfutation dressée contre Genette dépasse largement les quatre points énumérés plus haut, concernant les cases trop étroites dans lesquelles le poéticien s'efforcerait, d'après Vaillant, de ranger le fait littéraire dans sa totalité, réfutation en elle-même assez fragile, comme on l'a brièvement mais systématiquement suggéré. Il n'est peut-être pas tout à fait superflu de le faire encore remarquer : cette polémique reste en quelque sorte, au niveau général, celle de l'histoire littéraire contre « la théorie », plus spécifiquement contre la poétique, en l'occurrence, reprenant plus ou moins explicitement les termes des mêmes accusations déjà prononcées par bien d'autres : l'approche théorique aurait « purgé » la littérature de sa dimension historique et sociale, en la « réduisant » au texte, à force de vouloir à tout prix la subordonner à ses « taxinomies abstraites » (p. 105). Certes, chez Alain Vaillant, ces opinions rejoignent des professions de foi plus anciennes, dans le prolongement de celles que nous avons déjà mentionnées, puisqu'au-delà des quatre contre-arguments ponctuels s'opposant au tableau genettien, c'est une objection globale contre une définition de la littérature comme texte et de l'histoire littéraire comme construction ayant au centre le livre pour support unique et inconditionnel du fait littéraire qui est avancée. En même temps, il n'en est pas moins vrai, et nous nous trouvons là devant une première contradiction bien éloquente, qu'ayant commencé par poser une lacune du discours historien sur la littérature, qu'il espérait combler, une lacune mise justement sur le compte d'une regrettable méfiance de l'histoire vis-à-vis de la théorie, l'entreprise de Vaillant finit par tourner en une réaffirmation de griefs plus anciens et par revenir une fois de plus sur de vieux comptes potentiellement non encore réglés.

Par ailleurs, cette reprise polémique et le principal reproche qui en ressort sont-ils tout à fait équitables et conséquents à eux-mêmes ? Une deuxième incohérence plus frappante, car reposant sur une nouvelle omission, voire sur une déformation de la démarche de Gérard Genette

¹¹⁶ Sophie Dubois, « Théorie & pratique de l'histoire littéraire : la littérature comme système & comme acte de communication », article cité.

dans son ensemble, paraît en effet se dessiner là, si l'on réexamine les premières lignes par lesquelles Alain Vaillant résume le propos de son adversaire en miroir avec les pages où ce propos est explicité par Genette lui-même. Alain Vaillant ne semble guère douter que l'auteur de *Fiction et diction* pose à son tour « après Jean-Paul Sartre la question "Qu'est-ce que la littérature" » (p. 101), quoiqu'il accorde au poéticien d'admettre que la réponse n'est pas facile à donner : « à sottise question, point de réponse ; du coup, la vraie sagesse serait peut-être de ne pas la poser »¹¹⁷. Et pourtant, il ressort assez clairement du discours de Gérard Genette, pourvu qu'on ne l'ampute pas trop de son côté éclairant et sérieux, en ramenant son habituel humour à « une simple plaisanterie d'auteur malicieux » (p. 101), que telle n'est pas exactement la question à laquelle lui-même s'engagerait à répondre. « La littérature est sans doute *plusieurs* choses à la fois »¹¹⁸, s'empresse de signaler Genette. Ce qui l'intéresse, en concordance avec ses préoccupations bien délimitées par le domaine de la poétique, n'est qu'un aspect bien précis du fait littéraire : « celui qui m'importe le plus », dit-il, « et qui est l'aspect esthétique »¹¹⁹. Cette délimitation à l'esthétique présuppose d'emblée un accord minimal, d'après lequel « la littérature, entre autres choses, est un art »¹²⁰, dont le matériau spécifique est le langage. La « littérarité » recherchée par Genette se limiterait ainsi à l'« aspect esthétique de la pratique littéraire »¹²¹ du langage, et sa question à lui, moins prétentieuse, d'où l'on déduit également sa définition à lui de l'esthétique, voudrait simplement distinguer « ce qui fait d'un texte, oral ou écrit, une œuvre d'art »¹²², le singularisant par rapport à d'autres messages verbaux et non par rapport à d'autres types d'œuvres d'art. Lui opposer, comme le fait Alain Vaillant, une critique visant à réhabiliter une définition de la littérature comme acte de communication serait plus ou moins se tromper de cible ou alors se construire soi-même une position ennemie à combattre, qui en définitive n'existerait même pas comme telle¹²³.

¹¹⁷ Gérard Genette, *Fiction et diction*, op. cit., p. 11 (cité par Alain Vaillant, *L'Histoire littéraire*, op. cit., p. 101).

¹¹⁸ *Ibidem*.

¹¹⁹ *Ibidem*.

¹²⁰ *Ibidem*.

¹²¹ *Ibid.*, p. 12.

¹²² *Ibid.*, p. 14.

¹²³ Il faudrait cependant prendre en compte aussi la possibilité que les habiles précautions, bien légitimes par ailleurs, de Gérard Genette, aient leur part de dissimulation, et que cette limitation volontaire à l'étude d'un seul aspect de la littérature ait finalement comme but de se déclarer, en fait, comme seule juste méthode d'approche des œuvres littéraires, selon une logique explicitée bien à propos par Jonathan Culler, dans ces termes : « La question [de la littérarité] s'est posée, il faut le préciser, non pas parce qu'on voulait distinguer ce qui était littéraire

De plus, comme nous l'avons déjà signalé à deux reprises, l'auteur de *L'Histoire littéraire* ne s'arrête-t-il pas lui-même toujours à cet « aspect esthétique », lorsqu'il arrive enfin, au terme de son parcours, à répondre à la fameuse question : « Qu'est-ce donc que la littérature ? » ? Se prononçant nettement contre une littérarité constituée uniquement à partir des « conséquences textuelles » de la communication littéraire, il fait lui-même de l'analyse de ces conséquences la conclusion de sa recherche à lui d'une littérarité qu'il désignait, certes, sous d'autres termes – « des constantes et des mécanismes transhistoriques », faisant « la cohérence interne » des productions discursives qualifiées de littéraires – mais dont la finalité restait essentiellement la même : « définir de façon claire et discriminante » (p. 116) l'« indéfinissable » littérature. Quant à savoir s'il y a simplification ou non de la part de l'un ou de l'autre des auteurs, on dirait bien que c'est plutôt Alain Vaillant qui opère sans crier gare une réduction de la dimension esthétique de la littérature (et peut-être de l'esthétique en général) à la « notion de plaisir » (à l'encontre de Genette, pour qui, on s'en souvient, le plaisir n'était pas toujours une catégorie pertinente), cette dernière étant associée à « l'absence d'utilité immédiate et concrète » du discours littéraire, résultant spontanément d'une mobilisation sous différentes formes des capacités imaginatives de l'écrivain ou du lecteur à travers le langage.

En fin de compte, à condition de quitter un instant le cadre de l'argumentation proprement dite, il ne serait pas invraisemblable de découvrir que la controverse que voudrait susciter Alain Vaillant en 2010 autour d'une définition de la littérature comme « texte-livre », attribuée principalement à Gérard Genette, le croirait-on, contre qui il défend une conception du fait littéraire comme acte de communication, reste sans réponse et sans suite, de sorte qu'on ne peut à cet égard parler que d'une controverse anodine, voire futile. Il n'y a effectivement pas de réplique de la part du poéticien, qui, depuis 2001 déjà, prenait des distances par rapport aux débats sur ces sujets, comme en témoignerait sa réponse à l'invitation au colloque de Luc Fraisse, dont il a été question ci-dessus : « Les questions abordées sont désormais trop éloignées de mon champ de travail pour que je puisse utilement y contribuer »¹²⁴. D'autant plus qu'il paraît

de ce qui ne l'était pas, mais parce qu'on voulait, en dégagant le "propre" de la littérature, promouvoir des méthodes d'analyse capables de faire avancer la compréhension de cet objet et de mettre à l'écart des méthodes impropres qui ne prenaient pas en considération la nature de cet objet » (Jonathan Culler, « La littérarité », *Théorie littéraire. Problèmes et perspectives*, sous la direction de Marc Angenot, PUF, Paris, 1989, p. 33).

¹²⁴ Gérard Genette, cité par Luc Fraisse, « Une théorie de l'histoire littéraire est-elle possible ? », *loc. cit.*, p. 11.

se consacrer par la suite à un type d'écriture qui ne tient visiblement plus du registre théorique ou critique, avec l'ouverture, en 2006, de ce qu'il appellera « la suite bardadraque » : une série de publications de nature plus directement personnelle, comme une sorte d'« autoportrait éclaté soumis à l'ordre de l'alphabet »¹²⁵, comprenant jusqu'à ce moment les titres *Bardadrac* (2006), *Codicille* (2009), *Apostille* (2012), *Epilogue* (2014) et *Postscript* (2016). Dans ce contexte, la polémique initiée par Alain Vaillant contre Genette se refermerait sur elle-même, malgré sa portée radicalement offensive, à moins que son argumentation ne s'adresse essentiellement à une opinion collective, qu'il trouverait encore globalement dominée par une vision de la notion de littérature telle qu'elle ressortirait des théories dont Gérard Genette aurait été à un moment donné un éminent représentant.

Serait-on ainsi en droit de conclure de tout ce qui précède que, parmi de nouveaux enjeux plus significatifs entraînés par des transformations récentes, qu'il nous reste à repérer, au sein du champ des études littéraires en France, disputer une définition de la littérature à la « théorie littéraire » non seulement ne représenterait plus une priorité majeure, ni même une action susceptible de produire des échos assez audibles, mais encore risquerait-elle de manquer fondamentalement de sens, tout en restant une tentation quasi-irrésistible et non entièrement réfléchie pour l'historien de la littérature ? Dans les pages qui suivent, nous essaierons justement de considérer les aspects successifs de cette nouvelle conclusion-hypothèse assez complexe, afin d'en tirer les conséquences qui pourraient s'avérer pertinentes pour l'éclaircissement des questions de notre recherche.

I.2.3 Littérature et/ou historicité : un objet d'étude toujours à (re)définir

La principale mission à laquelle voudrait participer Alain Vaillant, par son discours prêchant « pour une histoire de la communication littéraire », débarrassée du « littératurocentrisme », serait vraisemblablement celle d'œuvrer à un élargissement des

¹²⁵ Christine Montalbetti, « Voyage en Genettie : *Bardadrac*, ou la taxinomie au cœur du désordre », *Acta fabula*, vol. 13, n° 9, « L'aventure "Poétique" », Novembre-Décembre 2012, URL : <http://www.fabula.org/revue/document1428.php>, page consultée le 06 juillet 2017.

horizons de l'histoire littéraire, qui devrait être en mesure de penser la littérature non plus comme un « noyau » par rapports auquel les autres objets culturels ne seraient que des réalités mineures, mais en lui accordant sa juste place à l'intérieur d'un réseau complexe de faits et de phénomènes. Cette « révolution copernicienne » de l'histoire littéraire dont il parle impliquerait ainsi un élargissement vers d'autres disciplines voisines, entre lesquelles, tout particulièrement, l'histoire culturelle, qui aurait, ces derniers temps, « solidement pris pied sur son terrain »¹²⁶. Or, cette nouvelle discipline, par référence à laquelle se penserait désormais l'histoire littéraire, tout en représentant, de ce fait, un élément de concurrence, certes, « salutare »¹²⁷, pourrait aussi prendre le relais de sa première et principale concurrente de tous temps, à savoir l'histoire tout court. Que telle ait été la situation ou qu'elle le soit encore, l'enquête d'Antoine Compagnon dans *La Troisième République des lettres* le montrerait assez bien, d'une part, mais aussi, d'autre part, on pourrait s'en persuader en évaluant la place relativement restreinte de la question de donner une définition de la littérature, dans le cadre de toutes ces discussions que nous avons mentionnées, par rapport à un autre problème bien plus souvent abordé et, semble-t-il, avec beaucoup plus d'inquiétude : le problème de la périodisation en histoire littéraire.

« Question-tarte à la crème »¹²⁸, dont il faudrait plutôt se débarrasser, selon José-Luis Diaz, « scientifiquement infondée et potentiellement nuisible »¹²⁹, d'après Alain Vaillant, qui admettrait néanmoins qu'il serait impossible de s'en passer, la périodisation tracasserait systématiquement les historiens de la littérature. Car, si plusieurs de leurs rencontres et réflexions comportaient une intervention à ce sujet¹³⁰, il faut préciser encore que la *Revue*

¹²⁶ Alain Vaillant, *L'Histoire littéraire*, op. cit., p. 14.

¹²⁷ *Ibidem*.

¹²⁸ José-Luis Diaz, « Quelle histoire littéraire ? Perspectives d'un dix-neuviémiste », article cité, p. 518.

¹²⁹ Alain Vaillant, *L'Histoire littéraire*, op. cit., p. 103.

¹³⁰ Dans le volume dirigé par Henri Béhar et Roger Fayolle, Jean-Pierre Goldenstein s'interrogeait sur « Le temps de l'histoire littéraire » (titre de sa contribution au volume *L'histoire littéraire aujourd'hui*, op. cit., p. 58-66), en considérant que « à aucun moment, le rapport entre histoire générale et production littéraire n'est véritablement pensé » (p. 60). Au colloque réuni par Luc Fraisse, la communication de Laurent Versini (« Périodisation et Lumières : l'exemple des salons », *L'histoire littéraire à l'aube du XXI^e siècle*, op. cit., p. 191-198) proposait un modèle d'application concrète de cette question à une époque, celle « des salons » du XVIII^e siècle. Le livre d'Alain Vaillant de 2010, sur lequel nous venons de faire un long arrêt, comprend également un chapitre consacré à « La périodisation littéraire » (*L'Histoire littéraire*, op. cit., p. 119-132), à l'intérieur duquel l'auteur pose d'abord ce problème comme étant « aussi absurde qu'inévitable » (p. 119), pour proposer ensuite, en guise de possible solution, « une histoire à périodisations multiples », d'une part, la littérature étant, selon lui, « à l'intersection de plusieurs logiques historiques et culturelles » (p. 125), mais aussi, d'autre part, la prise en compte

d'Histoire littéraire de la France consacrait en 2002 un numéro spécial à cette question seule, qui est d'une certaine manière celle de la juste relation à entretenir entre le domaine des littéraires et la discipline historique en général. Révélatrice dans ce sens pourrait être la position qu'exprimait d'emblée Jean Rouhou : maintenir l'affirmation d'un « rythme propre » de l'évolution de la littérature, plus ou moins autonome par rapport aux événements historiques et politiques, c'est bien sûr souhaiter une meilleure adaptation des outils par lesquels on saisit les faits littéraires dans le cadre de ces autres événements. Mais en même temps, dire que le « découpage en siècles » est « arbitraire et fallacieux », c'est aussi s'emporter dans une certaine mesure contre l'organisation institutionnelle des études littéraires – qui resterait globalement celle dictée naguère par les contraintes d'alignement à la rigueur scientifique de l'histoire, du temps de Lanson – comme ces propositions le mettent d'ailleurs très bien en évidence : « Nos postes, nos carrières, nos programmes, nos cours, nos livres sont définis par un découpage en siècles. [...] Nous prenons notre routine intéressée pour une catégorie objective. Il est indispensable de réagir contre cette aliénation, de se réapproprier cet outil de travail par une périodisation réfléchie »¹³¹.

Face à ces anciennes ou nouvelles rivalités, toutes salutaires qu'elles soient, de nouveaux risques et périls semblent se présenter. Antoine Compagnon y faisait mention déjà, dans son article de 2003, où il demandait un renouveau de l'histoire littéraire qui puisse s'opposer à l'invasion de l'histoire culturelle et de la sociologie sur son terrain¹³². Alain Vaillant, qui demandait, dans le même numéro de la *RHLF*, une discipline qui fasse « de ces objets apparemment périphériques », que sont « l'enseignement, l'édition, la presse, les pratiques culturelles, etc. », des notions à part entière de l'histoire littéraire, pour ne pas « s'en remettre à une *discipline hybride*, à mi-chemin entre les études historiques et les études littéraires, qui serait par exemple l'histoire culturelle »¹³³, n'est visiblement pas sans en prendre conscience. Bien qu'en 2009 il parvienne à en schématiser les contenus sur le mode de la négation : « Cela ne

des « asynchronies littéraires », grâce auxquelles « la littérature peut jusqu'à un certain point s'exempter des lois ordinaires de l'histoire » (p. 129-130).

¹³¹ Jean Rouhou, « La périodisation : une reconstruction révélatrice et explicatrice », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 102, no. 5, 2002, p. 707.

¹³² Antoine Compagnon, « Philologie et archéologie », article cité.

¹³³ Alain Vaillant, « Pour une histoire de la communication littéraire », article cité, p. 559 (nous soulignons).

signifie pas que la première [l'histoire littéraire] soit soluble dans la seconde [l'histoire culturelle] et doive se fondre dans une histoire globale des faits culturels »¹³⁴. Quand bien même cette négation serait parfaitement sincère et crédible, il reste que d'autres projets semblent au contraire issus d'une sorte de mouvement de résistance à la « dissolution », tout en maintenant les arguments de la nécessaire multiplication des points de vue. *L'histoire littéraire des écrivains*¹³⁵, ouvrage publié sous la direction de Vincent Debaene, Jean-Louis Jeannelle, Marielle Macé et Michel Murat, avec une préface d'Antoine Compagnon, paraît être un tel projet, où, tout en se proposant d'« être à l'écoute des voix très variées qui disent et racontent l'histoire de la littérature »¹³⁶, les auteurs n'en admettent pas moins un rapport de « concurrence explicite », voire une relation « antagonique » de cette nouvelle vision, plutôt incomplète et discontinue, face à « une histoire savante, universitaire, officielle »¹³⁷, soucieuse de périodisations et d'unification, préoccupations qui lui viendraient essentiellement de la discipline histoire générale. Dans une direction analogue paraît nous conduire l'affirmation de Compagnon, dans la préface de ce livre : « Par une sorte d'idéalisme peut-être assez niais, je persiste à penser, à la manière de Thibaudet, que l'histoire littéraire des écrivains est plus essentielle que celle des professeurs »¹³⁸. Mais au-delà des simples débats méthodologiques ou même idéologiques, de manière plus pratique et concrète, c'est la question des nouveaux découpages disciplinaires à l'université, celle du financement des différents projets de recherche

¹³⁴ Alain Vaillant, « Histoire culturelle et communication littéraire », *Romantisme* 2009/1 (n° 143), p. 107. Le numéro de la revue *Romantisme* où apparaît cet article est justement consacré à l'histoire littéraire dans ses relations à l'histoire culturelle. Concernant la riche problématique liée à l'introduction, la pratique et l'« institutionnalisation » de la discipline « histoire culturelle » en France, nous renverrons simplement pour l'instant aux livres de Pascal Ory, *L'histoire culturelle* (PUF) et de Philippe Poirrier, *Les enjeux de l'histoire culturelle* (Seuil) parus la même année, en 2004, suivies de *L'histoire culturelle : un « tournant mondial » dans l'historiographie ?*, sous la direction du même Philippe Poirrier, avec une postface de Roger Chartier (Éditions Universitaires de Dijon, 2008), parutions qui peuvent témoigner en elles-mêmes de la « popularisation » de plus en plus visible de cette nouvelle discipline.

¹³⁵ *L'Histoire littéraire des écrivains*, sous la direction de Vincent Debaene, Jean-Louis Jeannelle, Marielle Macé & Michel Murat, préface d'Antoine Compagnon, Paris : Presses de l'université Paris-Sorbonne, collection "Lettres françaises", 2013. Mentionnons également que ce titre reprend presque en totalité celui d'un autre volume de 2009 : *L'histoire littéraire des écrivains. Paroles vives*, sous la direction de Marie Blaise, Sylvie Triaire et Alain Vaillant, Presses universitaires de la Méditerranée, Montpellier, 2009.

¹³⁶ Marielle Macé, Jean-Louis Jeannelle, Michel Murat et Vincent Debaene, « Qu'est-ce que l'histoire littéraire des écrivains ? », *Acta fabula*, vol. 13, n° 1, « Nouveaux chemins de l'histoire littéraire », Janvier 2012, URL : <http://www.fabula.org/acta/document6760.php>, page consultée le 27 juin 2017.

¹³⁷ *Ibidem*.

¹³⁸ Antoine Compagnon, « L'autre histoire littéraire », *L'Histoire littéraire des écrivains*, *op. cit.*, p. 13.

relevant de l'histoire littéraire ou de l'histoire culturelle, ainsi que celle de la visibilité et du succès au niveau du marché éditorial, qui pourraient se poser, cette dernière étant devenu, selon un avis plus ou moins généralement partagé, une « mode »¹³⁹. Loin de se réduire à cela, elle proposerait néanmoins, de ce fait, une étiquette plus attrayante, plus « vendable », que l'ancienne histoire littéraire, comme le signalait toujours Antoine Compagnon : « en raison de la méthode dont ils se réclament, ils [les travaux d'histoire culturelle] exercent une forte séduction sur les étudiants de lettres, tandis que leurs propres professeurs leur font l'effet d'amateurs »¹⁴⁰.

A part ce premier décentrement souhaité, une deuxième mutation, également profitable, à l'accomplissement de laquelle on assisterait, serait un repositionnement du discours de l'histoire littéraire, et donc de la littérature, dans une perspective allant au-delà des cadres de l'espace français et visant une renégociation des enjeux de ces discours – littéraire et métalittéraire – « entre le global et le national »¹⁴¹. L'apparition du concept de « littérature-monde », suite à la publication d'un manifeste signé par quarante-quatre écrivains d'expression française et intitulé « Pour une littérature-monde en français », dans *Le Monde* du 15 mars 2007, et puis celle du travail collectif dirigé par Jean Rouaud et Michel Le Bris, *Pour une littérature-monde*¹⁴², au mois de mai de la même année, témoigneraient, entre autres, de cette mutation. Suscitée par un « simple hasard d'une rentrée éditoriale »¹⁴³ – l'attribution de plusieurs prix littéraires (« le Goncourt, le Grand Prix du roman de l'Académie française, le Renaudot, le Femina, le Goncourt des lycéens ») à des écrivains d'outre-France – dans lequel les auteurs du manifeste veulent absolument voir les signes d'une « révolution copernicienne », une pareille entreprise d'appel à l'ouverture aurait déjà été annoncée par l'ouvrage de Pascale Casanova, *La République mondiale des lettres*, paru en 1999 et réédité en format de poche justement à l'automne de 2008. Comme le déclare ouvertement son auteur, dans la préface inédite rédigée pour la nouvelle

¹³⁹ Pascal Ory donne à l'introduction de son livre le titre « Juste une mode ? », admettant que « cette qualification (*histoire culturelle, cultural history, culture history...*) est de plus en plus souvent mise en avant, par les chercheurs comme par leurs éditeurs » (*L'histoire culturelle*, Paris, P.U.F., 2004, p. 3).

¹⁴⁰ Antoine Compagnon, « Philologie et archéologie », article cité, p. 540.

¹⁴¹ Alain Vaillant, « L'Histoire littéraire, entre le global & le national », *Acta fabula*, vol. 13, n° 1, « Nouveaux chemins de l'histoire littéraire », Janvier 2012, URL : <http://www.fabula.org/revue/document6758.php>, page consultée le 13 juin 2017.

¹⁴² Michel Le Bris et Jean Rouaud (dir.), *Pour une littérature-monde*, Editions Gallimard, Paris, 2007.

¹⁴³ « Pour une littérature-monde en français », *Le Monde*, le 15 mars 2007.

édition, « on peut lire aussi ce livre, désormais, comme l'une des prises de position dans cet espace de discussion portant sur la nature de l'internationalité littéraire »¹⁴⁴. Mais cette même entreprise présenterait en même temps de nombreux points problématiques, de par l'ambivalence prononcée qui caractériserait les positions qui s'y affirment, en engendrant un certain « malaise dans la littérature-monde »¹⁴⁵.

Plus récemment, et aussi plus près des questions de notre recherche, se placerait l'impressionnant travail collectif *French Global*¹⁴⁶, paru la même année que *l'Histoire littéraire* d'Alain Vaillant, en 2010, et traduit en français quatre ans plus tard, où les auteurs poursuivraient encore un projet similaire de décroisement des regards sur l'histoire littéraire de la France, inscrit en droite ligne de la tâche qu'en 1989 Denis Hollier faisait sienne, par la publication de *A New History of French Literature*¹⁴⁷. Mais, comme dans le cas du renoncement au « littératurocentrisme », la dénonciation du « francocentrisme ordinaire »¹⁴⁸ de l'histoire littéraire française et l'accueil passionné d'une perspective extérieure, opérant un nouveau partage des rôles et des statuts de la littérature dans ses rapports à l'idéologie nationale, s'accompagneraient encore du danger de falsifier le discours historien sur la littérature, à force de vouloir à tout prix le libérer de l'emprise du nationalisme, qui en resterait néanmoins consubstantiel. Alain Vaillant l'exprime cette fois-ci assez clairement : « je ne suis pas sûr, au contraire, que cette histoire globale n'ait pas pour principal effet, malgré même les intentions de ses auteurs, d'effacer les traces des histoires nationales, seules capables de la rendre ultimement compréhensible »¹⁴⁹. Dans ces conditions, rechercher une définition unique de la littérature, mettant l'accent sur les constantes et les mécanismes « transhistoriques » de sa nature communicationnelle, agrémentée en plus de critiques à l'adresse de la « théorie », tout comme à l'adresse d'une histoire littéraire trop centrée sur le « texte-livre », cela conviendrait bien,

¹⁴⁴ Pascale Casanova, *La République mondiale des lettres*, Paris : Seuil, 2008 [1999], p. 21.

¹⁴⁵ Voir à ce sujet l'article de Véronique Porra, « Malaise dans la littérature-monde (en français) : de la reprise des discours aux paradoxes de l'énonciation », *Recherches & Travaux* [En ligne], 76 | 2010, mis en ligne le 30 janvier 2012, consulté le 25 juin 2017. URL : <http://recherchestravaux.revues.org/411>

¹⁴⁶ *French Global. A New Approach to Literary History*, sous la direction de Christie McDonald & Susan Suleiman, New York : Columbia University Press, 2010. Traduction française : *French Global. Une nouvelle perspective sur l'histoire littéraire*, Paris : Classiques Garnier, 2014.

¹⁴⁷ Denis Hollier, *A New History of French Literature*, Harvard University Press, 1989 (traduction française : *De la littérature française*, Paris : Bordas, 1993).

¹⁴⁸ Alain Vaillant, « L'Histoire littéraire, entre le global & le national », article cité.

¹⁴⁹ *Ibidem*.

peut-être, au projet de la double ouverture réclamée, mais une telle définition suffirait-elle et serait-elle en mesure de préserver l'histoire littéraire contre ces nouveaux risques et contradictions que l'on vient d'entrevoir ?

Revenant à nos questions de départ, il paraît bien que la théorie d'une histoire littéraire renouvelée, telle qu'en chœur on l'appelle de ses vœux, n'aurait pas tant pour mission première de donner une définition unique de l'objet « littérature », en termes de traits « nécessaires et suffisants » ou « transhistoriques », du moment qu'une telle mission répondrait toujours à un besoin dicté par des rivalités plus anciennes et datées, comme le suggérerait le cas d'Alain Vaillant, mais plutôt d'insister précisément sur l'historicité particulière de cet objet, comme nous le présumions d'ailleurs au début, veillant à définir tout d'abord cette historicité même, ce qui revient, en quelque sorte, au besoin de l'histoire littéraire de s'auto-définir, de chercher sa propre spécificité. Besoin bien évident, par ailleurs, mais qu'on trouverait assez peu explicité, si l'on se reportait de nouveau à quelques jugements de *L'Histoire littéraire* d'Alain Vaillant, qui reprochait à l'ouvrage de Clément Moisan de ne pas être « un travail à visée *proprement historique* »¹⁵⁰, tout en omettant, pour l'instant, de préciser en quoi cela pourrait consister. Mais c'était juste pour concéder, en fin de compte, à la difficulté de pleinement saisir le propre de la démarche qu'il réclamait, en en faisant le but même des études littéraires dans leur totalité : « l'étude de la littérature ne vise à rien d'autre qu'à approfondir, au cours d'un processus virtuellement infini, la connaissance et la compréhension de cette historicité constitutive du phénomène littéraire lui-même »¹⁵¹.

Il y a là, en effet, une difficulté dont on aurait du mal à décider si elle a été considérée de manière assez rigoureuse et appliquée par les auteurs dont nous venons de passer en revue les positions successives : celle de savoir dire bien nettement ce que l'histoire littéraire elle-même est. Dans l'ouverture du colloque du centenaire de la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, Claude Pichois déclinait catégoriquement cette responsabilité : « On voudra bien ne pas me prêter l'outrecuidance de définir l'histoire littéraire au début d'un colloque qui a notamment pour but d'en montrer la complexité »¹⁵². Parallèlement, les affirmations de Marc Fumaroli, au

¹⁵⁰ Voir ci-dessus note 84 (nous soulignons).

¹⁵¹ Alain Vaillant, *L'Histoire littéraire*, op. cit., p. 11.

¹⁵² Claude Pichois, « De l'histoire littéraire », loc. cit., p. 21.

moment des conclusions du même colloque, ne rendent guère la question plus limpide : « L' "Histoire littéraire" est un art français depuis les Mauristes du XVIII^e siècle »¹⁵³, déclare-t-il, en renforçant plus loin à plusieurs reprises cette même idée de la prévalence du côté artistique sur la dimension méthodique et savante : « La discipline centenaire n'aspire à aucune revanche. Elle ne s'est d'ailleurs jamais considérée comme une science, mais plutôt comme un art »¹⁵⁴ ; « cette discipline n'a jamais été une idéologie, [...] elle a toujours été, comme c'est le cas plus que jamais aujourd'hui, une haute conscience professionnelle et artisanale plutôt qu'une doctrine impérieuse »¹⁵⁵. Tel est peut-être le principal point d'achoppement épistémologique de l'histoire littéraire : sa propre définition à elle, ou le refus d'une définition précise qui lui assigne des cadres et des limites, refus qui va de pair avec sa méfiance vis-à-vis de la théorie, que nous soulignons au départ et que l'analogie avec le métier artisanal, mise en place par Marc Fumaroli, fait ressortir une fois de plus.

L'histoire littéraire, ce « monstre lexical », d'après Claude Pichois, serait ainsi tour à tour et presque indifféremment, dans les discours successifs que l'on vient de parcourir, tantôt une sorte de construction grandiose – un « polysystème », comme le voulait Clément Moisan – destinée, entre autres, à conserver et à transmettre le patrimoine national des œuvres (surtout d'après Luc Fraisse), malgré l'opposition souvent manifestée à une telle conception de la discipline, tantôt un savoir dispersé, fragmentaire, multiple, délivré « de l'histoire littéraire en tant que livre » et cherchant toujours à mettre en lumière des « vérités nouvelles »¹⁵⁶, dont la nature reste, de nouveau, assez peu précise. C'est ainsi que dans le discours de Luc Fraisse que nous avons analysé, l'« histoire littéraire » ne paraît pas se distinguer de la « critique historique », les deux expressions apparaissant de manière alternative pour désigner une même réalité. Pour ne donner qu'un exemple bien parlant, tout en s'intitulant *L'Histoire littéraire à l'aube du XXI^e siècle*, le colloque qu'il rassemble représenterait, selon ses propres mots, « un débat mondial sur les pratiques de la critique historique »¹⁵⁷. Cette équivalence ne paraît

¹⁵³ Marc Fumaroli, « Conclusions », *L'histoire littéraire, hier, aujourd'hui et demain, ici et ailleurs*, actes du colloque des 17 et 18 novembre 1994, *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 6, Paris, Armand Colin, 1995, p. 185-186.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 186.

¹⁵⁵ *Ibidem*.

¹⁵⁶ José-Luis Diaz, « Quelle histoire littéraire ? Perspectives d'un dix-neuviémiste », article cité, p. 518.

¹⁵⁷ Luc Fraisse, « Une théorie de l'histoire littéraire est-elle possible ? », *loc. cit.*, p. 12.

néanmoins pas toujours aller de soi. Si, dans l'introduction du numéro spécial de la revue *Romantisme*, consacré à la relation « Histoire littéraire/ histoire culturelle », introduction rédigée de concert avec José-Luis Diaz, Alain Vaillant paraissait tomber d'accord sur le fait que « l'historien de la littérature n'est jamais un historien de profession, mais, institutionnellement, un commentateur (un "critique") »¹⁵⁸, et qu'en plus sa fonction apparaissait assez ouvertement comme étant celle « d'aider à la lecture des textes »¹⁵⁹, il n'en refuse pas moins, par la suite, une telle idée de l'histoire littéraire comme simple « commentaire historicisé », visiblement dévalorisante.

« L'histoire littéraire représente un type tout à fait particulier d'histoire. La principale difficulté est d'en saisir parfaitement la nature »¹⁶⁰, l'avouait à son tour bien à propos Jean-Louis Jeannelle, lorsqu'il suggérait comme solution à l'impasse dans lequel se trouverait la discipline, contre « l'addition hétéroclite de ces différents chantiers »¹⁶¹ que proposait José-Luis Diaz deux ans plus tôt, afin d'en montrer au contraire la vitalité, une limitation de son terrain d'investigation : « puisqu'elle se voit peu à peu dépouillée de ses propres objets par des concurrentes plus anciennes ou mieux aguerries, [l'histoire littéraire devrait] être en mesure de se fixer un objectif qu'elle seule serait en mesure d'atteindre »¹⁶². Mais la même objection qu'il adressait à la prétention de fonder la spécificité de la discipline par la mise en évidence d'une supposée dimension « axiologique » de l'objet étudié – la « littérature » – ne conviendrait-elle pas également à sa proposition à lui concernant les nouvelles limites à tracer : « Car la singularité de l'objet considéré ne justifie pas que l'on modifie ainsi les modes d'approche »¹⁶³ ? La « nature » de l'histoire littéraire, davantage que toute « littérarité », serait ainsi à la fois plus difficile et plus urgente à saisir, aussi serait-ce surtout à une série de contradictions par rapport à celle-là, telles qu'elles ressortent de tout le développement qui précède, plutôt qu'à l'impossibilité de définir la littérature, que la perpétuelle insatisfaction vis-à-vis de la

¹⁵⁸ José-Luis Diaz et Alain Vaillant, « Introduction », *Romantisme*, vol. 143, no. 1, 2009, p. 5.

¹⁵⁹ *Ibidem*.

¹⁶⁰ Jean-Louis Jeannelle, « Histoire littéraire et genres factuels », article cité.

¹⁶¹ *Ibidem*.

¹⁶² *Ibidem*. Il demandait ainsi qu'on s'arrêtât à l'étude des « genres factuelles » (les écritures de soi, l'histoire académique, l'essai, la littérature de vulgarisation scientifique, la littérature de voyage, les genres critiques, etc.) sur lesquels l'historien de la littérature pourrait enfin détenir le monopole de compétence.

¹⁶³ *Ibidem*.

théorisation de cette discipline semblerait être due. La position du concept de « littérature », dont l'évolution significative est d'ailleurs indéniable, ne deviendrait alors qu'une position faussement première, engendrant de ce fait des tensions toujours plus serrées à l'intérieur de tous ces débats où l'approche historique du fait littéraire chercherait toujours à s'imposer face à la « théorie », dans un contexte qui la met de plus en plus en demeure de viser d'autres adversaires et de réinventer ses stratégies.

I.3 La « théorie littéraire » : critiques, héritiers, démons. Le consensus à l'épreuve – suite

Pour revenir un instant à notre point de départ, rappelons-nous que la recherche du consensus s'accompagnait chez Marc Fumaroli, comme chez beaucoup d'autres après lui, d'un commentaire pour autant non moins virulent à l'adresse de ce à quoi il fut invité à faire le bilan. Nouvelle critique ou formalismes tous confondus, il ne semble pas tant s'embarrasser de définitions, alors que son souci est surtout de souligner le « dommage patent » que ceux-ci ou celle-là auraient causé aux études littéraires, en les divisant, tout comme au texte littéraire, en « l'isolant du tissu sur lequel il se détache et qui lui donne un sens » et en appauvrissant sa « saveur ». On dirait ainsi qu'il approuve, et non sans une certaine jubilation, le « constat » de leur essoufflement, prononcé par *Le Débat* à la suite d'Antoine Compagnon, et que, malgré les objections indignées de Gérard Genette, d'autres diagnosticiens de l'époque viennent renforcer. En effet, au regard de ces considérations, l'hypothèse de ce qu'on a appelé aussi « le retrait de la vague structuraliste » du champ des études littéraires en France devient plutôt crédible. Nous pouvons en juger encore en nous appuyant sur l'enquête très ample effectuée par François Dosse dans son *Histoire du structuralisme*¹, dont le geste même témoigne d'un regard rétrospectif porté sur une réalité par rapport à laquelle on commencerait à prendre du recul. D'ailleurs, les sous-titres des deux monumentaux volumes, tout en jouant sur une homophonie ingénieusement articulée au contenu de chaque tome – « Le champ du signe » et « Le chant du cygne » – n'en constituent pas moins un renvoi direct à une histoire du phénomène pensée en termes de croissance et décroissance, le deuxième contenant l'idée même d'extinction tout aussi fulgurante que l'apparition en fut brusque et notoire, l'idée de mort subite et splendide². La position de l'auteur est claire dans ce sens : « soudainement, tout a basculé et un destin funeste a frappé le structuralisme au début des années quatre-vingt »³. Un accord semble donc s'établir

¹ François Dosse, *Histoire du structuralisme. Tome 1. Le champ du signe 1945-1966 ; Tome 2. Le chant du cygne 1967 à nos jours*, Paris : La Découverte, 2012 (1991 et 1992 pour la première édition ; nous renverrons aux pages de l'édition de 2012).

² Parmi les arguments que donne F. Dosse, la disparition brutale et presque simultanée des principaux protagonistes du mouvement structuraliste – Barthes, Lacan, Foucault, Althusser – bien que n'ayant en soi rien d'une « fatalité », aurait contribué à accentuer l'impression de « fin d'une époque » : « comme si les théoriciens de la mort de l'homme s'étaient tous laissés emporter en même temps par un trépas spectaculaire » (*Tome 1, op. cit.*, p. 10).

³ *Ibidem*.

quant à la disparition rapide en France de ce mouvement qui n'aurait représenté, toujours d'après Antoine Compagnon, qu'un « feu de paille »⁴.

En même temps, nous l'avons également vu, la constatation de ce retrait va souvent de pair avec une critique acerbe dudit structuralisme. Déjà les distances prises par Tzvetan Todorov, dans l'article qui suit immédiatement, dans *Le Débat*, la rencontre de Fumaroli et de Genette, laissent percevoir une attitude réprobatrice face à sa position antérieure, qualifiant d'« étroit » et de « dogmatique » le discours sur la littérature dominant pendant les années 1960 et 1970. La réponse que Gérard Genette oppose encore à Antoine Compagnon dans le numéro de mars 1985 de la même revue est suivie, elle, d'un article de Pierre Barbéris, significativement intitulé « Sur la littérature : une grande absente de la théorie »⁵. Ne devrait-on y voir que des coïncidences ? Pierre Nora, fondateur du *Débat*, se prononçait en 2011, à l'occasion du numéro spécial consacré à « L'histoire saisie par la fiction », sur un « besoin de se mesurer à la réalité la plus dure » ressenti par la littérature, après « les dévergondages du formalisme »⁶. Les expressions de cette critique se manifestent, donc, à des degrés variés, allant jusqu'à l'extrême du pamphlet ostentatoirement agressif d'un René Pommier contre Roland Barthes, qualifiant d'« ânerie, foutaise, faribole, aliboron etc. »⁷ les postulats théoriques de celui-ci et de ses disciples.

Cet aspect n'est évidemment pas passé inaperçu. Dans un article écrit à l'occasion de la « célébration » de la quarantaine des événements de mai 1968, Yves Citton en fait fait la synthèse par une spirituelle remarque : « La bête est tellement bien morte qu'on ne perd même plus son temps à donner des coups de pied dans son cadavre décomposé (on ne ferait que s'y salir les chaussettes) »⁸. Mais déjà en 1999, dans l'ouverture d'un colloque organisé autour de la question en elle-même éloquente – *Où en est la théorie littéraire ?* – Julia Kristeva prenait note des accusations de « terrorisme théorique » dressées contre ce discours, visant « à ridiculiser et à discréditer à tout jamais cette usurpation d'autorité dans les lettres qu'aurait

⁴ Antoine Compagnon, *Le Démon de la théorie. Littérature et sens commun*, Paris : Seuil, 1998, p. 10.

⁵ Pierre Barbéris, « Sur la littérature : une grande absente de la théorie », *Le Débat* 1985/2 (n° 34), p. 184-186.

⁶ Pierre Nora, « Histoire et roman : où passent les frontières ? », *Le Débat* 2011/3 (n° 165), p. 12.

⁷ Matoré Georges, « René Pommier, *Le "Sur Racine" de Roland Barthes*, Paris, SEDES, 1988 », *L'Information Grammaticale*, N° 44, 1990, p. 44.

⁸ Yves Citton, « Il faut défendre la société littéraire », *Acta fabula*, vol. 9, n° 6, Essais critiques, Juin 2008, URL : <http://www.fabula.org/revue/document4299.php> (page consultée le 09 octobre 2016).

accompli ou tenté d'accomplir la théorie littéraire »⁹. Le livre de Vincent Kaufmann, paru en 2011, met également en évidence, par la brève, mais expressive formule de son titre – *La faute à Mallarmé* – la même dimension incriminatrice des postures qui se créent par rapport aux méthodes d'approche de la littérature en vogue pendant les deux décennies qui précèdent le tournant des années 1980, en y voyant une quête acharnée de « responsables, voire de boucs émissaires pour expliquer un "déclin" ou une "crise" de la littérature »¹⁰.

Nous avons donc jugé convenable de nous pencher, dans le présent chapitre, sur quelques-uns de ces multiples critiques et reproches formulés à l'adresse des « formalismes ». Nous continuerons ainsi d'opérer, à travers l'analyse de ces discours pluriels que nous pensons pouvoir identifier, caractérisés par une forte composante polémique, la mise à l'épreuve du consensus qui s'esquissait dans le premier chapitre. Il serait alors intéressant de faire ressortir, par l'examen des arguments mobilisés, des raisons invoquées à l'appui des accusations, mais aussi des stratégies de défense qui, comme on peut s'en douter, n'ont pas tardé à être mises en œuvre, les conséquences d'un tel affrontement de positions. Parmi celles-ci, nous voyions déjà se dessiner la simplification et la réduction souvent jusqu'à la caricature des propositions du discours des années 1960-1970, comme le signalait Julia Kristeva dans les circonstances déjà mentionnées, mais comme cette phrase de Vincent Jouve peut également le faire deviner : « Nous, universitaires, chercheurs ou étudiants, n'étions pas de simples comptables condamnés à dresser de fastidieux inventaires. Nous avions des émotions, un imaginaire, des désirs »¹¹. Cette affirmation, en effet, outre son côté tranchant qui renverse complètement une vision du métier de critique tel que l'envisageait Roland Barthes, égale à celui de l'écrivain, créateur à part entière, a le mérite de laisser apercevoir une tentative de redéfinition du discours sur la littérature en deux temps : elle dit d'abord ce que ce discours ne doit pas être, avant de se prononcer sur ce qu'il ne devrait plus pouvoir ignorer. D'où l'on peut supposer qu'une pareille redéfinition du concept de « littérature » est possible, dont le premier moment serait celui d'une

⁹ Julia Kristeva, « Penser la pensée littéraire », *Où en est la théorie littéraire ?*, colloque organisé à l'Université Paris-7- Denis Diderot, les 28 et 29 mai 1999, actes réunis et publiés par Julia Kristeva et Evelyne Grossman, *Textuel* n° 37, Paris, 2000, p. 25.

¹⁰ Vincent Kaufmann, *La faute à Mallarmé. L'aventure de la théorie littéraire*, Paris : Seuil, 2011, p. 10.

¹¹ Vincent Jouve, « Préface » à Jean-Louis Dufays, *Stéréotype et lecture : Essai sur la réception littéraire*, (2^e édition), Bruxelles : P.I.E. Peter Lang, 2010, p. 13.

série de définitions négatives : la littérature n'est pas, ou pas simplement, ce que les théories structuralistes et formalistes avaient dit qu'elle était. C'est, par conséquent, à la recherche de celles-ci que nous engagerons en égale mesure notre réflexion dans les pages qui suivent, tout en interrogeant régulièrement la manière dont elles sont construites et en cherchant à distinguer l'impact que de pareilles démarches peuvent avoir sur l'ensemble du champ des études littéraires en France.

I.3.1 De la *Théorie de la littérature* à la « Critique du structuralisme » : le cas Todorov

Il n'y a peut-être pas d'exemple plus parlant que l'on puisse invoquer afin d'illustrer les affirmations que nous venons de faire, celles du retrait des formalismes et du blâme qui paraît tomber sur ceux-ci après le tournant des années 1980, que le parcours intellectuel de cet acteur jouant un des premiers rôles dans l'apparition et le développement en France de ce courant de pensée, puis rompant définitivement avec ses préoccupations de jeunesse : Tzvetan Todorov. Les choix successifs qui marquent sa sinueuse trajectoire en font presque immanquablement l'incarnation d'une évolution qui pourrait être celle-là même du discours sur la littérature que nous essayons ici de cerner, abandonnant progressivement le paradigme dominant de la théorie de la littérature pour se tourner vers des approches multiples et diversifiées des textes littéraires, tout en prenant explicitement position contre ses options antérieures. Une trajectoire qui, comme la présente de manière anecdotique, mais suggestive, Catherine Portevin, son interlocutrice de *Télérama*, pourrait recouvrir plusieurs générations : « un vieux linguiste » du *Dictionnaire encyclopédique des sciences*, « un historien original » de *La Conquête de l'Amérique*, un jeune philosophe à voix « douce », aimant parler de « la vie morale », dans *Face à l'extrême*¹², bref, toute une « petite famille Todorov » tenant ensemble « en un seul bonhomme »¹³. Mais à part le parcours lui-même, la description que Tzvetan Todorov en donne, le récit qu'il fait de ses propres expériences et de ses « tournants », l'attitude qu'il adopte par rapport à tout cela sont au moins aussi intéressants à considérer, afin d'en dégager les enjeux

¹² Tzvetan Todorov, *Devoirs et Délices, une vie de passeur*, entretiens avec Catherine Portevin, Paris, Seuil, 2002, p. 7-8.

¹³ *Ibid.*, p. 8.

des mutations survenues dans la réflexion au sujet du concept de « littérature », dont il reste toujours un acteur à fonction majeure.

Une fonction dont il n'a peut-être qu'assez tard eu la pleine conscience. Car, à l'examiner de plus près, nous pensons entrevoir un écart sensible entre le Tzvetan Todorov qu'on connaît objectivement, par l'enchaînement des faits concrets auxquels il participe et la manière dont on a interprété ces faits, d'une part, et le regard rétrospectif qu'il porte lui-même sur son évolution et sur l'importance de son rôle, d'autre part. C'est donc à l'approfondissement de cette présumée séparation des points de vue que nous souhaitons nous appliquer dans les pages qui suivent, ainsi qu'à l'impact qui en résulte sur le discours sur la littérature dont il est un des auteurs repère.

Né dans la Bulgarie communiste, en 1939, dans une famille de bibliothécaires, sa passion précoce pour la lecture et les livres, qui le conduira sans hésitation à la faculté de lettres de l'université de Sofia, en 1956, devra se confronter au défi qui était à l'époque celui des études littéraires dans son pays natal : le choix de se soumettre ou bien d'essayer d'échapper à l'idéologie officielle, selon laquelle la littérature devait servir les causes politiques de la nation et du Parti. C'est dans un pareil contexte qu'il avoue avoir préféré se tourner vers des objets d'étude qui, selon lui, n'avaient pas de « teneur idéologique »¹⁴ : « la matérialité même du texte », « ses formes linguistiques »¹⁵. Arrivé en France en 1963, grâce au soutien financier d'une de ses tantes, établie au Canada, et qui, consciente de l'enfermement qui dominait l'atmosphère intellectuelle de la Bulgarie, avait proposé à tous ses frères de financer les études de chacun de leurs enfants, pendant un an, dans un pays étranger, la carrière de Tzvetan Todorov connaît une ascension rapide et fulgurante. Une série de rencontres plus ou moins fortuites marquent cette carrière, lui donnant l'occasion de développer et de mettre effectivement en œuvre ses acquis en matière d'étude des formes littéraires qu'il tenait de sa formation universitaire bulgare. Il connaît d'abord Gérard Genette, avec lequel il se lie d'amitié très vite et qui l'encourage dans son projet de traduire et de publier en français une anthologie des Formalistes russes. Le volume paraît en 1965 sous le titre *Théorie de la littérature*, dans la collection « Tel Quel » de Philippe Sollers, aux Editions du Seuil, avec une préface de Roman

¹⁴ Tzvetan Todorov, *La littérature en péril*, Paris : Flammarion, 2007, p. 9.

¹⁵ *Ibidem*.

Jakobson. Mais c'est probablement à la protection affectueuse de Roland Barthes, pour qui il doit avoir représenté une figure intéressante, peut-être grâce aussi à son exotisme de personnage de l'Est (« un jeune bulgare tombé de l'Orient Express »¹⁶, d'après la formule de Gérard Genette), qu'il doit surtout son accès immédiat aux cercles intellectuels en vogue du Paris des années 1960. Todorov suit le séminaire de Barthes à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes et soutient sa thèse de troisième cycle en 1966 sous la direction de celui-ci. Déjà en 1964 il rédige, pour le numéro 4 de la revue *Communications*, du comité de rédaction de laquelle Barthes faisait partie, son premier article en français, intitulé « La description de la signification en littérature ». Par une approche qui « se veut radicalement formaliste »¹⁷, le jeune Bulgare défendait, dans ce premier travail, la spécificité de « l'analyse littéraire proprement dite »¹⁸, échappant, selon lui, à tout système extérieur de la vie sociale ou nationale. Il participe également, en 1966, au numéro 8 de cette même revue. Considéré comme « le manifeste de l'école structuraliste française »¹⁹, ce numéro réunit en même temps les contributions de R. Barthes, A.-J. Greimas, C. Brémond, U. Eco, J. Gritti, V. Morin, C. Metz et G. Genette. La même année, Todorov se voit confier la préparation du premier numéro de la revue *Langages*, dont la mission, suggérée dès le titre, était de diffuser le modèle de la « science pilote », telle que la linguistique était considérée à l'époque, à d'autres champs d'études, y compris la littérature.

Le séjour de Todorov en France s'est donc visiblement prolongé au-delà de l'année initialement prévue. Qui plus est, il est invité, une fois ses études finies, à enseigner au département de littérature française de l'université de Yale, aux Etats-Unis, ce qui retarde d'une année son entrée au CNRS en tant que directeur de recherche, poste qu'il retrouve dès son retour, à la fin justement du célèbre mois de mai 1968. Au mois de juillet il organise, avec Serge Doubrovsky, le colloque de Cerisy portant sur *L'enseignement de la littérature*, dans les conclusions duquel il affirme nettement la nécessité de distinguer « entre une approche interne

¹⁶ Gérard Genette, « Quarante ans de Poétique », entretien avec Florian Pennanech, *Fabula-LhT*, n° 10, « L'aventure poétique », décembre 2012, URL : <http://www.fabula.org/lht/10/genette.html>, page consultée le 10 janvier 2017.

¹⁷ François Dosse, *Histoire du structuralisme. Tome 1, op. cit.*, p. 242.

¹⁸ Tzvetan Todorov cité par François Dosse, *ibidem*.

¹⁹ *Ibid.*, p. 325.

et une approche externe de l'œuvre littéraire »²⁰, tout comme sa préférence fondamentale pour la première. Il fait également partie à ce moment-là des comités préparatoires à la création du Centre universitaire de Vincennes, « cette aventure unique d'une création *ex-nihilo* »²¹, telle qu'il reconnaît l'avoir vécue, dans l'enthousiasme de l'ouverture vers toutes les possibilités envisageables pour l'étude de la littérature, qui le concernait en particulier. Il contribue ainsi à la mise en place d'un enseignement de la littérature affranchi des anciens cadres et contraintes : les siècles et les auteurs « ont volé en éclats »²², ce qui était privilégié, en conformité avec les directions d'intérêt des protagonistes de l'aventure, c'étaient évidemment les formes, les genres, les concepts. Entre ceux-ci, le concept de « littérarité » occupait une place centrale : désignant « cette propriété abstraite qui fait la singularité du fait littéraire »²³, l'étude de la littérarité était affirmée d'importance supérieure à l'étude de la littérature dans ses manifestations particulières et concrètes. C'est, par ailleurs, à Tzvetan Todorov que reviendrait le mérite d'avoir inventé ce terme en français, en le traduisant du texte russe de Jakobson²⁴, tout comme, à en croire les souvenirs de Gérard Genette, celui de « narratologie »²⁵, les deux étant devenus, comme on le sait, des concepts centraux du structuralisme littéraire en France.

La création de la revue et de la collection *Poétique* en 1970 répondrait aussi, d'une certaine manière, à cette lancée révolutionnaire, bien que ni Todorov, ni Genette ne fussent pas directement impliqués dans les événements de mai 1968. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le souligner, c'est surtout un esprit de révolte et de nouveauté qui présida à sa mise en place, en même temps que le projet de refonder, comme le titre dont l'héritage aristotélicien clairement revendiqué le montre déjà, une science autonome de la littérature²⁶. Auteur du premier volume de la collection – *Introduction à la littérature fantastique* – Tzvetan Todorov avait déjà publié

²⁰ Tzvetan Todorov, « Conclusions », *L'enseignement de la littérature*, sous la direction de Serge Doubrovsky et Tzvetan Todorov, Paris : Plon, 1971 p. 219.

²¹ Tzvetan Todorov, *Devoirs et Délices, une vie de passeur*, op. cit., p. 102.

²² *Ibid.*, p. 101.

²³ Tzvetan Todorov, « Poétique », *Qu'est-ce que le structuralisme ?*, Paris : Seuil, 1968, p. 102.

²⁴ Tzvetan Todorov, *Devoirs et Délices, une vie de passeur*, op. cit., p. 125.

²⁵ Gérard Genette, « Quarante ans de Poétique », article cité. Ce détail était déjà rappelé par Genette dans « Du texte à l'œuvre », *Figures IV*, Paris : Seuil, 1999, p. 14.

²⁶ Todorov l'annonçait déjà en 1968 : en citant la définition de Paul Valéry – « nom de tout ce qui a trait à la création ou à la composition d'ouvrages dont le langage est à la fois la substance et le moyen » (Tzvetan Todorov, « Poétique », *Qu'est-ce que le structuralisme ?*, op. cit., p. 103) – la poétique doit être « la science d'un discours » (*ibid.*, p. 107, souligné dans le texte). Il renvoie, pour justifier ce terme de « science », à son emploi également par R. Jakobson et par R. Barthes.

des écrits qu'on apprécie encore comme faisant preuve d'un assez fort « militantisme dans le formalisme »²⁷ : le chapitre « Poétique » dans l'ouvrage collectif *Qu'est-ce que le structuralisme ?* en 1968, repris séparément en volume en 1973, *Littérature et signification*, en 1967, *Grammaire du « Décameron »*, en 1969. Pendant les années 1970, il fait encore paraître des travaux qui semblent suivre une direction similaire : *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* (avec Oswald Ducrot, 1972), *Théories du symbole* (1977), *Les Genres du discours* (1978). Il est co-directeur de la revue *Poétique* jusqu'en 1979, quand les deux fondateurs cèdent ensemble leur place à Michel Charles. En 1987, il décide de quitter également la direction de la collection, se séparant ainsi du petit groupe, ses intérêts ayant d'ailleurs beaucoup changé entre temps. Un changement qui lui vaut le refus, de la part de la revue, de publier d'abord son article-entretien avec Paul Bénichou, paru ultérieurement, comme nous l'avons vu, dans *Le Débat*, et, plus tard, un autre article portant sur « la vérité poétique »²⁸, cette deuxième résistance déterminant la rupture définitive.

En effet, déjà avec *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique* (Seuil, 1981), une intention d'élargir l'éventail de ses méthodes d'analyse, ainsi que l'horizon de ses recherches en général, deviendrait manifeste. Faisant preuve d'un vrai souci de restituer la complexité de la pensée du théoricien russe, Todorov affirme que ce dernier « déborde le formalisme mais après en avoir assimilé les enseignements »²⁹. L'auteur de cette étude paraît ainsi approuver en totalité la vision de l'auteur étudié. Il s'attache surtout à mettre en avant la notion de « dialogisme » promue notamment par Bakhtine, une notion qui implique justement le rapport privilégié de toute œuvre littéraire à ce qui lui est extérieur : à d'autres textes, mais aussi et surtout au texte social. Une conception bien différente du texte littéraire s'exprime dans ce livre, qui déclare désormais l'impossibilité de « séparer l'étude de l'œuvre de celle qui considère les participants à cet acte de communication qu'est la littérature (l'auteur et le lecteur) »³⁰. Elle annonce opportunément celle qui sera développée dans l'article « Une critique dialogique ? », dont nous avons présenté plus haut les principaux raisonnements et qui doit visiblement son

²⁷ La formule appartient à Florian Pennanech, que Gérard Genette ne dément pas, trouvant à son tour le formalisme de Todorov « d'allure plus dure » que la sienne (Gérard Genette, « Quarante ans de Poétique », article cité).

²⁸ Tzvetan Todorov, « La vérité poétique : trois interprétations », *Théorie, Littérature, Enseignement*, nr. 6, 1988.

²⁹ Tzvetan Todorov, *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*, Paris : Seuil, 1981, p. 66.

³⁰ *Ibid.*, p. 37.

titre au rapprochement avec les concepts du penseur russe, et, plus largement, dans le volume *Critique de la critique*, qui reprend cet article en guise d'épilogue. Paru en 1984, *Critique de la critique* se constitue, par ailleurs, en un recueil d'articles antérieurs, auxquels Todorov se montre ainsi désireux de trouver une forte cohérence.

Le projet de *Critique de la critique*, tel qu'il est exposé dans les « Explications liminaires », viserait justement l'interrogation d'une série d'intellectuels dont l'œuvre et les idées, représentatives, selon l'auteur, de leur siècle commun, échapperaient à une dichotomie esquissée par Todorov entre ce qu'il appelle « l'idéologie "romantique" » et les « dogmes "classiques" »³¹. La première formule est employée au sens large pour désigner une pensée critique qui traiterait de la littérature en tant que « discours qui se suffit à lui-même »³², gouverné « par sa seule cohérence interne »³³, ou encore une « conception *immanente* de la littérature »³⁴. Il inclut dans « l'idéologie "romantique" » aussi bien la « critique structurale », que la « critique historique et philologique » et encore la « critique d'inspiration nihiliste »³⁵. Bref, il s'agirait pour lui d'une conception qui exclut du travail critique toute considération relative à ce que l'œuvre serait censée « exprimer » ou « enseigner », tout jugement de valeur. Ces dernières données appartiendraient plutôt au « dogme » classique. Todorov poursuit donc un dépassement de ces visions jugées trop conventionnelles. Aussi arrive-t-il, à travers l'analyse des écrits de penseurs comme Sartre, Blanchot, Barthes, Northrop Frye ou Ian Watt, mais aussi, de nouveau, Bakhtine, voire certains passages des formalistes russes, à des conclusions qui s'écartent sensiblement de celles qu'il tirait une vingtaine d'années plus tôt. Il y déclare à un moment donné, par exemple, toute tentative de définir une « spécificité de la littérature » comme une tâche qui n'a pas de sens et qui « ne mérite pas la place centrale qu'on lui avait attribué »³⁶. Plus loin, il conclut même que « la littérature n'existe pas »³⁷, car, d'une part, elle ne peut pas être définie structuralement et, d'autre part, « on ne peut couper la littérature des

³¹ Tzvetan Todorov, *Critique de la critique. Un roman d'apprentissage*, Paris : Seuil, 1984, p. 14.

³² *Ibid.*, p. 10.

³³ *Ibid.*, p. 12.

³⁴ *Ibidem* (souligné dans le texte).

³⁵ *Ibid.*, p. 14.

³⁶ *Ibid.*, p. 101.

³⁷ *Ibid.*, p. 113

autres discours tenus dans une société »³⁸. Il y a là, évidemment, des opinions qu'il identifie chez d'autres auteurs, mais son adhésion à ces opinions est reconnue sans réserve. On le saisit déjà dans le sous-titre : « un roman d'apprentissage ». Qui plus est, c'est cette adhésion qui justifie le choix même des sujets de l'ouvrage : « j'ai été, je suis ce "romantique" qui essaie de penser le dépassement du romantisme à travers l'analyse d'auteurs auxquels je me suis successivement identifié »³⁹.

A part ce déplacement de perspective en ce qui concerne l'étude de la littérature, une extension du champ exploré par Tzvetan Todorov s'opérerait vers l'histoire des idées, l'anthropologie, l'éthique de l'altérité, dans des ouvrages d'une diversité notable, entre lesquels *La Conquête de l'Amérique* (Seuil : 1982), *Nous et les autres* (Seuil : 1989), *Les Morales de l'histoire* (Grasset : 1991), *Face à l'extrême* (Seuil : 1991) etc. La littérature n'est plus désormais sa préoccupation exclusive. Mais elle reste néanmoins un domaine d'intérêt de prédilection, comme pourrait le montrer le fait qu'entre 1994 et 2004 Todorov fait partie du Conseil national des programmes en tant que spécialiste de la littérature. Comme il le laisse penser dans l'ouverture de son essai de 2007, *La littérature en péril*, ce serait cette expérience qui lui aurait révélé une réalité inquiétante, présente dans l'enseignement littéraire français. Il se verrait ainsi obligé non seulement à prendre encore des distances, mais à émettre des critiques tranchantes à l'adresse des méthodes mises en place. Celles-ci relèveraient en grande partie des « postulats sacrés » d'un discours considérant l'œuvre comme « un objet langagier clos, autosuffisant, absolu »⁴⁰, celui-là même que Todorov prônait à l'heure de gloire du structuralisme, mais qui n'aurait fait que « réduire » la littérature « à l'absurde »⁴¹. Constatant les difficultés qu'auraient « les praticiens de la littérature » à se mettre d'accord quant à la meilleure méthode à adopter, mais aussi le fait que, malgré tout, « les structuralistes l'emportent aujourd'hui à l'école », il en vient à donner un diagnostic sévère : « Il y a donc ici un abus de pouvoir »⁴². De 1965 à 2007, ce qui avait représenté un mouvement révolutionnaire engagé sur

³⁸ *Ibidem*.

³⁹ *Ibid.*, p. 15.

⁴⁰ Tzvetan Todorov, *La littérature en péril*, op. cit., p. 31.

⁴¹ *Ibid.*, p. 17.

⁴² *Ibid.*, p. 22.

une voie de « développement irréversible de la conscience littéraire »⁴³ est devenu « une idée absurdement restreinte et appauvrie »⁴⁴, ayant enfermé l'œuvre littéraire dans le « ghetto formaliste », comme dans un « corset étouffant »⁴⁵. Déjà en 2002, un chapitre de son « autobiographie intellectuelle », publiée sous la forme d'entretiens, s'intitulait « Critique du structuralisme ». Une critique entreprise, paraît-il, dès les années 1980, qui s'étend à d'autres sciences humaines marquées par ce courant, prononcée aussi dans le chapitre consacré à Lévi-Strauss dans *Nous et les autres*⁴⁶, et dont Tzvetan Todorov n'aura de cesse de réitérer les arguments.

A un premier regard jeté sur ces virements radicaux dans un parcours intellectuel si tortueux, la tentation est grande d'accuser le protagoniste d'incohérence, voire d'infidélité, par rapport à ses engagements initiaux, hautement proclamés. Du moins peut-on à juste raison s'en étonner, avec, entre autres, Vincent Kaufmann qui, dans l'Introduction à son livre dont il entend faire un acte de défense de la théorie littéraire contre les nombreux réquisitoires dressés contre celle-ci, commence par citer celui de Todorov, en soulignant la frappante contradiction : « Il [le diagnostic de *La littérature en péril*] pourrait étonner de la part d'un des principaux acteurs de l'aventure théorique, qui a été au cœur du structuralisme littéraire, qui a fait connaître les formalistes russes en France et qui a fondé, avec Gérard Genette, la revue *Poétique* et la collection éponyme »⁴⁷. Quand cet étonnement ne passe pas en une sorte de stupeur, comme on peut le soupçonner chez Genette, d'après qui la décision prise « unilatéralement » par Todorov de quitter *Poétique* n'aurait été qu'une manière de changer une forme de militantisme avec une autre : « de substituer au "formalisme militant" de ses débuts un humanisme... non moins militant »⁴⁸. Les explications que Tzvetan Todorov ne manque pas d'en donner

⁴³ Tzvetan Todorov, *Théorie de la littérature : textes des formalistes russes*, Paris : Seuil, 1965, quatrième de couverture.

⁴⁴ Tzvetan Todorov, *La littérature en péril*, op. cit., p. 36.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 85.

⁴⁶ Tzvetan Todorov, *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine*, Paris : Seuil, 1989. Il reproche particulièrement à Lévi-Strauss ce qu'il appelle, en utilisant une formule devenue assez courante par la suite, « l'élimination du sujet » : par la conclusion de la nécessité d'« écarter de l'objet étudié toute trace de subjectivité », Todorov pense que le sociologue « suggère que la pratique des sciences humaines implique qu'on broie les êtres humains, les dissolvant comme des substances chimiques » (p. 96). Il en déduit alors que « si le programme de l'anthropologie structurale consiste à réduire les sujets en objets, donc à éliminer l'humain, [...] c'est le "structural" qui est à blâmer, non l'"anthropologie" » (p. 98).

⁴⁷ Vincent Kaufmann, *La faute à Mallarmé. L'aventure de la théorie littéraire*, op. cit., p. 7.

⁴⁸ Gérard Genette, « Quarante ans de Poétique », article cité.

rétrospectivement n'en font pas une trajectoire moins surprenante. Mais ces explications méritent bien d'être étudiées en elles-mêmes, afin d'essayer de mieux comprendre la conjonction des différentes étapes d'évolution d'une personnalité tellement complexe.

L'arrivée de Todorov en France paraît effectivement avoir réuni une série de conditions favorables qui font se superposer ses intérêts à ceux du milieu intellectuel qui l'accueille très vite, précisément parce qu'ils doivent avoir deviné, l'un et l'autre, sciemment ou pas, les opportunités qu'ils s'offraient mutuellement. Mais le Tzvetan Todorov de 1963, ou même plus tard, n'aurait en rien eu l'image d'un « cavalier »⁴⁹ éclaireur, venu sur la terre des ignorants pour leur faire découvrir des vérités inouïes, dont il eût été le dépositaire par avance, image qu'on paraîtrait vouloir lui trouver rétrospectivement, peut-être par une certaine envie de donner à cette période de gloire un héros qu'elle mériterait de bon droit. L'*Histoire du structuralisme*, de François Dosse, le présente comme « confronté au néant », comme pour mieux faire valoir son mérite d'avoir contribué à mettre les bases d'une « science nouvelle » dans l'étude de la littérature, à laquelle son nom reste encore associé : « Venu de l'université de Sofia, après avoir terminé son cycle universitaire, Todorov cherchait à Paris un cadre institutionnel pour développer une recherche sur ce qu'il appelait déjà la théorie de la littérature »⁵⁰. Mais les fameux Formalistes russes, qu'il « introduit » au public français, il n'en acquiert lui-même une connaissance solide qu'une fois installé en France, grâce à une monographie en anglais consacrée au sujet⁵¹. Et s'il est peut-être vrai qu'il fût accablé de « désarroi » face à l'absence à la Sorbonne d'études de « théorie de la littérature » ou de « stylistique générale », ce n'est pas contre cette absence, ni contre l'hégémonie de la « vieille histoire littéraire » dont il ignorait jusqu'à l'existence, que sa préférence s'était orientée du côté du formalisme. N'ayant pensé à aucun moment, lors de son départ, qu'il quittait définitivement son pays natal, il n'aurait voulu que profiter de l'année escomptée pour approfondir un aspect de la recherche littéraire dont il eût pu faire usage par la suite, à son retour en Bulgarie. Sa rencontre avec Gérard Genette, fruit

⁴⁹ Comme le qualifie une recension contemporaine de son livre de 1970 : Jeanne Favret, « Todorov T., *Introduction à la littérature fantastique* », *Revue française de sociologie*, 1972, 13-3, p. 444. Ne serait-ce que pour l'anecdote, notons aussi que certaine version de la page qui lui est consacrée sur l'encyclopédie en ligne Wikipédia le présente comme ayant demandé « asile politique » à la France en 1963.

⁵⁰ François Dosse, *Histoire du structuralisme. Tome 1, op. cit.*, p. 230.

⁵¹ Il s'agit du livre de Victor Erlich, *Russian Formalism* (voir Tzvetan Todorov, *Devoirs et délices, op. cit.*, p. 77).

« d'un concours de circonstances »⁵², fut une rencontre de deux refus qui allaient peut-être bien dans le même sens, mais n'en étaient pas pour autant refus d'une seule et même réalité. De plus, là où en France il était surtout question d'opposition et de révolte, il n'y aurait eu pour le jeune bulgare que simple volonté d'échapper « à l'embrigadement général »⁵³ d'une idéologisation excessive de l'œuvre littéraire.

Les cercles dans lesquels il fut entraîné lui communiquèrent sans doute quelque chose de leurs énergies révolutionnaires dirigées contre la Sorbonne qui, par ailleurs, chaque fois qu'on en parle, doit nécessairement être « sombre » : le discours de Todorov a également emprunté ce qualificatif devenu cliché pour décrire le « sombre couloir de la rue Serpente »⁵⁴ où il a fait la connaissance de Gérard Genette. Quant à Genette, cette impression d'obscurité lui restera, paraît-il, pour longtemps et d'autant plus forte qu'elle s'étendra aussi à sa propre personne, tout comme à la saison, dont nous savons bien (et peut-être que Genette ne fait que feindre de l'oublier) que c'était le printemps : « Notre relation intellectuelle (et affective) date du jour de novembre 1963 où [Todorov] vint me trouver – moi obscur assistant en "littérature française" – dans le couloir non moins obscur d'une annexe de la Sorbonne »⁵⁵. Mais tel ne fut pas le ressort initial qui poussa Todorov vers le structuralisme, et il est impressionnant combien il prend le soin de rappeler chaque fois, comme pour s'en disculper, les premières raisons de ses choix de jeunesse : « Quand je considère mes années d'études et celles qui ont suivi immédiatement, il me semble évident que je me suis beaucoup intéressé aux formalistes russes, à la linguistique structurale, à Hjelmslev et à Jakobson par réaction au discours ambiant dominant, celui d'une vulgate marxiste-léniniste-staliniste »⁵⁶. Autant dire que ces choix ne le

⁵² François Dosse, *Histoire du structuralisme. Tome 1, op. cit.*, p. 230.

⁵³ Tzvetan Todorov, *La littérature en péril, op. cit.*, p. 9.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 12.

⁵⁵ Genette, « Quarante ans de *Poétique* », article cité.

⁵⁶ Tzvetan Todorov, entretien avec Vincent Kaufmann, dans *La faute à Mallarmé, L'aventure de la théorie littéraire, op. cit.*, p. 312. On pourrait trouver symptomatique le fait que Thomas Pavel, originaire de Roumanie, autre pays communiste à l'époque, adopte une attitude et un discours similaires vis-à-vis de ses propres choix en matière d'étude de la littérature. Ayant suivi sa première formation de littéraire et de linguiste à Bucarest, puis soutenu sa thèse de doctorat de 3^e cycle à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales à Paris (en 1971, sous la direction de A.-J. Greimas), Thomas Pavel devient par la suite professeur de littérature française et comparée de plusieurs universités des Etats-Unis et du Canada. Il est titulaire, durant l'année académique 2005-2006, de la chaire internationale au Collège de France, qu'il intitule *Comment écouter la littérature*. Ainsi, dès le premier cours qu'il donne au Collège, il prend le soin de préciser, comme pour se disculper, les raisons pour lesquelles il s'était orienté, dans sa jeunesse, vers le paradigme structuraliste. Il invoque également les contraintes du régime

furent pas en totalité, représentant une sorte de « pis-aller », comme on a l'impression de l'entendre dire, plutôt que le produit d'une prise de position libre et réfléchie. Qu'il ne s'en dédise pas complètement et qu'il admette néanmoins la nécessité des modifications qu'il a contribué à réaliser dans l'étude de la littérature n'atténue quand-même guère la radicalité de ses critiques. Celles-ci peuvent témoigner, en revanche, d'au moins trois aspects qui caractérisent la situation des études littéraires depuis le tournant de la décennie 1980, et que nous nous proposons de synthétiser dans les pages suivantes : la perpétuation d'une dimension conflictuelle qu'on supposait éteinte, d'une part, une tendance à proposer de nouvelles définitions de la littérature en prenant le discours antérieur pour une sorte de « repoussoir », d'autre part, ainsi que la présence, enfin, de certaines tensions « intérieures », provenant de la réitération de séquences similaires à celles du discours « formaliste » dans cet autre qui voudrait justement en renier l'héritage.

Premièrement, le fait lui-même que Tzvetan Todorov se place ouvertement contre les postulats et les méthodes structuralistes le situe d'emblée dans un champ des études littéraires toujours marqué par des oppositions. Comme on l'a déjà signalé plusieurs fois, il n'y a pas que séparation, il y a polémique. Plus exactement, ce qu'il impute au structuralisme, ce n'est pas l'inadéquation de ses méthodes d'analyse des textes, mais une certaine exagération, une « ambition démesurée »⁵⁷ de s'imposer comme science unique de la littérature, un « abus de pouvoir ». Un certain « terrorisme intellectuel », dirait-on encore, dont la véhémence aurait été étouffée par l'avènement d'une période de consensus après le tournant des années 1980, mais cet apparent consensus s'avère bien fragile, comme l'épisode des deux refus opposés par *Poétique* aux articles de Todorov, en 1984 et en 1987, le montre assez bien. Et Todorov n'a pas tort, en effet, d'y voir « un véritable désaccord de fond, dont il fallait prendre acte »⁵⁸. Sa critique n'est donc pas unilatérale, elle serait une réaction aux réticences qui domineraient toujours le monde intellectuel dont le conseil de rédaction de *Poétique*, entre autres,

politique et insiste sur le fait qu'il trouvait « ridicule » la manière dont on avait promu les « études structurales » au niveau d'une « métaphysique de l'esprit humain » : « Je n'ai jamais vraiment cru à ceci. Je suis toujours resté un consommateur naïf... comme tout le monde ». (« Les choix philosophiques de la réflexion sur la littérature », cours du 24 mars 2006, disponible en ligne sur le site de l'institution, URL : <http://www.college-de-france.fr/site/thomas-pavel/course-2006-03-24.htm>, page consultée le 10 janvier 2017).

⁵⁷ Tzvetan Todorov, *Devoirs et Délices, une vie de passeur*, op. cit., p. 105.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 119.

représenterait une partie emblématique. Car ces réticences pourraient concerner aussi bien les nouvelles préoccupations de Tzvetan Todorov et sa volonté d'ouverture vers une « complémentarité des diverses approches de la littérature »⁵⁹ que les personnes avec lesquelles il entre, par-là, en contact ; et nous pouvons interpréter le refus de son article de 1984 comme une résistance orientée, en outre, contre son interlocuteur, Paul Bénichou.

Personnage entouré d'un prestige indéniable, quoique discret, le modeste professeur de lycée Paul Bénichou⁶⁰, auteur de remarquables études comme *Morales du grand siècle* (Gallimard, 1948), *L'écrivain et ses travaux* (José Corti, 1967), *Le sacre de l'écrivain* (José Corti, 1973), *Le temps des prophètes : doctrines de l'âge romantique* (Gallimard, 1977), réunissait dans son œuvre, d'une imposante érudition, des traits parfaitement susceptibles de déplaire aux « poéticiens ». Préoccupé surtout par le domaine vaste de l'histoire des idées, à l'intérieur duquel serait inscrite l'histoire de la littérature, Bénichou manifeste comme premier souci dans ses travaux celui de faire communiquer les œuvres étudiées et les multiples contextes de création dans lesquelles elles émergent : l'état de la société, les courants philosophiques, politiques et moraux qui les traversent. Or, comme le remarque très à propos Mona Ozuf, ce sont plutôt « des convictions à contre-pente, à contre-époque »⁶¹. On peut s'en convaincre par la considération de l'ouvrage qu'il publie en pleine période de gloire de la « théorie littéraire », *L'Ecrivain et ses travaux*, paru en 1967. Non seulement ce livre associe-t-il à l'analyse des textes une série de « portraits » des écrivains, le geste même – « renouvellement et

⁵⁹ *Ibid.*, p. 118.

⁶⁰ Né en 1908, en Algérie, dans une famille de Juifs, Paul Bénichou arrive à Paris à l'âge de 16 ans, pour ses études de lycée à Louis-le-Grand, après avoir reçu dans sa famille une éducation religieuse dans laquelle la tradition orale détient une place importante. Elève de l'Ecole Normale Supérieure et agrégé en 1930, il enseigne à l'Ecole alsacienne, au Lycée de Beauvais et au Lycée Janson-du-Sailly. En 1939 Bénichou se voit mobilisé, mais une année plus tard perd la citoyenneté française, du fait de son origine juive, et est obligé de se réfugier en Argentine, où il enseigne, à partir de 1942, à l'université de Mendoza et à l'Institut Français d'études supérieures. Son travail entamé avant la guerre et publié en 1948 – *Morales du Grand Siècle* – aurait été refusé par la Sorbonne comme insuffisant pour l'obtention du titre de docteur. Paul Bénichou continue sa carrière de professeur de lycée à Condorcet, avant d'être invité à l'université de Harvard, en 1959, où il restera jusqu'à sa retraite en 1979. Il n'arrête pas de travailler à ses recherches pendant toutes ces années et jusqu'à ses derniers jours. Il est mort à l'âge de 92 ans à Paris, en 2001. Durant sa vie, il aurait été ami et proche d'intellectuels comme André Breton, Georges Bataille, Maurice Merleau-Ponty, le poète Yves Bonnefoy, mais aussi de Jacques Lacan et de Roman Jakobson.

⁶¹ Mona Ozuf (*Le Nouvel Observateur*, 31 mai/ 6 juin 2001), citée sur le site des éditions José Corti, URL : <http://www.jose-corti.fr/titreslesessais/ecrivain-et-ses%20travaux.html> (page consultée le 15/12/2016).

enrichissement de la bonne vieille méthode biographique »⁶² – comportant quelque chose d'un défi, mais il introduit parmi les figures ainsi analysées celle de Stéphane Mallarmé, poète dont Philippe Sollers faisait « le grand initiateur du rapprochement en cours entre la littérature et la théorie littéraire », celui qui « ouvre le vaste programme de la pensée formelle »⁶³, et dont Bénichou se permet d'affirmer à son tour que « si l'héritage de Mallarmé mérite d'être recueilli, du moins faut-il le recueillir tout entier, et ne pas transformer en un pur exercice de contemplation cette poésie qui était aussi pour lui un difficile chemin de vie parmi les hommes »⁶⁴. Il est difficile de ne pas y lire une prise de position claire et ferme, bien que modérée. Mais il y a un élément supplémentaire autrement intéressant dans ce livre : son « Avant-propos », daté du « décembre 1966 »⁶⁵, et qui ressemble en partie à un froid regard rétrospectif porté sur l'année qui vient de s'écouler, cette « année-lumière » du structuralisme, d'après le syntagme cher à François Dosse. Les derniers débats, « plus vifs en ce domaine qu'ils n'ont jamais été »⁶⁶, entre lesquels la fameuse querelle de la « nouvelle critique », sont déclarés vains, n'ayant entraîné que « la légèreté avec laquelle on juge parfois aujourd'hui l'œuvre considérable que la critique dite universitaire a accomplie » et « l'intrusion, souvent brutale, de disciplines et de terminologies étrangères »⁶⁷ dans le champ des études littéraires. Il ne serait pas étonnant, par conséquent, que l'auteur d'une pareille appréciation jouisse, même à une vingtaine d'années de distance, d'une réputation plutôt négative parmi les anciens acteurs des débats ainsi évoqués, et l'incident de 1984 est éloquent dans ce sens. Il est vrai, pourtant, que dans l'« Avant-propos » cité, le principal reproche que Paul Bénichou leur adresse est autre, celui d'avoir intentionnellement méconnu une caractéristique essentielle, selon lui, à leur métier, « la sensibilité aux œuvres »⁶⁸. Cela nous rapproche du deuxième point que nous trouvons important de traiter ici, celui de la redéfinition de l'œuvre littéraire, en opposition avec

⁶² Henri Lemaître, « Paul Bénichou, *L'Ecrivain et ses travaux*, Paris, José Corti, 1967 », compte rendu, *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 69^e Année, No. 2 (Mar. - Apr., 1969), p.350.

⁶³ François Dosse, *Histoire du structuralisme. Tome 1. Le champ du signe 1945-1966*, op. cit., p. 399.

⁶⁴ Paul Bénichou, *L'Ecrivain et ses travaux*, op. cit., p. 88.

⁶⁵ *Ibid.*, p. XVII.

⁶⁶ *Ibid.*, p. X.

⁶⁷ *Ibid.*, p. XII.

⁶⁸ *Ibid.*, p. XIII.

les théories « formalistes » et en mettant l'accent sur son contenu sensible, son rapport à la vérité et aux valeurs.

Dans l'emportement de Tzvetan Todorov contre la définition structuraliste de la littérature comme « objet langagier clos et autosuffisant » il y a, nous l'aurons compris, un intérêt à défendre une idée de la littérature comme discours orienté vers le monde, comme communication. L'ouverture qu'il souhaite pour l'approche des textes ne va pas simplement vers leurs contextes historiques et sociaux, mais vers celui de la vie de tout un chacun. Le besoin qu'il ressent d'affirmer la connexion fondamentale entre littérature et vie humaine va jusqu'à lui faire expliquer le grand « tournant » enregistré par l'évolution de sa carrière en faisant recours à deux événements personnels : il est naturalisé Français en 1973 et devient père en 1974 : « Ces événements m'ont en quelque sorte mis les pieds sur terre et m'ont amené à chercher une continuité entre mon existence et mon travail »⁶⁹. Cet aveu se lit en même temps comme une affirmation de l'impossibilité de « parler de la littérature » en la séparant de la vie ou plutôt l'impossibilité de vivre réellement en continuant à pratiquer le même type de discours sur la littérature qui fut d'abord le sien. C'est dans cette perspective que Todorov accuse le formalisme d'avoir privé l'œuvre littéraire de son sens : « machine [qui] tournait à vide »⁷⁰, par sa « vue "chosifiante" »⁷¹ du langage, il lui aurait interdit de vivre, et donc de communiquer avec son public, car le sens d'un texte, pour Tzvetan Todorov, est principalement fruit d'une vaste communication, du dialogue, de l'échange, de l'entente, du partage. Le langage de la critique littéraire des années 1960-1970, souvent incriminé pour son hermétisme « impénétrable au lecteur ordinaire »⁷², se rendrait coupable précisément d'avoir empêché ce dialogue indispensable dans l'étude de la littérature, qui différerait en cela des sciences exactes qu'elle ne pourrait pas « se passer de l'adhésion des profanes », étant fondée « sur des expériences subjectives largement partagées »⁷³.

⁶⁹ Vincent Kaufmann, *La faute à Mallarmé. L'aventure de la théorie littéraire*, op. cit., p. 313. Dans le même sens il fait remarquer que c'est à ce moment-là que le passage se fit, dans ces écrits, de « nous » à « je » : il arriverait de la sorte à mieux assumer les conclusions des recherches qu'il entreprend, condition, encore une fois, incontournable de son travail, comme de sa vie.

⁷⁰ Tzvetan Todorov, *Devoirs et Délices, une vie de passeur*, op. cit., p. 107.

⁷¹ *Ibid.*, p. 108.

⁷² Paul Bénichou, entretien avec Tzvetan Todorov, « La littérature comme fait et valeur », *Critique de la critique. Un roman d'apprentissage*, op. cit., p. 161.

⁷³ *Ibidem*.

Or, le but de cet échange, du partage et du dialogue, c'est justement, dit encore Todorov, la recherche de la vérité, ou plus exactement d'un certain type de vérité : « L'horizon dans lequel s'inscrit l'œuvre littéraire, c'est la vérité commune de dévoilement » et « cette vérité-là a partie liée avec notre éducation morale »⁷⁴. Paul Bénichou l'exprime de manière assez claire, lui aussi : « En affectant un statut analogue à celui des sciences, la critique littéraire risque de ruiner sa *propre* vérité »⁷⁵. Le penchant que Todorov avoue encore avoir éprouvé pour une certaine rigueur et précision du discours structuraliste, par quoi il pensait « faire avancer la compréhension », soumis qu'il se trouvait au « culte de la connaissance », n'aurait été qu'une première étape de son « apprentissage », avant qu'il se rende compte que « cette connaissance peut emprunter des chemins différents »⁷⁶. Parvenu à la maturité, il se sentirait en mesure d'opposer à une « vérité d'adéquation » aux faits, qui correspond à la connaissance scientifique, une « vérité de dévoilement », à laquelle les poètes et les romanciers auraient accès. La littérature aurait alors pour but de faire comprendre au lecteur « un peu mieux la condition humaine, et donc sa propre vie »⁷⁷. Tzvetan Todorov rejoint donc par là le vœu exprimé par Marc Fumaroli de faire reconnaître la légitimité de la « connaissance littéraire » et leurs définitions de la vérité – pour Fumaroli, rappelons-le, « fille du dialogue entre sujets parlants et signifiants, en situation, en perspective, dans une sphère subjective et vitale » – se rapprochent significativement. Une tendance semble s'esquisser, partant, à attribuer à l'œuvre littéraire des vertus cognitives spécifiques, en fonction desquelles on voudrait définir désormais la littérature. La critique du structuralisme serait ainsi également une conséquence de la prise de conscience de cette dimension épistémique de l'œuvre, à moins qu'elle n'en soit en même temps un des possibles éléments moteurs.

Quoi qu'il en soit, les deux mouvements vont décidément ensemble de manière très serrée, animés, semble-t-il, par une même visée de réhabilitation de propriétés de la littérature impunément ignorées. Ce qui n'empêche pas que des contradictions se glissent au sein de cette double démarche réflexive, et nous arrivons par-là au troisième et dernier point de nos conclusions pour ce premier volet de ce chapitre. Les désaccords que nous avons eu l'occasion

⁷⁴ Tzvetan Todorov, *La littérature en péril*, op. cit., p. 79.

⁷⁵ Paul Bénichou, « La littérature comme fait et valeur », loc. cit., p. 161 (nous soulignons).

⁷⁶ Tzvetan Todorov, *Devoirs et Délices, une vie de passeur*, op. cit., p. 76.

⁷⁷ Ibid., p. 122.

d'observer entre différents types d'approche du texte à l'intérieur du champ des études littéraires paraissent ainsi redoublés d'une série de tensions intérieures à un même discours qui se voudrait unitaire. C'est principalement le cas du reproche, devenu courant, que les « théoriciens » adressent d'abord aux historiens de la littérature, celui de non seulement parler d'autre chose que de littérature, en invoquant le contexte de sa création, mais d'expliquer le fait littéraire par ce contexte. On peut lire, dans ce sens, sur la quatrième de couverture du volume anthologique de 1965 : « il [le mouvement formaliste] fut le premier à mettre l'œuvre littéraire *elle-même* au centre de toute critique possible, à rejeter les justifications sentimentales, biographiques et psychologiques »⁷⁸. Cependant, ce même reproche sera repris par Tzvetan Todorov et redirigé contre les « formalismes » eux-mêmes, qui auraient substitué à l'étude du texte l'étude des méthodes mises en place, confondant les moyens avec la fin, remplaçant celle-ci par ceux-là : « les études littéraires ont pour but premier de nous faire connaître les outils dont elles se servent »⁷⁹, on n'étudierait plus que « les méthodes d'analyse, qu'on illustre à l'aide d'œuvres diverses »⁸⁰.

Ce grief réitéré par Todorov nous semble problématique pour au moins deux raisons. D'une part, il incriminerait non pas les méthodes en tant que telles, mais plutôt le mauvais usage qu'on en aurait fait par la suite : « C'est de l'usage, en effet, qu'il s'agit et non pas des travaux eux-mêmes, parce que je trouve que ces derniers restent éclairants pour la compréhension des textes littéraires ; or on peut poser que l'horizon ultime de tout travail sur la littérature est de faire mieux comprendre les textes »⁸¹. Il y a donc, plus ou moins, un souci de défense, et nous ne savons plus exactement qui est le coupable incriminé. Mais il y a aussi omission, voire, oserait-on dire, dissimulation, car « l'horizon ultime » assigné par Todorov à la poétique dans les années 1960 apparaissait tout autre :

Ce n'est pas l'œuvre littéraire elle-même qui est l'objet de l'activité structurale : ce que celle-ci interroge, ce sont les propriétés de ce discours particulier qu'est le discours littéraire. Toute œuvre n'est alors considérée que comme la manifestation d'une structure abstraite beaucoup plus générale, dont elle n'est qu'une des réalisations possibles⁸².

⁷⁸ Tzvetan Todorov, *Théorie de la littérature : textes des formalistes russes*, op. cit., quatrième de couverture (souligné dans le texte).

⁷⁹ Tzvetan Todorov, *La littérature en péril*, op. cit., p. 18.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 19.

⁸¹ Vincent Kaufmann, *La faute à Mallarmé. L'aventure de la théorie littéraire*, op. cit., p. 308.

⁸² Tzvetan Todorov, « Poétique », *Qu'est-ce que le structuralisme ?*, op. cit., p. 102.

Et, plus loin, on retrouve le renforcement de ce qu'à l'époque n'était pour Todorov qu'un « curieux renversement », nullement une anomalie ou une source d'inquiétude : « il serait plus précis et plus honnête de dire que le but de l'œuvre scientifique n'est pas la meilleure connaissance de son objet mais le perfectionnement du discours scientifique »⁸³. Qu'il ait entre temps changé d'avis par rapport au but de l'étude de la littérature, nous l'avons déjà constaté et analysé, mais il est intéressant de remarquer là une certaine forme d'oubli qui concerne la fonction que la « théorie littéraire » en général, et la poétique en particulier, faisaient sienne à un moment donné et dont on pourrait dire qu'il essaie à présent de les débarrasser.

D'autre part, est-ce finalement de « l'œuvre *elle-même* » que parle ce nouveau discours proposé, entre autres, par Tzvetan Todorov ? Subordonnant le sens du texte à une réflexion « sur la condition humaine, sur l'individu et la société, l'amour et la haine, la joie et le désespoir »⁸⁴, ne réinvente-t-il pas, dans une certaine mesure, les « justifications sentimentales, biographiques et psychologiques », en en faisant cette fois-ci une finalité et non une cause ? Si tel est le cas, l'étude de la littérature se trouve encore face à un objet qui lui échappe constamment. Certes, la recherche de la « littérarité » est désormais déclarée absurde, ainsi que toute tentative de définir l'œuvre autrement qu'en la rapportant aux autres discours circulant dans une société. Mais a-t-on pour autant renoncé à la recherche d'une « essence » de la littérature et n'y a-t-il pas dans l'affirmation d'une spécificité de la « connaissance littéraire » une ambition similaire ? Tzvetan Todorov avoue à un moment donné avoir arrêté de prêter une importance exclusive à l'approche structuraliste lorsqu'il eut compris qu'elle n'était qu'« un choix parmi d'autres [...], historiquement déterminée »⁸⁵. N'est-il donc pas en train d'affirmer que sa quête vise toujours quelque chose d'universel, que ce soit la nature humaine, la condition humaine ou bien les valeurs ? N'y a-t-il pas là un moyen bien habile de réinventer la « littérarité », en la déplaçant de la structure vers le sens de l'œuvre elle-même, sans pourtant jamais arriver à la saisir ?

⁸³ *Ibid.*, p. 163.

⁸⁴ Tzvetan Todorov, *La littérature en péril*, *op. cit.*, p. 18-19.

⁸⁵ Tzvetan Todorov, *Devoirs et Délices, une vie de passeur*, *op. cit.*, p. 110. Il situe ainsi la pensée des Formalistes dans une généalogie qui commencerait avec l'esthétique romantique au début du XIX^e siècle : Jakobson serait ainsi « un condensé de l'esthétique formulée d'abord par les Romantiques allemands, [...] synthétisée ensuite par Coleridge, revenu en Angleterre imprégné des frères Schlegel et de Schelling, remoulue enfin par Edgar Allan Poe », *Ibidem*).

En définitive, ce dont témoigne l'attitude singulièrement ambiguë vis-à-vis de la « théorie littéraire » est une profonde indécision quant au rôle à lui attribuer dans l'évolution du statut de la littérature et des études littéraires, tout comme une « indéfinition » fondamentale qui pèse sur la notion de littérature, dont on refuse, malgré toute déclaration de principe, de prendre conscience, de l'accepter, de s'y résigner. Cette situation n'est probablement pas sans exercer une pression considérable sur l'ensemble du champ des études littéraires, mieux susceptibles que leur objet de s'en trouver « en crise ». Nous consacrerons la partie suivante de notre analyse au développement de ces dernières hypothèses, en ajoutant à notre terrain de recherche les réflexions à ce sujet de trois autres auteurs – William Marx, Vincent Kaufmann et, de nouveau, Antoine Compagnon.

I.3.2 Théorie littéraire et mort de la littérature : William Marx et la controverse d'un « adieu »

Parmi les motifs de réprobation formulés par Tzvetan Todorov contre la théorie littéraire il ne faut pas perdre de vue celui qui, sans doute, organise tous les autres : le fait d'avoir mis la littérature « en péril ». Son réquisitoire est aussi un signal d'alarme – « On assassine la littérature »⁸⁶ – qui s'inscrit, certes, dans une série de constats similaires, véritable « tradition française des prophètes du désastre et des pleureuses de la culture »⁸⁷, comme la décrira Antoine Compagnon en 2008, dont il serait difficile, sinon impossible, de fixer une date de début. Cependant, le geste de Todorov aurait ceci d'original qu'il trouverait coupable du « crime » un mouvement de réflexion dans l'étude de la littérature qui aurait fait, paradoxalement, son heure de gloire la plus récente. Contre cette apparente injustice, le livre de Vincent Kaufmann, *La faute à Mallarmé*, déjà cité dans l'introduction de ce chapitre, se donne comme « première raison [...] celle d'un rappel »⁸⁸ : raconter à nouveau « l'aventure de la théorie littéraire » (tel

⁸⁶ Tzvetan Todorov, *La littérature en péril*, op. cit., p. 88.

⁸⁷ A. Compagnon (Donald Morrison, Antoine Compagnon, *Que reste-t-il de la culture française ?*, suivi de *Le souci de la grandeur*, Paris, Denoël, 2008, p. 158-159) cité par Alexandre Gefen, « Ma fin est mon commencement : les discours critiques sur la fin de la littérature », *Fabula-LhT*, n° 6, « Tombeaux de la littérature », mai 2009.

⁸⁸ Vincent Kaufmann, *La faute à Mallarmé*, op. cit., p. 9.

est son sous-titre), en lui restituant « la complexité et la richesse »⁸⁹, sur le fond d'une opinion communément répandue, dit Kaufmann, par laquelle elle ne serait évoquée « que pour être incriminée ou pour qu'on en répète l'incertain acte de décès »⁹⁰. Faisant remarquer à son tour que « le déclin de la littérature est à l'ordre du jour »⁹¹, Vincent Kaufmann classe l'entreprise de Todorov comme faisant partie d'une recherche obstinée de responsables pour cette regrettable situation, où « la réflexion théorique sur la littérature, en vogue des années 1960 aux années 1980, ainsi que les œuvres auxquelles celle-ci s'est intéressée »⁹² feraient figure de « boucs émissaires ». Il suggère par-là encore – l'expression est assez transparente – l'innocence de l'« inculpé ». Le raisonnement de Kaufmann se construit donc en réponse à cette incrimination à tort. Mais à part Tzvetan Todorov, il identifie un autre détracteur des « formalismes », qui paraît, de plus, lui avoir inspiré la formule du titre – *La faute à Mallarmé* – et qui est William Marx, avec l'essai publié en 2005 : *L'Adieu à la littérature*⁹³.

En effet, selon Vincent Kaufmann, Tzvetan Todorov « rejoint sur un certain nombre de points les hypothèses développées par William Marx »⁹⁴, animés qu'ils seraient tous les deux par la même visée éminemment critique, contre laquelle le récit de Kaufmann s'efforcerait de prendre position : « Un des objectifs de cet ouvrage est de montrer que la théorie littéraire n'a pas été l'agent d'un irréversible déclin de la littérature, fatalement engagé par d'illustres prédécesseurs »⁹⁵. En partant du schéma rapidement esquissé par ces quelques prémices et remettant à un moment ultérieur de notre analyse la présentation des contre-arguments développés par Vincent Kaufmann, nous nous proposons, dans le présent sous-chapitre, d'interroger d'abord les possibles raisons objectives justifiant la pertinence d'une pareille réception de l'ouvrage de William Marx. Celle-ci n'étant qu'une des facettes de l'accueil controversé qui fut réservé à ce livre, nous vérifierons par la suite l'hypothèse d'une réception similaire par Antoine Compagnon, qui, comme on le verra, n'y reste pas indifférent. Nous nous demanderons simultanément ce que le choix de cette interprétation critique est susceptible de

⁸⁹ *Ibid.*, p. 13.

⁹⁰ *Ibidem*.

⁹¹ *Ibid.*, p. 7.

⁹² *Ibidem*.

⁹³ William Marx, *L'Adieu à la littérature. Histoire d'une dévalorisation XVIII^e-XX^e siècles*, Paris : Minuit, 2005.

⁹⁴ Vincent Kaufmann, *La faute à Mallarmé*, *op. cit.*, p. 8.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 11.

nous apprendre sur les postures adoptées par ces auteurs et plus particulièrement sur celle d'Antoine Compagnon, auquel nous aurons ainsi l'occasion de revenir, en remettant en question sa démarche de *La littérature pour quoi faire*, mais aussi du *Démon de la théorie*, cette dernière étant comparable, pensons-nous, dans une certaine mesure, à celle de *L'Adieu à la littérature* de William Marx. Nous examinerons, enfin, le devenir du concept de « littérature » à l'intérieur de ces débats, les définitions explicites ou implicites qui en résultent, ainsi que leurs effets imaginables sur le champ des études littéraires en général.

L'essai de William Marx, nous pouvons l'admettre, est porteur de malentendu avant tout par son titre : *L'Adieu à la littérature*, et même par son sous-titre : *Histoire d'une dévalorisation, XVIII^e-XX^e siècles*. On pourrait en effet être tenté de lire ce livre comme le développement d'un « adieu » prononcé par son auteur même à une littérature dont la « dévalorisation » serait équivalente à une dégradation progressive, irréversible et impardonnable. Tel n'est pourtant pas le projet de William Marx et il n'est peut-être pas inutile de le rappeler ici brièvement. Tout en énonçant d'emblée les termes du problème reprenant, en gros, le même motif du déclin et de la crise – « la littérature n'a peut-être jamais été plus mal considérée qu'aujourd'hui »⁹⁶ –, l'hypothèse de Marx pose ce déclin comme la dernière étape d'une « transformation radicale de la littérature »⁹⁷ qui se serait produite entre le XVIII^e et le XX^e siècle en trois phases : l'expansion, l'autonomisation, la dévalorisation. La première correspondrait à une époque allant de la fin du XVIII^e siècle à la première moitié du XIX^e siècle, où les écrivains auraient joué le rôle de « grands prêtres », phares de la société, avec le couronnement de Voltaire comme l'événement par excellence symbolisant d'une manière très concrète cette « exaltation générale autour de la chose littéraire »⁹⁸, qui reconnaissait à celle-ci une valeur et une puissance hors du commun. La deuxième, conséquence directe, d'après William Marx, de la très haute valorisation de l'activité littéraire, serait caractérisée par l'essor considérable de l'importance accordée par les créateurs au postulat romantique de « l'art pour l'art », refusant du même coup toute mission sociale et toute fonction extérieure à l'œuvre elle-même et à sa propre célébration et culminant avec « l'enfermement dans la forme » réalisé par

⁹⁶ William Marx, *L'Adieu à la littérature*, op. cit., quatrième de couverture.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 12.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 47.

les poètes symbolistes. La troisième phase, celle de la dévalorisation, suivrait nécessairement à une « survalorisation » de la littérature qui ne pouvait entraîner que son « incompatibilité avec la vie »⁹⁹, la perte de son influence et de ses grands pouvoirs sur la société, d'où, conclut William Marx, la « vaste inutilité de l'entreprise littéraire »¹⁰⁰.

Le récit voudrait donc tracer l'histoire de cette évolution de la valeur de la littérature, des déplacements survenus dans les rôles qui lui ont été successivement attribués et qu'elle aurait elle-même revendiqués ou repoussés, une histoire en trois étapes par lesquelles elle serait parvenue à sa « dépréciation à laquelle on assiste aujourd'hui »¹⁰¹. En fait, l'ambition de l'auteur est de présenter ce déclin comme un processus pressenti et « mis en scène » par la littérature elle-même, autant dire qu'il s'intéresse plutôt à ce qu'il appelle « la littérature de l'adieu »¹⁰², c'est-à-dire aux textes et aux auteurs qui auraient, le long des siècles, annoncé eux-mêmes, chacun à sa manière, la séparation et la disparition définitive de leur art. Aussi commence-t-il par appuyer sa démonstration sur trois exemples célèbres : le poète Arthur Rimbaud, le personnage de monsieur Teste de Paul Valéry et celui du Lord Chandos de Hofmannsthal, tous les trois ayant en commun d'avoir affiché leur renoncement à la poésie ou à l'écriture en général, manifestant de la sorte le discrédit – « le dédain radical »¹⁰³ – dont l'activité littéraire aurait été accablée à un moment donné. Depuis ce moment, on n'aurait fait que réaffirmer l'impuissance et la vanité d'un art déchu par abdication volontaire, exemplairement illustrées, dit Marx, par la mise en parallèle qu'il opère entre les réactions des poètes, écrivains et philosophes face à deux événements tragiques qui ont bousculé, chacun en son temps, les croyances à la base de toute une société : le tremblement de terre de Lisbonne de 1755, qui devient très vite le sujet de prédilection des créations littéraires de l'époque, et la Shoah, qui, au contraire, entraîne plutôt un appel au silence de la part des philosophes et des littérateurs du XX^e siècle¹⁰⁴.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 76.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 23.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 12.

¹⁰² *Ibidem*.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 27.

¹⁰⁴ C'est, comme on pouvait s'y attendre, le célèbre mot d'Adorno qui est invoqué : « écrire un poème après Auschwitz est barbare » (*ibid.*, p. 123), mais aussi des analyses de l'œuvre de Primo Levi, Paul Celan ou encore Maurice Blanchot.

Certes, la mutation en profondeur du statut de la littérature au sein de la société, mise ainsi en évidence, est incontestable. Mais la particularité du parcours proposé par William Marx consisterait justement dans sa thèse d'une « évolution interne de la littérature »¹⁰⁵, qui aurait conduit celle-ci à l'autonomisation, d'abord, et au déclassement, par la suite, « thèse inverse de celle de Bourdieu »¹⁰⁶, insiste-t-il, qui, dans *Les Règles de l'art*, y aurait vu plutôt le résultat d'une évolution de la société. Le projet ne serait donc pas que celui d'une « (re)lecture méticuleuse des représentations que la littérature a successivement données d'elle-même »¹⁰⁷, mais aussi d'une nouvelle explication des mécanismes de la dévalorisation, irréductibles, selon l'auteur, à une simple analyse sociologique. « La littérature n'eut besoin de personne pour se faire chasser du monde »¹⁰⁸, affirme Marx, elle s'en serait retirée elle-même, par son inextinguible soif d'autonomie menée à l'extrême, s'enfermant « toute seule dans la tour d'ivoire qu'elle s'était elle-même édifiée »¹⁰⁹. Bien qu'il se mît en garde, dès l'introduction, contre les deux « écueils » à éviter dans son analyse – celui de « réduire l'histoire littéraire aux contraintes strictement sociales de production et de diffusion »¹¹⁰, dont il rend coupable Bourdieu, et celui, symétrique, de « vouloir à tout prix [...] y retrouver le déploiement progressif de l'essence de la littérature »¹¹¹, la radicalité de la phrase que nous venons de citer susciterait bien des doutes quant à la réussite de Marx de maintenir l'équilibre entre les deux. Il est intéressant, par ailleurs, de relever la ténacité avec laquelle William Marx s'oppose au raisonnement de Bourdieu et tout simplement à sa méthode. Non seulement soutient-il que l'autonomisation de la littérature se serait accompli « bien plus malgré la société qu'à cause d'elle »¹¹², mais, de surcroît, il qualifie de « réductionnisme » et de « théories caduques »¹¹³ le discours du sociologue, tout en trouvant un grand écart entre les déclarations d'intention de

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 72.

¹⁰⁶ *Ibidem.*

¹⁰⁷ Grégoire Leménager, « William Marx, *L'adieu à la littérature. Histoire d'une dévalorisation, XVIII^e-XX^e siècle* », *Labyrinthe*, N° 24/2006 (2), p. 128 (souligné dans le texte).

¹⁰⁸ William Marx, *L'Adieu à la littérature*, op. cit., p. 73.

¹⁰⁹ *Ibidem.*

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 13.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 14.

¹¹² *Ibid.*, p. 72. Les procès de 1857 contre Flaubert et Baudelaire seraient une preuve de la résistance sociale au retrait du monde des « grands prêtres » et à leur refus d'assumer leurs hautes missions.

¹¹³ *Ibid.*, p. 72-73.

celui-ci, jugées ironiques, et « sa pratique réelle de la sociologie »¹¹⁴. Si bien que les précautions prises initialement par Marx s'avèrent, pendant ces quelques pages, bien faibles. Son acharnement contre Pierre Bourdieu, dont nous essaierons ultérieurement de déchiffrer les mobiles, dévoile presque son animosité contre ce qu'il perçoit comme une prétention de la sociologie de « remplacer l'analyse interne des œuvres »¹¹⁵ et menace de le faire tomber dans le piège situé à l'extrême opposée, en privilégiant exclusivement « le déterminisme inhérent à la littérature »¹¹⁶, qu'il s'agisse de décrire son expansion, la conquête de son autonomie ou sa mort.

C'est vraisemblablement cet aspect-là de la démarche de William Marx qui permet à Vincent Kaufmann de considérer *L'Adieu à la littérature* comme une accusation à l'adresse d'une certaine catégorie parmi les littéraires – écrivains, poètes et critiques – qui auraient mené une réflexion dangereuse, voire autodestructrice, sur leur art. Voici le résumé de l'essai lu par Kaufmann :

C'est bien ici toute l'histoire de la littérature moderne qui est présentée comme celle d'une *dévalorisation*, imputable à sa constitution délibérée en un champ autonome. C'est toujours la faute à Mallarmé mais aussi, avant lui, celle à Baudelaire et à Flaubert. Tous sont coupables d'avoir choisi l'« art pour l'art » et l'irresponsabilité sociale, épinglée en somme à juste titre par l'inoubliable procureur Pinard au moment des procès intentés à Baudelaire et à Flaubert. Les fossoyeurs de la littérature sont ceux qui en ont fait leur exclusive passion. Ils l'ont aimé, mais trop jalousement. Pour lui éviter toute forme d'instrumentalisation, ils l'ont interdite de vie sociale [...]. Ils l'ont repliée sur elle-même, ils l'ont contrainte à la réflexivité et à un interminable et dévastateur tête-à-tête dont elle ne se serait jamais remise¹¹⁷.

Que ce soit, d'après Marx, « la faute à Mallarmé », on a bien des raisons de le croire, car ce dernier apparaît à maintes reprises dans la posture de catalyseur du mal qui aurait fini par tuer la littérature. Ce serait lui qui aurait le plus contribué à « creuser le fossé qui la séparait du monde », en remettant « brutalement » en question « le rapport du langage poétique avec le référent »¹¹⁸. Son *Coup de dés* serait « l'achèvement de la poésie, à tous les sens du terme », car « il fit éclater la phrase en un désastre sans rémission »¹¹⁹. Ailleurs, il fait même figure

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 72.

¹¹⁵ *Ibidem*.

¹¹⁶ *Ibidem*.

¹¹⁷ Vincent Kaufmann, *La faute à Mallarmé*, op. cit., p. 8 (souligné dans le texte).

¹¹⁸ William Marx, *L'Adieu à la littérature*, op. cit., p. 92.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 132 - 133.

d'initiateur du « désastre » : « Depuis qu'avec Mallarmé, notamment, l'univers de la littérature s'était séparé de celui de la réalité, les deux sphères n'avaient plus rien de commun ; elles ne pouvaient plus se rencontrer à nouveau »¹²⁰. En quoi consiste donc principalement le mal et a-t-il un nom ?

Nous retrouvons, en fin de compte, chez William Marx des propos globalement identiques à ceux de Tzvetan Todorov. La mise « en grand péril » de la littérature est imputable, pour Marx, comme pour Todorov, à la « scission de l'art et de la vie »¹²¹, et cette rupture fatale serait la conséquence inévitable de l'invention d'un concept qui « paraissait de nature à sacrifier la littérature »¹²², mais qui se serait retourné contre celle-ci : « ce concept, c'était la forme »¹²³. Les poètes et les écrivains de la fin du XIX^e siècle auraient ainsi initié ce mouvement d'« enfermement », par souci d'affirmer leur parfaite autosuffisance, aboutissant à « l'autoréférentialité narcissique »¹²⁴ d'une « littérature inutilement sophistiquée, détachée des besoins réels »¹²⁵. Quant aux critiques qui ont choisi de prendre le parti de cette idée de littérature, parmi lesquels on reconnaîtra les adeptes des théories formalistes et structuraliste que blâmait également Todorov et que Marx nomme à son tour¹²⁶, ils auraient eux-aussi pris part active dans le processus de dévalorisation, en réduisant « l'art du langage à un pur problème formel »¹²⁷.

Pourrait-on alors être d'accord avec Vincent Kaufmann et voir dans l'entreprise de William Marx une intention de stigmatiser, entre autres, les « dogmes » de la « mouvance théorique-réflexive », dont celui-là s'empresse à prendre la défense ? L'hypothèse n'est pas sans crédibilité, mais elle mérite néanmoins un questionnement attentif. « Agitateur des lettres », comme le décrit Jean-Louis Jeannelle, tout en lui reconnaissant « un parcours

¹²⁰ *Ibid.*, p. 136.

¹²¹ *Ibid.*, p. 82.

¹²² *Ibidem.*

¹²³ *Ibidem.*

¹²⁴ *Ibid.*, p. 78.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 79.

¹²⁶ Voir le sous-chapitre « Limites de la critique formaliste », *ibid.*, p. 100-104. Nous revenons ci-dessous sur cette notion pour mettre en question la signification qu'elle prend chez William Marx.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 104.

académique imposant »¹²⁸, William Marx s'introduit et avance brillamment dans le monde universitaire français en s'attaquant à une série de sujets bien ambitieux. Né en 1966, ses années de formation se superposent moins à cette période d'effervescence théorique pour laquelle Kaufmann avoue nourrir « une certaine tendresse »¹²⁹. Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, agrégé de lettres classiques (1989) et docteur en littérature comparée (université Paris-Sorbonne, 2000), il publie en 2002 son premier grand ouvrage, où il s'interroge sur la *Naissance de la critique moderne*¹³⁰. Après une riche expérience professionnelle aux États-Unis et au Japon¹³¹, ainsi qu'à l'université Paris-Sorbonne en tant que chargé de recherches documentaires (1993-1997) et à l'université de Picardie Jules Verne en tant qu'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (2000-2001), William Marx devient en 2001 maître de conférences à université Jean Moulin Lyon 3, où il organise, en 2003, un colloque portant sur *Les arrière-gardes au XX^e siècle*¹³². L'audace du projet est mise en avant dans l'introduction rédigée par Marx au volume rassemblant les communications des intervenants :

Quand dynamisme et volonté d'aller de l'avant constituent les mots d'ordre de toute une civilisation, il ne fait pas bon rappeler la possibilité d'un mouvement rétrograde, à moins que, par un renversement ultime, cet interdit ne devienne lui-même une justification idéale : s'il est vrai que notre culture est celle de la transgression généralisée, il n'y aurait rien de plus avant-gardiste que de penser les arrières-gardes¹³³.

Il y aurait ainsi une double « transgression » dans cette mobilisation de forces pour la mise à jour d'un concept en lui-même problématique et en quelque sorte réactionnaire et révolutionnaire à la fois, car foncièrement contestataire, refusant une histoire (de la littérature ou autre) faite de ruptures et écrite uniquement par les vainqueurs, mais introduisant par là-

¹²⁸ Jean-Louis Jeannelle, « William Marx : agitateur des lettres », *Le Monde* du 29 mars 2012, URL : http://www.lemonde.fr/livres/article/2012/03/29/william-marx-agitateur-des-lettres_1677180_3260.html# (page consultée le 28 décembre 2016).

¹²⁹ Vincent Kaufmann, *La faute à Mallarmé*, op. cit., p 13. Originaire de Suisse, Vincent Kaufmann fait des études à l'Université de Genève où il obtient sa Licence ès Lettres en 1979 et son Doctorat ès Lettres en 1984. Son curriculum est accessible en ligne sur le site de l'Université de St. Gall, où il enseigne à partir de 1996 : <http://www.unisg.ch/en/personenverzeichnis/67e6d023-70b7-4737-b1d4-81c464b253f4> (page consultée le 10 janvier 2017).

¹³⁰ William Marx, *Naissance de la critique moderne. La littérature selon Eliot et Valéry*, Arras : Artois Presses Université, 2002.

¹³¹ Il est Teaching Assistant à Brown University (1991-1992) et Instructor à Fordham University (1992-1993), puis enseignant associé de langue et littérature françaises à l'université de Kyoto, Japon (1997-1999).

¹³² *Les arrières-gardes au XX^e siècle. L'autre face de la modernité esthétique*, Paris : P.U.F., 2004.

¹³³ *Ibid.*, p. 5.

même une nouvelle rupture par le défi qu'il lance à la conception usuelle de la modernité et de l'histoire.

L'événement ne manque pas de succès, réunissant des professeurs de l'espace français et francophone (il est à noter qu'Antoine Compagnon, alors professeur à Paris IV–Sorbonne et à l'université Columbia, New-York, y participe, mais aussi Vincent Kaufmann, professeur à l'Ecole des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint Gall, Suisse) ainsi que de l'espace anglo-saxon, majoritairement des littéraires, mais aussi un sociologue (Jean-Pierre Esquenazi), un historien (Franck Jouffre), un critique musical (Timothée Picard) et une philosophe (Régine Pietra). L'ouvrage collectif est publié une année plus tard et sera réédité en format de poche en 2008. Coïncidence ou pas, toujours en 2004 William Marx devient membre de l'Institut universitaire de France¹³⁴ et commence à enseigner à l'université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, où il restera jusqu'en 2006, quand il accède au titre de professeur et obtient un poste d'abord à l'université d'Orléans, puis à l'université Paris Nanterre, à partir de 2009. Outre *L'Adieu à la littérature*, il publie chez Minuit *Vie du lettré* (2009), *Le Tombeau d'Edipe. Pour une tragédie sans tragique* (2012) et *La Haine de la littérature* (2015), des essais visant à s'inscrire dans une voie de recherche novatrice, celle qui se propose de « saisir la littérature par ce qui lui échappe totalement »¹³⁵.

Quelle place donner à l'intérêt de William Marx pour les formalismes dans l'ensemble de ses préoccupations ? Déjà dans son premier livre, issu de ses travaux de recherche doctorale, il identifiait, au tournant du XIX^e et du XX^e siècle, l'émergence d'une réflexion de type formaliste, qu'il analysait à travers l'étude comparative de la pensée de deux auteurs – Paul Valéry et T. S. Eliot – en y distinguant « les fondements philosophiques » de la future critique formaliste, particulièrement illustrée par le *New Criticism* anglo-saxon et par la Nouvelle Critique française. D'une importance sans doute centrale, la notion de formalisme est abordée par William Marx à travers le souci de la réintégrer dans les contextes à la fois de l'histoire de l'art, où le modèle de la musique comme forme pure, impossible à paraphraser, se serait graduellement substitué à celui des arts plastiques, et du développement des sciences du langage. Ce dernier mouvement aurait entraîné une coupure entre le langage et le monde,

¹³⁴ Il y sera élu par deux fois, de 2004 à 2007 et de 2009 à 2011.

¹³⁵ William Marx, cité par Jean-Louis Jeannelle, « William Marx : agitateur des lettres », article cité.

surtout dans le sillage de la linguistique saussurienne envisageant la langue comme système de signes en rapport d'oppositions internes et ne renvoyant à aucun objet extérieur, ce qui aurait donné suite, sur le fond également de l'influence croissante de la philosophie de Bergson vue comme un « procès » du langage, à une méfiance envers celui-ci et à la négation de ses pouvoirs de communiquer une réalité autre que celle de sa propre matérialité.

Les « formalismes » dont parle William Marx vont partant bien au-delà des courants en vogue dans la France des années 1960-1970, tout comme de leurs « mythiques ancêtres »¹³⁶, les Formalistes russes. Ceci est bien clair, d'ailleurs, dans *L'Adieu à la littérature*, où il discute longuement de « l'origine nietzschéenne du concept de forme »¹³⁷ et de l'imposition du paradigme nouveau de la musique, que la littérature, préférant se réduire à la poésie, aurait infructueusement essayé d'égaliser, voire de concurrencer, et ne réserve que peu de place à la critique formaliste de l'après-guerre, sans presque mentionner les grands acteurs des débats de cette époque-là. A quelques exceptions près, parmi lesquelles l'invocation de Gérard Genette qui, bien loin d'avoir participé à la rupture entre sens et langage, aurait au contraire tenté une réconciliation¹³⁸, et celle de Roland Barthes qui, à son tour, serait venu trop tard pour remédier au désastre, par son « coup de force qui fit date »¹³⁹ posant la critique comme création au même niveau que l'œuvre littéraire, au moment où l'œuvre elle-même n'aurait plus eu de valeur. Si accusation il y a, dans le livre de Marx, à l'adresse du formalisme, c'est bien d'une large extension de cette notion qu'il s'agit. A propos de celle-ci, l'auteur reprend et renforce, dans son article du numéro spécial que *Les Temps modernes* consacrent, en 2013, à « La littérature en formes », cette même idée de l'existence, dans l'histoire de la critique littéraire, d'une « tendance formaliste qui ne se réduit pas à l'école historiquement connue [...] sous le nom de

¹³⁶ Vincent Kaufmann, *La faute à Mallarmé. L'aventure de la théorie littéraire*, op. cit., p. 16.

¹³⁷ William Marx, *L'Adieu à la littérature. Histoire d'une dévalorisation XVIII^e-XX^e siècles*, op. cit., p. 83.

¹³⁸ « Ainsi, rien n'est objectivement si peu formaliste que les tentatives contemporaines de restauration de la fiction narrative comme critère de la littérarité à part entière, émanant de critiques tels que Gérard Genette et Käte Hamburger » (*ibid.*, p. 93). Cette interprétation de Genette par Marx n'est pas sans poser problème, si l'on songe à la revendication de l'héritage de Paul Valéry par le fondateur de *Poétique*, Valéry étant justement présenté par Marx dans *Naissance de la critique moderne* comme le fondateur de la critique formaliste.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 162.

formalisme »¹⁴⁰ et avertit contre le danger de « se laisser abuser par tous ceux qu'on appelle communément "les formalistes russes" »¹⁴¹, en essayant de retracer l'histoire de ce concept.

Toujours est-il que, par son intervention dans le débat, Vincent Kaufmann laisse entendre que la thèse de l'essai de William Marx comporte pour lui une attaque non seulement contre Mallarmé, mais surtout contre « ses lointains héritiers »¹⁴², car c'est cette dernière qu'il se propose justement de réfuter. Cela dans le contexte d'une réception de l'ouvrage de Marx que son auteur trouve à son tour riche et « contrastée »¹⁴³, associant les réactions favorables et les critiques constructives à des assauts virulents de la part de ceux qui n'en auraient retenu qu'« un vil pamphlet contre la littérature contemporaine »¹⁴⁴ ou tout simplement « un pessimisme, voire un catastrophisme »¹⁴⁵ par lequel il donnerait fatalement congé à la littérature. Il avoue y avoir démêlé « les expressions symptomatiques d'un certain état de la critique et de la littérature, marqué par une sensibilité exacerbée dès lors qu'on touche à certains sujets »¹⁴⁶, entre lesquels celui d'une fin possible de la littérature représenterait « le franchissement d'un interdit »¹⁴⁷. Il y aurait donc question surtout d'un refus des évidences et de l'incapacité d'admettre la réalité de la fin, attitude que Marx dénonce encore comme étant celle d'une « politique de l'autruche »¹⁴⁸.

Mais l'interdit dont parle William Marx ne pourrait-il pas se trouver en même temps ailleurs ? La « sensibilité exacerbée » des critiques s'étant insurgés contre lui pourrait-elle avoir comme autre point faible le sujet du blâme perçu par eux envers les « formalismes » ? La lecture pratiquée par Vincent Kaufmann y apporte plutôt une réponse affirmative. Nous tenterons, dans ce qui suit, de vérifier cette hypothèse en analysant une autre réaction à *L'Adieu à la littérature*, celle d'Antoine Compagnon, dans un compte rendu publié par la revue *Critique*, où il fait

¹⁴⁰ William Marx, « Brève histoire de la forme en littérature », *Les Temps Modernes* 2013/5 (n° 676), p. 36 (souligné dans le texte).

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 35.

¹⁴² Vincent Kaufmann, *La faute à Mallarmé*, *op. cit.*, p. 196.

¹⁴³ William Marx, « Est-il possible de parler de la fin de la littérature ? », *Fins de la littérature. Tome II : Historicité de la littérature contemporaine*, sous la direction de Dominique Viart et Laurent Demanze, Paris : Armand Colin, 2012, p. 26. Le volume réunit les communications du colloque « Régime d'historicité de la littérature », organisé à l'Université Lille 3, les 17, 18 et 19 novembre 2011.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 29, note 1.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 27.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 26.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 33.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 27.

preuve d'un violent sarcasme, mais aussi dans le discours de sa leçon inaugurale au Collège de France, en examinant les raisons qu'il invoque et les possibles ressorts moins visibles de son mécontentement.

Le titre même de la leçon inaugurale au Collège de France – *La littérature, pour quoi faire ?* – prononcée par Antoine Compagnon en novembre 2006 rapproche son discours de celui tenu par Marc Fumaroli, encore lui, en 1984 : « Y a-t-il lieu aujourd'hui d'étudier et d'enseigner la littérature ? », était alors, pour lui aussi, la « vraie question » ; les idées énoncées par la suite le placent décidément dans la continuité de la direction esquissée par celui-ci, épousée aussi, comme on l'a déjà vu, par Tzvetan Todorov, celle qui insiste sur l'importance de la « connaissance littéraire » comme justification supérieure de l'objet et de la discipline « littérature » : « Exercice de pensée et expérience d'écriture, la littérature répond à un projet de connaissance de l'homme et du monde »¹⁴⁹. Notre propos est pourtant de mettre en évidence sa dimension intertextuelle vis-à-vis également de l'essai de William Marx, auquel une allusion assez transparente est faite par Compagnon lorsqu'en exhortant les littéraires à « faire à nouveau l'éloge de la littérature »¹⁵⁰ il déclare que « l'esquive serait irresponsable alors qu'un "Adieu à la littérature" se publie chaque saison »¹⁵¹. Par cette phrase prononcée devant une audience composite, le professeur nouvellement investi paraît plutôt simplifier volontiers le raisonnement de Marx, en reprenant pour le public le cliché le plus commode, le même que nous avons signalé au tout début de notre présentation de l'ouvrage. En réalité, ce n'est pas à l'« irresponsabilité » de l'auteur de « congédier la littérature » que Compagnon paraît principalement donner tort et ce n'est pas la « politique de l'autruche » qu'il adopte.

Dans une recension publiée quelques mois auparavant par la revue *Critique*, il énonce plus généreusement les motifs de sa désapprobation. Ces quelques pages d'une ironie mordante en précisent bien la cible : le « chapitre central » de l'essai – « La conquête de l'autonomie » – et sa thèse « provocante » qui « tient du paradoxe »¹⁵² – « [...] la survalorisation de la littérature fut la cause principale de la dévalorisation à venir »¹⁵³. Le désaccord s'articule donc à propos

¹⁴⁹ Antoine Compagnon, *La littérature, pour quoi faire*, Paris : Fayard, 2007, p. 34.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 59.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 32.

¹⁵² Antoine Compagnon, « Adieu à la littérature, ou au revoir ? », *Critique* 2006/4 (n° 707), p. 294.

¹⁵³ William Marx cité par A. Compagnon, *ibidem*.

de l'établissement des causes du déclin de la littérature et non pas de l'évocation de la situation de crise, que Compagnon, par ailleurs, ne nie pas. Aussi apprécie-t-il railleusement l'intrépidité de William Marx de faire usage de « ces deux grands mots » (« cause principale ») et la légèreté de son argumentation faisant appel à « la sagesse des nations » ou à « l'allégorie à la mode de la "bulle spéculative" », ou encore se servant de « la vieille image un peu usée de la littérature comme bourse des valeurs [...] alors qu'une approche plus historique ferait probablement mieux l'affaire »¹⁵⁴. Il tourne en ridicule sa bravoure qui lui permet d'opérer un « renversement [...] un peu fort » entre l'« idée reçue » bourdieusienne du déterminisme social et celle de la société qui aurait résisté « comme un beau diable » à l'autonomisation de la littérature : « Après ce coup de théâtre, le lecteur peut se sentir comblé, car un lieu commun a été mis à bas et le vilain Pinard réhabilité »¹⁵⁵. Dans le même élan, Compagnon impute à la démonstration de William Marx « quelque schématisme au service de la pédagogie »¹⁵⁶ et voit dans l'invocation de Rimbaud au même niveau que Monsieur Teste et le Lord Chandos la reprise facile de vieux stéréotypes : « un poète et deux personnages sont mis sur le même plan parce qu'ils ont longtemps servi de slogans à une modernité devenue cliché »¹⁵⁷.

Il est évident que l'aigreur dédaigneuse du compte rendu rédigé par Antoine Compagnon est orientée d'abord contre « le cœur de l'ouvrage »¹⁵⁸ de William Marx : son explication de la « dévalorisation » de la littérature par sa trop grande ambition d'autonomie, radicalisée par les adeptes de « l'enfermement dans la forme ». « La mariée est trop belle et la mécanique trop huilée »¹⁵⁹, ajoute Compagnon, insinuant, selon toute vraisemblance, une omission à bon escient des autres facteurs susceptibles d'y intervenir, entre lesquels un rôle décisif reviendrait au discours des sciences exactes, en plein développement. C'est contre la « cause interne » hardiment soutenue par Marx que se révolte Antoine Compagnon, prenant l'insistance de celui-là pour une « provocation ».

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 294 – 295.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 295.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 293

¹⁵⁷ *Ibidem*.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 295. William Marx utilise lui aussi la même expression : « Après les thèses sur l'état de la littérature viennent celles qui en analysent les causes et qui constituent *le cœur de l'ouvrage* et sans doute aussi, il me semble, sa contribution la plus originale. » (« Est-il possible de parler de la fin de la littérature ? », *loc. cit.*, p. 27, nous soulignons).

¹⁵⁹ Antoine Compagnon, « Adieu à la littérature, ou au revoir ? », article cité, p. 296.

Certes, nous ne sommes pas en droit d'affirmer, pour autant, que Compagnon aurait appliqué au récit de Marx exactement la même grille de lecture que Vincent Kaufmann. Mais il n'est pas exclu, néanmoins, que son intervention tranchante ait également pour but, sciemment ou pas, de défendre cette partie-là de la littérature et de la critique littéraire qualifiée de « formaliste » et incriminée par Marx d'avoir programmé son propre suicide. Car, toujours dans sa leçon inaugurale, en énumérant les « pouvoirs » qui auraient été attribués à la littérature le long des siècles – « plaire et instruire », du temps d'Aristote ; contribuer à l'émancipation de l'homme de toute forme d'oppression, projet des Lumières, continué par le Romantisme ; remédier aux défauts du langage commun, incapable de donner expression à la richesse intérieure, fonction avancée par les symbolistes – Antoine Compagnon prend bien soin de souligner que « le choix radical de l'impouvoir, du dépouvoir, ou du hors-pouvoir, comme désaveu de toute application sociale ou morale, de la moindre valeur d'usage de la littérature, et comme affirmation de sa neutralité absolue »¹⁶⁰ ne serait qu'un « quatrième pouvoir », « la pointe terrifiante du moderne », un « impouvoir sacré »¹⁶¹. Ainsi, il n'est peut-être pas exagéré de croire, à la lumière de cette profession de foi, que, pour Compagnon, William Marx aurait commis une sorte de sacrilège. D'autant plus que des fragments entiers de sa leçon laissent imaginer qu'ils auraient pu être pensés toujours en réponse à *L'Adieu à la littérature*. Lorsqu'il invoque, par exemple, la résistance des « partisans de l'art pour l'art » à la mission de « guider le peuple », il note, tout au contraire des conclusions qu'en tirait Marx, que « cette résistance confirmait le désintéressement sublime de la littérature, elle accroissait au fond sa vertu et renforçait finalement la confiance que la société pouvait placer en sa capacité thérapeutique »¹⁶². Un peu plus loin, comme par un contrecoup aux prémices de la méfiance envers le langage et du repli sur sa matérialité, sur lesquelles Marx appuyait sa thèse, Antoine Compagnon fait remarquer le fait que « depuis Mallarmé et Bergson, la poésie se conçoit comme un remède non plus aux maux de la société, mais, plus essentiellement, à l'inadéquation de la langue »¹⁶³, elle accomplirait alors pour le poète un « dépassement du langage ordinaire »

¹⁶⁰ Antoine Compagnon, *La littérature, pour quoi faire ?*, op. cit., p. 55.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 59.

¹⁶² *Ibid.*, p. 48.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 49.

et sauverait le philosophe « du pessimisme linguistique »¹⁶⁴. Ailleurs, il reprend les mêmes exemples célèbres de penseurs et écrivains du XX^e siècle que cite William Marx, mais pour en renverser les significations : s'il admet la sévérité des jugements prononcés par Adorno et Blanchot, les œuvres de Paul Celan, Samuel Beckett et Primo Levi, loin d'être, pour Antoine Compagnon, des « adieux » à la littérature, témoigneraient au contraire de « sa poursuite exténuée au plus loin de tout vœu de pouvoir » et lui apporteraient un « bel hommage »¹⁶⁵. Enfin, toute la démonstration de William Marx est comme pointée du doigt et contrecarrée dans ces deux phrases éloquentes :

La littérature du XX^e siècle a mis en scène sa fin dans un long suicide fastueux, car si l'on désirait s'abolir, c'était que l'on existait toujours trop. On ambitionnait l'impouvoir parce que la toute-puissance de la littérature restait dans le fond indubitable, et l'absence – celle de M. Teste – devenait la forme suprême de la souveraineté¹⁶⁶.

Visiblement, l'optimisme et la bonne volonté qui inspirent le discours de la leçon inaugurale d'Antoine Compagnon (en dépit de son titre qui risque de la faire inclure dans la même catégorie des « faire-part mortuaires ») ne sont pas sans comporter une importante dimension polémique, qui, bien qu'elle puisse passer inaperçue, doit quand-même beaucoup à la récente publication du livre de William Marx en 2005¹⁶⁷. Mais, du même coup, la « défense et illustration » de sa discipline, à laquelle il s'attache en y invitant les autres littéraires avec urgence, est une prise de position non pas tant contre la déclaration de l'état de crise de la

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 49-50. Dans la recension analysée ci-dessus, Compagnon consacre aussi plus d'une page à la « rectification » de cette incompréhension, selon lui, par William Marx, de l'attitude envers le langage poétique dans la philosophie bergsonienne (le syntagme « pessimisme linguistique », qui apparaît sans guillemets dans *La littérature, pour quoi faire ?*, y est ouvertement cité du livre de Marx) : « Dans sa volonté de dévaloriser celle-ci [la littérature], William Marx simplifie également la position de Bergson sur la poésie. Sans doute, depuis *l'Essai sur les données immédiates de la conscience* (1889), "une grande partie de sa philosophie pourrait se résumer à un procès du langage, jugé incapable d'exprimer le réel avec toute la souplesse requise". L'opposition du *tout fait* et du *se faisant* ne conduit pourtant pas à un "refus de la littérature", laquelle aurait déçu le philosophe dans une sorte de "traumatisme originel". Le "pessimisme linguistique radical" (p. 97) de Bergson porte sur le concept, sur l'intelligence, et donc sur la philosophie bien plus que sur la poésie. Celle-ci, par l'intuition, peut en revanche, seule, épouser la vie et rendre le mouvement. » (« Adieu à la littérature, ou au revoir », article cité, p. 299).

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 57.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 59.

¹⁶⁷ Il serait intéressant de vérifier dans quelle mesure une discussion mettant en parallèle le concept d'« arrière-gardes », qui préoccupe William Marx, et celui d'« antimodernes », popularisé par le massif ouvrage d'Antoine Compagnon paru à une année distance de celui dirigé par Marx, pourrait aboutir à la conclusion d'un antagonisme de type concurrentiel entre les discours des deux auteurs. Mais un tel développement dépasserait probablement les limites de notre propos et pourrait constituer le sujet d'un travail à part.

littérature que contre la mise sur le compte de « la littérature elle-même » de cette crise ou, du moins, sur le compte de cette « ligne de crête de la littérature »¹⁶⁸ que poursuivrait, réprobateur, le récit de Marx. Cette littérature qu'on aurait entendue « jusqu'à la nausée »¹⁶⁹ ne parler que d'elle-même, selon ce dernier, devient alors en quelque sorte celle que défend surtout Antoine Compagnon, si défense il y a. Et c'est toujours celle-là qui aurait servi de « drapeau » aux critiques de l'après-guerre, et que ces critiques auraient « déchirée » eux-mêmes, dit encore Marx, « à force de l'agiter, sans le vouloir, par simple excès de zèle »¹⁷⁰. Il est vrai que, dans *L'Adieu à la littérature*, la question n'est pas très claire : il arrive ainsi que ce soit encore le discours littéraire, autoréférentiel et autotélique, qui ait mené la critique à l'impasse, et non l'inverse : « d'une littérature qui ne parle plus de rien et qui n'est plus rien, il n'y a semblablement plus rien à dire »¹⁷¹. Toujours est-il qu'une accusation est clairement saisie par Compagnon, comme par Vincent Kaufmann quelques années plus tard, à laquelle les deux éprouvent le besoin de répondre, chacun à sa manière, quoique nous ne puissions pas préciser, ni l'infirmier, d'ailleurs, que l'objet mis en cause, puis disculpé, soit, dans les deux cas, le même. Cependant, à supposer que l'on trouve quelque véracité à l'affirmation qu'avance William Marx en 2011, lorsqu'il essaie de riposter aux critiques variées dressées contre son ouvrage – « Tant d'acrimonie, tant d'attaques injustifiées, contre toute objectivité, supposent que quelque chose a été touché chez ces critiques qui va au-delà du simple énoncé des propositions incriminées dans le livre »¹⁷² – l'éventualité d'une explication pareille pour l'accueil presque hostile de la part de l'auteur du *Démon de la théorie* (dont l'introduction – « Que reste-t-il de nos amours ? » – témoigne d'un mélange assez curieux de rigueur démystificatrice et

¹⁶⁸ Antoine Compagnon, « Adieu à la littérature, ou au revoir », article cité, p. 292.

¹⁶⁹ William Marx, *L'Adieu à la littérature*, op. cit., p. 78.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 82.

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 160.

¹⁷² William Marx, « Est-il possible de parler de la fin de la littérature ? », loc. cit., p. 33. Il faut pourtant noter que cette phrase ne vise guère les remarques d'Antoine Compagnon, que Marx ne cite même pas, nous laissant au contraire nous douter qu'il en ignore absolument le côté tranchant, vue la reprise de ce même compte-rendu en tête de la traduction roumaine de *L'Adieu à la littérature : Ramas-bun literaturii. Istoria unei devalorizari : secolele XVIII-XX*, trad. Alexandru Matei et al., Bucarest : Romania Press, 2008 (notons que le livre a également été traduit en bosnien, japonais et néerlandais). Ce dernier fait ne semble nullement avoir contrarié l'auteur. Serait-ce parce qu'une recension dans *Critique*, même ironique, rédigée par un auteur déjà célèbre à l'ouvrage d'un jeune maître de conférences relativement au début de carrière, bien qu'en pleine ascension, compte déjà pour beaucoup à la notoriété de ce dernier ?

d'exaltation nostalgique envers les formalismes passés de mode¹⁷³) et de l'ancien titulaire de la chaire de *Théorie littéraire* à la Sorbonne, reste toujours envisageable.

En outre, n'oublions pas que, dans cette analyse des « combats » entre « littérature et sens commun », Compagnon se propose principalement de « partir [...] à la recherche d'une conclusion aporétique »¹⁷⁴, qui, d'après lui, serait aussi à l'origine du déclassement subi par ce qu'il appelle « la théorie » et qui se superpose globalement à la « mouvance théorique-réflexive » dont parle Vincent Kaufmann. Au-delà du mérite qu'on lui reconnaît d'habitude de montrer, comme nous l'avons également souligné à plusieurs reprises, que « la vérité est toujours dans l'entre-deux », il y a donc le souhait, déclaré moins haut, de révéler par là une possible cause du déclin des approches théoriques en littérature. Or, toutes proportions gardées, l'optique adoptée ici par Antoine Compagnon n'est pas très différente de celle qu'il va critiquer plus tard chez William Marx. Car, bien qu'en simplifiant beaucoup, il n'est peut-être pas insignifiant de noter que dans *Le Démon de la théorie* c'est toujours un excès qui entraîne la chute, et que si la théorie a perdu son aura de pouvoir, ce serait toujours plutôt par une mécanique d'autodestruction, amorcée à la suite d'une trop grande ambition de suprématie : « Peut-être la théorie [...] a-t-elle poussé ses arguments trop loin et se sont-ils retournés contre elle ? »¹⁷⁵, s'interroge de manière plutôt rhétorique l'auteur. Il n'hésite pas à réaffirmer, d'ailleurs, que « les théoriciens [...] poussent leurs propres thèses, ou antithèses, jusqu'à l'absurde, et du coup les anéantissent eux-mêmes devant leurs rivaux ravis de se voir justifiés par l'extravagance de la position adverse »¹⁷⁶. La logique de la « cause interne » n'aurait-elle pas été alors aussi inconcevable pour Antoine Compagnon ? Bien au contraire, nous pensons

¹⁷³ Yves Citton (*Lire, interpréter, actualiser. Pourquoi les études littéraires*, Paris : Amsterdam, 2007) considère *Le Démon de la théorie* comme un « survol judicieusement dégrisant » (p. 44) des concepts analysés par Compagnon. Il est peut-être révélateur dans ce sens d'observer qu'à l'encontre de Todorov, qui regrette l'« institutionnalisation » des approches formalistes et structuraliste en argumentant que la domination de l'enseignement littéraire par ces méthodes a fini par désintéresser le public de la littérature, Compagnon semble plutôt enclin à regretter, par le même fait, la gloire perdue de « la théorie », en accusant presque les institutions de « l'Education nationale », de l'avoir « rangée », « casée », rendue « inoffensive », entraînant de la sorte le manque d'intérêt pour les études littéraires : « ce n'est plus elle qui dit pourquoi et comment il faudrait étudier la littérature [...]. Or rien ne l'a remplacée dans ce rôle, et l'on n'étudie d'ailleurs plus beaucoup la littérature » (Antoine Compagnon, *Le Démon de la théorie*, op. cit., p. 11).

¹⁷⁴ Antoine Compagnon, *Le Démon de la théorie*, op. cit., p. 51.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 16.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 14.

pouvoir trouver une justification de ce choix, formulée par Compagnon lui-même, mais orientée encore ironiquement contre William Marx :

Les littéraires se sentiront malgré tout gratifiés qu'un « déterminisme inhérent à la littérature » les ait conduits à leur perte, et non que des usurpateurs les aient détrônés : « La littérature n'eut besoin de personne pour se faire chasser du monde », conclut fièrement William Marx, car on se console comme on peut.¹⁷⁷

Plaisanterie mise à part, la remarque ne manque pas d'une certaine amère lucidité. Dans le geste d'affirmer que la littérature, pour Marx, et la théorie, pour Compagnon, ont l'une et l'autre brûlé elles-mêmes leurs propres vaisseaux¹⁷⁸, on pourrait bien voir, finalement, une tentative hasardée, sans nécessairement être préméditée, de les noyer et de les sauver d'un seul trait. Les apories que recherche Antoine Compagnon paraissent ainsi se retrouver au sein même de toute démarche analytique, y compris la sienne, se donnant pour terrain d'investigation le champ littéraire en le limitant au seul discours de la littérature, quand bien même ce discours serait aussi un métadiscours.

A quelles conséquences aboutit-on dès lors et quelles conclusions pouvons-nous déduire à la suite de ce parcours, forcément incomplet, d'une partie seulement des controverses plurielles suscitées par *L'Adieu à la littérature* ? Nous estimons, en effet, que son auteur n'a pas tort de parler d'une « sensibilité », exacerbée ou pas, des littéraires à l'égard de « certains sujets », celui du rôle des théories formalistes des années 1960-1970 en étant un, comme nous le constatons déjà à la fin du précédent sous-chapitre. De là, quelles définitions implicites de la littérature sont mobilisées et quelles tentatives explicites de redéfinition de ce concept ?

Extérieur à l'espace proprement-dit de la France, Vincent Kaufmann intervient explicitement du côté de la « mouvance théorique-réflexive », contre ses supposés détracteurs, même si ceux qu'il désigne peuvent ne pas être tout à fait des adversaires. En revanche, en ce qui concerne Antoine Compagnon, l'enquête de ses positionnements successifs à l'intérieur de ces discussions paraît le présenter comme un personnage traversé par une encombrante indécision, et cela vis-à-vis de ce même fameux « entre-deux » au nom duquel il voudrait se

¹⁷⁷ Antoine Compagnon, « Adieu à la littérature, ou au revoir », article cité, p. 295-296.

¹⁷⁸ C'est toujours à Compagnon qu'appartient l'expression : « Il [le théoricien] brûlera ses vaisseaux sous vos yeux » (*Le Démon de la théorie*, op. cit., p. 14).

maintenir dans l'impartialité parfaite. Il rejoint Marc Fumaroli, nous l'avons dit, dans son intention de réaffirmer les pouvoirs de la littérature comme forme de connaissance, se proposant de réconcilier « histoire, critique, théorie »¹⁷⁹, devant la situation de crise de sa discipline : « Une réflexion franche sur les usages et le pouvoir de la littérature me semble urgente à mener »¹⁸⁰. C'est un appel adressé surtout aux littéraires (autre clin d'œil à William Marx ?), car, dit-il encore, « il serait risible que les littéraires renoncent à la défense et illustration de la littérature au moment où d'autres disciplines la retrouvent avec empressement, en particulier l'histoire culturelle et la philosophie morale »¹⁸¹. C'est à celles-ci que Compagnon emprunte les réponses qu'il donne lui-même à « la littérature, pour quoi faire ? », en déclarant qu'elle « aide au développement de notre personnalité ou à notre "éducation sentimentale" » et « permet d'accéder à une expérience sensible et à une connaissance morale qu'il serait difficile, voire impossible, d'acquérir dans les traités des philosophes »¹⁸². Mais cette recherche centrée sur « les usages et le pouvoir de la littérature » ne s'accomplirait pas sans quelque danger : « tant pis si [...] on a l'air naïf ou démodé après des années de dispute théorique sur la *littéarité*, qualité de la forme qui établit la littérature en tant que littérature, plutôt que sur la fonction cognitive, éthique ou publique de la littérature »¹⁸³. Entre « l'esquive irresponsable » et le ridicule auquel on s'exposerait en disant « adieu » à la littérature, d'une part, et l'air « naïf ou démodé » (syntagme reconnaissant implicitement et peut-être involontairement la survivance d'une certaine allure de supériorité de la « dispute théorique sur la *littéarité* »), d'autre part, le consensus que propose Antoine Compagnon ressemble de près à une difficile et pénible concession.

¹⁷⁹ Sa chaire s'intitule « Littérature française moderne et contemporaine : Histoire, critique, théorie ». Il est intéressant de noter aussi sa collaboration avec Marc Fumaroli dans le cadre d'une nouvelle unité de recherche au CNRS en partenariat avec l'Ecole Normale Supérieure de Paris et le Collège de France, à partir de 2014 : *La République des savoirs : Lettres, Sciences, Philosophie*, qui « élargit les ambitions de l'association créée en 2008 par Marc Fumaroli, *Respublica literaria*, et prolongée par l'institution en 2009 d'une unité du CNRS, *La République des lettres*, dirigée par Antoine Compagnon », poursuivant un « décroisement des disciplines littéraires vers les arts, les sciences et la philosophie » (présentation sur le site du Collège de France, URL : <http://www.college-de-france.fr/site/litterature-francaise-moderne-contemporaine/index.htm#content.htm> consulté le 10 janvier 2017).

¹⁸⁰ Antoine Compagnon, *La littérature, pour quoi faire*, op. cit., p. 27.

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 61.

¹⁸² *Ibid.*, p. 62.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 32 (souligné dans le texte).

Quant à William Marx, sa position s'avère encore ambiguë. Sa conception de la littérature, que Compagnon accuse d'être « essentialise », le contredisant dans son dessein même – « Pour en finir avec l'essence de la littérature », dit le titre de l'introduction – tend à privilégier, ne serait-ce qu'en l'appliquant à un objet dont il admet bien que ce n'est qu'un « certain état de la littérature » et non pas « *la* littérature par excellence »¹⁸⁴, l'idée d'une relation d'étroite interdépendance par rapport à des forces extérieures à son propre système. Car, reformulant plus tard les hypothèses de son essai de 2005, l'auteur procède à une mise au point éclairante : « ces discours [analysés dans le livre] agissent sur deux plans distincts : d'une part, ils reflètent une réalité sociale de la littérature, réalité qui leur préexiste ou dont ils expriment le pressentiment ; d'autre part, ils la font advenir selon une performativité de la parole »¹⁸⁵. Discours qui non seulement « pressent » et « reflète », mais en même temps « agit » sur la société, déterminé par celle-ci et doté d'une force performative qui la détermine à son tour, la littérature serait donc manifestement impensable en dehors de cette inextricable interconnexion. Revendiquer et conquérir son autonomie, à force de réclamer l'idéal de son intransitivité – le grand pari des formalismes de diverses provenances –, s'avère impossible ou suicidaire. Le dernier chapitre de l'ouvrage, s'essayant à une prédiction du destin futur de cette littérature à l'article de la mort, pose nettement cette condition incontournable : « si l'adieu débouchait sur des retrouvailles », ce ne serait que par « un prochain retour de la transitivité de la littérature »¹⁸⁶.

Mais c'est toujours dans ce chapitre que se laisse deviner une certaine tension qui sous-tend, paraît-il, l'ensemble de ces débats, et qui concerne davantage, cette fois-ci, la discipline d'étude que les textes eux-mêmes : pour maintenir la littérature vivante, « le prix à payer semble terriblement élevé, à savoir la dilution de la littérature au sein de départements d'études culturelles »¹⁸⁷. Sans doute, William Marx n'oppose pas de résistance particulière, voire pas de résistance du tout, voulant nous faire croire, au contraire, qu'une telle « dilution » (le terme est quand même assez fort) serait, « pour le meilleur comme pour le pire »¹⁸⁸ (expression non

¹⁸⁴ William Marx, *L'Adieu à la littérature*, op. cit., p. 15 (souligné dans le texte).

¹⁸⁵ William Marx, « Est-il possible de parler de la fin de la littérature ? », loc. cit., p. 28.

¹⁸⁶ William Marx, *L'Adieu à la littérature*, op. cit., p. 169.

¹⁸⁷ Ibid., p. 170.

¹⁸⁸ Ibid., p. 169.

moins suggestive), souhaitable, malgré le fait que lesdites études culturelles « envahissent les campus universitaires du monde entier en réduisant la littérature à la portion congrue »¹⁸⁹. « Du monde entier », mais pas celles de la France, ajoute l'auteur, où « la critique formaliste reste dominante », la littérature y étant traitée en « objet si privé, tellement délimité, tellement circonscrit, touchant si peu à la société et de si peu d'intérêt »¹⁹⁰.

En reconsidérant ces faits et toute son entreprise, saurions-nous dire s'il est vraiment déterminé, pour autant, dans son apparente critique des formalismes et dans sa volonté d'ouverture vers d'autres disciplines envahissantes, mais, somme toute, salvatrices ? N'est-il pas en train de nous proposer une analyse non pas formaliste, certes, mais, du moins, « purement littéraire », comme on n'a pas manqué de le lui faire remarquer¹⁹¹ et comme nous l'avons également saisi, en faisant ressortir sa méfiance envers l'approche sociologique, celle de Bourdieu surtout, perçue comme une menace visant à « remplacer l'analyse interne des œuvres »¹⁹² ? C'est une direction de pensée similaire que nous suggère une attention focalisée sur la lecture que pratique William Marx de l'œuvre de Mallarmé (et que Vincent Kaufmann, curieusement, ne semble pas désavouer¹⁹³), ignorant, sciemment ou pas, les interprétations plus

¹⁸⁹ *Ibidem* (nous soulignons).

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 170.

¹⁹¹ Dominique Vaugeois (« Qui a tué la littérature ? », *Acta fabula*, vol. 7, n° 1, Printemps 2006, URL : <http://www.fabula.org/revue/document1154.php>, page consultée le 08 janvier 2017), entre autres, note à ce propos : « En somme l'ironie — ou le paradoxe — de cet essai, c'est qu'il propose le récit d'une littérature coupable et victime de son exclusion de la société et en appelle par conséquent à un renouement salvateur, mais enferme dans le même temps les coordonnées de son analyse dans une sphère purement littéraire ». En plus, toujours dans ce compte rendu, l'auteur constate que non seulement l'établissement des causes du déclin ignore les facteurs sociologiques, mais aussi le « diagnostic » de départ, qui « se fonde sur une impression, certes largement partagée, mais que, curieusement, n'étaient dans les pages liminaires du livre qu'un témoignage personnel dans la dédicace et deux petites fictions » (*ibidem*). Ce caractère « littéraire » du livre de William Marx s'étendrait jusqu'à son style, auquel s'attaque Arnaud Bernadet, dans un article que Marx qualifie d'« authentique réquisitoire » (« Littérature, histoire, valeur(s) », http://polartnet.free.fr/textes/textes_polart/Littérature_histoire.pdf, mis en ligne le 28 janvier 2012, consulté le 10 janvier 2017), tout en assumant les observations relatives à « un souci de dramatisation peut-être excessif », mais qui répondrait à la capacité du récit de « donner sens » et donc à la volonté de l'auteur de rester « fidèle à l'ambition initiale de la littérature elle-même », tout comme « au projet empathique de rester dans le cadre d'une analyse interne des discours de la littérature sur elle-même » et « à une croyance en la toute-puissance de la littérature, qui seule est déclarée maîtresse de se donner la mort » (William Marx, « Est-il possible de parler de la fin de la littérature ? », *loc. cit.*, p. 31).

¹⁹² Bien qu'il s'en défende par la suite, mentionnant que « loin de vouloir se substituer à une étude sociologique, cet essai prétend simplement la compléter en mettant en lumière la face cachée de l'enquête sur les conditions sociales de l'activité littéraire » (*ibid.*, p. 28).

¹⁹³ Voir, à ce sujet, la très intéressante recension au livre de Kaufmann par Thierry Roger (maître de conférences en littérature française du XX^e siècle à l'Université de Rouen depuis 2011, spécialiste de Mallarmé, auteur d'une thèse sur l'histoire des réceptions successives et diverses de l'œuvre du poète : *L'Archive du Coup de dés. Etude*

récentes d'un Mallarmé « fondamentalement *politique* », ayant mené une réflexion continue sur la communauté, l'auteur de *L'Adieu à la littérature* s'arrêtant, quant à lui, à « la *doxa*, datée et peu fondée, de "l'autotélisme", ou de "l'intransitivité" »¹⁹⁴. Une constatation qui se voudrait neutre, vers la fin de son livre, acquerrait ainsi un sens nouveau, vu les observations que nous venons de formuler :

Car la littérature ne forme plus un corpus autonome, régi par des lois propres et organisé selon une hiérarchie distinctive ; ses lois et sa hiérarchie coïncident dorénavant avec celles du corps social dont elle représente l'émanation, sinon le simple reflet. Il n'y a plus de critique littéraire ; il n'y a que de la sociologie ou de l'anthropologie¹⁹⁵.

L'enjeu de l'autonomie de la littérature, que Marx n'a guère d'hésitation à dénoncer comme exagéré, retrouverait son envergure dès qu'il serait question du champ des études littéraires, où il en va en quelque sorte de nouveau du « monopole du commentaire légitime »¹⁹⁶, la dispute n'étant plus vraiment entre théoriciens et historiens de la littérature, mais entre différentes disciplines venant « avec empressement » (selon le mot de Compagnon) revendiquer un même territoire de recherche. Prétendant renier l'héritage formaliste, les littéraires n'arriveraient quand même pas à adopter une position détachée à l'égard des anciennes querelles, renouvelées à nouveaux frais, assurément, mais sur des fondements potentiellement immuables.

critique de la réception de Un Coup de dés jamais n'abolira le hasard de Mallarmé (1897-2007), Editions Classiques Garnier, 2010), « La faute au mallarmisme », *Acta fabula*, vol. 13, n° 9, « L'aventure "Poétique" », Novembre-Décembre 2012, URL : <http://www.fabula.org/revue/document7384.php>, page consultée le 08 janvier 2017.

¹⁹⁴ *Ibidem*. Thierry Roger cite à ce propos aussi bien la récupération de la pensée de Mallarmé par J.-P. Faye, Ph. Sollers, J. Kristeva, R. Barthes, mais aussi les travaux plus récents de Bertrand Marchal (sous la direction de qui Roger écrit sa thèse), qui auraient consacré « ce changement de paradigme [...] encore largement méconnu ».

¹⁹⁵ William Marx, *L'Adieu à la littérature*, op. cit., p. 166.

¹⁹⁶ Pierre Bourdieu, *Homo academicus*, Paris : Minuit, 1984, p. 145.

I.3.3 Consensus, polémiques ou dialogue de sourds ? Conclusions de la première partie

Deux types de questions d'ensemble s'imposent, au terme de cet assez long parcours, afin de nous permettre d'en formuler une synthèse, qui fasse écho en même temps à nos intentions de départ. L'un des aspects concerne, une dernière fois, les propositions par lesquelles il faudrait conclure cet enchaînement de positions variées à l'égard de « la théorie », positions qui, loin de présenter un tableau en concordance avec les appels au consensus que nous mentionnions dans le premier chapitre, font voir de multiples points polémiques et d'inévitables tensions. L'autre aspect viserait, plus généralement, une clarification des conséquences de la mise en rapport de ce tableau de non-consensus avec l'idée d'un « régime de démocratie intellectuelle », en vue de vérifier si les littéraires ne se seraient pas trompés en associant à la démocratie l'exigence d'un accord sans faille, aussi impossible à obtenir en lui-même que, par ailleurs, non nécessaire. Une exigence qui, entre autres, pourrait être à la base de la tension première et principalement responsable de cet état de « crise » des études littéraires, continuellement réaffirmé.

Un premier fait apparaît ainsi comme indéniable : le rôle joué par ce moment de la réflexion sur la littérature en France, dans les années 1960-1970, appelé un peu commodément peut-être, mais non moins significativement, « la théorie littéraire », reste, même après le tournant de la décennie 1980, déterminant, impossible à ignorer ou à renier de manière définitive. Qu'un cortège d'anathèmes ait été lancé contre ses différentes méthodes ou que de telles attaques à son adresse soient perçues là où elles ne sont pas forcément présentes, cela ne fait que témoigner de sa continuité en tant que référence d'arrière-plan permanente pour toutes les réflexions ultérieures. Encore une fois, l'impressionnant travail de François Dosse dans *l'Histoire du structuralisme*, bien que dépassant largement le seul cadre des études littéraires, met en évidence de manière exemplaire la part de majestueux, comme celle de légendaire, qui paraît entourer de son aura cette étape de l'histoire intellectuelle française. La pluralité controversée d'opinions et d'attitudes vis-à-vis de celle-ci se manifeste aussi, d'ailleurs, dans la diversité des réactions par lesquelles le livre de François Dosse fut accueilli à l'époque, réactions qui mêlent admiration et critiques, inséparables, l'une et les autres, d'une certaine pesanteur de nostalgie. Dans le dossier réuni par *Le Débat* une année après la parution du deuxième tome, on peut lire ainsi des appréciations qui y voient « un document exceptionnel grâce à quoi sont reconstituées les minutes du coup de folie qui a embrasé la pensée en France

à la fin des années cinquante et l'a mise en "fusion" [...] pendant plus de dix ans »¹, mais aussi des commentaires moins favorables, qui considèrent ce livre comme une autre suite de « biographies héroïques », voire d'« hagiographies »². Ces commentaires n'en admettent pas moins, par là-même et avant tout, l'extraordinaire capacité du sujet à se prêter à ce genre de récits glorieux. « Depuis la fin du structuralisme, on s'ennuie »³, y est-il encore affirmé ; ou encore ceci : « Nous sommes redescendus sur terre, dans une balkanisation plus ou moins pacifique des sciences humaines et sociales, et chacun se contente de balayer devant sa porte ».⁴ Des remarques qui mettent bien en lumière la même fondamentale ambiguïté dominant les opinions des littéraires face à « la théorie », dont une phrase de Thomas Pavel du même dossier que nous venons de citer donnerait probablement la description la plus réussie : « Il est donc aussi malaisé de porter aujourd'hui un jugement impartial sur l'héritage du structuralisme que de décider si, en définitive, Napoléon a été un tyran ou un grand réformateur »⁵.

Tyrannie et grandeur étant inextricablement mêlées dans l'esprit des intellectuels essayant de prendre la juste position à l'égard de ce mouvement tellement complexe, les études littéraires se trouveraient en quelque sorte tiraillées entre ce qui semblerait être une voie de salut – l'arrêt des polémiques – et en même temps le renoncement à l'éclat que ces polémiques mêmes leur auraient conféré autrefois. Dès lors, le consensus qu'on essaierait partout de promouvoir a-t-il vraiment lieu d'être ? Est-ce, en effet, à un parfait consensus qu'on devrait aboutir afin de combattre la « tyrannie » et d'instaurer la « démocratie intellectuelle », si recherchée ? Nous arrivons ainsi à la seconde question conclusive énoncée ci-dessus.

Dans un livre relativement récent, au titre suggestif – *Apologie de la polémique* – la sociologue Ruth Amossy se propose de réinterroger une opinion courante, qui paraît concerner de près les questions que nous venons de formuler, d'après laquelle il ne saurait y avoir de vraie prospérité et de maturité d'esprit dans une société qui se veut démocratique, qu'à condition d'éradiquer tout désaccord et tout conflit, pour maintenir un état d'équilibre et d'harmonie à travers le dialogue rationnel entre ses membres. A l'encontre de cette vision optimiste, voire

¹ Dany-Robert Dufour, « Comment digérer le structuralisme ? », *Le Débat* 1993/1 (n° 73), p. 5.

² Dominique Pestre, « Auto-histoire des acteurs, histoire des historiens », *Le Débat* 1993/1 (n° 73), p. 17.

³ Dany-Robert Dufour, « Comment digérer le structuralisme ? », article cité, p. 7.

⁴ *Ibid.*, p. 8.

⁵ Thomas Pavel, « De l'esprit de conquête chez les intellectuels », *Le Débat* 1993/1 (n° 73), p. 15.

idéaliste, Ruth Amossy n'hésite pas à mettre en défaut « l'utopie des rapports parfaits reposant sur une entente sans nuages, c'est-à-dire sur la possibilité de tomber d'accord sur des façons de voir, de juger et de faire »⁶, et donc à disqualifier « le blâme qui vient stigmatiser un discours dit partial et entaché de passion, une parole violente incapable de contribuer au bon déroulement du débat raisonnable dont se nourrit la démocratie »⁷, c'est-à-dire la polémique. Elle voudrait ainsi montrer que cette « hantise du consensus »⁸ ne peut que nuire à la bonne gestion des désaccords – faut-il encore le dire ? – impossibles, somme toute, à éviter ou à tout simplement supprimer. Le cadre de réflexion de la sociologue est plutôt constitué par la sphère politique et sociale, mais puisqu'elle entend aborder justement la problématique de la gestion des désaccords dans une société démocratique, nous pensons que bien des propositions qu'elle avance pourraient s'appliquer à la société des intellectuels en quête, à leur tour, du « moins mauvais des régimes »⁹ pour leurs disciplines.

C'est ainsi que l'argumentation de Ruth Amossy, s'appuyant sur une suite de théories sociologiques et politiques qu'elle passe en revue, va plutôt dans le sens de la promotion d'« une rhétorique du *dissensus* »¹⁰. Elle s'attache tout d'abord à montrer que la plupart des travaux ayant comme pivot de réflexion « la délibération comme gestion raisonnée des désaccords à travers l'échange verbal »¹¹, se réclamant de la tradition rhétorique aristotélicienne, mettent en avant l'accord comme but ultime de toute interaction, la raison comme moyen supérieur, et considèrent toujours le désaccord comme un signe de l'échec. C'est le cas des travaux s'inspirant de courants de pensée comme la nouvelle rhétorique (Chaim Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca), la pragma-dialectique (l'Ecole d'Amsterdam), la logique informelle (Douglas Walton), mais aussi l'œuvre de Jürgen Habermas, qui, entre autres, construirait à son tour « la notion d'un espace public géré par la parole argumentée, la coopération consentie dans le dialogue raisonnée en vue d'une solution négociée sur des problèmes communs »¹². Toutes ces approches auraient en commun de proposer un idéal démocratique représenté comme espace

⁶ *Ibid.*, p. 18.

⁷ Ruth Amossy, *Apologie de la polémique*, Paris : P.U.F., 2014, p. 7.

⁸ *Ibidem*.

⁹ Antoine Compagnon, *Le Démon de la théorie*, *op. cit.*, p. 312.

¹⁰ Ruth Amossy, *Apologie de la polémique*, *op. cit.*, p. 39.

¹¹ *Ibid.*, p. 18.

¹² *Ibid.*, p. 27.

de l'échange argumentatif gouverné par les lois de la raison, convergeant vers le consensus comme seul objectif capable d'assurer le bon développement d'une société. « Toute lutte verbale qui traite d'un conflit sans aboutir à un accord se voit disqualifiée car considérée comme achoppant sur un échec »¹³.

Afin d'aller au-delà de cette première conception qu'elle semble considérer plutôt comme largement spéculative, donnant une image par trop éloignée de la plupart des cas réels, Ruth Amossy évoque, dans un deuxième temps, des études qui entendent mettre en doute l'idée du rôle social essentiel du consensus et de sa nécessité absolue en régime démocratique. Il y aurait ainsi, d'une part, des penseurs qui, comme Robert Fogelin, soutiendraient l'existence de désaccords profonds, face auxquels toute argumentation fondée sur la logique resterait impuissante, et donc la nécessité de prendre en compte ce genre de situations de conflit « qui par nature ne sont pas sujettes à des solutions rationnelles »¹⁴. N'empêche que ces situations sont toujours vues comme des phénomènes regrettables. D'autre part, des recherches comme celles entreprises par Marc Angenot à partir des années 1980 (*La Parole pamphlétaire*, Paris, Payot, 1982), passant par une réflexion sur les « coupures cognitives » en 2002 (« Doxa and Cognitive Breaks », *Poetics Today* 23 : 3) et trouvant leur « couronnement » dans son ouvrage de 2008 – *Dialogues de sourds. Traité de rhétorique antilogique* (Paris, Fayard) – montreraient que « les discussions qui ne parviennent pas à un accord sont la règle, et non l'exception »¹⁵. De là, tout un retournement de perspective s'ensuivrait, grâce auquel on verrait mieux que, même dans les cas où les tentatives de persuasion de l'adversaire n'aboutissent guère, les interlocuteurs continueraient obstinément à faire usage de l'argumentation et donc prolongeraient un dialogue qui ne peut être que polémique. Mais, dans cette optique encore, où l'on devine l'intuition d'un rôle à part de la polémique, non plus comme désordre communicationnel mais comme modalité argumentative, ces échanges apparaissent toujours comme relevant d'une forme dévalorisée de la pensée, qu'il faudrait essayer de surmonter.

C'est pourquoi la sociologue va encore plus loin et cite, en troisième lieu, une série de points de vue qui, au rebours de tous ceux qui précèdent, prônent une « revalorisation du

¹³ *Ibid.*, p. 29.

¹⁴ Robert Fogelin ("The Logic of Deep Disagreements", *Informal Logic* 25:1, 2005), cite par Ruth Amossy, *ibid.*, p. 31.

¹⁵ *Ibid.*, p. 32.

dissensus »¹⁶, dans le sens d'une reconnaissance non seulement de sa « normalité », mais aussi de son utilité dans une société démocratique. Le premier exemple qu'elle donne prouve une certaine ancienneté et la continuité de ce genre de réflexions sur les fonctions sociales positives de la polémique : il s'agit de l'auteur Georg Simmel, dont l'ouvrage de 1912 (*Conflit*, Circé, 1992 pour la traduction française) aurait inspiré des travaux ultérieurs comme ceux de Lewis A. Coser dans les années 1950. Dans la vision de ces auteurs, le conflit n'apparaîtrait plus comme une « pure force de rupture »¹⁷ au sein d'un groupe, mais, bien au contraire, comme ce qui assure une importante forme de socialisation, conférant à celui-ci une structure, voire sa vitalité : « La discorde a sans doute des effets négatifs dans les relations interpersonnelles, mais elle est fonctionnelle dans les groupes sociaux où des forces convergentes et divergentes sont toujours en interaction, créant *une dynamique qui est source de vie* »¹⁸. Telle serait aussi la position du politologue Pierre-André Taguieff, qui, tout en ne niant pas les apports de la nouvelle rhétorique de Perelman, se prononce contre la suprématie du consensus qui y est dominante. Son approche vise à dénoncer ce qu'il qualifie d'« angélisme dialogique contemporain »¹⁹, un idéal globalement illusoire, et à établir à la base du débat public justement le désaccord, l'antagonisme, le conflit, comme autant de principes directeurs majeurs.

Dans ce sens, une théorie autrement intéressante s'avère être celle développée plus récemment par Chantal Mouffe, dans le même domaine de la science politique (*The Democratic Paradox*, Londres, NY : Verso, 2000), posant la démocratie comme espace du « pluralisme agonistique », dans lequel le rôle du *dissensus*, loin de représenter une menace, se définit comme une de ses conditions d'existence. On voit bien que la position de Chantal Mouffe va également à l'encontre d'une vision utopique axée sur la célébration du consensus et des accords rationnels comme unique voie vers le succès d'une communauté, vision profondément erronée, selon la politologue. En effet, dans un livre que Ruth Amossy ne cite pas, mais qui annonce poursuivre le même programme de recherche – *On the Political* (Londres, NY : Routledge, 2009), traduit en français sous le titre bien éloquent, *L'illusion du consensus* (Paris,

¹⁶ *Ibid.*, p. 34.

¹⁷ *Ibidem*.

¹⁸ *Ibidem* (nous soulignons).

¹⁹ Pierre-André Taguieff (« L'argumentation politique. Analyse du discours et nouvelle rhétorique », *Hermès* 8-9, 1990), cité par Ruth Amossy, *ibid.*, p. 37.

Albin Michel, 2016) – Mouffe réitère ses convictions quant à la nécessité de « reconnaître l'impossibilité d'éradiquer la dimension conflictuelle » et son argumentation se construit à partir de l'idée que « la croyance en la possibilité d'un consensus rationnel universel a conduit la pensée de la démocratie sur une fausse route »²⁰.

En replaçant dans ce nouveau cadre d'idées l'ensemble des discours sur la littérature que nous venons d'analyser dans cette première partie de notre recherche, ne pourrait-on pas en déduire une conclusion pareille, à savoir que les chemins empruntés par ceux-ci en vue de bâtir une vraie « démocratie intellectuelle », conçue comme arrêt des polémiques, par l'apologie du consensus, se seraient avérés être de fausses routes ? Voulant promouvoir cet idéal de la rhétorique que les débats des années 1960-1970 auraient dédaigné ou ignoré, mais un idéal qui reste, paraît-il, du côté des ambitions irréalisables, voire absurdes, le nouveau dialogue vers lequel s'efforce de tendre le monde intellectuel français après le tournant des années 1980 serait devenu davantage, d'après l'expression révélatrice du titre de l'ouvrage de Marc Angenot, un « dialogue de sourds ».

²⁰ Chantal Mouffe, *L'illusion du consensus*, Editions Albin Michel, Paris, 2016, p. 16.

II. « Pour quoi faire ? » De la littérarité à la spécificité de la connaissance littéraire

« La solitude la plus grande vient peut-être de ce que la littérature – quand j'en entends discuter par les écrivains ou les critiques – n'est évaluée qu'en termes esthétiques purs. On débat de sujets comme : "Qu'est-ce que le roman ?", "Y a-t-il encore de grands romanciers ?", "Etes- vous postmoderne ?", etc. Pour moi, l'esthétique n'est pas une fin, c'est un moyen pour mieux atteindre quelque chose, réalité, vérité, comme on voudra. ».

(Annie Ernaux, entretien, 1991)

« Eliot écrit que "rien dans ce monde ci, ni dans l'autre, ne tient lieu de quoi que ce soit d'autre". Cela vaut pour l'art : s'il peut se mettre au service de la révélation religieuse – et il l'a souvent fait avec splendeur – il ne saurait la remplacer ; s'il peut exposer, illustrer ou défendre des doctrines métaphysiques – et il l'a parfois fait avec élégance – il ne saurait remplacer leur élaboration philosophique. Le croire, c'est se payer de mots. Les arts ne s'en trouvent nullement diminués : à l'impossible nul n'est tenu. Et qui aime les arts n'a aucune raison de le regretter, car ils lui sont en eux-mêmes - ne fussent-ils au service de rien et de personne - une telle source de plaisir et d'intelligence qu'il n'est nullement tenté de les échanger contre une religion ou une philosophie au rabais ».

(Jean-Marie Schaeffer, *L'Art de l'âge moderne*)

Notre réflexion sur les potentiels ressorts à la base du ressenti de crise actuelle de la littérature et sur les différentes prises de position vis-à-vis de celle-ci nous a amené à nous demander, dans cette deuxième partie de notre recherche : de quoi parle-t-on quand on parle de « connaissance littéraire » ? Voici comment. Chercher un éclaircissement des symptômes de la crise de la littérature dans les différents débats relatifs aux méthodes de son étude, comme nous venons de le faire, n'est pas une entreprise inefficace, et nous espérons l'avoir tant bien que mal démontré. Toujours est-il qu'une autre interrogation, plus directe, nous place de manière quasi immédiate devant ce qui paraît être l'expression du fond même de cette crise : « y a-t-il lieu aujourd'hui d'étudier et d'enseigner la littérature ? »¹. C'est à Marc Fumaroli qu'appartient cette expression, déjà citée à plusieurs reprises, et qu'il faisait suivre par un verdict sans droit d'appel : « Si, sur ce point, le doute existe, ancienne et nouvelle critique, histoire et théorie littéraires sont toutes renvoyées, dos à dos, à leur vanité. »² Le doute ne semble que s'être aggravé avec le temps, car, comme nous l'avons également déjà fait remarquer, Antoine Compagnon exprimait, en 2006, lors de sa leçon inaugurale au Collège de France, une

¹ « Comment parler de la littérature ? Marc Fumaroli et Gérard Genette : un échange », *Le Débat*, 1984/2 (n° 29), p. 140.

² *Ibidem*.

inquiétude similaire : « auprès de la question traditionnelle depuis Lamartine, Charles Du Bos et Sartre : "Qu'est-ce que la littérature ?", question théorique ou historique, se pose aujourd'hui *plus sérieusement* la question critique et politique : "Que peut la littérature ?" Autrement dit : "La littérature, pour quoi faire ?" »³. Le « pourquoi » était donc, selon lui, « la première et la vraie question »⁴, à laquelle il invitait tous les littéraires à répondre sans tarder : « une réflexion franche sur les usages et les pouvoirs de la littérature me semble urgente à mener »⁵.

Coïncidence ou pas, nombre d'auteurs semblent en effet s'être appliqués à suivre cette exhortation, dans des livres dont on a parfois placé la parution « dans le sillage de la leçon inaugurale d'A. Compagnon »⁶. Yves Citton avec *Lire, interpréter, actualiser. Pourquoi les études littéraires ?* (Éditions Amsterdam, 2007), Vincent Jouve – *Pourquoi étudier la littérature ?* (Armand Colin, 2010), Jean Marie Schaeffer – *Petite écologie des études littéraires. Pourquoi et comment étudier la littérature* (Thierry Marchaisse, 2011), un numéro de la *Nouvelle Revue Française* de septembre 2014, intitulé *Que peut (encore) la littérature ?*⁷, il y a là quelques-unes de ces possibles réponses et tout autant de signes témoignant de la place considérable que la « question critique » occupe désormais dans l'esprit des intellectuels français. Ces réponses peuvent prendre des formes variées, non des moins polémiques : Yves Citton, par exemple, attaque directement l'aspect politique de la discussion, en citant, dès les premières lignes de l'introduction à son livre, une réplique de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy, qui affirmait, en gros, que l'Etat n'a pas l'intention de financer un enseignement qui produit des chômeurs.⁸ Son ouvrage se constitue ainsi à la fois comme une défense et comme une contre-offensive face au pouvoir officiel, dont il paraît en même temps contester la légitimité sur le plan culturel et intellectuel.

Or, dans leur diversité, ces réponses ont souvent en commun d'invoquer une notion qui paraît surgir sur le fond du constat que le déclin de la littérature, et de la culture humaniste en

³ Antoine Compagnon, *La littérature, pour quoi faire ?*, Paris : Fayard, 2007, p. 31-32 (nous soulignons).

⁴ *Ibid.*, p. 26.

⁵ *Ibid.*, p. 27.

⁶ Thierry Roger, « La faute au mallarmisme », *Acta fabula*, vol. 13, n° 9, « L'aventure "Poétique" », Novembre-Décembre 2012, URL : <http://www.fabula.org/revue/document7384.php>, page consultée le 01 novembre 2017.

⁷ *Que peut (encore) la littérature ?*, sous la direction de Stéphane Audeguy e.a., Paris : Gallimard, 2014.

⁸ Voici la citation exacte : « Vous avez le droit de faire de la littérature ancienne, mais le contribuable n'a pas forcément à payer vos études de littérature ancienne si au bout il y a 1000 étudiants pour deux places » (Yves Citton, *Lire, interpréter, actualiser. Pourquoi les études littéraires*, Editions Amsterdam, Paris, 2007, p. 23).

général, est en partie imputable à la concurrence exercée par la montée en puissance des autres disciplines, comme les sciences exactes, au cours du dernier siècle, entraînant la conviction selon laquelle seul le discours scientifique serait en mesure de produire un savoir authentique sur le monde, de faire accéder à la vérité. C'est, par ailleurs, en essayant de se conformer à l'impératif de scientificité que des disciplines comme l'histoire et la sociologie, au tournant du XX^e siècle, auraient ressenti le besoin de construire leurs approches en se démarquant de la littérature. C'est aussi à la poursuite de cet idéal que les études littéraires elles-mêmes se sont souvent pensées en rapport avec une autre discipline (l'histoire, la linguistique, la psychanalyse). Contre cette croyance dans la suprématie de la science, les littéraires, mais aussi des intellectuels appartenant à d'autres univers de savoir, semblent avancer de plus en plus, ces quatre dernières décennies, le postulat de ce qu'ils appellent la « connaissance littéraire ».

Nous avons déjà rencontré cette notion lors de nos analyses antérieures, dans la première partie de cette recherche. Marc Fumaroli en faisait son crédo, tout en décourageant une conception de la « chose littéraire » comme « synonyme de "grandes choses vagues" »⁹, au nom d'une « vérité sur le "mode rhétorique" »¹⁰, tout aussi légitime que la vérité scientifique. Tzvetan Todorov parlait, lui aussi, d'une « vérité commune de dévoilement », différente de la « vérité d'adéquation » aux faits et ayant « partie liée avec notre éducation morale »¹¹. La littérature aurait pour mission, d'après ces deux penseurs, de faciliter l'accès justement à ce type-là de vérité. Antoine Compagnon, à son tour, paraît partager un point de vue équivalent lorsqu'il déclare : « Aujourd'hui [...] c'est la connaissance littéraire qu'il s'impose à nous de défendre. »¹²

De quoi parle-t-on, donc, plus exactement, quand on parle de connaissance littéraire ? Nous tenterons justement d'y répondre, entre autres, au cours des trois chapitres qui suivent. Entre autres, parce que le but premier de notre réflexion, précisons-le, n'est pas d'élucider cette notion en elle-même et de nous prononcer par la suite sur son bien-fondé ou sa robustesse. Toujours est-il que nous ne pouvons pas nous passer de cet aspect de clarification, afin d'arriver

⁹ Marc Fumaroli, « Comment parler de la littérature ? Marc Fumaroli et Gérard Genette : un échange », article cité, p. 141.

¹⁰ *Ibidem*.

¹¹ Tzvetan Todorov, *La littérature en péril*, Paris : Flammarion, 2007, p. 79.

¹² Antoine Compagnon, *La littérature, pour quoi faire ?*, *op. cit.*, p. 38.

à mieux cerner ce qui intéresse ultimement notre recherche, à savoir les moments où les discussions faisant recours à la connaissance littéraire, afin de justifier l'importance de la littérature et de son étude, font apparaître cette notion comme problématique, entraînant de nouveaux affrontements et débats. C'est à l'observation de ces moments plutôt difficiles, où de nouvelles tensions semblent se faire ressentir, accentuant le sentiment de crise, que nos analyses seront consacrées. Cela ne veut pas dire que nous posons la notion de connaissance littéraire comme essentiellement problématique, niant ainsi tout ce qui en elle pourrait effectivement répondre aux impératifs au nom desquels elle est si souvent mobilisée. Simplement, en accord avec notre hypothèse de départ, par laquelle nous avons identifié la crise des études littéraires à une série de dysfonctionnement et de tensions à l'intérieur des discours critiques et méta-critiques censés être en mesure de donner une définition de l'objet « littérature », nous nous proposons de mieux mettre en lumière justement ces zones obscures où les tentatives d'investir la littérature d'une certaine épistémologie, et donc de définir plus ou moins explicitement celle-ci comme une forme de connaissance, s'accompagnent de la mise au jour d'anciens ou de nouveaux enjeux sensibles, faisant l'objet de renégociations, non nécessairement affichées comme telles, mais parfois pénibles, voire conflictuelles.

C'est ainsi qu'on est ramené à reconsidérer la question des rapports entre la littérature, comme objet, mais surtout comme discipline, et les autres disciplines du champ des sciences humaines et sociales. En effet, si on admet désormais la légitimité du projet épistémique dont le discours littéraire serait porteur et si, en plus, cette reconnaissance vient de la part de disciplines comme l'histoire, la sociologie ou la philosophie, attachées à trouver dans les œuvres littéraires des connaissances susceptibles d'enrichir leurs domaines de savoir respectifs, quels effets, réactions et positions vis-à-vis de cette situation peut-on observer dans le champ des études littéraires ? Le fait de défendre la connaissance littéraire n'aboutit-il pas ainsi, par exemple, à remettre en cause le monopole de compétence des études littéraires sur leur objet et donc à concéder à une redistribution du territoire « littérature » entre celles-ci et les autres disciplines ? Au-delà de cette première supposition, plutôt prévisible, une autre hypothèse, moins évidente, pourrait également se dessiner. Si la littérature est une forme de connaissance dont philosophes, historiens et sociologues font non seulement leur objet et terrain de recherche, mais aussi, comme on le verra, leur outil de réflexion, leur « laboratoire », une définition de cet

objet, sa construction et sa description, telles que les études littéraires auraient pour mission de fournir, seraient-elles encore nécessaires ? Si la littérature, certes revalorisée, apparaît ainsi comme déjà là – un espace où s’accomplit une production de savoir dont les autres disciplines peuvent se servir pour enrichir les leurs –, les études littéraires, à leur tour, auraient-elles toujours une raison d’être ? Censée secourir la légitimité des études littéraires, la notion de connaissance littéraire ne risquerait-elle pas, au contraire, par le même mouvement quasi-inconscient, de les en déposséder ?

Dans le but d’apporter un éclairage efficace sur ces questions, nous procéderons, dans les trois chapitres qui suivent, à une analyse des rapports entre les littéraires et les sociologues, d’abord, au cours de laquelle nous mettrons principalement en évidence le problème du risque d’instrumentalisation de la littérature par ces derniers. Ensuite, l’examen des relations entre les littéraires et les historiens nous permettra d’observer de plus près la question, toujours présente, paraît-il, du partage de l’objet – ou du territoire – littéraire, ainsi que les stratégies adoptées par les uns et les autres des agents des deux champs disciplinaires pour se confronter à cette question. Enfin, un troisième chapitre, consacré à l’étude des rapports entre les littéraires et les philosophes, nous permettra de remettre le concept de littérature à la place centrale qui est la sienne dans le cadre de notre recherche, à travers une mise au jour des tensions occasionnées dans le champ intellectuel par les (re)définitions philosophiques de ce concept et l’analyse des conséquences que cela peut entraîner sur la situation actuelle des études littéraires.

II.1 Littéraires et sociologues : la littérature comme objet et comme outil de connaissance

Poser la question d'une connaissance littéraire, dans le sens d'une connaissance non pas *de*, mais *dans* et *par* la littérature, fait presque automatiquement penser en premier lieu au projet des romanciers réalistes du XIX^e siècle, réputés pour leur ambition de produire, à travers leurs œuvres, des « fresques » de la société de leur temps ou encore des représentations transparentes du monde et de la nature humaine dans leur universalité. Le grand dessein de Balzac de peindre les « espèces sociales » comme des espèces zoologiques, l'idée du roman comme « un miroir que l'on promène le long d'un chemin » de Stendhal, la théorie des écrans de Zola, il y a là autant d'arguments permettant de concevoir, avec Jacques Dubois, le roman français de cette époque-là comme « un extraordinaire instrument d'exploration du réel, de figuration de l'Histoire, d'analyse de la société »¹. Une première conception de la connaissance littéraire pourrait donc être celle d'une connaissance de type historique et sociologique.

Or, si ce projet de connaissance fut d'un côté fortement alimenté par le développement des sciences exactes comme la biologie ou la médecine (le cas de Zola est exemplaire), il n'en est pas moins vrai, comme on le fait souvent remarquer, qu'il se vit assez vite concurrencer, voire contester par le projet des sciences sociales naissantes. L'histoire, nous l'avons déjà souligné, dut cesser d'être assimilée à un genre littéraire afin de pouvoir prétendre à la scientificité, ce qui mit en quelque sorte en défaut le roman historique. Mais il paraît que c'est surtout avec la spécialisation et l'institutionnalisation de la sociologie comme discipline universitaire à la fin du XIX^e siècle, science qui se serait à son tour affirmée « par sa rupture avec la culture littéraire »², que les écrivains se seraient retrouvés « dépossédés » d'un de leurs domaines majeurs de compétence. Gisèle Sapiro place cette séparation dans un processus plus large, appelé par Andrew Abbott la « division du travail d'expertise » et décrit par Max Weber comme la « différenciation d'espaces d'activité avec l'émergence d'un corps de spécialistes qui contribuent à leur institutionnalisation, à leur autonomisation et à la coupure avec les

¹ Jacques Dubois, *Les romanciers du réel. De Balzac à Simenon*, Paris : Seuil, 2000, p. 9.

² Gisèle Sapiro, *La sociologie de la littérature*, Paris : La Découverte, 2014, p. 9.

profanes »³ ; processus dont les conséquences pour le champ littéraire auraient été significatives : celui-ci se serait vu « dépossédé de certains domaines d'activité qui relevaient de sa compétence tels que l'histoire, la psychologie, les mœurs, la morale, et qui ont été monopolisés à partir du milieu du XIX^e siècle par de nouvelles professions dont l'expertise a été reconnue par l'Etat (historiens, psychologues, sociologues, criminologues, etc.) »⁴.

L'évolution, tout au long du XX^e siècle, des rapports entre la littérature, d'une part, et les sciences historique et sociologique, d'autre part, semble marquée par ce mélange de proximité et de rivalité initiales. Outre la méfiance de ces dernières vis-à-vis de la littérature comme terrain de recherche ou comme source, due à la dimension esthétique des œuvres, qui rend leur usage documentaire problématique, il y aurait là surtout une crainte à l'égard d'un certain type d'écriture qualifiée de littéraire, liée à cette même dimension esthétique que les historiens et les sociologues se seraient efforcés de bannir de leurs discours, au nom de l'argumentation rationnelle basée sur l'administration logique des preuves. Pierre Lassave, auteur d'un livre consacré aux relations des sciences sociales à la littérature – relations successives de « concurrence, complémentarité, interférences », d'après le sous-titre de l'ouvrage – met l'accent sur ces efforts de construction d'un langage scientifique, en opposition à l'expressivité littéraire : « L'évacuation du sujet de l'énonciation, l'exposition d'un problème, la définition d'une méthode, le protocole d'enquête, la critique des sources ou de l'observation, la formalisation logique ou l'élaboration de concepts synthétiques, modèles, types ou quasi-lois, les préservent depuis l'origine de toute tentation esthétique »⁵.

Cette prise de distance formelle se serait accompagnée plus tard d'une marginalisation de la littérature en tant qu'objet d'étude pour l'histoire et la sociologie, en même temps que du camp des études littéraires, nous l'avons mentionné dans la première partie, un refus de l'interprétation des textes par ces disciplines, perçue comme inappropriée ou réductrice, aurait contribué à fixer la fameuse dichotomie entre analyse interne et analyse externe des œuvres. En ce qui concerne l'histoire, d'une part, la distribution des tâches opérée par Roland Barthes dans le célèbre article des *Annales*, « Histoire et littérature », paraît avoir constitué le mot d'ordre

³ *Ibid.*, p. 38.

⁴ *Ibid.*, p. 39.

⁵ Pierre Lassave, *Sciences sociales et littérature. Concurrence, complémentarité, interférences*, Paris : P.U.F., 2002, p. 7-8.

pour les deux disciplines : la part de création appartiendrait aux littéraires, laissant aux historiens pour objet « l'institution littéraire », à saisir à travers « la méthode historique dans ses plus récents développements »⁶, du moment que « ramenée nécessairement dans ces limites institutionnelles, l'histoire de la littérature sera de l'histoire tout court »⁷. En sociologie, d'autre part, les approches successives de la littérature se seraient faites soit à travers une réflexion structuraliste d'inspiration marxiste, cherchant dans l'œuvre le reflet des rapports de production dans le monde social, celui de l'idéologie de la classe dominante ou encore celui de la « vision du monde » d'un groupe social (la sociologie de la littérature de G. Lukács et de L. Goldmann), soit par une étude des conditions sociales de production, distribution et consommation des œuvres (chez R. Escarpit), débouchant sur une sociologie de l'édition et de la lecture, « représentative de l'analyse externe, qui tend à réduire les œuvres à leurs conditions matérielles de production et de réception »⁸.

Toutefois, il paraît qu'à partir des années 1980, allant de pair avec le déplacement majeur dans le discours dominant sur la littérature que nous avons essayé de mettre en évidence au début de la première partie de notre travail, et surtout depuis les années 1990, avec la popularisation de la théorie des champs de Pierre Bourdieu et son ouvrage fondateur, *Les Règles de l'art* (1992), une volonté de mettre fin à cette exclusion mutuelle est exprimée, en même temps qu'une ouverture des frontières donne libre cours à une série de réflexions sur les emprunts et les échanges réciproques entre discours littéraire, historique et sociologique. C'est à l'examen de quelques-unes de ces réflexions que ce premier chapitre de notre enquête portant sur les discussions autour de la notion de connaissance littéraire sera dédié. Cela dans le sens où l'intérêt nouveau que les historiens et les sociologues semblent manifester vis-à-vis de la littérature ces quatre dernières décennies pourrait supposer, entre autres, une réhabilitation de la conception de la connaissance littéraire telle qu'elle voulut s'imposer au XIX^e siècle, tout en passant aussi par une interrogation sur les capacités de la littérature à servir non seulement de terrain ou de support aux considérations savantes de l'histoire et de la sociologie, mais aussi de produire par elle-même de nouveaux savoirs, voire de nouveaux concepts et de nouvelles

⁶ Roland Barthes, « Histoire et littérature : à propos de Racine », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 15^e année, N° 3, 1960, p. 525.

⁷ *Ibid.*, p. 530.

⁸ Gisèle Sapiro, *La sociologie de la littérature*, *op. cit.*, p. 18.

catégories d'analyse du passé historique et du monde social. Il y a là, plus exactement, une des hypothèses de nos analyses à venir, à savoir que sociologues et historiens entendent désormais faire de la littérature non seulement un objet à part entière de leurs disciplines, mais bien davantage, un outil de réflexion et de connaissance.

Afin de parvenir à montrer la pertinence de cette proposition, mais aussi pour comprendre son impact sur le champ disciplinaire des études littéraires, nous allons procéder dans ce qui suit à une enquête en deux temps. Nous chercherons d'abord à identifier et à mettre en rapport les différents travaux où cette idée s'affirme, en la questionnant sous l'angle des positions et des situations diverses dans lesquelles les discussions à ce sujet sont menées. Nous nous attacherons par la suite à faire entrer en résonance les réflexions de deux sociologues – Pierre Bourdieu et Nathalie Heinich – autour de l'idée de littérature comme instrument ou espace d'élaboration de savoirs utiles à la sociologie. Enfin, nous allons essayer de formuler, pour pouvoir passer à l'étape suivante de nos analyses, quelques conclusions résultant de ce premier questionnement de la notion de connaissance littéraire dans son acception sociologique et des potentiels conflits qu'elle remet au jour.

Notre but n'est donc pas de dresser une synthèse exhaustive des approches sociologiques de la littérature depuis le tournant des années 80, ni de comprendre dans un panorama global l'ensemble des questions concernant les relations entre littérature et sociologie, mais d'essayer de cerner, parmi ces approches et ces questions, l'émergence et le poids de l'idée de littérature comme forme de connaissance, capable de fournir à d'autres disciplines non seulement un terrain où puiser des exemples pour illustrer ou vérifier leurs théories, mais aussi de nouveaux instruments de travail. Les rapports entre littéraires et sociologues ne seront donc considérés que dans les aspects résultant de cette configuration-là des liens entre les deux disciplines et leurs types de discours respectifs.

II.1.1 Terrain ou laboratoire : pistes pour une « sociologie implicite » de la littérature

Dans un dossier significativement intitulé « Le Sens du social », un récent numéro de la revue *Romantisme* – revue du XIX^e siècle – se propose de réfléchir à nouveau sur les liens

« supposés ou réels, entre écrivains et sociologues »⁹, en remettant en discussion le « regard proprement sociologique sur le monde »¹⁰ qu’apporterait la littérature. Or, la relative originalité de la démarche des éditeurs de cette revue créée par la Société des études romantiques et dix-neuviémistes, dont on aurait éventuellement pu s’attendre à une reprise des discussions dans ce sens autour du roman réaliste et de ses capacités à restituer la réalité sociale de son époque, consiste en une double ouverture de perspective : la considération, d’une part, d’autres genres littéraires que le roman, comme « la poésie, le journal, le théâtre ou la correspondance »¹¹ ; la revendication, d’autre part, d’un regard sociologique propre à ces textes qui ne s’arrêterait pas à la simple description fidèle de la réalité, mais serait « porteur en soi d’un véritable dispositif cognitif »¹², par lequel le texte littéraire deviendrait « un mode à part entière d’intelligibilité de la complexité sociale »¹³. Cette dernière idée, mise ainsi au premier plan du questionnement sur les rapports entre littérature et sociologie, correspond justement à celle que nous prenons ici pour pivot de nos interrogations et analyses sur la connaissance littéraire de type sociologique. Envisager la littérature non plus comme simple objet, mais comme un potentiel outil du sociologue, n’est pourtant pas, bien évidemment, une entreprise révolutionnaire de ce numéro de la revue *Romantisme*, dont les directeurs font eux-mêmes remarquer d’ailleurs que l’histoire de ce type de réflexion remonte aux années 1960-1970. En invoquant les travaux de Lewis A. Coser et de Pierre Lassave, ils énoncent ce constat : « Aux côtés d’une sociologie de la littérature

⁹ Paul Aron, Jean-Pierre Bertrand, « Présentation », *Romantisme* 2017/1 (n° 175), p. 6. Reprenant l’expression de « sens du social » – considérée comme « une des clés de lecture essentielles de la littérature du XIX^e siècle » (*ibid.*, p. 7) – au sous-titre de son essai de 1997, *Pour Albertine. Proust et le sens du social*, ce dossier est constitué en hommage à Jacques Dubois, professeur émérite à l’Université de Liège, où il avait enseigné, entre 1978 et 1998, la littérature française moderne et la sociologie de la culture. Nous examinerons un peu plus loin et de manière plus approfondie la position et le rôle de Jacques Dubois dans le développement des idées qui nous intéressent au cours de ce chapitre.

¹⁰ *Ibid.*, p. 5.

¹¹ *Ibid.*, p. 6. A cette variété des genres et des auteurs abordés, célèbres ou moins connus, s’ajoute en quelque sorte la diversité des lieux d’où émanent les réflexions proposées : on pourra lire ainsi les contributions, entre autres, de Pierre Popovic (Université de Montréal) portant sur le chapitre « L’année 1817 » des *Misérables* de Victor Hugo ; de Florence Naugrette (Université Paris-Sorbonne) sur le journal épistolaire de Juliette Drouet, actrice française et compagne de Hugo, à qui elle écrivait des lettres quotidiennement ; de Nicolas Gauthier (Université de Waterloo) sur Eugène-François Vidocq, aventurier du XIX^e siècle, occupant successivement les statuts de forçat, de policier et d’homme de lettres ; de Fanny Urbanowicz (Université Libre de Bruxelles) sur les représentations du public dans les revues théâtrales de fin d’année ; ou encore celle d’Annick Ettlin (Université de Genève) sur Mallarmé, etc.

¹² *Ibidem.*

¹³ *Ibid.*, p. 5.

qui prend pour objet les conditions de la création et de la réception littéraires s'est ainsi développée depuis quelques décennies l'idée d'une sociologie *par* la littérature qui consiste pour la discipline sociologique à stimuler sa réflexion *à partir* des œuvres littéraires »¹⁴. En effet, cette idée apparaît déjà, que ce soit comme simple suggestion ou comme postulat explicite, chez nombre d'auteurs s'interrogeant, au cours des quatre dernières décennies, sur les rapports entre sociologie et littérature, en même temps que différents travaux de synthèse portant sur la sociologie de la littérature y font référence ou en proposent des comptes-rendus plus ou moins développés ou sommaires. Nous avons donc jugé utile de passer en revue, dans un premier volet de ce chapitre, quelques-uns de ces essais où cette idée se laisse identifier, sans prétention d'exhaustivité, mais avec le souci de les soumettre à un examen critique bien ciblé. Nous pensons avoir ainsi l'occasion de constater que, affirmées depuis une variété de positions, les conceptions concernant une possible sociologie par la littérature circulent plutôt dans un certain désordre, risquant de donner lieu à des situations d'équivoque ou bien d'alimenter les mêmes antagonismes que cette idée serait au contraire censée abolir.¹⁵

Dans son *cursus* sur la *Sociologie de la littérature*¹⁶ publié en 2000, après avoir commencé par rappeler la marginalité et le manque de visibilité des recherches dans ce domaine, dus principalement, selon l'auteur, à « la stabilité tenace du cloisonnement des disciplines » et au « manque de traditions institutionnelles propres »¹⁷, Paul Dirkx entrevoit, parmi les possibles

¹⁴ *Ibidem* (souligné dans le texte). L'ouvrage de Coser auquel il est fait référence est *Sociology through literature: an introductory reader* (Prentice-Hall, 1963). Comme nous le verrons par la suite, cet ouvrage est souvent cité comme fondateur de cette démarche. Il ne faut cependant pas oublier que les propositions de Coser avaient surtout une visée pédagogique et qu'elles supposaient l'usage des textes littéraires dans le cadre de l'enseignement de la sociologie.

¹⁵ Le développement qui suit comprend principalement les présentations, parfois entremêlées ou mises en comparaison, de deux catégories de textes contenant l'idée de sociologie par la littérature : des ouvrages ou articles de synthèse, d'une part, comme ceux de Paul Dirkx et de Gisèle Sapiro, portant globalement sur la sociologie de la littérature, ainsi que les réflexions de Pierre Lassave sur les relations entre littérature et sciences sociales au sens large, mais aussi trois articles du chercheur David Ledent, qui ont le mérite de traiter plus spécifiquement de cette idée, dont il essaie de suivre l'évolution chez différents auteurs. D'autre part, dégagés de la première catégorie, nous interrogerons, en les mettant en dialogue, les points de vue de Bernard Lahire et de Jacques Dubois sur ce qu'ils appellent « sociologie implicite de la littérature » et, respectivement, « sociologie romanesque ». Nous clôturons notre parcours en analysant brièvement les propositions avancées par Anne Barrère et Danilo Martuccelli dans *Le Roman comme laboratoire* (Lille : Presses universitaires du septentrion, 2009), ouvrage cité par David Ledent, mais aussi par les coordinateurs du dossier « Le Sens du social » du numéro de la revue *Romantisme* que nous venons de mentionner, comme une argumentation exemplaire en faveur de la construction de démarches sociologiques nouvelles à partir des œuvres littéraires.

¹⁶ Paul Dirkx, *Sociologie de la littérature*, Paris : Armand Colin, 2000.

¹⁷ *Ibid.*, p. 12.

« ébauches d'un rapprochement » entre sociologie et études littéraires, la démarche qui consiste à chercher dans la littérature un instrument efficace pour faire avancer le travail sociologique. C'est alors toujours l'ouvrage de Lewis Coser qui est cité comme exemple fondateur : « Les écrivains s'avéreraient régulièrement des sociologues spontanés fort utiles au sociologue. Il arrive même que celui-ci fasse un usage théorique ou méthodologique de textes littéraires. La systématisation de l'usage de ces textes à des fins théorique ou techniques a donné lieu à une sociologie *par* la littérature, nommée ainsi d'après l'ouvrage *Sociology through Literature* (1963, ed. Lewis Coser) »¹⁸. Dirkx mentionne, dans ce sens, des auteurs comme Jacques Leenhardt (*Lecture politique du roman. La Jalousie d'Alain Robbe-Grillet*, 1973) ou Pierre Bourdieu (*Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, 1992), pour qui la littérature aurait représenté tantôt une source de savoir, tantôt un répertoire de techniques énonciatives, où le sociologue est invité à puiser pour enrichir son domaine propre. Il renvoie encore, sans donner des noms précis, à « plusieurs chercheurs » ou « certains sociologues »¹⁹ qui auraient reconnu aux œuvres littéraires, comme à celle de Proust, par exemple, la maîtrise de « procédés de connaissance 'subjectifs' » du monde social, souvent regrettamment rejetés, « au nom d'un scientisme contestable »²⁰. En même temps, la littérature fonctionnerait comme « instrument d'analyse valable des évolutions sociales »²¹ pour une sociologie prenant de plus en plus en compte les dimensions symboliques de la société, la création littéraire (ou artistique au sens large) représentant justement une de ces activités sociales symboliques par lesquelles s'exprimeraient différentes représentations et croyances des acteurs du monde social qu'on se donne pour objet.

Plus nuancée, l'intervention de Gisèle Sapiro sur ces points, dans sa *Sociologie de la littérature* de 2014, fait apparaître l'importance du rôle de la littérature « dans le cadrage de la perception de la réalité »²², rôle qui irait au-delà de celui des représentations véhiculées par les textes. Empruntant le concept de « cadrage » (*framing*) au sociologue Erving Goffman et convoquant les travaux, entre autres, de Jacques Bouveresse, Jérôme David, Emmanuel Bouju

¹⁸ *Ibid.*, p. 36.

¹⁹ *Ibid.*, p. 37.

²⁰ *Ibidem*.

²¹ *Ibidem*.

²² Gisèle Sapiro, *La sociologie de la littérature*, op. cit., p. 64.

ou encore Nelly Wolf, etc., tous confondus, Sapiro souligne la nécessité de montrer, en concevant la littérature comme un outil de connaissance pour le sociologue, la capacité qu'elle aurait « à renouveler les schèmes de perception du monde »²³ et donc à participer à la construction de la « vision du monde » d'une société ou d'une époque, davantage qu'elle ne la donnerait à lire de manière transparente. Dans le même sens, il n'est peut-être pas invraisemblable de supposer la littérature comme susceptible d'exercer une telle action sur le regard du sociologue lui-même, en renouvelant les schémas à travers lesquels il saisit ses objets sociaux et en lui proposant une nouvelle grille d'observation de ceux-ci²⁴. D'autre part, l'auteure insiste également sur l'importance de l'étude des « modalités d'inscription [...] dans le texte »²⁵ des différents savoirs que la littérature procurerait, à travers l'analyse du « travail de mise en forme »²⁶ littéraire de la matière sociologique, matière supposément puisée par l'écrivain dans sa propre expérience. Le cas des analyses de Pierre Bourdieu sur *L'Education sentimentale* de Flaubert, dans *Les Règles de l'art*, serait admirablement instructif dans ce sens.

Pierre Lassave, de son côté, conclut ses analyses introductives du rapport de la littérature aux sciences sociales en faisant s'ajouter au statut de « corpus de données », les fonctions de « ressource cognitive » et de « modèle d'énonciation »²⁷ qu'exercerait la littérature pour ces sciences. A titre d'illustration, pour faire comprendre et justifier ces fonctions, Lassave mentionne un ouvrage de la sociologue Nathalie Heinich, *Etats de femme. L'identité féminine dans la fiction occidentale* (Paris : Gallimard, 1996), dans lequel une série de romans seraient pris pour terrain et instrument d'analyse à la fois, en vue d'une investigation des hypostases de l'identité féminine à partir de ses représentations fictionnelles. Il estime, dès lors, que pour la sociologue « le roman sentimental s'impose comme le médium par excellence pour fixer dans l'imaginaire social la crise de l'identité féminine au XIX^e siècle »²⁸. Le roman offrirait, par conséquent, un outil efficace pour saisir cet objet, bien que celui-ci puisse être interrogé – mais

²³ *Ibid.*, p. 63.

²⁴ Nous reviendrons à cette idée vers la fin de ce sous-chapitre, ainsi que dans le volet suivant, où nous verrons que cette manière d'étudier la société à travers une grille construite à partir de textes littéraires est mise en œuvre par des sociologues comme N. Heinich, dont nous nous proposons en même temps d'analyser la position et les affirmations dans ce sens.

²⁵ Gisèle Sapiro, *La sociologie de la littérature*, op., cit., p. 63.

²⁶ *Ibid.*, p. 65.

²⁷ Pierre Lassave, *Sciences sociales et littérature*, op. cit., p. 37.

²⁸ *Ibid.*, p. 38.

avec moins de succès, dirait-on – à l'aide d'autres méthodes et à travers d'autres types d'enquête. Pierre Lassave mentionne également, entre autres observations²⁹, une étude de Laurence Ellena concernant les références littéraires des sociologues (*Sociologie et littérature, la référence à l'œuvre*, Paris : L'Harmattan, 1998), étude dont il rédige un compte rendu au moment de sa parution, où il en résume la portée par cette phrase bien révélatrice :

En ses divers niveaux de formalisation et de genre, la littérature offre donc au sociologue un domaine inépuisable d'informations, de schémas, de procédés expressifs et de systèmes d'interprétation qui s'avèrent d'autant plus pertinents que le raisonnement, l'enquête et le chiffre peinent à rendre compte de la complexité du réel, de milieux sociaux inaccessibles ou disparus et de situations incongrues.³⁰

Loin de représenter un simple « document, témoignage d'une époque, d'une vision du monde ou d'un milieu social »³¹, la littérature serait presque capable de proposer, par l'intermédiaire de certains personnages complexes devenus très célèbres (Emma Bovary, Sherlock Holmes etc.), des concepts qui, bien que sous forme de stéréotypes, auraient la vertu d'« économiser de longs développements » du discours scientifique, moins habile quand il s'agit de restituer par son propre langage des subtilités comme « les ambivalences du désir social, la disposition à la découverte ou la duplicité de l'acteur »³².

Certes, dans chacun de ces panoramas synthétiques que nous venons de parcourir très brièvement, il ne s'agit forcément que d'un aperçu bien superficiel ou du moins très rapide de l'idée de sociologie par la littérature telle qu'elle nous intéresse au cours de ce chapitre. Cela peut témoigner aussi bien de la place réduite qu'elle occupe dans ce paysage (surtout avant les années 2000), que de la confusion et du manque de réelle systématisation qui la caractérisent. Mais son intérêt n'en est peut-être que plus significatif pour notre recherche. En même temps, il n'en est pas moins possible d'en envisager une présentation bien élaborée et critique. C'est précisément cela que se propose de faire un jeune chercheur de l'Université de Liège, David

²⁹ Voir surtout les très belles pages (*ibid.*, p. 27-31) où Lassave reprend pour sa démonstration les exemples de Malinowski et de Lévi-Strauss, « des cas d'école, véritables fétiches des commentateurs sur les liens ancillaires entre production cognitive et création narrative » (*ibid.*, p. 27), en analysant la dimension littéraire de leurs écrits anthropologiques, ainsi que, du côté de la littérature, celui de l'œuvre de Marcel Proust, revendiquée souvent par des sociologues comme « modèle de sociologie avant la lettre » (*ibid.*, p. 34).

³⁰ Pierre Lassave, « Laurence Ellena, *Sociologie et littérature, la référence à l'œuvre*, collection "Logiques sociales", 1998 », *Les Annales de la recherche urbaine*, N°85, 1999, « Paysages en ville », p. 208.

³¹ *Ibidem*.

³² Pierre Lassave, *Sciences sociales et littérature, op., cit.*, p. 33.

Ledent³³, en poursuivant, dans trois articles successifs, l'évolution dans l'espace francophone de l'idée avancée par Lewis Coser dans les années 1960, idée qui deviendrait par la suite, grâce aux écrits notamment de Jacques Dubois et de Bernard Lahire, l'affirmation d'une « sociologie implicite » de la littérature. Il s'agirait ainsi, selon l'auteur, de « reconnaître, au-delà du paradoxe apparent, qu'il existe dans le roman une sociologie, mais une sociologie qui n'est pas explicite, c'est-à-dire n'ayant pas une visée systématique et théorique »³⁴. S'inspirant de l'initiative de Dominique Viart qui mettrait en valeur, lors d'un colloque réuni en 2004 autour de la question des relations entre littérature et sociologie, « de nouvelles perspectives analytiques », Ledent se propose alors de considérer deux possibles pistes de recherche supplémentaires : « Ce que la littérature dit de la sociologie », afin de saisir les éventuelles représentations des sociologues et du savoir sociologique dans les textes littéraires ; « Ce que la littérature fait à la sociologie », au sens où la première pourrait contribuer à éclaircir les questions que la deuxième se pose sur elle-même et, tout en constituant une réelle source d'inspiration, influencer ses choix théoriques et méthodologiques³⁵.

³³ Docteur en sociologie de l'Université de Caen – Basse-Normandie (2007) et docteur en études françaises de Mary Immaculate College, Université de Limerick en Irlande (2012), David Ledent est chercheur postdoctoral en sociologie de la littérature à l'Université de Liège en Belgique. Les trois articles sur lesquels nous allons nous appuyer dans ce qui suit sont : « Les enjeux d'une sociologie par la littérature », (CONTEXTES [En ligne], Varia, mis en ligne le 19 avril 2013, consulté le 15 octobre 2016. URL : <http://contextes.revues.org/5630>) ; « La sociologie implicite de la littérature » (*Narrative Matters* 2014 : Narrative Knowing/Récit et Savoir, Juin 2014, Paris, France, URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01085367> ; consulté le 23 décembre 2017) ; « Peut-on parler d'une sociologie implicite du roman ? » (*Revue d'anthropologie des connaissances*, 2015/3, vol. 9, n° 3, p. 371-386). Les articles de 2013 et 2015 apparaissent aussi dans l'« orientation bibliographique » du numéro de *Romantisme* de 2017 déjà cité ci-dessus.

³⁴ David Ledent, « Peut-on parler d'une sociologie implicite du roman ? », article cité, p. 372.

³⁵ David Ledent, « Les enjeux d'une sociologie par la littérature », article cité, p. 2. Ledent cite l'intervention de Viart – intitulée « Littérature et sociologie, les champs du dialogue » et où ce dernier proposait d'étudier, en plus de la désormais traditionnelle sociologie de la littérature, « Ce que littérature et sociologie ont en partage » ; « Ce que la sociologie fait à la littérature » et « Ce que la littérature dit avec la sociologie » – au colloque « Littérature et sociologie » organisé en novembre 2004 à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 par la Société d'Etudes de la Littérature Française du XX^e siècle (SELF XX^e), dont les actes ont été repris dans le volume *Littérature et sociologie*, sous la direction de Philippe Baudorré, Dominique Rabaté et Dominique Viart, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, collection « Sémaphores », 2007. L'initiative de cet événement – le premier dédié à ce sujet, comme le soulignent les organisateurs – serait issue de l'intérêt de « faire le point sur une des interactions les plus fécondes entre sciences humaines et littérature », d'une part (*Littérature et sociologie*, op. cit., p. 8), mais aussi, comme on l'apprend des premières lignes de l'avant-propos rédigé par les directeurs du volume, il fait suite à une manifestation antérieure de la même Société, qui avait donné à voir « la trop grande fermeture actuelle des études littéraires sur la poétique du texte » (*ibid.*, p. 7 ; il s'agit du colloque « Recherche » réuni en 2002 et ayant résulté en la publication de *La Traversée des thèses : bilan de la recherche doctorale en littérature française*, sous la direction de Didier Alexandre, Michel Collot, Jeanyves Guérin et Michel Murat, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2004). Cette rencontre se veut ainsi un rappel et un acte de renforcement des liens entre les textes

Inévitablement, David Ledent prend soin de noter à son tour qu'une pareille hypothèse de recherche reste assez marginale en France, voire absente des préoccupations des sociologues avant les années 1990. C'est à ce moment-là que, bien qu'ils n'utilisent pas encore cette expression de « sociologie implicite », deux auteurs l'auraient particulièrement mise en application dans le cadre de certains de leurs travaux. Il s'agit, là encore, de Pierre Bourdieu, d'une part, dont le cas apparaît à Ledent comme tout à fait étonnant, vu « l'attachement de Bourdieu à la rupture épistémologique avec le sens commun »³⁶, indispensable pour penser la sociologie comme science. C'est ce qui rendrait paradoxale son adhésion à une thèse comme celle qu'il propose dans *Les Règles de l'art*, où il affirme, entre autres, que « l'œuvre littéraire peut parfois dire plus, même sur le monde social, que nombre d'écrits à prétention scientifique »³⁷. Pourtant, tel paraît en effet être le sens de la démonstration de cet ouvrage, démonstration entamée avec un long prologue – « Flaubert analyste de Flaubert » – où l'intention de l'auteur, clairement exprimée, est de montrer comment un roman, en l'occurrence *L'Education sentimentale*, contient déjà « tous les instruments nécessaires à sa propre analyse sociologique »³⁸. Pierre Bourdieu se serait donc servi de cette œuvre afin de mettre au point définitivement sa théorie du champ littéraire qu'il avait commencé à élaborer encore dans les années 1960 et dont *Les Règles de l'art* représenterait le brillant point d'aboutissement³⁹.

littéraires et leurs contextes sociaux, ainsi qu'entre les études littéraires et les autres disciplines du champ des sciences humaines et sociales. Organisé à Bordeaux, en hommage aux travaux de Robert Escarpit, l'un des initiateurs de l'approche sociologique en littérature, professeur à l'Université de Bordeaux 3 et créateur, en 1960, du premier Centre de sociologie des faits littéraires, le colloque réunit en même temps des communications qui semblent traversées par le fil rouge de la sociologie bourdieusienne (que l'on devinait déjà dans le titre de l'intervention de Dominique Viart) et de sa réflexion sur la littérature. Au cours de ce chapitre, nous ferons surtout référence aux contributions de la première partie – « Questions de méthode » – du volume *Littérature et sociologie*, plus spécifiquement à celles de Jacques Dubois et de Nathalie Heinich, dont nous pensons pouvoir montrer qu'elles vont plutôt à l'encontre des objectifs « communs » invoqués par les organisateurs.

³⁶ David Ledent, « Peut-on parler d'une sociologie implicite du roman ? », article cité, p. 374.

³⁷ Pierre Bourdieu (*Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris : Seuil, 1992, p. 60) cité par David Ledent, *ibidem*. Dans le même paragraphe, Bourdieu ajoute aussitôt cette précision, guère dépourvue d'importance, et à laquelle nous reviendrons dans les conclusions de ce chapitre : « mais elle ne le dit que sur un mode tel qu'elle ne le dit pas vraiment ».

³⁸ Pierre Bourdieu, *Les Règles de l'art*, op. cit., p. 19.

³⁹ Le premier article où Pierre Bourdieu met en place une définition et une description de la notion de « champ » date de 1966 : « Champ intellectuel et projet créateur », paru dans *Les Temps Modernes* (N° 246, novembre 1966, p. 865-906). Ainsi que le montrent Denis Saint-Jacques et Alain Viala, dans *Les Règles de l'art* nous retrouvons une théorie « qu'il [Bourdieu] a affinée au long d'un quart de siècle de travaux », aboutissant à un « livre composite », « né [...] de textes rédigés dans les décennies antérieures, repris et retravaillés » (Denis Saint-Jacques, Alain Viala, « À propos du champ littéraire. Histoire, géographie, histoire littéraire », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 49^e année, N° 2, 1994, p. 396).

D'autre part, le deuxième exemple apporté par Ledent, et qu'il rapproche invariablement de celui de Bourdieu, est la même étude de Nathalie Heinich, *Etats de femme*, que citait déjà Pierre Lassave. Selon les deux auteurs donc, Heinich reconnaît, à l'instar de Coser et de Bourdieu, « la valeur heuristique des œuvres littéraires pour faire avancer la connaissance sociologique »⁴⁰. David Ledent précise encore que Heinich en expose de manière détaillée l'intérêt et les enjeux dans un article publié la même année que le livre, dont le titre éloquent est justement « Ce que la littérature fait à la sociologie » et où elle admet « deux fonctions de la littérature, une première fonction de connaissance, en particulier du monde social, une seconde fonction d'analyse qui permet d'envisager la littérature comme un outil de réflexion »⁴¹.

Les entreprises de ces deux sociologues auraient ensuite été relayées, dit encore David Ledent, par les travaux de Jacques Dubois sur les œuvres de Marcel Proust et de Stendhal, du côté des études littéraires, et par les réflexions de Bernard Lahire, en ce qui concerne la recherche sociologique. C'est à ce dernier qu'appartiendrait justement la notion de « sociologie implicite » de la littérature, qu'il introduirait pour la première fois en 2005, dans le chapitre « Sociologie et littérature » de son ouvrage *L'Esprit sociologique*⁴². Bernard Lahire y déclare,

⁴⁰ David Ledent, « Peut-on parler d'une sociologie implicite du roman ? », article cité, p. 375.

⁴¹ *Ibidem*. Nous reviendrons sur l'importance des idées avancées par Heinich dans cet article, ainsi que sur ses rapports à la sociologie et aux méthodes de Pierre Bourdieu, dans le deuxième volet de ce chapitre.

⁴² Bernard Lahire, « Sociologie et littérature », *L'Esprit sociologique*, Paris : La Découverte, 2005, p. 172-225. Né en 1963, Bernard Lahire est l'auteur d'une thèse intitulée *Formes sociales scripturales et formes sociales orales : une analyse sociologique de l'échec scolaire*, soutenue en 1990 à l'Université Lumière Lyon 2. Il est actuellement professeur de sociologie à l'Ecole Normale Supérieure de Lyon (depuis 2000) et dirige l'équipe de recherche « Dispositions, pouvoirs, cultures, socialisations » au sein du centre Max Weber (rattaché institutionnellement à quatre tutelles : CNRS, l'ENS Lyon, l'Université Jean Monnet Saint-Etienne et l'Université Lumière Lyon 2), dont il est en même temps un des quatre directeurs adjoints. Il est aussi directeur de la collection « Laboratoire des sciences sociales » aux Editions La Découverte, dans laquelle la plupart de ses ouvrages ont été publiés. Son parcours intellectuel inclut également, à part les postes de maître de conférences, puis de professeur à l'Université Lumière Lyon 2 et le statut de membre du prestigieux Institut Universitaire de France (1995-2000), une riche carrière internationale (il a été, entre autres, professeur invité à l'Université de Lausanne en Suisse, à l'Université catholique de Louvain en Belgique et à l'Université nationale de La Plata en Argentine, ainsi qu'au Brésil, à l'Université Juiz de Fora et à l'Université de Recife). Sociologue intéressé notamment par des problématiques liées à la sociologie de l'éducation et aux politiques publiques de lutte contre l'illettrisme (*L'invention de l'illettrisme : rhétorique publique, éthique et stigmates*, Paris, La Découverte, 1999 ; *La raison scolaire : école et pratiques d'écriture, entre savoir et pouvoir*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008), Bernard Lahire déclare se situer dans une perspective théorique et épistémologique partiellement redevable à la sociologie bourdieusienne, qu'il reconnaît comme l'« une des plus riches en problèmes et en solutions, qu'elle incorpore de manière non éclectique » (*L'Esprit sociologique*, op. cit., p. 16) en ajoutant aussitôt : « Refuser de s'y confronter ou l'ignorer relève donc, à mon sens, du suicide scientifique » (*Ibidem*). Il y consacre, d'ailleurs, un important travail d'élucidation de l'héritage bourdieusien, en dirigeant le volume collectif *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu : dettes et critiques* (Paris : La Découverte, 1999), travail par lequel il entend se positionner

effectivement, qu'il serait salubre pour la démarche sociologique de dépasser le premier « mouvement de recul et de méfiance »⁴³ envers la littérature pour profiter, au contraire, du « réservoir de connaissances implicites sur le monde social et certains mécanismes qui le gouvernent »⁴⁴ que celle-ci enfermerait, par la diversité des situations mises en scène, les multiples descriptions de relations entre les personnages, les monologues intérieurs, etc., ainsi que des nouveaux « schèmes d'interprétation du monde social »⁴⁵ proposés par les récits littéraires et capables d'enrichir la boîte à outils du sociologue. Mentionnant ensuite le rôle de Jacques Dubois (que Bernard Lahire cite d'ailleurs à plusieurs reprises, en s'appuyant largement sur ses propositions), David Ledent rappelle, dans un court paragraphe, l'importance accordée par Dubois à « la proximité intellectuelle entre l'entreprise sociologique et le roman réaliste »⁴⁶, en promouvant le « sens du social » dont ce dernier aurait fait la preuve et en invitant en même temps à l'étude de la fonction cognitive de la littérature dans le cadre non pas d'une histoire des idées mais d'une théorie de la connaissance.

Il est cependant assez surprenant de constater, à une confrontation plus soignée des textes de ces deux auteurs que Ledent souhaite faire dialoguer autour de l'idée de sociologie par la littérature, les divergences non-négligeables qui séparent, voire opposent leurs démarches respectives. Quoiqu'il semble tout à fait porté à reconnaître une certaine spécificité propre à l'écriture littéraire, lorsqu'il affirme que « le roman n'est jamais la traduction littéraire d'une théorie sociologique »⁴⁷ (par quoi on aurait envie de comprendre, en effet, qu'il n'y est pas

raisonnablement entre les deux extrêmes que constituent, d'une part, les « réfutations "radicales" qui sont malheureusement souvent l'expression d'une très mauvaise foi » et, d'autre part, les « manifestations d'adhésion, de soutien ou d'éloge, de disciples béatement admiratifs » (voir Bernard Lahire, « Pour une sociologie à l'état vif », *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu : dettes et critiques*, op. cit., p. 5-20). En ce qui concerne son intérêt pour la littérature, à part le chapitre qu'il y dédie dans *L'Esprit sociologique* (ouvrage auquel il attribue une certaine « intention pédagogique » (*L'Esprit sociologique*, op. cit., p. 13), tout en précisant qu'il s'agit plutôt d'un « anti-manuel en tant que livre de chercheur plutôt que d'enseignant » (*ibid.*, p. 14)), Bernard Lahire publie encore *La condition littéraire. La double vie des écrivains* (La Découverte, 2006), *Franz Kafka : éléments pour une théorie de la création littéraire* (La Découverte, 2010), *Ce qu'ils vivent, ce qu'ils écrivent : mises en scène littéraires du social et expériences socialisatrices des écrivains* (Paris, Éditions des archives contemporaines, 2011). Nous reviendrons ci-dessous (note 54) sur quelques détails de la méthode pour l'étude du littéraire que promeut Bernard Lahire, ainsi que sur sa position fort critique à l'adresse du discours et des méthodes qu'il identifie au sein des études littéraires.

⁴³ *Ibid.*, p. 173.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 179.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 173.

⁴⁶ David Ledent, « Peut-on parler d'une sociologie implicite du roman ? », article cité, p. 376.

⁴⁷ Bernard Lahire (*L'Esprit sociologique*, op. cit., p. 178) cité par David Ledent, *ibidem*.

réductible), ainsi que par les multiples renvois aux travaux de Jacques Dubois, dont nous espérons montrer dans ce qui suit la position fort nuancée à cet égard, Bernard Lahire n'en manifeste pas moins une parfaite indifférence vis-à-vis de cette spécificité, en revendiquant, en toute fidélité au champ disciplinaire auquel il appartient et tout en se justifiant du raisonnement de Jean-Claude Passeron par rapport à la philosophie, un « usage *utilitaire*, corporatif et intéressé » des textes littéraires, « qui conduit le sociologue malin à feuilleter d'autres pages en les arrachant à leur contexte [...], pour y puiser les concepts et les schèmes capables de nourrir l'observation sociologique »⁴⁸. C'est surtout dans ce sens qu'il entend mettre en avant la métaphore du « pillage » des textes littéraires, pour décrire la manière dont « la fréquentation de la littérature peut être l'occasion d'enrichir ses schèmes d'interprétation, d'affiner son intelligence du social et d'accroître son imagination sociologique »⁴⁹. On s'accorderait bien à trouver, dans cette suggestion faite aux sociologues, une grande valorisation de la forme de connaissance dont la littérature serait porteuse. Mais il n'en reste pas moins que, tout en rejetant les « connotations un peu barbares »⁵⁰ du terme, Lahire annonce ouvertement ne pas avoir l'intention de « "respecter" la logique littéraire des textes lus, mais de s'en servir à de tout autres fins »⁵¹. C'est dans le même sens qu'il parle d'un « usage pragmatique »⁵² de ces textes en sociologie, en se posant la question de leur « degré potentiel de "rentabilité" scientifique »⁵³. Malgré le démenti, les guillemets ou d'autres signes de prudence de la part de l'auteur, il est difficile de ne pas lire, dans ces considérations de Bernard Lahire sur une possible « sociologie implicite » de la littérature, la prétention à une instrumentalisation libre et totale du texte littéraire par le sociologue, insouciant de la nature particulière de ce texte, dont les études littéraires, soit dit en passant, auraient justement pour mission de fournir la définition et la compréhension⁵⁴.

⁴⁸ J.-C. Passeron cité par Bernard Lahire, *L'Esprit sociologique*, op. cit., p. 176 (souligné dans le texte).

⁴⁹ *Ibid.*, p. 175.

⁵⁰ *Ibidem*.

⁵¹ *Ibidem*.

⁵² *Ibidem*.

⁵³ *Ibid.*, p. 174.

⁵⁴ Il est justement bien significatif de noter dans ce cadre la posture subtilement, mais visiblement polémique que Bernard Lahire maintient à l'égard des études littéraires, ainsi qu'elle se manifeste surtout dans son ouvrage *Franz Kafka. Éléments pour une théorie de la création littéraire* (Paris : La Découverte : 2010). Le sociologue réaffirme encore tout récemment cette position, dans un article intitulé « Pour une sociologie de la littérature » (*Idées économiques et sociales* 2016/4 (N° 186), p. 6-14), où il se donne encore une fois pour but de renouer les liens

Toute différente semble nous apparaître la posture de Jacques Dubois⁵⁵, dont la méthode consistant à interroger le « sens du social » des auteurs qu'il étudie paraît se distinguer par une attention bien davantage tournée vers les subtilités et le mouvement de leur écriture, portant au

entre sociologie et littérature, liens défectueux en partie à cause de la méfiance des sociologues, s'attachant uniquement à l'étude des institutions et gardant leurs distances vis-à-vis de la « chair textuelle ». Lahire voudrait ainsi renouveler en même temps le modèle d'analyse du champ littéraire, en y intégrant une préoccupation fort considérable pour l'étude des textes en eux-mêmes : il propose d'appeler cette nouvelle approche « une sociologie dispositionnaliste-contextualiste de la création littéraire », supposant d'« établir des liens, systématiques plutôt qu'anecdotiques, profonds plutôt que superficiels, entre la vie des écrivains et leurs créations », c'est-à-dire « entre des formes d'expériences sociales et des types d'intrigues littéraires, entre des problématiques existentielles et des problématiques littéraires, entre les éléments d'une biographie sociologique non anecdotisante et des mises en scène littéraires » (p. 7). Mais une telle proposition est inséparable, chez Bernard Lahire, d'une critique systématique des approches pratiquées, selon lui, au sein des études littéraires, qu'il semble assimiler toujours aux méthodes mises en place et promues par Gustave Lanson et surtout par ses successeurs. Le sociologue déclare dans ce sens que « Tout oppose une telle démarche [la sienne] à la biographie littéraire anecdotisante, qui ne connaît que la succession finalisée des événements, confinant aux apories de l'"illusion biographique", et qui est dépourvue de toute théorie un tant soit peu structurante de l'action et de la socialisation » (p. 7). Mettant en avant l'importance d'une étude des « socialisations littéraires », il rappelle encore que « les spécialistes en études littéraires réduisent [celles-là] à des "influences littéraires" » (p. 8). Lahire pointe du doigt également un certain « style impressionniste et pointilliste » des « biographies » construites par les littéraires ; ceux-ci feraient, d'après lui, le travail d'un « compilateur compulsif de faits, de gestes et de paroles non hiérarchisés », consistant à « réduire la biographie individuelle à une série d'anecdotes ou à un simple enchaînement chronologique d'événements ou de faits » (p. 8).

⁵⁵ Né à Liège en 1933, Jacques Dubois poursuit sa formation et sa carrière universitaire dans sa ville natale : en 1961 il est docteur en philosophie et lettres de l'Université de Liège, où il enseigne, de 1978 à 1998, la littérature française des XIX^e et XX^e siècles et la sociologie des institutions culturelles et où il est actuellement professeur émérite. Toujours à l'Université de Liège il est parmi les fondateurs, en 1990, du département des Arts et Sciences de la Communication, dont il sera le président jusqu'en 1998. En même temps, il est souvent professeur invité dans des universités étrangères, en France, au Canada et aux Etats-Unis. Sa personnalité se distingue par une diversité de préoccupations intellectuelles. Ayant fondé, en 1967, le Groupe μ dans le cadre du Centre d'Etudes poétiques de l'Université de Liège, il s'intéresse alors principalement aux recherches en rhétorique, sémiotique et poétique (suivant le mouvement structuraliste en vogue dans les années 1960) ; parmi les travaux les plus notables du Groupe μ on peut mentionner *Rhétorique générale* (Paris, Larousse, collection « Langue et langage », 1970 ; Paris, Seuil, « Points », 1982 ; livre traduit en plus de quinze langues) ou encore *Rhétorique de la poésie : Lecture linéaire, lecture tabulaire* (Bruxelles : Complexe, 1977 ; Paris : Seuil, « Points », 1990). Se tournant après vers l'étude de la littérature d'un point de vue sociologique, Jacques Dubois est connu pour ses travaux sur l'œuvre de Marcel Proust (*Pour Albertine. Proust et le sens du social*, Paris : Seuil, 1997 et encore, très récemment, *Le Roman de Gilberte Swann. Proust sociologue paradoxal*, Paris : Seuil, 2018). Il est également considéré comme un des meilleurs spécialistes de l'œuvre de Georges Simenon, romancier liégeois, dont il prépare l'édition pour la collection « Bibliothèque de la Pléiade » (volumes parus en 2003 et en 2009, en collaboration avec Benoit Denis). Dans l'approche sociologique qu'il pratique, Jacques Dubois se réclame souvent de la pensée et des théories de Pierre Bourdieu, auxquelles il contribue à dédier le volume *Le symbolique et le social. La réception internationale de la pensée de Pierre Bourdieu* (sous la direction de J. Dubois, P. Durand et Y. Winkin, Presses Universitaires de Liège, 2015), qui reprend dans une nouvelle édition les actes du colloque de Cerisy-la-Salle de juillet 2001. Par ailleurs, Jacques Dubois se remarque aussi par son engagement pour la culture de sa région natale : il se retrouve ainsi, en 1983, parmi les rédacteurs et signataires du *Manifeste pour la culture wallonne*, revendiquant l'autonomie culturelle de la Wallonie. En septembre 2015 il est honoré par le Gouvernement wallon de la distinction d'officier du Mérite wallon, distinction qui consacre « la reconnaissance des autorités wallonnes envers toute personne, physique ou morale, dont le talent ou le mérite fait honneur à la Wallonie dans une mesure exceptionnelle et contribue à son rayonnement » (source : <http://www.wallonie.be/>, consulté le 2 mars 2018).

jour une préoccupation supérieure pour ce qui fait la singularité de ce type de sociologie qu'enfermerait la littérature et, par voie de conséquence, un intérêt premier pour la singularité de la littérature elle-même. C'est avec ses analyses de l'œuvre proustienne, dans *Pour Albertine. Proust et le sens du social* (Paris : Seuil, 1997), que Dubois parvient à rendre célèbre cette expression qui sera également reprise dans le titre du dossier réuni en son hommage vingt ans plus tard par la revue *Romantisme* – « Le Sens du social » – que nous évoquions au tout début⁵⁶. Il entamait alors une réflexion sur la fiction comme « champ d'expérience d'une sociologie »⁵⁷, mais une sociologie « inséparable du romanesque »⁵⁸ : selon lui, « Marcel Proust a le sens du social comme on a le sens de l'humour. Sans rien de forcé ou de systématique. Loin des doctrines et des discours. »⁵⁹ Une réflexion continuée par la suite avec *Les romanciers du réel* (Seuil, 2000) et surtout dans son ouvrage sur *Stendhal. Une sociologie romanesque* (La Découverte, 2007), où l'on voit cette nouvelle notion de « sociologie romanesque » s'ajouter à la première, comme pour constituer un réseau conceptuel propre à sa démarche. Dans l'avant-propos à ce

⁵⁶ Cette étude de Jacques Dubois paraît s'inscrire dans une direction de recherche nouvellement appliquée au roman *A la recherche du temps perdu*, comprenant une série de « lectures sociologiques » de cette œuvre qui, avant le tournant de la décennie 1990, aurait surtout fait l'objet de commentaires mettant l'accent sur son côté psychologique ou philosophique, exploitant en priorité les thèmes de la mémoire, du temps ou encore, dans le sillage de *Contre Sainte-Beuve*, la distinction entre les deux « moi » du créateur. Avec *La scène proustienne. Proust, Goffman et le théâtre du monde* de Livio Belloi (Paris : Nathan, 1993) et *Proust sociologue : de la maison aristocratique au salon bourgeois* de Catherine Bidou-Zachariasen (Paris : Descartes & Cies, 1997), *Pour Albertine* de Jacques Dubois montrerait la puissance évocatrice et explicative des excellentes descriptions du monde social que donne à lire le roman de Proust. Mais, chacun de ses essais rapprochant le point de vue du romancier d'une théorie sociologique différente (l'interactionnisme, la théorie du changement social proche de Bourdieu et d'Elias, la théorie de Gabriel Tarde sur les comportements sociaux, etc.), se pose alors la question de la compatibilité, à l'intérieur d'une même œuvre de fiction, de conceptions et de messages difficilement ou nullement conciliables sur le terrain de la sociologie savante. Tel est le point que s'efforce de soutenir un article de Florent Champy (aux arguments de qui nous reviendrons encore dans le volet conclusif de ce chapitre), où l'auteur critique non sans sévérité ce type de démarche, se proposant de « montrer à quelles difficultés se heurte le projet de construction d'une sociologie à partir d'un texte de fiction et quelles exigences un tel projet de sociologie du roman doit satisfaire pour respecter la spécificité de son objet » : « Littérature, sociologie et sociologie de la littérature. À propos de lectures sociologiques de *À la recherche du temps perdu* » (*Revue française de sociologie*, 2000, 41-2, p. 345-364).

⁵⁷ Jacques Dubois, *Pour Albertine. Proust et le sens du social*, op. cit., p. 14.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 22.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 189. Dans l'article qu'il consacre toujours à Marcel Proust en 2017, Dubois réaffirme cette vision de la connaissance sociologique du romancier, qui ne se laisserait pas saisir qu'à condition de bien analyser et comprendre le « mouvement de la fiction » : « En somme, on pourrait défendre l'idée que la *Recherche* est l'œuvre d'une manière de sociologue qui cache son jeu et se contraint à dissimuler derrière l'apparat d'une fiction bien menée et divertissante une connaissance de ce qui fait la construction sociale. C'est qu'il a la conviction que cette dernière ne peut apparaître en surface si elle ne veut pas par le développement d'un système troubler le "naturel" ou le mouvement de la fiction » (Jacques Dubois, « Proust et les sociologues », *Romantisme* 2017/1 (n° 175), p. 84).

dernier essai, Jacques Dubois signale très clairement sa volonté de s'inscrire « dans une lignée d'analyse du littéraire qui est à l'ordre du jour »⁶⁰ et qui soulève la question de l'apport de savoirs par les textes littéraires aux sciences de l'homme telles que la philosophie, la psychanalyse ou la sociologie. Il rappelle brièvement, dans ce sens, les travaux de Pierre Macherey, Vincent Descombes, Pierre Bayard et Pierre Lassave, et s'arrête ensuite un peu plus longuement sur *L'Esprit sociologique* de Bernard Lahire, pour le citer « en retour », dirait-on : la « sociologie implicite » dont parle Lahire, l'« usage incitatif » de la littérature auquel il invite les sociologues, ainsi que la « valeur expérimentale [du] travail de l'écrivain »⁶¹ sont bien mentionnés par Dubois comme autant de possibles prémisses à sa propre démonstration.

Mais dans le questionnement sur la dimension et les pouvoirs sociologiques auquel Jacques Dubois entend soumettre les œuvres littéraires il y a tout particulièrement, semble-t-il, un souci de prendre en compte et d'exploiter « la structure profonde de l'œuvre »⁶², qu'il pose comme la réponse la plus pertinente, avancée déjà par Pierre Bourdieu bien avant, à la question, que soulèverait, entre autres, Bernard Lahire, « de savoir à quel niveau d'une construction textuelle donnée les schèmes d'intelligibilité du social se donnent à appréhender »⁶³. Dubois ne contredit donc pas les propositions de Lahire (il n'en retient même pas, curieusement, la métaphore du « pillage », à laquelle le sociologue attribuait pourtant une force symbolique considérable), mais dans cette invocation de l'autorité bourdieusienne en réponse à un problème de méthode assez général présenté comme une question soulevée particulièrement par l'auteur de *L'Esprit sociologique*, sans par ailleurs préciser si celui-ci y apporte ou pas un éclaircissement, on peut sans effort percevoir tout au moins une certaine prise de distance. Car la « sociologie romanesque » que cherche à instituer Jacques Dubois n'est pas tout à fait la « sociologie implicite » mise en avant par Bernard Lahire. Si les deux s'accordent à voir dans la littérature « un mode de connaissance et des éléments de savoir qui valent bien ceux que dispensent les sciences de la société »⁶⁴, là où le dernier faisait abstraction sans peine de « la logique littéraire des textes lus », le premier énonce comme une nécessité incontournable le

⁶⁰ Jacques Dubois, *Stendhal. Une sociologie romanesque*, op. cit., p. 17.

⁶¹ *Ibid.*, p. 19.

⁶² *Ibid.*, p. 20.

⁶³ *Ibidem.*

⁶⁴ *Ibid.*, p. 13.

repérage et l'analyse de la « structure profonde » de ces textes. Il va même jusqu'à réclamer pour le roman « une forme d'engagement qui naît à même l'écriture »⁶⁵, c'est-à-dire « un engagement d'abord littéraire, qui met en jeu le roman dans sa forme »⁶⁶, le romancier lui-même « n'étant pas maître entièrement de ce que sa fiction dévoile »⁶⁷. C'est là que le travail d'interprétation « à la fois littéraire et sociologique »⁶⁸ intervient, pour reconstituer dans tous ses aspects la complexité du savoir contenu par l'œuvre littéraire, savoir inséparable, paraît-il, de la forme dans laquelle il advient. C'est précisément la part du « littéraire » que Lahire aurait en quelque sorte dédaignée, et qui retrouve de ce fait sous la plume de Jacques Dubois son rôle primordial.

L'auteur des *Romanciers du réel* signalait déjà, en effet, dans la « Présentation » de cet ouvrage publié en 2000 et que l'on n'aurait pas tort de relire ainsi à la lumière des observations que nous venons de faire : « là où le roman réaliste réussit le mieux à nous dire la vérité du social, c'est à même le romanesque, à même son imaginaire, à même son écriture ou sa poétique »⁶⁹. De même, il reviendra sur cette conviction, pour la renforcer, lors de son

⁶⁵ *Ibid.*, p. 11 (nous soulignons).

⁶⁶ *Ibidem* (nous soulignons).

⁶⁷ *Ibid.*, p. 12.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 20.

⁶⁹ Jacques Dubois, *Les Romanciers du réel. De Balzac à Simenon*, Paris : Seuil, 2000, p. 11. Pour mieux expliciter ce qu'il faut entendre par « romanesque », Dubois ajoute encore ceci : « c'est là où il invente un univers, là où il dit les rapports humains en des projections qui confinent à l'allégorie, là où il s'approprie les paroles les plus triviales en des artéfacts linguistiques, qu'il propose la grille la plus opératoire et la plus perspicace de déchiffrement de la société » (*ibid.*, p. 12). Il serait également intéressant de mettre ici en parallèle les analyses respectives de Jacques Dubois et de Bernard Lahire sur un sujet commun, à savoir les romans de Georges Simenon, auxquels Lahire dédie un volet de son chapitre « Sociologie et littérature » de *L'Esprit sociologique* (*op. cit.*, p. 183-211), volet que nous pourrions comparer au chapitre sur Simenon des *Romanciers du réel* de Jacques Dubois (*op. cit.*, p. 314-330). Un tel développement risquerait cependant d'agrandir sensiblement les dimensions de notre travail. Notons toutefois, au passage, que chez Dubois on retrouve, à part l'étude très fine des personnages et de leurs fonctions ou des schémas narratifs que le critique s'efforce de mettre en corrélation avec les mécanismes cognitifs qu'ils seraient censés débloquent (« On se trouve en présence d'un réalisme qui exclut la description méthodique et ample et affectionne la petite notation égrenée au fil du récit. Simenon tire un grand parti de ce que l'on peut appeler les notes d'atmosphère et qui expriment une géographie humaine en attente d'événements ». *Ibid.*, p. 327), une attention très vive accordée à la question des rapports de Simenon à sa propre écriture et aux conséquences textuelles qu'entraîne la problématisation par l'écrivain lui-même de cette question, le procédé n'étant pas dépourvu d'effets de connaissance sur le lecteur : dans les *Mémoires de Maigret*, par exemple, « l'écrivain cède la plume à son personnage majeur et lui permet de raconter comment son créateur a fait de lui une figure de fiction. Inversion savoureuse, mise en abîme imprévue, où l'auteur effectif se donne à voir et se trahit à travers sa créature. S'agissant d'écriture et d'imagination, le romancier et son personnage y jouent à s'opposer sur la manière de traiter le réel. Là où l'écrivain soutient que son art est fait de simplification et de tension vers l'essentiel, le personnage – en tant que policier ou que détective – avoue sa maladie du scrupule et sa tendance à vouloir tout dire » (*ibid.*, p. 318-319). De l'autre côté, l'intérêt de Bernard Lahire pour l'œuvre de Georges

intervention au colloque « Littérature et sociologie » (déjà mentionné ci-dessus) en 2004. Convoquant toujours le raisonnement de Pierre Bourdieu et se proposant là encore de considérer la littérature « dans ce qui fait son aptitude particulière à penser la société »⁷⁰, Dubois pose alors de nouveau « le principe de la primauté de la fiction »⁷¹, dans ce sens que « si l'œuvre littéraire de type fictionnel produit une connaissance spécifique du social, *ce ne peut être qu'avec les moyens de la fiction* et non par le biais d'un discours d'escorte de caractère doxique et en forme d'interventions d'auteur »⁷². Il énumère, parmi ces moyens, l'évocation de « situations concrètes », de « destins singuliers », inscrits dans une « continuité narrative » et traduits dans une rhétorique et une symbolique⁷³, autant de données fondamentales, dont l'analyste ne peut pas simplement se débarrasser, s'il veut restituer dans toute sa richesse la pensée du texte littéraire sur le monde. Nous sommes visiblement bien loin ici de l'usage « utilitaire, corporatif et intéressé » de la littérature, que Bernard Lahire, à la suite de Passeron, conseillait à ses collègues sociologues.

Or, une fois la justice rendue à la « logique littéraire » disqualifiée par Lahire, le risque de compromettre l'équilibre à peine rétabli, à force de basculer dans l'extrême opposée, se fait entrevoir. En citant les « pages remarquables »⁷⁴ des *Règles de l'art* consacrées par Bourdieu à cette problématique, Jacques Dubois se sépare cette fois-ci nettement de la manière de procéder du sociologue, en la jugeant discrètement comme réductrice. « La structure d'ensemble à laquelle il *ramène* le roman de Flaubert résulte d'un travail d'interprétation qui s'inspire

Simenon se manifeste surtout par le rapprochement qu'opère celui-là entre le genre du roman policier exploité par l'écrivain et les différents types d'enquête que mène le sociologue : Lahire insiste sur la manière d'agir et de penser du personnage Maigret – « quasi-sociologue de terrain avisé » (*L'Esprit sociologique*, op. cit., p. 184) – qui devrait inspirer le chercheur en sciences sociales, encouragé par-là de faire sienne la devise de Maigret : « Comprendre et ne pas juger » (*ibidem*), ou encore, à l'instar du même personnage, de préférer « la recherche à la découverte, et la recherche globale et compréhensive de tout un univers social et mental à la stricte enquête policière » (*ibidem*). Il s'agirait apparemment, dans le cas de Lahire, davantage d'une observation plutôt classique du « soin sociologique » (*ibid.*, p. 192) dont le romancier ou/et ses personnages feraient preuve pour agir et décrire le monde et leurs propres actions, là où les analyses de Jacques Dubois témoigneraient au contraire d'une considération soigneuse des procédés textuels en eux-mêmes par lesquels ces actions et ces descriptions sont restituées dans l'acte d'écriture.

⁷⁰ Jacques Dubois, « Socialité de la fiction », *Littérature et sociologie*, op. cit., p. 34.

⁷¹ *Ibid.*, p. 38.

⁷² *Ibid.*, p. 37 (nous soulignons).

⁷³ *Ibidem*.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 34.

étroitement de sa théorie sociale »⁷⁵, affirme Dubois, en admettant cette méthode qui consisterait à « chercher [dans l'œuvre] la confirmation de théories préexistantes »⁷⁶ comme « parfaitement légitime », mais ne coïncidant nullement, d'après lui, avec le fait de « véritablement interroger le texte de fiction sur sa capacité à produire une pensée autonome sur le social »⁷⁷. Car ce que Jacques Dubois paraît réclamer, c'est une autonomie non pas relative, mais absolue, du texte de fiction par rapport aux savoirs des autres disciplines : la littérature doit alors être traitée « de façon *parfaitement indépendante*, en attendant d'elle et d'elle seulement la production d'un schéma d'explication du social » et d'une « conception largement originale, étrangère au départ à toute discipline donnée »⁷⁸. Il va même jusqu'à souhaiter, afin de rendre compte pleinement de la connaissance littéraire sur la société, le recours à un discours qui fasse l'économie de l'appareil conceptuel des sciences sociales : il s'agirait dès lors d'un « savoir fictionnel *fortement autonome* qui, en somme, ne rencontre les attentes des sciences sociales que par accident et de façon oblique »⁷⁹ et qui supposerait, pour être appréhendé, « une approche elle-même autonome de la socialité dans les récits de fiction »⁸⁰. Après avoir vu écarter le rôle et la spécificité du littéraire proprement dit par l'usage purement instrumental que semblait vouloir faire Bernard Lahire de la littérature, nous en sommes à présent amenés, paraît-il, devant le déni de tout droit des sociologues à se prononcer, par le biais de leurs propres connaissances disciplinaires, sur le savoir des textes littéraires relatif aux objets d'étude qu'ils ont en partage. Interdiction qui n'est pas sans ressembler à une action de résistance face à un danger vaguement pressenti. Mais, quel que soit le bien-fondé de cette entreprise de Jacques Dubois, consistant à

⁷⁵ *Ibid.*, p. 38 (nous soulignons).

⁷⁶ *Ibidem.*

⁷⁷ *Ibidem.*

⁷⁸ *Ibidem* (nous soulignons).

⁷⁹ *Ibid.*, p. 43 (nous soulignons).

⁸⁰ *Ibid.*, p. 44. Une référence majeure de Jacques Dubois pour les propositions qu'il avance est l'ouvrage de Pierre Bayard, *Peut-on appliquer la littérature à la psychanalyse ?* (Paris : Minuit, 2004), dont le titre même en dit beaucoup sur le type de rapports que l'auteur envisage entre les deux types de discours et de démarches analytiques mises ainsi en confrontation. Bayard souhaiterait, en effet, mettre en place une nouvelle méthode de lecture des textes littéraires, qu'il appelle « littérature appliquée », par laquelle il serait possible justement non pas d'identifier des théories extérieures dans les productions littéraires, mais, à l'inverse, « de produire de la théorie à partir de ces textes », de « fournir des éléments de réflexion, et non de confirmation », sur un sujet ou un autre (en l'occurrence, le psychisme ; *ibid.*, p. 43). Autrement dit, Bayard soutient aussi, à l'instar de Jacques Dubois, que, de manière parfaitement autonome, « la littérature est à même de proposer [...], pour peu qu'on sache l'interroger, des inventions scientifiques » (*Ibid.*, p. 49).

« demander au texte s'il dispense un savoir sociologique, [en s'adressant] à lui et rien qu'à lui »⁸¹, elle nous apparaît tout au moins comme discutable. A un pareil projet, pour le moins hasardeux, on pourrait opposer cette remarque prenant la forme d'une question plutôt rhétorique que formulait déjà Pierre Lassave, comme une objection par anticipation : « L'écriture fictionnelle ne prendrait-elle pas une telle valeur d'expression et de compréhension du monde si n'existaient en contrepoint des projets disciplinaires qui, bien que pris dans un tout autre régime d'énonciation (contrôlable et opposable), voient cependant en elle un aiguillon pour élargir leur espace sémantique jusqu'à prendre le risque d'en sortir ? »⁸². Pour le dire autrement, sans un bagage suffisamment solide de théories et de concepts, sociologiques en l'occurrence, même repoussé à l'arrière-plan, serait-on toujours en mesure d'évaluer le potentiel épistémologique d'une œuvre littéraire et d'en dégager la leçon de sociologie, quand bien même cette leçon serait entièrement originale et irréductible donc à des théories déjà existantes ?

Pour revenir à l'article de David Ledent, dont nous étions partis, notons qu'il paraît méconnaître ces importantes divergences, porteuses d'inquiétantes, mais probablement non entièrement réfléchies tensions entre différentes manières d'envisager la connaissance littéraire de type sociologique. En revanche, il ne manque pas d'évoquer, dans l'article de 2015, une série de « problèmes posés par une sociologie implicite du roman »⁸³, non dépourvus d'intérêt, sans doute, et qui semblent orientés surtout vers la mise en cause assez critique de cette idée qu'il paraissait plutôt encourager en 2013. Deux ans plus tard, ses remarques dans ce sens semblent émaner d'une position plus nettement située dans le champ de rencontre des deux disciplines – littérature et sociologie – par le fait d'avoir adopté un point de vue plus essentiellement sociologique sur les questions mises ainsi en discussion.

Aussi la première difficulté signalée par Ledent concerne-t-elle précisément, avant celle de définir convenablement l'expression de « sociologie implicite » de la littérature, la définition de la sociologie tout court. Car, selon lui, il s'agirait là d'aggraver, par la mise en avant de ce paradigme nouveau, l'éclatement déjà présent dans le cadre de la discipline sociologique concernant la description de sa propre mission : « Admettre la possibilité d'une sociologie

⁸¹ Jacques Dubois, « Socialité de la fiction », *Littérature et sociologie*, op. cit., p. 43.

⁸² Pierre Lassave, *Sciences sociales et littérature*, op. cit., p. 39-40.

⁸³ David Ledent, « Peut-on parler d'une sociologie implicite du roman ? », article cité, p. 377.

implicite du roman, c'est venir troubler un débat épistémologique déjà vif autour de ce que doit ou devrait faire et être la sociologie académique »⁸⁴. Cette crainte – puisqu'elle paraît en être une – nous semble bien légitime. Et pourtant, exprimée ainsi, elle accentue en quelque sorte une des possibles lacunes de la réflexion de l'auteur, à savoir la quasi-absence de questionnement sur la définition, non moins complexe et problématique, de l'autre terme de cette équation, qui est justement la littérature. Nous reviendrons sur ce point au moment de formuler les conclusions de ce premier chapitre, en cherchant à cerner les définitions de la littérature plus ou moins explicitement mobilisées par les différents discours que nous aurons analysés. En ce qui concerne la démarche de Ledent, disons pour l'instant qu'on ne se tromperait peut-être pas de la qualifier de symptomatique. Ceci par le fait qu'il paraît écarter assez vite cette question, choisissant d'y répondre, dans l'article de 2013, dans une note de fin de texte, où il a recours à une définition partiellement négative : « Dans cet article, nous opposons la "littérature" à tous les écrits que l'on peut qualifier d'"académiques". Est donc littéraire une œuvre présentant une dimension artistique et *qui n'a pas pour fonction première de produire un savoir*. Il s'agit de considérer ici la littérature comme l'un des domaines de l'art »⁸⁵. En 2014, il ajoute cependant cette précision guère inopportune, mais qu'on aurait plutôt du mal à situer dans la suite de sa décision précédente, du fait que les critères retenus semblent tous différents : « Qualifier une œuvre de "littéraire", c'est entrer dans un processus complexe qui fait intervenir de multiples médiations entre différents acteurs : auteurs, éditeurs, critiques littéraires, enseignants, chercheurs et lecteurs »⁸⁶. Ce qui ne l'empêche pas de se « contenter » cette fois-ci de ce qu'il appelle « une définition pragmatique de la littérature »⁸⁷, mais qui risquerait en même temps de pécher par sa circularité : « est littéraire ce que les acteurs reconnaissent comme littéraire »⁸⁸. Ceci étant dit, Ledent admet néanmoins qu'il n'existe pas une seule littérature, mais « des littératures dont les modalités d'appréhension varient en fonction des contextes »⁸⁹. Ce qui l'amène, dit-il, à limiter son propos au seul genre du roman. L'article de 2015 annonce cette

⁸⁴ *Ibidem*.

⁸⁵ David Ledent, « Les enjeux d'une sociologie par la littérature », article cité, p. 10, note 1 (nous soulignons).

⁸⁶ David Ledent, « La sociologie implicite de la littérature », article cité, p. 1.

⁸⁷ *Ibidem*.

⁸⁸ *Ibidem*.

⁸⁹ *Ibidem*.

limite dès le titre, d'ailleurs (« Peut-on parler d'une sociologie implicite du roman ? »), ce qui fait que la question d'une définition de la littérature n'y est même pas formulée.

Celle-ci affleure pourtant vaguement dans le deuxième problème mentionné par David Ledent, consistant dans l'impossibilité d'associer à une « activité artistique »⁹⁰ les usages sociaux et les fonctions de la science : « Dire dans cette perspective que le roman peut contribuer à alimenter la connaissance sociologique, dans la mesure où elle serait le véhicule de sociologies implicites, c'est établir une relation entre deux modes de restitution du réel qui ne présentent ni les mêmes usages sociaux ni les mêmes fonctions »⁹¹. L'auteur fait encore remarquer, par la suite, la confusion introduite dans le débat par la dimension essentiellement intuitive, donc difficile à étayer par des arguments concrets, du caractère implicite de cette supposée sociologie présente dans les textes littéraires. Enfin, il rappelle, pour conclure, la pluralité des discours implicites susceptibles, d'après ce même schéma, d'être dégagés des œuvres littéraires, et ceci à un double niveau : d'une part, par la multiplication des recours disciplinaires : « s'il existe une sociologie implicite du roman, on pourrait tout autant reconnaître sa psychologie implicite, son anthropologie implicite, et pourquoi pas sa biologie implicite »⁹² ; d'autre part, par le fait d'obtenir, à partir de la même œuvre, des interprétations sociologiques diverses qui s'avèrent incompatibles sur le plan théorique (ainsi que l'article de Florent Champy « à propos de lectures sociologiques de *À la recherche du temps perdu* », cité encore ici par David Ledent, se proposait de le montrer : voir ci-dessus note 56). « Faire ainsi cohabiter différentes options théoriques de la sociologie dans une même œuvre constitue un autre écueil relativiste qui annihilerait finalement l'intelligibilité du social censée être contenue dans le roman »⁹³.

David Ledent finit son parcours en tombant d'accord, avec Pierre Lassave, sur la possibilité du dialogue, à condition de considérer chacun des deux types de discours comme « des catégories transitives, et non comme des contenus figés sans aucune possibilité de médiation »⁹⁴. Or, nous avons vu que, malgré les ressemblances entre les propositions avancées d'un côté et de l'autre, c'est justement ces possibilités de médiation qui semblent parfois faire

⁹⁰ David Ledent, « Peut-on parler d'une sociologie implicite du roman ? », article cité, p. 378.

⁹¹ *Ibidem*.

⁹² *Ibid.*, p. 379.

⁹³ *Ibidem*.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 381.

défaut. Toujours est-il que Ledent paraît trouver un modèle convaincant de réalisation d'un tel dialogue dans un ouvrage qu'il cite en conclusion de chacun de ses trois articles traitant de cette question. Il s'agit d'un travail mené en collaboration par le sociologue Danilo Martuccelli et l'agrégée de lettres modernes, mais docteure en sociologie, Anne Barrère : *Le roman comme laboratoire*⁹⁵ ; ouvrage dont nous essaierons, pour finir cette incursion à travers les différentes pistes pour penser la « sociologie implicite » de la littérature, de restituer en quelque mots la portée et les idées à notre avis les plus intéressantes.

Comme son titre même le laisse deviner et comme les auteurs le précisent dès les premières lignes de son introduction, *Le Roman comme laboratoire* a comme projet « d'utiliser la connaissance romanesque à l'œuvre dans la fiction française contemporaine pour stimuler l'imagination sociologique »⁹⁶. Ce projet n'est pas sans rappeler dans une certaine mesure les intentions de Bernard Lahire de se servir de la littérature au profit de la sociologie, que ce soit pour en faire un champ où les théories sociologiques soient mises à l'épreuve ou un outil capable de suggérer de nouvelles hypothèses et d'enrichir ces théories. Le propre de l'entreprise de Barrère et Martuccelli, ainsi que son intérêt à part pour nos questions de recherche en général, résident pourtant dans la prise de position nettement affichée dont ce livre est issu, à savoir le refus opposé aux nombreux discours acrimonieux prétendant dénoncer « l'insignifiance » de la production romanesque française contemporaine : « le roman français contemporain ne cesse d'être rituellement décrié, condamné et enterré, depuis des décennies, lors de chaque rentrée littéraire »⁹⁷. Barrère et Martuccelli se placent ainsi contre les opinions plus ou moins généralement partagées de la crise de la littérature à laquelle on assisterait, idée qui se trouvait également au départ de notre réflexion. Conjointement, en interrogeant la littérature sur l'apport

⁹⁵ Anne Barrère et Danilo Martuccelli, *Le roman comme laboratoire. De la connaissance littéraire à l'imagination sociologique*, Paris, Presses Universitaires du Septentrion, 2009. Ainsi que les présente la quatrième de couverture de l'ouvrage, Anne Barrère est « agrégée de Lettres modernes, docteure en sociologie, professeure en sciences de l'éducation à l'Université de Paris 5, chercheuse au CERLIS [Centre de recherche sur les liens sociaux]. Spécialiste de sociologie de l'éducation. Auteur de *Sociologie des chefs d'établissement* (Paris : PUF, 2006) ». Danilo Martuccelli est « professeur en sociologie à l'Université de Lille 3, chercheur au GRACC [Groupe de Recherche sur les Actions et les Croyances Collectives]. Thèmes de recherche : théorie sociale, sociologie politique et sociologie de l'individu. Auteur de *Sociologie de la modernité* (Paris : Gallimard, 1999) ».

⁹⁶ *Ibid.*, p. 7.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 8. Les deux auteurs invoquent en effet « nombre d'auteurs », écrivains ou critiques (ou les deux), pour qui la France serait « particulièrement au centre de la crise, productrice de romans incompréhensibles ou trop légers et frappés d'inconsistance » (*ibid.*, p. 26). Sont cités, entre autres, dans ce sens : Danièle Sallenave, Benoît Duteurtre, Marc Fumaroli, Jean-Marie Domenach, Henri Raczymow, etc.

de savoirs sociologiques dont elle serait capable, ils opèrent en plus un élargissement du domaine traditionnellement pris en compte par les sociologues, souvent réduit aux seuls textes de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e, et qu'ils étendent justement, par réaction contre les « lamentations » et les « condamnations »⁹⁸ dont ils font l'objet, à des écrivains français contemporains⁹⁹. Pour ces deux auteurs, il s'agirait alors surtout de contrecarrer les discours sur la crise de la littérature contemporaine. Et s'ils entendent le faire en mettant en avant sa capacité à servir de « laboratoire » à la pensée sociologique, c'est parce qu'ils identifient, parmi les multiples reproches à son adresse, celui de la « perte de la dimension sociale » de la littérature comme grief prédominant : « Le roman français contemporain aurait perdu sa capacité à parler à son époque et à sa société, de son époque et de sa société, s'enfermant dans un nombrilisme narcissique insignifiant qui cacherait, peu et mal, d'absurdes jeux formels d'écriture »¹⁰⁰. S'il y a donc recherche d'un profit de la sociologie dans le projet de l'ouvrage de Barrère et Martuccelli, il n'en est pas moins vrai que celui-là pourrait en égale mesure être subordonné à un but supérieur, allant plutôt vers la « défense et illustration » de la littérature¹⁰¹.

N'empêche que nous sommes ici toujours face à une « exploration posée de l'intérieur de la sociologie »¹⁰². Mais, à l'encontre de la perspective et des méthodes promues par Bernard Lahire, les auteurs du *Roman comme laboratoire* posent comme essentielle la nécessité de garder le contact de très près avec les textes littéraires utilisés par le sociologue. D'où le choix de l'expression « herméneutique de l'invention » pour désigner leur méthode de travail, consistant d'abord en une première étape, incontournable, d'interprétation très soigneuse des œuvres, avant de passer à la deuxième, que représente « le dégagement de nouvelles catégories

⁹⁸ *Ibid.*, p. 25.

⁹⁹ Le corpus analysé est ainsi constitué « d'un total de 200 œuvres », considérées comme « l'essentiel de l'œuvre romanesque de vingt romanciers français contemporains, jusqu'à l'année 2004 incluse » (*ibid.*, p. 45), dont, pour ne retenir ici que les plus connus, peut-être : Jean Echenoz, Annie Ernaux, Patrick Mondiano, Lydie Salvayre, Jean-Philippe Toussaint, etc.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 27. Les auteurs rappellent aussi, dans un parcours rapide, mais raisonné et bien documenté, l'évolution du roman aussi bien que celle de la science sociologique au cours du XX^e siècle, évolutions constituant ce qu'ils appellent « les raisons d'une distance » : c'est alors « en partie parce que les sociologues en restent à une conception datée et surannée du personnage et de l'intrigue romanesque, que le "social" du roman contemporain leur reste proprement inaccessible » (*ibid.*, p. 28).

¹⁰¹ On se rappelle d'ailleurs que, dans le discours d'Antoine Compagnon, tel était tout le sens de la mobilisation d'une notion telle que la « connaissance littéraire », vouée à assurer l'intérêt et la légitimité de l'étude de la littérature, en répondant au « pour quoi faire ? » menaçant qu'il avait repris dans le titre de sa leçon inaugurale.

¹⁰² *Ibid.*, p. 49.

de description et d'analyse »¹⁰³ pour la sociologie. Le rôle de l'herméneutique est clairement défini comme fondamental, s'agissant non seulement d'une explication du texte en fonction des besoins de la démonstration, mais tenant compte à la fois de l'acceptabilité de l'interprétation produite, eu égard aux différentes conditions qui font la spécificité de l'objet interprété (à la « logique littéraire », dirait-on, en reprenant les termes de Lahire) : « La deuxième étape n'a une quelconque chance de réussite que si elle s'appuie sur une interprétation orientée, mais *plausible*, des œuvres »¹⁰⁴.

La différence par rapport aux réflexions analysées précédemment est encore marquée, dans le cas de l'ouvrage de Barrère et Martuccelli, par cette image même du laboratoire, qui se substitue à celle, plutôt passive et obéissante, de l'outil. Il y aurait là tout un processus complexe et dynamique par lequel la littérature ne ferait pas que contenir des connaissances, mais en plus, par le fait de contribuer à en produire de nouvelles, elle aurait le pouvoir d'agir : c'est peut-être là tout le sens du postulat de sa capacité de « stimuler l'imagination sociologique à partir de la connaissance romanesque »¹⁰⁵. C'est dans ce sens aussi que David Ledent insistait, vers la fin de ses analyses, sur la nécessité de distinguer « la fonction analytique du roman de sa fonction descriptive »¹⁰⁶. Il faisait remarquer, d'ailleurs, une telle distinction dans la pensée de Nathalie Heinich, qui réclamait, à côté de la fonction de connaissance du monde social, une fonction d'analyse de celui-ci par la littérature. Cette distinction se laisserait peut-être percevoir aussi dans les autres prises de position vues antérieurement, mais souffrirait justement du manque d'une articulation bien claire. Ledent, à la suite de Heinich, d'Anne Barrère et de Danilo Martuccelli, énonce donc catégoriquement comme la plus féconde perspective d'une sociologie par la littérature celle dans laquelle seraient pris en compte non plus les « contenus empiriques » des œuvres, mais « l'activité même de réflexion »¹⁰⁷ qu'accomplirait l'écriture littéraire, sa

¹⁰³ *Ibid.*, p. 55.

¹⁰⁴ *Ibidem* (nous soulignons). L'élaboration de catégories nouvelles, représentant plutôt un « prolongement analytique » de la première étape de travail, ne se serait donc faite qu'en restant « dépendante des descriptions proposées par les romanciers eux-mêmes » (*ibidem*). Les auteurs notent, en plus, qu'ils ont produit, durant ce processus, chacun de son côté, des fiches d'analyse pour plus d'un tiers des œuvres de leur corpus, fiches qu'ils ont confrontées par la suite, afin d'avoir toujours à l'esprit l'exigence de la plausibilité des interprétations obtenues.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 56.

¹⁰⁶ David Ledent, « Peut-on parler d'une sociologie implicite du roman ? », article cité, p. 383. (En citant Heinich, il faisait déjà cette distinction).

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 380.

« fonction analytique » correspondant à un « pouvoir d'éclaircissement » exercé sur « l'activité même de penser comme faculté de l'intuition »¹⁰⁸. On retrouve ainsi le pouvoir de la littérature à « renouveler les schèmes de perception du monde », invoqué par Gisèle Sapiro, et dont on peut voir ici qu'il est susceptible de s'appliquer non seulement aux acteurs sociaux qu'étudie le sociologue, mais au regard et à la réflexion du sociologue lui-même, infléchissant la vision qu'il a de ses objets en tant que chercheur.

En résumé de cette première étape de notre investigation portant sur l'idée de sociologie par la littérature, trois observations au moins méritent d'être soulignées, afin de tracer l'esquisse d'un premier possible bilan. Il va plutôt de soi, tout d'abord, que, loin de se présenter comme une idée homogène poursuivant une évolution linéaire, l'idée de sociologie par la littérature connaît une variété d'expressions et de modalités d'exploitation par des sociologues comme par des littéraires. Toujours est-il que l'on pourrait parfois avoir l'impression, en lisant les présentations qui en sont faites, que cette diversité de propositions et de positions tend à être mésestimée ou à passer pour secondaire. Nous pouvons y lire, d'une part, comme le souhait de mettre en évidence, avant toute discontinuité ou divergence, la qualité de l'élan unique consistant à faire l'éloge de la littérature et de la connaissance dont elle serait porteuse, et donc à rendre opératoire la notion de connaissance littéraire. Mais, d'autre part, cela n'est pas sans produire un certain effet de confusion, voire de malentendus. Car, et l'on arrive ainsi au deuxième point de ce bilan provisoire, il paraît que, censée rapprocher les disciplines des sociologues et des littéraires, l'idée de sociologie par la littérature risque au contraire de faire naître de nouvelles tensions et ramener à la surface d'anciens clivages, comme nous avons partiellement pu le constater – mais nous y reviendrons à la fin de ce chapitre – suite à l'analyse comparative des positions de Bernard Lahire et de Jacques Dubois. Tensions et clivages qui, faute d'être suffisamment pris au sérieux, seraient d'autant plus susceptibles de silencieusement miner le champ intellectuel, provoquant un certain malaise dans les études littéraires, vu que c'est leur objet – la littérature – qui est principalement visé par ces discussions, mais aussi dans la sociologie, comme les remarques de David Ledent dans ce sens le montrent bien clairement.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 381.

Enfin, une possible solution aux difficultés ainsi relevées se présenterait dans la décision de reconnaître, au-delà des *contenus* de savoir véhiculés par les textes littéraires (contenus que seuls semble viser la question de la conceptualisation par ou de l'irréductibilité à une théorie sociologique), le pouvoir qu'auraient ces textes d'*agir* sur l'activité même de penser le monde social. Il y aurait ainsi une réflexion sociologique propre à la littérature, au contact de laquelle la réflexion savante devrait se trouver stimulée et par laquelle on pourrait même dire qu'elle devrait se laisser guider. Mais comment concevoir cette force inspiratrice de la littérature, indépendante, paraît-il, des « contenus empiriques » de la connaissance qu'elle fournirait au sociologue ? Avant d'y apporter un éclaircissement plus nuancé, au cours du troisième chapitre de cette partie, où nous nous interrogerons sur ce qui pourrait être justement un début de réponse à cette question, à savoir sur le langage et la forme littéraires, nous nous proposons d'examiner, dans le volet suivant du présent chapitre, la manière dont la connaissance littéraire et ses pouvoirs sont affirmés et décrits par les deux auteurs unanimement cités comme les initiateurs du projet d'une sociologie par la littérature : Pierre Bourdieu et Nathalie Heinich. Nous espérons ainsi montrer encore une fois la complexité, faite de richesse, mais aussi de dangers et de contradictions, de cette démarche.

II.1.2 Pierre Bourdieu et Nathalie Heinich : pouvoirs littéraires en sociologie

Dans le paysage mouvementé des relations entre littérature et sciences sociales au XX^e siècle, l'œuvre de Pierre Bourdieu représente sans doute un premier repère fondamental pour notre période. Dans le domaine particulier de la sociologie de la littérature il aurait réussi – tel paraît être son grand mérite – à surmonter « la vieille opposition entre analyse externe et analyse interne, à quoi les partisans de l'histoire littéraire et ceux de l'analyse formelle ont parfois voulu borner les modalités concrètes de l'analyse du littéraire »¹⁰⁹. Avec son ouvrage de 1992, *Les Règles de l'art*, il ambitionne en effet le dépassement des anciens antagonismes divisant les études littéraires, tout en renouvelant en profondeur le regard sociologique sur la littérature, qui

¹⁰⁹ Alain Viala, Paul Aron, *Sociologie de la littérature*, Paris : P.U.F., 2006, p. 111.

deviendrait par là-même un objet pleinement légitime de cette discipline. C'est par le recours au concept de « champ littéraire » et, plus largement, à la théorie qu'il en construit, impliquant aussi les concepts d'« habitus » et de « capital » (avec ses subdivisions, entre lesquelles le capital symbolique détient une place décisive), et en montrant, à partir d'une relecture de *L'Éducation sentimentale* de Flaubert à la lumière de cette théorie, le fonctionnement pleinement social du monde littéraire, ainsi que l'inscription dans le texte même de l'œuvre de cette dimension sociale¹¹⁰, que Pierre Bourdieu parviendrait à contrecarrer une conception essentialiste de la littérature, sans pour autant réduire celle-ci à des déterminismes extérieurs, car son approche permettrait bien de saisir en même temps les « logiques propres aux univers de production symbolique et à la production de la valeur littéraire »¹¹¹.

En évoquant, au début de ce deuxième volet de notre étude sur les rapports des sociologues à la littérature et sur le type de connaissance qu'ils conviennent d'y reconnaître, l'importance du rôle joué par la sociologie des champs de Pierre Bourdieu, nous n'avons bien évidemment pas l'intention de refaire ici une présentation de sa théorie du champ littéraire ou des concepts qui la rendent opératoire¹¹². L'examen de l'intégralité des rapports de la sociologie bourdieusienne à la littérature et aux études littéraires, tout comme son rôle majeur dans la redéfinition de la littérature comme institution, ne semblent pas non plus des pistes envisageables pour cette division de dimensions fort restreintes de notre thèse¹¹³. Nous jugeons

¹¹⁰ Voici, pour rappel, l'hypothèse de l'analyse bourdieusienne, telle qu'elle est formulée par l'auteur : « *L'Éducation sentimentale*, cette œuvre mille fois commentée et sans doute jamais lue vraiment, fournit tous les instruments nécessaires à sa propre analyse sociologique : la structure de l'œuvre, qu'une lecture *strictement interne* porte au jour, c'est-à-dire la structure de l'espace social dans lequel se déroulent les aventures de Frédéric, se trouve être aussi la structure de l'espace social dans lequel l'auteur lui-même était situé » (Pierre Bourdieu, *Les Règles de l'art*, op. cit., p. 19). Il faut bien sûr se rappeler que ce premier chapitre dédié à Flaubert représente en fait un « prologue », comme un prétexte pour entrer dans la vraie matière du livre, qui est la description des « propriétés générales des champs de production culturelle » (*ibid.*, p. 298), posant en quelque sorte le champ littéraire comme exemple paradigmatique.

¹¹¹ Gisèle Sapiro, *La sociologie de la littérature*, op. cit., p. 18.

¹¹² Pour une présentation judicieuse récente des principaux concepts de la sociologie bourdieusienne, ainsi que des multiples apories qui se laissent relever à une analyse poussée de celle-ci, voir le très beau livre de Jean-Louis Fabiani, *Pierre Bourdieu. Un structuralisme héroïque*, Paris : Seuil, 2016.

¹¹³ On pourra lire le résultat d'une pareille entreprise dans le volume collectif *Bourdieu et la littérature*, sous la direction de Jean-Pierre Martin (Nantes : Editions Cécile Defaut, 2010), réunissant les contributions d'une vingtaine d'auteurs, entre lesquels Jacques Dubois, Bernard Lahire, Pascale Casanova, Gisèle Sapiro, mais aussi Pierre Macherey, Dominique Viart, Marielle Macé, Annie Ernaux, etc., ainsi qu'un entretien en partie inédit de Pierre-Marc de Biasi avec Pierre Bourdieu, datant de septembre 1992, dont quelques pages seulement avaient été publiées dans *Le Magazine littéraire* pour la rentrée littéraire de cet automne-là.

en revanche qu'il n'est pas sans intérêt pour notre propos d'attirer l'attention sur quelques aspects, plutôt isolés, de la position de Bourdieu en tant qu'analyste du fait littéraire, aspects qui donneraient à voir, parallèlement au regard froid du savant, une certaine attitude de modestie mêlée de fascination devant cet objet autrement difficile à saisir, la littérature.

C'est ainsi que, dans l'avant-propos bien connu à ses *Règles de l'art*, le sociologue se prononce d'emblée et bien clairement contre « ces innombrables plaidoyers sans âge et sans auteur en faveur de la lecture »¹¹⁴, d'une lecture « exclusivement littéraire »¹¹⁵ des textes littéraires, interdisant aux sciences sociales d'y toucher, sous prétexte que celles-ci méconnaîtraient la « spécificité » de ceux-là et qu'elles nuiraient donc, par leur « contact profanateur »¹¹⁶, par le « traitement ordinaire de la science ordinaire »¹¹⁷ auquel elles soumettraient les œuvres, au plaisir esthétique que doivent procurer ces objets associés à « des expériences ineffables »¹¹⁸ et nécessairement inconnaissables. La visée délibérément polémique de cet ouvrage, orientée contre les postulats du formalisme et de la Nouvelle Critique, n'est d'ailleurs point méconnue, tout comme la réception contrastée qui lui fut réservée lors de sa parution en 1992 et par la suite¹¹⁹. On peut aussi remarquer, en passant, que cette manière d'amorcer la discussion, en adoptant aussitôt une posture de défense contre les objections et les attaques qu'il anticipe déjà à l'adresse de son entreprise, n'est guère surprenante pour le lecteur familier avec le style de Bourdieu. N'empêche qu'il s'agit là, dans ce cas précis, de plus que d'une anticipation : les critiques auxquelles il s'oppose précèdent sa prise de parole, qui se constitue ainsi en acte de défense et de contre-offensive en même temps. Pierre Bourdieu repousse donc une définition de la sociologie de la littérature comme « forme par excellence de l'arrogance scientifique qui, sous couvert d'expliquer, n'hésite pas à menacer le "créateur" et le lecteur dans leur liberté et leur singularité »¹²⁰. Mais il refuse par là-même, ironiquement, une certaine définition de la littérature comme fait exceptionnel, mystérieux, incompréhensible, tout

¹¹⁴ Pierre Bourdieu, *Les Règles de l'art*, op. cit., p. 9.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 10.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 11.

¹¹⁷ *Ibidem*.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 12.

¹¹⁹ Voir à ce sujet Jean-Pierre Martin, « Bourdieu le désenchanté », avant-propos à *Bourdieu et la littérature*, op. cit., p. 7-21.

¹²⁰ Pierre Bourdieu, *Les Règles de l'art*, op. cit., p. 12.

en avançant à son tour, et peut-être moins explicitement, une autre. Quelle serait donc celle-ci et serait-elle résumable uniquement par l'intégration du social au fait littéraire opérée par l'auteur ?

Aux accusations évoquées ci-dessus, Bourdieu répond que, « loin de la réduire ou de la détruire, [l'analyse scientifique] intensifie l'expérience littéraire »¹²¹, parce qu'elle « ne paraît annuler d'abord la singularité du "créateur" au profit des relations qui la rendent intelligible que pour mieux la retrouver au terme du travail de reconstruction de l'espace dans lequel l'auteur se trouve englobé »¹²². D'où l'on peut inférer que, loin de la nier, le sociologue admet pleinement cette « singularité », ce statut exceptionnel, que son enquête ne met de côté que provisoirement, et juste en apparence, car elle semble bien représenter toujours, du moins le croirait-on à la lecture de cette phrase, le but ultime de sa recherche sur le littéraire. En effet, au bout de ses analyses sur l'œuvre et le personnage de Flaubert, vu comme agent dans un espace de positions diverses, Pierre Bourdieu arrive à conclure ceci : « Il s'ensuit que l'on n'a quelque chance de *ressaisir vraiment la singularité de son projet créateur* et d'en rendre compte pleinement qu'à condition de procéder exactement à l'inverse de ceux qui se contentent de chanter les litanies de l'Unique. C'est en l'historicisant complètement que l'on peut comprendre complètement comment *il s'arrache à la stricte historicité* de destins moins héroïques »¹²³. Ailleurs, il déclare l'approche scientifique capable de découvrir dans l'œuvre « des structures profondes inaccessibles à l'intuition ordinaire (et à la lecture des commentateurs) »¹²⁴, opération qui pourrait produire – sur ces mêmes commentateurs, en déduit-on, mais pas uniquement – « l'effet d'une sorte de miracle parfaitement inintelligible »¹²⁵. Il paraît dire par là que le travail sociologique sur la littérature comporterait de son côté également, pour le sens commun, une part de mystère, qui ferait pendant en quelque sorte, quand il ne serait pas le résultat d'une contamination, à « la magie évocatoire »¹²⁶ de l'écriture littéraire.

¹²¹ *Ibid.*, p. 14.

¹²² *Ibidem.*

¹²³ *Ibid.*, p. 145 (nous soulignons).

¹²⁴ *Ibid.*, p. 159.

¹²⁵ *Ibidem.*

¹²⁶ *Ibid.*, p. 160.

Encore une fois, on voit bien que ce n'est pas contre l'idée de « spécificité » de la littérature que prend position Pierre Bourdieu. Bien au contraire, ce qu'il refuse, c'est le verdict de l'impossibilité de connaître et d'expliquer cette « spécificité » par les voies de la science et par le recours au hors-texte. Mais alors ce qu'il refuse, par voie de conséquence et plus essentiellement peut-être, c'est aussi « la vieille antinomie de l'intelligible et du sensible »¹²⁷. Celle-ci n'a effectivement pas lieu d'être dans cette vision de l'intelligence scientifique qui accroît le plaisir esthétique, au point d'en emprunter un peu de son effet de « magie ». De ce fait, est-ce à croire, en raison de cette unité retrouvée, qu'une hypothèse symétrique puisse avoir le même degré de validité ? On supposerait ainsi, en retour, la sensibilité esthétique comme capable de nourrir, voire d'intensifier l'intelligence scientifique. Mais quel sens donner, justement, à cette capacité ? Ce ne serait certainement pas le même que celui déjà réfuté par Bourdieu dans son avant-propos : il ne s'agirait pas là de quelque vérité intuitive qui, dans la littérature, « se découvre d'un coup »¹²⁸, ni de quelque essence immédiate, presque sacrée, à laquelle la littérature seule, ou l'art en général – comme le prétendent, entre autres, les philosophes de l'idéalisme allemand – sont à même de donner une expression, mais bien d'une forme d'appréhension, d'abord sensible, de données susceptibles d'être transcrites, par après, dans le langage de l'intelligence scientifique. Enfin, si Pierre Bourdieu, à l'instar de beaucoup d'autres auteurs par ailleurs¹²⁹, parle lui aussi d'une connaissance littéraire, c'est plutôt pour promouvoir cette position d'équilibre, conforme à son projet de concilier littérature et sociologie, les deux étant à nouveau susceptibles de s'alimenter, plutôt que de s'exclure, réciproquement.

C'est dans ce registre qu'il faudrait peut-être lire cette affirmation, retenue également par Pierre Lassave et par David Ledent, que Bourdieu fait dans un texte de la même année 1992, en critiquant cette fois-ci non pas les réticences des littéraires, mais celles des sociologues :

Bref, je pense que la littérature, contre laquelle nombre de sociologues, dès l'origine et aujourd'hui encore, ont cru et croient devoir affirmer la scientificité de leur discipline [...], est, en plus d'un point, en avance sur les sciences sociales et enferme tout un trésor de problèmes fondamentaux – concernant la théorie du récit par exemple – que les sociologues

¹²⁷ *Ibid.*, p. 14.

¹²⁸ D. Sallenave, citée par Pierre Bourdieu, *ibid.*, p. 9.

¹²⁹ Voir par exemple Hermann Broch, *Création littéraire et connaissance*, traduction de l'allemand par Albert Kohn, Édition et Introduction d'Hannah Arendt, Paris : Gallimard, 1966.

devraient s'efforcer de reprendre à leur compte et soumettre à l'examen, au lieu de prendre ostentatoirement leurs distances avec des formes d'expression et de pensée qu'ils jugent compromettants.¹³⁰

Si la littérature, par le type de connaissance qu'elle fournit, est « en avance sur les sciences sociales », ce n'est donc pas, là encore, par quelque propriété miraculeuse inaccessible à ces dernières. Bien au contraire, elle devrait être en mesure non seulement de servir de support pour illustrer les considérations théoriques de celles-ci, mais en plus de leur suggérer des « problèmes fondamentaux » nouveaux, c'est-à-dire des pistes à explorer et des solutions d'analyse à des questions qui leur seraient propres, mais auxquelles elles n'auraient pas encore trouvé de réponse ou qu'elles ignoreraient comme telles. Si la connaissance littéraire, selon Pierre Bourdieu, est supérieure à la connaissance scientifique, ce n'est pas dans l'absolu, mais plutôt ponctuellement – « en plus d'un point » – et non pas par une supériorité du sensible sur l'intelligible, mais sur le terrain de l'intelligence même. La littérature enfermerait une connaissance sociologique implicite, que les sociologues devraient « reprendre à leur compte », l'exploiter, afin de faire avancer le savoir sur leurs propres objets d'étude, comme l'avait fait Bourdieu lui-même, en dégagant du roman de Flaubert les éléments pour l'analyse sociologique du champ littéraire.

Certes, nous sommes ici devant une question beaucoup plus large qui est celle des rapports de la sociologie de Pierre Bourdieu à la littérature et, plus spécifiquement, des usages effectifs qu'il fait des textes littéraires pour la construction de ses théories, une question qui, comme nous l'avons déjà dit, requiert à elle seule une recherche très ample. Contentons-nous de nous appuyer, afin de renforcer les propositions auxquelles nous venons d'aboutir dans les paragraphes qui précèdent, sur la réflexion que nous propose à ce sujet un article de Jérôme David, « Sur un texte énigmatique de Pierre Bourdieu »¹³¹ : il s'agit d'un commentaire par

¹³⁰ Pierre Bourdieu et Loïc J. D. Wacquant, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris : Seuil, 1992, p. 180.

¹³¹ Jérôme David, « Sur un texte énigmatique de Pierre Bourdieu », *A contrario* 2006/2 (Vol. 4), p. 71-84. Le numéro de la revue *A contrario* pour lequel est écrit cet article est dédié aux relations entre « Littératures et sciences sociales dans l'espace romand ». Jérôme David est professeur de littérature française à l'Université de Genève, auteur, entre autres, d'une thèse intitulée *Ethiques de la description. Naissance de l'imagination typologique en France dans le roman et la sociologie (1820-1860)*, (Université de Lausanne – EHESS, 2006). Parmi ses domaines de recherche figurent l'histoire comparée de la littérature et des sciences sociales, la mondialisation culturelle et l'histoire globale de la littérature, la théorie esthétique et la didactique de la littérature.

Bourdieu du poème « Automne malade » de Guillaume Apollinaire, que l'auteur de l'article prend pour point de départ et prétexte pour « lire Bourdieu autrement », en s'interrogeant justement « sur la gamme différenciée des rapports »¹³² du sociologue à la littérature. C'est l'occasion pour nous de voir confirmées quelques-unes de nos suppositions, en apprenant, en effet, que « les usages les plus fréquents que le sociologue fait de la littérature ne consistent pas à en proposer une sociologie, mais à préparer ou à étayer, voire à suppléer des séquences de son raisonnement »¹³³. Davantage outil que terrain ou objet d'analyse, les textes littéraires auraient ainsi pour Bourdieu en même temps les fonctions de « répertoires de techniques (énonciatives, narratives ou stylistiques) transférables dans l'écriture sociologique », d'« argument d'autorité », d'« équivalent plus ou moins rigoureux de l'analyse sociologique » ou encore de « détour pour évoquer l'éthique savante ou personnelle du sociologue »¹³⁴. La littérature irait même « jusqu'à "inviter" le sociologue à préciser ses hypothèses, à affiner les catégories de son enquête et à réinterpréter les données empiriques déjà récoltées, ou les observations déjà faites »¹³⁵.

Mais ce que Jérôme David voudrait surtout souligner dans cet article, c'est la manière dont il s'est trouvé en quelque sorte obligé d'« aller à l'encontre de la systématité théorique de l'œuvre de Bourdieu »¹³⁶ pour dégager ce genre de conclusions. Car, selon lui, c'est un « mouvement affectif », plutôt que logique, de l'interprète vers le texte littéraire, qui se manifeste dans le commentaire du poème d'Apollinaire écrit par Bourdieu. Ce dernier exécuterait ainsi une « exégèse » du texte poétique, relevant plutôt du registre de la « microlecture littéraire », rien de plus prétentieux qu'une « glose progressant vers par vers », insistant sur « la variation des thèmes poétiques » ou le repérage des tropes, au détriment de l'usage de catégories d'analyse sociologique telles que Bourdieu les avait mises en œuvre ailleurs et qui ici peinent à « se déclarer »¹³⁷. En contradiction avec le refus de l'antinomie entre intelligible et sensible posé plus haut, cette lecture du petit texte de Bourdieu de 1995 met

¹³² *Ibid.*, p. 72.

¹³³ *Ibid.*, p. 76.

¹³⁴ *Ibidem.*

¹³⁵ *Ibid.*, p. 81.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 74.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 72-73.

l'exercice d'explication de texte auquel se livrerait le sociologue, dévoilant une relation plus intime, non théorique, à la littérature, sur le compte d'un « lointain inconscient scolaire [qui] affleure dans l'article »¹³⁸ et laisse la place à « l'expression d'une posture personnelle », « éthique »¹³⁹, devant l'œuvre littéraire.

Jérôme David semble affirmer ainsi, d'une part, que malgré de nombreux avertissements et maintes précautions, Pierre Bourdieu n'échapperait pas toujours en totalité à la tentation, qu'on aurait envie de dire naturelle et spontanée, d'un rapport plutôt naïf à la littérature, celui du sens commun, un rapport que l'on ne pourrait pas imaginer sans conséquences sur sa pensée théorique et savante. Mais, d'autre part, on remarquera justement le caractère culturellement construit, révélé comme en passant par le syntagme « inconscient scolaire », de ce rapport dit spontané et naïf, de cette posture personnelle et intime : on aurait donc tous « incorporé » – pour reprendre un terme de Bourdieu – une certaine attitude face à la littérature, apprise à l'école, du fait de la perpétuation d'une certaine conception « déhistoricisée »¹⁴⁰ des œuvres à travers les différentes méthodes successivement mises en avant par les études littéraires. C'est précisément ce contre quoi, dans *Les Règles de l'art*, Bourdieu voulait mettre en garde ses lecteurs, en qualifiant de « mornes topiques sur l'art et la vie »¹⁴¹ un certain type de commentaires « indéfiniment reproduits par et pour la liturgie scolaire [et] inscrits dans tous les esprits façonnés par l'Ecole »¹⁴². Ce serait en même temps ce dont lui-même, à en croire les observations faites par Jérôme David, ne se serait pas toujours, sciemment ou pas, parfaitement préservé.

Bien évidemment, on ne saurait guère se fier pleinement à une pareille conclusion, aussi longtemps qu'on ignore les circonstances dans lesquelles ont été écrites et publiées les quatre pages sur Apollinaire, qui ont déclenché la réflexion de David dans ce sens¹⁴³. Toujours est-il que le rôle de la littérature pour le sociologue nous apparaît bien considérable et en même temps

¹³⁸ *Ibid.*, p. 75.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 84.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 83.

¹⁴¹ Pierre Bourdieu, *Les Règles de l'art*, op. cit., p. 10.

¹⁴² *Ibidem*.

¹⁴³ Se demandant, en effet, s'il n'était pas concevable plutôt de rapporter le petit texte de Bourdieu à ses seules circonstances de publication, « comme à des causes exogènes et contingentes », J. David avoue que ses tentatives d'élucidation de ces circonstances sont malheureusement restées sans fruit (Jérôme David, « Sur un texte énigmatique de Pierre Bourdieu », article cité, p. 75).

marqué par une certaine ambivalence, associant peut-être au discernement de la raison scientifique certaines spéculations vraisemblablement équivoques sur le pouvoir qu'elle aurait de seconder, voire de transformer, en l'enrichissant, le savoir sociologique. C'est peut-être cela qui fait aussi que, comme le remarque Jean-Louis Fabiani, dans l'ensemble de ses travaux de sociologie, Pierre Bourdieu « tend à déduire les propriétés de tous les champs » à partir de celles du champ littéraire, dont le « caractère paradigmatique [est] incontestable »¹⁴⁴, s'ajoutant ou même se substituant « à la dimension matricielle du champ religieux »¹⁴⁵. La valeur d'outil de réflexion que Bourdieu attribue à la littérature, comme texte mais aussi comme réseau d'institutions, tout comme, par conséquent, son pouvoir d'infléchir la démarche analytique du sociologue, en résulteraient et se manifesteraient ainsi clairement à ce niveau-là.

Eu égard à ces considérations, un point de vue tel que celui de la sociologue Nathalie Heinich, que nous allons essayer d'examiner maintenant, nous semble d'autant plus intéressant à prendre en compte que celle-ci déclare ouvertement aller à l'encontre de la vision et des méthodes bourdieusiennes dans sa démarche sociologique à elle, où la littérature, et plus généralement l'art, occupent une place privilégiée. N'empêche que, examiné sous certains angles, le rapport des deux sociologues à la littérature comporte nombre de similarités, à commencer par cette ambivalence première qui semble brouiller les limites entre un point de vue strictement scientifique et une attitude plus souple, davantage portée à faire ressortir la reconnaissance de pouvoirs littéraires autres que les simples valeurs heuristiques des textes.

Née en 1955, jeune élève de Pierre Bourdieu, sous la direction de qui elle rédige et soutient sa thèse en 1981 à l'EHESS¹⁴⁶, Heinich se détache catégoriquement par la suite de la sociologie de son maître, contre laquelle elle construit même une position fort critique. Elle lui reproche particulièrement, entre autres, ses ambitions d'ériger le point de vue du sociologue chercheur en seule vérité fiable et digne d'intérêt, et de réduire celui des acteurs eux-mêmes à des illusions, qu'il ne s'agirait dès lors que de dénoncer comme telles¹⁴⁷. C'est précisément ce point du

¹⁴⁴ Jean-Louis Fabiani, *Pierre Bourdieu. Un structuralisme héroïque*, op. cit., p. 52.

¹⁴⁵ *Ibidem*.

¹⁴⁶ Nathalie Heinich, *La constitution du champ de la peinture française au XVII^e siècle* (source : <http://www.sudoc.fr/006464467> consultée le 23 décembre 2017).

¹⁴⁷ Directrice d'études au CNRS, membre du CRAL (Centre de recherches sur les arts et le langage - École des hautes études en sciences sociales, Paris) et membre associée au LAHIC (Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture) - CNRS, Ministère de la Culture UMR 2558, Nathalie Heinich vient encore d'affirmer

désaccord ainsi esquissé qui se trouve à la base d'une profession de foi par laquelle se voit exprimer en même temps l'idée qui nous intéresse dans notre recherche à nous, à savoir celle qui concerne les fonctions de la littérature, et de l'art en général, dans le cas de Heinich, pour le travail du sociologue. En effet, le déplacement radical que Nathalie Heinich réclame pour le regard sociologique – d'une posture qu'elle qualifie plutôt de « sociologiste », c'est-à-dire explicative, visant à rendre compte structurellement, à partir d'un point de vue supérieur, des comportements et des croyances des acteurs étudiés, dont on présuppose l'ignorance des raisons ultimes de leurs propres actions, accessibles uniquement au savant, vers une posture compréhensive, qui aurait plutôt pour but de restituer et d'explicitier les raisons et la cohérence interne de ces mêmes comportements, représentations et croyances, à partir du point de vue des acteurs eux-mêmes –, ce déplacement, disions-nous, ne s'imposerait nulle part avec autant d'évidence que dans le domaine de la sociologie de l'art.

Voici ce qu'elle déclare dans un petit livre au titre éloquent : *Ce que l'art fait à la sociologie*, un livre qui pourrait bien passer pour une sorte de manifeste :

Parce que lui sont spontanément associées ces deux valeurs antinomiques de la posture sociologique que sont l'exigence de singularité et l'exigence d'universalité, l'art permet, plus que tout autre objet, de repenser, et parfois d'abandonner ou de renverser, un certain nombre de postures, de routines, d'habitudes mentales ancrées dans la tradition sociologique

tout récemment sa désapprobation face à la sociologie bourdieusienne, dans un article du *Débat* où elle prend comme cible « l'emprise de la sociologie critique, devenue un véritable paradigme sous l'influence de Pierre Bourdieu », en l'accusant pour sa « misère » d'être « si occupée à "démystifier" ce qui fait sens pour les acteurs qu'elle s'interdit de s'y intéresser » (« Misères de la sociologie critique », *Le Débat* 2017/5 (n° 197), p. 119-126). Ses attaques sont particulièrement orientées, dans cet article, vers un ouvrage paru au début de l'année – *Enrichissement. Une critique de la marchandise*, de Luc Boltanski et Arnaud Esquerre (Paris : Gallimard, Collection « NRF Essais », 2017) – dont elle cite des extraits sans préciser la source ou nommer les auteurs. Comme cet exemple en témoigne, ses interventions ne passent généralement pas sans susciter de parfois très vives polémiques, ce qui en fait un personnage public assez controversé. Durant l'été 2017, d'ailleurs, une pétition avait été créée sur le site change.org, demandant le retrait du prix Pétrarque de l'essai qui venait d'être attribué à la sociologue par France Culture et *Le Monde*, pour son livre *Des valeurs. Une approche sociologique* (Paris : Gallimard, Collection « Bibliothèque des Sciences humaines », 2017). Les intellectuels et les militants qui contestaient fort violemment cette récompense incriminaient surtout les « idéologies homophobes » dans la défense desquelles Heinich se serait engagée de longue date, en maintenant une position ferme contre le mariage gay, décrit comme une « perversion de l'idéal républicain », « un dispositif pervers », « une multiple perversion » (source : <https://www.change.org/p/le-monde-retrait-du-prix-france-culture-le-monde-%C3%A0-nathalie-heinich>, consultée le 23 décembre 2017). Ne serait-ce que pour le goût de l'anecdote, mentionnons également que la page de l'encyclopédie en ligne Wikipédia dédiée à la sociologue comportait à un moment donné une demande adressée aux contributeurs de « ne pas participer à une guerre d'édition », la page ayant « subi récemment une guerre d'édition au cours de laquelle plusieurs contributeurs ont mutuellement annulé leurs modifications respectives » (source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Nathalie_Heinich consultée le 23 décembre 2017).

– ou du moins dans une certaine façon de pratiquer cette discipline. Une telle opération entraîne des déplacements qui affectent non seulement la sociologie de l'art, mais l'exercice de la sociologie en général, traversée par la question de l'art comme par une ligne de partage des eaux qui oblige à redistribuer les approches méthodologiques autant que théoriques.¹⁴⁸

Selon Nathalie Heinich donc, prendre l'art pour objet contribue à opérer des mutations en profondeur, tout à fait salutaires, dans la discipline sociologique en général, transformant ses méthodes d'approche de tout autre objet dont elle s'occupe. De sorte que nous nous trouvons là devant un curieux objet, qui agit sur la science même qui l'étudie et parvient ainsi à s'arracher à ce statut pour devenir véritable guide et moteur du travail scientifique : « Ce n'est pas, autrement dit, au sociologue de choisir ces "objets" (dans tous les sens du terme) : c'est à lui de se laisser guider par les déplacements des acteurs dans le monde tel qu'ils l'habitent »¹⁴⁹.

Par le parti qu'elle prend de construire sa perspective analytique en fonction des points de vue des acteurs, la sociologie de l'art promue et pratiquée par Nathalie Heinich pourrait en égale mesure être considérée comme une sociologie par l'art ou, comme elle-même préfère le dire, dans l'avant-propos à un de ses ouvrages exemplaire dans ce sens, une sociologie « à partir de l'art »¹⁵⁰. Dans *L'Elite artiste*, en effet, se proposant de suivre l'évolution du statut de l'artiste au XIX^e siècle, elle choisit de mener son analyse à travers les représentations des artistes eux-mêmes à ce sujet. C'est pourquoi, afin de construire son argumentation à propos de la figure du créateur – figure qui réussirait à incarner à la fois les anciennes valeurs de l'aristocratie, à savoir l'excellence innée, la singularité, et les nouvelles valeurs de la société démocratique postrévolutionnaire, l'égalité, le mérite – elle s'appuie sur une série d'œuvres de fiction, majoritairement des romans, dont elle affirme qu'elles permettent « un accès privilégié aux représentations et aux valeurs de sens commun »¹⁵¹. Le projet de ce livre est autrement significatif pour notre réflexion, car il nous ramène à la question de la littérature, dont nous poursuivons ici l'éclaircissement. Nathalie Heinich avertit d'emblée son lecteur qu'elle ne poursuit aucunement l'exploitation ou l'évaluation de la dimension ou de la « valeur » esthétique des œuvres littéraires, dont elle se sert uniquement afin de cerner les aspects pluriels

¹⁴⁸ Nathalie Heinich, *Ce que l'art fait à la sociologie*, Paris : Minuit, 1998, p. 8.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 40.

¹⁵⁰ Nathalie Heinich, *L'élite artiste. Excellence et singularité en régime démocratique*, Paris : Gallimard, 2005, p. 12.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 23.

de sa problématique. Ces œuvres constituent ainsi bien, en un sens, son corpus, son terrain de recherche. Mais cela n'est que partiellement valable, car ce que la sociologue étudie, en fait, ce n'est pas le statut de l'artiste tel qu'il se voit spécifiquement représenté dans la fiction, mais le statut de l'artiste tout court. Autrement dit, pour être dégagées à partir des représentations qu'en donne la littérature, les conclusions de Heinich ne prétendent pas moins à une validité généralisée, car elle vise la mise en évidence d'une transition « réelle », du statut « réel » du créateur au XIX^e siècle, d'un régime de type professionnel, académique, vers un régime vocationnel, valorisant le talent individuel et la vocation innée, transition qu'elle identifie à plusieurs niveaux, esthétique, mais aussi économique et juridique. On retrouve ainsi le rôle plutôt d'instrument, et d'instrument principal pour le travail du sociologue, des œuvres littéraires, prises comme des « indicateurs sociologiques »¹⁵², apportant donc non pas une illustration à des observations antérieures sur un fait de société, mais la grille même à travers laquelle ces observations deviennent possibles¹⁵³.

L'idée d'une littérature porteuse de connaissance, capable de servir d'outil à la réflexion du sociologue, est donc exprimée bien nettement par Nathalie Heinich, à la différence de Bourdieu, chez qui elle risque de passer inaperçue (du moins peut-on le supposer, vu que, dans sa critique véhémement de la sociologie bourdieusienne, Nathalie Heinich ne paraît guère s'intéresser à la spécificité que cette sociologie reconnaît néanmoins aux faits littéraires et

¹⁵² Heinich déclare dans ce sens, en faisant allusion en même temps, mine de rien, à de possibles altercations interdisciplinaires (la « subordination » de la sociologie par l'esthétique, la « réduction », par cette dernière, du statut de la sociologie en tant que discipline autonome à une simple « branche »), altercations que son projet même paraît en quelque sorte contribuer à maintenir : « Il s'agit d'une question sociologique à part entière, qui n'a pas à être subordonnée, ni même articulée, à des problématiques esthétiques, comme cela a été le cas pour une grande partie de la sociologie de l'art, réduite à une branche de l'esthétique, donc centrée sur la question des œuvres et de la valeur artistique. [...] Les romans n'y sont traités que comme des documents sociologiques, et la question de l'art comme un indicateur – particulièrement éclairant – des valeurs générales propres à une société » (*Ibid.*, p. 11).

¹⁵³ Le projet de Nathalie Heinich s'avère ainsi très similaire, par la prédilection pour l'analyse de questions de sociologie à travers des œuvres romanesques, de celui de l'historienne Mona Ozuf, qui, dans *Les aveux du roman* (Paris : Fayard, 2001) fait de la littérature « l'incomparable observatoire » (p. 10) du processus de transition extrêmement difficile, fait d'incessants aller-retours, entre l'Ancien Régime et la nouvelle société démocratique que voulait instaurer la Révolution. Le choix du roman comme terrain et outil d'investigation de l'histoire se justifie pour Mona Ozuf par son « pouvoir d'expliquer et d'enseigner tout en représentant » (p. 18). Aussi déclare-t-elle, à l'encontre d'une conception répandue qui ferait du romanesque « un genre décrié et frivole », que « le but d'obtenir la vérité dans la description d'une époque partagée entre les souvenirs anciens et les situations neuves va vite balayer ces réticences et instituer le roman comme le plus éclairant des genres littéraires » (*ibidem*). Et d'ajouter cette conviction indéfectible : « C'est dire, malgré toute l'intimidation qu'il inspire souvent aux historiens, qu'il s'est imposé à moi comme une évidence » (*ibidem*).

artistiques). Chez Heinich, en revanche, cette idée devient une véritable thèse, prônée, voire revendiquée comme un droit. Elle la mettait déjà en application dans le livre que nous avons d'ailleurs vu mentionner à plusieurs reprises par les auteurs cités dans le premier sous-chapitre, un livre dont l'objet d'étude, par ailleurs pas entièrement sociologique, mais relevant en quelque sorte plutôt de l'anthropologie ou de la psychanalyse, n'était en plus aucunement le champ artistique, mais bien, comme son titre l'indique, les *Etats de femme. L'identité féminine dans la fiction occidentale* (Paris : Gallimard, 1996 ; une réédition de ce livre par Gallimard est prévue pour le mois de mai 2018). Là encore, elle prend soin de bien préciser, dans un entretien ultérieur, qu'en faisant « du travail sur les œuvres » dans cet ouvrage, elle n'avait « pas du tout essayé de les considérer comme des œuvres littéraires, ni de comprendre leur place dans l'histoire de la littérature, ni – évidemment – de leur affecter une échelle de valeurs, ni de les rapporter à leurs auteurs, ni d'essayer de faire une interprétation de ces œuvres en tant qu'elles refléteraient un état de la société »¹⁵⁴, son point de vue n'ayant donc « rien à voir avec l'essentiel de la sociologie de la littérature, c'est-à-dire avec une forme d'explication sociologisante des œuvres littéraires »¹⁵⁵.

Retraçant la « petite histoire » du processus de recherche et de rédaction de cet ouvrage, dans l'article au titre analogue à celui du livre qu'elle publiera ultérieurement – « Ce que la littérature fait à la sociologie » –, Nathalie Heinich rend explicites les convictions qui avaient inspiré ses choix théoriques et méthodologiques dans *Etats de femme* :

D'un côté donc, il y a cet éclairage particulier que le travail du sociologue apporte au patrimoine romanesque. Mais de l'autre, il y a ce que la fiction littéraire a apporté à l'entreprise sociologique, ce en quoi elle l'a non seulement nourrie mais, souterrainement, guidée, catalysée et, pourquoi pas, inspirée : non seulement en tant que terrain ou objet, mais aussi en tant que moteur et source d'énergie¹⁵⁶.

Il y a, certes, dans cette affirmation la même reconnaissance, que Heinich ne manquera pas de réitérer par la suite, du potentiel cognitif de la littérature, tel que nous venons d'essayer de le décrire. En accord avec cette croyance et ainsi que le remarquait Pierre Lassave, « [dans *Etats*

¹⁵⁴ Entretien avec Nathalie Heinich (par Frédérique Matonti et Anne Simonin), « Ce que la sociologie fait à l'art contemporain », *Sociétés & Représentations* 2001/1 (n° 11), p. 315.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 16.

¹⁵⁶ Nathalie Heinich, « Ce que la littérature fait à la sociologie. Petite histoire des *États de femme* », *Cahiers de recherche sociologique*, (n° 26/1996), p. 62.

de femme] le roman sentimental s'impose comme le médium par excellence pour fixer dans l'imaginaire social la crise de l'identité féminine au XIX^e siècle »¹⁵⁷. Aussi la sociologue choisit-elle de déployer ses analyses à partir d'un corpus de 250 textes de fiction, investis avec la fonction de « ressource cognitive », ou peut-être de « stimulant cognitif indirect », vu que le roman reste « extérieur au régime de preuve des sciences sociales »¹⁵⁸. Elle renforce donc cette même idée, en conclusion de son article de 1996, en se rapprochant plus qu'elle n'en aurait peut-être eu l'intention de ce que disait en 1992 Pierre Bourdieu, lorsqu'elle déclare à son tour que « la littérature est une donnée à prendre au sérieux, un outil méthodologique, un instrument heuristique »¹⁵⁹.

Cependant, ce que l'article « Ce que la littérature fait à la sociologie » donne aussi curieusement à lire, c'est le témoignage d'une influence de la littérature sur le travail de recherche de la sociologue qui semble bien relever de l'intervention de l'extraordinaire. Cette impression peut également être due au fait que ce témoignage est lui-même écrit dans un langage métaphorique, empreint de lyrisme et, si l'on veut, de « littérarité ». N'empêche que c'est une certaine posture de soumission de la raison scientifique face à la littérature comme une mystérieuse force organisatrice de ce travail qui se laisse entrevoir dans chaque paragraphe de l'article.

C'est ainsi qu'en évoquant l'idée de départ (idée, précisons-le tout de suite, inspirée par un personnage de roman) dont, après maintes hésitations, rebondissements et transformations, elle tirera son livre *Etats de femme*, Nathalie Heinich se rappelle le vague et la précarité de celle-là, tout en avouant l'avoir éprouvée mystérieusement « comme une intuition forte, évidente, et je ne savais ni d'où elle provenait ni où elle pouvait mener »¹⁶⁰. En relisant le même roman à quelques années distance de ce premier épisode, elle se déclare à nouveau prise d'une « exaltation très spéciale »¹⁶¹, qui la faisait comme pressentir quelque chose de « significatif » dans le texte, sans être encore en mesure de l'exprimer : « Le roman portait en lui,

¹⁵⁷ Pierre Lassave, *Sciences sociales et littérature*, op. cit., p. 38.

¹⁵⁸ *Ibidem*.

¹⁵⁹ Nathalie Heinich, « Ce que la littérature fait à la sociologie. Petite histoire des *États de femme* », article cité, p. 76.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 63.

¹⁶¹ *Ibidem*.

manifestement, sa logique, sa raison, sa nécessité intérieure, que je pressentais fortement, comme un secret si lourd, si étouffant que les mots n'y ont pas prise : seuls les corps peuvent y réagir »¹⁶². Jusqu'à ce que, par un même effet de magie, que Heinich décrit en faisant recours au procédé d'une triple analogie entre la matière romanesque, sa signification et le dénouement de sa propre incertitude, cette intuition initiale se concrétisât finalement, on dirait bien, à son insu : « Tel le secret qui, dans Rebecca, affleure lentement au fil de la narration en même temps qu'affleure le bateau de Rebecca contenant son squelette, à partir de quoi se retournera la vérité — tel le secret du roman a dû finir par m'apparaître, porté par l'accumulation des indices marqués, à l'aveugle, du bout de mon crayon »¹⁶³. Le moment venu de le mettre par écrit, le mystère commence à se manifester, nous apprend Heinich, dans les réactions mêmes de son corps : emportée par la « fièvre d'écriture », elle se retrouve bientôt accablée d'une fièvre réelle qui, avec « une série d'évanouissements », la conduisent à l'hôpital, où elle n'accepte de rester que si elle peut continuer de travailler. Suite à quoi, trois jours plus tard, elle est libre d'en sortir, « amaigrie mais mystérieusement guérie, sans que les médecins aient pu détecter de quel virus [elle avait] été la victime ».¹⁶⁴ Ailleurs, elle fait une mauvaise manipulation sur son ordinateur et supprime, au lieu de sauvegarder, le texte une fois rédigé, geste qu'elle met sur le compte de la résistance opposée par son inconscient qui, après l'avoir « aiguillée sur sa trace, avait repris le dessus »¹⁶⁵ pour se réemparer de « ce qui depuis dix ans y bouillonnait sans trouver le chemin »¹⁶⁶ et qu'elle avait enfin réussi à faire sortir. Enfin, elle parvient à récupérer des bribes de son travail, elle le recommence et le mène à bonne fin, toujours grâce à « la littérature qui [...] a toujours fourni la levée du verrou, l'instrument de déblocage, l'élan nécessaire à l'écriture »¹⁶⁷.

¹⁶² *Ibidem*.

¹⁶³ *Ibidem*.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 67.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 68.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 69. Là encore, Heinich rapproche cette expérience à elle de celles qu'elle voudrait supposer aussi avoir été traversées par les auteurs des romans qu'elle étudie : « Sans doute l'inconscient de Daphné Du Maurier avait-il dû prendre le dessus pour lui dicter ce roman. [...] Je ne serais pas étonnée d'apprendre que Daphné Du Maurier avait égaré, jeté ou brûlé par mégarde un premier jet de son manuscrit, pour le reconstituer ensuite... » (*Ibid.*, p. 68).

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 74.

Toutes ces aventures et le récit qui nous en est présenté, dont l’auteure admet bien elle-même le caractère « presque romanesque »¹⁶⁸, montrent un état d’émerveillement face à cette étrange force inspiratrice et parfois salvatrice qu’elle dit avoir ainsi subie et justifie sa décision finale de « s’en remettre à la littérature »¹⁶⁹ (tel est le titre du dernier volet de son article, à fonction conclusive). Si bien que l’imaginaire singulier où l’on se retrouve au bout de ce récit semble marqué par un renversement radical des statuts respectifs de la littérature et de la sociologie, dont initialement on préconisait en quelque sorte l’équilibre. L’article de Nathalie Heinich auquel nous venons de nous référer et par lequel, de surcroît, elle espère avoir illustré, à travers son « histoire particulière [...] un processus assez général d’élaboration sociologique »¹⁷⁰, place au contraire la littérature non seulement en position supérieure, mais paraît en plus lui attribuer un rôle tout à fait exceptionnel dans la construction du savoir sociologique. En affirmant ainsi, dans la citation déjà reprise ci-dessus, que « l’entreprise sociologique [peut être] souterrainement guidée, catalysée [...], inspirée » par la littérature, c’est visiblement une conception de l’œuvre, sociologique ou autre, comme fruit de l’inspiration qui est avancée, de la même manière que, un peu plus loin et dans la même veine, le travail scientifique se trouve tout d’un coup assimilé à la création artistique, comme dictée de l’inconscient qui « prend le dessus ». La littérature comme « outil méthodologique » détient ainsi en plus, sans exagérer, la fonction quasi-divine de la muse : « Elle ne fut pas seulement un terrain ou un objet de recherche : elle fut, plus profondément, un moteur du travail, une ressource dynamique, un ressort énergétique »¹⁷¹.

C’est pourquoi, une fois de plus, c’est le rôle de la connaissance fournie par le contact avec les textes littéraires qui passe en premier : « les mises en forme théoriques, les passerelles avec les différentes traditions disciplinaires, intervinrent toujours après que la fiction eut frayé le passage »¹⁷². Par ailleurs, la « batterie de concepts suffisamment lourde »¹⁷³ que l’auteure évoque, comme en passant, au début de l’article, semble avoir pour première mission non pas

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 73.

¹⁶⁹ *Ibidem*.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 74.

¹⁷¹ *Ibidem*.

¹⁷² *Ibid.*, p. 75.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 62.

tant de garantir la solidité et l'authenticité du savoir produit, que d'« assurer la défense contre les possibles entreprises de démolition des pairs »¹⁷⁴. Comme si, en dehors de ce danger, le savoir extrait de la littérature pouvait bien s'en passer, contenant déjà « sa logique, sa raison, sa nécessité intérieure ». Ce dernier fait se verrait confirmer aussi, entre autres, par la forme même de cet article, dont Heinich dit encore qu'elle représente « la voie la plus simple possible, qui est celle de la narration »¹⁷⁵, en ajoutant ce complément bien éclairant : « sans préméditation »¹⁷⁶. Les procédés littéraires, entre lesquels la forme narrative, procureraient ainsi, par conséquent, l'accès à une connaissance dont la spontanéité et l'absence d'arrière-pensée systématique fonctionneraient comme garants ultimes de véridicité.

Que dire, au terme de cette incursion assez succincte dans leurs différentes considérations au sujet des rapports de la littérature à la sociologie, des réflexions de Pierre Bourdieu et de Nathalie Heinich, mises ainsi en cause parallèlement ? Par-delà les divergences qui opposent leurs visions respectives du monde social et du métier de sociologue, il se peut bien que ce soit justement cette idée d'une connaissance littéraire, au sens de connaissance par la littérature, profitable à l'exercice de ce métier, qui rapproche, plus qu'on ne pourrait s'en douter au premier abord, ces deux pensées. Mais en plus de cela et à l'intérieur même de cette idée, il y a chez les deux sociologues comme un dédoublement qui se fait sentir quelquefois, opposant à la démarche du chercheur tourné vers la science, en quête d'éléments méthodologiques nouveaux qu'il entend élaborer à partir des suggestions saisies dans les textes littéraires, une curieuse tendance à considérer ces textes d'après un mouvement plutôt « affectif » qu'intellectuel, ou à leur attribuer des qualités et des capacités surprenantes, par lesquelles la connaissance littéraire s'apparente à l'inspiration créatrice quasi-divine.

A cet égard, il est important de noter qu'il ne saurait vraisemblablement pas s'agir là d'emprunts, d'influences directes ou indirectes, de reprises illicites ou involontaires des idées de Bourdieu par Nathalie Heinich, mais plutôt de la manifestation occasionnelle, plus ou moins contrôlée, plus ou moins assumée, d'une conception de la littérature et de ses pouvoirs, proche de celle du sens commun davantage que de celle du savant. Une conception vaguement magique,

¹⁷⁴ *Ibidem.*

¹⁷⁵ *Ibidem.*

¹⁷⁶ *Ibidem.*

dirait-on, qui, comme l'exprime Jérôme David, serait tributaire d'un « inconscient scolaire », et donc plus ou moins communément répandue ; elle émergerait ainsi, comme nous l'avons vu chez Bourdieu et chez Heinich, dans des écrits plutôt marginaux – de petits articles – et s'avérerait en même temps potentiellement sous-jacente au processus d'élaboration de l'œuvre sociologique principale de ces auteurs. En quoi ce fait pourrait-il être crucial pour notre analyse des relations entre littéraires et sociologues et de l'impact sur les études littéraires de leurs rapports à la littérature ainsi mis au jour ?

II.1.3 Vers une épistémologie de la littérature comme discipline à part entière

Le moment est venu de clôturer notre parcours à travers les discussions entre les littéraires et les sociologues au sujet de la connaissance par la littérature, en faisant le point sur les différents embarras et impasses, parfois guère évidents, auxquels certaines des propositions que nous venons d'analyser risqueraient d'aboutir. Dans ce sens, nous ferons principalement référence à trois aspects, que nous nous proposons de développer en guise de conclusions du présent chapitre. Il s'agit tout d'abord de reconsidérer l'idée de la littérature comme outil de réflexion et de travail pour la sociologie, sous l'angle de l'une de ses conséquences moins réjouissantes, à savoir celle de l'instrumentalisation de l'œuvre littéraire. Deuxièmement et logiquement dérivée de ce premier point, c'est la question de la définition de cet « instrument » – la littérature – que nous essaierons d'élucider, en faisant attention aussi, entre autres, à l'absence de questionnement dans ce sens, également significative. En fin de compte, nous nous tournerons vers la situation que l'on peut observer dans le champ des études littéraires en rapport avec cette démarche de rapprochement entre littérature et sociologie, pour tenter d'en dégager quelques-uns des possibles effets plutôt défavorables à la littérature comme discipline cette fois-ci, effets liés aux deux aspects précédemment évoqués et donc déterminants pour le ressenti de crise de la littérature qui se trouve au départ de notre projet de recherche.

Assurément, admettre la pertinence du regard sociologique sur le monde, dont les textes littéraires seraient porteurs, au point de considérer ceux-ci comme de véritables dispositifs cognitifs, c'est remettre hautement en valeur aussi bien les contenus que les formes d'expression

de la littérature, dédaignés naguère par les sciences sociales pour leur manque de scientificité. N'empêche que, par cette recherche d'une « sociologie implicite » de la littérature, c'est toujours un objet extérieur qui semble se retrouver en position supérieure : en promouvant le texte littéraire au statut d'outil de réflexion du sociologue, par les vertus épistémiques que celui-là détiendrait, celui-ci n'est visiblement pas tenu d'opérer aussi bien une étude du littéraire en lui-même, en même temps que l'étude du fait social extérieur à l'œuvre dont il se sert pour affiner ses observations. On pourrait objecter sans doute qu'une telle répartition des tâches est parfaitement correcte, vu que l'étude du littéraire revient aux études littéraires plutôt qu'à la sociologie. Si l'on n'était pas, d'autre part, incliné à croire, en voyant exclure toute considération pour la « logique littéraire » par Bernard Lahire, pour la dimension esthétique des œuvres par Nathalie Heinich, que l'objet « littérature », devenu outil sociologique, n'est plus tout à fait le même que celui dont les études littéraires auraient pour mission de rendre compte. En effet, envisagé par Lahire, d'une part, comme un dispositif qu'on évalue à l'aune de son « degré de rentabilité » et dont on devrait faire un usage « corporatif », « utilitaire », « intéressé » ; par Heinich, d'autre part, « non dans sa dimension artistique, mais en tant que document "culturel", c'est-à-dire renvoyant à l'état d'une société donnée »¹⁷⁷, le texte littéraire se voit clairement ramené à la fonction d'instrument parmi d'autres, bien précieux peut-être, mais sans que cette opération passe par une interrogation assez solide sur la nature particulière de l'instrument ainsi revendiqué ou du moins par une prise en compte efficace des réponses apportées par les études littéraires à cette question. Il n'est pas étonnant, dès lors, que « la littérature » se trouve fortement divisée entre ces deux statuts – d'objet et d'outil de connaissance – qu'elle est censée occuper et assumer simultanément.

Car – et nous passons maintenant au deuxième aspect de nos conclusions –, ainsi que nous l'avons déjà entrevu à un moment donné au cours de nos analyses, il est plutôt difficile d'identifier dans les prises de position des sociologues un vrai souci de définition de la littérature

¹⁷⁷ Nathalie Heinich, « La fiction comme document : régimes d'énonciation, régimes d'interprétation », *Littérature et sociologie*, op. cit., p. 57. Sous prétexte de prévenir contre différentes « erreurs » à ne pas commettre en travaillant avec des fictions, entre lesquelles la première et la plus grave serait « l'hégémonisme disciplinaire » (*ibid.*, p. 59), Heinich conteste principalement ce qu'elle appelle « la réduction esthète » (*ibid.*, p. 58) et réclame qu'on remette « la dimension esthétique à sa juste place – celle d'une dimension parmi d'autres, et pas forcément la plus intéressante » (*ibid.*, p. 53).

dont ils entendent pourtant faire usage. Comme dans les trois articles de David Ledent, où l’auteur se contentait de désigner comme littéraire « une œuvre présentant une dimension artistique et qui n’a pas pour fonction première de produire un savoir », on n’aurait pas tort de croire que, chez les autres auteurs que nous venons de brièvement passer en revue, la littérature semble pareillement traitée, d’après la formule déjà connue de Marc Fumaroli, comme « synonyme de grandes choses vagues ». Qui plus est, dans la quasi-totalité des cas mentionnés – celui de Ledent s’avère là encore illustratif – parler de connaissance sociologique par la littérature paraît aboutir à limiter son propos au roman. C’est toujours dans le roman, rappelons-le, que l’historienne Mona Ozuf pensait reconnaître « le plus éclairant des genres littéraires », au point qu’il s’était « imposé à [elle] comme une évidence ». Or, cette dernière expression en dit beaucoup, justement, sur l’attitude souvent ambivalente des sciences sociales comme la sociologie et – nous le verrons au chapitre suivant – l’histoire face à l’objet-instrument « littérature » : investie avec la propriété de produire et de transmettre des savoirs, elle aurait en même temps ce pouvoir de « s’imposer » au chercheur comme une réalité dont il n’est guère besoin de questionner la nature ou les autres possibles fonctions, le propre de ce qui est « évident » étant précisément de se passer sans peine de quelque définition ou introduction que ce soit. Cela quand ce pouvoir n’est pas purement et simplement de l’ordre de l’insaisissable, voire de l’extraordinaire, comme le témoignage de Nathalie Heinich et, en partie, différents points du discours de Pierre Bourdieu, le suggéraient de manière assez transparente.

Bernard Lahire, par exemple, énumère une série d’éléments caractérisant, selon lui, « l’écriture littéraire, et notamment romanesque »¹⁷⁸, par lesquels celle-ci susciterait l’intérêt du sociologue : des mises en scènes diverses de « telle ou telle partie du monde social »¹⁷⁹, des narrations et descriptions de relations entre des personnages, « des intrigues, des monologues intérieurs, des comportements, des destinées individuelles et parfois collectives (professionnelles, familiales, amicales, sentimentales, etc.) »¹⁸⁰. Autant de composantes qui pourraient bien entrer dans une définition, mais qui n’en font certainement pas une et sont évoquées dans ce cadre de manière assez expéditive, l’accent étant surtout mis sur leur mérite

¹⁷⁸ Bernard Lahire, *L’Esprit sociologique*, op. cit., p 173.

¹⁷⁹ *Ibidem*.

¹⁸⁰ *Ibidem*.

de servir de « modèles incarnés de rapports inter-individuels, de formes d'expériences ou de types de raisonnements »¹⁸¹, qu'il reviendrait à la sociologie de dégager et d'en faire son profit par la suite.

De son côté, plus soucieux de prendre en compte la « singularité » de « l'expression littéraire », Pierre Bourdieu insiste sur « le travail sur la forme » accompli par l'écrivain, par lequel la connaissance littéraire deviendrait possible et grâce à quoi elle s'avèrerait éminemment efficace, au point de surpasser parfois la connaissance scientifique. En effet, la « forme » joue clairement, selon Bourdieu, le rôle principal dans la mission épistémique qu'il assigne à la littérature. Elle est « ce qui rend possible l'anamnèse partielle de structures profondes, et refoulées »¹⁸² et c'est grâce à elle que s'accomplit « la traduction sensible »¹⁸³ de la structure sociale enfermée dans l'œuvre, structure que le sociologue s'attache à faire ressortir, afin d'en tirer par après les enseignements utiles à sa discipline. Mais Pierre Bourdieu ne semble pas s'arrêter trop longtemps non plus afin de spécifier avec netteté ce que l'on devrait plus exactement comprendre par cette « forme », pourtant essentielle. S'agissant de Flaubert, la tentation est grande de lui associer l'idée, devenue célèbre, du style de cet écrivain. Cependant, ce n'est pas vraiment à une analyse des traits stylistiques de l'écriture de Flaubert que Bourdieu se livre dans le prologue aux *Règles de l'art*, même s'il y fait mention à un moment donné, très succinctement, pour souligner que le style lui-même comporte une signification sociologique, dans ce sens où il est le résultat de l'effort pour « maîtriser les effets incontrôlés de l'ambivalence de la relation [du personnage Frédéric, mais aussi de Flaubert] envers tous ceux qui gravitent dans le champ du pouvoir »¹⁸⁴.

C'est alors plutôt à la narration – ou au récit – que l'on pourrait faire correspondre l'importance de la « forme ». Car le sociologue paraît mettre surtout en valeur « les interactions entre les personnages »¹⁸⁵, dont il s'attache en effet à restituer et à analyser en détail le schéma,

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 175.

¹⁸² Pierre Bourdieu, *Les Règles de l'art*, op. cit., p. 20.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 60.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 58. Il s'agirait ainsi, plus exactement, du « souci d'éviter la *confusion des personnes* », qui imposerait « l'usage délibérément ambigu de la *citation* [...] ; l'enchaînement savant du style direct, du style indirect et du style indirect libre qui permet de faire varier de manière infiniment subtile la distance entre le sujet et l'objet du récit et le point de vue du narrateur sur le point de vue des personnages » (*ibidem.*, souligné dans le texte).

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 34.

visant de percer de son regard scientifique au-delà de leurs apparences de « relations sentimentales »¹⁸⁶. Ces apparences auraient néanmoins pour but d'enlever aux personnages « leur allure abstraite de combinaisons de paramètres » et de faire en sorte que l'*Education sentimentale* puisse « être lue comme une histoire »¹⁸⁷. Mais, là encore, nulle précision de Bourdieu ne semble en mesure d'autoriser à tenir cette équivalence – entre la « forme » dont il parle et la forme, pour ainsi dire, narrative – pour exacte. Il s'agirait plutôt, là encore, d'un ensemble de traits formels – entre lesquels le style et le récit, ainsi que les dialogues et les relations entre les personnages, entremêlés – qui feraient la « magie évocatoire » de l'écriture littéraire.

Car, justement, le langage parsemé d'oxymores et non dépourvu d'un certain mystère, que Bourdieu utilise pour décrire la manière dont l'effet de connaissance est réalisé dans l'œuvre littéraire à travers sa forme, ne facilite pas la tâche de mieux comprendre ce que cette forme est concrètement censée désigner et nous ramène à penser de nouveau à l'ambiguïté de l'attitude bourdieusienne devant la littérature. L'œuvre est ainsi capable de dire la vérité sur le monde social, mais « elle ne le dit que sur un mode tel qu'elle ne le dit pas vraiment »¹⁸⁸ : elle donne « à voir et à sentir, dans des *exemplifications* ou, mieux, des *évocations*, au sens fort d'incantations »¹⁸⁹. La vision de Flaubert sur le champ du pouvoir se différencie ainsi de l'analyse scientifique « par la forme dans laquelle elle se livre et se masque à la fois »¹⁹⁰. Le discours littéraire « parle du monde (social ou psychologique) *comme s'il n'en parlait pas* ; [...] dans une forme qui opère, pour l'auteur et le lecteur, une *dénégation* [...] de ce qu'il exprime »¹⁹¹, ayant comme propriété définitoire, pour Bourdieu, « la capacité de dévoiler en voilant ou de produire un "effet de réel" déréalisant »¹⁹². Enfin, « la réalité littérairement déréalisée et neutralisée qu'il [l'écrivain] propose lui permet de satisfaire une volonté de savoir prête à se contenter de la sublimation que lui offre l'alchimie littéraire »¹⁹³. Autant de termes et

¹⁸⁶ *Ibidem*.

¹⁸⁷ *Ibidem*.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 60.

¹⁸⁹ *Ibidem* (souligné dans le texte).

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 59.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 19-20.

¹⁹² *Ibidem*.

¹⁹³ *Ibid.*, p. 60.

de propositions dont la portée, difficile à saisir en totalité et d'autant plus difficilement conciliable avec une posture strictement scientifique, embrouille au lieu de clarifier le problème de la définition de la littérature.

Quant à la position de Nathalie Heinich, il faut bien évidemment remarquer tout d'abord la précision qu'elle fait souvent, en s'intéressant à la connaissance que la littérature peut apporter à la sociologie, qu'il s'agit surtout pour elle de considérer non pas tant « la littérature, en tant que modalité de l'expression artistique, mais *la fiction* en tant que modalité de l'imaginaire »¹⁹⁴. Cette précision lui permettrait de faire l'économie de considérations concernant la définition de la littérature en particulier. Sa préoccupation prioritaire pour la fiction est d'ailleurs incontestable, vu son implication très active dans des entreprises visant l'éclaircissement des problématiques diverses suscitées par celle-ci¹⁹⁵. Toutefois, travailler avec des fictions littéraires reviendrait-il au même que de faire recours à des créations théâtrales ou cinématographiques ? Cela paraît d'autant moins probable que le corpus des œuvres sur lesquelles s'appuie Nathalie Heinich dans ses travaux est toujours représenté, comme elle le déclare elle-même, « essentiellement [par] le roman et, accessoirement, le théâtre et le cinéma »¹⁹⁶. Ce fait est important aussi dans la mesure où, au moment de s'interroger sur l'usage que le sociologue peut faire des « matériaux » fournis par les œuvres de fiction, elle est amenée à formuler simultanément la question, que l'on devine incontournable et critique, des conditions auxquelles celui-ci peut « s'immiscer ainsi dans le domaine des études littéraires »¹⁹⁷. L'expression n'est pas sans laisser entendre que cette revendication du droit à travailler sur la littérature ou à partir de celle-ci est perçue et vécue comme clandestine, d'un côté et de l'autre, et cette situation, ainsi que l'orientation globale que l'on peut distinguer dans le discours de Heinich – davantage une contestation de « l'hégémonisme disciplinaire » des études littéraires sur la littérature que la

¹⁹⁴ Nathalie Heinich, « Ce que la littérature fait à la sociologie. Petite histoire des *États de femme* », article cité, p. 70-71 (nous soulignons).

¹⁹⁵ On pourra citer, par exemple, dans ce sens, le livre qu'elle publie avec Jean-Marie Schaeffer (également préoccupé par le sujet : voir *Pourquoi la fiction*, Paris : Seuil, 1999), *Art, création, fiction. Entre sociologie et philosophie*, Paris : Jacqueline Chambon, 2004 ; ainsi que le numéro « Vérités de la fiction » de la revue *L'Homme* (N° 175-176, juillet-septembre 2005), que Heinich co-dirige avec François Flahault.

¹⁹⁶ Nathalie Heinich, « Ce que la littérature fait à la sociologie. Petite histoire des *États de femme* », article cité, p. 61 (nous soulignons).

¹⁹⁷ Nathalie Heinich, « La fiction comme document : régimes d'énonciation, régimes d'interprétation », article cité, p. 49.

mise en avant des vertus cognitives de celle-ci – rend problématique et tendue la perspective d’une réelle collaboration entre littéraires et sociologues. Pensé en termes d’« immixtion », leur rapprochement ne passe effectivement pas par une mobilisation par la sociologie des acquis des études littéraires, à défaut de poser elle-même dans des termes assez solides la question de la définition de la littérature avec laquelle elle entend opérer. Cela suppose tout simplement la mise à l’écart de ces acquis, voire leur subversion.

Tel était notamment le cas aussi chez les deux autres auteurs que nous venons d’évoquer, tant il est vrai que les points de vue respectifs de Pierre Bourdieu et de Bernard Lahire sur la littérature se construisaient à leurs tours, comme nous espérons l’avoir montré, inséparablement d’une critique parfois véhémente du discours et des approches pratiquées par les études littéraires. Nous arrivons par là au troisième et dernier point des conclusions de ce chapitre, qui concerne justement l’impact sur les études littéraires des différentes démarches de mise en valeur d’une connaissance sociologique propre à la littérature, telles que nous venons de les examiner. A force d’adroitement faire se confondre le geste d’affirmer les vertus heuristiques de la littérature pour le travail du sociologue et celui, concomitant, de nier le monopole des études littéraires sur les œuvres, ces démarches risquent bien, tout en faisant l’éloge des œuvres littéraires, d’une part, de renvoyer d’autre part la littérature en tant que discipline à sa conventionnelle inutilité. Car, n’ayant pas trop de mal à se passer de l’étape de définition de la littérature ou de celle de l’analyse des textes, qui se doit de tenir compte de leur « logique » propre ou de leur spécificité esthétique, les sociologues font de cette responsabilité revenant aux études littéraires une mission accessoire, sinon tout à fait superflue. Or, une telle entreprise est-elle pleinement raisonnable ?

Faisant référence aux affirmations de Nathalie Heinich, un compte-rendu du volume réunissant les actes du colloque « Littérature et sociologie », que nous avons cités à plusieurs reprises, avance justement cette remarque perspicace :

[...] en proposant de considérer le texte littéraire comme une source documentaire au service de la sociologie, elle [Heinich] oublie que le langage agit comme médiateur et qu’il entraîne des effets de réfraction qui complexifient le rapport entre le texte et la réalité sociale. Du coup, il devient nécessaire d’examiner la matière textuelle en tant que telle en

mobilisant les outils de l'analyse littéraire avant de pouvoir tirer quelque conclusion sociologique que ce soit¹⁹⁸.

C'est dans le même sens qu'allait le mécontentement de Florent Champy vis-à-vis des « lectures sociologiques de *A la recherche du temps perdu* », dont l'article visait peut-être moins à dénoncer l'incompatibilité de plusieurs interprétations sociologiques dans l'espace d'une même œuvre littéraire, que de réprocher les modalités par lesquelles ces interprétations avaient été obtenues, c'est-à-dire, selon l'auteur, en faisant complètement abstraction des « enseignements de l'analyse textuelle dans ses composantes stylistique et narratologique »¹⁹⁹. Rappelant que l'écriture est « elle-même vecteur de signification »²⁰⁰ – comme Pierre Bourdieu l'avait bien compris, d'ailleurs, à propos du style de Flaubert –, Champy regrette précisément que « certains sociologues de la littérature étudient un monde fictif comme s'il existait en soi et pouvait être objectivement observé, indépendamment du texte qui est le vecteur de sa représentation et devrait être le premier objet d'analyse »²⁰¹. Telle paraît être aussi la leçon que semblent avoir retenue Anne Barrère et Danilo Martuccelli, lorsqu'ils construisent leur approche, appelée « herméneutique de l'invention », en réservant une place première, indispensable, à l'herméneutique textuelle : ainsi, ils se donnent d'abord comme objectif de restituer « les logiques proprement expressives et esthétiques qui président à l'écriture romanesque »²⁰², avant d'en dégager les éléments « susceptibles d'élargir le regard sociologique »²⁰³.

Eu égard à tout ce qui précède, il ne serait guère invraisemblable que l'un des enjeux des discours prônant la recherche d'une « sociologie implicite » de la littérature consiste précisément, à l'opposé de ce que l'on pourrait initialement attendre, dans la mise en doute de l'intérêt et de la légitimité des études littéraires. La menace pesant sur celles-ci apparaît en tout cas bien réelle, si l'on s'accorde en plus de percevoir dans les réactions de Jacques Dubois à ce sujet une certaine posture défensive, comme nous avons essayé de le faire ressortir à travers

¹⁹⁸ Geneviève Boucher, « Écritures du social / *Littérature et sociologie*. Sous la direction de Philippe Baudorre, Dominique Rabaté et Dominique Viart, Presses universitaires de Bordeaux, "Sémaphores", 232 p. », *Spirale*, (223), p. 34–35.

¹⁹⁹ Florent Champy, « Littérature, sociologie et sociologie de la littérature. À propos de lectures sociologiques de *À la recherche du temps perdu* », article cité, p. 345.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 363.

²⁰¹ *Ibidem*.

²⁰² Anne Barrère et Danilo Martuccelli, *Le Roman comme laboratoire*, op. cit., p. 348.

²⁰³ *Ibidem*.

l'examen de ses différentes prises de parole et surtout à l'occasion de son intervention au même colloque « Littérature et sociologie » organisé en 2004 à Bordeaux. En outre, la contribution de Dubois à la réflexion que cet événement-là se proposait de développer, réflexion vouée à renforcer les relations entre les études littéraires et les sciences humaines contre « la trop grande fermeture actuelle des études littéraires sur la poétique du texte »²⁰⁴, n'aboutirait ainsi qu'à mieux illustrer une situation persistante de malentendu ou d'impossibilité d'une réelle communication entre les deux disciplines. Ainsi que Paul Dirkx le constate à juste raison, son intention de traiter la fiction « de façon parfaitement indépendante, en attendant d'elle et d'elle seulement la production d'un schéma d'explication du social »²⁰⁵ ressemble moins à un projet de consolidation des liens entre littérature et sociologie qu'elle ne « peut apparaître comme allant dans le sens d'une sorte de textocentrisme à l'envers »²⁰⁶, manquant fondamentalement de répondre aux objectifs premiers annoncés par les organisateurs du colloque.

Ces derniers, par ailleurs, mettaient bien l'accent eux aussi sur ce qu'ils percevaient toujours comme « un des enjeux particulièrement sensibles »²⁰⁷ des interactions entre littérature et sociologie, dans le contexte des restructurations opérées par les universités françaises au sein de leurs cursus et leurs départements : « il y va en effet du statut de la littérature comme discipline à part entière, susceptible d'interroger le monde au même titre que les autres sciences humaines, selon une épistémologie propre, irréductible aux autres »²⁰⁸. L'épistémologie littéraire réclamée ici ne concernerait par conséquent plus que le domaine des œuvres, mais surtout celui des études littéraires ; la connaissance littéraire ne serait ainsi plus à chercher dans les seuls textes, mais dans « la littérature comme discipline à part entière ». Tâche souhaitable, mais qu'il est d'autant moins aisé à mettre en œuvre « qu'une telle épistémologie est peu formalisée par une "discipline" qui, dans le domaine francophone, n'a pas de nom spécifique et

²⁰⁴ Philippe Baudorre, Dominique Rabaté, « Avant-propos », *Littérature et sociologie*, *op. cit.*, p. 7.

²⁰⁵ Jacques Dubois (« Socialité de la fiction », *loc. cit.*, p. 38) cité par Paul Dirkx, « Compte rendu de Baudorre (Philippe), Rabaté (Dominique) et Viart (Dominique) (dir.), *Littérature et sociologie* », *CONTEXTES* [En ligne], Notes de lecture, mis en ligne le 03 juillet 2008, consulté le 15 octobre 2016. URL : <http://contextes.revues.org/2702>

²⁰⁶ *Ibidem*.

²⁰⁷ Philippe Baudorre, Dominique Rabaté, « Avant-propos », *Littérature et sociologie*, *op. cit.*, p. 8.

²⁰⁸ *Ibidem*.

est souvent ni plus ni moins confondue [...] avec son objet "littérature" »²⁰⁹. C'est une pareille confusion qui se trouverait, entre autres, à la base des inquiétantes prises de positions des sociologues que nous avons pu observer. Mais elle affecterait, paraît-il, le discours sur la littérature et sur la connaissance littéraire en général, vu que, comme Paul Dirkx le fait encore remarquer, « jusqu'à la fin, le lecteur de ces actes [du colloque de Bordeaux] aura eu à hésiter régulièrement quant au sens à donner au mot "littérature" »²¹⁰.

En définitive, une fois ces tendances conflictuelles et l'ampleur des enjeux qu'elles suscitent dégagées et comprises, il n'est pas aussi surprenant d'estimer comme plutôt fondé le ressenti de crise de la littérature invoquée par les intellectuels français et désignant en réalité une situation faite de multiples tensions, qui ne sont peut-être pas toujours appréhendées comme telles. Nous venons de voir ainsi qu'à part les tensions qui opposent les différentes orientations d'étude à l'intérieur de la littérature comme discipline, examinées dans la première partie, il y a en plus celles qui affectent les relations de celle-ci avec d'autres disciplines du champ des sciences humaines et sociales, en l'occurrence, avec la sociologie. Nous nous proposons d'examiner au chapitre suivant, en partant des mêmes interrogations prenant pour pivot la notion de connaissance littéraire, les rapports entre la littérature et l'histoire, afin d'éclairer d'autres possibles éléments de dispute, également responsables du malaise que l'on identifie dans le monde des lettres ces quatre dernières décennies.

²⁰⁹ Paul Dirkx, « Compte rendu de Baudorre (Philippe), Rabaté (Dominique) et Viart (Dominique) (dir.), *Littérature et sociologie* », article cité, note 4.

²¹⁰ *Ibidem.*, note 8.

II.2 Littéraires et historiens : la littérature comme « force supplétive de l'histoire »

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler, à ce moment-ci de notre recherche, le difficile face-à-face initial entre la littérature et l'histoire, dont nous avons pourtant pu souligner à plusieurs reprises combien leur séparation à la fin du XIX^e siècle s'imposa comme une condition nécessaire à la constitution de cette dernière comme discipline universitaire au statut scientifique fort et incontestable. Le programme des historiens du premier XIX^e siècle, à qui revenait, dans les années suivant la grande rupture de la Révolution, le rôle majeur de « dire la nation, de mettre en ordre son passé pour anticiper son avenir »¹, considérait la littérature comme un modèle et comme une ressource bien précieux. Les travaux d'historiens comme Augustin Thierry ou Jules Michelet se distinguaient par le souci de dépasser la simple énumération des faits sur la base des récits de témoins oculaires des événements, en enrichissant ces récits de leurs commentaires, de leurs interprétations personnelles, voire de leur dramatisation, saisissant ainsi tout moyen disponible pour rendre la matière historique plus impressionnante et comme vivante. Ainsi que le montre Patrick Garcia dans le chapitre dédié à « La naissance de l'histoire contemporaine » de l'ouvrage que nous venons de citer : « la fiction et les techniques romanesques doivent donc être mises au service de la vérité pour mieux la saisir. L'historien, comme le romancier, doit être doté d'une "*seconde vue*" pour rendre vie au passé [...] »². Il est important de noter, insiste-t-il aussi, que le problème de l'écriture historique n'est pas, à ce moment-là, seulement celui de trouver « un moyen d'exposer plaisamment les informations arrachées aux vieux manuscrits, c'est un procédé de connaissance »³. Le romancier anglais Walter Scott ferait souvent figure de « grand maître », illustrant par son talent littéraire et historien à la fois cette proximité première entre les deux types de discours, tout comme le rôle extraordinaire que la discipline historique naissante

¹ Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia, *Les courants historiques en France. XIX^e-XX^e siècles*, Paris : Armand Colin, 1999, p. 41.

² *Ibid.*, p. 31 (souligné dans le texte).

³ *Ibidem*.

attribuait à la littérature en tant que modalité supérieure de connaître et de restituer la vérité de l'histoire.

Tout oppose cette vision initiale à celle de la génération suivante, appelée par les auteurs du même ouvrage « le moment méthodique »⁴ et représentée par des noms comme ceux de Charles-Victor Langlois, Charles Seignobos, Ernest Lavisse, Gabriel Monod, etc. Marquée par la montée en puissance des sciences exactes dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, d'une part, et d'autre part par l'impératif de construire un système éducatif capable d'égaler celui de l'Allemagne, dont la supériorité à ce niveau est posée comme une des principales causes de la défaite des Français en 1871, la mission de l'histoire deviendrait alors de répondre, par le biais du scientisme, à la volonté commune de stabilisation politique du pays, à la fin de ce siècle tellement tourmenté. Toute activité de connaissance étant désormais conçue d'après le modèle de sciences comme la physique, la chimie, la biologie, il devient évident que l'histoire doit absolument rompre avec son ancien modèle littéraire, vu comme discours instable et manquant de crédibilité. Les études littéraires elles-mêmes, nous l'avons vu, s'efforcent à ce moment-là de s'aligner à cette exigence de scientificité, opposant un refus catégorique à l'ancienne critique littéraire de type artistique et impressionniste.

Cette distance semble s'être maintenue, voire accentuée le long du XX^e siècle, avec, entre autres, la « prise du pouvoir » en histoire par l'école des *Annales*⁵. Opérant un déplacement du regard historien de l'événementiel et du politique vers l'économique et la « longue durée », cette école historique récuserait en même temps la technique du récit, spontanément associé aux écrits littéraires et en même temps à une relation des événements d'un point de vue partial et fort partiel. Pour Lucien Febvre et March Bloch, fondateurs, en 1929, des *Annales d'histoire économique et sociale*, ainsi que, plus tard, pour Fernand Braudel, directeur de la revue entre 1945 et 1980⁶, la science historique devrait surtout être pensée comme problématisation,

⁴ Voir le chapitre « Le moment méthodique », *ibid.*, p. 53-104.

⁵ Voir à ce sujet l'article de François Dosse, « L'histoire en miettes : des Annales militantes aux Annales triomphantes », *Espaces Temps*, N° 29, 1985, p. 47-60. Nous reviendrons plus en détail, dans la suite de ce chapitre, sur l'évolution et l'importance de cette école historique pour les questions de notre recherche, en nous appuyant principalement sur les analyses de François Dosse, qu'il développe aussi dans son ouvrage *L'histoire en miettes. Des « Annales » à la « nouvelle histoire »*, Paris : Découverte, 1987.

⁶ Les *Annales* changent entre temps de sous-titre, devenant en 1939 *Annales d'histoire sociale* et s'intitulant brièvement, entre 1942 et 1945, *Mélanges d'histoire sociale*, pour reprendre en 1945 le titre antérieur. En 1946 la

privilégiant, au détriment de la traditionnelle succession de dates et de la narration de faits singuliers, l'identification et l'explication de phénomènes généraux, profonds et complexes, prenant sens dans une temporalité multiple. Cette nouvelle approche mettrait définitivement en défaut le paradigme antérieur, fondé sur une « histoire-récit » gouvernée par l'incohérence et le hasard, à laquelle « l'histoire-problème » opposerait son modèle explicatif capable d'instaurer la cohérence et de conduire à la mise en œuvre d'une histoire « totale ». Significativement, c'est dans les *Annales* que paraît en 1960 l'article-manifeste de Roland Barthes – « Histoire et littérature : à propos de Racine » – déjà cité dans le chapitre précédent, et qui paraît instituer du côté des littéraires également cet écart irrévocable non seulement, cette fois-ci, entre la littérature comme modalité d'expression récusée par les historiens, mais entre les études littéraires et l'histoire, au nom d'une divergence radicale des buts poursuivis et des méthodes mobilisées.

Mais, parallèlement aux mutations survenues dans les études littéraires au tournant des années 1980, que nous avons essayé de cerner à travers l'examen des nombreuses annonces d'un retour à l'histoire littéraire, il serait question dans la discipline historique d'une série de pareils « retours », entre lesquels le retour du récit (appuyé, entre autres, par les travaux de Paul Veyne et de Paul Ricoeur, mais aussi par ceux de l'historien américain Hayden White), tout comme le retour de l'événement, du politique, de la biographie, de l'individu, du national⁷, allant de pair avec le retour du sujet dans d'autres sciences sociales comme la sociologie ou l'anthropologie. Cette situation s'accompagnerait de la remise en cause fort critique du modèle promu par les *Annales*. La revue devra donc à son tour changer d'orientation épistémologique, afin de surmonter ce qui aurait été ressenti comme une « crise d'identité »⁸ au sein du groupe.

Tout comme dans le cas de la sociologie, ces transformations favoriseraient un renouveau des liens entre l'histoire et la littérature. Au moment où les études littéraires entendent reposer à leur objet la question du hors-texte et celle de son historicité, l'histoire manifesterait de son côté un intérêt accru pour les écrits littéraires, non seulement dans le but d'en faire des sources

revue deviendra *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, jusqu'en 1994, lorsqu'elle enregistre un dernier changement majeur de paradigme et s'intitule *Annales. Histoire, Sciences Sociales*.

⁷ Voir Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia, *Les courants historiques en France*, op. cit., p. 241-245.

⁸ *Ibid.*, p. 250.

ou des objets d'analyse à part entière, mais dans le cadre d'un questionnement plus large portant sur ses propres pratiques de recherche et d'écriture. Mentionnons dans ce sens les deux numéros que les *Annales* consacrent à ces interrogations : « Histoire et littérature » (*Annales HSS*, 49-2, 1994) et « Pratiques d'écriture » (*Annales HSS*, 56-4/5, 2001). La création, en 1996, du Groupe de Recherches Interdisciplinaires sur l'Histoire du Littéraire (GRIHL), par une association entre le Centre de Recherches Historiques de l'EHESS et du CNRS (laboratoire créé en 1949 par Fernand Braudel), d'une part, et l'UFR de littérature française de l'Université de Paris 3, d'autre part, répondrait à un objectif similaire : contribuer à l'éclaircissement des rapports entre les deux disciplines, à partir du « constat de la multiplication des travaux proposant des questionnements historiens de la littérature, désormais conçue comme un objet d'analyse historique à part entière »⁹.

Cependant, les problématiques abordées par ces discussions, au départ conciliatrices, entre historiens et littéraires semblent avoir été reprises et exploitées plus récemment, sur un mode plutôt polémique, par une série d'événements éditoriaux, auxquels ont réagi nombre de numéros thématiques de revues, ainsi que des ouvrages et des colloques. Signe d'une réflexion relancée sur les rapports toujours difficiles à définir entre les deux types de discours et d'écriture. Il s'agit principalement de la parution, lors de la rentrée littéraire de l'automne 2009, d'une série de romans traitant de sujets historiques parfois très sensibles, comme par exemple la guerre d'Algérie et surtout le sort tragique des Juifs pendant la deuxième guerre mondiale¹⁰. L'effet produit par cette rentrée littéraire « placée sous le signe de l'histoire »¹¹ paraît d'autant

⁹ « Présentation », *grihl* [En ligne], Le GRIHL, mis à jour le 31/12/2015, URL : <http://grihl.ehess.fr/index.php?360> (consulté le 29 mars 2018).

¹⁰ Patrick Boucheron reprend et présente brièvement, au début d'un article posant la question des « embarras historiens d'une rentrée littéraire », la liste publiée par *Le Nouvel Observateur* du 27 août 2009, sous le titre « Les libraires ont aimé » : « *Démon* de Thierry Hesse où l'auteur, prétend la quatrième de couverture, « sait transformer notre histoire en roman » en plongeant son personnage dans une longue quête de ses origines familiales qui rencontre tous les drames des juifs d'Ukraine ; *Les enfants de Staline* de Owen Matthews, vaste fresque où l'on retrouve également une famille russe plongée dans la guerre ; *Le ciel de Bay City* de Catherine Mavrikakis, mettant en scène une adolescente américaine visitée par des fantômes faisant resurgir le passé heurté de l'immigration aux USA ; *Des hommes* de Laurent Mauvignier, où ce sont les spectres de la guerre d'Algérie qui lentement percent la gangue d'hébétéude brutale d'anciens appelés sombrant aujourd'hui dans le racisme ordinaire ; *Jan Karski* de Yannick Haenel et *Les sentinelles* de Bruno Tresselt, enfin, qui portent l'un et l'autre sur l'histoire tragique de ceux qui à partir de 1942 tentèrent, en vain, d'alerter les Alliés sur la destruction des juifs d'Europe » (Patrick Boucheron, « "Toute littérature est assaut contre la frontière". Note sur les embarras historiens d'une rentrée littéraire », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 2010/2 (65e année), p. 442).

¹¹ *Ibidem*.

plus retentissant, que les échos des polémiques occasionnées par l'attribution, en 2006, du prix Goncourt et du Grand Prix du roman de l'Académie française à Jonathan Littell, pour *Les Bienveillantes*¹², sont encore perceptibles dans le monde des lettres français. Cet effet serait encore amplifié par la suite par un événement analogue : en 2011, le prix Goncourt revenait à *L'art français de la guerre* d'Alexis Jenni, livre où s'entrelacent les souvenirs d'un vétéran de la guerre d'Algérie et les réflexions du narrateur sur des sujets tels que le colonialisme ou le racisme en France, ayant joui d'une réception critique non moins controversée.

Ces parutions et la reconnaissance qui leur est accordée, ainsi que les nombreuses contestations suscitées, font que des questions comme celle de la capacité d'une œuvre littéraire de rendre compte de la vérité historique, mais aussi, conjointement, celle de l'usage que les historiens pourraient faire des procédés de l'écriture littéraire, qu'ils semblent à nouveau portés à penser comme des « procédés cognitifs », resurgissent avec force dans les débats. Non moins important, par conséquent, devrait apparaître le problème de savoir définir ce type d'œuvres et d'écriture, où se rejoignent, en se confondant parfois, faits historiques attestés par des documents et mémoires ou correspondances fictionnelles. Dans l'« Argumentaire » du colloque international « Littérature et histoire en débats », organisé en janvier 2013 à Paris, on peut justement lire une remarque concernant ce problème, ainsi formulée :

Du côté de la théorie littéraire, qui se trouve à nouveau confrontée à l'histoire littéraire, on assiste dans certains champs à une mutation des paradigmes critiques : les notions de « roman historique », de « réalisme », cèdent le pas à celles d'« œuvre-témoignage », de « geste testimonial », de « transcription de l'histoire », de « parti-pris du document » ; on discute l'hégémonie du modèle fictionnel au détriment des « genres factuels » qui suscitent des investigations nouvelles¹³.

L'objectif de cet ample événement – trois journées de rencontres, discussions et échanges, dont la réalisation avait été possible grâce à un partenariat entre des équipes et des laboratoires de

¹² Pour rappel, ce roman met en scène, sous la forme du témoignage d'un officier SS, le massacre des Juifs par les nazis, dans un récit troublant, voire monstrueux, dont la réception par le milieu intellectuel français reproduit exemplairement la complexité. Voir à ce sujet l'article de Thierry Laurent, « La réception des *Bienveillantes* dans les milieux intellectuels français en 2006 », (dans *Les Bienveillantes de Jonathan Littell* [en ligne] Cambridge : Open Book Publishers, 2010, URL : <http://books.openedition.org/obp/231?lang=fr#bodyftn27>, page consultée le 2 avril 2018).

¹³ « Avertissement & argumentaire », *Fabula / Les colloques*, Littérature et histoire en débats, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document2127.php>, page consultée le 2 avril 2018.

recherche relevant de six institutions (les universités Paris 8 et Denis Diderot Paris 7, les Archives Nationales, l'EHESS, l'ENS Ulm et la revue *La vie des idées* du Collège de France) – était aussi, justement, de continuer, approfondir et enrichir les débats récents sur les relations « de l'écriture littéraire avec l'histoire et l'historiographie »¹⁴. Parmi les lieux de manifestation de ces débats, les organisateurs du colloque énumèrent comme particulièrement importants : les numéros spéciaux des revues *Annales. Histoire, Sciences Sociales* (« Savoirs de la littérature », vol. 65, n° 2, 2010), *Le Débat* (« L'histoire saisie par la fiction », n°165, Mai-Août 2011), *Critique* (« Historiens et romanciers. Vies réelles, vies rêvées », n° 767, avril 2011), *Littérature* (« Écrire l'histoire », n°159, 3/ 2010), ainsi que les ouvrages de Judith Lyon-Caen et Dinah Ribard, *L'historien et la littérature* (La Découverte, 2010) et de Christian Jouhaud, Dinah Ribard et Nicolas Schapira, *Histoire Littérature Témoignage* (Folio histoire, 2009). A cela on pourrait ajouter la parution en 2010 de l'ouvrage collectif *Nouvelles écritures littéraires de l'Histoire*, dans la série *Écritures contemporaines* des Lettres modernes Minard (textes réunis et présentés par Dominique Viart), ou encore, plus récemment, deux numéros de la *Revue des Sciences Humaines* (revue dirigée aussi par Dominique Viart) : « Le savoir historique du roman contemporain » (n° 321, 1/2016) et « Les Savoirs littéraires » (n°324, 4/2016). Il y a là en même temps autant d'indices permettant de juger de l'étendue et du poids de ces questionnements.

Notre but dans cette deuxième partie de notre recherche étant, rappelons-le, d'examiner les relations entre littérature et d'autres disciplines en prenant pour pivot la notion de connaissance littéraire, ce que nous nous proposons dans la suite de ce chapitre, c'est de saisir et analyser une des possibles configurations de ces relations, entre littéraires et historiens en l'occurrence, telle qu'elle peut nous apparaître à travers l'observation des discussions récentes au sujet du savoir historique de la littérature, menées d'un côté et de l'autre de la frontière disciplinaire. Ce faisant, après nous être intéressés au problème de l'instrumentalisation des textes littéraires, dans le chapitre précédent, nous aborderons ici une autre question supposées résolue, mais en réalité toujours pressante, celle du partage de l'objet – ou du territoire – littérature. Plus concrètement, nous examinerons, dans un premier temps, un des possibles points de vue émanant du groupe des *Annales*. A partir du numéro spécial de 2010 – « Savoirs

¹⁴ *Ibidem*.

de la littérature » – nous essaierons de souligner la portée considérable de cette entreprise, en la situant dans l'évolution d'ensemble de cette revue. Evolution que nous ne nous proposons bien évidemment pas de restituer dans son intégralité (tâche beaucoup trop ample et qui, par ailleurs, a déjà été prise en charge à plusieurs reprises¹⁵), mais, plus modestement, de parcourir à travers quelques-uns de ses moments et aspects clés, qui permettraient de mieux cerner et de mettre en perspective les rapports à la littérature de cette école représentative de la discipline historique en France.

Dans un deuxième temps, nous nous interrogerons sur les réactions surgissant du champ des études littéraires vis-à-vis des propositions des *Annales*, à travers une analyse ciblée des articles de Vincent Debaene et d'Antoine Compagnon, parus dans les numéros spéciaux de *Critique* – « Historiens et romanciers. Vies réelles, vies rêvées » – et, respectivement, du *Débat* – « L'histoire saisie par la fiction ». Nous espérons pouvoir ainsi montrer, en conclusion, la persistance d'une série de dysfonctionnements dans les procédés mises en œuvre par les historiens, d'une part, et par les littéraires, d'autre part, afin de parer à ce qu'ils semblent toujours éprouver comme une menace ou une attaque du camp opposé. Nous aurions donc ainsi l'occasion aussi bien de voir confirmées quelques-unes des conclusions auxquelles aboutissait le précédent chapitre, que de distinguer de nouvelles sources d'opposition, de nouvelles formes de résistance et de tension.

II.2.1 L'école des *Annales* : projet scientifique et stratégie de pouvoir

Au début de son intervention au colloque international « Littérature et histoire en débats », François Hartog rappelait quelques-uns des éléments du contexte que nous venons d'esquisser, pour mettre encore une fois en évidence l'importance, dans la reprise des discussions à ce sujet, « des polémiques récentes, parisiennes plutôt, à propos d'écrivains dont on a été prompt à dire qu'ils faisaient de l'histoire, une certaine histoire »¹⁶. Pour décrire

¹⁵ Voir, entre autres, François Dosse, *L'histoire en miettes : des « Annales » à la « nouvelle histoire »*, op. cit. ; André Burguière, *L'école des annales : une histoire intellectuelle*, Paris : Editions Odile Jacob, 2006.

¹⁶ François Hartog, « Ce que la littérature fait de l'histoire et à l'histoire », *Fabula / Les colloques*, Littérature et histoire en débats, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document2088.php>, page consultée le 30 avril 2018.

certaines des nombreux échos provoqués par les œuvres de romanciers comme Jonathan Littell ou Yannick Haenel, Hartog faisait encore cette remarque non dépourvue d'intérêt : « Interpellés, les historiens ont été sommés de répondre et de se justifier, voire se sont lancés dans des contre-attaques »¹⁷. Les numéros thématiques que les différentes revues énumérées ci-dessus ont consacrés par la suite à ce problème pourraient ainsi relever d'un pareil acte de réponse à ce qu'on a appelé aussi, par une formule bien suggestive, les « stratégies de construction et d'appropriation de l'histoire par les romans contemporains »¹⁸.

Compte tenu de ces considérations, nous nous demanderons, dans les pages qui suivent, dans quelle mesure le numéro « Savoirs de la littérature » des *Annales. Histoire, Sciences Sociales* correspondrait à une réaction de ce type. Nous essaierons ainsi d'investiguer la manière dont ce projet et sa réalisation concrète se construisent ou pas comme une « justification » ou une « contre-attaque » des historiens face aux audaces récentes provenant du champ littéraire. Nous nous efforcerons donc, d'une part, à faire ressortir la position mise en avant par cette « école historique par excellence »¹⁹ vis-à-vis de la question des rapports entre la littérature et l'histoire. Position que, d'autre part, nous nous proposons d'interpréter afin d'en évaluer les potentiels ressorts et effets. Nous aboutirions ainsi vraisemblablement à une situation qui nous donnerait à voir, sous une première attitude de fascination et d'humilité des historiens des *Annales* face à la littérature, à laquelle ils conviennent ouvertement de reconnaître un potentiel cognitif plutôt impressionnant, une stratégie – inconsciente ou incorporée, dirait peut-être Pierre Bourdieu – de réalisation des ambitions totalisantes de cette revue, attribuées surtout à ses fondateurs, mais qui pourraient en effet aussi bien ne jamais avoir quitté le groupe à travers ses multiples incarnations.

Sans entrer dans des développements très poussés, rappelons néanmoins d'abord, ne serait-ce qu'à très grands traits, quelques-unes des étapes majeures qui ont marqué l'histoire de l'école des *Annales*, afin d'être en mesure de mieux évaluer l'originalité de la démarche accomplie par le numéro spécial de 2010, dont nous nous occuperons par la suite. Pour ce faire, nous essaierons de suivre dans ses grandes lignes la démonstration de François Dosse,

¹⁷ *Ibidem*.

¹⁸ Wolfgang Asholt, Ursula Bähler, « Introduction », *Revue des sciences humaines*, 1/2016 : « Le savoir historique du roman contemporain », p. 16.

¹⁹ Bertrand Müller, « ANNALES, ÉCOLE DES », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 30 avril 2018.

spécialiste de l'histoire intellectuelle en France, dont la perspective nous paraît féconde pour apporter un éclairage pertinent aux questions que nous venons de soulever. Une des hypothèses qu'il avance, développée d'abord dans l'article « L'histoire en miettes : des Annales militantes aux Annales triomphantes » (1985), puis dans son ouvrage *L'histoire en miettes. Des « Annales » à la « nouvelle histoire »* (1987), présente l'évolution de ce groupe comme un mouvement persévérant, orienté en permanence vers la prise du pouvoir sur le territoire des historiens, mais aussi face à d'autres sciences humaines et sociales qui commencent à s'imposer au début du XX^e siècle. La stratégie dont ferait usage l'école historique des *Annales* à travers les décennies, telle qu'elle est identifiée et décrite par François Dosse, pourrait ainsi nous aider à mieux saisir les enjeux sous-jacents à l'entreprise de 2010 à laquelle nous nous intéressons en priorité.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la création, en janvier 1929, de la revue *Annales d'histoire économique et sociale* marque, rétrospectivement tout au moins, l'avènement sur la scène intellectuelle française d'un courant historique nouveau qui deviendra relativement vite un véritable phénomène intellectuel. Les deux fondateurs, professeurs tous les deux à l'université de Strasbourg, où ils enseignent l'histoire du Moyen-Âge et, respectivement, l'histoire moderne, Marc Bloch (1886-1944) et Lucien Febvre (1878-1956) ne sont certainement pas de jeunes débutants au moment de la mise en œuvre de leur projet. Participants actifs à la *Revue de synthèse historique* de Henri Berr²⁰, ils sont auteurs, chacun d'entre eux, d'ouvrages remarquables²¹ et ils sont actifs dans le deuxième centre de recherche historique en

²⁰ Fondée en 1900 par le philosophe Henri Berr (1863-1954, professeur de rhétorique au lycée Henri IV, après avoir exercé la même fonction à Douai, puis à Tours), la *Revue de synthèse historique* avait comme principal objectif de réagir contre le « cloisonnement des disciplines », à force d'« amener à la synthèse les recherches solides d'érudition, non seulement en les rapprochant, mais en les approfondissant et en les unifiant » (« Sur notre programme », *Revue de synthèse historique*, 1^{re} année, N° 1, 1900, p. 2). Acquéran vite une notoriété remarquable dans le champ des revues savantes, elle devient *Revue de synthèse* en 1931 et détient la fonction d'organe scientifique du Centre international de synthèse, créé par Henri Berr en 1925.

²¹ Lucien Febvre avait déjà publié deux livres : sa thèse, *Philippe II et la Franche-Comté*, en 1911, et *Martin Luther, un destin*, en 1928. Marc Bloch avait soutenu sa thèse intitulée *Rois et serfs* en 1920 et publié, en 1924, son livre « très novateur et encensé » *Les Rois thaumaturges*. Ce dernier était en même temps en train de travailler à son autre ouvrage important : *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française*, qui paraîtra en 1931. (François Dosse, *L'histoire en miettes : des « Annales » à la « nouvelle histoire »*, op. cit., p. 41).

France après Paris²². Et pourtant, en raison des changements radicaux qu'ils souhaitent imposer à la discipline historique, les deux fondateurs des *Annales* apparaîtraient parfois, malgré leur notoriété confirmée, comme des « marginaux ». Bien qu'ils accèdent à un moment donné à la consécration parisienne (Lucien Febvre entre au Collège de France en 1933, après deux tentatives manquées ; Marc Bloch échoue lui aussi deux fois et entre finalement à la Sorbonne, en 1936, occupant la première chaire d'histoire économique en faculté de lettres), l'esprit contestataire de leur programme, la tonalité fort polémique de la plupart des articles de leur publication, les difficultés rencontrées pour faire remuer les cadres rigides du système de la sélection universitaire, dont les critères resteraient bridés par les conceptions de l'ancienne école historicisante méthodique²³, font qu'une certaine « légende » évoquant des hostilités initiales, que les annalistes auraient été obligés de surmonter pour se faire reconnaître, se soit créée autour du moment de l'apparition de ce mouvement de pensée, qui n'est pas sans contribuer à l'intensification de sa gloire ultérieure.

La nouvelle publication aurait ainsi à la base un projet novateur de la discipline historique, discipline menacée, après la guerre, par une crise épistémologique profonde. Malgré l'adversité et les débuts assez pénibles (« le tirage de la revue passe de 1300 exemplaires en 1929 à 1000 en 1933 et à 800 entre 1933 et 1938 et le nombre d'abonnements ne dépasse pas 300 »²⁴), la revue connaîtra néanmoins un succès considérable au cours des décennies suivantes, parvenant à occuper une position hégémonique dans l'espace historiographique français, comme dans celui plus large des sciences humaines et sociales en général. Ce triomphe aurait été favorisé par toute une série de facteurs, relevant tout autant du hasard des circonstances dont on peut reconstituer le contexte épistémologique, économique et politique de l'époque, que d'une stratégie bien efficace, consistant à tirer profit au bon moment de ces mêmes circonstances et à y adapter ses prises de positions et son discours.

²² L'université de Strasbourg, réorganisée dans les années 1920, avec la reconquête de l'Alsace, aurait à cette époque-là le rôle de « vitrine » face à l'Allemagne, et donc la mission, en quelque sorte, de « montrer aux Allemands ce dont sont capables les chercheurs français » (*Ibid.*, p. 40).

²³ Marc Bloch et Lucien Febvre essaient à trois reprises, en 1932, en 1934 et en 1937, de mettre en cause les résultats des épreuves d'agrégation en histoire et donc les critères d'évaluation des candidats, en évoquant ce problème comme extrêmement angoissant. « Mais les *Annales* ne réussirent pas dans ce domaine à infléchir l'institution universitaire rétive à l'application de leur programme » (*Ibid.*, p. 68-69).

²⁴ Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia, *Les courants historiques en France*, op. cit., p. 118.

En effet, les mutations significatives que Marc Bloch et Lucien Febvre imposent à la discipline historique, signalées déjà dans le titre – *Annales d'histoire économique et sociale* –, supposaient entre autres, comme nous l'avons déjà noté, une forte contestation de l'histoire positiviste telle qu'elle était défendue et pratiquée par Langlois et Seignobos, une histoire principalement politique, nationale, cultivant le primat de l'événement et de l'individu. Or, au lendemain de la Grande Guerre, dans « un monde en ruines »²⁵, ce paradigme-là, ainsi que d'autres nombreuses certitudes d'avant-guerre, se retrouvent fort affaiblis. Entraîné sans doute par « la faillite d'une histoire bataille qui n'a pas su empêcher la barbarie »²⁶, d'une part, et par la montée en puissance des autres sciences comme la psychanalyse, l'anthropologie, l'économie et surtout la sociologie, d'autre part, ce climat de crise épistémologique de l'histoire sera ensuite accentué par l'éclatement de la crise économique de 1929. L'orientation économique et sociale des *Annales* trouvera donc là un terrain éminemment propice pour faire percer et accroître leur succès, dans une société qui se pense désormais à partir du facteur économique.

Le projet scientifique des *Annales* et sa réussite notable reposeraient ainsi sur une reconfiguration de la mission même de la discipline, en fonction des besoins immédiats de la société contemporaine, devenue par là même objet d'étude de l'historien et rompant en même temps avec une conception passéiste du travail de ce dernier. « Les historiens doivent cesser de fournir des arguments à la nation (ou aux gouvernants), d'améliorer son besoin de légitimité rétrospective, et entreprendre de lui donner les moyens de mieux comprendre, donc de mieux maîtriser les mécanismes de la réalité sociale »²⁷. Revendiquant de ce fait une plus grande proximité par rapport à des sciences comme la sociologie durkheimienne, la psychologie (par le versant dédié à l'histoire des mentalités à laquelle songent Lucien Febvre et Marc Bloch), l'économie et la géographie, une autre grande ambition de ce projet devient ainsi celle d'œuvrer à l'unification des sciences humaines et sociales. Cet objectif est clairement énoncé dans le texte introductif du premier numéro : déplorant un état de la recherche en sciences humaines

²⁵ « L'histoire dans le monde en ruines » était le titre de la leçon prononcée par L. Febvre en ouverture de son cours à la Faculté de Lettres de Strasbourg en 1919 (*Ibid.*, p. 106).

²⁶ François Dosse, *L'histoire en miettes : des « Annales » à la « nouvelle histoire »*, *op. cit.*, p. 15.

²⁷ André Burguière, « Histoire d'une histoire : la naissance des *Annales* », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 34^e année, N° 6, 1979, p. 1356.

où « les murs sont si hauts que, bien souvent, ils bouchent la vue »²⁸, Marc Bloch et Lucien Febvre annoncent leur volonté ferme de s'élever « contre ces schismes redoutables »²⁹, en réunissant dans les pages de leur publication « des travailleurs d'origines et de spécialités différentes, mais tous animés d'un même esprit d'exacte impartialité »³⁰. Ils prolongeraient donc en quelque sorte l'esprit de la *Revue de synthèse* de Henri Berr. Mais, dans le cas des *Annales*, cet objectif semble poursuivi avec une plus grande détermination, effet dû peut-être en partie à la tonalité fort polémique des articles publiés, censée inciter et alimenter, contre « la chape de prudence universitaire qui étouffait le débat d'idées, [...] une véritable discussion de la production scientifique »³¹.

Cependant, cette ambition fédératrice des *Annales* comporterait entre autres, sous une première impression d'effacement de l'histoire dans le but de pouvoir mieux accueillir les autres disciplines, un effet de réévaluation de celles-ci, ramenées au statut de sciences auxiliaires. C'est ainsi que, en vertu d'un schéma similaire, le fait d'assumer à leurs débuts une position de « marginaux » – « marginalité [...] plus tactique que réelle »³², dira plus tard André Burguière – servirait en réalité d'atout aux annalistes, poursuivant toujours d'assurer à la discipline historique une position centrale et dominante : « Faisant d'une faiblesse une force mobilisatrice, les *Annales* vont cultiver [...] l'idée de parias, de proscrits de l'Université, thèse peu crédible mais qui permet de rallier plus facilement les sciences sociales autour des historiens sans qu'elles aient peur d'être absorbées et dirigées par un voisin trop puissant »³³. De même, par rapport à l'intention de Lucien Febvre d'intégrer « la démarche géographique à l'horizon historien » et à ses proclamations serviles affirmant que « c'est la géographie vidalienne qui a engendré l'histoire des *Annales* », François Dosse est d'avis que « ces louanges

²⁸ Marc Bloch, Lucien Febvre, « À nos lecteurs », *Annales d'histoire économique et sociale*, 1^{re} année, N. 1, 1929, p. 2.

²⁹ *Ibidem*.

³⁰ *Ibidem*.

³¹ André Burguière, « Histoire d'une histoire : la naissance des *Annales* », article cité, p. 1350. L'auteur rappelle aussi que « ce qui frappe le plus dans les premiers numéros et tranche avec le style des autres revues de l'époque, ce n'est ni le thème, ni même, bien souvent, le contenu des articles, c'est le ton polémique des très nombreux comptes rendus (Marc Bloch écrit dans les *Annales* jusqu'à 200 comptes rendus en une seule année !) qui sont signés par les directeurs » (*Ibidem*).

³² *Ibid.*, p. 1353.

³³ François Dosse, *L'histoire en miettes : des « Annales » à la « nouvelle histoire »*, op. cit., p. 69.

dissimulent la volonté d'asservir la géographie comme science auxiliaire de l'histoire. Le moyen de la réduire a consisté à l'intégrer à l'histoire et à limiter son territoire »³⁴.

Bien évidemment, comme un des annalistes eux-mêmes le constate, « tout projet scientifique est inséparable d'un projet de pouvoir. [...] Volonté de convaincre et volonté de puissance sont unies comme la lumière et l'ombre »³⁵. Aussi le projet fédérateur des *Annales* aboutirait-il à l'accaparement progressive des principales « places fortes de la société médiatique »³⁶, comme de celles du monde de la recherche. Les historiens se seraient également « emparés » par la suite des principales positions au sein des maisons d'édition, où ils dirigeraient la plupart des collections d'histoire, ainsi que des organes de presse, où ils assureraient l'éclat et le prestige de leurs publications auprès d'un public de plus en plus large. Si bien que, comme l'avance bien fermement François Dosse, « des laboratoires de recherche aux circuits de distribution, la production historique française est devenue le monopole des *Annales* »³⁷.

Mais ce triomphe institutionnel et le maintien, le long des décennies, d'une position hégémonique au sein du champ des sciences humaines et sociales, auraient en même temps été le fruit d'une intelligence très fine des exigences de ce champ, qui aurait dicté les inflexions successives de son discours. Faisant le bilan de l'école des *Annales* depuis son apparition jusqu'au début des années 1980, François Dosse suit et décrit les transformations de celle-ci à travers ce qu'il distingue comme étant ses « trois générations successives » : la première, celle des fondateurs March Bloch et Lucien Febvre, dont avons donné un rapide aperçu ; la deuxième, celle des *Annales* de Fernand Braudel, de 1946 jusqu'au début des années 1960, moment où la revue change de sous-titre et devient *Annales. Economies, sociétés, civilisations* ; la troisième, celle des années 1960-1970, marquée par le triomphe du structuralisme et la mise en cause radicale de toute approche historicisante, contre laquelle l'histoire annaliste se verra obligée de réagir et de se défendre. Selon l'auteur, c'est pendant la deuxième période que le monopole des *Annales* aurait commencé à s'imposer sur le plan institutionnel :

³⁴ *Ibid.*, p. 52.

³⁵ André Burguière, « Histoire d'une histoire : la naissance des *Annales* », article cité, p. 1350.

³⁶ François Dosse, « L'histoire en miettes : des *Annales* militantes aux *Annales* triomphantes », article cité, p. 47.

³⁷ *Ibidem*.

La revue se dote d'un instrument institutionnel, pièce maîtresse de la conquête du pouvoir, avec la création par L. Febvre en 1947 de la VI^{ème} Section de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. Véritable vivier des *Annales* dès 1947 et aujourd'hui encore, la VI^{ème} Section, devenue aujourd'hui l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), lui offre l'appareil lourd de la recherche dans un cadre où se côtoient les diverses sciences sociales sous la direction d'un historien annaliste. C'est déjà le moment du triomphe d'une école qui joue le rôle de fédérateur des sciences sociales³⁸.

Mais à part cet aspect guère négligeable, il est important de remarquer aussi qu'à travers les années et les générations, « le nouveau discours historique annaliste s'adapte au pouvoir et à l'idéologie dominante »³⁹. C'est ainsi que, comme on vient de le souligner, dès les premières années d'existence on assiste non seulement à un ajustement adroit entre le contexte de l'époque et le programme de la nouvelle revue, mais aussi, indissociablement, à l'expression d'une volonté de conjonction, au détriment de l'histoire historicisante, avec d'autres disciplines comme la sociologie et l'économie, dont l'essor remarquable au sein du champ intellectuel français pouvait assurer aux *Annales* une meilleure et plus rapide visibilité. De même, dans le changement de sous-titre opéré en 1946, avec l'avènement à la direction de la revue de François Braudel, il serait possible de deviner un raisonnement similaire : « La disparition du terme d'histoire évoque le souci d'aller plus avant dans l'entreprise de rapprochement avec les autres sciences sociales »⁴⁰. Dans la troisième étape, celle du développement éclatant du structuralisme, à une époque où, suite à un nouveau désastre représenté par la deuxième guerre mondiale et les crimes du nazisme, les déceptions liées à la science historique, censée rendre compte du devenir d'une humanité en voie vers un état de civilisation supérieure, étaient inévitables, les recherches historiques au sein du groupe des *Annales* changeraient de nouveau de paradigme, adoptant une perspective ethnologique ou anthropologique.

Dans toutes ces situations, on assisterait « au même phénomène de captation des autres sciences sociales pour préserver une position hégémonique »⁴¹. Ce phénomène, sagement

³⁸ *Ibid.*, p. 49.

³⁹ *Ibid.*, p. 52.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 50.

⁴¹ *Ibid.*, p. 52. Dans l'article de l'Encyclopedia Universalis on peut également lire un jugement comparable : « Grâce aux *Annales*, la discipline a également résisté à l'offensive structuraliste, intégré dans son programme la plupart des propositions des anthropologues jusqu'à redéfinir l'histoire comme une anthropologie historique » (Bertrand Müller, « ANNALES, ÉCOLE DES », *loc. cit.*).

orchestré par Fernand Braudel, devrait surtout sa réussite à la thèse développée par ce dernier, portant sur ce qui deviendra une notion célèbre : la « longue durée »⁴². Braudel opposerait cette notion aux critiques venant de la part de sciences comme l'anthropologie, dont le représentant par excellence à cette époque-là, Claude Lévi-Strauss, accuserait le travail de l'historien de rester en dehors des « structures profondes » d'une société ou d'une civilisation. Pour contrecarrer la domination de la notion de « structure », à laquelle la recherche historique serait condamnée à ne pas avoir accès, de par sa préoccupation inhérente pour ce qui ne demeure pas, Fernand Braudel redéfinit cette notion comme « une réalité que le temps use mal et véhicule très longuement »⁴³. C'est ainsi qu'il réussit à montrer, en élaborant sa thèse, le droit privilégié de l'historien de s'en occuper. Pour Fernand Braudel, en effet, la mission de l'histoire serait de saisir et d'expliquer la dynamique des phénomènes humains dans une triple temporalité, afin d'en restituer la globalité, en construisant ainsi le projet d'une « histoire totale ». Il y aurait ainsi, d'une part, « le temps bref », appartenant à ce qu'il paraît convenu d'appeler « l'histoire traditionnelle » et décrivant les événements « à la mesure des individus, de la vie quotidienne, de nos illusions [...] » ; tel serait « le temps par excellence du chroniqueur et du journaliste »⁴⁴. Il y aurait ensuite un deuxième temps, correspondant à « la nouvelle histoire économique et sociale », qui privilégierait l'observation du passé « par larges tranches »⁴⁵, restituant dans son « récitatif » les oscillations par « cycles » ou « intercycles » de l'humanité, allant de périodes de dix ans à des quarts de siècles ou, rarement, des demi-siècles. En dernière instance viendrait enfin la plus importante durée que l'historien puisse prendre en compte, afin d'élaborer « une histoire du souffle plus soutenu encore, d'ampleur séculaire cette fois : l'histoire de longue, même de très longue durée »⁴⁶. Par le fait de redéfinir les structures comme des réalités ne

⁴² Fernand Braudel développe cette thèse notamment dans son ouvrage *La Méditerranée et le Monde méditerranéen à l'époque de Philippe II* (1949). Il en reprend les idées principales dans l'article « Histoire et Sciences sociales : La longue durée » publié dans *Annales ESC* en 1958. (Ce n'est peut-être pas sans intérêt de remarquer que 1958 est aussi l'année de la parution de l'ouvrage de Claude Lévi-Strauss, « Anthropologie structurale »). L'argumentation élaborée par Braudel est autrement plus complexe que ce que l'espace dont nous disposons ici peut nous permettre d'en restituer. Aussi tenterons-nous d'en présenter une idée très générale, représentant le minimum nécessaire à l'éclaircissement de notre propos.

⁴³ Fernand Braudel, « Histoire et Sciences sociales : La longue durée », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 13^e année, N° 4, 1958, p. 731.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 728.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 727.

⁴⁶ *Ibidem*.

prenant sens que dans la « longue durée » – « un temps ralenti, parfois presque à la limite du mouvement »⁴⁷, posé comme horizon ultime de la recherche historique – Braudel entend fonder une science historique nouvelle, qui s’empare ainsi de la notion centrale des autres disciplines, en affirmant en quelque sorte la compétence supérieure de l’histoire d’en rendre compte de la manière la plus exacte.

« L’histoire annaliste a trouvé en Fernand Braudel celui qui revitalisait la même stratégie, faisant de l’histoire la science fédératrice des sciences humaines en s’emparant de leur programme »⁴⁸, note encore François Dosse. Il n’a vraisemblablement pas tort, en suggérant en même temps, ainsi qu’on a pu le constater dans tout le développement qui précède, une certaine posture d’apparente modestie, d’effacement de la spécificité de l’histoire au profit des outils et des méthodes des autres disciplines. Celle-ci va de pair avec la posture de marginalité évoquée aussi à un moment donné, et dissimulant en réalité le même dessein de mieux les « absorber, assimiler et réduire »⁴⁹. Cette attitude se manifeste encore dans l’article de 1958, dont nous venons de résumer les principales idées. Commenant par poser de nouveau le *desideratum* d’une « convergence nécessaire » entre l’histoire et ses autres « voisins des sciences de l’homme », Braudel semble attribuer à la première un rôle plutôt secondaire, d’arrière-plan, ne demandant qu’à bénéficier des lumières tutélaires de ces dernières : « mise à leur remorque ou à leur contact, l’histoire s’éclaire d’un jour nouveau. Peut-être, à notre tour, avons-nous quelque chose à leur rendre »⁵⁰. Pourtant, au fur et à mesure de l’avancement de son argumentation, l’histoire se présente de plus en plus comme la discipline phare, seule capable d’accomplir « l’organisation intelligente »⁵¹ de tous les autres savoirs en un seul savoir commun, à même de fournir une « explication du social dans toute sa réalité »⁵² : « Pour moi, l’histoire est la somme de toutes les histoires possibles, – une collection de métiers et de points de vue, d’hier, d’aujourd’hui, de demain »⁵³. L’historien annaliste ferait ainsi recours à une sorte de « schéma

⁴⁷ *Ibid.*, p. 734.

⁴⁸ François Dosse, *L’histoire en miettes : des « Annales » à la « nouvelle histoire »*, *op. cit.*, p. 105.

⁴⁹ *Ibidem*.

⁵⁰ Fernand Braudel, « Histoire et Sciences sociales : La longue durée », article cité, p. 727.

⁵¹ *Ibid.*, p. 725.

⁵² *Ibid.*, p. 738.

⁵³ *Ibid.*, p. 734.

devenu rituel »⁵⁴, reposant sur un double langage, de l'auto-diminution orientée vers l'assujettissement de l'autre, et sur un double mouvement de recul trompeur, qui ne ferait que mieux préparer l'attaque.

Mais ce dispositif engendré par l'aspiration accaparatrice des *Annales* n'est sans doute pas dépourvu d'une certaine précarité. Aussi François Dosse affirme-t-il à juste raison que, à force de « vouloir absorber toutes les disciplines voisines, l'histoire risque d'y perdre son identité »⁵⁵. S'arrêtant aux années 1980, l'enquête de Dosse se conclut justement sur la présentation d'une situation de crise de cette école historique. Imputable en partie à des transformations extérieures affectant la société dans son ensemble (les multiples développements technologiques et l'avènement du pouvoir des médias, qui feraient de l'homme contemporain « un simple consommateur absorbant et digérant une information en miettes »⁵⁶), cette situation serait encore aggravée par les mutations survenues dans le paysage historiographique au niveau international : le développement en Italie du courant de la *microstoria* ; l'apparition en Allemagne d'un courant similaire – *Alltagsgeschichte* –, mettant en avant une « histoire du quotidien », au détriment de la désormais « traditionnelle » histoire sociale ; les contestations liées au *linguistic turn* aux Etats Unis, etc. Cela entraînerait une nouvelle mise en cause de la science historique, dont le modèle des *Annales* constituerait une des cibles hautement controversées. Les efforts de ce dernier pour s'adapter une nouvelle fois à ces circonstances, par la reconfiguration de leur paradigme renonçant à la poursuite d'un savoir total pour s'orienter plutôt vers une écriture de l'histoire « avec une minuscule et au pluriel »⁵⁷ – une histoire éclatée dans des objets multiples, atomisée à l'image de la société qui lui impose cette nouvelle modification de perspective, une histoire « en miettes » –, conduiraient en effet à l'apparition de la crise. Celle-ci se définirait ainsi par la double pression de maintenir d'une part une unité à l'intérieur du groupe, de plus en plus menacé par la scission, et d'assurer d'autre part une continuité par rapport au projet des fondateurs de la revue, les deux n'étant plus désormais qu'artificielles et factices. Le discours annaliste se trouverait ainsi,

⁵⁴ François Dosse, *L'histoire en miettes : des « Annales » à la « nouvelle histoire »*, op. cit., p. 105.

⁵⁵ François Dosse, « L'histoire en miettes : des Annales militantes aux Annales triomphantes », article cité, p. 55.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 52.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 55.

d'après François Dosse, « vainqueur de tous les combats, mais en proie à des forces centrifuges internes »⁵⁸.

A cette situation dangereuse les historiens des *Annales* répondraient en fin de compte par une dernière inflexion majeure de leur discours, marquée également par un nouveau changement de sous-titre, en 1994, lorsque la revue devient *Annales. Histoire, sciences sociales*. Cette juxtaposition pourrait signifier une remise sur le même pied d'égalité de l'histoire et des sciences sociales en ce qui concerne leur autorité au sein du groupe. On assisterait en même temps à la concrétisation d'un projet de « recomposition » du modèle annaliste, annoncé déjà dans un texte de 1988 et désigné de « tournant critique » de la discipline. Il s'agirait surtout de réfléchir d'une part aux « nouvelles méthodes » et d'autre part aux « nouvelles alliances »⁵⁹ de l'histoire : supposant « une interrogation sur les capacités démonstratives de l'histoire et, inséparablement, sur son écriture. [...] dans sa variante quantitative et dans sa version plus littéraire »⁶⁰, ce projet devrait aboutir à une consolidation du dialogue interdisciplinaire dont les *Annales* seraient promoteurs, tout en prétendant en représenter un des lieux de manifestation privilégiés. C'est pourquoi, une fois de plus, dans l'éditorial ouvrant le premier numéro de 1994, on retrouve d'emblée la primauté du même objectif, celui d'affirmer « un lien plus fort [de l'histoire] avec les sciences sociales »⁶¹, voué indissociablement à « élargir ses approches et intégrer des réflexions plus diversifiées sur les processus temporels ou sociaux »⁶².

Ce n'est peut-être pas sans intérêt, eu égard à ces considérations et, plus essentiellement, pour revenir aux questions premières qui sous-tendent notre réflexion, de remarquer le fait que le deuxième numéro des *Annales HSS* de 1994 est un numéro spécial intitulé « Littérature et histoire ». Venant en quelque sorte immédiatement après le changement que nous venons de présenter, ce numéro semble poser la littérature comme un des partenaires possibles du dialogue interdisciplinaire souhaité. Or, cette démarche n'est pas anodine, si l'on se rappelle, ainsi que

⁵⁸ François Dosse, *L'histoire en miettes : des « Annales » à la « nouvelle histoire »*, op. cit., p. 256.

⁵⁹ « Histoire et sciences sociales. Un tournant critique ? » (*Annales ESC*, 1988, n° 2), cité dans Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia, *Les courants historiques en France*, op. cit., p. 250-251.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 251.

⁶¹ « Histoire, sciences sociales », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 49^e année, N. 1, 1994, p. 3.

⁶² *Ibidem*.

nous le mentionnions déjà dans l'introduction de ce chapitre, la relativement forte adversité des fondateurs de la revue vis-à-vis de toute « version plus littéraire » de l'écriture historienne. Cette opposition initiale à la littérature, découlant visiblement d'une association un peu commode peut-être entre le « littéraire » et le caractère narratif de l'histoire telle qu'elle aurait été écrite par les positivistes au XIX^e siècle, aurait à la base une certaine définition de « l'histoire-récit » (et, implicitement, de la littérature ?) comme enchaînement de faits singuliers présentés comme autant d'accidents, résultats de différentes conjonctures sans lien de nécessité, sans réelle cohérence et donc sans visée cognitive précise. En même temps, il y a là, comme le fait remarquer bien opportunément Paul Ricoeur, une deuxième équivalence faussement évidente et dont le bien-fondé ne semble pas être mis en question : celle entre une histoire politique et événementielle, cible principale des critiques des *Annales*, et la catégorie du récit, qui acquiert de ce fait le statut de « forme trop élémentaire de discours pour satisfaire, même de loin, aux exigences de scientificité »⁶³ de la discipline. En effet, « la notion de récit [n'est] jamais interrogée pour elle-même »⁶⁴ par les historiens annalistes. Le rejet du littéraire se manifeste ainsi jusque dans cette forme de dédain potentiellement non intentionnel face à une exigence de rigueur conceptuelle dont il est, paraît-il, simplement fait abstraction.

Le « retour » à la question de la littérature, enregistré par le numéro de 1994, pourrait donc suggérer, en même temps qu'un déplacement substantiel dans les préoccupations intellectuelles des historiens annalistes, une volonté de corriger ce défaut premier. Redevenu un objet digne de l'attention historique, la littérature passe même en position première. Ce déplacement, impossible à ne pas remarquer dans la formule du titre, « Littérature et histoire » (tant il fait ouvertement écho à l'article de Roland Barthes de 1960, « Histoire et littérature »), est en quelque sorte perceptible aussi dans l'objectif annoncé : celui de « s'inscrire dans ce vaste mouvement de réhistoricisation du littéraire »⁶⁵. Si l'on retrouve ici, par conséquent, le même vœu de rapprochement entre les historiens et les littéraires, exprimé après un rappel inévitable des anciens clivages, ce serait plutôt dans le but de contribuer d'abord à l'éclaircissement du littéraire, par l'expertise historique que les *Annales* sont capables d'apporter dans ce domaine.

⁶³ Paul Ricoeur, *Temps et récit I*, Paris : Seuil, 1983, p. 173.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 146.

⁶⁵ Christian Jouhaud, « Présentation », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 49^e année, N. 2, 1994. p. 271.

Le point de vue adopté serait celui de « l’histoire sociale des pratiques culturelles »⁶⁶ : il s’agirait dès lors de considérer la littérature « comme une forme de médiation entre des producteurs et des récepteurs en des moments et des sites donnés »⁶⁷, mais sans perdre de vue les « modalités de sa valorisation », étudiées à travers « la question du processus de production, de pérennisation et de transformation du canon littéraire »⁶⁸. Ce faisant, ce numéro des *Annales* paraît surtout viser à rappeler que « la production du sens d’un texte n’échapp[e] pas à l’histoire »⁶⁹. Mais, intervenant en même temps par-là, mine de rien, dans les débats internes aux études littéraires, par une position claire contre les propositions du formalisme, cette entreprise apparaît comme entièrement animée par des préoccupations mettant sur le premier plan la littérature et les différentes méthodes de son étude. Née dans un mouvement de déni du littéraire, l’école historique des *Annales* marquerait par ce numéro spécial de 1994 une sorte de compromis réconciliateur.

II.2.2 « Savoirs de la littérature » – réouverture d’un dossier ?

Essayons à présent, après ce long détour, de dégager les possibles interprétations à donner à la démarche accomplie par les *Annales* en 2010, par la réflexion qu’ils proposent sur les « Savoirs de la littérature », dans le contexte que nous avons esquissé au début. Justement, ce qui pourrait bien surprendre dans la manière dont se présente ce numéro, dont on se serait attendu peut-être à une prise de position défensive dans le cadre des débats en cours à ce moment-là entre littéraires et historiens, c’est la référence assez expéditive, dans l’introduction rédigée par les directeurs de ce numéro, Etienne Anheim et Antoine Lilti⁷⁰, à ce contexte qui, à

⁶⁶ *Ibidem*.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 173.

⁶⁸ *Ibidem*.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 172.

⁷⁰ Normaliens tous les deux, agrégés et docteurs en histoire, Etienne Anheim et Antoine Lilti sont actuellement directeurs d’études à l’EHESS, depuis 2016 et respectivement 2011. Ils font d’abord partie du comité de rédaction des *Annales* et se succèdent à la direction de cette revue : Antoine Lilti dirige *Annales HSS* entre 2006 et 2011, Etienne Anheim depuis septembre 2011.

se fier à la tonalité de ce premier article, ne paraît guère avoir particulièrement influencé l'initiative de ce projet éditorial.

Pour comparaison, notons d'abord que le numéro spécial consacré par le *Débat* en 2011 à une réflexion similaire s'ouvre sur une annonce explicite des enjeux relatifs au contexte polémique de l'époque. « L'histoire saisie par la fiction » se propose ainsi de requestionner les « délimitations » entre les récits des historiens et ceux des romanciers, distinction « importante à rappeler, dans un temps où la fiction, qu'elle soit littéraire ou cinématographique, tend à envahir littéralement le champ historique »⁷¹. L'ancrage des questions soulevées dans l'actualité immédiate est partant bien précisé : suggérée déjà par la nuance alarmante présente dans le verbe retenu par le titre, ainsi que par la métaphore militaire dans la phrase que nous venons de citer, la « situation de concurrence »⁷² entre littérature et histoire, due à « un mélange qui ne va pas sans de gros dangers »⁷³ sur les deux plans – épistémologique aussi bien qu'institutionnel –, est posée d'emblée comme moteur principal des discussions à suivre. De même, l'article de Pierre Nora, directeur de la revue, par lequel sont entamées ces discussions, met en évidence dès le titre le nœud du problème à débattre : « Histoire et roman : où passent les frontières ? ». Mettant en perspective cette question, à travers une analyse diachronique des relations entre les deux types de discours, par laquelle il aboutit au constat d'un effacement progressif des lignes de séparation entre les deux, Nora souligne à son tour, avec une certaine sévérité, l'acuité de la situation présente, décrite comme « un nouvel épisode des rapports mouvementés de l'histoire et du roman »⁷⁴. Il serait même possible de « dater » l'avènement de cette dernière étape en 2006, année de la parution des *Bienveillantes* de Jonathan Littell, moment marquant « une offensive majeure de la littérature qui venait camper en plein sanctuaire historien, et s'emparait du sujet le plus sacré, le génocide nazi »⁷⁵. Le dessein ayant stimulé cette réflexion à laquelle sont invités avec une certaine urgence les historiens et d'autres auteurs ayant contribué à ce numéro du *Débat* apparaît donc en étroite connexion avec l'atmosphère intellectuelle tendue évoquée aussi par François Hartog, que nous citons ci-

⁷¹ « Présentation », *Le Débat* 2011/3 (n° 165), p. 5

⁷² *Ibidem*.

⁷³ *Ibidem*.

⁷⁴ Pierre Nora, « Histoire et roman : où passent les frontières ? », *Le Débat* 2011/3 (n° 165), p. 10.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 11.

dessus : on ne risque pas d'avoir tort en parlant, dans ce cas, d'une réaction de mise au point, de justification, ou tout au moins d'une réponse à une demande de plus en plus pressante d'élucidation, face à la provocation lancée par la fiction littéraire à l'histoire.

Tout différemment voudrait se donner à lire le numéro « Savoirs de la littérature » des *Annales HSS*. Adoptant dès les premières lignes une posture de victimes résignées par rapport à la question du « brouillage irrémédiable » des frontières entre littérature et histoire, qualifiée par la suite d'idée reçue, ironisant caricaturalement sur leur propre sort – « Depuis plusieurs décennies, les historiens ont entendu la leçon : leur prétention à une connaissance scientifique du passé serait illusoire et, croyant dire la vérité, ils ne feraient rien d'autre qu'écrire des fictions plus vraisemblables que d'autres »⁷⁶ –, les annalistes avancent comme autrement plus intéressante leur ambition de « renverser le questionnaire »⁷⁷. Comme dans le cas du numéro de 1994, c'est de nouveau la littérature qui se retrouve ici au centre de leur attention, remettant les interrogations visant directement l'histoire et l'historiographie en position secondaire : « Au lieu de soupçonner une fois de plus l'historiographie en raison de la dimension littéraire de toute écriture, créditons la littérature d'une capacité à produire, par les formes d'écriture qui lui sont propres, un ensemble de connaissances, morales, scientifiques, philosophiques, sociologiques et historiques »⁷⁸. L'idée que la littérature soit porteuse de savoirs ne paraît donc à aucun moment être mise en doute. De plus, c'est dans cette conviction ferme que prendrait son origine le projet du numéro spécial de 2010, dont la vocation serait aussi, par ailleurs, de « poursuivre la réflexion des historiens sur la littérature, son histoire, ses usages, ses fonctions »⁷⁹. Le numéro de 1994, « Littérature et histoire », et celui de 2001 : « Pratiques d'écriture »⁸⁰, sont cités comme exemples témoignant de la continuité de l'intérêt des *Annales* pour la littérature. D'autres travaux mettant en lumière les gains réciproques à la suite d'échanges fructueux entre historiens et littéraires sont également invoqués. Le numéro « Savoirs de la littérature » voudrait

⁷⁶ Étienne Anheim, Antoine Lilti, « Introduction », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 2010/2 (65e année), p. 253.

⁷⁷ *Ibidem*.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 253-254.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 254.

⁸⁰ Il convient de souligner pourtant que le numéro « Pratiques d'écriture » n'est que bien indirectement lié à la question du littéraire, se proposant, dans une approche bien plus large, d'étudier « l'évolution des pratiques de la culture écrite dans les sociétés occidentales entre Moyen-Âge et XIX^e siècle » (Jacques Poloni-Simard, « Pratiques d'écriture », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*. 56^e année, N. 4-5, 2001. p. 781).

par conséquent s'inscrire dans cette perspective interdisciplinaire prometteuse, que les annalistes s'assigneraient encore une fois pour mission d'enrichir et de défendre, contre les reproches courants et les réticences toujours présentes d'un côté et de l'autre : « Interroger les savoirs construits et transmis par la littérature peut permettre d'effacer ce clivage »⁸¹. Parallèlement, leur initiative se situerait aussi dans le prolongement d'une pensée plus ancienne de la littérature, mettant en avant l'utilité morale des belles-lettres, puis leur capacité à rendre compte du monde social ou du moi de l'auteur ; une pensée largement exploitée par des recherches actuelles telles que celles de Martha Nussbaum, Thomas Pavel, Jacques Bouveresse, Sandra Laugier, etc., soucieuses d'argumenter le potentiel cognitif ou les vertus éthiques de la littérature. Les *Annales* interviendraient donc dans ces discussions afin de montrer l'importance d'un regard historien sur la question, « car la capacité cognitive ou éthique de la littérature est profondément historique, variant selon les genres, les époques, les auteurs »⁸².

Ainsi, la visée première de ce numéro spécial des *Annales* ne serait autre que de « saisir historiquement les capacités de la littérature à produire un savoir sur le monde »⁸³. Bien qu'à cette affirmation – qui est aussi, comme on vient de le souligner, une déclaration implicite du caractère indéniable de ces capacités –, s'ajoute la mise en garde contre le danger, vite rejeté, de « postuler que ce savoir soit d'une nature supérieure et irréductible à celui des sciences sociales »⁸⁴, il n'est quand même pas très difficile de distinguer, dans cette reconnaissance sans réserve et dans ce recul en arrière-plan des problématiques proprement historiennes, une certaine attitude de modestie, d'effacement consenti de l'histoire devant la littérature. Tout se passe comme si l'histoire se mettait entièrement au service de la littérature, dans le but de contribuer à l'étude de « la façon dont les textes littéraires sont investis d'une capacité particulière à témoigner du monde »⁸⁵ et, en fin de compte, de « reconnaître à la littérature sa place parmi les savoirs de la société »⁸⁶.

⁸¹ Étienne Anheim, Antoine Lilti, « Introduction », article cité, p. 255.

⁸² *Ibid.*, p. 256.

⁸³ *Ibid.*, p. 255.

⁸⁴ *Ibidem*.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 256.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 260.

Quant aux controverses liées aux parutions successives de romans « envahissant » le territoire des historiens, il n'y est fait mention, dans cet article introductif, que relativement tard et bien succinctement. Sur les huit pages qu'occupe la présentation du numéro, une seule phrase, entre la sixième et la septième page, désigne explicitement « les polémiques suscitées par la récente rentrée littéraire autour des frontières de la fiction »⁸⁷. Cette mention n'est d'ailleurs faite ici que pour annoncer un des articles du numéro, celui de Patrick Boucheron, qui traite justement des « embarras historiens d'une rentrée littéraire »⁸⁸. L'analyse raisonnée que livre vis-à-vis de la situation Patrick Boucheron – personnage remarquable⁸⁹ à qui semble avoir été déléguée la parole sur cette très importante question – est loin d'être insignifiante. Toujours est-il que cette situation n'est évoquée que comme un des aspects – non décisif – des discussions réunies dans ce numéro, dont l'objectif premier resterait surtout de mettre en avant et d'explorer dans leur richesse les différents types de connaissance que la littérature serait capable de produire.

L'intervention même de Boucheron paraît s'inscrire dans une même direction orientée vers la reconnaissance des vertus épistémiques de la littérature depuis une position de quasi-soumission de l'histoire. Car, revenant sur les débats médiatiques qui ont marqué la rentrée littéraire à l'automne 2009, l'historien y voit un moment opportun pour « la prise de conscience d'une triple insuffisance » : « insuffisance des formes romanesques à assumer l'attente littéraire telle qu'on vient de la définir » (c'est-à-dire « celle de dire ce que nous sommes en train de devenir ») ; « insuffisance du récit journalistique à rendre compte de la marche du monde » ; « insuffisance [...] de l'écriture académique à répondre pleinement aux nouvelles exigences de la connaissance historique aujourd'hui »⁹⁰. C'est à partir de ce dernier constat que Boucheron

⁸⁷ *Ibid.*, p. 257-258.

⁸⁸ Patrick Boucheron, « "Toute littérature est assaut contre la frontière". Note sur les embarras historiens d'une rentrée littéraire », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 2010/2 (65e année), p. 441-467.

⁸⁹ Ancien élève de l'École normale supérieure de Saint-Cloud (1985, rang : premier), agrégé d'histoire (1988, rang : premier) et titulaire d'un doctorat d'histoire médiévale soutenu en 1994 à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, Patrick Boucheron est d'abord Maître de conférences en histoire du Moyen Âge à l'École normale supérieure de Fontenay-Saint Cloud (1994-1999), puis à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (1999-2012). Membre junior de l'Institut universitaire de France entre 2004 et 2009, il devient professeur à l'Université Paris 1 en 2012, avant d'être élu Professeur au Collège de France, en 2015, occupant la chaire « Histoire des pouvoirs en Europe occidentale, XIIIe -XVIe siècle ».

⁹⁰ Patrick Boucheron, « "Toute littérature est assaut contre la frontière". Note sur les embarras historiens d'une rentrée littéraire », article cité, p. 446.

entend construire son argumentation. A travers l'analyse du roman *Jan Karski* de Yannick Haenel et des réactions que celui-ci a suscitées parmi les historiens et dans les différents médias, il aboutit à la conclusion d'une propriété remarquable de la fiction romanesque d'exprimer l'indicible, l'indéfinissable : « tout ce qui creuse le temps des historiens : le déni et l'oubli, les filiations rompues, ce que l'on sait vrai mais que l'on ne veut pas croire, les délires de la mémoire, l'interminable nuit blanche du silence »⁹¹. Telle serait également la portée de l'article d'Etienne Anheim sur Julien Gracq, ainsi que de celui d'Emmanuel Bouju, pour qui le savoir de la littérature consisterait non pas tant dans le fait de combler, que de tout simplement définir le « vide », le « manque », « l'absence »⁹², c'est-à-dire de donner forme et solidité à une sorte de « douleur-fantôme » d'une expérience historique virtuelle, surgissant du regret non pas après « ce qui n'est plus, mais ce qui aurait pu être »⁹³. Il s'agirait, dans tous ces cas, d'une sorte d'aveu d'impuissance des historiens, admettant la capacité singulière de la littérature de s'insérer dans « les lignes de faille, les points de fragilité et les zones d'incertitude du discours historique »⁹⁴.

De plus, dans l'article qu'il écrit pour le numéro du *Débat* en 2011, Patrick Boucheron semble réitérer les mêmes convictions. Il y consentirait, en effet, bien que sur un mode plutôt persifleur d'abord, empreint d'une certaine gravité par la suite, à la « petite fable » des rapports entre le roman et l'historiographie contemporains, selon laquelle le premier aurait réussi à ramener la deuxième « au rang de science auxiliaire de l'invention romanesque »⁹⁵, n'ayant d'autre fonction que « d'accumuler des fiches » et de se prononcer « sur la vraisemblance des faits »⁹⁶ présents dans les intrigues. Ce repositionnement volontaire de l'histoire en retrait face à la littérature, bien qu'ayant tout d'un acte de victimisation grincheuse, voudrait néanmoins se

⁹¹ *Ibid.*, p. 467.

⁹² Emmanuel Bouju, « Exercice des mémoires possibles et littérature "à-présent". La transcription de l'histoire dans le roman contemporain », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 2010/2 (65e année), p. 431.

⁹³ *Ibidem*. L'auteur prend comme exemples pour montrer cette hypothèse les romans de trois écrivains originaires de l'ancienne Yougoslavie, ayant choisi la voie de l'exil, et qui, face au déchirement de leur pays, ne peuvent plus décrire dans leurs œuvres qu'un mal du pays désormais inexistant, une expérience « devenue le lieu du "syndrome du membre fantôme" » (*Ibid.*, p. 430), représentée par « l'absence au temps présent de la nation yougoslave » (*Ibid.*, p. 427).

⁹⁴ Guillaume Bellon, « Ce que les romans savent », *Acta fabula*, vol. 13, n° 4, « Écritures du savoir », Avril 2012, URL : <http://www.fabula.org/revue/document6960.php>, page consultée le 24 mai 2018.

⁹⁵ Patrick Boucheron, « On nomme littérature la fragilité de l'histoire », *Le Débat*, 2011/3 n° 165, p. 41.

⁹⁶ *Ibidem*.

présenter comme « un exercice de modestie »⁹⁷. Cette posture d'assez impressionnante humilité est annoncée dès le titre, « On nomme littérature la fragilité de l'histoire » ; la « fragilité » correspondrait ainsi, d'une part, à une crise affectant la discipline à plusieurs niveaux – « déclassements institutionnels, embarras mémoriels, désillusions éditoriales, débâcles universitaires »⁹⁸ –, le rôle bien extraordinaire (mais en soi pas tout à fait original) de la littérature étant défini comme celui de « force supplétive »⁹⁹, à qui serait confié « le soin de rendre raison à ce qui [...] se dérobo[e] à l'histoire »¹⁰⁰. D'autre part, il serait possible de la comprendre surtout par le biais de ce que Patrick Boucheron appelle « la tentation littéraire de l'historien », qui se manifesterait dans l'écriture de l'histoire et contre laquelle certains essaieraient inutilement de s'insurger. Vue comme « un aveu de faiblesse »¹⁰¹, cette situation aurait au contraire, d'après Boucheron, le mérite de « libérer les historiens de leur arrogance »¹⁰², afin de stimuler une réflexion féconde au sein de leur discipline, qui acquerrait par là-même une compétence supérieure, à force de tenter de nouvelles formes de compréhension et d'expression de la vérité historique.

Sans doute, une première observation qui s'impose, afin de tracer un premier bilan de ce que nous venons de dire, concerne une fois de plus la haute reconnaissance accordée par les historiens des *Annales* aux vertus cognitives dont la littérature serait dépositaire. Par quoi ces vertus se manifesteraient-elles et opéreraient-elles donc ? Une des citations de l'introduction de « Savoirs de la littérature », déjà reprise ci-dessus, faisait référence à des « formes d'écriture » qui seraient « propres » à celle-ci, par lesquelles ces savoirs seraient produits. L'aspect formel est visiblement celui qui définit là encore, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, cette étonnante capacité de la littérature. Plus précisément, il est souvent question, en l'occurrence, de « techniques narratives » et de « formes stylistiques »¹⁰³ appartenant spécifiquement à la littérature, qui permettraient la matérialisation et la transmission d'une pensée particulière sur l'expérience du temps historique. Etienne Anheim considère ainsi la production romanesque de

⁹⁷ *Ibid.*, p. 56.

⁹⁸ *Ibidem*.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 42.

¹⁰⁰ *Ibidem*.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 55.

¹⁰² *Ibid.*, p. 56.

¹⁰³ Étienne Anheim, Antoine Lilti, « Introduction », article cité, p. 259.

Julien Gracq comme « un laboratoire dans lequel s'élabore un savoir *proprement* littéraire sur l'événement historique »¹⁰⁴, dont l'historien s'efforce de restituer la dynamique à travers une analyse de traits stylistiques, entre lesquels il privilégie les métaphores du romancier, riches d'une teneur réflexive tout aussi puissante, sinon supérieure à leur force évocatoire habituellement mise en avant. Emmanuel Bouju parle, de son côté, d'un « régime spécifique de garantie et de responsabilité » de l'écrivain quant à l'authenticité du savoir qu'il fournit, faisant pendant au régime de la citation de documents en historiographie, et qui dans le cas de la littérature viendrait s'inscrire « dans les formes mêmes de l'énonciation narrative et leurs implications – esthétiques, cognitives, politiques et éthiques »¹⁰⁵. Patrick Boucheron viserait lui-aussi les mêmes aspects lorsqu'il semble avancer comme une potentielle ressource pour l'écriture académique « les propositions narratives de l'expérimentation littéraire »¹⁰⁶, que les historiens hésiteraient toujours, et à tort, à accueillir.

Certes, nous sommes ici devant une tentative de réhabilitation par les *Annales* d'un mode d'expression initialement méprisé et banni par cette école. Ainsi que le fait remarquer Antoine Compagnon (à qui nous reviendrons un peu plus loin), « que la revue de Marc Bloch, Lucien Febvre et Fernand Braudel rouvre le dossier "Histoire et littérature" est en soi significatif »¹⁰⁷. Mais cette réhabilitation ne se ferait pas, semble-t-il, sans la répétition de la même erreur consistant à omettre d'interroger pour elles-mêmes et de mettre en perspective ces « formes », auxquelles la notion de littérature paraît d'ailleurs être ramenée :

La notion de littérature n'y est jamais interrogée ni historicisée comme on l'aurait attendu d'une prise de position scientifique, et elle va sans solution de continuité de l'éthopée (la peinture des mœurs de l'Antiquité étendue aux moralistes de l'âge classique et à la Recherche du temps perdu: revoilà la littérature prise en charge par la philosophie morale), en passant par Balzac et Julien Gracq, jusqu'à Annie Ernaux et, bien entendu, Jonathan Littell et Yannick Haenel, sans qu'affleure nulle part la question de la réunion de tant de textes hétéroclites sous le chapeau d'une catégorie aussi relative, récente et locale que celle de littérature¹⁰⁸.

¹⁰⁴ Étienne Anheim, « Julien Gracq. L'œuvre de l'Histoire », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 2010/2 (65e année), p. 381 (nous soulignons).

¹⁰⁵ Emmanuel Bouju, « Exercice des mémoires possibles et littérature "à-présent". La transcription de l'histoire dans le roman contemporain », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 2010/2 (65e année), p. 419.

¹⁰⁶ Patrick Boucheron, « "Toute littérature est assaut contre la frontière". Note sur les embarras historiens d'une rentrée littéraire », article cité, p. 467.

¹⁰⁷ Antoine Compagnon, « Histoire et littérature, symptôme de la crise des disciplines », *Le Débat* 2011/3 (n° 165), p. 68.

¹⁰⁸ *Ibidem*.

Il est effectivement surprenant et, d'une certaine manière, paradoxal de constater à quel point, en invoquant la spécificité de la connaissance littéraire, qui résulterait de configurations narratives particulières et de jeux stylistiques révélateurs, le discours annaliste fait transparaître l'illusion d'une certaine atemporalité et universalité de ces traits et, par conséquent, du savoir qu'ils produisent et véhiculent. Or, une telle conception, qu'on aurait désormais tendance à qualifier plutôt de naïvement essentialiste, ne témoigne pas nécessairement, aux yeux d'un littéraire comme Antoine Compagnon tout au moins, d'une étude historique de la littérature suffisamment soucieuse de prendre en compte la multiplicité des facettes de l'objet qu'elle se donne. Cette attitude fort apologétique à l'égard de la littérature relèverait en revanche davantage, comme nous essaierons de le montrer pour finir, d'une ligne de conduite qu'on pourrait dire caractéristique de l'école des *Annales*, que nous avons tenté de mettre en relief dans la brève présentation de l'évolution de la revue, et dont le principe directeur paraît être toujours l'aspiration à une position hégémonique au sein du champ des sciences humaines et sociales.

En effet, tous les éléments que nous venons de faire ressortir par rapport au numéro des *Annales HSS* de 2010, « Savoirs de la littérature », ne nous rappellent-ils pas un schéma déjà bien connu ? Cet effacement de l'histoire, au nom de la valorisation d'une autre discipline – des savoirs littéraires, en l'occurrence, auxquels il serait impératif de reconnaître une place parmi ceux des autres sciences de la société – ; ce plaidoyer, parsemé d'autant de nuances auto-critiques assez ambiguës, pour une écriture littéraire capable de secourir la discipline historique de la crise dans laquelle elle se serait partiellement engouffrée elle-même de par sa propre arrogance ; l'adoption d'une position humble, de marginaux ou de victimes ; cette tendance à flatteusement épouser le mouvement d'un discours prédominant dans le champ intellectuel par rapport à une question très débattue, voire critique (à savoir celle du droit et des capacités d'une œuvre littéraire à traiter une matière historique sensible, à laquelle les *Annales* choisissent de se confronter en se justifiant des travaux qui, dans l'étude de la littérature, mettent en avant ses vertus cognitives¹⁰⁹, tout en jouant, pour ainsi dire, en quelque sorte, le jeu de l'ennemi) ; tous

¹⁰⁹ Sur l'importance grandissante de cette orientation dans le discours de la littérature et de la critique littéraire contemporaines, que représentent, entre autres, les travaux de la philosophe américaine Martha Nussbaum, dont se réclament aussi les directeurs du numéro « Savoirs de la littérature », discours qui met sur le premier plan une conception de la littérature comme force douée de la faculté de faciliter la connaissance du monde et de l'autre,

ces procédés rapprochent significativement l'entreprise de 2010 de bien d'autres actions antérieures de cette revue, actualisant à chaque fois le geste et la portée initiaux de ses fondateurs et remettant en exécution, sciemment ou pas, leur stratégie de conquête du pouvoir. Telle paraît être l'intention de ce numéro spécial, non intentionnellement avouée, peut-être, quelques années plus tard, par Etienne Anheim, lors de son intervention au colloque international « Littérature et histoire en débats », où il affirme que « la littérature et la critique littéraire ne sont pas au cœur du projet historique des *Annales*, sinon à travers sa *vocation totalisante*, qui fait que, en théorie, rien ne devrait être étranger à ce que les *Annales* (ou au moins ses fondateurs) ont voulu faire »¹¹⁰. Le terme de « vocation » (qui se substitue ici à celui que nous avons maintes fois utilisé, « ambition ») laisse entendre une certaine nécessité naturelle ou logique du rôle unificateur que se donnent les historiens du groupe des *Annales* au sein du champ des sciences humaines et sociales.

Ainsi que nous avons pu l'observer à d'autres moments de l'évolution du discours des *Annales*, une première étape de « glorification » des concurrents se constitue en tactique privilégiée pour aboutir à leur soumission ultérieure. En ce qui concerne le numéro de 2010, cela devient également crédible si l'on considère de plus près, au-delà des déclarations d'intention et des affirmations parfois spéculatives, quelques-unes des opinions plus directement orientées vers la production romanesque contemporaine de la préparation de ce dossier. C'est dans la dernière section, consacrée aux « Comptes rendus. Fictions », que l'on peut ainsi lire des commentaires parfois nettement moins élogieux à l'adresse de certains des livres de la rentrée littéraire de 2009, dont le sujet risque de mettre à l'épreuve le monopole de compétence légitime des historiens en la matière. Signé par Florent Brayard (directeur de recherche au CNRS, spécialiste de l'histoire de la politique nazie de persécution et d'extermination des juifs, membre de l'équipe de recherche « Histoire et historiographie de la Shoah »), le compte rendu du même roman qu'analysait plutôt favorablement Patrick

mais aussi celle de libérer, guérir, soigner, voir le récent et très intéressant livre d'Alexandre Gefen, *Réparer le monde. La littérature française face au XXI^e siècle*, Paris : Editions Corti, 2017.

¹¹⁰ Etienne Anheim, « Après le numéro des *Annales* "Savoirs de la littérature" (2010) », enregistrement vidéo de l'intervention dans le cadre de la Table ronde de quatre revues françaises : *Ecrire l'histoire*, *Tracés*, *Annales*, *Labyrinthe* du colloque « Littérature et histoire en débats », URL : https://www.youtube.com/watch?v=u-bdmwJQR_s (consulté le 24 mai 2018).

Boucheron – *Jan Karski* de Yannick Haenel, et d'un autre, inspiré par le même personnage historique – *Les sentinelles*, de Bruno Tessarech, fait apparaître une position critique clairement désapprobatrice. « Personnages approximatifs, documentation imparfaite, erreurs factuelles et de perspectives »¹¹¹ sont tout autant d'éléments qui suscitent le mécontentement de l'historien, celui-ci jugeant encore, par rapport à certaines parties du roman de Tessarech, qu'elles semblent « n'exister que pour donner de l'épaisseur au volume »¹¹². Après lui avoir suggéré nombre de pistes alternatives, plus intéressantes à explorer, à son avis, Florent Brayard conclut en toute simplicité que l'écrivain « aurait pu creuser un peu plus »¹¹³. Ne limitant pas ses remarques sévères aux aspects touchant immédiatement son propre métier, l'historien paraît même réclamer à un moment donné l'autorité de se prononcer sur la légitimité du statut même de roman auquel prétendent ces deux livres : « Bernard Tessarech n'arrive pas à assumer la qualité de "roman" que Grasset précise en petits caractères en dessous du titre »¹¹⁴, affirme-t-il implacablement ; ailleurs, en se référant au *Jan Karski* de Yannick Haenel, Brayard utilise le terme de roman entre des guillemets, après avoir avancé cette définition partielle et partiellement ironique, d'après laquelle « un roman, cela peut être aussi un objet non conventionnel qui s'appelle comme ça simplement parce que l'auteur l'a décidé »¹¹⁵.

En définitive, s'il est clair que cette dernière observation ne permet guère de généraliser la posture qui s'y manifeste à l'ensemble du collectif ayant contribué au numéro « Savoirs de la littérature », il n'en reste pas moins que les enjeux réels de cette entreprise risquent de ne pas être ouvertement assumés dans leur totalité et la stratégie des *Annales* de ne se laisser déceler qu'à l'aide d'une mise en perspective efficace ; c'est ce que nous venons tout au moins de tenter ci-dessus. Malgré une sorte de démenti tacite, il est en fin de compte bien probable que cette démarche des historiens des *Annales* soit davantage déterminée par la situation polémique du moment qu'ils ne semblent disposés à l'afficher, et que l'un des moteurs, plutôt prévisible, et pourtant singulièrement et ingénieusement tu, de cet intérêt distingué pour la littérature et ses capacités à produire des savoirs, soit précisément une interpellation perçue de la part des

¹¹¹ « Comptes rendus. Fictions », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 2010/2 (65e année), p. 535.

¹¹² *Ibidem*.

¹¹³ *Ibidem*.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 536.

¹¹⁵ *Ibidem*.

littéraires (des écrivains, en l'occurrence), ainsi que le besoin de réagir, voire de se réimposer face à un adversaire, non avoué comme tel, mais qui paraît visiblement chercher à gagner de plus en plus le terrain de l'histoire.

Si bien que l'on n'aurait pas tort de voir, avec Antoine Compagnon, dans ce numéro spécial des *Annales HSS* de 2010, une réouverture du dossier plus ancien, « Histoire et littérature ». Tout se passe comme si, à certains moments perçus comme cruciaux, de nouvelles mises au point s'imposaient, le discours annaliste s'adaptant toujours à une orientation de pensée dominante, pour mieux parvenir à en triompher par la suite et à garder sa position d'autorité¹¹⁶. Dans ce cas précis de la littérature, le « procès » apparaîtrait, de surcroît, comme double. Il y aurait ainsi, d'une part, le discours littéraire des écrivains, dont il s'agit de tempérer l'audace de s'être approprié la matière de l'historien, les *Annales* s'affirmant en quelque sorte comme instance supérieure capable seule de décider de la validité du savoir, historique ou autre, produit pas les romans. D'autre part, et plus directement en rapport avec les questions de notre recherche, les études littéraires seraient également visées, par cette mise en question de leur objet, la littérature, et les réactions provenant de ce côté-là ne manqueront pas de se faire entendre. Revenons donc, pour clôturer ce chapitre, à la situation observable dans le champ des études littéraires, où le projet des *Annales* de faire « reconnaître à la littérature sa place parmi les savoirs de la société » ne semble pas avoir rencontré une approbation unanime et où il pourrait au contraire se constituer en source de nouveaux embarras, dont la mise en lumière conduirait à une meilleure compréhension du sentiment de crise pesant sur la discipline littérature.

¹¹⁶ Si l'on revient un instant au numéro de 1994, « Littérature et histoire », on pourrait par exemple faire remarquer, dans le même sens, le fait que ce numéro paraît à un moment encore très proche du succès important d'un livre consacré à la littérature par un sociologue : il s'agit bien évidemment des *Règles de l'art* de Pierre Bourdieu. Ce n'est pas invraisemblable, dans ce contexte, que la perspective sur la littérature que les *Annales* essaient de mettre en avant à ce moment-là – celle de « l'histoire sociale des pratiques culturelles » – soit, de la même manière, une forme d'ajustement apparent à un discours sur la littérature qui commençait à s'imposer dans les années 1990, dans le but d'en signaler justement les insuffisances (voir surtout l'article de Denis Saint-Jacques et Alain Viala, « À propos du champ littéraire. Histoire, géographie, histoire littéraire », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 49^e année, N° 2, 1994, p. 395-406) et de proposer, « à travers l'approche concrète et modeste de cas », un modèle plus viable.

II.2.3 L'histoire face aux études littéraires : l'impossible partage d'un territoire

On l'aura bien compris, déjà à la fin du chapitre précédent : affirmer la capacité de la littérature à produire et à véhiculer des savoirs, par des sociologues ou par des historiens, loin d'être un moyen certain de remise en valeur des études littéraires, ne va pas sans inconvénients, faisant naître des insatisfactions, voire des contestations. Dans la critique formulée par Antoine Compagnon à l'adresse des analyses fournies par le numéro « Savoirs de la littérature » nous pouvons ainsi lire un de ces reproches visant à souligner les maladroites du discours des autres disciplines – de l'histoire, en l'occurrence – sur la littérature : « La notion de littérature n'y est jamais interrogée ni historicisée comme on l'aurait attendu d'une prise de position scientifique ». D'une part, nous retrouvons ici de nouveau le problème d'une éventuelle exclusion, du champ de dialogue entre littérature et d'autres savoirs, des études littéraires elles-mêmes et de la définition qu'elles auraient pour fonction de donner de l'objet d'étude. Le compte-rendu rédigé par Vincent Debaene (agrégé de lettres modernes, docteur de l'Université Paris IV Sorbonne, professeur assistant à l'Université de Genève, puis Maître de conférences à Columbia University) dans la revue *Critique*, de l'approche mise en œuvre par les annalistes vis-à-vis de la littérature, renforcerait cette idée d'instrumentalisation immédiate de celle-ci : « la littérature apparaît comme un objet donné, dont l'historicité n'est pas interrogée, et qui s'impose avec évidence à un historien qui, dès lors, n'a plus qu'à s'en saisir »¹¹⁷.

¹¹⁷ Vincent Debaene, « La littérature face aux savoirs : frontière ou objet ? », *Critique* 2011/4 (n° 767), p. 277. Que ce soit principalement ce caractère d'« évidence » de la littérature, telle qu'elle apparaîtrait à travers les analyses des historiens des *Annales*, qui dérange surtout Vincent Debaene, on peut s'en convaincre en observant la mise en parallèle très habile à laquelle fait recours l'auteur du compte-rendu, choisissant de présenter le numéro « Savoirs de la littérature » en même temps qu'un autre ouvrage traitant une question similaire : *L'historien et la littérature* de Judith Lyon-Caen et Dinah Ribard (Paris : La Découverte, 2010). Or, l'hypothèse de ce dernier aurait justement le mérite de révéler de manière bien précise le piège même dans lequel les annalistes auraient eu l'imprudence de tomber, à savoir celui d'oublier que « la littérature, c'est ce qui naturalise » : « mode de discours qui occulte les conditions de production des objets ou qui dissimule leur historicité [...] la littérature se naturalise elle-même comme littérature, elle "travaille fortement à établir son évidence", autrement dit elle fait oublier le geste de classement qui la précède et qui est sa condition » (*Ibid.*, p. 282). La mission première de l'historien devient dès lors celle de dénoncer cette illusion, en rappelant en permanence l'historicité de toutes choses et celle de la littérature en toute première place. Par cette confrontation adroite entre l'attitude de « prudence méthodologique [...] fondée sur une forme de lucidité redoublée » (*Ibid.*, p. 279), dont feraient preuve Judith Lyon-Caen et Dinah Ribard, d'une part, et « la conception vaguement magique » (*Ibid.*, p. 291) qui s'exprimerait dans certains des articles du numéro « Savoirs de la littérature », d'autre part, Vincent Debaene montre une fois de plus les périls épistémiques qui guettent le chercheur en sciences sociales insouciant de prendre en compte une

D'autre part, cependant, l'observation de Compagnon paraît porter atteinte plus gravement à l'initiative des *Annales* et à sa réalisation concrète. Par le fait de réprouver cette démarche des historiens qui, paradoxalement, n'opèrent pas une historicisation de l'objet dont ils entendent traiter (et qui par là manquent essentiellement à la mission première de leur discipline), la remarque de Compagnon irait plutôt dans le sens d'une négation radicale de toute compétence de ceux-ci sur cet objet. De plus, il semble suggérer, comme nous l'avons partiellement fait aussi, la présence d'une visée dominatrice, qui surpasserait le souci de rigueur scientifique du projet des *Annales*, interprété plutôt comme une campagne de conquête : « un territoire est revendiqué, des acteurs sont mobilisés »¹¹⁸. Nous allons essayer, dans les dernières pages de ce chapitre, d'analyser de plus près la manière dont se construit cette réaction d'Antoine Compagnon à l'entreprise des *Annales* de 2010, espérant en dégager des conclusions utiles pour notre réflexion autour des potentielles tensions que la définition du concept de littérature comme forme de connaissance entraînerait au sein des études littéraires.

Or, ce qui s'impose d'emblée à la lecture de l'article « Histoire et littérature, symptôme de la crise des disciplines » d'Antoine Compagnon, c'est qu'il ne semble guère avoir été conçu comme une réponse aux historiens des *Annales*. Un seul paragraphe est consacré par l'auteur à des commentaires visant directement le numéro « Savoirs de la littérature », et nous venons d'en restituer brièvement le principal propos. Il convient cependant d'examiner la position qui s'y exprime dans un cadre plus large, afin d'en réévaluer la portée et les dimensions. Nous avançons ainsi l'hypothèse que, sans qu'elle se présente comme telle, cette intervention de Compagnon dans le débat entre historiens et littéraires pourrait être lue comme une contre-offensive et donc faire apparaître une certaine continuité, incessamment désavouée, des appréhensions de ces derniers face à la menace de voir leur « territoire » revendiqué par d'autres disciplines.

Comme nous pouvons en partie l'entendre dès le titre, grâce au terme « symptôme », l'article de Compagnon se propose principalement d'investiguer, au-delà des questionnements réciproques et des arguments concrets échangés à l'intérieur des débats entre littérature et

définition et une description de l'objet « littérature » que les études littéraires seraient prioritairement en mesure de leur fournir.

¹¹⁸ Antoine Compagnon, « Histoire et littérature, symptôme de la crise des disciplines », article cité, p. 68.

histoire, les causes profondes de l'apparition même et de la proximité des discussions à ce sujet. Une situation inquiétante du monde intellectuel, présentée comme une « crise des disciplines », en serait le principal moteur. Antoine Compagnon décrit cette crise comme un état d'incertitude fondamentale des chercheurs en sciences humaines et sociales quant à l'encadrement institutionnel de leurs sujets de recherche, résultant de l'inadéquation entre les problématiques actuelles situées le plus souvent au croisement de plusieurs disciplines différentes et les découpages académiques en départements spécialisés, particulièrement rigides en France, pays hostile à l'innovation et à la circulation fluide entre les savoirs. Dans cette perspective, la dissolution rapide, ces quatre dernières décennies, de la « distinction séculaire »¹¹⁹ entre histoire et littérature, par exemple, tout comme d'autres multiples « chevauchements disciplinaires »¹²⁰, représenteraient, au contraire d'une vision commune célébrant allégrement les retrouvailles, une source de déroute, de confusion, de « désarroi »¹²¹. Dans un tableau singulièrement obscur, Compagnon choisit donc de mettre en évidence les effets déstabilisants de la disparition progressive, après les années 1980, des frontières interdisciplinaires, ne voyant dans les réjouissances collectives quant à la richesse des nouvelles collaborations envisagées qu'un « signe superficiel de renouveau »¹²², dissimulant un état réel de bouleversement néfaste. Parmi ces effets, l'auteur relève notamment « toute une immense production méthodologique dont la lecture inspire surtout l'ennui », ayant pour objectif de « justifier disciplinairement des travaux qui, par leur dynamique propre, échappent aux disciplines répertoriées »¹²³. C'est dans cette catégorie qu'il entend placer les nombreuses discussions sur les rapports entre histoire et littérature, dont il affirme par là même la regrettable stérilité. Invité par *Le Débat* à réfléchir sur la question des frontières, Antoine Compagnon préfère une fois de plus adopter un point de vue extérieur, et éventuellement supérieur, afin de restituer un tableau d'ensemble sur lequel il puisse porter un jugement irréfutable :

Dans ce déferlement de littérature spécieuse et grise, cherchant à mettre de l'ordre dans les relations de voisinage entre la littérature et l'histoire, je vois moins un débat opportun dans lequel j'aurais envie d'entrer pour mettre mon grain de sel que la preuve de la perplexité

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 63.

¹²⁰ *Ibidem.*

¹²¹ *Ibid.*, p. 64.

¹²² *Ibidem.*

¹²³ *Ibid.*, p. 65.

actuelle des chercheurs en sciences humaines et sociales dans un moment de transition institutionnelle¹²⁴.

Le numéro des *Annales*, « Savoirs de la littérature », illustrerait par conséquent ce phénomène d'« inflation de littérature grise autojustificatrice »¹²⁵. Phénomène dont Antoine Compagnon conviendrait néanmoins à admettre le caractère difficilement contournable, vu les exigences de plus en plus contraignantes et en même temps contradictoires des dispositions officielles relatives à la division du travail, affectant également le travail d'enseignement et de recherche. Compagnon restitue en effet avec grande finesse maintes discordances qui, dans les documents ministériels, sous l'apparence d'une ouverture des vieilles cases disciplinaires et de l'encouragement des recherches « dans les interfaces »¹²⁶, n'en rendent la pratique que plus pénible, dans une société où « la légitimité des savoirs est prioritairement disciplinaire, sinon exclusivement »¹²⁷, les « travailleurs frontaliers »¹²⁸ se voyant constamment sommés de produire un discours argumentatif en faveur de la raison d'être même de leurs sujets d'intérêt. « Les disciplines s'émiettant dans le cadre de grands thèmes, chaque micro-spécialité éprouve la nécessité de circonscrire son territoire afin de se justifier auprès des instances de légitimation scientifique »¹²⁹. Dans de telles circonstances, les articles réunis dans le numéro « Savoirs de la littérature », bien qu'ayant sans doute, pris séparément, le mérite de ne pas s'être « embarrassés de doctrine » et de suivre « chacun son chemin »¹³⁰, représenteraient à un niveau global et d'un point de vue pragmatique un acte de la même nature : « le simple rassemblement de ces textes – notamment par la communauté générationnelle qu'il exprime – a en soi une fonction institutionnelle de légitimation et d'autojustification »¹³¹.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 65-66. Nous pensons avoir déjà rencontré ce schéma d'action chez Antoine Compagnon, lorsqu'il répondait à l'article-débat entre Gérard Genette et Marc Fumaroli de 1984, discussion indirectement suscitée par son ouvrage *La Troisième République des lettres* et où les commentaires fort réprobateurs de Gérard Genette le sommaient de rebondir sur le sujet. On se rappelle qu'à ce moment-là aussi, la réaction de Compagnon consistait à s'extraire du cadre immédiat du débat, en construisant tout d'abord le tableau des « deux traditions divergentes et rivales » au sein des études littéraires en France, dans lesquelles il entend situer les propos de ses deux interlocuteurs.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 68.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 67.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 65.

¹²⁸ *Ibidem*.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 67-68.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 68.

¹³¹ *Ibidem*.

Mais, tout en admettant le caractère quasiment obligatoire de ce geste, ainsi interprété, Antoine Compagnon n'en critique pas moins fermement la fadeur et la superfluité. « Littérature spécieuse et grise », inspirant surtout l'ennui, tel est le verdict clairement prononcé, par lequel il condamne en définitive à l'invalidité la démarche des *Annales*. Certes, celle-ci n'apparaît pas immédiatement posée comme un point de départ de cette analyse sévère qui, comme nous l'avons déjà dit, se propose avant tout d'embrasser, dans une perspective globale, une situation de malaise devenue courante dans le champ intellectuel, et qui affecterait en même temps la production littéraire : « On ne sait plus qui peut, qui doit parler de quoi »¹³². Toutefois, que « Savoirs de la littérature » se constitue en unique exemple concret de cette « immense production méthodologique » qualifiée de fastidieuse, recevant au passage ces quelques objections bien placées, que nous avons citées au début, quant à la faible qualité du raisonnement des historiens face à l'objet littérature, cela n'est guère, à notre sens, insignifiant. Par le détour d'une critique acerbe des « sections étanches » dans les institutions de recherche en France, de la « sectorisation disciplinaire [...] rigide »¹³³, ainsi que de l'incongruité des mesures adoptées par les autorités ministérielles dans ce sens, l'article de Compagnon pourrait en effet poursuivre, davantage qu'on ne le croirait à une première lecture, la déconstruction du projet éditorial des *Annales*, en s'attaquant violemment au principe même qu'il s'efforce de faire reconnaître à la base de ce projet, comme de toute autre entreprise similaire. Faisant vraisemblablement recours à une tactique défensive testée auparavant, selon laquelle il ne répond pas de front à un discours ou à un acte qui par ailleurs l'interpellent visiblement, mais préfère définir et décrire amplement la catégorie dans laquelle il entend les classer par la suite, s'attribuant de la sorte le droit et le pouvoir de mettre les choses à leurs places, Antoine Compagnon, mine de rien, réduit à néant le geste des *Annales* et l'ambition monopolisatrice qui auraient été à l'origine du numéro spécial de 2010 dédié aux savoirs littéraires.

Toujours est-il que le discours de Compagnon lui-même, à l'intérieur de cet article du moins, paraît traversé par une série de tensions non moins surprenantes et fâcheuses. S'il exprime sans doute un blâme à l'adresse de la rigidité des cadres départementaux que les besoins actuels de la recherche et de l'enseignement en France débordent, il n'en utilise pas

¹³² *Ibid.*, p. 69.

¹³³ *Ibid.*, p. 65.

moins, pour ce faire, un langage qui semble au contraire prôner le maintien des frontières solides entre les différentes sections, frontières dont la fragilisation graduelle, après le tournant des années 1980 aurait entraîné, comme nous l'avons vu, le « désarroi » des humanités. La rhétorique mobilisée pour décrire justement cet état de désorientation parmi les littéraires, auxquels Antoine Compagnon accorde bien légitimement une attention particulière, n'est pas sans ambiguïté, faisant apparaître une attitude de forte inquiétude, bien qu'une tonalité ironique non moins puissante saisisse d'abord l'esprit du lecteur. Voyant de plus en plus l'histoire ou la sociologie « s'emparer » de la littérature et en faire leur matière, les littéraires assisteraient « comme impuissants au dernier stade de leur dépossession »¹³⁴. Ils adopteraient ainsi nombre de stratégies méthodologiques pour faire face aux « offensives variées sur la littérature »¹³⁵. Mais la diversité des nouvelles approches, mises en place par les littéraires pour contrecarrer à l'avancée des autres disciplines sur « leur cœur de métier »¹³⁶, revendiquant chacune « leur butin de littérature »¹³⁷, cette diversité, potentiellement vue comme une perte d'identité, comporterait en soi « la confirmation de la mise à l'écart des études littéraires dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'opinion au début du XXI^e siècle »¹³⁸. Il est en effet plutôt difficile de décider de la portée exacte de ce vocabulaire belliqueux employé par Compagnon. Pourtant, on n'aurait peut-être pas tort d'y entrevoir, en même temps qu'il s'applique avec rigueur à la critique du tableau d'ensemble, ainsi que de la réglementation officielle régissant l'organisation du travail de recherche et de l'enseignement en France, une volonté inflexible de défendre malgré tout son territoire disciplinaire à lui. Jusqu'au bout de l'article, l'équivoque entre l'usage plutôt indirect, allusif à une conception commune formée par des idées reçues, de certaines expressions comme celles que nous venons de citer, et leur sérieux dicté par une posture polémique défensive, semble rester irrésolu.

Cela étant dit, si notre hypothèse, posant l'intervention de Compagnon dans le numéro spécial du *Débat* de 2011 comme une réaction à une menace perçue de la part des *Annales*, se voit en partie confirmée, entre autres, par cette très courte analyse au niveau lexical, nous

¹³⁴ *Ibid.*, p. 63.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 64.

¹³⁶ *Ibidem.*

¹³⁷ *Ibid.*, p. 67.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 64.

pouvons simultanément percevoir, dans le geste même de construire une position antagoniste en vue de répondre à un éventuel ennemi, le témoignage d'une détermination de préserver intact un « territoire ». Dessein qui apparaît inévitablement en contradiction avec les propositions explicitement avancées dans l'article. D'une certaine manière, la tactique mise en place par Antoine Compagnon se rapproche de celle privilégiée par les *Annales*, dans le sens où, d'un côté et de l'autre, on préfère adresser le problème indirectement et ne répondre à une potentielle menace que par un fin détournement, par lequel on espère aboutir à mieux affirmer en dernier ressort sa position de supériorité. Une telle manière de s'y prendre n'est sans doute pas sans assurer un certain succès à chacune des parties engagées dans le « combat ».

Toutefois, il est plutôt difficile de concevoir qu'une opposition abordée dans ces termes, et comme incessamment reniée, puisse un jour laisser la place à un réel dialogue interdisciplinaire ou du moins à une vraie polémique, dont nous avons vu, à la fin de la première partie de notre travail, qu'elle constituait une composante centrale pour une gestion efficace des tensions et des conflits. Observée à travers l'analyse de cet « échange » oblique entre le groupe des *Annales*, une école historique représentative, et Antoine Compagnon, un des littéraires les plus remarquables dans le champ intellectuel français, la situation actuelle des rapports entre les historiens et les littéraires nous apparaît toujours marquée par des embarras, des résistances et des craintes réciproques, autant de difficultés auxquelles on choisit de se confronter par des procédés ambivalents, maintenant ainsi entière une tension première, d'autant plus difficile à dissoudre qu'elle semble rester souterraine et obscure.

II.3 Littéraires et philosophes : la littérature comme dispositif de reconfiguration de l'expérience humaine

La question des liens entre la littérature et la philosophie est peut-être la plus large et la plus difficile des trois que nous nous sommes proposé d'analyser dans cette deuxième partie de notre travail. Susceptible d'être traitée sous des angles très variés, cette question remonte en plus à des siècles lointains, voire à l'Antiquité, et se rattache inévitablement à un contexte qui déborde largement le cadre de la France. En ce qui concerne l'historique des rapports entre les deux discours, il s'agit d'un cheminement long et complexe, dont la restitution ne constitue bien évidemment pas l'objectif de notre réflexion. Nous mentionnerons néanmoins d'abord très succinctement quelques points de repère incontournables de ce parcours, avant d'en venir à l'explicitation de notre principal propos dans ce troisième chapitre. Propos qui relève surtout, rappelons-le, d'une considération des relations entre les études littéraires et d'autres disciplines (la philosophie, en l'occurrence), telles qu'elles sont potentiellement affectées, ces quatre dernières décennies, par la redéfinition de la littérature comme une forme de connaissance, par les littéraires aussi bien que par les philosophes ; notre examen étant en même temps orienté vers la mise en évidence de possibles sources de tension au sein du champ des études littéraires en France, engendrées par les discussions dans ce sens.

Si, comme nous l'avons souligné dans les deux précédents chapitres, la sociologie et l'histoire ont dû à un moment donné se détacher de la littérature afin de se constituer en tant que disciplines au statut scientifique fort, il paraît qu'une pareille méfiance, voire hostilité vis-à-vis des productions du discours littéraire aient marqué l'évolution du discours philosophique à travers le temps. Sans doute l'interdit prononcé par Platon dans la *République*, à l'adresse des poètes, chassés de la cité idéale en raison de leur supposé statut d'imitateurs, ou fabricants de simulacres, apparaît comme le premier et le plus célèbre témoignage dans ce sens. A partir de ce moment inaugural, la philosophie se définirait comme un exercice de la pensée orienté vers la recherche de la vérité, dans une approche souvent systémique du monde et de l'Être, caractérisé surtout par la rigueur du raisonnement et de l'argumentation, par une exigence de cohérence et de clarté conceptuelle. A côté de cela, les créations littéraires et, plus

généralement, artistiques, seraient dénoncées en tant que corruptrices de l'esprit, pour leur penchant à la fantaisie et au divertissement des problématiques essentielles de l'existence.

Cependant, une certaine connexion profonde entre la philosophie et les productions de cet art d'écrire qui ne s'appelait, certes, pas encore « littérature », aurait toujours été reconnue par différents penseurs à travers les siècles. Ainsi, déjà chez Aristote, l'imitation poétique ou théâtrale, méprisée par Platon, se voyait attribuer le rôle d'opérer, à travers le plaisir esthétique qui en naîtrait, une purification – la célèbre *catharsis* – de l'âme humaine. De plus, si Platon et Aristote soumettent tous les deux l'art à la catégorie de la *mimesis*, cette notion serait à entendre, chez ce dernier, dans un sens dynamique, non pas en tant que simple tentative de reproduction d'un réel préexistant, mais plutôt comme « imitation créatrice »¹, grâce à laquelle les actions représentées (car il s'agit surtout d'actions, Aristote faisant référence quasi-exclusivement à la tragédie) acquerraient un caractère de vraisemblance et de nécessité. A l'encontre du chroniqueur qui serait contraint à ne raconter que ce qui est réellement arrivé, restant ainsi prisonnier du particulier et du concret, le poète aurait le pouvoir et la liberté de montrer ce qui pourrait arriver, dans une logique du général et du nécessaire, ce qui rapprocherait son geste de création de l'activité philosophique.

Dans son *Petit manuel d'inesthétique*, Alain Badiou classe la position d'Aristote à l'intérieur de ce qu'il appelle « le schème classique », qu'il décrit comme « un âge de paix relative entre l'art et la philosophie »². Badiou y inclut des philosophes comme Descartes, Leibniz ou Spinoza, faisant remarquer en même temps la place réduite que la préoccupation pour l'art occupe dans leurs réflexions. C'est ainsi que, reniant toujours, à l'instar de Platon, tout rapport de l'art à la vérité, le point de vue du schème classique y reconnaît néanmoins une « fonction thérapeutique » : la « norme » de l'art n'étant guère de montrer le vrai, mais plutôt son « utilité dans le traitement des affections de l'âme »³, il n'y aurait plus de raisons de rivalité ou de méfiance à son égard. Au XX^e siècle, on retrouverait les prolongements de cette attitude vis-à-vis de l'art dans la pensée psychanalytique.

¹ Expression particulièrement mise en avant par Paul Ricœur, dont nous allons analyser la position dans le premier volet de ce chapitre.

² Alain Badiou, *Petit manuel d'inesthétique*, Paris : Seuil, 1998, p. 12.

³ *Ibid.*, p. 13.

A part le schème classique, Alain Badiou distingue encore deux autres configurations historiques des rapports entre l'art et la philosophie. Il y aurait ainsi, tout d'abord, un « schème didactique », comprenant la position de Platon, mais aussi, plus généralement, une démarche de la philosophie consistant à admettre la pertinence de la recherche de vérités dans l'art, mais des vérités qui resteraient toujours extérieures à celui-ci, le philosophe seul ayant le pouvoir de les en extraire. « Il en résulte que l'art doit être ou condamné ou traité de façon purement instrumentale »⁴, conclut Badiou, associant, pour ce qui est de l'époque contemporaine, cette disposition de pensée aux postulats du marxisme. Ensuite, la deuxième grande configuration correspondrait au « schème romantique » : opposée en tout au schème didactique, cette nouvelle perspective concevrait l'art comme unique voie d'accès au vrai, en accord avec les principes de l'idéalisme allemand du début du XIX^e siècle, qui seraient continués au siècle suivant par ceux de l'herméneutique heideggérienne. La philosophie, dans ce cas, se retrouverait en position d'infériorité par rapport à la création artistique, posée comme seule capable de garantir une prise de contact immédiate avec l'Absolu. Le schème romantique, dans les termes d'Alain Badiou, se superposerait ainsi partiellement à l'« absolu littéraire », dans ceux de Philippe Lacoue-Labarthe et Jean-Luc Nancy⁵, ou encore à ce que Jean-Marie Schaeffer appelle « la théorie spéculative de l'Art ». Née à la fin du XVIII^e siècle, cette dernière supposerait en effet une « sacralisation » de l'Art, qui acquerrait par là une fonction « compensatrice », en « réponse à une double crise spirituelle, celle des fondements religieux de la réalité humaine et celle des fondements transcendants de la philosophie »⁶. Selon Schaeffer, cette conception, à laquelle se rattachent des noms de philosophes romantiques allemands comme Auguste et Friedrich Schlegel ou F. W. J. Schelling, mais aussi ceux de Hegel, Nietzsche et Heidegger, représenterait encore, à la fin du XX^e siècle, « la *doxa* de la réflexion sur les arts »⁷.

⁴ *Ibid.*, p. 11.

⁵ Philippe Lacoue-Labarthe, Jean-Luc Nancy, *L'Absolu littéraire. Théorie de la littérature du romantisme allemand*, Paris : Seuil, 1978.

⁶ Jean-Marie Schaeffer, *L'Art de l'âge moderne. L'esthétique et la philosophie de l'art du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris : Gallimard, 1992, p. 19.

⁷ *Ibid.*, p. 17.

En ce qui concerne le cas plus spécifique de la France et prenant en considération plus particulièrement les rapports entre philosophie et littérature, Philippe Sabot propose à son tour une classification des différents « usages » que les philosophes feraient des œuvres littéraires⁸. Les catégories qu'il définit recoupent visiblement celles avancées déjà par Alain Badiou, que Philippe Sabot cite d'ailleurs abondamment. Commenant par une remise en cause de l'idée d'une nette séparation entre textes philosophiques et littéraires, sanctionnée par le « partage institutionnel des *corpus* »⁹ et qui délimiterait « d'une part, une activité réputée sérieuse qui nécessite [...] la concentration et la rigueur intellectuelle d'un esprit attentif et, d'autre part, une activité artistique, de l'ordre du divertissement, se fondant avant tout sur la capacité d'imagination »¹⁰, l'auteur émet l'hypothèse d'un entrelacement nécessaire des dimensions philosophique et littéraire de certaines œuvres, qui seraient des pratiques esthétiques et des exercices de pensée à la fois. C'est à partir de là qu'il considère aussi trois « schèmes » d'après lesquels cette relation serait pratiquement exploitée. Le premier – « didactique » – et le deuxième – le « schème herméneutique » – correspondent globalement aux schèmes didactique et romantique décrits par Alain Badiou : Philippe Sabot montre également comment, dans le premier cas, des concepts philosophiques extérieurs seraient appliqués à des textes littéraires, qui n'apparaîtraient par conséquent que comme des illustrations de vérités constituées *à priori* (il y donne comme principal exemple l'analyse de l'œuvre de Marcel Proust par Gilles Deleuze, dans *Proust et les signes*, Paris : PUF, 1964) ; dans le deuxième cas, il s'agirait encore d'une conception de la vérité que la littérature seule, en tant que pratique artistique, serait à même de contenir, mais dont néanmoins le commentateur seul, muni de ses outils philosophiques, aurait la capacité de dégager la signification claire et ultime, qu'il serait tenu d'exprimer finalement dans son propre langage (les exemples apportés ici sont surtout des travaux de Paul Ricoeur). Dans les deux situations antérieures, Sabot s'attache à souligner le caractère accessoire que la perspective philosophique confère à l'expression littéraire en tant que telle, aux jeux formels de l'écriture poétique ou romanesque. C'est pourquoi, afin de remédier à ce défaut, il met en avant un troisième schème, qu'il appelle le « schème productif » : dans ce dernier cas, une attention

⁸ Philippe Sabot, *Philosophie et littérature. Approches et enjeux d'une question*, Paris : P.U.F., 2002.

⁹ *Ibid.*, p. 8.

¹⁰ *Ibid.*, p. 6.

particulière serait accordée justement aux effets philosophiques que la forme littéraire même serait capable d'engendrer et révéler, ainsi que le refus de privilégier, dans le cadre d'une interprétation de textes littéraires par les philosophes, les seuls passages spéculatifs à portée philosophique explicite. Philippe Sabot s'appuie majoritairement, pour décrire ce troisième schème, sur les analyses de Vincent Descombes dans *Proust. Philosophie du roman* (Paris : Minuit, 1987), tout comme sur celles d'Alain Badiou, commentateur de Samuel Beckett, dans *Petit manuel d'inesthétique*.

L'intérêt, pour notre recherche, du schème productif tel qu'il est présenté par Philippe Sabot, réside dans la vision nouvelle de la littérature en tant que forme de connaissance qui en ressort, et qui se rapproche par-là significativement de l'idée d'une sociologie implicite de la littérature, dont nous avons parlé dans le premier chapitre de cette partie, ou d'un savoir historique véhiculé par les œuvres littéraires – inséparable de la forme dans laquelle il advient et sans rapport à la factualité des événements relatés – dont les historiens des *Annales* développaient l'hypothèse. Sociologues et historiens, en effet, semblaient également faire tenir le potentiel épistémologique de la littérature dans la spécificité de ses traits formels, tout comme certains philosophes qui, à la recherche de vérités philosophiques dans les œuvres littéraires, partiraient du postulat de l'inséparabilité de la forme et du contenu, avançant que c'est surtout grâce à son langage et à sa forme propres, c'est-à-dire encore à « la dimension authentiquement littéraire de l'œuvre »¹¹, que la littérature peut être considérée comme « le lieu d'une élaboration spéculative originale »¹². Mais nous avons vu que cette forme littéraire restait, chez les sociologues et les historiens, largement indéfinie, non-caractérisée. Pourrait-on donc trouver un plus de clarté dans les discours des philosophes, quant à cette spécificité formelle qui entraîne une capacité étonnante de la littérature d'agir en véhiculant, voire en produisant de la connaissance ?

Cela revient à dire que, dans ce troisième chapitre, en soulevant la question des rapports entre littéraires et philosophes, ou entre littérature et philosophie, autour de la notion de connaissance littéraire, nous nous intéressons moins aux opérations concrètes d'identification de possibles connaissances (idées, systèmes, théories, visions du monde) philosophiques dans

¹¹ *Ibid.*, p. 82.

¹² *Ibid.*, p. 81.

les textes littéraires, par les uns ou par les autres des agents des deux champs disciplinaires. En revanche, nous visons plutôt un éclaircissement quant à la manière dont les philosophes expliquent, à l'aide de leurs outils philosophiques, cette notion et les conditions de possibilité de celle-ci. Le concept de « littérature », dont nous espérons parvenir par-là à cerner de possibles définitions, retrouverait enfin la place centrale qui lui appartient de droit au sein de notre réflexion, après que nous ayons successivement analysé la question de l'instrumentalisation et celle du partage du territoire littérature, dans cette partie de notre thèse dédiée aux relations entre les études littéraires et d'autres disciplines.

Dans cette perspective, l'importance quasi-décisive qui paraît être attribuée aux traits formels de la littérature, par les discours qui entendent mettre en avant son potentiel épistémologique, nous conduit à nous demander si on n'assiste pas ici, en même temps qu'à des tentatives de revalorisation du fait littéraire et de son étude, à une forme de retour, serait-il irréfléchi, involontaire ou masqué, à une certaine vision de la littérature fort apparentée à celle du formalisme. Cela dans le sens où il ne serait peut-être pas déraisonnable de considérer cette disposition à faire tenir le pouvoir et l'efficacité de la connaissance littéraire dans une supposée spécificité formelle des œuvres comme analogue à la recherche d'une littérarité, définie comme un ensemble de traits nécessaires et suffisants du langage – donc de la forme – littéraire. De quoi parle-t-on, en effet, quand on pose l'inséparabilité des contenus de savoir de la littérature de la forme dans laquelle ce savoir advient, ou quand on affirme l'intérêt de chercher dans les caractéristiques formelles mêmes de la littérature les effets de connaissance qui nous en sont procurés ?

Pour éclaircir ces interrogations, nous procéderons à l'examen des positions à l'égard de la littérature de deux philosophes dont les réflexions dans ce sens constituent des repères majeurs dans l'histoire récente des interactions entre littérature et philosophie : Paul Ricœur et Jacques Rancière. Notre but n'est certainement pas de reconstruire dans toute leur complexité les raisonnements de chacun de ces penseurs, mais d'amorcer plutôt un retour réflexif sur la notion de forme littéraire, en observant le traitement qui lui est réservé dans les approches philosophiques, tout en veillant surtout à en dégager les aspects marquant le désaccord à l'adresse des pratiques et des modèles d'analyse promus par les études littéraires. A la suite de ce bref parcours, nous espérons pouvoir montrer, d'une part, que le point de vue de la

philosophie se bâtit sur une conception de la forme littéraire radicalement différente de celle du formalisme : faisant valoir l'idée d'une forme agissante, imprégnée de signification, véritable dispositif de pensée, au rebours de l'idéal d'autotélisme dominant dans les années 1960-1970, cette conception ferait apparaître une image en creux des études littéraires, plus ou moins explicitement désignées comme inopérantes, incapables de prendre en charge leur objet dans sa totalité. D'autre part, cependant, nous pensons entrevoir la possibilité que certains aspects ayant marqué l'approche structuraliste tendent à se retrouver dans les représentations du fait littéraire émanant des travaux des deux philosophes. Ce dernier fait entraînerait des conséquences désavantageuses non pas tant dans le sens d'une contradiction interne au discours philosophique sur la littérature, que dans celui d'une coupure qu'il ferait s'installer entre ce discours et la réalité concrète du phénomène littéraire actuel.

II.3.1 La configuration narrative – un mécanisme universel ?

Le nom de Paul Ricœur¹³ est généralement associé, en ce qui concerne le rapport de ses travaux à la littérature, à des thèmes comme celui du « retour du récit » au tournant des années

¹³ Personnalité de renom, Paul Ricœur (1913-2005) traverse la quasi-totalité du XX^e siècle, se distinguant par la persévérance inébranlable d'une réflexion philosophique continue et puissante, matérialisée dans une œuvre monumentale. Son long parcours est fait de périodes d'enthousiasme et de moments moins glorieux, articulant une carrière d'enseignant de philosophie au lycée, puis universitaire, en France et à l'étranger, mais aussi des prises de position politiques, la captivité pendant la guerre, la participation, dans les années 1960, à l'aventure nanterroise et la déception qui y met fin, un discrédit momentané dont il semble frappé dans son dialogue avec les structuralistes et la consécration, enfin, dans les années 1980-1990, de la richesse de son œuvre et de sa pensée. Licencié en philosophie en 1933, à l'âge de 20 ans, Paul Ricœur arrive à Paris en 1935, découvrant « l'ébullition d'une jeunesse contestataire » (surtout la communauté intellectuelle qu'il partage autour de la revue *Esprit*, à laquelle il restera pendant toute sa vie un fidèle collaborateur), dont la verve non-conformiste marquera sans doute son œuvre future. Mobilisé comme officier de réserve en 1939, il est très vite fait prisonnier par l'armée nazie, et ce jusqu'à la fin de la guerre, mais cela ne l'empêche pas de continuer, pendant la captivité, ses réflexions philosophiques. Une fois libéré, Ricœur s'installe à Chambon-sur-Lignon, où il enseigne la philosophie au lycée, tout en préparant sa thèse de doctorat, qu'il soutiendra en 1950. Sa carrière universitaire comprend des postes successifs à l'Université de Strasbourg (1948-1956), à la Sorbonne (élu en 1956, après un échec, l'année précédente), puis à l'Université de Nanterre. Il y fonde, en 1964, le département de philosophie, dont il sera élu doyen en 1969, mais se voit obligé de donner sa démission une année plus tard, à la suite de violences qui font de cette brève expérience un souvenir amer. Rejeté en même temps au Collège de France (en 1969, en faveur de Michel Foucault), Paul Ricœur choisit, à partir des années 1970, une période d'apparent exil (il occupe toujours sa résidence française à Châtenay-Malabry), où il s'investit davantage dans des recherches et dans l'enseignement à l'étranger (à l'Université catholique de Louvain, où il peut profiter des Archives Husserl, puis aux Etats-Unis, à la *Divinity School* de Chicago et, entre 1970 et 1992, à l'Université de Chicago). C'est durant ces années qu'il fait

1980, ou à des concepts comme ceux de « temps », « événement » ou « identité narrative ». Ces concepts semblent avoir marqué les études littéraires en France ces quatre dernières décennies davantage même que la réflexion en philosophie ou dans d'autres domaines¹⁴. Les trois tomes de son monumental ouvrage *Temps et récit*, parus entre 1983 et 1985, représenteraient ainsi un important point d'appui pour une orientation nouvelle dans le discours sur la littérature, bien des littéraires se réclamant en effet de la théorie du récit qui y est développée, pour avancer la primauté des vertus cognitives des textes littéraires. Une orientation qu'on pourrait appeler aussi, avec Alexandre Gefen, le « tournant éthique »¹⁵ dans la critique littéraire contemporaine, définitivement marquée, semble-t-il, par « la pensée de *Temps et récit* [qui] est désormais essentielle à notre représentation de la chose littéraire »¹⁶. Dans sa célèbre leçon inaugurale au Collège de France, pour tenter de répondre à la question du titre – *La littérature, pour quoi faire ?* – Antoine Compagnon invoquait également l'autorité du grand penseur, pour qui « le récit [...] est irremplaçable pour configurer l'expérience humaine, à commencer par l'expérience du temps. La connaissance de soi présuppose ainsi la forme du récit »¹⁷. Il rappelait aussi, dans le même sens d'une quasi-identification entre récit et littérature, en raison de la composante narrative prédominante de cette dernière, que « l'identité narrative – aptitude à mettre en récit de manière concordante les événements hétérogènes de son existence – était indispensable à la constitution d'une éthique »¹⁸. D'autres auteurs de renom comme Yves

paraître ses deux grands ouvrages conçus comme de « véritables réponses au structuralisme » : *La Métaphore vive* (1975), puis *Temps et récit* (1983-1985), dont la réflexion sera continuée par la suite dans *Soi-même comme un autre* (1990), livre qui marquera le moment de plus grande gloire du philosophe, coïncidant, non sans raison, assurément, avec le moment de changement de paradigme dans les sciences humaines et sociales, par rapport à la période structuraliste antérieure. Parmi ses autres très nombreux travaux, on peut citer *Le Conflit des interprétations. Essais d'herméneutique* (Seuil, 1969), *Du texte à l'action* (Seuil, 1986), *La critique et la conviction* (entretiens) (Calmann-Levy, 1995), *Mémoire, Histoire, Oubli* (Seuil, 2000), etc. (source : biographie de Paul Ricœur par François Dosse et Olivier Abel, sur <http://www.fondsriceur.fr>, dernière date de consultation : le 23 février 2019).

¹⁴ Conformément à une étude bibliométrique menée sur les articles scientifiques faisant référence aux travaux de Ricœur, répertoriés dans le *Web of Knowledge* (voir : Micheline Cambron, « Introduction. Postures d'héritiers », note 1, *Fabula / Les colloques*, L'héritage littéraire de Paul Ricœur, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document2022.php>, page consultée le 23 février 2019).

¹⁵ Alexandre Gefen, « "Retours au récit" : Paul Ricœur et la théorie littéraire contemporaine », *Fabula / Les colloques*, L'héritage littéraire de Paul Ricœur, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document1880.php>, page consultée le 06 novembre 2018.

¹⁶ *Ibidem*.

¹⁷ Antoine Compagnon, *La littérature, pour quoi faire ?*, Paris : Fayard, 2007, p. 44.

¹⁸ *Ibid.*, p. 66.

Citton ou Marielle Macé, ou encore, du côté des écrivains, Nancy Huston¹⁹, paraissent se réclamer des analyses et des concepts ricœurïens afin de soutenir des propos similaires, voués à remettre en valeur les mérites de la littérature. Mérites qui seraient en grande partie dus à la forme du récit qu'elle emprunterait bien souvent, c'est-à-dire aux capacités de celui-ci d'organiser en un tout cohérent une série d'expériences disparates et, de ce fait, insignifiantes et incompréhensibles.

En quoi consisterait donc cette faculté extraordinaire de la forme narrative, d'après Paul Ricœur ? Sans avoir la prétention d'en présenter une synthèse achevée, et risquant même de simplifier beaucoup, reprenons succinctement d'abord les principales étapes de l'argumentation du philosophe en faveur du récit, pour en venir par la suite à discerner, à l'intérieur de la démarche argumentative même, les possibles aspects moins bienveillants, et donc porteurs de difficultés et de contradictions, vis-à-vis des études littéraires.

La problématique large au centre des questionnements de Paul Ricœur dans *Temps et récit*, entamés déjà avec *La Métaphore vive* en 1975, pourrait être définie comme celle de la recherche d'une possibilité de figuration de l'expérience humaine subjective par l'intermédiaire du langage. Conçus ensemble, les deux « ouvrages jumeaux » se constitueraient en une rigoureuse anatomie de deux procédés d'innovation sémantique à travers lesquels, dans le cas de la métaphore, « des aspects, des qualités, des valeurs de la réalité, qui n'ont pas d'accès au langage directement descriptif »²⁰ seraient portés au discours ; dans le cas du récit, l'expérience temporelle vécue, posée par l'auteur comme essentiellement chaotique et confuse, prendrait sens une fois articulée dans une intrigue où « des buts, des causes, des hasards sont rassemblés sous l'unité temporelle d'une action totale et complète » (TR I, p. 11). L'hypothèse de *Temps et récit*, maintes fois répétée au cours de la démonstration, est ainsi que « le temps devient temps humain dans la mesure où il est articulé de manière narrative ; en retour, le récit est significatif dans la mesure où il dessine les traits de l'expérience temporelle » (*Ibidem.*). Il y a donc dans

¹⁹ Voir Alexandre Gefen, « "Retours au récit" : Paul Ricœur et la théorie littéraire contemporaine », article cité.

²⁰ Paul Ricœur, *Temps et récit, Tome I, L'intrigue et le récit historique*, Paris : Seuil, 1983, p. 13. Dans le développement qui suit, nous indiquerons dans le corps du texte la source des citations tirées des trois tomes de l'ouvrage de Ricœur, en utilisant, entre des parenthèses et suivies du numéro de la page, les abréviations suivantes : TR I, TR II (*Temps et Récit, Tome II, La configuration du temps dans le récit de fiction*, Paris : Seuil, 1984) et TR III (*Temps et Récit, Tome III, Le temps raconté*, Paris : Seuil, 1985).

cette affirmation, remarquons-le déjà, une exigence de réciprocité, et nous verrons que l'analyse du récit en tant que dispositif par excellence de structuration de la temporalité vécue ne perd jamais de vue la forte interdépendance entre l'intelligibilité même de ce dispositif et le caractère temporel de toute expérience humaine.

C'est à partir d'une discussion croisée de deux textes, traitant chacun, indépendamment l'un de l'autre, l'un des côtés du postulat énoncé ci-dessus – la question de la temporalité, d'une part, la théorie du récit, d'autre part – que Paul Ricœur entend construire sa démonstration. Il relit ainsi en parallèle le livre XI des *Confessions* de saint Augustin et la *Poétique* d'Aristote. Le premier de ces ouvrages lui sert de modèle exemplaire pour illustrer ce qu'il interprète comme « la perplexité engendrée par les paradoxes du temps » (*Ibid.*, p. 18.) : s'efforçant, tout au long de sa méditation, de répondre à la question « Qu'est-ce en effet que le temps ? », énoncée au départ de sa quête, saint Augustin trébucherait toujours, au terme de chaque certitude péniblement acquise, contre de nouvelles difficultés qui s'avèreraient aporétiques. Ainsi, par exemple, le paradoxe ontologique, fondamental : la question initiale présupposant une interrogation ontologique – celle de l'être même ou du non-être du temps –, l'auteur des *Confessions* répliquerait à l'argumentation sceptique (penchant vers le non-être) par la mise en avant du témoignage que nous fournirait le langage quotidien, investi de ce fait d'une confiance non-négligeable : « Et pourtant nous *parlons* du temps comme ayant de l'être : nous *disons* que les choses à venir seront, que les choses passées ont été et que les choses présentes passent. Même passer n'est pas rien » (*Ibid.*, p. 22, nous soulignons). Mais cette première réponse se confronterait à son tour à une réplique, formulée par saint Augustin lui-même, dans laquelle le langage, opposé non seulement à l'argument sceptique, mais aussi à lui-même, deviendrait source de paradoxe : « *comment* le temps peut-il être, si le passé *n'est plus*, si le futur *n'est pas* encore et si le présent *n'est pas* toujours » (*Ibid.*, p. 23, nous soulignons). Le deuxième paradoxe, celui de la mesure du temps, formerait le noyau de la réflexion, dont se dégageront par la suite des notions capitales pour le dénouement de celle-ci. Même si, de nouveau, le langage paraît attester de la possibilité de percevoir des intervalles de temps, dont nous disons qu'ils sont plus longs ou plus courts, il est toujours très problématique de savoir *comment* nous mesurons le passé, le présent et le futur. Estimant, dans un premier temps, que ce n'est que « quand il passe » que nous pouvons mesurer le temps, vu que, une fois passé ou pas encore

advenu, son être même demeure invraisemblable, le raisonnement d'Augustin bute encore, d'une part, contre l'absence d'extension du présent, le seul des trois dont on puisse observer le passage (« seule est présente l'année en cours ; et dans l'année, le mois ; dans le mois, le jour ; dans le jour, l'heure : "et cette heure unique, elle-même, court en particules fugitives : tout ce qui s'est envolé est passé, tout ce qui lui reste est futur" » ; *Ibid.*, p. 24.), d'autre part, contre l'impossibilité de mesurer le passage tant qu'il n'a pas cessé (« il faut en effet que quelque chose cesse, pour qu'il y ait un commencement et une fin, donc un intervalle mesurable » ; *Ibid.*, p. 36). Au terme d'un enchaînement de pareilles solutions précaires, suivies de nouvelles impasses, en passant aussi par la question « où » est le temps, ou du moins où sont les choses passées, présentes et futures, à laquelle saint Augustin répondrait qu'elles se situent « dans l'âme », où elles ne peuvent être observées qu'en tant que présentes, par les mécanismes de la mémoire et de l'attente, le philosophe arriverait à en conclure que « le temps n'est pas autre chose qu'une distension [...] de l'esprit lui-même » (*Ibid.*, p. 34).

C'est précisément cette définition du temps selon Augustin qui prouverait, d'après Ricœur, le caractère profondément tourmenté, confus, angoissant de l'expérience temporelle vécue. L'être du temps et la possibilité de sa mesure ne seraient envisageables qu'en concevant le passé, le présent et le futur comme un « triple présent », localisable « dans l'âme », sous forme d'attente, de mémoire et d'attention, mais uniquement « pour autant que l'esprit *agit*, c'est-à-dire attend, fait attention et se souvient » (*Ibid.*, p. 38). La dialectique de ces trois modalités discordantes de l'action de l'esprit, considérées en interaction, représenterait la *distentio animi* : « l'activité d'un esprit tendu en des directions opposées » (*Ibid.*, p. 37).

A cette discordance primordiale de l'expérience humaine de la temporalité, mais aussi à l'énigme finale sur laquelle se referme cette méditation (à savoir que la distension de l'esprit résulterait « de la *concordance* même des visées de l'attente, de l'attention et de la mémoire » (*Ibid.*, p. 41), du fait de la double caractérisation du présent comme « attention » et comme « intention », c'est-à-dire « activité de l'esprit qui fait passer le futur dans le passé » (*Ibid.*, p. 38), sans laquelle il n'y aurait pas de mémoire ou d'attente), la théorie de la mise en intrigue d'Aristote apporterait une solution non pas sur le plan de la spéculation métaphysique, mais sur le plan poétique, « en produisant une figure inversée de la discordance et de la concordance » (*Ibid.*, p. 41). Afin d'étayer cette affirmation, l'auteur de *Temps et récit* procède à un long

développement des concepts de *muthos* et de *mimèsis*, qu'il choisit de traduire par « mise en intrigue » et, respectivement, « activité mimétique ». Il insiste de ce fait sur la dimension nécessairement dynamique de la signification des deux termes, à penser comme des « processus actifs », plutôt que comme des structures. Il met également en évidence, en même temps, l'importance du rapport entre les deux concepts, tout aussi grande que la compréhension de chacun des deux pris séparément.

La *mimèsis* aristotélicienne, nous le faisons remarquer au début de ce chapitre, supposerait, bien plus qu'une tentative de reproduction fidèle de l'ordre du réel dans l'ordre du discours, une activité d'imitation créatrice, dont l'objet privilégié, d'après le philosophe grec, serait une action. Le *muthos* – l'opération de mise en intrigue – représenterait un des éléments de ce processus d'imitation. Or, on le sait bien, dans la *Poétique* l'intrigue est définie justement comme « un modèle de concordance » (*Ibid.*, p. 65), ce qui fait tout de suite contraste avec le désordre présumé dans la *distentio animi* augustinienne. Mais, outre le fait d'exposer, à partir d'une série d'épisodes isolés, dispersés, la continuité d'une histoire dans laquelle la simple succession devient configuration et dont l'aboutissement permet d'appréhender celle-ci comme une « totalité signifiante » ou une « synthèse de l'hétérogène », l'intrigue aurait cette capacité d'agir sur les paradoxes de l'expérience temporelle, par l'aptitude de l'histoire ainsi configurée à être suivie. « Que l'histoire se laisse suivre convertit le paradoxe en dialectique vivante » (*Ibid.*, p. 104), affirme Ricœur. Le travail déployé par l'esprit dans l'acte de raconter et, symétriquement, de suivre une histoire rendrait « productifs » (*Ibid.*, p. 105) les paradoxes mis au jour par la réflexion de saint Augustin, réduisant au silence la souffrance engendrée par la distension.

Se présentant comme un « agencement de faits » dont les caractéristiques principales et incontournables seraient la complétude, la totalité et l'étendue appropriée, l'intrigue ne parviendrait cependant pas à atteindre celles-ci par une prise en compte du caractère temporel des faits évoqués, mais en se préoccupant exclusivement du caractère logique de leur enchaînement, impérativement gouverné par la nécessité et la vraisemblance. Certes, « composer l'intrigue, c'est déjà faire surgir l'intelligible de l'accidentel, l'universel du singulier, le nécessaire ou le vraisemblable de l'épisodique » (*Ibid.*, p. 70). Toujours est-il que la relation entre cette opération de composition, soumise avant tout aux critères de la nécessité

logique, et la question de la temporalité, qui tourmentait saint Augustin, mais qui serait complètement absente du raisonnement d'Aristote dans sa *Poétique*, reste encore à établir.

Paul Ricœur entend éclaircir ce rapport en revenant précisément sur le concept de *mimèsis*, dont il propose une analyse originale. Loin d'être équivalente à la mise en intrigue, comme on serait tenté de le croire, l'activité mimétique comprendrait en fait trois niveaux, que l'auteur appelle *mimèsis* I, *mimèsis* II et *mimèsis* III. Le *muthos* – l'acte de composition poétique proprement-dit – ne représenterait que le niveau intermédiaire de la *mimèsis*, les deux autres se constituant comme des références à « l'amont » et respectivement « l'aval » de la mise en intrigue. *Mimèsis* I supposerait ainsi une « précompréhension » de l'action humaine en général, due à l'expérience pratique. Cela veut dire, d'une part, la familiarité évidente de l'auteur et du récepteur de l'intrigue avec les termes formant le « *réseau conceptuel* » de l'action, tels que « agent », « but », « moyen », etc., ainsi que la capacité de s'en servir de manière cohérente ; d'autre part, un entendement des implications symboliques de l'agir humain, en fonction desquelles on évalue inévitablement une action en terme de bien et de mal ; la reconnaissance, enfin, des « caractères *temporels* sur lesquels le temps narratif vient greffer ses configurations » (*Ibid.*, p. 95), et qui seraient implicites aux médiations symboliques de l'action. *Mimèsis* II correspondrait, comme nous venons de le dire, à la mise en intrigue proprement-dite : l'agencement des faits en une action cohérente et complète. Quant à *mimèsis* III, ce dernier niveau représentatif de l'activité mimétique ferait référence à l'effet potentiel que le *muthos* produit sur le lecteur ou le spectateur. Cet effet serait présupposé déjà dans l'exigence même de complétude et de cohérence à la base de la définition aristotélicienne : ce n'est qu'en vertu d'un jugement extérieur que cette exigence peut être déclarée atteinte ; « par sa nature même, l'intelligibilité caractéristique de la consonance dissonante, celle même qu'Aristote place sous le titre du vraisemblable, est le produit commun de l'œuvre et du public » (*Ibid.*, p. 82). C'est donc par la prise en compte de cette triple relation mimétique entre l'ordre de l'action, d'une part, et celui de la configuration narrative, d'autre part, que le lien entre temporalité et récit se trouverait explicité. « Imitation créatrice de l'expérience temporelle vive par le détour de l'intrigue » (*Ibid.*, p. 55), la *mimèsis*, notion autrement complexe, d'après Paul Ricœur, engloberait le *muthos*, en assurant son insertion dans la dimension du vécu humain, qu'il est censé structurer.

Ainsi donc, si c'est à la mise en intrigue – *muthos* – que revient le mérite de remédier, par le modèle de concordance qu'elle met au jour, à la perplexité résultant d'une confrontation sur le vif à la question de la temporalité, il est essentiel de se rappeler que l'efficacité et l'intelligibilité même de cette opération de structuration et harmonisation dépendent, selon Ricœur, de sa position médiane au sein des trois stades de la *mimèsis*, entre une précompréhension du monde de l'action et de ses traits temporels implicites, d'un côté, et une « post-compréhension » de celui-ci, de l'autre. Processus dynamique en soi, par l'agencement de faits hétérogènes en histoire, la configuration narrative ne tirerait par conséquent sa raison d'être que de sa fonction médiatrice à l'intérieur d'un dispositif bien plus large, sans quoi elle perdrait toute signification.

Pour toutes ces propositions, Paul Ricœur puise des exemples dans le texte aristotélicien afin d'étayer sa théorie de la triple *mimèsis*, qui clôt la première partie de *Temps et récit*. Les deux parties suivantes se construisent comme une mise à l'épreuve de l'hypothèse développée au départ, à travers une élucidation du lien nécessaire de dérivation aussi bien du récit de fiction, que de l'historiographie, du modèle premier dont les bases ont été posées par la *Poétique* d'Aristote. Car, selon Ricœur, l'histoire et la fiction appartiennent au même paradigme, par leur caractère ultimement narratif, même dans les cas où on aurait essayé de dénier tout rapport de l'une ou de l'autre à la forme du récit. Il s'attache ainsi à montrer, à travers une laborieuse étude de l'historiographie française du XX^e siècle, dont l'école des *Annales* fut, ainsi que nous l'avons vu au chapitre précédent, le courant de pensée représentatif, qu'à l'intérieur même des tentatives de celle-ci de se débarrasser d'une histoire-récit, considérée comme insuffisamment scientifique, la configuration narrative dans son sens aristotélicien demeure une matrice dominante. En effet, par le vœu de problématisation et de rationalisation de la matière historique, par l'ambition d'une histoire totale, posée comme une construction logique qu'on puisse appréhender d'un point de vue global, au lieu d'une simple énumération d'événements individuels, le modèle des *Annales* se rapprocherait manifestement, malgré soi, de la théorie de la mise en intrigue. Parallèlement, l'évolution complexe du récit de fiction, particulièrement du roman, bien éloigné de la tragédie dont il était surtout question dans la *Poétique*, n'enlèverait en rien à celui-là sa parenté fondamentale avec la mise en intrigue et son pouvoir de refiguration de l'expérience temporelle. Ricœur affirme dans ce sens, non sans perspicacité :

Croire qu'on en a fini avec le temps de la fiction parce qu'on a bousculé, désarticulé, inversé, télescopé, redupliqué les modalités temporelles auxquelles les paradigmes du roman « conventionnel » nous ont familiarisés, c'est croire que le seul temps concevable soit précisément le temps chronologique. C'est douter des ressources qu'a la fiction pour inventer ses propres mesures temporelles, et c'est douter que ces ressources puissent rencontrer chez le lecteur des attentes, concernant le temps, infiniment plus subtiles que celles rapportées à la succession rectilinéaire (TR II, p. 43).

La quatrième partie de *Temps et récit* est dédiée à un retour sur la problématique du temps dans les écrits philosophiques. C'est ici qu'on retrouve réaffirmée et explicitée, par une incursion très ample dans la phénoménologie de Husserl et de Heidegger, l'idée figurant dans l'hypothèse, et qui jusqu'ici n'avait été vérifiée qu'à travers l'analyse des *Confessions* de saint Augustin, à savoir que l'expérience de la temporalité et les tentatives de saisir celle-ci sur le vif sont vouées à un permanent trébuchement contre de toujours nouvelles apories. Après avoir fortement mis l'accent sur cet aspect de la méditation augustinienne dans la première partie, Paul Ricœur s'attache à faire ressortir, pour boucler sa démonstration, ce « caractère aporétique de la réflexion pure sur le temps » (TR I, p. 21) dans les travaux des deux auteurs canoniques ayant traité de cette question. Reprendre ici de manière pertinente le corps de l'argumentation de Ricœur dans cette dernière partie ne relève ni de notre propos, ni, probablement, de notre compétence. Arrêtons-nous pourtant un instant sur cette affirmation, que le philosophe est amené finalement à désigner comme « la thèse de l'aporicité de principe de la phénoménologie du temps » (TR III, p. 11). En partant de là, ce sera l'occasion pour nous de formuler, pour passer au deuxième volet de ce premier sous-chapitre, quelques observations sur la démarche argumentative de Ricœur et ses implications vis-à-vis de la question des rapports de la philosophie à la littérature et aux études littéraires.

Sans doute, lire *Temps et récit* comme un plaidoyer pour la forme narrative, voire comme un éloge de celle-ci, et y puiser des arguments en faveur des pouvoirs de la littérature de structurer et de faire saisir le sens d'une expérience humaine, ainsi que l'ont fait, paraît-il, certains des littéraires, est parfaitement plausible. Mais il est tout aussi intéressant de prendre en compte, symétriquement à cette glorification du récit historique ou fictionnel, l'aveu d'impuissance de la philosophie qui s'en dégage. La déclaration de Paul Ricœur dans ce sens est assez forte : « il n'y a jamais eu de phénoménologie de la temporalité qui soit libérée de

toute aporie, [...] par principe il ne peut s'en constituer aucune » (TR III, p. 9). L'analyse des écrits de saint Augustin l'avait bien montré : « la spéculation sur le temps est une rumination inconclusive, à laquelle seule réplique l'activité narrative » (TR I p. 21). Le philosophe paraît ainsi s'incliner devant « le pouvoir du poète et du poème de faire triompher l'ordre sur le désordre » (TR I p. 18). On croirait donc identifier ici, ingénieusement et amplement explicitée, l'idée de supériorité de la pratique littéraire sur celle de la philosophie. Cela n'est pas faux, mais il convient de nuancer cette position. En effet, la théorie de la triple *mimèsis*, que nous venons de résumer et par laquelle cette prévalence de la mise en intrigue est argumentée, a cette particularité essentielle qu'elle est entièrement l'élaboration du philosophe. Elle se construit comme une affirmation du primat de la configuration narrative, mais l'enchâssement même de celle-ci dans un dispositif dynamique, entre une préfiguration et une refiguration de l'ordre de l'action humaine, dont elle tire son intelligibilité et sa raison d'être, assurant en même temps son lien avec la dimension existentielle, astreint toute tentative d'appréhension et d'interprétation du récit à faire recours aux outils de la philosophie, seuls en mesure d'en garantir la pertinence et la complétude, sans quoi elle risquerait d'être discréditée en tant qu'insuffisante et donc illégitime.

Cet aspect du propos de Ricœur est par ailleurs bien manifeste. Tout un chapitre de la troisième partie de *Temps et récit* se présente ainsi comme une discussion poussée, faite de dialogue mais aussi d'une forte opposition, étroitement mêlés, avec trois grands modèles de l'analyse structurale du récit : la *Morphologie du conte* de V. J. Propp (1928, traductions françaises : 1965 et 1970), *Logique du récit* de Claude Brémont (1973) et *Sémantique structurale* de A. J. Greimas (1966), dont les principes avaient été fondamentaux à la constitution des courants de la sémiotique narrative et de la narratologie en études littéraires en France. Le fait semble plutôt unanimement admis : l'ouvrage de Ricœur dans sa totalité représenterait une réfutation du paradigme structuraliste en sciences humaines en général, antérieurement dominant²¹. Pourtant, dans le cas plus particulier des études en littérature, qui

²¹ Voir ci-dessus la présentation du parcours intellectuel du philosophe, note 13. Réciproquement, une attitude analogue de la part des structuralistes à l'égard des travaux de Ricœur serait repérable. Ne serait-ce qu'à titre d'anecdote, mentionnons cette affirmation, non dépourvue d'ironie, de Gérard Genette, lors d'un entretien accordé en 2010 aux professeurs de philosophie Pierre-Henry Frangne (Université Rennes 2) et Roger Pouivet (Université Nancy) : « Quand je lisais Ricœur je me demandais toujours un peu de quoi il parlait, ça m'échappait beaucoup.

nous intéresse en priorité, ce n'est peut-être pas superflu de noter certaines conséquences majeures qui affectent la discipline et qui pourraient être, plus généralement, le prix à payer par celle-ci pour la redéfinition de son objet en tant que forme de connaissance, en se revendiquant des travaux des philosophes.

Car, dans l'objection dressée par Paul Ricœur contre les approches du structuralisme caractérisées comme un effort commun de « logicisation » et de « déchronologisation » du récit, hormis le reproche courant, contenu déjà de manière implicite dans la théorie de la triple *mimèsis*, de la coupure opérée entre le texte littéraire et le vécu, ce qui semble être ultimement défendu, c'est une faculté de l'esprit humain, primordiale et inaliénable, appelée ici « intelligence narrative ». Cette notion est en effet centrale à la démonstration de Ricœur et elle nous apparaît comme décisive de la distribution des rapports de pouvoir entre philosophie et littérature. Sans faire l'objet d'une définition rigoureuse, tant son acception paraît évidente, l'intelligence narrative désignerait cette capacité que l'on aurait tous de produire, suivre et comprendre un récit. Elle serait « la compréhension investie dans la production même des récits » (TR II, p. 49), « inhérente à la production et à la réception du conte » (TR II, p. 62). Si bien que la principale raison pour laquelle les différents modèles d'analyse issus de la « rationalité sémiotique » se voient mis en défaut, c'est qu'ils n'auraient pas d'autonomie opérationnelle en soi, mais procèderaient tous originairement de « notre compétence à suivre une histoire et de notre familiarité acquise avec la tradition narrative » (TR II, p. 85). Le débat que soulève Paul Ricœur, et ceci est hâtivement, mais clairement précisé dès la première partie de l'ouvrage, au moment où l'auteur s'attache à souligner le caractère nécessairement dynamique des opérations de *muthos* et de *mimèsis*, est donc un débat pour l'affirmation du « primat de l'activité productrice d'intrigues par rapport à toutes espèces de structures statiques, de paradigmes achroniques, d'invariants intemporels » (TR I, p. 58).

Or, posée dans ces termes, la question ne paraît sans doute plus du domaine de compétence d'une science du récit telle que les études littéraires avaient essayé de la bâtir dans les années 1960-1970. Certes, une nouvelle définition du récit en ressort, comme dispositif

[...] Je n'ai jamais très bien compris ce qu'il voulait dire... » (accessible en ligne sur la plateforme de diffusion multimédia de l'Université Rennes 2, URL : <https://www.lairedu.fr/media/video/entretien/de-figures-a-codicille-un-entretien-avec-gerard-genette/>, dernière consultation le 25 février 2019).

complexe de saisie de soi et de la temporalité, irréductible à un agencement d'éléments syntaxiques d'après une structure logique figée, indépendamment de l'expérience vécue, et qu'on n'aurait qu'à disséquer à l'aide d'instruments et de schémas extérieurs préconçus. Mais cette nouvelle définition, considérée conjointement à l'argumentation en faveur de « l'activité productrice d'intrigues », ne réclame pas seulement de nouvelles méthodes d'analyse des textes ou une vision nouvelle de ceux-ci, qui reconnaisse davantage leurs rapports au hors-texte. Elle élargit en fait encore plus les limites de l'objet ainsi défini, au point d'opérer un déplacement du centre de gravité, du récit textuel vers un autre, situé dans le vécu même. C'est dans ce sens qu'on peut lire, à l'intérieur de la discussion sur la triple *mimèsis*, cette proposition d'« accorder déjà à l'expérience en tant que telle une narrativité inchoative qui ne procède pas de la projection, comme on dit, de la littérature sur la vie, mais qui constitue une authentique demande de récit » (TR I, p. 113), ainsi que le postulat d'une « structure pré-narrative de l'expérience » (*Ibidem*). Affirmant plus tard que « l'intelligence narrative, la compréhension de l'intrigue précèdent la reconstruction du récit sur la base d'une logique syntaxique » (TR II, p. 75), l'auteur de *Temps et récit* paraît déclarer vain, ou du moins superficiel (la rationalité sémiotique chercherait ainsi à offrir une « simulation » de l'intelligence narrative), tout effort d'explication du fonctionnement du dispositif en privilégiant, exclusivement ou pas, ses traces textuelles, là où s'impose, dirait-on, une compétence supérieure, globale, dont l'initiative même de cet ouvrage de Paul Ricœur (bien qu'il ne fût pas accueilli comme tel par les littéraires) pourrait suggérer la revendication par la philosophie.

Cet effet vient sans doute aussi du fait que, en philosophe, Paul Ricœur ne chercherait pas tant à construire ou à concurrencer une théorie du récit ou de la littérature, qu'à interroger en profondeur l'expérience et l'identité humaines (investigation poursuivie, d'ailleurs, quelques années plus tard, dans son très important ouvrage *Soi-même comme un autre*, Paris : Seuil, 1990). Toujours est-il que, comme nous l'avons souligné au début, au cours des quatre dernières décennies les études littéraires semblent avoir trouvé dans sa réflexion le support pour un ancrage du phénomène littéraire dans une problématique existentielle capitale, visant à réhabiliter ainsi l'intérêt pour la littérature. « La pensée de *Temps et récit* est désormais

essentielle à notre représentation de la chose littéraire »²², déclare Alexandre Gefen lors du colloque international « L'héritage littéraire de Paul Ricœur », organisé en juin 2010 à Paris. Tournons-nous à présent, afin de clôturer notre sous-chapitre dédié à Ricœur, vers l'examen de quelques-uns des points de vue exprimés lors de cette manifestation. Nous espérons en dégager des remarques pertinentes, qui pourraient nous conduire par la suite à formuler des conclusions raisonnables à notre questionnement général sur les potentielles tensions dans le champ des études littéraires, occasionnées par le recours à la théorie du récit de Paul Ricœur afin d'argumenter les vertus cognitives de la littérature.

Événement bien ample, résultat d'une collaboration entre la Chaire du Québec contemporain de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et le Centre de recherche sur les arts et le langage (EHESS/CNRS), placé « sous les auspices du Fonds Ricœur », le colloque international « L'héritage littéraire de Paul Ricœur » (17-19 juin 2010) est le premier de ce type à se donner comme objectif de dresser le bilan et « dégager les lignes de force actuelles de l'appropriation de la pensée de Ricœur par ses héritiers »²³. Réunissant les contributions de littéraires (14) et de philosophes (11) en égale mesure, ainsi que de deux historiens²⁴, le colloque se distingue par une forte présence de représentants extérieurs au cadre géographique de la France, venant de la Belgique, de l'Allemagne, des États-Unis, et notamment du Québec, où les travaux du philosophe français auraient connu un réel succès, grâce aux multiples séjours qu'il y avait effectués. Ainsi, une variété de « postures d'héritiers » s'y laisserait discerner. Des enquêtes à visée interprétative, se proposant d'élucider les textes et les concepts principaux de Ricœur, aux entreprises plus audacieusement innovatrices, faisant apparaître de possibles concepts nouveaux à partir de ses écrits (comme par exemple celui d'« identité stylistique »²⁵, proposé par Marielle Macé, par analogie au célèbre concept d'identité narrative) ; des « mises à l'épreuve » de ces mêmes concepts, par une confrontation avec des productions littéraires

²² Alexandre Gefen, « "Retours au récit" : Paul Ricœur et la théorie littéraire contemporaine », article cité.

²³ Micheline Cambron (Université de Montréal/Centre de recherche sur la littérature et la culture québécoise [CRILCQ]), « Introduction. Postures d'héritiers », article cité.

²⁴ Voir l'affiche et le programme du colloque sur le site de l'Université Sorbonne nouvelle Paris 3 : <http://www.univ-paris3.fr/l-heritage-litteraire-de-paul-ricoeur-72157.kjsp> (consulté le 9 décembre 2018).

²⁵ Marielle Macé (École des hautes études en sciences sociales), « Identité narrative ou identité stylistique ? », *Fabula* / *Les colloques*, L'héritage littéraire de Paul Ricœur, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document1920.php>, page consultée le 9 décembre 2018.

diverses ou avec d'autres types d'objets (comme les cas de « dysnarrativité » – différents types de dysfonctionnements du cerveau suite à des lésions, qui rendraient les patients incapables de construire ou de comprendre un récit – analysés par Jean-Marie Schaeffer, qui fait appel aux sciences cognitives pour accentuer l'importance de la narrativité dans la construction d'une identité individuelle²⁶), aux témoignages de chercheurs avouant l'influence directe du philosophe sur leurs parcours intellectuels respectifs ; la plupart des communications semblent converger dans une démarche générale de réaffirmation de la dette énorme du monde intellectuel francophone à l'égard de la réflexion du grand penseur.

Parmi les rares positions plus ou moins explicitement en désaccord²⁷, pourtant, il convient de mentionner celle de Thomas Pavel, qui se prononce de manière catégorique contre l'idée de l'identité humaine comme résultat du récit qu'un individu serait capable de composer à partir de ses expériences. Selon Pavel, la notion d'identité narrative qu'avance et soutient Paul Ricœur serait tributaire du développement, d'une part, du courant existentialiste en philosophie, et, d'autre part, de l'essor de la culture thérapeutique, fondant la singularité d'un individu sur la conscience qu'il possède de son être et de ses états successifs, ainsi que sur la capacité qu'il a de se raconter. Mais il y aurait, dans les deux cas, une erreur de perspective, car, pour l'universitaire américain, « loin d'être le résultat de récits, de profils et d'autoportraits psychologiques, l'identité de chaque individu, [...] est une donnée initiale sans laquelle ces récits, ces profils et ces autoportraits ne sauraient exister »²⁸. L'identité ne dépendrait donc pas de ce qui nous arrive et ne saurait pas y être réduite ; elle précéderait, au contraire, et serait seule en mesure de rendre possible tout récit de soi. Attribuer un tel pouvoir à la narration des faits d'une vie, comme le ferait Ricœur, serait abusif ou artificieux. La critique de Thomas Pavel sur ce point est tranchante : l'identité narrative ne serait « dans le meilleur des cas, qu'un autre

²⁶ Jean-Marie Schaeffer (École des hautes études en sciences sociales), « Récit et identité humaine », *Fabula / Les colloques*, L'héritage littéraire de Paul Ricœur, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document1901.php>, page consultée le 9 décembre 2018.

²⁷ Des 27 contributions au colloque, seulement deux sont regroupées sous la catégorie « Débattre/ s'opposer » (les autres catégories étant « Éclaircir » ; « Appliquer les concepts à des œuvres ou à des genres » ; « Développer/prolonger les concepts » ; « S'adosser aux concepts » ; « Refigurer les concepts » ; « Enjeux théoriques » ; « Contributions de Ricœur à l'histoire de la philosophie au Québec : témoignages »).

²⁸ Thomas Pavel (Université de Chicago), « Suis-je un récit ? Réflexions sur la notion d'identité narrative », *Fabula / Les colloques*, L'héritage littéraire de Paul Ricœur, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document1889.php>, page consultée le 10 décembre 2018.

nom accordé à la connaissance de soi et, dans le pire des cas, qu'une façon de légitimer les interminables jeux de l'autocomplaisance »²⁹.

Ce jugement n'est peut-être pas sans surprendre, de la part de l'auteur de *La pensée du roman*, qui avançait à son tour, quelques années plus tôt, l'hypothèse selon laquelle « l'objet séculaire » de l'œuvre romanesque serait « l'homme individuel saisi dans sa difficulté d'habiter le monde »³⁰. C'est toujours l'individu, le moi, qui se retrouverait au centre du questionnement que Pavel semble attribuer à la création littéraire. Les « jeux de l'autocomplaisance » ne résulteraient donc pas, selon lui, d'un intérêt exagéré pour l'exploration de la personnalité individuelle. Ce que Thomas Pavel paraît essentiellement contester, en effet, c'est la réduction des multiples formes que cette exploration serait susceptible de prendre à la seule narration des actions du personnage, ainsi que l'assujettissement à l'impératif de l'ordre comme finalité ultime, là où c'est au contraire le désordre, le chaos, l'éclatement de l'individualité qui demanderaient parfois le droit à l'expression. L'exemple choisi pour étayer son propos est bien significatif dans ce sens : Molloy, héros de la pièce éponyme de Samuel Beckett, représente « un être égaré dans ce monde et dont aucun incident ne détermine ni n'allège la déroute »³¹. Sa personnalité, comme celle de tout personnage, comme celle de tout être humain, croit-on entendre, « ne coïncide donc pas avec la suite d'événements qu'il raconte »³². Un double refus du paradigme aristotélicien paraît en ressortir, par cette mise en avant, d'une part, de la prévalence des caractères sur l'intrigue et, d'autre part, la réhabilitation de l'expérience discordante qui réclamerait, au rebours du modèle de concordance proposé par l'intrigue classique, une expression sur mesure.

Interprétée ainsi, la position de Thomas Pavel pourrait rejoindre les termes d'un débat plus large, rendu célèbre surtout par un article du philosophe britannique Galen Strawson, « Against Narrativity »³³, où ce dernier s'opposait avec une véhémence similaire à l'hypothèse de la narrativité fondatrice de l'identité humaine, ainsi qu'à la dimension éthique, normative, qui accompagne une telle conception du moi : vivre pleinement et responsablement sa vie, c'est

²⁹ *Ibidem*.

³⁰ Thomas Pavel, *La pensée du roman*, Paris : Editions Gallimard, 2003, p. 49.

³¹ Thomas Pavel, « Suis-je un récit ? Réflexions sur la notion d'identité narrative », article cité.

³² *Ibidem*.

³³ Galen Strawson, « Against Narrativity », *Ratio*, vol. 17, n° 4, 2004, p. 428-452.

être capable de la saisir sous forme d'un récit cohérent, assurant la continuité et la véracité par rapport à soi-même du sujet. Repoussant l'idée de nécessité d'une telle expérience de soi, qu'il appelle « diachronique » et qu'il identifie chez des philosophes aussi divers que, entre autres, Charles Taylor, Daniel Dennett ou Paul Ricœur, Strawson avance l'hypothèse d'une expérience de soi « épisodique », correspondant à une saisie de son moi non plus comme un continuum dans une temporalité globale, mais plutôt comme une succession d'identités, dont chacune ne ferait pleinement sens que dans l'instant présent où elle est vécue, sans qu'un lien d'équivalence avec un moi passé ou futur soit posé comme indispensable³⁴. Une telle expérience de soi aurait été exemplairement évoquée par des écrivains comme Pétrarque, Michel de Montaigne ou, d'une certaine manière (paradoxalement ?) Marcel Proust, etc. Cette vision dénoncerait ainsi en même temps une certaine prétention hégémonique du récit comme seule forme d'appropriation de son identité et comme voie unique vers une existence accomplie et responsable.

Bien qu'il ne s'intéresse pas directement aux formes que prendraient en littérature les modes d'appréhension de soi et de la temporalité dont il s'attache à défendre la variété, l'article de Galen Strawson est susceptible d'éclaircir opportunément un problème anticipé déjà par Paul Ricœur, celui de la « dissolution » de l'intrigue, mais auquel ce dernier répondait, on s'en souvient, en invoquant les pouvoirs de transformation et de réinvention de celle-ci. L'intervention de Thomas Pavel au colloque dédié à Ricœur semble en tout cas pointer dans une direction analogue, tout en suggérant, par son refus d'attribuer au récit le rôle déterminant de configurateur de l'identité humaine, des possibilités de lecture différentes de ces œuvres qui, comme la pièce de Samuel Beckett qu'il prend à témoin, s'éloignent du modèle dont le philosophe français aurait voulu instituer la prééminence. Autrement dit, une prise en compte

³⁴ « One has little or no sense that the self that one is was there in the (further) past and will be there in the future, although one is perfectly well aware that one has long-term continuity considered as a whole human being. Episodics are likely to have no particular tendency to see their life in Narrative terms. » (*Ibid.*, p. 430). Plus loin, Strawson prend même position en faveur de ce dernier type d'expérience de soi, en la défendant, d'abord, contre l'accusation de manquer de sensibilité et de profondeur : « Diachronics may feel that there is something chilling, empty and deficient about the Episodic life. They may fear it, although it is no less full or emotionally articulated than the Diachronic life, no less thoughtful or sensitive, no less open to friendship, love and loyalty. » (*Ibid.*, p. 431). A la fin de l'article, l'auteur se prononce catégoriquement pour la supériorité d'une appréhension de son identité sur le mode « épisodique » par rapport au mode « diachronique » ou narratif : « Some may still think that the Episodic life must be deprived in some way, but truly happy-golucky, see-what-comes-along lives are among the best there are, vivid, blessed, profound » (*Ibid.*, p. 449).

de la diversité des formes de nos expériences identitaires et temporelles, telle que la réclamait Strawson et, tacitement à sa suite, Thomas Pavel, pourrait s'avérer profitable à nos expériences de réception et d'interprétation de la littérature, autorisant l'ouverture vers la diversité et donc la richesse des formes actuelles et concrètes de chaque œuvre en particulier, au lieu de vouloir à tout prix les faire correspondre à un modèle unique qui, malgré toute précaution, risque d'être bien contraignant.

C'est dans la contribution d'Alexandre Gefen³⁵ à la réflexion sur « l'héritage littéraire » de Paul Ricœur que la référence à l'argumentation de Galen Strawson est explicitement formulée, dans son article consacré précisément à l'examen des revendications des concepts ricœurtiens par les études littéraires. Cependant, le littéraire n'invoque ici le raisonnement du philosophe britannique que pour rappeler aussitôt, en opposition à ce dernier, la « position plus nuancée qu'il pourrait en apparence sembler »³⁶ de l'auteur de *Temps et récit*. Gefen revient donc sur les multiples endroits où Ricœur réitère sa conviction concernant « le caractère extrêmement élaboré des représentations littéraires, qui ne correspondent pas à l'enregistrement de régimes de temporalité préfabriqués, mais proposent plutôt une reconfiguration complexe

³⁵ Vu le poids relativement important que nous attribuons, à l'intérieur de ce chapitre, au discours de cet auteur, une présentation rapide du parcours et de la position actuelle d'Alexandre Gefen dans le champ intellectuel français paraît s'imposer à ce moment-ci de notre discussion. Agrégé de lettres modernes, docteur de l'Université Sorbonne-Paris IV, poursuivant des recherches postdoctorales à l'Université de Neuchâtel, Gefen occupe d'abord le poste de Maître de Conférences en littérature française du XX^e siècle à l'Université de Bordeaux 3 (2006-2012), puis celui de chercheur au CNRS, au sein du Centre d'Étude de la Langue et des Littératures Françaises (en collaboration avec l'Université Paris IV). Il s'intéresse tout particulièrement à des questions de théorie littéraire dans leur rapport à la production littéraire contemporaine, au statut et aux effets des fictions (il coordonne ainsi, avec Emmanuel Bouju, un numéro de la revue *Modernités* – n° 34, 2012 – intitulé « L'émotion, puissance de la littérature ? »), ainsi qu'au champ des humanités numériques. En 2016, Alexandre Gefen soutient son habilitation à diriger des recherches et rejoint, depuis 2017, en tant que Directeur de recherche, l'unité mixte de recherche de l'Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle : Théorie et histoire des arts et des littératures de la modernité. Il est en même temps Directeur Adjoint Scientifique de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS, directeur de la rédaction de la Nouvelle Revue d'Esthétique (Presses Universitaires de France) et membre des comités de lecture de revues comme la *Revue critique de fiction française contemporaine*, *Modernités*, *Acta-Fabula* et *Fabula Littérature-Histoire-Théorie*, etc. Outre ses tâches scientifiques, Gefen exerce également le métier de critique littéraire dans la presse dédiée au public large (surtout pour *Le Magazine littéraire*). Une importance particulière dans sa carrière serait, à notre sens, son statut de fondateur du groupe de recherche Fabula et du site Internet associé (Fabula.org, créé en 1999), devenu la plateforme en ligne de référence des littéraires francophones : un véritable lieu de rencontre, de discussions et de diffusion de la réflexion actuelle sur la littérature, par la mise en ligne gratuite de colloques, ateliers de théorie littéraire, comptes rendus de nouvelles parutions, ainsi que d'un agenda des événements consacrés à la recherche (séminaires, journées d'études, conférences, colloques, commémorations, etc.), tout comme des listes d'appels à candidatures et d'appels à contribution dans des revues, à niveau international.

³⁶ Alexandre Gefen, « "Retours au récit" : Paul Ricœur et la théorie littéraire contemporaine », article cité.

du temps en nous conduisant à un processus d'intériorisation des modélisations littéraires variables et souvent imprévisibles »³⁷. Ce faisant, Alexandre Gefen tend à s'inscrire plutôt dans l'orientation d'ensemble de l'événement, qui est, ainsi que nous le remarquons ci-dessus, celle d'une célébration, et très peu d'une mise en cause polémique, de la pensée de Paul Ricœur. Et, sans doute, il n'a pas tort d'en faire valoir encore une fois la fécondité et surtout la souplesse.

Toutefois, dans un article antérieur, où il interrogeait plus directement la question du « bénéfice moral » de la littérature, dans ses rapports à ce qu'il paraît convenu d'appeler le « narrativisme »³⁸, l'analyse de Gefen semblait pencher vers un raisonnement légèrement différent. A partir du constat que les postulats de la « raison narrativiste » se trouvent « à l'origine de notre réévaluation contemporaine des pouvoirs d'analyse et d'exemplification du récit littéraire »³⁹, son investigation se construit plutôt comme une réfutation, subtile, mais ferme, du bien-fondé d'une pareille exclusivité. Dans ce sens, il rappelle encore les observations des opposants du « narrativisme », et principalement le même article de Strawson, en soulignant le caractère non essentiel de la forme du récit pour une expérience de soi complète et authentique ou pour la configuration du temps subjectif : « l'expérience du moi peut être aussi bien globale que partielle » ; « on peut trouver un sens sans insérer ce sens à une action dans une narration globale et l'on peut sentir le poids du passé sans disposer d'un récit »⁴⁰. Mais à part cette discussion théorique, Gefen fait également recours ici à une argumentation basée sur l'application pratique de la critique contre le « narrativisme ». Il procède notamment à l'analyse, sous cet angle, de l'œuvre littéraire de Danilo Kiš, écrivain de langue serbo-croate, dont le dispositif romanesque, tournant autour du sujet de la Shoah, semble avoir ébranlé les structures familières aux lecteurs et aux critiques de son temps. Cet exemple concret (qu'il ne retiendra plus pour son intervention dans le cadre du colloque de 2010 à Paris, où il reproduira simplement, dans ses grandes lignes, le débat idéologique, arbitrant celui-ci plutôt en faveur de

³⁷ *Ibidem*.

³⁸ Alexandre Gefen, « L'éthique est-elle un récit ? le récit est-il une éthique ? retour sur la querelle du "narrativisme" », *Fabula / Les colloques*, Les moralistes modernes, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document1352.php>, page consultée le 16 décembre 2018. Il s'agit plus exactement d'une intervention de Gefen à un colloque organisé les 22 et 23 octobre 2009, par la Faculté de Philologie de l'Université de Belgrade en Serbie.

³⁹ *Ibidem*.

⁴⁰ *Ibidem*.

Paul Ricœur) permet à Alexandre Gefen de montrer le non-conformisme de la littérature moderne face aux schémas interprétatifs axés sur la mise en valeur du récit comme mécanisme configurateur de l'expérience temporelle et identitaire. Face à un moment historique où « il n'y a plus de narration possible d'une identité substantielle fondatrice », l'écriture ne viserait plus « à une réorganisation correctrice du désordre »⁴¹, mais chercherait plutôt une restitution crue du chaos, une exhibition du réel dans sa négativité. « Si construction du sens il y a, celle-ci est fondée sur le hasard – avatar romanesque du don –, sur le dialogisme, la métaphore de l'enquête, la fiction de l'interrogatoire, toutes formes malléables et réversibles. Si mise en ordre "narrativiste" il y a, c'est un dispositif labyrinthique qui émerge »⁴². Ces affirmations, et l'analyse de Gefen dans sa totalité, autrement plus complexe que nous ne saurions la restituer ici, n'ont cependant pas pour but de nier tout rapport du roman contemporain à l'éthique. Plus fondamentalement, il s'agirait d'abord de mettre en évidence la pluralité des modes sur lesquels se laisse appréhender le vécu subjectif, pour avancer ensuite, sur ces bases mêmes, l'irréductibilité des liens entre éthique et littérature, ou entre littérature et vie humaine, à la seule notion de récit. La conclusion de Gefen est claire : non seulement « on peut penser une action morale de la littérature sur le monde en dehors de la catégorie ricœurienne de narrativité »⁴³, mais encore « la profonde inscription de ses attitudes et de ses options morales dans l'épaisseur du langage, dans la complexité de la représentation des univers de croyances et dans la logique subtile des émotions [...] résiste à toute synthèse narrative comme à toute herméneutique univoque »⁴⁴.

⁴¹ *Ibidem*.

⁴² *Ibidem*.

⁴³ *Ibidem*.

⁴⁴ *Ibidem*. Ayant été pensée comme une intervention à un événement à l'étranger, l'analyse de Gefen représente en même temps un exemple opportun du décentrement également nécessaire à la mise en valeur de la diversité concrète de la littérature, contre une délimitation de celle-ci aux cadres géographiques de la France. On pourrait observer un souci similaire de renouvellement et d'exploitation d'un corpus très ample et très varié de textes, dans le récent essai d'Alexandre Gefen, *Réparer le monde. La littérature française face au XXI^e siècle* (Paris : Editions José Corti, 2017), où, tout en défendant une thèse analogue – celle d'une capacité qu'il appelle « thérapeutique » de la lecture et de l'écriture –, l'auteur fait preuve d'une réelle ouverture vers le champ de la production littéraire contemporaine (sa bibliographie ne compte pas moins de 335 textes de fiction, à côté des ouvrages et articles théoriques et critiques sur le sujet). Ainsi que le remarque Laurent Demanze, dans un compte rendu au livre de Gefen, « l'essai constitue déjà un seuil privilégié pour entrer dans la littérature présente, en comprendre les enjeux, en mesurer les implications : un guide de lecture pour aujourd'hui » (« Critique et clinique : la thérapie littéraire d'Alexandre Gefen », *Diacritik* [en ligne], publié le 24 novembre 2017, URL :

Pour essayer de conclure à notre tour cette incursion dans la réflexion philosophique de Paul Ricœur dans *Temps et récit* et ses implications à l'égard de la littérature, nous pensons pouvoir en dégager au moins deux possibles aspects sous lesquels la mobilisation par les études littéraires des propositions et des concepts ricœurriens peut s'avérer problématique. D'une part, la définition du récit telle que l'avance Paul Ricœur déplace significativement les limites de l'objet que les études littéraires seraient habilitées à prendre en charge. Précédant leurs différentes approches des mécanismes textuels qui feraient l'expressivité et la force de l'œuvre littéraire, tout un travail de discernement et d'inspection des dimensions non-textuelles et non-littéraires du récit paraît s'imposer, qui leur échapperait foncièrement. D'autre part, et plus radicalement peut-être, se réclamer de la démarche de Paul Ricœur pour affirmer l'importance de la littérature et de son étude, c'est en quelque sorte adopter un discours de légitimation qui comporterait en soi une visée fédératrice de la diversité des formes du phénomène littéraire, conférant à celles-ci une certaine unité efficace, mais risquant tout autant de leur imposer une homogénéité moins souhaitable (et, sans doute, factice), qui astreindrait en même temps à une « herméneutique univoque » la pluralité des ressources dont disposent les études littéraires pour rendre compte de la richesse de ce phénomène.

Une conséquence majeure pourrait en émerger, et que l'exemple d'Alexandre Gefen, oscillant entre des positions antinomiques, rendrait apercevable. Elle consisterait en une attitude des études littéraires devant les thèses ricœurriennes proche de la perplexité, due à un tiraillement entre la fascination pour le prestige et l'autorité d'une pensée magistrale et le besoin de revendication d'une autonomie vis-à-vis de celle-ci. Autonomie indispensable, en fin de compte, à l'affirmation à la fois de l'irréductibilité du potentiel épistémologique de leur objet à un seul réseau conceptuel philosophique, aussi ingénieux et complexe soit-il, et de l'originalité de leur propre discours tout comme de la fécondité de leurs propres démarches analytiques.

II.3.2 Jacques Rancière : la radicale démocratie de l'écriture littéraire

Moins populaire, peut-être, que les propositions de Paul Ricœur par rapport au récit, mais se distinguant, au contraire, par la place quasi-centrale qu'y occupe la réflexion sur la littérature (et, plus généralement, l'art), la pensée philosophique de Jacques Rancière⁴⁵ intéresse notre recherche dans la mesure où elle met au jour un véritable effort de problématisation et de construction d'une position théorique par rapport à l'écriture littéraire et à ses effets de connaissance du monde, dont il avance une conception originale. Nous nous proposons, dans les pages qui suivent, d'en présenter d'abord de manière synthétique les principales lignes de force, pour en venir par la suite à observer quelques possibles points de tension qui marqueraient son approche de la littérature et ses rapports aux études littéraires. Nous aurons l'occasion ainsi de comparer ces remarques aux conclusions provisoires auxquelles nous venons d'aboutir dans la première partie de ce chapitre, afin d'essayer finalement de formuler d'éventuelles conclusions plus générales, à la suite de cette investigation des relations entre littérature et philosophie telles que nous les avons envisagées ici.

« Qu'est-ce que la littérature ? » paraît être la question pivot à partir de laquelle est enclenchée la réflexion de Jacques Rancière dans son essai de 1998, *La parole muette*⁴⁶,

⁴⁵ Né à Alger en 1940, Jacques Rancière est actuellement professeur émérite à l'Université de Paris VIII (Vincennes – Saint-Denis), et professeur de philosophie à L'European Graduate School (EGS) en Suisse. En septembre 2016, il reçoit la distinction de commandeur de l'ordre des Arts et des Lettres, accordée par le Ministère de la Culture. Jeune élève de l'Ecole Normale Supérieure de Paris, il fait alors partie de l'Union des Etudiants Communistes et participe à la rédaction de *Lire le capital* (1965 ; avec Etienne Balibar, Roger Estabiet et Pierre Macherey), sous la coordination de Louis Althusser, philosophe marxiste dont Rancière épouse au début les convictions et les démarches, pour s'en démarquer par la suite de manière radicale. Cette rupture est surtout marquée par la publication de *La leçon d'Althusser* (Paris : Gallimard, 1975), ainsi que, plus tard, de sa thèse d'Etat, intitulée *La Nuit des prolétaires. Archives du rêve ouvrier* (Paris : Fayard, 1981), ouvrages par lesquels Jacques Rancière opère une remise en cause des représentations traditionnelles du monde social, ainsi que des concepts de pouvoir, égalité, démocratie, etc. Sa réflexion philosophique semble avant tout marquée par le souci de mise en évidence des rapports entre politique et éducation (ou émancipation : *Le Philosophe et ses pauvres*, Paris : Fayard, 1983 ; *Le Maître ignorant : Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*, Paris : Fayard 1987), couple auquel s'ajoute, à partir des années 1990, l'esthétique (*Les Noms de l'histoire. Essai de poétique du savoir*, Paris : Seuil, 1992 ; *La Mésentente. Politique et philosophie*, Paris : Editions Galilée, 1995 ; *La Chair des mots. Politique de l'écriture*, Galilée, 1998, etc.). Selon le philosophe, il y aurait une dimension esthétique, au sens étymologique, à la base de l'activité politique, ce qui supposerait en retour un enjeu politique inhérent à toute entreprise esthétique. Nous reviendrons plus en détail sur ce lien au cours du développement qui suit.

⁴⁶ Notre point d'appui central pour la présentation qui suit sera l'ouvrage *La parole muette. Essai sur les contradictions de la littérature* (Paris : Hachette Littératures, 1998). Mais nous emprunterons également des éléments éclairissants à quelques-uns des autres (nombreux) essais de J. Rancière consacrés plus largement au

ouvrage majeur qui le situe ainsi dans une longue lignée de prédécesseurs ayant tenté ce difficile geste définitoire. Entre ceux-ci, tout particulièrement, Gérard Genette, figure emblématique de la théorie littéraire, par rapport à qui le philosophe se démarque ici d'emblée et de manière catégorique. La référence directe et non dépourvue d'ironie à cet « éminent théoricien de la littérature »⁴⁷ apparaît en effet dès le premier paragraphe de l'introduction, pointant la défiance de l'auteur de *Fiction et diction* vis-à-vis de la prétention d'apporter une réponse au problème énoncé, que ce dernier rapportait à son tour à l'entreprise sartrienne, tout en s'y hasardant finalement lui-même⁴⁸. Le livre de Rancière paraît ainsi ouvertement orienté contre une certaine pratique et disposition de pensée qu'incarnerait exemplairement Genette, et que le philosophe qualifie ironiquement de « sagesse d'aujourd'hui », qui « invalide théoriquement les notions vagues mais [...] les restaure pour l'usage pratique »⁴⁹, manquant de s'interroger sur un point crucial : la cause même de la nature si imprécise, et si évidente à la fois, de la notion de littérature.

C'est donc avec ce constat, qui infléchit et contribue à nuancer l'interrogation initiale, que démarre l'investigation de Jacques Rancière dans *La parole muette*. Marquant ses distances par rapport aux visions des études littéraires, qui traiteraient à tort leur objet tantôt comme le « répertoire des œuvres de l'écriture », tantôt comme « l'idée d'une essence particulière valant à ces œuvres la qualité de "littéraire" »⁵⁰, Rancière propose de désigner du terme de littérature un « mode historique de visibilité des œuvres de l'art d'écrire »⁵¹. Il s'agirait, dans cette perspective, d'entendre par littérature non pas une classe d'objets, ni une propriété spécifique commune, mais un ensemble de principes, résultant d'une étroite corrélation entre les pratiques d'écriture, d'une part, et les discours définissant les conditions d'intelligibilité de ces pratiques,

domaine de l'esthétique (en particulier *Le partage du sensible*, Paris : Editions La Fabrique, 2000, et *Politique de la littérature*, Paris : Editions Galilée, 2007).

⁴⁷ Jacques Rancière, *La parole muette*, op. cit., p. 5.

⁴⁸ En effet, Rancière prend comme une sorte de prétexte pour sa future réflexion les phrases par lesquelles Gérard Genette entamait la sienne, dans *Fiction et diction* : « Si je craignais moins le ridicule, j'aurais pu gratifier cette étude d'un titre qui a déjà lourdement servi : "Qu'est-ce que la littérature ?" – question à laquelle, on le sait, le texte illustre qu'elle intitule ne répond pas vraiment, ce qui est en somme fort sage : à sottise question, point de réponse ; du coup, la vraie sagesse serait peut-être de ne pas la poser. » (Gérard Genette, *Fiction et diction*, Paris : Seuil, 1991, p. 11).

⁴⁹ Jacques Rancière, *La parole muette. Essai sur les contradictions de la littérature*, op. cit., p. 5.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 8.

⁵¹ *Ibidem*.

d'autre part, en fonction desquels nous percevons, à une époque donnée, ces objets comme appartenant à l'art d'écrire. Rancière appelle cela aussi, à un niveau plus général, un « régime d'identification de l'art ». On appellerait littérature, donc, un régime d'identification des produits de l'art de l'écriture. Dans ce sens, le philosophe montre comment au tournant du XIX^e siècle le glissement sémantique du mot « littérature », d'un savoir global des lettres vers l'art même de l'écriture, coïncide avec l'élaboration d'une poétique nouvelle, renversant les principes de l'ancien système des Belles-Lettres. Il n'y a donc pas que déplacement d'un concept qui viendrait recouvrir une même réalité désignée auparavant par un autre. Avec cette « révolution silencieuse »⁵² au niveau terminologique, un changement important de paradigme s'accomplit, qui ne consisterait pas en une invention de nouvelles règles formelles, mais affecterait plutôt l'esprit même des œuvres, entraînant « une idée différente du rapport entre pensée et matière qui constitue le poème et du langage qui est le lieu de ce rapport »⁵³.

Il y a, selon Jacques Rancière, trois grands régimes d'identification de l'art, dont il conviendrait de parler pour caractériser l'évolution historique des arts dans la tradition occidentale, plutôt que de catégories communément acceptées comme celles de modernité, avant-garde ou postmodernité, etc. A commencer par le « régime éthique des images », où il n'est pas encore question d'art et où les images peintes ou figurées par le poème sont strictement soumises au questionnement de leur origine (modèle imité) et de leur destination (effet éducatif des citoyens) ; en passant par le « régime représentatif des arts », où s'impose le principe mimétique, en tant que critère de délimitation, d'abord, d'un type de pratiques à propos desquelles la question du *faire* surpasse celle de l'*être* (« C'est le *fait* du poème, la fabrication d'une intrigue agençant des actions représentant des hommes agissant, qui vient au premier plan, au détriment de l'*être* de l'image, copie interrogée sur son modèle »⁵⁴), et seulement ensuite comme principe normatif, définissant les conditions pour une bonne mise en œuvre du *faire* ; on arrive enfin au « régime esthétique des arts », où ce n'est plus en fonction des « manières de faire » que l'on distingue les produits de l'art, mais « par leur appartenance à un régime spécifique du sensible »⁵⁵. C'est là qu'on assiste à l'individualisation de l'art, au

⁵² *Ibid.*, p. 13.

⁵³ *Ibid.*, p. 19.

⁵⁴ Jacques Rancière, *Le partage du sensible*, op. cit., p. 29.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 31.

singulier, affranchissant le concept de toute norme, ainsi que de toute hiérarchie des genres ou des sujets. Opposé au régime représentatif, le régime esthétique des arts pose l'existence d'un « mode d'être sensible »⁵⁶ caractérisé par la rencontre, au sein du même objet, d'une célébration de la matière et de la forme pour elles-mêmes, dans une perspective non-figurative, et de l'idée d'une « puissance hétérogène »⁵⁷ présente dans celles-ci, faisant de l'œuvre d'art la manifestation d'une vérité et d'une pensée supérieures. Rancière invoque dans ce sens les définitions et descriptions de l'art de Kant, Vico, Schiller ou Schelling : qu'il s'agisse de « génie », dans la vision du premier, ou de « l'identité d'un processus conscient et d'un processus inconscient »⁵⁸, dans l'optique du dernier, une même affirmation de cette contradiction fondamentale et fondatrice s'en dégage, faisant la singularité de la création artistique. « Le régime esthétique des arts est le nom véritable de ce que désigne l'appellation confuse de modernité »⁵⁹, affirme le philosophe, argumentant que c'est, entre autres, par la méconnaissance de cette conjonction originaire de deux modes de signifier contradictoires, et l'assimilation des buts de l'art aux simples jeux exploratoires des potentialités de sa propre matière (langage, en littérature ; pigments et surface bidimensionnelle, en peinture ; sons, en musique), que le discours sur la « modernité » serait dans le faux. Revendiquer l'idée de « forme pure », au nom de l'autonomie de l'art, serait ignorer cet aspect essentiel mis en avant par les acteurs de la révolution esthétique, celui de la connexion nécessaire de la forme à une force extérieure, qui ouvre en même temps la voie pour envisager les rapports de l'art « avec les autres sphères de l'expérience collective »⁶⁰.

C'est, selon Jacques Rancière, à l'intérieur de ce dernier régime qu'il faut situer la littérature en tant que mode historique de visibilité des œuvres de l'art d'écrire. Une série de mutations analogues marqueraient l'apparition de celle-ci, que l'auteur de *La parole muette* parvient à subsumer en quatre grandes catégories, représentant autant d'opérations de substitution des principes de l'ancien système des Belles-Lettres par de nouvelles conditions de lisibilité des œuvres. Rancière appelle aussi ce renouvellement de paradigme le passage d'une

⁵⁶ *Ibidem*.

⁵⁷ *Ibidem*.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 32.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 33.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 37.

« poétique représentative », largement associée aux normes de la poétique aristotélicienne, « qui détermine le genre et la perfection générique des poèmes à partir de l'invention de leur fable »⁶¹, à une « poétique expressive », qui pose les créations littéraires « comme expressions directes de la puissance poétique »⁶². Ainsi, au primat de la « fable » – ou l'agencement d'actions dans une intrigue – la poétique expressive opposerait la prééminence du langage poétique, mise au jour exemplairement par des novateurs comme Hugo ou Mallarmé. Deuxièmement, c'est le principe de distribution en genres qui se trouverait annulé : hormis le refus des règles formelles qui constituaient ceux-ci, c'est la discrimination entre sujets nobles ou communs, également définitoire d'un genre (la vie de la cour ne peut être traitée que dans une tragédie, la vie ordinaire, dans des comédies ou vaudevilles, etc.), que la poétique nouvelle méprise, affirmant l'égalité de tous les sujets représentés. Le cas de Flaubert serait un des meilleurs exemples dans ce sens. Troisièmement, et en relation directe avec le principe précédent, c'est le principe de convenance, imposant l'adéquation des modes d'expressions aux sujets et à la disposition des actions représentés – ou la parfaite harmonie entre *inventio*, *dispositio* et *elocutio* –, qui est remplacé par une indifférence de la forme, ou du style, par rapport à son contenu. Enfin, un dernier principe, exigeant la soumission de la création poétique à l'idéal de la « parole en acte », d'après le modèle ancien de la rhétorique, céderait la place au primat de l'écriture, parole silencieuse, comme modèle accompli. Née avec l'âge esthétique, la poétique expressive épouserait ainsi ses caractéristiques essentielles, abolissant un système normatif au profit non pas de nouvelles règles de composition, comme on peut le constater, mais plutôt « d'une autre interprétation du fait poétique »⁶³, c'est-à-dire d'une conception différente du statut ontologique même des créations et de leur fonctionnement.

Or, suivant le même schéma, une tension similaire apparaîtrait au cœur de la nouvelle poétique, née de la difficile compatibilité, voire l'incohérence, entre deux de ses quatre principes de base que l'on vient d'énoncer. Déterminer la « poésie », dans les termes de Rancière, en fonction non plus de la virtuosité d'exécution dans la composition de l'intrigue, mais comme un « mode spécifique du langage », poser donc le langage poétique, et littéraire,

⁶¹ Jacques Rancière, *La parole muette*, op. cit., p. 49.

⁶² *Ibidem*.

⁶³ *Ibid.*, p. 14.

comme modalité expressive supérieure, et postuler en même temps la liberté, l'indépendance, l'indifférence de toute expression vis-à-vis du contenu qu'elle porte au langage – toute forme convient ainsi à tout sujet, aucun sujet ne commande plus un style spécifique – en accord avec le principe d'égalité de tous les sujets, relèverait du contresens. Mais, affirme Jacques Rancière, c'est un contresens fécond. La rencontre de ces deux principes contradictoires au sein de la même poétique aboutit à un dédoublement du rôle de l'écriture : « celle-ci peut être la parole orpheline de tout corps qui la conduise et l'atteste ; elle peut être, à l'inverse, le hiéroglyphe qui porte son idée sur son corps »⁶⁴. Travaillé par cette contradiction primordiale, le langage littéraire acquiert dès lors la faculté paradoxale d'articuler à la fois le monde extérieur et sa propre substance ; tel le « langage de pierre » de *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo, exemple privilégié de Rancière, langage qui, à l'image de la cathédrale qu'il sert à décrire, est en même temps pure matière et incarnation de figures et d'un sens plus profond.

Une conséquence notable que le philosophe fait ressortir à la suite de cette subtile analyse (dont nous sommes forcément obligée de simplifier ici la complexité) est que « "l'art pour l'art" et la littérature expression de la société sont deux manières d'exprimer le même mode historique de l'art d'écrire »⁶⁵. Par cette réinterprétation originale du concept et du moment inaugural de la littérature, Jacques Rancière s'oppose donc non seulement aux adeptes de l'intransitivité et de l'autosuffisance du langage, et à ceux qui soumettraient l'écriture littéraire à l'expression des lois sociales ou qui en feraient le produit de la race, du milieu et du moment, mais tout particulièrement à l'antinomie entre ces deux tendances. Autant dire qu'il déclare tous les débats ayant animé le monde intellectuel dans ce sens comme inévitablement superficiels. « Le langage n'est autosuffisant que parce que les lois d'un monde se reflètent en lui »⁶⁶, fait encore remarquer Rancière. Il appuie longuement son propos sur les explications de Vico et de Novalis, qui insisteraient sur la présence simultanée dans le poème de deux visées contradictoires : dire sa propre matérialité et témoigner en même temps, en tant qu'élément du monde, de la puissance supérieure qui le fait advenir, comme « manifestation particulière de la poéticité »⁶⁷ de ce monde. L'incompréhension de cette dualité première aurait mené au développement des

⁶⁴ *Ibid.*, p. 14.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 55.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 45.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 29.

thèses les plus radicales, opposant, au XX^e siècle, les militants pour « l'engagement » littéraire et les défenseurs de l'autonomie de la littérature, à la recherche de son essence, ignorant, les uns et les autres, que c'est dans la conjonction singulière de ces deux principes opposés que réside la définition même de la nouvelle poétique et de son originalité. « L'essence de la poésie est identique à celle du langage pour autant que celle-ci l'est à la loi interne des sociétés. La littérature est "sociale", elle est l'expression d'une société en ne s'occupant que d'elle-même, c'est-à-dire de la manière dont les mots contiennent un monde »⁶⁸.

De là dérive, en même temps, la dimension politique, éminemment démocratique, que Rancière voudrait faire reconnaître à cette nouvelle forme d'écriture à l'âge de l'esthétique. Car, selon lui, il existerait, d'une part, un rapport d'analogie globale entre la poétique dominante d'une époque et l'univers politico-social de celle-ci. De même, la rationalité présidant à la composition du poème serait étroitement liée à la régulation et à l'intelligibilité même de l'action humaine. La hiérarchie des genres et des sujets à l'intérieur du système des Belles-Lettres correspondrait ainsi à la hiérarchie des occupations sociales ; le principe de convenance définirait la distribution des différents modes d'expression, ainsi que du droit même à la parole, entre les citoyens de la cité, en fonction de leur condition ; l'idéal de la parole en acte serait lié à l'importance des discours efficaces émanant d'une position d'autorité. D'autre part, en abolissant toutes ces normes, la littérature instaurerait un nouvel ordre de découpage et d'organisation de l'espace commun et de l'expérience collective, ou ce que Jacques Rancière appelle, avec un syntagme devenu célèbre, un nouveau « partage du sensible ». Il désigne par-là « ce système d'évidences sensibles qui donne à voir en même temps l'existence d'un commun et les découpages qui y définissent les places et les parts respectives »⁶⁹. Enjeu premier de la politique, définie à son tour non pas comme une pratique ou poursuite du pouvoir par l'institution de lois, mais comme « la configuration d'une forme spécifique de communauté »⁷⁰, le partage du sensible serait cette disposition des frontières entre des modes de perception de la réalité comme visible ou invisible, comme discours ou simple bruit, qui précéderait et déterminerait la distribution des fonctions et des compétences à l'intérieur de ladite

⁶⁸ *Ibid.*, p. 45.

⁶⁹ Jacques Rancière, *Le partage du sensible*, *op. cit.*, p. 12.

⁷⁰ Jacques Rancière, *Politique de la littérature*, *op. cit.*, p. 11.

communauté. Cette hiérarchisation de l'expérience sensible du monde commun, préalable à toute autre, révélerait la présence d'une « esthétique », dans un sens proche de l'étymologie de ce terme, à la base de toute politique. Les pratiques de l'art, en tant que « pratiques esthétiques » à leur tour, y détiendraient leur rôle spécifique.

La littérature interviendrait donc dans cette activité de « distribution et [...] redistribution des espaces et des temps, des places et des identités, de la parole et du bruit, du visible et de l'invisible »⁷¹, en opérant, avec son avènement, une reconfiguration du sensible. Elle participerait ainsi à la constitution et à l'intronisation des principes de la société démocratique postrévolutionnaire, en étant d'abord soi-même un lieu privilégié de l'exercice de la démocratie, en raison surtout du principe d'égalité de tous les sujets représentés, mais aussi du principe d'indifférence de la forme à l'égard de son contenu. Ceux-ci autorisent et légitiment la manifestation sensible dans l'espace de l'écriture littéraire de toute expression, narrative ou descriptive, libérées de toute hiérarchie, ainsi que de tout objet ou sujet, affranchis des anciennes catégories les qualifiant de « nobles » ou de « vils ». Au paradigme d'ordre, qui gouvernait la composition poétique à l'âge des Belles-Lettres et qui se traduisait, sur le plan politique, par la stabilité bien observée du corps social, la littérature opposerait comme une invasion de l'espace littéraire par une série d'éléments souvent perçus comme excessifs – des descriptions méticuleuses d'objets insignifiants, des incidents sans fonction précise dans l'économie d'ensemble du récit –, qui correspondraient au bouleversement de la société provoqué par l'avènement sur la scène politique de catégories d'êtres dont le droit à y figurer n'était pas reconnu auparavant. La complémentarité entre le régime démocratique et le nouveau régime d'écriture serait ainsi évidente, car « la démocratie est d'abord l'invention de mots par lesquels ceux qui ne comptent pas se font compter et brouillent ainsi le partage ordonné de la parole et du mutisme qui faisait de la communauté politique un "bel animal", une totalité organique »⁷². Mais ces transformations seraient l'aboutissement d'une démarche entamée par le premier principe de la poétique expressive dont naît la littérature, principe générateur de contradictions, et qui fondait l'œuvre non plus en fonction de son sujet, justement, mais sur un mode spécifique du langage. L'œuvre de Flaubert illustrerait à merveille cette jonction

⁷¹ *Ibid.*, p. 12.

⁷² *Ibid.*, p. 51.

paradoxe, produisant, par le refus de distinguer entre les rangs de tel ou tel sujet, tout comme par la mise en avant du style comme critère absolu, une « incarnation de la démocratie »⁷³. Car, explique Jacques Rancière, « l'absoluité du style, c'était d'abord la ruine de toutes les hiérarchies qui avaient gouverné l'invention des sujets, la composition des actions et la convenance des expressions »⁷⁴. Là encore, donc, c'est grâce à la contradiction féconde, fondatrice de la nouvelle poétique, que la littérature serait en mesure d'enfermer une portée politique dans un langage qui maintiendrait en même temps sa prétention à ne trouver sa finalité qu'en soi-même.

Essayons à présent, à la suite de cette présentation bien succincte des principaux aspects de la conception de Jacques Rancière sur la notion de littérature, d'en dégager quelques pistes interprétatives utiles à notre réflexion. Sans doute, la définition de la littérature qu'il avance et la caractérisation de l'écriture littéraire qu'il en fait découler visent surtout à assigner à celle-ci un rôle remarquable dans la vie d'une communauté, proche en ceci de la fonction attribuée par Paul Ricœur au récit : chez l'un comme chez l'autre, il s'agit d'une reconfiguration de la perception, subjective ou collective, sur le monde. Cependant, il est important de noter la divergence significative entre l'effort de Ricœur, d'une part, d'ériger le modèle de la *Poétique* d'Aristote en paradigme omniprésent et, d'autre part, l'orientation clairement anti-aristotélicienne de la description que donne Jacques Rancière de la poétique expressive à la base de la littérature comme mode historique de visibilité des œuvres de l'art d'écrire. Malgré cette divergence, remarquons une première difficulté les concernant tous les deux, et qui apparaît au niveau terminologique : la notion même de « poétique » paraît acquérir chez Rancière, comme chez Ricœur, une signification plus ample, rompant avec son rôle foncièrement normatif chez le philosophe grec ou avec sa visée strictement descriptive des formes et des procédés littéraires, dans l'usage qu'en ferait Gérard Genette. Elle désignerait plutôt un système complexe de rapports entre ces formes et la pensée censée les animer, marquant leur nouage nécessaire au domaine du politique ; autrement dit, un système de rapports entre « des modes de l'être, des modes du faire et des modes du dire »⁷⁵. La poétique,

⁷³ *Ibid.*, p. 17.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 19.

⁷⁵ Jacques Rancière, *Le partage du sensible*, op. cit., p. 62.

surtout dans la perspective ranciérienne, toucherait ainsi à un fond plus riche de vérités existentielles, où théorie et pratique de l'art d'écrire s'articuleraient à un certain ordre ontologique intrinsèque aux œuvres, capable de refléter et en même temps d'infléchir l'ordre du monde sensible extérieur.

Cette séparation va de pair, en effet, avec le désaccord concernant la définition du concept de littérature, rendant compte en quelque sorte, conjointement, de la tonalité manifestement polémique du discours de Jacques Rancière à l'adresse de celui des études littéraires. Sa position, ouvertement antagoniste vis-à-vis de celles-ci, à l'intérieur desquelles il désigne Gérard Genette comme principal adversaire, tiendrait d'une part à une « volonté de se définir toujours contre »⁷⁶, caractéristique de sa pensée et de ses écrits en général. « La spécificité des approches de Rancière réside dans leur caractère second : re-lectures, et non lectures, elles visent – au sens propre – tout autant, sinon plus, un lecteur antérieur que le texte lui-même. Leur ambition est toujours polémique, et rectificatrice »⁷⁷. D'autre part, cette opposition impliquerait davantage que le reproche, maintes fois formulé contre les approches formalistes, de s'arrêter aux surfaces, de manquer, malgré la conception essentialiste de la littérature qu'elles véhiculent, une essence plus profonde du texte et donc de l'écriture littéraire, à savoir sa connexion nécessaire au hors-texte et, par conséquent, à la vie humaine. Dans le cas de Rancière, c'est toute forme de discours sur la littérature qui réclamerait une spécificité en soi qui se voit renvoyé à sa stérilité. Ainsi qu'il le déclare dans une interview : « Il est clair que je ne reconnais pas un domaine propre au critique littéraire et à ses "méthodes". La littérature et l'investigation sur la littérature appartiennent à tout le monde »⁷⁸.

Ce refus d'une légitimité propre aux études littéraires et à leurs outils d'analyse, au nom de l'accès libre et non biaisé aux ressources de connaissance dont disposerait la littérature, se dessinait déjà, bien que de manière moins tranchante, comme une potentielle menace dans le cas des exploitations des œuvres littéraires par les sociologues et les historiens, ainsi que nous l'avons souligné dans les deux chapitres précédents. Aussi n'aurions-nous pas tort de réitérer ici une observation qui paraît s'appliquer tout autant à la démarche de Jacques Rancière qu'à

⁷⁶ Marie De Gandt, « Subjectivation politique et énonciation littéraire », *Labyrinthe*, n°17, 2004, « Jacques Rancière l'indiscipliné », p. 88.

⁷⁷ Renaud Pasquier, « Politiques de la lecture », *Labyrinthe*, n°17, 2004, « Jacques Rancière l'indiscipliné », p. 42.

⁷⁸ Jacques Rancière, *Et tant pis pour les gens fatigués. Entretiens*, Paris : Éditions Amsterdam, 2009, p. 156.

celles examinées auparavant. Malgré qu'il explicite avec ingéniosité et très grande finesse les éléments à l'origine de la capacité remarquable de l'écriture littéraire d'agir sur le monde, en y instituant un nouveau partage du sensible, il semble que cette écriture reste toujours non-caractérisée pour elle-même. Caractérisation qui s'avérerait d'autant plus indispensable qu'il est tout particulièrement question, chez Rancière, d'un « mode spécifique du langage », par lequel cette écriture, et donc l'œuvre littéraire, seraient définies. Tout en admettant le rôle crucial joué, dans la constitution du régime de la littérature, par la mise en avant de l'absoluité du style, il est plutôt difficile de dégager dans le discours du philosophe une description plus concrète des traits stylistiques des écrivains et des poètes qu'il prend pour témoins de sa démonstration. Son analyse paraît porter exclusivement sur le projet et le geste créateurs de ceux-ci, montrant en quoi ce geste actualise à chaque fois le projet global de l'art d'écrire à l'âge esthétique et soulignant la manière dont s'y laisserait déchiffrer l'enjeu proprement politique de leur entreprise. C'est ce qui fait que la réflexion de Jacques Rancière, surtout dans *La parole muette*, « donne parfois l'impression de proposer une lecture quasiment téléologique de l'histoire de la littérature au XIX^e siècle »⁷⁹. Flaubert aurait ainsi construit le personnage d'Emma Bovary comme une « incarnation effrayante » des traits définitoires de « l'humeur démocratique »⁸⁰, par son penchant à confondre la littérature et la vie, à rendre donc « toute source d'excitation équivalente à toute autre »⁸¹, mais aussi, par-là même, comme une incarnation de la nouvelle poétique constitutive de la littérature, « art d'écrire qui brouille la distinction entre le monde de l'art et celui de la vie prosaïque en rendant tout sujet équivalent à tout autre »⁸². Dans un autre registre, Mallarmé poursuivrait, loin des idéaux d'intransitivité et d'autotélisme que les critiques ont voulu lui prêter par la suite, « un langage qui soit déjà en lui-même une puissance de communauté, "un poème du genre humain tout entier", selon les termes d'Auguste Schlegel »⁸³. Dans tous ces cas, le commentaire paraît privilégier la mise en évidence d'une adéquation adroite de la construction de l'œuvre aux principes fondateurs du régime de

⁷⁹ Jacques-David Ebguay, « Le travail de la vérité, la vérité au travail : usages de la littérature chez Alain Badiou et Jacques Rancière. », *Fabula-LhT*, n° 1, « Les Philosophes lecteurs », février 2006, URL : <http://www.fabula.org/lht/1/ebguy.html>, page consultée le 21 janvier 2019.

⁸⁰ Jacques Rancière, *Politique de la littérature*, op. cit., p. 64.

⁸¹ *Ibidem*.

⁸² *Ibidem*.

⁸³ *Ibid.*, p. 94.

la littérature. Toujours est-il que les éléments qu'un commentaire proprement littéraire serait en mesure de relever chez les auteurs étudiés – jeux textuels et procédés énonciatifs, bref, toute cette matérialité langagière dont Jacques Rancière affirmait bien, pourtant, l'importance primordiale dans la constitution de la nouvelle poétique, mais qu'il préfère, paraît-il, mettre entre parenthèses par la suite – semblent non seulement laissés de côté, mais encore, vu sa déclaration citée ci-dessus, ce type de commentaire est disqualifié comme superflu et inopérant, car incapable d'accéder et de faire voir l'intentionnalité politique sous-jacente à toute création littéraire, en quoi consisterait pratiquement l'ultime finalité de l'écriture.

Ces considérations nous amènent devant une possible nouvelle source de tension à l'intérieur de la démarche de Jacques Rancière, précisément mise au jour par sa conception à l'égard de l'acte de création, ainsi que, symétriquement, celui de lecture et d'interprétation, telle que nous pouvons la dégager de tout ce qui précède. Car, quoiqu'il avance l'hypothèse d'un renversement des normes de la poétique aristotélicienne par le régime d'écriture de la littérature, s'opposant ainsi à la théorie de Paul Ricœur, le philosophe semble pourtant garder une optique proche de celle du narrativisme de ce dernier pour évoquer le geste créateur lui-même. En effet, dans sa définition de la littérature comme mode historique de visibilité des œuvres de l'art d'écrire, supposant une concordance rigoureuse entre les pratiques de cet art et « les discours qui définissent les conditions de leur perception comme pratiques de l'art »⁸⁴, autrement dit, entre des modes de l'être, des modes du faire et des modes du dire, une exigence de cohésion très forte se fait ressentir, entre la pratique d'écriture d'un auteur et sa réflexivité vis-à-vis de celle-ci et de l'effet qu'elle est censée produire. Aussi récuse-t-il, par exemple, à propos de l'œuvre de Flaubert encore, « l'écart couramment invoqué entre sa pratique de romancier et sa conscience d'artiste »⁸⁵. Selon Jacques Rancière, « le romancier sait ce qu'il fait, philosophiquement parlant [...]. Et il sait les moyens qu'il emploie à cette fin »⁸⁶. D'où le refus qu'il paraît opposer à toute approche herméneutique du texte dans sa singularité, tout comme à cette pratique de lecture, dont Gérard Genette serait encore le représentant par excellence, qui entend séparer les spéculations esthétiques d'un auteur de ses réalisations littéraires

⁸⁴ Jacques Rancière, *La parole muette*, op. cit., p. 8.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 112.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 114.

proprement-dites⁸⁷. La lecture pratiquée par le philosophe semble au contraire orientée plutôt vers une saisie globale du projet créateur de l'écrivain, conçu comme un agencement de théories en parfait accord avec leur matérialisation dans l'œuvre, d'une part, unité fidèle en tous points, d'autre part, aux principes de la littérature en tant que nouveau régime d'écriture. Jacques Rancière appliquerait donc le modèle de concordance proposé par le récit aristotélicien non pas à l'œuvre ou à l'écriture littéraire, mais au projet et à l'acte poétiques, se situant de ce fait, et comme malgré soi, à l'intérieur même du paradigme qu'il prétend réfuter.

Or, penser le phénomène littéraire – qu'on le conçoive comme un ensemble d'œuvres ou bien comme un régime de visibilité de celles-ci – d'après ce même schéma y imposant de telles propriétés d'ordre et de cohérence, propres à ce que Ricœur appelait la « configuration narrative » et que Jacques Rancière préfère désigner du syntagme de « rationalité fictionnelle »⁸⁸, relèverait, dans les deux cas, d'une même visée unificatrice, comportant en somme le même risque de limitation et d'artificialité. Car, tout comme dans le cas de la création poétique ou romanesque, dont nous avons pu souligner, dans la première partie de ce chapitre, l'irréductibilité à une interprétation narrativiste, un changement d'optique analogue pourrait être réclamé pour envisager l'acte poétique en soi ou – pour emprunter une belle formule à Pierre Champion, auteur dont nous nous proposons d'évoquer le point de vue dans ce qui suit,

⁸⁷ On retrouverait ici, plus largement, une conception de la lecture qui aurait constitué un des aspects au cœur du désaccord et de la séparation ultérieure de Rancière d'avec son maître Louis Althusser. Ce dernier, en effet, défendrait une pratique de lecture principalement démystificatrice, cherchant à mettre en lumière « l'impensé » du texte et, dans une optique politique, en dénoncer l'idéologie cachée. Jacques Rancière voit au contraire dans cette attitude une « posture de domination » du savant, qui s'arroge le privilège de la pensée et prétend détenir le pouvoir suprême d'articuler, et donc de faire advenir, une vérité invisible aux gens du commun (voir dans ce sens : Renaud Pasquier, « Politiques de la lecture », article cité, p. 33-35).

⁸⁸ Voir à ce sujet le chapitre nr. 4 du *Partage du sensible* (« S'il faut en conclure que l'histoire est fiction. Des modes de la fiction », *op. cit.*, p. 54-65), ainsi que l'introduction au plus récent ouvrage *Bords de la fiction* (Paris : Seuil, 2017), où l'auteur s'attache à démontrer le déplacement du « surcroît de rationalité », caractéristique de la mise en intrigue classique, des créations poétiques vers les discours actuels des sciences humaines et sociales : « les principes aristotéliens de la rationalité fictionnelle forment aujourd'hui encore la matrice stable du savoir que nos sociétés produisent sur elles-mêmes » (*Ibid.*, p. 8), en présentant les faits et les événements relatés comme des « conséquences nécessaires ou vraisemblables d'un enchaînement de causes et d'effets » (*Ibid.*, p. 7 ; n'y a-t-il pas là également, dans une certaine mesure, une description implicite de l'entreprise de Jacques Rancière lui-même ?). Quant à la littérature, le philosophe souligne encore une fois l'opération inverse dont elle est sujet à l'âge moderne : « Au lieu de démocratiser la raison fictionnelle aristotélicienne pour inclure toute activité humaine dans le monde du savoir rationnel, elle en a détruit les principes pour abolir les limites qui circonscrivaient un réel propre à la fiction » (*Ibid.*, p. 11).

pour étayer notre propos et en même temps conclure ce deuxième sous-chapitre – « l’agir littéraire »⁸⁹.

Au rebours de toute vision totalisante et déterministe, qu’il semble dénoncer surtout dans les approches historiques aussi bien que théoriques de la littérature, Pierre Champion s’attache à défendre le caractère profondément indéterminé et improbable de tout geste de création, et donc de toute œuvre littéraire, dont il souhaite par là « faire reconnaître pleinement sa nature d’événement »⁹⁰. Comme toute action humaine, celle de penser et de réaliser une œuvre serait ainsi soumise aux catégories de l’incertain, de l’arbitraire, voire de l’erreur. C’est en cela que, d’après Champion, l’agir littéraire représenterait toujours un « beau risque » : refusant « cette conspiration souterraine du sens »⁹¹ qui pousserait bien des interprètes à conférer aux entreprises et aux productions littéraires une orientation précise, calculée d’avance, issue d’un mouvement parfaitement conscient et intentionnel, l’auteur propose en revanche de « considérer l’élaboration des œuvres sous l’angle du trouble et de l’instabilité dans le sens et dans les valeurs, de l’aléa, des retournements, de l’imperfection et, éventuellement, de l’échec »⁹². Loin d’entraîner une mise en défaut de leur intérêt et de leur charme, une telle opération de lecture permettrait au contraire de restituer la dynamique vivante des significations et des vérités à l’œuvre dans la littérature, s’opposant à toute tentative de saisie globale d’un sens fixe, circonscrit d’avance, sans possibilité d’égarement. Plus concrètement, Pierre Champion invite à une interprétation des textes vouée à y repérer, en même temps que leurs

⁸⁹ Né en 1937, littéraire de formation, Pierre Champion passe le CAPES de Lettres en 1959 et l’Agrégation des Lettres classiques en 1963. Même s’il ne construit pas une carrière universitaire, choisissant d’enseigner pendant toute sa vie au lycée de Rennes et dans des classes préparatoires aux écoles d’ingénieurs, puis aux ENS de Paris et de Lyon, il mène une réflexion et une recherche ininterrompues sur la littérature, considérée surtout dans ses rapports aux sciences humaines et particulièrement à la philosophie. Il publie ses articles dans des revues comme *Poétique*, *Littérature*, *Les Temps modernes*, *Critique*, etc. En novembre 2000 il crée son propre site internet, qu’il intitule *A la littérature*, où il rassemble des contributions diverses de critiques, poètes et écrivains contemporains, « toutes consacrées à illustrer et à défendre la littérature » (<http://pierre.champion2.free.fr/>, dernière consultation le 25 février 2019). Parmi ses ouvrages les plus notables on peut rappeler : *Mallarmé. Poésie et philosophie* (Paris : PUF, 1994), *La littérature à la recherche de la vérité* (Paris : Seuil, 1996), *La Réalité du réel. Essai sur les raisons de la littérature* (Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2003), *L’agir littéraire. Le beau risque d’écrire et de lire* (Rennes : P.U.R., 2010). Nous retiendrons pour l’analyse ce dernier et le plus récent de ces livres, en raison aussi de la pertinence pour notre propos de la démarche que Pierre Champion y développe, bien qu’une réelle continuité des mêmes préoccupations puisse être mise en évidence à travers les différentes entreprises de pensée de l’auteur.

⁹⁰ Pierre Champion, *L’agir littéraire. Le beau risque d’écrire et de lire*, op. cit., p. 10.

⁹¹ *Ibid.*, p. 12.

⁹² *Ibid.*, p. 28.

effets de perfection stylistique ou de construction, tous ces « traits de négligence, d'incohérence ou de faiblesse d'invention »⁹³ par lesquels il serait justement possible et nécessaire de mettre en avant cette « glorieuse incertitude »⁹⁴ dont relèverait tout acte de création.

La position de Campion est ainsi manifestement opposée à celle de Jacques Rancière, par le fait non seulement de réclamer une prise en compte du caractère inévitablement contingent, indéfini et hasardeux de tout projet littéraire, auquel ce dernier semblait vouloir attribuer une unité, une cohérence et une intentionnalité très fortes, mais encore par le regard orienté vers la considération de chaque œuvre dans sa singularité, soucieux de l'appréhender telle quelle, sans négliger ses imperfections, à l'encontre du regard totalisant de Rancière, pour qui seuls les éléments servant à argumenter en faveur de la corrélation entre l'œuvre particulière et les principes de la poétique qui la fait advenir auraient une pertinence. Telle paraît être, du moins, la principale portée d'un reproche formulé par Campion dans un compte-rendu au *Partage du sensible*, où il s'intéressait plus largement au rôle des travaux du philosophe dans la théorie littéraire, travaux qu'il reconnaît comme incontournables par cette dernière. Mettant efficacement en relief la complexité et la subtilité des articulations opérées par Jacques Rancière entre littérature (et, plus généralement, esthétique) et politique, Pierre Campion est amené pourtant à émettre certaines objections à propos précisément des pages consacrées par le philosophe aux analyses d'œuvres littéraires. C'est ainsi qu'il déclare, par rapport à l'interprétation du *Curé du village* de Balzac proposée par Rancière, que ce dernier « fait un sort à celui des romans de Balzac qui peut-être problématise le mieux l'art et la notion du roman »⁹⁵. Campion exprimerait donc déjà ici sa méfiance vis-à-vis de la lecture forcément sélective que pratiquerait Rancière dans le but de faire ressortir une supposée cohésion entre la

⁹³ *Ibid.*, p. 10.

⁹⁴ *Ibidem*. Dans l'élaboration de ces thèses, Pierre Campion prend comme appui philosophique le courant de la phénoménologie de l'action de Maurice Merleau-Ponty (à qui il consacra ultérieurement un ouvrage : *L'Ombre de Merleau-Ponty. Entre philosophie, politique et littérature*, Rennes : PUR, 2013). Ce dernier étant également un des grands modèles ayant inspiré la réflexion de Paul Ricœur, un certain rapprochement entre les observations de Campion et de Ricœur serait concevable, dans la mesure où ils insistent tous les deux sur cette dimension chaotique, marquée par l'incertitude, de l'action et de l'expérience humaines. Cependant, là où le philosophe avançait l'importance du récit pour une restauration de l'ordre et de la concordance sur le chaos, le littéraire semble accentuer au contraire le profit qu'il serait possible, voire souhaitable d'en tirer, pour enrichir nos expériences de lecture et, pourquoi pas, notre vécu en général.

⁹⁵ Pierre Campion, « Littérature & politique », *Acta fabula*, vol. 1, n° 2, Automne 2000, URL : <http://www.fabula.org/acta/document8321.php>, page consultée le 05 février 2019.

création romanesque et l'art poétique du romancier, là où, pour le littéraire, il faudrait au contraire s'intéresser davantage aux traits laissant entrevoir sa nature d'événement, imprévisible et incertain :

Mais, si l'on examinait de manière systématique le *corpus* entier de *La Comédie humaine*, il est certain que l'on trouverait des romans encore plus mal ficelés que celui-ci et une poétique plus incertaine [...] une *Comédie humaine* moins cohérente qu'on ne le croit habituellement, un narrateur moins savant et moins assuré, une doctrine politique moins ferme, un "réalisme" moins simpliste, un corps d'écrivain plus humain (et trop humain).⁹⁶

Bref, le type d'attention que semble revendiquer Pierre Champion à l'égard de la littérature consisterait, contrairement au regard lointain qu'y projette le philosophe, en une appréhension de plus près de l'œuvre singulière, tout comme une ouverture d'esprit permanente et sans réserve devant l'expression littéraire, porteuse d'un « potentiel de transformation et [de] réorientation constante du sens »⁹⁷. L'approche de Jacques Rancière, sans aucun doute prodigieuse, comporterait néanmoins, en plus de sa dimension ostensiblement polémique et provocatrice à l'adresse des études littéraires, le même risque de limitation d'un phénomène autrement riche et divers, tant dans ses manifestations singulières que dans les significations qu'il est susceptible de véhiculer à un niveau plus global⁹⁸.

Dès lors, n'est-il pas convenable d'en inférer qu'un danger similaire guette en quelque sorte toute tentative de définition de la littérature ou, du moins, de la connaissance littéraire, d'un point de vue philosophique ? Emanant d'une réflexion proche de la pensée systémique, les explications avancées par Paul Ricœur et Jacques Rancière par rapport aux vertus

⁹⁶ *Ibidem*.

⁹⁷ Clarisse Barthélemy, « La littérature hors du tombeau, un éternel recommencement », *Acta fabula*, vol. 13, n° 2, Essais critiques, Février 2012, URL : <http://www.fabula.org/revue/document6777.php>, page consultée le 6 février 2019.

⁹⁸ Il est important de souligner, cependant, qu'en invoquant la position de Pierre Champion, nous ne suggérons pas une adversité déclarée de celui-ci à l'égard de Jacques Rancière. Nous n'inventons donc pas ici une polémique qui n'a évidemment pas lieu d'être. Dans la plupart des publications où il entre en dialogue avec la pensée du philosophe (entre lesquelles nous pouvons mentionner le même compte-rendu au *Partage du sensible*, déjà cité, ainsi que l'article « Mallarmé à la lumière de la raison poétique » – compte rendu du livre de J. Rancière, *Mallarmé. La politique de la sirène ; Critique*, n° 601-602, juin-juillet 1997 – où le littéraire commence par invoquer les « discussions passionnées et difficiles » que suscitent les travaux de Rancière parmi ses lecteurs), Champion s'attache justement à faire remarquer le caractère pertinent et nuancé de sa réflexion. La mise en parallèle de leurs visions respectives que nous venons d'opérer, à finalité principalement heuristique, serait néanmoins efficace pour une meilleure mise en relief des aspects problématiques de la conception de Rancière sur la littérature, qui ne sont visiblement pas passés inaperçus et qui pourraient susciter des tensions au sein du champ des études littéraires.

épistémologiques des œuvres littéraires, telles que nous venons de les analyser, semblent mobiliser un concept de « littérature » caractérisé par une très forte cohésion interne, contrastant avec la pluralité et l'hétérogénéité des pratiques concrètes d'écriture et des projets créateurs sous-jacents. Dans ce sens, un constat de Jean-Marie Schaeffer, concernant le moment de la sacralisation de l'Art par la modernité, retrouverait, toutes proportions gardées, une pertinence éclairante au sein de notre discussion :

En nous adonnant au mirage – philosophique – de l'Art, nous nous sommes donc coupés de la réalité, multiple et changeante, des arts et des œuvres ; en prétendant que l'Art importait davantage que cette œuvre-ci, ici et maintenant, nous avons affaibli notre sensibilité esthétique (et – souvent – notre sens critique) ; en réduisant les œuvres à des hiéroglyphes métaphysiques, nous avons raréfié les voies de nos plaisirs et nié la diversité – et donc la richesse – cognitive des arts⁹⁹.

Serait-il ainsi possible que, à force de vouloir à tout prix se débarrasser des théories formalistes, les deux philosophes n'en reconduisent pas moins une certaine conception essentialiste du fait littéraire¹⁰⁰ ? Déplaçant le sens de la littérarité, d'une propriété spécifique du langage vers des effets de connaissance de la littérature, dont on pourrait rendre compte soit par le dispositif du récit, soit par la « radicale démocratie de la lettre »¹⁰¹ comme résultat, en même temps, d'une poétique contradictoire, ne s'interdirait-on pas, injustement, de considérer avec assez d'attention ce langage et ces formes dont on s'était acharné à dénoncer l'impérialisme, dans leurs manifestations plurielles et en permanent renouvellement ? Essayons donc de formuler, à

⁹⁹ Jean-Marie Schaeffer, *L'Art de l'âge moderne*, op. cit., p. 24.

¹⁰⁰ D'un point de vue connexe, historicisé, on pourrait adresser aux analyses de Jacques Rancière le reproche de ce qu'Alain Vaillant proposait d'appeler le « littératurocentrisme » : en décrivant le changement de paradigme dans l'art d'écrire opéré par la révolution esthétique, Rancière ne paraît guère prendre en compte d'autres transformations culturelles et sociales ayant place à la même époque et qui, loin d'être insignifiantes, affecteraient considérablement le statut de la littérature. De sorte qu'il serait possible d'en conclure, au rebours de l'idée du pouvoir de reconfiguration de la société par l'écriture littéraire et contre la théorie du « sacre de l'écrivain », à une crise de la littérature au début du XIX^e siècle (voir à ce propos : Alain Vaillant, *La Crise de la littérature. Romantisme et modernité*, Grenoble : Éditions littéraires et linguistiques de l'université de Grenoble, 2005.) Par ailleurs, Alain Vaillant décrit également le moment de transition d'une littérature-discours à la littérature-texte (le remplacement du modèle rhétorique par le modèle de l'écriture, dont parle également Rancière), mais il signale surtout le besoin de se libérer désormais de cette représentation de la littérature comme inévitablement liée au texte-livre, et de s'orienter davantage vers la considération de celle-ci comme une forme de communication (voir « Pour une histoire de la communication littéraire », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2003/3 (Vol. 103), p. 549-562).

¹⁰¹ Jacques Rancière, *Politique de la littérature*, op. cit., p. 22. « La littérarité démocratique est la condition de la spécificité littéraire » affirme aussi Jacques Rancière, dans le même paragraphe.

partir de ces interrogations, les conclusions à ce dernier chapitre et, plus généralement, de potentielles réponses à la problématique que nous avons soulevée dans cette deuxième partie de notre recherche, concernant les liens entre la littérature et d'autres disciplines, autour de la notion de connaissance littéraire.

II.3.3 La littérature appartient-elle à tout le monde ? Conclusions de la deuxième partie

Chercher dans les démarches des philosophes un éclaircissement du potentiel cognitif des textes littéraires, ainsi que nous venons de le tenter, nous conduirait au possible constat d'une double tension affectant la notion de littérature, ainsi que les études littéraires. D'une part, perpétuant un conflit qu'on aurait pensé épuisé, mais qui semble se réinventer toujours, la question du monopole du commentaire légitime opposerait à nouveau philosophes et littéraires, mise au jour par l'accusation, implicite ou explicite, de superficialité des approches de ces derniers d'une réalité dont ils ignoreraient la véritable nature. Plus radicalement, une négation sans droit d'appel de la légitimité de tout discours prétendument spécialisé sur la littérature, telle que l'énonçait ouvertement Jacques Rancière, au nom de l'appartenance de la littérature à tout le monde, enlèverait aux études littéraires non seulement une partie de leur objet ou de la pertinence de leurs propositions, mais leur raison d'être même.

D'autre part, concernant plus directement le processus de définition du concept de littérature, central à notre recherche, une difficulté non-négligeable résulterait de la vision unificatrice qui paraît conditionner les tentatives d'élucidation de la connaissance littéraire par des concepts et des outils philosophiques. En effet, admettre l'extension du schéma du récit à la totalité des créations littéraires, comme le ferait Paul Ricœur (mais aussi les littéraires qui s'en réclament), ou la cohésion interne de tout geste créateur individuel, harmonisé en même temps aux principes de la poétique globale dans laquelle il s'inscrit, comme dans le cas de Rancière, afin de justifier la portée épistémologique, reconfiguratrice, de la littérature, aboutirait à une unification, voire uniformisation du phénomène littéraire. La notion de littérature qui en découle s'avérerait donc fort contraignante, tant pour ce qui a trait à

l'identification et à l'interprétation des œuvres (toute une série de textes ou d'éléments de ceux-ci risquent de se retrouver de côté), que pour les usages qu'on serait dès lors autorisé à imaginer.

Or, si, selon l'expression de Rancière, « la littérature et l'investigation sur la littérature appartiennent à tout le monde », une multiplicité concrète d'autant plus diverse des formes de la production littéraire, en tant que processus de création et résultat de ce processus, ainsi que des formes d'appropriation de celle-ci, c'est-à-dire des bénéfices que tout un chacun aurait le droit d'en extraire, serait à envisager. C'est en quelque sorte ce que se propose de montrer le récent livre d'Alexandre Gefen, *Réparer le monde*, dont nous avons déjà brièvement fait mention ci-dessus. En avançant l'hypothèse d'un « tournant esthético-éthique » dans la production et la réception de la littérature au XXI^e siècle, mettant en avant des vertus de celle-ci qu'il qualifie de « thérapeutiques », l'auteur énumère et développe, le long des chapitres de cet ouvrage, une variété de fonctions que l'écriture et la lecture seraient désormais appelées à remplir : rendre la visibilité à des identités et des communautés mises à l'écart, leur donner du sens et une voix (idée qu'on pourrait associer, partiellement, à celle de partage du sensible chez Rancière), mais aussi remédier à des souffrances individuelles causées par la maladie, les traumatismes, le deuil, etc. Autant de situations qui obligent à penser le phénomène littéraire contemporain sous l'angle des multiples transformations auxquelles on assiste : « transformation des pratiques littéraires, des genres et des normes, de la place de l'écrivain, mais surtout de la parole que nous qualifions de littéraire, autour de l'émergence d'un modèle par lequel la littérature se justifie et se reconnaît, d'un paradigme par lequel elle propose un mode d'action et une forme d'insertion dans la société contemporaine »¹⁰². Si bien qu'un nouveau type d'attention et de sensibilité semble être réclamé, afin d'apprécier à sa juste mesure la vraie richesse de la littérature actuelle sous tous ces aspects.

Sans doute, le propos d'Alexandre Gefen dans *Réparer le monde* se rapproche davantage des pistes de réflexion proposées par le courant de la philosophie morale, dans le sens où celle-ci s'intéresserait également à la littérature en questionnant son impact éthique et social dans la vie humaine, la manière dont elle s'adresse au lecteur ordinaire, afin de pourvoir à ses intérêts et besoins pratiques. Principalement développé en France grâce aux travaux de Sandra

¹⁰² Alexandre Gefen, *Réparer le monde*, op. cit., p. 11.

Laugier¹⁰³ et de Jacques Bouveresse¹⁰⁴, ce type de réflexion serait particulièrement inspiré par les études d'auteurs de l'outre-Atlantique, comme Stanley Cavell (Université de Harvard), Martha Nussbaum (Université de Chicago), Cora Diamond (Université de Virginie), Iris Murdoch, etc. Plus largement, ce rapport à la littérature prendrait sa source dans une direction de pensée d'origine anglo-saxonne, issue de la tradition historique du système universitaire américain, considérant l'œuvre et l'enseignement littéraires sous l'angle de leur devoir à contribuer d'abord à l'instruction du citoyen, au renforcement de son sentiment d'identité nationale et culturelle¹⁰⁵. Sans doute est-ce là l'une des raisons pour lesquelles la notion de connaissance littéraire revêt, dans cette perspective, un sens éducationnel, formatif : la portée philosophique et morale de la littérature consisterait dans sa vocation indéniable à faire partie de nos vies et à les transformer ; par l'immense réservoir de situations et de personnages variés dont elle dispose, elle serait capable de favoriser l'éclaircissement de questions comme celle de la « vie bonne », en enrichissant notre expérience quotidienne, en nous sensibilisant aux

¹⁰³ Professeur de philosophie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (depuis 2010), membre de l'Institut Universitaire de France (de 1999 à 2004 et de 2012 à 2018), abordant en particulier des thèmes de recherches comme la philosophie du langage et de la connaissance, la philosophie analytique, la philosophie du langage ordinaire (Wittgenstein, Austin), Sandra Laugier est la traductrice de la plupart des travaux de Stanley Cavell en français, dont on pourrait dire qu'elle introduit l'œuvre et la pensée en France. Ancienne élève de l'Ecole Normale Supérieure de Paris, agrégée de philosophie (1983) et titulaire d'un doctorat de 3^e cycle à l'Université Paris IV (1990, suite à des recherches menées également à l'université Harvard), puis d'une habilitation à diriger des recherches (1997, sous la direction de Jacques Bouveresse), sa carrière comprend des postes d'enseignante de philosophie au lycée, à l'Université de Rennes, à l'université de Picardie Jules Verne, mais aussi de professeur invitée à l'université Johns Hopkins, aux États-Unis, chercheur associé à l'Institut Max Planck de Berlin, professeur invité à l'Université de Rome La Sapienza et à l'Université Saint-Louis de Bruxelles, etc.

¹⁰⁴ Né en 1940, Jacques Bouveresse poursuit des études de philosophie à l'Ecole Normale Supérieure de Paris, puis à l'Université Paris-I, qui reste le pivot central de sa carrière (il y est successivement maître-assistant, maître de conférences et professeur, de 1975 à 1979 ; puis de 1983 à 1995). Il est agrégé de philosophie en 1965 et soutient sa thèse d'Etat en 1975, occupant entre temps les postes d'attaché de recherche, puis chargé de recherche au CNRS (1971-1975). Bouveresse enseigne également, en tant que professeur extraordinaire, puis ordinaire, au département de Philosophie de l'Université de Genève (1979-1983), où il occupe ensuite le poste de professeur associé (1983-1992), tout en continuant sa carrière en France. Elu au Collège de France en 1995, à la chaire de Philosophie du langage et de la connaissance, il y est, depuis 2010, professeur honoraire. Dans ses travaux sur la littérature, Jacques Bouveresse s'est particulièrement intéressé à l'œuvre de Robert Musil, à qui il a consacré de nombreux articles et surtout l'ouvrage *L'Homme probable. Robert Musil, le hasard, la moyenne et l'escargot de l'Histoire* (Paris : Editions de l'éclat, 1993).

¹⁰⁵ Voir à ce sujet François Cusset, *French Theory*, Paris : La Découverte, 2005, p. 53-54. L'auteur y explique en effet que « la tâche confiée à l'université, depuis l'avènement du modèle de l'Etat-nation dans les pays européens, [est celle] d'inculquer, de définir et de préserver une conscience nationale et une identité culturelle spécifiquement américaines. La philosophie ne constituant pas comme en Allemagne (ni l'histoire, comme en France) la tradition nationale, cette mission de "réflexion sur l'identité culturelle" fut confiée par "l'Etat-nation américain", au tournant du XX^e siècle, à la discipline littéraire ». (*Ibid.*, p. 54, souligné dans le texte). D'où la mise en avant, surtout, des « vertus civiques et éthiques de la littérature » (*Ibidem*).

problématiques existentielles et de l'autrui, en nous instruisant, donc, non pas dans un sens normatif, moralisateur, mais plutôt constructif, voire rédempteur. « L'œuvre littéraire n'a pas à donner des jugements ou à conduire (explicitement ou subrepticement) le lecteur à une conclusion morale. Mais elle est morale dans la mesure où elle transforme le lecteur, son rapport à son expérience – elle fait partie en quelque sorte de sa vie »¹⁰⁶. Une telle optique impliquerait automatiquement une conception différente de la lecture – et de l'interprétation – comme pratique dirigée essentiellement par l'œuvre littéraire elle-même, à laquelle le lecteur est invité à faire entièrement confiance. « Le travail de la critique (littéraire) sera alors la recherche d'une définition de l'éducation donnée par l'œuvre, non pas au sens d'une édification ou de la transmission d'un contenu défini, mais au sens où cette œuvre elle-même apprend à son lecteur à la considérer, à vivre sa propre aventure (morale) de lecteur »¹⁰⁷. Un refus de toute contrainte extérieure à l'œuvre et de tout schéma herméneutique préconçu serait par conséquent affirmé, dans cette exigence de liberté totale des modes d'appropriation de la littérature : « un bon usage de la littérature consisterait alors à "prendre la vie morale en tant que lieu d'aventure et d'improvisation", et à faire de la lecture elle-même notre aventure »¹⁰⁸.

Dans l'espace français, cependant, les approches critiques mises en avant par la philosophie morale semblent marquées par une orientation polémique assez forte à l'adresse de la théorie littéraire, laquelle se verrait encore une fois accusée de rester indifférente aux liens entre littérature et vie humaine, véhiculant une conception de la littérature encore largement attachée aux idéaux d'intransitivité et d'autoréférentialité. Cet aspect apparaît comme relativement important, par exemple, dans l'ouvrage de Jacques Bouveresse, *La connaissance de l'écrivain*, publié en 2008, et dont les propositions seraient le développement d'un travail de réflexion menée dans le cadre du séminaire « La littérature, la connaissance et la philosophie morale », donné par le philosophe au Collège de France pendant l'année académique 2004-2005. Tout en engageant une discussion riche et nuancée avec une série d'auteurs comme

¹⁰⁶ Sandra Laugier, « Présentation » à *Ethique, littérature, vie humaine*, sous la direction de Sandra Laugier, Paris : P.U.F., 2006, p. 4. Symétriquement, une approche de l'éthique par le littéraire serait également possible : celle-ci ferait « exploser les définitions classiques de la réflexion morale », en l'affranchissant de toute ontologie, de tout rapport aux jugements et aux normes morales spécifiques.

¹⁰⁷ *Ibidem*.

¹⁰⁸ Sandra Laugier, « Littérature, philosophie, morale », *Fabula-LhT*, n° 1, « Les Philosophes lecteurs », février 2006, URL : <http://www.fabula.org/lht/1/laugier.html>, page consultée le 15 février 2019.

Proust, Flaubert, Musil, Dickens, mais aussi Bakhtine, Hilary Putnam ou Martha Nussbaum, etc., à propos des pouvoirs d'éclaircissement de la littérature considérée comme « moyen privilégié de connaître la vie »¹⁰⁹, Bouveresse semble toujours garder en arrière-plan de son discours la référence aux postulats de la théorie littéraire, constamment dénoncés comme ridicules et absurdes. Ceux-ci consisteraient en une « négation hystérique de la référence »¹¹⁰, une ignorance, donc, du contenu factuel et de la portée éthique de la littérature, bref, une « phobie de l'extra-textualité », qui, en plus, aurait curieusement « survécu, [...] sous des formes diverses, au déclin de la théorie littéraire de l'espèce formaliste structuraliste »¹¹¹. Si bien que, même dans les cas où une certaine dimension épistémique des œuvres serait admise, cela relèverait plutôt d'une « conception religieuse » de la littérature : une « bigoterie philosophico-littéraire », s'exprimant dans un « verbiage idéaliste »¹¹² et interdisant toute tentative d'élucidation du pouvoir des textes comme un acte sacrilège. D'où une sensation d'étouffement qui dominerait encore, selon Jacques Bouveresse, les rapports actuels entre la discipline littéraire et d'autres disciplines : « Je dois dire que l'atmosphère du monde intellectuel deviendrait, selon moi, nettement plus respirable si un certain nombre de gens qui se considèrent comme investis d'une autorité spéciale sur ce genre de question cessaient de s'arroger le droit de décider souverainement qui aime et qui n'aime pas la littérature »¹¹³.

Cette dernière remarque est plutôt douloureusement tranchante. Elle est une expression très directe, en l'occurrence, d'une tonalité de fond qui, par ailleurs, ne cesse d'accompagner la réflexion du philosophe tout au long de ce livre, associant avec ingéniosité le plaidoyer pour les vertus cognitives de la littérature et la mise au ban des « insuffisances » et des « aveuglements »¹¹⁴ de la théorie littéraire et de son héritage. Toutefois, Jacques Bouveresse n'aurait pas entièrement tort, car une réticence similaire, provenant du champ littéraire, est également évoquée à un moment donné par Alexandre Gefen, dans le même livre que nous avons déjà cité, faisant apparaître une certaine difficulté des littéraires – et des littérateurs – à

¹⁰⁹ Jacques Bouveresse, *La Connaissance de l'écrivain. Sur la littérature, la vérité et la vie*, Marseille : Editions Agone 2008, p. 17.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 13.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 11-12.

¹¹² *Ibid.*, p. 25.

¹¹³ *Ibid.*, p. 14.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 12.

concevoir leur objet et leurs pratiques en dehors de la catégorie de l'intransitivité, longtemps dominante en France¹¹⁵.

Toutes ces considérations nous amènent à réitérer, en conclusion de ce chapitre et de toute cette deuxième partie, les constatations maintes fois aperçues et partiellement énoncées déjà au cours de notre cheminement réflexif. De quoi parle-t-on quand on parle de « connaissance littéraire » ? – nous demandions-nous au tout début. D'une revalorisation, certes, de cet objet culturel « en péril », d'après la formule de Tzvetan Todorov, par une mise à profit du potentiel des textes littéraires à véhiculer des savoirs historiques ou sociologiques, à fournir de nouveaux outils d'investigation du monde, à agir sur le lecteur en transformant son rapport à la réalité, à soi-même et à autrui. Mais aussi, éventuellement, dans de non moins nombreux cas, d'une mise à l'écart des outils et des méthodes d'analyse mises en œuvre par les études littéraires ; d'une revendication, parfois habilement dissimulée, du territoire littéraire par d'autres disciplines ; de l'affirmation d'une complexité de l'objet « littérature » qui dépasserait les limites de compétence des littéraires, mais aussi d'une unité et d'une cohérence du phénomène littéraire en contradiction avec l'hétérogénéité concrète de celui-ci ; d'une mise en doute aiguë, en somme, du rôle et de la légitimité du discours critique et théorique des études littéraires.

Saisissant la possibilité de raviver l'intérêt pour leur objet, dont une série de discours de provenance diverse annonçaient inexorablement la crise et la fin imminente, les études littéraires ne s'en trouveraient pas moins en proie à un tiraillement interne difficile à résoudre. D'une part, elles se montreraient soucieuses d'inscrire leur propos et leurs démarches dans un tournant pragmatiste, en rejoignant une réflexion commune aux sciences humaines et sociales en général, qui met l'accent d'abord sur les usages de la littérature. Il ne s'agirait plus ainsi de défendre l'autotélisme de celle-ci ou de délimiter leur projet de recherche à la définition de la littérarité comme spécificité du langage littéraire. D'autre part, elles se verraient néanmoins

¹¹⁵ Voir en particulier le chapitre 5, « Pouvoirs de l'écriture », de *Réparer le monde*, *op. cit.*, p. 84-96. Il est d'ailleurs regrettable que l'auteur n'ait pas développé davantage cet aspect, particulièrement intéressant. En effet, une des critiques que l'on pourrait adresser à l'ouvrage d'Alexandre Gefen est de manquer en quelque sorte de problématique. Ses parties et ses chapitres successifs représentent ainsi des argumentations et une série d'illustrations de l'hypothèse de départ, concernant le tournant éthique et les propriétés thérapeutiques de la littérature, offrant à son public un véritable « guide de lecture » bien riche de la production littéraire contemporaine. Pourtant, on aurait du mal à identifier dans le discours de Gefen l'ambition d'un questionnement plus puissant ou les ressorts d'un véritable débat.

obligées, devant le risque de dissolution de leur voix à l'intérieur du champ large des autres disciplines, à réaffirmer leur propre autonomie et la spécificité de leur propre langage. Tâche qui n'irait pas, bien souvent, sans de fâcheux malentendus, aboutissant d'ailleurs non pas tant à des affrontements directs qu'à un état de tension, autrement plus néfaste. En outre, c'est encore aux études littéraires de décider de la juste position à prendre devant un mouvement prévisible (que la métaphore du « pillage » des textes littéraires, avancée par Bernard Lahire, anticipait déjà) de basculement de la littérature dans un régime purement instrumental, où l'unité même de l'œuvre, telle qu'on l'avait connue depuis toujours, n'aurait plus guère de pertinence, face à un éclatement du texte dans une multiplicité de messages à recombinaison de manière radicalement libre¹¹⁶. Leur désarroi nous apparaît dès lors sans doute plus compréhensible et l'hypothèse de la crise des études littéraires nettement plus plausible que celle d'une crise de la littérature.

Serait-il possible alors que, malgré l'efficacité des exploitations de la notion de connaissance littéraire, telles que nous venons de les analyser, la restauration de l'intérêt pour les études littéraires soit à envisager toujours au nom d'une idée proche du même bon vieux précepte de l'art pour l'art, refusant des justifications extérieures à un amour des œuvres – et donc du discours sur la littérature – censé se suffire à soi-même ? C'est du moins la suggestion qu'on penserait lire dans cette belle citation de Jean-Marie Schaeffer, mise en exergue de cette deuxième partie de notre recherche, et que nous reprendrons ici, en guise de dernier rappel d'une croyance optimiste, défiant l'utilitarisme dont le monde contemporain paraît accusé en quasi-unanimité :

Eliot écrit que « rien dans ce monde-ci, ni dans l'autre, ne tient lieu de quoi que ce soit d'autre ». Cela vaut pour l'art : s'il peut se mettre au service de la révélation religieuse – et

¹¹⁶ L'essai d'un auteur comme Alain de Botton (suisse francophone, né à Zurich en 1969 et actuellement établi à Londres, où il exerce une activité d'écrivain, essayiste et critique, en même temps que fondateur de ce qu'il appelle une « école de la vie quotidienne » – *The School of Life* ; voir <https://www.alaindebotton.com/the-school-of-life/>), *How Proust Can Change your Life* (traduit en français : *Comment Proust peut changer votre vie*, Paris : Editions Denoël, 1997) apparaît, déjà à la fin des années 1990, comme un exemple éloquent dans ce sens. Les questions plus spécifiquement liées à l'écriture, au statut de l'instance narrative ou aux procédés énonciatifs, ainsi que l'unité même de l'œuvre proustienne, semblent s'effacer devant une exploration de celle-ci vouée à la constitution d'une sorte de manuel de développement personnel, regroupant et explicitant des passages du texte d'*A la recherche du temps perdu* (et d'autres écrits de Proust) d'après des critères thématiques, en fonction de leur habileté à répondre à des questions comme « Comment prendre son temps ? », « Comment réussir ses souffrances ? », « Comment être un véritable ami ? », « Comment être heureux en amour », etc., qui constituent les chapitres du livre – devenu vite très célèbre – d'Alain de Botton

il l'a souvent fait avec splendeur – il ne saurait la remplacer ; s'il peut exposer, illustrer ou défendre des doctrines métaphysiques – et il l'a parfois fait avec élégance – il ne saurait remplacer leur élaboration philosophique. Le croire, c'est se payer de mots. Les arts ne s'en trouvent nullement diminués : à l'impossible nul n'est tenu. Et qui aime les arts n'a aucune raison de le regretter, car ils lui sont en eux-mêmes - ne fussent-ils au service de rien et de personne - une telle source de plaisir et de d'intelligence qu'il n'est nullement tenté de les échanger contre une religion ou une philosophie au rabais¹¹⁷.

¹¹⁷ Jean-Marie Schaeffer, *L'Art de l'âge moderne*, op. cit., p. 24.

Conclusions

« Faire sans savoir complètement ce que l'on fait, c'est se donner une chance de découvrir dans ce que l'on a fait quelque chose que l'on ne savait pas. »

(Pierre Bourdieu, *Homo academicus*)

Évoquant le moment de la constitution du champ littéraire en France dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, processus accompagné et en même temps secondé par une promotion des productions nationales récentes au statut d'objet d'analyse et de commentaire de la part des critiques « professionnels » (à côté ou à la place de productions religieuses ou anciennes), Michel Charles constatait que « l'irruption du texte contemporain comme objet d'étude [...] rend nécessaire une réflexion aigüe sur le geste du commentateur, sa légitimité, sa fonction, son sens. »¹ Indéniable lorsqu'il s'agissait d'expliquer et de transmettre à la jeune génération les enseignements autrement obscurs des textes provenant de cultures étrangères, éloignées dans le temps ou dans l'espace, la légitimité des professionnels de la littérature ne semble donc plus aller de soi face à la rencontre avec le fait littéraire immédiatement contemporain.

L'hypothèse à la base de notre recherche était née du constat d'une situation de difficulté – toutes proportions gardées – similaire, traversée par les études littéraires au cours de ces quatre dernières décennies. Confrontées, après le tournant des années 1980, aux transformations multiples de la vie intellectuelle et de la société dans son ensemble, entraînant des mutations en profondeur de la nature et du statut de la littérature, les études littéraires se retrouveraient en crise non pas tant à cause d'une dégradation et d'une dévalorisation irréversibles de leur objet, menacé en même temps par l'inculture du public, que parce qu'elles seraient appelées à réaffirmer et à prouver leur légitimité, leur fonction, leur sens devant ce public tout aussi désorienté. Tâche d'autant plus laborieuse et pénible que, d'une part, elles ne disposeraient guère encore de concepts et de catégories critiques susceptibles de rendre compte de la spécificité du phénomène littéraire contemporain, tout en restant, d'autre part, toujours

¹ Michel Charles, « Préambule », *Introduction à l'étude des textes*, Paris : Seuil, 1995, p. 27. C'est en partie ainsi qu'apparaîtrait la notion de « génie », supposant un écart nécessaire entre la pensée de l'écrivain (et, plus généralement, de l'artiste) et celle de l'homme du commun, écart que le commentaire des critiques, entre autres, aurait été voué à combler.

largement attachées à une notion de la littérature et à une image de l'homme de lettres relevant du passé.

Telles étaient les considérations de départ, qui nous ont permis de construire notre démarche comme une investigation de quelques-unes des possibles causes du ressenti actuel de malaise dans les lettres, à travers une enquête sur l'histoire sociale du concept de littérature, dont nous exposons dans l'introduction les présupposés et les méthodes. Nous définissons donc ce malaise comme un état d'incertitude et d'instabilité du statut épistémologique des études littéraires, dû à une série d'inadéquations et de tensions dans les discours institutionnels ayant pour objet ce concept. Qu'avons-nous donc découvert (que l'on ne savait éventuellement pas), à la suite de nos analyses articulées autour des questions du « comment » et du « pourquoi » visant le discours sur la littérature, auxquelles des intellectuels français contemporains ont tour à tour essayé, non sans contradictions et polémiques, de répondre ?

Dans un premier temps, mettant en avant un embarras méthodologique dont témoigne manifestement la question « Comment parler de la littérature ? » – question reprise par les titres d'une série d'articles parus dans la revue *Le Débat*, au début de la décennie 1980, et convoquant à la discussion Gérard Genette, Marc Fumaroli et Antoine Compagnon – nous nous intéressons à l'évolution, dans la période que nous étudions, du conflit ayant marqué le champ intellectuel des études littéraires pendant les années 1960-1970, opposant les adeptes de la théorie littéraire de type formaliste-structuraliste, d'une part, et ceux de l'histoire littéraire d'inspiration lansonienne, instituée en discipline universitaire dominante en France à la fin du XIX^e siècle, d'autre part. C'est ainsi que nous examinons d'abord l'hypothèse d'un retour au pouvoir de l'histoire littéraire, au détriment des approches formalistes qui s'étaient particulièrement imposées dans les études littéraires pendant les deux décennies antérieures, pour aboutir en fin de compte à un postulat nouveau, quoique prévisible : celui d'un consensus entre les deux orientations autrefois ennemies. L'analyse de la fausse controverse entre Gérard Genette et Marc Fumaroli, livrée dans le premier chapitre de la thèse, vient appuyer ce premier constat.

Au regard de cette conjecture initiale, l'étape suivante nous est logiquement apparue comme celle d'une mise à l'épreuve de la situation de consensus. Aussi avons-nous consacré les deux autres chapitres de la première partie de notre thèse à la mise en évidence de potentielles oppositions et de points polémiques persistant au-delà des déclarations collectives

de paix. Nous abordons, d'une part, les relations entre théorie et histoire littéraires à travers le problème de la théorisation de cette dernière en tant que discipline renouvelée, pendant les décennies suivant le tournant des années 1980, en montrant qu'une attitude de méfiance, voire d'hostilité à l'adresse du théorique risque toujours de miner de l'intérieur la réflexion des historiens de la littérature sur leurs propres pratiques et sur leur objet d'étude. D'autre part, nous observons une série de contradictions repérables au niveau même de ce discours réprobateur à l'adresse des méthodes formalistes, à travers la curieuse articulation des positions successives à cet égard d'un personnage comme Tzvetan Todorov, mais aussi à travers les interactions discursives à propos de ce sujet entre des auteurs comme Vincent Kaufmann, William Marx et Antoine Compagnon. Nous en arrivons par là aux premières conclusions de nos recherches, faisant ressortir la perpétuation, dans le champ des études littéraires, non pas d'une querelle évidente entre les défenseurs de l'une ou de l'autre des deux approches adversaires, mais plutôt d'un climat conflictuel diffus, en raison surtout d'une indécision fondamentale vis-à-vis de l'héritage des théories des années 1960-1970, qui n'est pas sans entraîner une incertitude pesante par rapport au concept de littérature, désormais indéfinissable.

Car, et c'est probablement là un des aspects les plus critiques de la situation, hormis tous ces multiples points de désaccord souvent non affichés comme tels, ce sont surtout les tensions internes parfois au même discours qui font qu'il est plutôt difficile d'identifier des positions stratégiques clairement définies à l'intérieur du champ des études littéraires, entre lesquelles puisse renaître une véritable polémique revitalisante. D'où une tension majeure, essentielle, entre, d'une part, la persistance – naturelle, a-t-on envie de dire – des animosités, et, d'autre part, les vœux unanimement prononcés de consensus. Un consensus qui dès lors n'a plus guère lieu d'être, non seulement parce qu'une situation de parfaite entente est, somme toute, inatteignable, mais encore parce que la poursuite d'un pareil objectif serait loin de représenter la condition primordiale pour un « régime de démocratie intellectuelle » réellement prospère.

Dans un deuxième temps, quittant un instant la question du « comment ? », nous nous tournons vers une expression plus directe des appréhensions liées à l'état de crise de la littérature, synthétisées par l'interrogation du titre de la leçon inaugurale prononcée par Antoine Compagnon au Collège de France : « La littérature, pour quoi faire ? ». La deuxième partie de notre thèse est ainsi consacrée à l'examen des réponses variées apportées à cette question, ayant

pour élément commun une notion de plus en plus invoquée aussi bien par des littéraires, que par des sociologues, des historiens ou des philosophes : la connaissance littéraire. Cela nous permet d'aborder plus concrètement la problématique des rapports entre les études littéraires et d'autres disciplines du champ des sciences humaines et sociales, dans la mesure où ces dernières font également appel à la littérature en la définissant comme une forme de connaissance susceptible d'enrichir leurs univers de savoir respectifs. Les discussions successivement analysées ici, entre littéraires et sociologues, littéraires et historiens, puis littéraires et philosophes, autour de la notion de connaissance littéraire, font ressortir de nouvelles sources de tensions mettant les études littéraires en difficulté.

C'est ainsi que nous interrogeons d'abord l'intérêt des sociologues pour la littérature en tant que non seulement source ou objet, mais véritable outil de réflexion, à même de produire de nouveaux concepts, voire de nouvelles catégories d'analyse du monde social. Nous étions amenés à reconsidérer par là le danger encore présent d'une instrumentalisation totale des textes, ainsi que l'exemple des propositions avancées par Bernard Lahire le montre clairement, auquel répondrait une tendance de la part des littéraires à réaffirmer, en la radicalisant, l'autonomie de ceux-ci et de leurs capacités à produire du savoir, comme les prises de position de Jacques Dubois dans ce sens le faisaient constater. Dans une direction similaire, nous remarquons une revendication de l'accès direct aux œuvres, investies parfois de propriétés mystiques assez singulières, comme c'était le cas à certains endroits du discours de Nathalie Heinich, voire de celui de Pierre Bourdieu, quelquefois. Or, une telle revendication s'accompagnait d'une mise entre parenthèses du rôle du discours et des méthodes des études littéraires dans l'éclaircissement des propriétés de la littérature permettant à celle-ci de véhiculer des connaissances pour le sociologue. Indifférence d'autant plus problématique que l'écriture elle-même représenterait un vecteur important des significations puisées dans les textes, d'une part, et que, d'autre part, les sociologues eux-mêmes manqueraient bien souvent d'en opérer une caractérisation satisfaisante.

L'exploration, ensuite, des relations actuelles entre littérature et histoire, par une mise en perspective de l'entreprise de l'Ecole des *Annales* de publier un numéro dédié aux « Savoirs de la littérature », nous conduisait à remettre en discussion la question guère originale de la territorialité de la littérature comme objet des littéraires aussi bien que des historiens. Loin

d'être un problème définitivement résolu, la menace d'appropriation de la matière historique par la littérature, d'une part, et celle d'une prétention des historiens à accaparer, par une fine stratégie, le territoire littéraire, d'autre part, représenteraient toujours des sources de conflit dans le champ intellectuel. Cependant, des mécanismes de défense non explicites et des contre-offensives fallacieuses rendraient ce conflit difficilement gérable, accentuant le ressenti de malaise dans les deux champs disciplinaires dont nous analysons la confrontation.

Enfin, nous recherchons, dans un dernier chapitre consacré aux liens de la littérature à la philosophie, de potentielles explications formulées par les philosophes à la capacité surprenante de la littérature d'agir en tant que forme de connaissance. Cette capacité étant principalement due, selon différents auteurs, à une certaine spécificité formelle du discours littéraire, nous interrogeons les positions dans ce sens de Paul Ricœur et de Jacques Rancière, qui proposaient, chacun de son côté, des interprétations convaincantes et passionnantes de la littérature comme un dispositif complexe de reconfiguration de l'expérience subjective : grâce à sa composante narrative prédominante, chez Ricœur, et, respectivement, grâce à une série de principes fondateurs du régime esthétique de l'art, instituant l'écriture littéraire comme un espace politique par excellence, chez Rancière. Ce faisant, nous aboutissons néanmoins à une vision philosophique unificatrice à tort d'un phénomène littéraire réel autrement plus divers et plus riche, dont les théories, sans doute très élaborées, des deux grands penseurs ne parviendraient pourtant guère à rendre compte véritablement.

De plus, mis à part ce danger d'imposer à la littérature une unité et une homogénéité factices, c'est, plus fondamentalement, une conception simplificatrice des études littéraires que nous avons également vue se dégager des postures des deux philosophes. Celles-là se voyaient en effet accuser chaque fois de superficialité, voire de stérilité. Il y a là, visiblement, un problème capital, que les observations concernant les relations des littéraires aux sociologues et aux historiens mettaient également en relief : si, dans les discours prônant les mérites de la connaissance littéraire, nous assistons peut-être à une grande revalorisation de la littérature, les études littéraires, en revanche, semblent toujours frappées de discrédit de la part de ces mêmes discours. Dans le cas plus particulier de la philosophie, nous distinguons un reproche pointant surtout leur supposée incapacité de prendre en charge un objet dont le lien nécessaire à la vérité échapperait aux approches des littéraires, qualifiées de superficielles. La mise en avant des

vertus épistémiques de la littérature paraît donc inséparable, dans les cas analysés, de la représentation d'une image en creux des études littéraires comme ensemble de pratiques homogènes et inopérantes, image largement associée à celle des années 1960-1970, dominées par les méthodes formalistes, contre lesquelles, à présent encore, on n'aurait de cesse de prodiguer les anathèmes².

C'est vraisemblablement une hostilité pareille à l'adresse des structures et des formes, identifiée dans les discussions que nous examinons dans les deux parties de notre thèse, qui paraît entraîner globalement un certain oubli de la matérialité même du langage littéraire et de ses modes de fonctionnement dans l'œuvre, dont l'observation et la caractérisation apparaissent pourtant comme indispensables à toute exploitation ultérieure des leçons de sociologie, histoire ou philosophie dispensées par la littérature. Dans ce sens, peut-être n'aurions-nous pas tort de voir dans la linguistique, cette discipline érigée autrefois au statut de « science pilote », la grande absente des nombreuses démonstrations actuelles de l'interdisciplinarité en sciences humaines et sociales³. Semblablement, un nouveau champ de recherche comme celui de l'intermédialité, qui paraît connaître de nos jours un succès remarquable, risquerait de traiter du langage littéraire comme d'un médium parmi d'autres, aux propriétés quasi-évidentes, qu'il ne serait désormais plus nécessaire de définir ou d'interroger pour elles-mêmes. Le mépris des approches formalistes aurait en fin de compte conduit les multiples discours mobilisant, à des visées variées, les productions de la littérature à une ignorance, intentionnelle ou non réfléchie, des propriétés formelles spécifiques des œuvres littéraires, sur lesquelles les études littéraires détenaient autrefois le monopole de compétence. Ces dernières se retrouveraient, de ce fait, démunies de ce qui était naguère leur fonction première, à laquelle elles auraient toujours du

² Significativement, à cette image des études littéraires correspondrait aussi une définition du concept de littérature (comme réalité autonome et autosuffisante) mise en avant pendant les années 1960-1970, définition à laquelle, selon Jean-Marie Schaeffer et Dominique Maingueneau, les études littéraires actuelles resteraient toujours majoritairement attachées.

³ Précisons qu'il ne s'agit là que d'une réflexion hypothétique, inspirée et confirmée en partie par notre expérience de participation à la Journée des doctorants de l'Ecole Doctorale en Langues, lettres et traductologie du F.R.S.-FNRS, le 16 mai 2018, à l'Université de Namur. En effet, une des remarques faites par les organisateurs, à la fin des présentations par chacun des participants de leurs projets de recherche respectifs, soulignait justement le caractère fortement interdisciplinaire des recherches en cours, dont pourtant manquait tout à fait la discipline linguistique.

mal, non sans raison quelquefois, à renoncer, tout en se voyant contraintes en même temps de repenser de fond en comble leurs stratégies de survie.

Les considérations que nous venons d'énoncer devraient néanmoins être appréhendées sur un ton fortement interrogatif. En effet, ainsi que nous l'avons précisé dans l'introduction, les études littéraires ne représentent absolument pas une réalité unifiée et homogène, telle que les nombreuses critiques à leur égard pourraient éventuellement le faire croire. Certes, nous avons principalement travaillé, dans nos propres analyses, avec une certaine représentation de leurs discours et pratiques qui, pour nous apparaître comme la plus immédiatement visible, en raison de l'importance des positions occupées dans le champ par les émetteurs de ces discours, n'en doit par être considérée pour autant comme équivalente à la réalité plurielle et mouvante des pratiques de recherche concrètes mises en œuvre par tous les littéraires sans exception. Le contraire est plutôt fortement probable. Mais pour pouvoir le démontrer, une recherche de terrain avancée s'impose, avec pour objectif la constitution d'une cartographie des études littéraires dans le monde francophone contemporain. Celle-ci devrait pouvoir recenser avec exactitude les instruments et les approches concrètement mis à profit dans les universités et les nombreux laboratoires et groupes de recherche, ainsi que les différents projets et sujets de thèses, colloques, journées d'études, etc., tout en ne pas dédaignant les informations d'ordre économique, relatives, entre autres, aux chiffres de vente et aux budgets disponibles pour la recherche en littérature. La réalisation d'un pareil projet permettrait justement de prendre la mesure exacte, statistiques à l'appui, de la redoutée crise actuelle des études littéraires. Retenons donc, pour l'instant, cette piste de réflexion nouvelle, qui nous servira peut-être un jour à la mise en place d'une future entreprise de recherche, à partir des résultats de celle que nous venons d'achever.

Bibliographie

Ouvrages :

1. AMOSSY, Ruth, *Apologie de la polémique*, Paris : P.U.F., 2014.
2. ANGENOT, Marc, *Dialogues de sourds. Traité de rhétorique antilogique*, Paris : Mille et Une Nuits, 2008.
3. BADIOU, Alain, *Petit manuel d'inesthétique*, Paris : Editions du Seuil, 1998.
4. BARRÈRE, Anne et MARTUCCELLI, Danilo, *Le roman comme laboratoire. De la connaissance littéraire à l'imagination sociologique*, Paris : Presses Universitaires du Septentrion, 2009.
5. BAUDORRÉ, Philippe, RABATÉ, Dominique et VIART, Dominique, *Littérature et sociologie*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2007.
6. BAYARD, Pierre, *Peut-on appliquer la littérature à la psychanalyse ?*, Paris : Editions de Minuit, 2004.
7. BÉHAR, Henri et FAYOLLE, Roger (dir.), *L'Histoire littéraire aujourd'hui*, Paris : Armand Colin, 1990.
8. BÉNICHOU, Paul, *L'Ecrivain et ses travaux*, Paris : José Corti, 1967.
9. BESSIÈRE, Jean, *Qu'est-il arrivé aux écrivains français ? D'Alain Robbe-Grillet à Jonathan Littell*, Loverval : Éditions Labor, 2006.
10. BLAISE, Marie, TRIAIRE, Sylvie et VAILLANT, Alain, *L'histoire littéraire des écrivains. Paroles vives*, Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, 2009.
11. BOTTON (de), Alain, *Comment Proust peut changer votre vie [How Proust Can Change your Life]*, Paris : Editions Denoël, 1997.
12. BOURDIEU, Pierre, *Homo academicus*, Paris : Editions de Minuit, 1984.

13. BOURDIEU, Pierre, *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris : Editions du Seuil, 1992.
14. BOURDIEU, Pierre et WACQUANT, Loïc J. D., *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris : Seuil, 1992.
15. BOURDIEU, Pierre, *Science de la science et réflexivité. Cours au Collège de France. 2000-2001*, Paris : Editions Raisons d'Agir, 2001.
16. BOUVERESSE, Jacques, *La Connaissance de l'écrivain. Sur la littérature, la vérité et la vie*, Marseille : Editions Agone 2008.
17. BROCH, Hermann, *Création littéraire et connaissance*, traduction de l'allemand par Albert Kohn, Édition et Introduction d'Hannah Arendt, Paris : Editions Gallimard, 1966.
18. BURGUIÈRE, André, *L'école des annales : une histoire intellectuelle*, Paris : Editions Odile Jacob, 2006.
19. CAMPION, Pierre, *La littérature à la recherche de la vérité*, Paris : Editions du Seuil, 1996.
20. CAMPION, Pierre, *L'agir littéraire. Le beau risque d'écrire et de lire*, Rennes : P.U.R., 2010.
21. CASANOVA, Pascale, *La République mondiale des lettres*, Paris : Editions du Seuil, 2008 [1999].
22. CHARLES, Michel, *Introduction à l'étude des textes*, Paris : Editions du Seuil, 1995.
23. CITTON, Yves, *Lire, interpréter, actualiser. Pourquoi les études littéraires ?*, Paris : Éditions Amsterdam, 2007.
24. COMPAGNON, Antoine, *La Seconde Main ou le travail de la citation*, Paris : Editions du Seuil, 1979.

25. COMPAGNON, Antoine, *La Troisième République des lettres. De Flaubert à Proust*, Paris : Editions du Seuil, 1983.
26. COMPAGNON, Antoine, *Le démon de la théorie. Littérature et sens commun*, Paris : Editions du Seuil, 1998.
27. COMPAGNON, Antoine, *La Littérature, pour quoi faire ?*, Paris : Fayard, 2007.
28. CUSSET, François, *French Theory*, Paris : Editions La Découverte, 2005.
29. CUSSET, François, *La Décennie. Le grand cauchemar des années 1980*, Paris : Editions La Découverte, 2006.
30. DEBAENE, Vincent, JEANNELLE, Jean-Louis, MACÉ, Marielle et MURAT, Michel, *L'Histoire littéraire des écrivains*, avec une préface d'Antoine Compagnon, Paris : Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2013.
31. DELACROIX, Christian, DOSSE, François et GARCIA, Patrick, *Les courants historiques en France. XIX^e-XX^e siècles*, Paris : Armand Colin, 1999.
32. DIRKX, Paul, *Sociologie de la littérature*, Paris : Armand Colin, 2000.
33. DOMEcq, Jean-Philippe, *Qui a peur de la littérature ?*, Paris : Mille et une nuits, 2002.
34. DOSSE, François, *L'histoire en miettes. Des « Annales » à la « nouvelle histoire »*, Paris : Editions la Découverte, 1987.
35. DOSSE, François, *Histoire du structuralisme. Tome 1. Le champ du signe 1945-1966 [1991] ; Tome 2. Le chant du cygne 1967 à nos jours [1992]*, 2e édition, avec un avant-propos et une postface inédite de l'auteur, Paris : Editions La Découverte, 2012.
36. DOUBROVSKY, Serge et TODOROV Tzvetan (dir.), *L'enseignement de la littérature*, Paris : Plon, 1971.

37. DUBOIS, Jacques, *Pour Albertine. Proust et le sens du social*, Paris : Editions du Seuil, 1997.
38. DUBOIS, Jacques, *Les romanciers du réel. De Balzac à Simenon*, Paris : Editions du Seuil, 2000.
39. DUBOIS, Jacques, *Stendhal. Une sociologie romanesque*, Paris : Editions La Découverte, 2007.
40. DUBOIS, Jacques, DURAND, Pascal et WINKIN, Yves (dir.), *Le symbolique et le social. La réception internationale de la pensée de Pierre Bourdieu*, Liège : Presses Universitaires de Liège, 2015.
41. DUBOIS, Jacques, *Le Roman de Gilberte Swann. Proust sociologue paradoxal*, Paris : Editions du Seuil, 2018.
42. DUFAYS, Jean-Louis, *Stéréotype et lecture : Essai sur la réception littéraire*, (2^e édition, avec une Préface de Vincent Jouve), Bruxelles : P.I.E. Peter Lang, 2010.
43. FABIANI, Jean-Louis, *Pierre Bourdieu. Un structuralisme héroïque*, Paris : Editions du Seuil, 2016.
44. FOUCAULT, Michel, *L'archéologie du savoir*, Paris : Editions Gallimard, 1969.
45. FRAISSE, Luc (dir.), *L'Histoire littéraire, ses méthodes, ses résultats. Mélanges offerts à Madeleine Bertaut*, Genève : Droz, 2001.
46. FRAISSE, Luc, *Les fondements de l'histoire littéraire. De Saint-René Taillandier à Lanson*, Paris : Champion, 2002.
47. FRAISSE, Luc (dir.), *L'histoire littéraire à l'aube du XXI^e siècle : controverses et consensus*, Paris : P.U.F., 2005.

48. FUMAROLI, Marc, *L'Age de l'éloquence. Rhétorique et « res litteraria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève : Librairie Droz, 2002.
49. GEFEN, Alexandre, *Réparer le monde. La littérature française face au XXI^e siècle*, Paris : Editions Corti, 2017.
50. GENETTE, Gérard, *Introduction à l'architexte*, Paris : Editions du Seuil, 1979.
51. GENETTE, Gérard, *Nouveau Discours du récit*, Paris : Editions du Seuil, 1983.
52. GENETTE, Gérard, *Fiction et diction*, Paris : Editions du Seuil, 1991.
53. GENETTE, Gérard, *Figures IV*, Paris : Editions du Seuil, 1998.
54. GENETTE, Gérard, *Bardadrac*, Paris : Editions du Seuil, 2006.
55. GROSSMAN, Evelyne et KRISTEVA, Julia (dir.), *Où en est la théorie littéraire ?*, *Textuel* n° 37, Paris, 2000.
56. HEINICH, Nathalie, *Ce que l'art fait à la sociologie*, Paris : Editions de Minuit, 1998.
57. HEINICH, Nathalie, *L'élite artiste. Excellence et singularité en régime démocratique*, Paris : Gallimard, 2005.
58. HOLLIER, Denis, *A New History of French Literature*, Harvard University Press, 1989 (traduction française : *De la littérature française*, Paris : Bordas, 1993).
59. JOURDE, Pierre, *La Littérature sans estomac*, Paris : L'Esprit des péninsules, 2002.
60. JOUVE, Vincent, *Pourquoi étudier la littérature ?* Paris : Armand Colin, 2010.
61. KAUFMANN, Vincent, *La faute à Mallarmé. L'aventure de la théorie littéraire*, Paris : Editions du Seuil, 2011.

62. LACOUÉ-LABARTHE, Philippe et NANCY, Jean-Luc, *L'Absolu littéraire. Théorie de la littérature du romantisme allemand*, Paris : Editions du Seuil, 1978.
63. LAHIRE, Bernard (dir.), *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu : dettes et critiques*, Paris : Editions La Découverte, 1999.
64. LAHIRE, Bernard, *L'Esprit sociologique*, Paris : Editions La Découverte, 2005.
65. LAHIRE, Bernard, *La condition littéraire. La double vie des écrivains*, Paris : Editions La Découverte, 2006.
66. LAHIRE, Bernard, *Franz Kafka : éléments pour une théorie de la création littéraire*, Paris : Editions La Découverte, 2010.
67. LASSAVE, Pierre, *Sciences sociales et littérature. Concurrence, complémentarité, interférences*, Paris : P.U.F., 2002.
68. LAUGIER, Sandra (dir.), *Ethique, littérature, vie humaine*, Paris : P.U.F., 2006.
69. LE BRIS, Michel et ROUAUD, Jean (dir.), *Pour une littérature-monde*, Paris : Editions Gallimard, 2007.
70. LEMIEUX, Cyril, *Le devoir et la grâce. Pour une analyse grammaticale de l'action*, Paris : Economica, 2009.
71. LEMIEUX, Cyril, *La sociologie pragmatique*, Paris : Editions La Découverte, 2018.
72. LYON-CAEN, Judith et RIBARD, Dinah, *L'historien et la littérature*, Paris : Editions La Découverte, 2010.
73. LYOTARD, Jean-François, *La Condition postmoderne. Rapport sur le savoir*, Paris : Editions de Minuit, 1979.
74. LYOTARD, Jean-François, *Tombeau de l'intellectuel et autres papiers*, Paris : Editions Galilée, 1984.

75. MAINGUENEAU, Dominique, *Contre Saint-Proust ou la fin de la littérature*, Paris : Belin, 2006.
76. MARTIN, Jean-Pierre (dir.), *Bourdieu et la littérature*, Nantes : Editions Cécile Defaut, 2010.
77. MARX, William, *Naissance de la critique moderne. La littérature selon Eliot et Valéry*, Arras : Artois Presses Université, 2002.
78. MARX, William (dir.), *Les arrière-gardes au XX^e siècle. L'autre face de la modernité esthétique*, Paris : P.U.F., 2004.
79. MARX, William, *L'Adieu à la littérature. Histoire d'une dévalorisation, XIII^e-XX^e siècles*, Paris : Minuit, 2005 (consulté également dans la traduction en roumain : *Ramăsbun literaturii. Istoria unei devalorizări : secolele XVIII-XX*, trad. Alexandru Matei et al., Bucarest : Romania Press, 2008).
80. MCDONALD, Christie et SULEIMAN, Susan, *French Global. A New Approach to Literary History*, New York : Columbia University Press, 2010. Traduction française : *French Global. Une nouvelle perspective sur l'histoire littéraire*, Paris : Editions Classiques Garnier, 2014.
81. MILLET, Richard, *Désenchantement de la littérature*, Paris : Editions Gallimard, 2007.
82. MILLET, Richard, *L'Enfer du roman : Réflexions sur la postlittérature*, Paris : Editions Gallimard, 2010.
83. MOISAN, Clément, *Qu'est-ce que l'histoire littéraire ?*, Paris : P.U.F., 1987.
84. MOISAN, Clément (dir.), *L'Histoire littéraire, théories, méthodes, pratiques*, Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1989.
85. MOUFFE, Chantal, *L'illusion du consensus*, Paris : Albin Michel, 2016.

86. NUNEZ, Laurent, *Les écrivains contre l'écriture*, Paris : José Corti, 2006.
87. NACHI, Mohamed, *Introduction à la sociologie pragmatique*, avec une préface de Luc Boltanski, Paris : Armand Colin, 2006.
88. ORY, Pascal, *L'histoire culturelle*, Paris : P.U.F., 2004.
89. OZUF, Mona, *Les aveux du roman*, Paris : Fayard, 2001.
90. PAVEL, Thomas, *La pensée du roman*, Paris : Editions Gallimard, 2003.
91. POIRRIER, Philippe, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Paris : Editions du Seuil, 2004.
92. POIRRIER, Philippe (dir.), *L'histoire culturelle : un « tournant mondial » dans l'historiographie ?*, avec une postface de Roger Chartier, Dijon : Éditions Universitaires de Dijon, 2008.
93. RANCIERE, Jacques, *La parole muette. Essai sur les contradictions de la littérature*, Paris : Hachette Littératures, 1998.
94. RANCIERE, Jacques, *Le partage du sensible. Esthétique et politique*, Paris : Editions La Fabrique, 2000.
95. RANCIERE, Jacques, *Politique de la littérature*, Paris : Editions Galilée, 2007.
96. RANCIERE, Jacques, *Et tant pis pour les gens fatigués. Entretiens*, Paris : Éditions Amsterdam, 2009.
97. RANCIERE, Jacques, *Bords de la fiction*, Paris : Editions du Seuil, 2017.
98. RICŒUR, Paul, *Temps et récit, Tome I, L'intrigue et le récit historique*, Paris : Editions du Seuil, 1983.
99. RICŒUR, Paul, *Temps et Récit Tome II, La configuration du temps dans le récit de fiction*, Paris : Editions du Seuil, 1984.

100. RICŒUR, Paul, *Temps et Récit, Tome III, Le temps raconté*, Paris : Editions du Seuil, 1985.
101. ROCHE, Anne et DELFAU, Gérard, *Histoire / Littérature. Histoire et interprétation du fait littéraire*, Paris : Editions du Seuil, 1977.
102. SABOT, Philippe, *Philosophie et littérature. Approches et enjeux d'une question*, Paris : P.U.F., 2002.
103. SAPIRO, Gisèle, *La sociologie de la littérature*, Paris : Editions La Découverte, 2015.
104. SCHAEFFER, Jean-Marie, *L'Art de l'âge moderne. L'esthétique et la philosophie de l'art du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris : Editions Gallimard, 1992.
105. SCHAEFFER, Jean-Marie, *Pourquoi la fiction*, Paris : Editions du Seuil, 1999.
106. SCHAEFFER, Jean-Marie, *Petite écologie des études littéraires. Pourquoi et comment étudier la littérature ?*, Vincennes : Thierry Marchaisse, 2011.
107. SKINNER, Quentin, *La vérité et l'historien*, traduit et présenté par Christopher Hamel, Paris : Editions de l'EHESS, 2012.
108. TADIÉ, Jean-Yves, *La Critique littéraire au XX^e siècle*, Paris : Belfond, 1987.
109. TODOROV, Tzvetan, *Théorie de la littérature, textes des formalistes russes*, Paris : Editions du Seuil, 1965.
110. TODOROV, Tzvetan, *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*, Paris : Editions du Seuil, 1981.
111. TODOROV, Tzvetan, *Critique de la critique. Un roman d'apprentissage*, Paris : Editions du Seuil, 1984.

112. TODOROV, Tzvetan, *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine*, Paris : Editions du Seuil, 1989.
113. TODOROV, Tzvetan, *Devoirs et Délices, une vie de passeur*, entretiens avec Catherine Portevin, Paris : Seuil, 2002.
114. TODOROV, Tzvetan, *La littérature en péril*, Paris : Flammarion, 2007.
115. VAILLANT, Alain, *La Crise de la littérature. Romantisme et modernité*, Grenoble : Éditions littéraires et linguistiques de l'université de Grenoble, 2005.
116. VAILLANT, Alain, *L'Histoire littéraire*, Paris : Armand Colin, 2010.
117. VATTIMO, Gianni et ROVATTI, Pier Aldo, *Il pensiero debole*, Milano : Feltrinelli, 1983 (ouvrage consulté dans sa traduction roumaine par Ștefania Mincu: *Gândirea slabă*, Editions Pontica, Constanța, 1998).
118. VIALA, Alain et ARON, Paul, *Sociologie de la littérature*, Paris : P.U.F., 2006.
119. VIART, Dominique et VERCIER, Bruno, *La Littérature française au présent - Héritage, modernité, mutations*, Paris : Bordas, 2005.
120. VIART, Dominique et DEMANZE, Laurent, *Fins de la littérature. Tome I : Esthétique et discours de la fin ; Tome II : Historicité de la littérature contemporaine*, Paris : Editions Armand Colin, 2012.

Articles et chapitres d'ouvrages collectifs :

1. ANHEIM, Étienne et LILTI, Antoine, « Introduction », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 2010/2 (65e année), p. 253-260.

2. ANHEIM, Étienne, « Julien Gracq. L'œuvre de l'Histoire », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 2010/2 (65e année), p. 377-416.

3. ARON, Paul et BERTRAND Jean-Pierre, « Présentation », *Romantisme* 2017/1 (n° 175), p. 5-7.

4. ASHOLT, Wolfgang et BÄHLER, Ursula, « Introduction », *Revue des sciences humaines*, 1/2016 : « Le savoir historique du roman contemporain », p. 7-17.

5. BACHELLIER, Jean-Louis, « La poétique lézardée. *Figures III*, de Gérard Genette », *Littérature*, n°12, décembre 1973, p. 107-113.

6. BARBERIS, Pierre, « Sur la littérature : une grande absente de la théorie », *Le Débat* 1985/2 (n° 34), p. 184-186.

7. BARTHE, Yannick *et al.*, « Sociologie pragmatique : mode d'emploi », *Politix*, 2013/3 N° 103, p. 175-204.

8. BARTHES, Roland, « Histoire et littérature : à propos de Racine », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 15^e année, N° 3, 1960, p. 524-537.

9. BERNADET, Arnaud, « De la critique au consensus : l'effet Compagnon », *Le français aujourd'hui* 2008/1 (n° 160), p. 43-52.

10. BLOCH, Marc et FEBVRE, Lucien, « À nos lecteurs », *Annales d'histoire économique et sociale*, 1^e année, N. 1, 1929, p. 1-2.

11. BOUCHERON, Patrick, « "Toute littérature est assaut contre la frontière". Note sur les embarras historiens d'une rentrée littéraire », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 2010/2 (65e année), p. 441-467.
12. BOUCHERON, Patrick, « On nomme littérature la fragilité de l'histoire », *Le Débat*, 2011/3 n° 165, p. 41-56.
13. BOUJU, Emmanuel, « Exercice des mémoires possibles et littérature "à-présent". La transcription de l'histoire dans le roman contemporain », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 2010/2 (65e année), p. 417-438.
14. BOURDIEU, Pierre, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 89, septembre 1991, p. 3-46.
15. BOURDIEU, Pierre, « Le fonctionnement du champ intellectuel », *Regards Sociologiques*, n°17/18, 1999, p. 5-27.
16. BRAUDEL, Fernand, « Histoire et Sciences sociales : La longue durée », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 13^e année, N° 4, 1958, p. 725-753.
17. BURGUIÈRE, André, « Histoire d'une histoire : la naissance des Annales », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 34^e année, N° 6, 1979, p. 1347-1359.
18. CAMPION, Pierre, « Mallarmé à la lumière de la raison poétique », *Critique*, n° 601-602, juin-juillet 1997.
19. CHAMPY, Florent, « Littérature, sociologie et sociologie de la littérature. À propos de lectures sociologiques de *À la recherche du temps perdu* », *Revue française de sociologie*, 2000, 41-2, p. 345-364.

20. COMPAGNON, Antoine, « Comment parler de la littérature ? », *Le Débat*, 1984/5 (n° 32), p. 176-181.
21. COMPAGNON, Antoine, « Adieu à la littérature, ou au revoir ? », *Critique* 2006/4 (n° 707), p. 291-301.
22. COMPAGNON, Antoine, « Histoire et littérature, symptôme de la crise des disciplines », *Le Débat* 2011/3 (n° 165), p. 62-70.
23. COMPAGNON, Antoine, « L'autre histoire littéraire », préface à DEBAENE, Vincent, JEANNELLE, Jean-Louis, MACÉ, Marielle et MURAT, Michel, *L'Histoire littéraire des écrivains*, Paris : Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2013, p. 7-15.
24. CULLER, Jonathan, « La littérarité », dans ANGENOT, Marc, *Théorie littéraire. Problèmes et perspectives*, PUF, Paris, 1989, p. 31-43.
25. DAVID, Jérôme, « Sur un texte énigmatique de Pierre Bourdieu », *A contrario* 2006/2 (Vol. 4), p. 71-84.
26. DEBAENE, Vincent, « La littérature face aux savoirs : frontière ou objet ? », *Critique* 2011/4 (n° 767), p. 276-292.
27. DE GANDT, Marie, « Subjectivation politique et énonciation littéraire », *Labyrinthe*, n°17, 2004, « Jacques Rancière l'indiscipliné », p. 87-96.
28. DIAZ, José-Luis, « Quelle théorie pour l'histoire littéraire ? », dans GROSSMAN, Evelyne et KRISTEVA, Julia (dir.), *Où en est la théorie littéraire ?*, *Textuel*, n° 37, Paris, 2000, p. 167-179.

29. DIAZ, José-Luis, « Quelle histoire littéraire ? Perspectives d'un dix-neuviémiste », *Revue d'histoire littéraire de la France* 2003/3 (Vol. 103), p. 515-535.
30. DIAZ, José-Luis et VAILLANT, Alain, « Introduction », *Romantisme*, vol. 143, n° 1, 2009, p. 3-11.
31. DOSSE, François, « L'histoire en miettes : des Annales militantes aux Annales triomphantes », *Espaces Temps*, N° 29, 1985, p. 47-60.
32. DUBOIS, Jacques, « Proust et les sociologues », *Romantisme* 2017/1 (n° 175), p. 80-91.
33. DUFOUR, Dany-Robert, « Comment digérer le structuralisme ? », *Le Débat* 1993/1 (n° 73), p. 4-10.
34. ERNAUX, Annie et LAACHER, Smaïn, « Annie Ernaux ou l'inaccessible quiétude. Entretien avec Annie Ernaux précédé d'une présentation de Smaïn Laacher », *Politix*, vol. 4, n°14, Deuxième trimestre 1991, p. 73-78
35. FAVRET, Jeanne, « Todorov T., *Introduction à la littérature fantastique* », *Revue française de sociologie*, 1972, 13-3, p. 444-447.
36. FRAISSE, Luc, « Ouverture », dans FRAISSE, Luc (dir.), *L'Histoire littéraire, ses méthodes, ses résultats. Mélanges offerts à Madeleine Bertaut*, réunis par Luc Fraisse, Genève, Droz, 2001, p. 4-19.
37. FRAISSE, Luc, « Une théorie de l'histoire littéraire est-elle possible ? », dans FRAISSE, Luc (dir.), *L'histoire littéraire à l'aube du XXI^e siècle*, Paris : P.U.F., 2005, p. 5-15.

38. FRAISSE, Luc, « La perspective de l'histoire littéraire dans l'enseignement secondaire », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1/2005 (Vol. 105), p. 161-187.
39. FUMAROLI, Marc et GENETTE, Gérard, « Comment parler de la littérature ? Marc Fumaroli et Gérard Genette : un échange », *Le Débat*, 1984/2 (n° 29), p. 139-157.
40. GENETTE, Gérard, « Comment parler de la littérature ? », *Le Débat*, 1985/2 (n° 34), p. 182-184.
41. GENETTE, Gérard, « Du texte à l'œuvre. Entretien avec Gérard Genette », *Le Débat*, 1999/1, n° 103, p. 170-182.
42. GENETTE, Gérard, « Fiction ou diction », *Poétique* 2003/2 (n° 134), p. 131-139.
43. GRACQ, Julien, « Pourquoi la littérature respire mal », *Préférences*, Paris : José Corti, 1961, p. 74-104.
44. HEINICH, Nathalie, « Ce que la littérature fait à la sociologie. Petite histoire des *États de femme* », *Cahiers de recherche sociologique*, (n° 26/1996), p. 61-77.
45. HEINICH, Nathalie, « Ce que la sociologie fait à l'art contemporain », entretien avec Frédérique Matonti et Anne Simonin, *Sociétés & Représentations* 2001/1 (n° 11), p. 311-323.
46. HEINICH, Nathalie, « Misères de la sociologie critique », *Le Débat* 2017/5 (n° 197), p. 119-126.
47. JOUHAUD, Christian, « Présentation », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 49^e année, N. 2, 1994. p. 271-276.

48. KRISTEVA, Julia, « Penser la pensée littéraire », dans GROSSMAN, Evelyne et KRISTEVA, Julia (dir.), *Où en est la théorie littéraire ?*, Textuel n° 37, Paris, 2000, p. 25-39.
49. LAHIRE, Bernard, « Pour une sociologie de la littérature », *Idées économiques et sociales* 2016/4 (N° 186), p. 6-14.
50. LASSAVE, Pierre, « Laurence Ellena, *Sociologie et littérature, la référence à l'œuvre*, collection "Logiques sociales", 1998 », *Les Annales de la recherche urbaine*, N°85, 1999, « Paysages en ville », p. 207-209.
51. LEDENT, David, « Peut-on parler d'une sociologie implicite du roman ? », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2015/3, vol. 9, n° 3, p. 371-386.
52. LEMAITRE, Henri, « Paul Bénichou, *L'Ecrivain et ses travaux*, Paris, José Corti, 1967 », compte rendu, *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 69^e Année, No. 2 (Mar. - Apr., 1969), p. 579-580.
53. LEMENAGER, Grégoire, « William Marx, *L'adieu à la littérature. Histoire d'une dévalorisation, XVIII^e-XX^e siècle* », *Labyrinthe*, N° 24/2006 (2), p. 127-132.
54. LEMIEUX, Cyril, « De la théorie de l'habitus à la sociologie des épreuves : relire *L'expérience concentrationnaire* », dans ISRAËL (L.), VOLDMAN (D.), dir., *Michaël Pollak. De l'identité blessée à une sociologie des possibles*, Paris : Editions Complexe, 2008, p. 179-205.
55. LEMIEUX, Cyril, « Étudier la communication au XXI^e siècle. De la théorie de l'action à l'analyse des sociétés », *Réseaux*, 2014/2 (n° 184-185), p. 279-302.

56. MARX, William, « Est-il possible de parler de la fin de la littérature ? », dans VIART, Dominique et DEMANZE, Laurent, *Fins de la littérature. Tome II : Historicité de la littérature contemporaine*, Paris : Editions Armand Colin, 2012., p. 27-36.
57. MARX, William, « Brève histoire de la forme en littérature », *Les Temps Modernes* 2013/5 (n° 676), p. 35-47.
58. MATORE, Georges, « René Pommier, *Le "Sur Racine" de Roland Barthes*, Paris, SEDES, 1988 », *L'Information Grammaticale*, N° 44, 1990, p. 43-44.
59. MENANT, Sylvain, « Vers une nouvelle histoire littéraire : la reconstruction du continuum », dans FRAISSE, Luc (dir.), *L'histoire littéraire à l'aube du XXI^e siècle*, Paris : P.U.F., 2005, p. 16-24.
60. NORA, Pierre, « Que peuvent les intellectuels ? », *Le Débat*, 1980/1 (n° 1), p. 3-19.
61. NORA, Pierre, « Adieu aux intellectuels ? », *Le Débat*, 2000/3 (n° 110), p. 4-14.
62. NORA, Pierre, « Histoire et roman : où passent les frontières ? », *Le Débat* 2011/3 (n° 165), p. 6-12.
63. PASQUIER, Renaud, « Politiques de la lecture », *Labyrinthe*, n°17, 2004, « Jacques Rancière l'indiscipliné », p. 33-63.
64. PAVEL, Thomas, « De l'esprit de conquête chez les intellectuels », *Le Débat* 1993/1 (n° 73), p. 11-16.
65. PESTRE, Dominique, « Auto-histoire des acteurs, histoire des historiens », *Le Débat* 1993/1 (n° 73), p. 17-21.

66. PICHOIS, Claude, « De l'histoire littéraire », *L'histoire littéraire, hier, aujourd'hui et demain, ici et ailleurs*, actes du colloque des 17 et 18 novembre 1994, *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 6, Paris, Armand Colin, 1995, p. 21-28.
67. POLONI-SIMARD, Jacques, « Pratiques d'écriture », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*. 56^e année, N. 4-5, 2001. p. 781-782.
68. PROCHASSON, Christophe, « Les espaces de la controverse. Roland Barthes contre Raymond Picard : un prélude à Mai 68 », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle* 2007/1 (n° 25), p. 141-155.
69. RIOUX, Jean-Pierre, « Compagnon Antoine, *La Troisième République des lettres, de Flaubert à Proust* », *Vingtième Siècle*, n°2, avril 1984, p. 136-137.
70. ROCHE, Anne, « Antoine Compagnon, *La Troisième République des lettres. De Flaubert à Proust* », compte rendu, *Revue d'histoire littéraire de la France* 1985/05 (A85, n° 3), p. 517-518.
71. ROHOU, Jean, « La périodisation : une reconstruction révélatrice et explicatrice », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 102, no. 5, 2002, p. 707-732.
72. SAGNES, Guy, « A. Compagnon, *La Troisième République des Lettres* », *Romantisme*, 1985, n°49, « L'imaginaire du romantisme anglais », p. 127-128.
73. SAINT-JACQUES, Denis et VIALA, Alain, « À propos du champ littéraire. Histoire, géographie, histoire littéraire », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 49^e année, N° 2, 1994, p. 395-406.

74. STRAWSON, Galen, « Against Narrativity », *Ratio*, vol. 17, n° 4, 2004, p. 428-452.

75. TODOROV, Tzvetan, « Poétique », dans TODOROV, Tzvetan, DUCROT, Oswald, SAFOUAN, Moustafa et WAHL, François, *Qu'est-ce que le structuralisme ?*, Paris : Editions du Seuil, 1968, p. 99-166.

76. TODOROV, Tzvetan, « Une critique dialogique ? », *Le Débat*, 1984/2 (n° 29), p. 158-166.

77. TODOROV, Tzvetan et BENICHO, Paul, « Littérature et critique. Paul Bénichou : entretien avec Tzvetan Todorov », *Le Débat*, 1984/4 (n° 31), p. 53-81.

78. VAILLANT, Alain, « Pour une histoire de la communication littéraire », *Revue d'histoire littéraire de la France* 2003/3, p. 549-562.

79. VAILLANT, Alain, « Histoire culturelle et communication littéraire », *Romantisme* 2009/1 (n° 143), p.101-107.

80. VIALA, Alain, « Théories littéraires, théorie du texte et histoire des théories littéraires », dans GROSSMAN, Evelyne et KRISTEVA, Julia (dir.), *Où en est la théorie littéraire ?*, *Textuel* n° 37, Paris, 2000, p. 202-223.

81. VIART, Dominique, « Le moment critique de la littérature. Comment penser la littérature contemporaine ? », dans BLANCKEMAN, Bruno et MILLOIS, Jean-Christophe, *Le roman français aujourd'hui. Transformations, perceptions, mythologies*, Paris : Prétexte, 2004, p. 11-35.

82. ZAPATA, Monica, « *L'histoire littéraire aujourd'hui*, sous la direction de Béhar, Henri et Fayolle, Roger », *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 69, fasc. 3, 1991, p. 655-657.

Sources électroniques :

1. ANHEIM, Etienne, « Après le numéro des *Annales* "Savoirs de la littérature" (2010) », enregistrement vidéo de l'intervention dans le cadre de la Table ronde de quatre revues françaises : *Ecrire l'histoire*, *Tracés*, *Annales*, *Labyrinthe* du colloque « Littérature et histoire en débats », URL : https://www.youtube.com/watch?v=u-bdmwJQR_s, page consultée le 24 mai 2018.
2. BARTHELEMY, Clarisse, « La littérature hors du tombeau, un éternel recommencement », *Acta fabula*, vol. 13, n° 2, Essais critiques, Février 2012, URL : <http://www.fabula.org/revue/document6777.php>, page consultée le 6 février 2019.
3. BELLON, Guillaume, « Ce que les romans savent », *Acta fabula*, vol. 13, n° 4, « Écritures du savoir », Avril 2012, URL : <http://www.fabula.org/revue/document6960.php>, page consultée le 24 mai 2018.
4. BERNADET, Arnaud, « Littérature, histoire, valeur(s) », http://polartnet.free.fr/textes/textes_polart/Littérature_histoire.pdf, mis en ligne le 28 janvier 2012, consulté le 10 janvier 2017.
5. BOUCHERON, Patrick, *Ce que peut l'histoire*, Leçon inaugurale au Collège de France, prononcée le 17 décembre 2015, [En ligne] URL : <https://books.openedition.org/cdf/4507>, dernière consultation le 30 mars 2019.
6. CAMBRON, Micheline, « Introduction. Postures d'héritiers », note 1, *Fabula / Les colloques*, L'héritage littéraire de Paul Ricœur, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document2022.php>, page consultée le 23 février 2019.
7. CAMPION, Pierre, « Littérature & politique », *Acta fabula*, vol. 1, n° 2, Automne 2000, URL : <http://www.fabula.org/acta/document8321.php>, page consultée le 05 février 2019.

8. CERISUELO, Marc et COMPAGNON, Antoine, « Critique littéraire », Universalis éducation [en ligne], Encyclopædia Universalis, consulté le 14 juillet 2016.
9. CHARLES, Michel, « Avec et sans majuscule », *Fabula-LhT*, n° 10, « L'aventure poétique », décembre 2012, URL : <http://recherche.fabula.org/lht/index.php?id=399>, dernière consultation le 10 avril 2019.
10. CITTON, Yves, « Il faut défendre la société littéraire », *Acta fabula*, vol. 9, n° 6, Essais critiques, Juin 2008, URL : <http://www.fabula.org/revue/document4299.php>, dernière consultation le 10 avril 2019.
11. COMPAGNON, Antoine, « *Le Démon de la théorie*, Entretien », *Vox Poetica*, URL : <http://www.vox-poetica.org/entretiens/intCompagnon.html>, dernière consultation le 22 janvier 2019.
12. DEMANZE, Laurent, « Critique et clinique : la thérapie littéraire d'Alexandre Gefen », *Diacritik* [en ligne], publié le 24 novembre 2017, URL : <https://diacritik.com/2017/11/24/critique-et-clinique-la-therapie-litteraire-dalexandre-gefen/>; dernière consultation le 25 février 2019.
13. DIAZ, José-Luis, « L'ivresse des poètes », *Revue de la BNF*, 2016/2 (n° 53), p. 102-113. URL : <http://www.cairn.info/revue-de-la-bibliotheque-nationale-de-france-2016-2-page-102.htm>, dernière consultation le 2 juillet 2017.
14. DIRKX, Paul, « Compte rendu de Baudorre (Philippe), Rabaté (Dominique) et Viart (Dominique) (dir.), *Littérature et sociologie* », *CONTEXTES* [En ligne], Notes de lecture, mis en ligne le 03 juillet 2008, URL : <http://contextes.revues.org/2702>, consulté le 3 mars 2018.
15. DUBOIS, Sophie, « Théorie & pratique de l'histoire littéraire : la littérature comme système & comme acte de communication », *Acta fabula*, vol. 13, n° 1, « Nouveaux chemins de l'histoire littéraire », Janvier 2012, URL : <http://www.fabula.org/acta/document6742.php>, page consultée le 25 mai 2017.
16. EBGUY, Jacques-David, « Le travail de la vérité, la vérité au travail : usages de la littérature chez Alain Badiou et Jacques Rancière. », *Fabula-LhT*, n° 1, « Les

- Philosophes lecteurs », février 2006, URL : <http://www.fabula.org/lht/1/ebguy.html>, page consultée le 21 janvier 2019.
17. FAERBER, Johan, « La Mort de la Littérature ou Bod Dylan, prix Nobel », *Diacritik*, URL : <https://diacritik.com/2016/10/13/la-mort-de-la-litterature-ou-bob-dylan-prix-nobel/>, dernière consultation le 5 mars 2019.
18. GEFEN, Alexandre, « Ma fin est mon commencement : les discours critiques sur la fin de la littérature », *Fabula-LhT*, n° 6, « Tombeaux de la littérature », mai 2009, URL : <http://www.fabula.org/lht/6/gefen.html>, dernière consultation le 5 mars 2019.
19. GEFEN, Alexandre, « L'éthique est-elle un récit ? le récit est-il une éthique ? retour sur la querelle du "narrativisme" », *Fabula / Les colloques*, Les moralistes modernes, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document1352.php>, page consultée le 16 décembre 2018.
20. GEFEN, Alexandre, « "Retours au récit" : Paul Ricœur et la théorie littéraire contemporaine », *Fabula / Les colloques*, L'héritage littéraire de Paul Ricœur, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document1880.php>, page consultée le 06 novembre 2018.
21. GENETTE, Gérard, « De *Figures* à *Codicille* », entretien avec Pierre-Henry Frangne et Roger Pouivet, Université de Rennes, 2010, URL : <https://www.lairedu.fr/media/video/entretien/de-figures-a-codicille-un-entretien-avec-gerard-genette/>, dernière consultation le 25 février 2019.
22. GENETTE, Gérard, « Quarante ans de Poétique », Entretien avec Florian Pennanech, *Fabula-LhT*, n° 10, « L'aventure poétique », décembre 2012, URL : <http://www.fabula.org/lht/10/genette.html>, dernière consultation le 10 avril 2019.
23. HARTOG, François, « Ce que la littérature fait de l'histoire et à l'histoire », *Fabula / Les colloques*, Littérature et histoire en débats, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document2088.php>, page consultée le 30 avril 2018.
24. JEANNELLE, Jean-Louis, « Histoire littéraire et genres factuels », *Fabula-LhT*, n° zéro, « Théorie et histoire littéraire », février 2005, URL : <http://www.fabula.org/lht/0/Jeannele.html>, dernière consultation le 02 juillet 2017.

25. LAUGIER, Sandra, « Littérature, philosophie, morale », *Fabula-LhT*, n° 1, « Les Philosophes lecteurs », février 2006, URL : <http://www.fabula.org/lht/1/laugier.html>, page consultée le 15 février 2019.
26. LAURENT, Thierry, « La réception des Bienveillantes dans les milieux intellectuels français en 2006 », dans *Les Bienveillantes de Jonathan Littell* [en ligne] Cambridge : Open Book Publishers, 2010, URL : <http://books.openedition.org/obp/231?lang=fr#bodyftn27>, page consultée le 2 avril 2018.
27. LEDENT, David, « Les enjeux d'une sociologie par la littérature », COnTEXTES [En ligne], Varia, mis en ligne le 19 avril 2013, URL : <http://contextes.revues.org/5630>, dernière consultation le 24 février 2018.
28. LEDENT, David, « La sociologie implicite de la littérature », *Narrative Matters* 2014 : Narrative Knowing/Récit et Savoir, Juin 2014, Paris, France, URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01085367>, consulté le 23 mars 2018.
29. MACE, Marielle, « Identité narrative ou identité stylistique ? », *Fabula / Les colloques*, L'héritage littéraire de Paul Ricœur, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document1920.php>, page consultée le 9 décembre 2018
30. MACE, Marielle, JEANNELLE, Jean-Louis, MURAT, Michel et DEBAENE, Vincent, « Qu'est-ce que l'histoire littéraire des écrivains ? », *Acta fabula*, vol. 13, n° 1, « Nouveaux chemins de l'histoire littéraire », Janvier 2012, URL : <http://www.fabula.org/acta/document6760.php>, dernière consultation 27 juin 2017.
31. MÜLLER, Bertrand, « ANNALES, ÉCOLE DES », Encyclopædia Universalis [en ligne], URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/ecole-des-annales/>, consulté le 30 avril 2018.
32. MONTALBETTI, Christine, « Voyage en Genettie : *Bardadrac*, ou la taxinomie au cœur du désordre », *Acta fabula*, vol. 13, n° 9, « L'aventure "Poétique" », Novembre-Décembre 2012, URL : <http://www.fabula.org/revue/document1428.php>, page consultée le 06 juillet 2017.

33. PAVEL, Thomas, « Les choix philosophiques de la réflexion sur la littérature », cours donné au Collège de France le 24 mars 2006, disponible en ligne sur le site de l'institution, URL : <http://www.college-de-france.fr/site/thomas-pavel/course-2006-03-24.htm>, page consultée le 10 janvier 2017.
34. PAVEL, Thomas, « Suis-je un récit ? Réflexions sur la notion d'identité narrative », *Fabula / Les colloques*, L'héritage littéraire de Paul Ricœur, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document1889.php>, page consultée le 10 décembre 2018.
35. PORRA, Véronique, « Malaise dans la littérature-monde (en français) : de la reprise des discours aux paradoxes de l'énonciation », *Recherches & Travaux* [En ligne], 76 | 2010, mis en ligne le 30 janvier 2012, URL : <http://recherchestravaux.revues.org/411>, dernière consultation le 25 juin 2017.
36. ROGER, Thierry, « La faute au mallarmisme », *Acta fabula*, vol. 13, n° 9, « L'aventure "Poétique" », Novembre-Décembre 2012, URL : <http://www.fabula.org/revue/document7384.php>, page consultée le 08 janvier 2017.
37. SCHAEFFER, Jean-Marie, « Récit et identité humaine », *Fabula / Les colloques*, L'héritage littéraire de Paul Ricœur, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document1901.php>, page consultée le 9 décembre 2018.
38. SOLLERS, Philippe, « Crise de l'avant-garde ? », conférence prononcée à Beaubourg, le 12 décembre 1977, reprise dans la revue *Art press*, nr. 16, mars 1978 [en ligne], URL : <http://www.pileface.com/sollers/spip.php?article662>, dernière consultation le 13/03/2019.
39. VAILLANT, Alain, « L'Histoire littéraire, entre le global & le national », *Acta fabula*, vol. 13, n° 1, « Nouveaux chemins de l'histoire littéraire », Janvier 2012, URL : <http://www.fabula.org/revue/document6758.php>, dernière consultation le 13 juin 2017.
40. VAUGEOIS, Dominique, « Qui a tué la littérature ? », *Acta fabula*, vol. 7, n° 1, Printemps 2006, URL : <http://www.fabula.org/revue/document1154.php>, page consultée le 08 janvier 2017.

41. VIART, Dominique, « Résistances de la Littérature contemporaine », entretien avec Alexandre Gefen, *Fabula-LhT*, n° 6, « Tombeaux de la littérature », mai 2009, URL : <http://www.fabula.org/lht/6/viart.html>, dernière consultation le 5 mars 2019.
42. WAGNER, Frank, « Aimez-vous Genette ? (Éloge de la poétique *cum grano salis*) », *Fabula-LhT*, n° 10, « L'aventure poétique », décembre 2012, URL : <http://www.fabula.org/lht/10/wagner.html>, dernière consultation le 10 avril 2019.

Sites Internet :

(Nous ne reprenons pas ici la liste intégrale des sites Internet consultés ponctuellement, et qui apparaissent toujours dans les références données avec les notes de bas de page, mais seulement une liste restreinte des sites consultés de manière récurrente, dans l'ordre de l'importance de leur utilisation dans notre recherche, et qui ne se retrouvent pas forcément toujours dans lesdites références.)

1. Fabula, la recherche en littérature : <https://www.fabula.org/>
2. Encyclopédie Universalis : <https://www.universalis.fr/>
3. Site Internet du Collège de France : <https://www.college-de-france.fr/site/college/index.htm>
4. Site Internet de l'Académie Française : <http://www.academie-francaise.fr/>
5. Gallica : <https://gallica.bnf.fr/accueil/fr/content/accueil-fr?mode=desktop>
6. Academia.edu - Share research : <https://www.academia.edu/>
7. Thèses : <http://www.theses.fr/>
8. BnF - Site institutionnel : <https://www.bnf.fr/fr/databnffr>